

PHARMACIE

VÉTÉRINAIRE,

CHIMIQUE, THÉORIQUE ET PRATIQUE.

PHARMACIE

VÉTÉRINAIRE,

CHIMIQUE, THÉORIQUE ET PRATIQUE,

A L'USAGE

DES ÉLEVES, DES ARTISTES ET DES PROPRIÉTAIRES;

SUIVIE

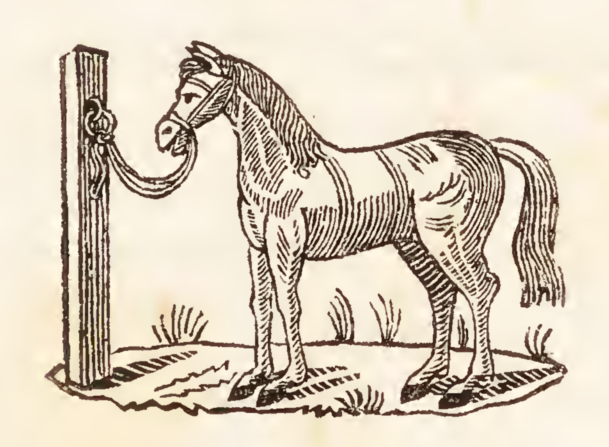
D'un Tableau indicatif des principales Maladies internes et externes qui affectent les Animaux domestiques, et des Médicamens les plus généralement employés dans le traitement de ces maladies.

PAR J. PH. LEBAS,

Membre du ci-devant Collège de Pharmacie de Paris, Pharmacien vétérinaire, etc.

TROISIÈME ÉDITION,

CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.



A PARIS,

Chez { L'AUTEUR, Pharmacien, rue St.-Paul.
GABON ET Cie., Libraires, rue de l'Ecole de Médecine.

A MONTPELLIER, chez les mêmes Libraires.


A LYON, chez MILLON CADET, Libraire, quai de Villeroi.

1823.



AVIS.

L'Auteur, qui continue à s'occuper dans sa Pharmacie de la préparation et du perfectionnement des médicamens vétérinaires, en réitérant aux artistes et consommateurs ses offres de service sous le rapport commercial, les invite à continuer leurs relations avec lui sur les objets qui présentent quelque intérêt pour le progrès de la Médecine et de la Pharmacie vétérinaires.

ERRATA.

Page 293, ligne 24, au lieu de 12 *p.*, lisez 1/2 *p.*
Page 411, ligne 5, effacez *onces*.

PRÉFACE.

La Médecine Vétérinaire n'est point une science de nouvelle création, elle a été cultivée et pratiquée dans les siècles les plus reculés de l'Antiquité. Les animaux domestiques sont une des principales sources de la prospérité des États et de l'aisance des familles; les avantages que l'homme en retire sont immenses : ils fournissent à ses besoins, ils le servent dans ses plaisirs, ils l'aident dans ses travaux, ils partagent ses dangers à la guerre, ils le nourrissent de leur lait et de leur chair, ils le couvrent de leurs dépouilles : le pauvre, le riche, l'agriculteur, le propriétaire, le commerçant, sont également intéressés à propager et à perfectionner les espèces, à veiller à la conservation des individus.

Il est impossible de présenter un tableau comparatif des recherches et tentatives qui ont été faites en différens temps et en différens lieux pour parvenir à ce double but; les monumens historiques nous manquent. On en trouve des traces dans les fables : celle des

Centaures constate un fait, qui évidemment s'applique à l'art de dompter les chevaux: elle s'est renouvelée à l'époque où les Espagnols firent la conquête de l'Amérique. Il paraît que dans les diverses contrées du monde les premiers habitans ne connurent point d'autre profession que celle de gardien des troupeaux; tous les peuples de la terre ont conservé dans leurs annales ou dans leurs traditions le souvenir de la vie pastorale de leurs ancêtres. Leur industrie ne se bornait pas sans doute à conduire les bestiaux au pâturage; on peut croire qu'alors, comme aujourd'hui, on leur donnait d'autres soins, qui ne sont pas moins nécessaires à leur propagation et à leur existence, et ceux qu'exige l'état maladif n'étaient certainement pas négligés. Mais nous ignorons quels sont les moyens que l'imagination leur avait suggérés ou dont l'expérience leur avait fait connaître l'efficacité; nous n'avons à cet égard ni certitude ni probabilités. Ce n'est que parmi les peuplades établies dans la Grèce qu'on commence à découvrir quelques traits de lumière; ces peuplades, devenues bientôt après des nations policées, rouvrirent la carrière des sciences et des arts fermée depuis la décadence de l'Égypte. On peut juger de l'importance qu'ils attachaient à l'étude et à l'exercice de la médecine vétérinaire par le grand nombre d'ou-

vrages qu'ils avaient composés sur cette science; la collection des anciens auteurs vétérinaires en cite plus de deux cents : Aristote a décrit quelques-unes des maladies qui attaquent les animaux domestiques, et Hippocrate, si toutefois il n'y a pas eu substitution de nom, passait pour avoir été l'un des plus habiles hippiatres de son siècle.

La plupart de ces ouvrages ne sont point parvenus jusqu'à nous, ils ont disparu pendant l'invasion de l'empire romain par les Barbares du Nord. Les fragmens qui nous restent ne peuvent que nous faire regretter cette perte; l'hippiatrique d'Absyrte est le seul qui ait échappé au naufrage, à-peu-près en entier.

L'art d'élever et de soigner les animaux domestiques ne fut pas moins favorisé et encouragé chez les Latins; il fut aussi un moyen d'illustration et de fortune pour ceux qui s'en occupèrent avec succès. Caton, Varron, Columelle, Celse, Végèce, ont écrit des traités plus ou moins étendus sur la médecine vétérinaire; mais en général ils n'ont point avancé la science : ils ont imité ou même traduit les auteurs grecs qui les avaient précédés.

Dans les temps postérieurs, pendant ces siècles de conquêtes, de bouleversemens et de révolutions, qui se renouvelaient presque sans interruption en Europe, la médecine vétéri-

naire cessa d'être une science; elle était exclusivement abandonnée aux écuyers et aux bergers. Leur pratique n'admettait aucun principe; chacun avait ses remèdes, ses préservatifs secrets. Le sortilége était l'agent ou l'*ingrédient* le plus essentiel de leurs recettes. L'art avait perdu jusqu'à son nom caractéristique; les maréchaux-ferrans s'en emparèrent. Ils n'étaient ni moins ignorans ni moins superstitieux que les bergers; ils suivirent les mêmes erremens, ils y joignirent seulement quelques opérations chirurgicales, qu'ils exécutaient au hasard et le plus souvent sans motifs déterminés. Ils affectaient beaucoup de pédantisme; ils parlaient grec et latin, et ne comprenaient pas leur propre jargon. Plusieurs, soutenus par l'intrigue, avaient acquis une certaine réputation; mais elle ne leur a pas survécu, et l'on n'en connaît aucun qui mérite d'être qualifié de vétérinaire : on ne conçoit pas pourquoi on a dernièrement exhumé de la poussière des bibliothèques le *Maréchal-Expert* de Beaugrand.

L'écuyer Soleysel est le premier parmi les Français qui soit véritablement digne du titre de vétérinaire; ses talens le rendirent célèbre dans toute l'Europe. Il a écrit sur presque toutes les parties de la science, et ses ouvrages peuvent encore être lus avec fruit; on y trouve des aperçus plus ou moins intéressans, des vues

sages, des observations exactes, des pensées profondes, des conseils utiles. Les erreurs dans lesquelles il a été entraîné en traitant des maladies et de l'action des médicamens, doivent être attribuées à l'ignorance de l'anatomie ordinaire : il en convient lui-même dans son *Parfait Maréchal ;* mais de son temps cette ignorance était générale. Privé de ce guide si nécessaire, il s'est jeté dans le vaste champ des conjectures et des hypothèses ; il a fait des raisonnemens, il a imaginé des systèmes. Ses idées vagues, souvent obscures, ont été, depuis sa mort, tournées et retournées de mille manières ; c'est une mine où même encore de nos jours quelques vétérinaires ou praticiens vont fouiller pour en extraire des parcelles de matières hétérogènes qu'ils présentent comme des nouveautés.

Mon intention n'est pas de suivre graduellement l'histoire de la médecine vétérinaire ; mon ouvrage n'est relatif qu'à une branche trop longtemps négligée de cette science, et je passe immédiatement à l'institution des écoles, époque à laquelle on a reconnu la nécessité de faire de la matière médicale un article spécial de l'enseignement.

Soleysel avait retiré la médecine vétérinaire de l'oubli ou plutôt de l'abjection où elle était tombée ; en rappelant son objet et ses attribu-

tions, il avait démontré son utilité et son importance. La route était ouverte, les hommes éclairés la suivirent; mais la marche était lente, l'empire des préjugés offrait des obstacles sans nombre, on s'obstinait à confondre la science avec cet art mécanique qui consiste à forger des fers et à les placer sous les pieds des chevaux. Le vulgaire n'admettait point de différence entre le vétérinaire et le maréchal-ferrant; ces deux professions étaient considérées comme identiques : il était réservé à Bourgelat de surmonter la difficulté.

Avocat distingué par ses talens, Bourgelat quitta le barreau pour se livrer à l'étude des sciences naturelles et d'observation. Il aimait passionnément le cheval; il cultiva son goût, et devint bientôt le plus habile écuyer et le plus savant hippiatre de la France. Les écrits qu'il publia le firent connaître à l'étranger; on les traduisit dans presque toutes les langues de l'Europe. Son zèle pour le genre de connaissances qu'il avait acquises lui inspira l'heureuse idée de les propager en formant des élèves. Il établit l'école de Lyon; le gouvernement institua bientôt après celle d'Alfort. L'instruction prit alors un caractère national; Bourgelat, nommé directeur, employa tous ses soins et tous ses talens à la perfectionner : il avait fourni les plans d'organisation, et il pourvut à la dis-

cipline intérieure et à l'ordre des études par des règlemens sagement combinés qui sont encore en vigueur. Les ouvrages qu'il publia servirent de base à l'enseignement. L'opinion publique suivit l'impulsion donnée par l'autorité supérieure ; les élèves sortis des écoles, faisant avec succès dans la capitale et dans les provinces l'application des connaissances qu'ils en avaient rapportées, se concilièrent l'estime et la considération de leurs concitoyens : les anciennes préventions disparurent, et quoique la plupart exerçassent l'art de la ferrure concurremment avec l'art de guérir, on cessa de les regarder comme de simples maréchaux.

Les ouvrages de Bourgelat portent l'empreinte d'un esprit supérieur à son siècle ; ils n'ont point perdu leur intérêt primitif, et ils sont encore une source de lumière pour ceux qui les lisent avec attention et savent en approfondir les principes ; ils ont été, depuis la fondation des écoles, les seuls livres élémentaires : mais sous ce rapport, les progrès de la science préparés par lui-même ont dû les rendre insuffisans. Nous n'avons en vue ici que son *Traité de Matière Médicale.*

Les études qui l'avaient occupé jusqu'alors étaient absolument étrangères à cette partie de la science qui exige une suite d'observations et d'expériences que le talent et l'esprit de pé-

nétration ne sauraient suppléer ; c'est à l'appui des faits reconnus constans et invariables qu'on avance dans cette carrière. L'imagination est un guide trompeur qui égare et entraîne loin de la véritable route ; aussi Bourgelat qui, dans sa situation, n'avait pu réunir un assez grand nombre de certitudes, ne présente-t-il le plus souvent ses opinions que sous la forme du doute, comme des aperçus plus ou moins probables. Quant à ses formules, c'est dans les pharmacopées de médecine humaine, comme il l'annonce lui-même, et principalement dans celle de Londres et dans celle de Baumée, qu'il les avait puisées. Enfin, la découverte d'une nouvelle chimie a fait naître une nouvelle langue dans laquelle les idées et les préceptes des anciens auteurs doivent nécessairement être traduits, si on veut les faire comprendre. Le traité de Bourgelat a été réimprimé plusieurs fois depuis sa mort; mais les éditeurs n'ayant ni la force ni le courage de le refondre pour le faire concorder avec l'état actuel des connaissances physiologiques, chimiques et pharmaceutiques, n'ont réussi qu'à le dénaturer dans son essence par de prétendues corrections qui consacrent les erreurs les plus évidentes, et par des notes soi-disant explicatives qui, bien loin d'éclaircir le texte, n'ont servi qu'à le rendre inintelligible.

Je crois devoir faire observer que la matière médicale, d'une utilité pratique si évidente, et sans laquelle la médecine ne serait qu'une science purement spéculative sans application et par conséquent sans objet, n'avait jamais été réellement enseignée dans les écoles vétérinaires avant que M. Dupuy eût été nommé professeur à celle d'Alfort. L'instruction des élèves sur cette branche de l'art de guérir se réduisait à quelques notions plus ou moins vagues recueillies dans les leçons consacrées à l'explication des maladies; le plus grand nombre n'apprenait à distinguer les médicamens que dans leur pratique. M. Dupuy (je me plais à lui rendre ce témoignage) est le premier qui leur en ait fait connaître et développé les principes avec méthode dans un cours spécial, comme l'atteste le programme qui a été publié à la suite des deux précédentes éditions de notre *Pharmacie*.

L'action des médicamens est le résultat d'une propriété inhérente, mais non pas absolue; elle varie dans des proportions indéterminées selon l'espèce d'organisation du corps vivant sur lequel on les applique, la qualité des tissus qui le constituent et le degré de sensibilité dont il est doué; et telle est l'influence de ces rapports, que cette action change quelquefois de nature. Cette vérité est démontrée;

elle était cependant nulle pour la médecine vétérinaire qui, ne jugeant de l'effet du médicament dont elle faisait usage que par comparaison avec l'effet qu'il produit sur l'homme, croyait obtenir des changemens identiques, parce qu'elle administrait les mêmes substances; l'artiste en fixait les doses à volonté. Ce système n'offrait aucune garantie; tout étant arbitraire, chacun se composait un code médical à sa manière. Le charlatanisme et l'ignorance mettant à profit cette faculté générale, présentaient et proclamaient comme des spécifiques les substances les plus inertes, les compositions les plus bizarres. Le praticien se laissait séduire et le propriétaire était trompé dans sa confiance. Ainsi, pendant que les diverses parties de la science se perfectionnaient, celle qui a pour objet immédiat le traitement des maladies, n'obtenait que des succès fortuits : en multipliant les tentatives on augmentait la confusion.

Les inconvéniens devenaient de jour en jour plus graves; les hommes sages, les esprits les plus éclairés, désiraient voir mettre un terme à cette espèce d'anarchie; d'ailleurs, une science d'un intérêt aussi général, dont l'objet et les attributions sont déterminées, doit avoir des moyens indépendans. Il faut à la médecine vétérinaire un corps de doctrine, un code mé-

dical dont les principes fondés sur la nature de l'art même et bornés dans la sphère qu'il embrasse, puissent servir de base à l'instruction et de guide à la pratique.

Invité à me charger de ce travail par un grand nombre de vétérinaires avec lesquels mon état m'avait mis en relation, je m'occupai pendant plusieurs années d'en recueillir les matériaux. Quelques-uns m'offrirent de vérifier et de constater par des expériences réitérées des effets dont la vérité me paraissait encore douteuse ou peu certaine. Leurs avis et leurs conseils, et particulièrement ceux de MM. Girard, Dupuy et Godine, professeurs à l'école d'Alfort, me furent extrêmement utiles ; ils me secondèrent dans mes recherches avec ce zèle qu'ils ont toujours montré pour l'avancement de la science.

Établir le caractère particulier des médicamens vétérinaires simples et composés ; déterminer la nature de l'action qu'ils exercent sur les organes des animaux domestiques, non arbitrairement et par abstraction, mais d'après les propriétés chimiques et physiques, l'observation et l'expérience ; faire connaître ceux qui, à raison de leur constance, de leur énergie et de leur valeur, doivent être employés de préférence pour remplir les différentes indications ; apprendre à distinguer les qualités par l'inspec-

tion, le goût et l'odeur; enseigner la manière de les disposer convenablement, soit pour les conserver, soit pour les appliquer; indiquer les diverses préparations dont ils sont susceptibles, les transformations qu'on peut leur faire subir, les méthodes les plus simples et les plus économiqnes de les unir, de les mélanger et de les combiner, d'en extraire les principes essentiels, d'en former de nouveaux produits; fixer les doses, etc.; régulariser le mode d'application et d'administration; apprécier les diverses impressions immédiates ou éloignées qu'ils font éprouver aux organes, les changemens généraux ou partiels qui en sont le résultat, enfin les effets thérapeutiques qu'on peut en obtenir: tel fut le but principal que je me proposai en composant une *Pharmacie vétérinaire.*

Le succès de la première édition m'inspira de la confiance; mon travail avait été jugé utile, les suffrages des hommes de l'art m'encouragèrent; je crus pouvoir le rendre plus utile encore, je continuai mes observations et mes expériences: mes relations se multiplièrent, elles me fournirent de nouveaux aperçus, des résultats plus certains: ils furent consignés dans une seconde édition que je publiai en 1816. Cette édition étant épuisée, j'en donne une troisième qui, j'espère, ne sera pas moins favorablement accueillie que les précédentes;

elle contient des modifications, des changemens et des augmentations assez considérables: c'est le sort de tous les ouvrages didactiques et surtout de ceux qui traitent des sciences naturelles et de leur application. Ces sciences tendent constamment à se perfectionner; les recherches et l'expérience font découvrir des vérités qui avaient échappé jusqu'alors à l'œil de l'observateur, ou confirment des vérités déjà connues, mais dont l'existence pouvait encore être contestée; elles conduisent à l'explication de certains phénomènes sur lesquels les opinions étaient partagées; elles ouvrent carrière à de nouvelles combinaisons ou fournissent de nouveaux moyens; un livre élémentaire perdrait cette qualité, si l'auteur, en le reproduisant, négligeait de rappeler tout ce qui présente quelque intérêt sous le rapport de l'objet particulier qu'il se propose d'enseigner; c'est pour lui une obligation.

J'ai ajouté à cette troisième édition un tableau par ordre alphabétique des principales maladies qui attaquent les animaux domestiques. Il indique les caractères généraux de chaque maladie, et à la suite de la désignation, les médicamens qui peuvent être employés pour la combattre. Ce tableau n'est ni un traité de nosographie ni un traité de thérapeutique: il n'est point destiné à déterminer l'opinion du

praticien sur l'espèce de maladie pour laquelle il est appelé, ni sur la qualité du médicament qu'il doit employer; il a uniquement pour objet d'aider la mémoire et de faciliter les recherches. La maladie étant reconnue, l'artiste choisit, dans la série des médicamens qui sont tous convenables au genre, et dont plusieurs pourraient ne pas se présenter à l'instant même à son souvenir, celui qu'il juge le plus propre à produire les effets qu'il veut obtenir. S'il croit avoir besoin de plus amples explications, le nom même du médicament lui fait connaître l'article de l'ouvrage qui les contient. Quant aux autres additions et changemens que le progrès des sciences avait rendus nécessaires, ou dont la suite de mes expériences et de mes observations m'a prouvé les avantages, ils sont fondus dans les différens articles auxquels ils appartiennent. L'ouvrage conserve la même forme et les mêmes proportions entre les parties. Je ne me suis point écarté du but que je m'étais proposé: Faire un livre utile propre à servir de base à l'instruction des élèves et de guide aux praticiens.

N. B. On trouve à la fin de l'ouvrage une gravure représentant les principaux instrumens de Chirurgie vétérinaire qui se fabriquent chez Virtel, coutelier des Écoles vétérinaires d'Alfort, de Lyon et d'Utrecht, boulevard St.-Martin, n°. 37, à Paris.

PHARMACIE

VÉTÉRINAIRE,

CHIMIQUE, THÉORIQUE ET PRATIQUE.

A

ABSINTHE (*Grande Absinthe*). *Artemisia Absinthium officinalis*, Linné, classe 19, de la syngénésie polygamie superflue; Jussieu, famille naturelle des corymbifères.

Caractères génériques. Calice presque globuleux, écailles obtuses, réceptacle velu, fleurs en corymbe. Ce genre renferme beaucoup d'espèces; nous ne parlerons que de l'absinthe commune, ou grande absinthe, qui est la plus généralement employée.

Caractères spécifiques. Tige haute de deux ou trois pieds, droite, ferme, ligneuse, cylindrique, cannelée, blanchâtre et velue; feuilles composées, alternes, planes, pinatifides et incisées, vertes en dessus et blanchâtres en dessous, découpées, et comme deux fois ailées; fleurs en épis latéraux, de couleur jaunâtre, elles naissent dans les aisselles des feuilles supérieures en forme de grappes terminales; réceptacle nu, fleurons au nombre de quinze à seize, les intérieurs femelles, ceux du milieu hermaphrodites. Elle croît communément en France dans les terrains

pierreux, incultes et montueux; cette espèce est plus particulièrement cultivée dans les jardins, elle est vivace, et perd ses feuilles à l'approche de l'hiver.

Parties employées. Feuilles et sommités fleuries; l'odeur en est forte, la saveur chaude et piquante: elles sont d'une amertume insupportable. L'absinthe contient une huile volatile camphrée, d'une couleur verte et épaisse, qu'on obtient par la distillation dans l'eau: c'est particulièrement à cette huile et à son extractif amer, qu'elle doit ses propriétés médicinales; elles résident dans les feuilles, les fleurs et l'écorce de la tige. La partie ligneuse n'est ni amère ni aromatique.

Propriétés médicales. L'absinthe est tonique, cordiale, stomachique, digestive et vulnéraire; elle produit une excitation générale qui se communique dans toutes les fonctions animales. C'est un stomachique chaud qui ranime l'action de l'organe digestif affaibli ou débilité, et de plus un puissant vermifuge. L'amertume de cette plante se transmet aux chairs et au lait des animaux qui en mangent habituellement; les chevaux n'y touchent point.

Mode d'administration. On la donne ordinairement au cheval et au bœuf en poudre, à la dose d'une à quatre onces, qu'on réitère pendant plusieurs jours de suite; on mêle cette poudre avec le son frisé ou dans le miel et les opiats composés; quelquefois aussi on l'administre en breuvage, infusée dans l'eau ou le vin, à froid ou à chaud, dans un vase couvert. La dose pour le mouton est de deux à quatre gros en poudre. L'infusion chargée, donnée en lavement, convient dans la pourriture. L'absinthe fait

partie de la poudre vermifuge composée, de la poudre cordiale, de la thériaque vétérinaire, des espèces vermifuges et aromatico-vulnéraires; on l'admet dans plusieurs formules magistrales: on en prépare aussi un extrait; mais il est rarement employé.

ACÉTATE. Produit de la combinaison médiate ou immédiate de l'acide acétique (vinaigre) avec une base salifiable. La combinaison est immédiate lorsqu'elle s'opère directement entre l'acide et la base; elle est médiate, si elle a été précédée de l'action d'un autre acide.

L'acide acétique donne des produits différens, suivant la nature des substances avec lesquelles il se combine. On distingue ces produits en ajoutant au mot générique ACÉTATE, le nom de la base combinée: ce nom en détermine l'espèce.

Les acétates sont des sels, dont plusieurs déliquescents, solubles dans l'eau, décomposables par le feu et par les acides sulfurique et nitrique, à l'exception cependant de l'acétate d'ammoniaque; pendant leur décomposition il se dégage de l'acide acétique plus ou moins altéré. On en compte un très-grand nombre; les plus généralement connus sont: l'acétate d'ammoniaque (esprit de mindererus), l'acétate de plomb cristallisé (sel ou sucre de Saturne), l'acétate de plomb liquide (extrait de Saturne), l'acétate de potasse (terre foliée de tartre), l'acétate de soude (terre foliée minérale), l'acétate calcaire, l'acétate de cuivre brut (vert-de-gris), etc. Nous ne parlerons que des trois premiers et du dernier, les seuls en usage dans la pratique vétérinaire.

ACÉTATE D'AMMONIAQUE LIQUIDE. Sel produit par la combinaison médiate de l'acide acétique distillé avec le carbonate d'ammoniaque. On l'appelait *esprit de mindererus*.

Pr. Sous-carbonate d'ammoniaque concret, la quantité que vous voudrez; versez dessus peu à peu de l'acide acétique distillé, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'effervescence; la saturation est alors complète. Filtrez, et l'opération est terminée. Ce sel se cristallise très-difficilement; on le conserve à l'état fluide. Il est d'une saveur un peu fraîche et pénétrante sans âcreté; le principe alcalin y domine presque toujours. Le flacon dans lequel on le renferme doit être bien bouché.

L'acétate d'ammoniaque s'administre intérieurement; c'est un puissant diaphorétique, atténuant et apéritif, qui provoque la transpiration cutanée. J'avais, dans la première édition de cet ouvrage, indiqué ce médicament comme pouvant être très-utile à la médecine vétérinaire; des expériences faites postérieurement par M. Dupuy, professeur, ont confirmé mon opinion; il l'a employé avec succès dans les maladies charbonneuses des moutons, et contre l'épizootie qui a eu lieu sur les vaches en 1816. La dose pour le cheval et le bœuf est depuis deux onces jusqu'à six. Celle du mouton est de deux à quatre gros, qu'on peut réitérer deux et même trois fois par jour.

ACÉTATE DE CUIVRE BRUT (*Vert-de-gris*). C'est ainsi qu'on nomme dans le commerce un mélange d'acétate de cuivre soluble et de sous-acétate insoluble; c'est un deutoxide de cuivre.

La préparation de l'acétate de cuivre brut se pratique en grand dans les départemens méridionaux de la France, où les vins sont très-abondans, et le principe d'acidité plus concentré. On prend des lames de cuivre d'environ six pouces de diamètre, qu'on place dans une cave, entremêlées avec des rafles de raisins qui ont déjà fermenté; on les arrose par intervalle avec de la lie de vin, de la vinasse et du vinaigre: quelque temps après, on les retire et on ratisse avec un couteau de bois l'acétate qui se trouve sur la surface en forme de croûte humide; on l'enferme dans des sacs de peau, et on l'expose au grand air pour le faire sécher.

Dans quelques endroits on se contente d'arroser les lames de cuivre avec du vinaigre, de la vinasse ou de la lie, pendant un temps convenable. Le résultat est le même; seulement on obtient par ce dernier procédé plus d'acétate soluble.

On conçoit que, par la première impression de l'acide sur le cuivre, celui-ci est réduit à l'état d'oxide; mais par l'effet réitéré et continué de l'acide, une partie de cet oxide se trouve dissoute et transformée en acétate, en sorte que l'oxide de cuivre n'est pas un oxide absolu mais un oxide combiné avec de l'acétate.

L'acétate de cuivre brut entre dans la préparation de l'onguent dessicatif, et fait la base de l'onguent égyptiac dont la chirurgie vétérinaire fait un grand usage. On l'emploie aussi en nature, mêlé avec diverses substances, pour déterger les vieilles plaies. On ne le donne jamais intérieurement, à cause de ses qualités vénéneuses.

Dissous dans l'acide acétique ou vinaigre, l'acétate

de cuivre brut produit l'acétate de cuivre ou cristaux de Vénus. Il suffit de faire évaporer la dissolution, et après l'avoir filtrée, de la laisser cristalliser.

Les cristaux de Vénus distillés dans une cornue de verre fournissent le vinaigre radical. C'est l'acide acétique (vinaigre ordinaire), porté par cette opération à un plus haut degré de concentration. *Voyez* ACIDE ACÉTIQUE.

ACÉTATE DE PLOMB CRISTALLISÉ. C'est un acétate neutre, produit par la combinaison médiate ou immédiate de l'acide acétique distillé avec le plomb ou l'oxide de plomb. Ce sel, connu généralement sous le nom de *sel* ou *sucre de Saturne*, à cause de sa saveur douceâtre, se prépare en grand dans nos départemens méridionaux. Les procédés pour l'obtenir varient suivant les localités et l'intelligence des manufacturiers.

Si l'on fait rapprocher de l'acétate de plomb en liqueur jusqu'à ce qu'il se forme une pellicule à la surface, on obtient, par le refroidissement, des cristaux de sel de Saturne.

Propriétés et usages. L'acétate de plomb cristallisé sert aux mêmes usages que l'acétate de plomb liquide. On l'emploie extérieurement, et on le préfère pour les collyres. Il est rafraîchissant, répercutif, astringent et dessicatif. On l'administre rarement à l'intérieur; ses effets sont très-dangereux.

ACÉTATE DE PLOMB LIQUIDE. On le nomme communément *Extrait de Saturne;* c'est un sous-acétate de plomb en liqueur, une combinaison de

l'acide acétique distillé avec un oxide de plomb.

Pr. Oxide de plomb demi vitreux fondu. 2 part.
Acide acétique distillé (vinaigre). . 10

Faites bouillir l'acide dans une bassine ; ajoutez l'oxide réduit en poudre fine, maintenez l'ébullition jusqu'à ce que l'oxide soit dissous, en ayant soin de remuer le mélange sans discontinuer avec une spatule de bois; lorsque, réduite par l'effet de l'évaporation, la liqueur marque trente degrés à l'aréomètre, retirez-la du feu, laissez refroidir et filtrez. Il reste sur le filtre un sel insoluble, qui est du malate de plomb.

On peut de même préparer ce sous-acétate avec dix-huit parties d'acétate de plomb cristallisé, trois parties d'oxide de plomb fondu, et vingt-huit parties d'eau distillée : le procédé à suivre est le même que celui indiqué ci-dessus.

Propriétés et usages. L'acétate de plomb liquide est très-utile dans la chirurgie vétérinaire, elle en fait un fréquent usage; on l'applique exclusivement à l'extérieur et toujours combiné à d'autres substances, pour atténuer les inflammations, sécher les plaies récentes et les ulcères. C'est un puissant répercutif, réfrigérant, résolutif et sicatif; on le fait entrer dans les collyres, les cataplasmes, les onguens, les lotions, etc. Il forme la base de l'eau végéto-minérale de Goulard, médicament très-employé. *Voyez* ces mots. L'acétate de plomb liquide, pris intérieurement, est, comme toutes les préparations de plomb, un poison.

ACIDE. On nomme acide tout corps solide, liquide ou gazeux, qui présente les caractères suivants : 1° une saveur aigre, âcre, plus ou moins caustique; 2° la

faculté d'altérer les couleurs bleues végétales et de les changer en rouge, excepté cependant l'indigo; 3° d'être plus ou moins soluble dans l'eau, dissolution qui s'opère tantôt avec absorption, tantôt avec dégagement de calorique; 4° de se combiner avec les substances salifiables, alcalines, terreuses et métalliques, et de former des sels par cette combinaison. Ces caractères appartiennent généralement à tous les acides : plusieurs en ont de particuliers, que nous ferons connaître dans les articles spéciaux consacrés aux divers acides employés dans la pratique vétérinaire.

L'acidité n'est point une propriété préexistante dans les corps qui concourent à former des acides, elle est le résultat de leur combinaison; mais ils ne la possèdent pas indépendamment les uns des autres, et en l'acquérant ils perdent leurs propriétés respectives.

La chimie, depuis Lavoisier, considérait l'un des corps qui entrent dans la composition des acides, comme le générateur de l'acidité, et l'autre comme la substance acidifiable: le premier étoit appelé principe acidifiant, le second radical ou base. Elle n'attribuait qu'à l'oxigène la propriété de rendre acides, en se combinant avec elles, les substances acidifiables, et dans la division générale des corps, il constituait, à lui seul, sous le nom de Comburant, une classe distincte; les autres étaient, par opposition, qualifiés de combustibles.

Cette théorie, généralement adoptée, est parvenue jusqu'à nous sans contradiction; mais des découvertes récentes ont fait naître des doutes, il a été constaté par de nombreuses expériences qu'il y avait des acides qui ne contenaient pas d'oxigène, et la question soumise

à un nouvel examen, il a été reconnu que ce qui avait été admis comme une vérité démontrée, n'était réellement qu'une hypothèse, dans laquelle on supposait, ce qui est manifestement impossible, qu'un corps peut communiquer à un autre des qualités ou propriétés physiques qui ne sont point en lui.

On explique aujourd'hui les phénomènes de l'acidité, et en général les effets de toutes les combinaisons chimiques, par les changemens qui s'opèrent dans les surfaces moléculaires des corps; principe simple, incontestable, évident, dont l'application paraît suffisante pour éclaircir toutes les difficultés.

Ce changement dans la théorie n'a point exigé de changement dans la manière pratique de considérer les acides, on a conservé les mêmes dénominations; le mot *acide* est toujours l'expression générique, commune à toutes les substances qui jouissent des propriétés acides; les substances acidifiées servent à distinguer les espèces, et les terminaisons en *eux* et en *ique*, à indiquer les degrés d'acidité: pour les acides non formés d'oxigène, on ajoute le nom du corps qui le remplace; ainsi on dit acide phosphoreux, acide phosphorique, acide hydro-chlorique, parce que ce dernier est composé d'hydrogène et de chlore; il en est de même pour tous les autres.

On peut diviser les acides d'après leur composition, comme il suit :

1°. Acides composés d'oxigène et d'un corps simple ; ils sont au nombre de vingt-cinq : les acides arsénieux, arsénique, borique, carbonique, chlorique, iodique, nitreux, nitrique, phosphoreux, phosphorique, sulfureux, sulfurique, etc.

2°. Acides composés d'oxigène et de deux corps simples, l'hydrogène et le carbone ; on en compte trente-huit : les acides acétique, benzoïque, butirique, camphorique, citrique, formique, lactique, gallique, malique, oléique, oxalique, quinique, sébacique, stricnique, subérique, tartarique, etc.

3°. Acides composés d'oxigène et de trois corps simples : l'azote, l'hydrogène et le carbone ; tels que les acides amniotique et urique.

4°. Acides composés d'hydrogène et d'un corps simple ; il y en a cinq : les acides hydriodique, hydro-chlorique, hydro-sulfurique, hydro-phtorique, hydro-tellurique.

5°. Acides composés d'hydrogène et de deux corps simples ; tel est l'acide hydro-cyanique.

6°. Acides composés de pthore et d'un corps simple, comme les acides phtoro-borique et phtoro-silicique.

7°. L'acide chloro-cyanique, composé de chlore, de carbone et d'azote.

Propriétés et usages. Plusieurs acides, lorsqu'ils sont dans un état de concentration, exercent sur le corps des animaux vivans une action si intense, qu'on les a rangés dans la classe des poisons les plus énergiques : appliqués sur la surface du corps, ils agissent comme scarotique, en détruisant les tissus de la peau; aussi on les emploie fréquemment pour établir des cautères, détruire certaines excroissances, tels que les poireaux, cerises, javars, etc., déterger quelques plaies de mauvais caractère, comme le crapeau du bœuf, le piétrin des moutons, etc. Etendus dans une petite quantité d'eau pour adoucir leur action trop corrosive, ces acides servent à composer des

lotions astrigentes et détersives contre les eaux aux jambes, et pour arrêter quelques hémorrhagies des vaisseaux capillaires. Les acides qui sont particulièrement employés à cet usage, sont les acides minéraux, comme plus énergiques par leur acidité et leurs astrictions, tels que les acides sulfurique, nitrique et muriatique. Pour l'usage intérieur, les acides qui appartiennent à la classe des végétaux servent plus ordinairement à préparer des boissons acidulées : à cet effet on les étend d'une quantité d'eau proportionnée au degré d'acidité pour en modérer l'action et la rendre supportable ; souvent même on l'associe au miel, pour qu'il lui serve de correctif. Ces sortes de boissons sont rafraîchissantes, humectantes, tempérantes, et dans quelques cas deviennent laxatives. La médecine les emploie pour calmer la soif trop vive, modérer la chaleur du corps et augmenter la sécrétion des urines. Ces sortes de boissons déterminent sur les organes de la déglutition un sentiment de fraîcheur qui semble se communiquer à toute l'économie animale. L'usage trop prolongé des acides altère aussi quelquefois l'organe de la digestion et détermine l'amaigrissement.

Les acides qui sont le plus généralement employés dans la médecine vétérinaire sont : les acides acétique, carbonique, sulfurique, nitrique, muriatique et muriatique oxigéné.

ACIDE ACÉTIQUE. Quoique cet acide soit généralement considéré comme un acide végétal, et qu'il soit composé, comme tous les acides de cette espèce, et dans les mêmes proportions, de carbone, d'oxigène

et d'hydrogène, il est constant que les substances animales et végétales, décomposées spontanément par la fermentation putride, par le feu ou par l'action des acides sulfurique, nitrique, etc., en fournissent plus ou moins abondamment. Il est, de tous les acides, le plus généralement répandu dans la nature; on l'obtient très-facilement par différens moyens artificiels : le bouillon, les gelées de viande, le lait, le petit-lait, etc., s'aigrissent naturellement; la distillation à feu nu des substances végétales, telles que le sucre, la gomme et autres corps muqueux, ainsi que les différentes espèces de bois, fournissent beaucoup d'acide acétique; mais il est étendu d'eau et sali par l'huile pyrogénée, dont il faut le débarrasser.

L'acide acétique concentré peut prendre le nom de vinaigre radical; en cet état il a une odeur vive et pénétrante: on l'obtient des acétates de plomb, de potasse et de soude, décomposés par l'action de l'acide sulfurique à l'aide de la distillation : celui que l'on retire des cristaux de cuivre, ou verdet cristallisé, distillé au feu de réverbère, sans intermède, jouit d'un degré de concentration qui le porte jusqu'à la causticité; cet acide n'est point employé dans la médecine vétérinaire.

L'acide acétique ou vinaigre, dont on fait le plus communément usage, est un produit naturel résultant de la fermentation des liqueurs vineuses, sucrées et alcooliques, telles que le vin, le cidre, la bierre, le poiré, etc.; et tout liquide qui contient de l'alcool, une matière végéto-animale ou du ferment, exposé au contact de l'air et à une chaleur de vingt-un à vingt-cinq degrés, passe promptement à la fermenta-

tion acéteuse et donne un vinaigre plus ou moins bon; les liqueurs vineuses sont celles qui fournissent le meilleur, et sa qualité dépend essentiellement du vin qui l'a produit.

L'acide acétique a une odeur aromatique assez agréable; sa saveur est aigre, piquante : il est liquide et volatil; il rougit les couleurs bleues végétales; combiné avec les bases alcalines et terreuses, il forme des sels, dont plusieurs sont déliquescens : il s'unit avec les oxides métalliques; avec l'oxide de plomb, il donne l'acétate de plomb liquide et l'acétate de plomb cristallisé; avec le cuivre, l'oxide de cuivre brut et l'acétate de cuivre.

Propriétés et usages. Le vinaigre, plus ou moins concentré, est d'un usage fréquent dans la médecine vétérinaire; on l'administre intérieurement comme tempérant, rafraîchissant, antiputride, antiseptique et légèrement tonique; il favorise la digestion, aiguillone l'appétit, augmente la sécrétion des urines. On le fait entrer dans les breuvages et les lavemens; on s'en sert pour aciduler les boissons. Combiné avec le miel, il devient un excellent béchique incisif. On en prépare le vinaigre distillé et le vinaigre radical, l'oximel simple et l'oximel scillitique. On l'emploie aussi avec succès pour modérer la trop grande violence des purgatifs, l'action narcotique de l'opium, et l'action vénéneuse des plantes de la famille des solanées.

A l'extérieur, le vinaigre est répercutif, résolutif et astringent; on le fait entrer dans les lotions et les cataplasmes: ses principes volatils et son odeur aromatique le rendent propre à faire des fumigations acides.

ACIDE ARSÉNIEUX et ACIDE ARSÉNIQUE. *Voyez* ARSÉNIC.

ACIDE CARBONIQUE. Gaz formé par la combinaison du carbone avec l'oxigène, dans les proportions de vingt-huit parties de carbone sur soixante-douze parties d'oxigène, selon Lavoisier. C'est l'acide le plus abondamment répandu dans la nature; il se dégage à l'état de gaz des corps organiques en fermentation; on le trouve presque pur dans différentes cavités et grottes souterraines, en dissolution dans l'eau, mêlé avec l'air atmosphérique dans la proportion d'un centième, et combiné avec un grand nombre d'oxides. Il forme la base d'un grand nombre d'eaux minérales acidules, et se dégage abondamment des fermentations vineuses et alcooliques. On l'obtient en décomposant les terres calcaires, marbres, pierres, craies, etc., par l'intermède de certains acides, particulièrement de l'acide sulfurique; on peut même, à cause de son peu d'affinité avec sa base, l'en séparer par la simple action du calorique.

L'eau, l'alcool et l'éther ont la propriété de se combiner avec l'acide carbonique; à l'aide de la pression et à une faible température, l'eau peut en dissoudre jusqu'à cinq fois son volume. Cette dissolution constitue l'acide carbonique liquide, substance fluide, incolore, d'une saveur aigrelette, d'une odeur légèrement piquante. Une faible chaleur la met promptement en ébullition et lui fait abandonner tout le gaz qu'elle contient.

Le gaz acide carbonique, auquel on avait donné autrefois les noms d'*air fixe*, d'*acide crayeux*, d'*acide*

aérien, n'est propre ni à la respiration, ni à la végétation, ni à la combustion; il asphixie les animaux, éteint les bougies, rougit les couleurs bleues végétales faibles, précipite l'eau de chaux. Il n'a pas d'action sur l'air atmosphérique non plus que sur le gaz oxigène; il résiste à la plus forte chaleur, il n'est décomposé à froid par aucun corps combustible. L'hydrogène et le carbone sont les seuls qui puissent le décomposer à une très-haute température. Ce gaz forme, par sa combinaison avec les bases salifiables, une si grande quantité de carbonate, qu'on peut le considérer comme partie constituante de la presque totalité du globe terrestre.

Propriétés et usages. Le gaz acide carbonique dissous dans l'eau, est rafraîchissant, diurétique et antiputride; il excite en même temps les organes digestifs. Cet acide pourrait être plus généralement employé.

ACIDE LIGNIQUE ou PYROLIGNEUX. *Voyez* ACIDE ACÉTIQUE.

ACIDE MARIN. *Voyez* ACIDE MURIATIQUE.

ACIDE MURIATIQUE LIQUIDE (*Acide hydrochlorique*). Avant la découverte du chlore, cet acide n'ayant pas été décomposé, et sa base étant par conséquent inconnue, on n'avait pas pu déterminer son nom d'après les principes généraux de la nomenclature chimique; on lui donna d'abord ceux d'acide marin, d'esprit de sel, qui rappelaient la substance qui le fournit; d'autres considérations le firent appeler de-

puis acide muriatique, et postérieurement acide hydro-muriatique. La difficulté n'existe plus aujourd'hui : il est constant que cet acide est le résultat d'une combinaison de parties égales de chlore et d'hydrogène, et dès-lors il doit prendre le nom composé des deux substances qui le constituent, l'hydrogène et le chlore, *hydro-chlorique.*

L'acide hydro-chlorique est un gaz qui n'existe point libre dans la nature, et qu'il faut dégager de ses combinaisons; on le retire le plus ordinairement du muriate de soude (sel marin), en décomposant cette substance par l'intermède de la terre argileuse ou par l'action de l'acide sulfurique. Voici la manière de procéder :

On prend six parties de muriate de soude desséché, cinq parties d'acide sulfurique concentré à soixante-six degrés, auquel on ajoute une partie d'eau. Les quantités proportionnelles de ces substances doivent être réglées au poids.

Après avoir introduit le muriate dans une cornue de verre tubulée à laquelle on adapte une allonge, un ballon à deux tubulures et la suite de l'appareil de Woulf, on distribue six parties d'eau distillée dans les flacons : une partie dans le premier, quatre dans le deuxième, et une dans le troisième. La distillation se fait au bain de sable : par la tubulure de la cornue, à l'aide d'un entonnoir de verre, on verse l'acide sulfurique, par intervalles et par petites portions, pour ne pas dégager une trop grande quantité de gaz à la fois et prévenir l'engorgement des vaisseaux.

La décomposition du muriate s'opère immédiatement; le gaz acide hydro-chlorique se dégage, tra-

verse l'appareil, et va se condenser dans l'eau des flacons; l'acide sulfurique étant versé en totalité, on maintient la distillation par le calorique jusqu'à la fin de l'opération.

Après la distillation, on trouve dans la cornue une substance saline, qui est du sulfate de deutoxide de sodium (sel de Glauber), qu'on peut faire cristalliser après l'avoir dissous dans l'eau et filtré.

Si, dans l'opération que nous venons de détailler, on ajoute au muriate de soude une terre bolaire et de l'eau, la décomposition est plus lente, plus difficile, il faut la seconder par le calorique. C'est le procédé qu'on employait dans les manufactures en grand; on décomposait le muriate de soude par l'intermède de la terre argileuse, dans des appareils qu'on appelle *galères*.

L'acide hydro-chlorique, dans son état de pureté, considéré en l'état de gaz, est sans couleur, d'une saveur âcre, d'une odeur vive et pénétrante. Il excite la toux, tue les animaux qui le respirent; il rougit la teinture de tournesol, n'est point propre à la combustion, se dissout dans l'eau, dont il augmente le volume; se condense, sans changer d'état, à un froid de cinquante degrés; n'est altérable ni par la chaleur, ni par l'oxigène, et n'a aucune action sur les corps combustibles simples non métalliques. Condensé dans l'eau, il constitue l'acide muriatique liquide. C'est dans cet état qu'on en fait usage; il est ordinairement jaune, transparent, et laisse échapper des vapeurs blanchâtres. Combiné dans la proportion d'un à deux avec l'acide nitrique, il forme l'acide nitro-hydrochlorique (eau régale des anciens (. Le mélange de-

vient rouge, verdâtre ; il y a effervescence, formation d'eau, et dégagement de vapeurs, de chlore et d'azote. Mêlé avec l'alcool, il produit l'acide muriatique alcoolisé. De son union avec les bases salifiables résultent plusieurs sels dits *muriates*, qui, presque tous, sont déliquescens. Il peut être employé comme l'acide nitrique dans le traitement du piétrin des moutons et dans les fumigations. *Voyez* ce mot.

ACIDE MURIATIQUE OXIGÉNÉ (*Chlore*). On croyait que ce gaz était produit par la combinaison de l'acide muriatique avec l'oxigène ; mais plusieurs chimistes français ont reconnu qu'il ne contenait point d'oxigène, et que dans l'état actuel de nos connaissances il devait être considéré comme une substance simple. M. Davy, en adoptant cette opinion, a proposé de lui donner le nom de Chlore, qui indique son véritable caractère ; c'est ainsi qu'on l'appelle généralement aujourd'hui.

Le chlore est un gaz permanent, c'est-à-dire une substance présumée simple. Il est le seul de tous les gaz qui soit coloré en jaune verdâtre. Il a une saveur forte, suffocante et délétère ; son odeur participe des mêmes qualités, et n'est pas moins dangereuse dans ses effets : il agit particulièrement sur les membranes muqueuses, et plus spécialement encore sur celles du pharynx ; il cause un sentiment de strangulation ; il suffoque, il resserre la poitrine. La plupart des animaux ne peuvent résister à son action. Combiné avec l'oxigène, il produit deux acides, l'acide chloreux et l'acide chlorique.

Le chlore n'existe point à nu dans la nature, et en

le dégageant de ses combinaisons, on ne l'obtient qu'en état de gaz. On profite, pour opérer le dégagement, de la propriété dont jouit l'oxide de manganèse, de céder de son oxigène aux différens corps combustibles; il suffit, pour cela, de mettre une partie de peroxide de manganèse, réduite en poudre, et cinq parties d'acide muriatique liquide, dans un matras de verre ou tout autre vaisseau propre à dégager ce gaz.

Ce mode exige peu d'appareil; mais il ne peut servir que pour de simples expériences, lorsqu'il ne s'agit que de reconnaître ou de constater des aperçus, soit pour s'instruire, soit pour vérifier. Si on a besoin de saturer une masse d'eau plus ou moins considérable, pour un usage quelconque, il faut employer d'autres moyens. Voici la manière de pratiquer l'opération plus en grand :

Introduisez dans une cornue de verre tubulée huit parties de muriate de soude (sel marin), et deux parties de peroxide de manganèse. Disposez l'appareil de Woulf et mettez dans les deux premiers flacons dix parties d'eau; ajoutez au mélange six parties d'acide sulfurique concentré, étendu dans deux parties d'eau, que vous verserez graduellement par la tubulure; après le versement, continuez la distillation à l'aide d'un feu modéré, jusqu'à ce qu'il ne passe plus de gaz. On peut, dans cette opération, saturer environ deux cent cinquante à trois cents parties d'eau, si on a le soin de renouveler l'eau des flacons à mesure qu'elle se trouve saturée. Le chlore jouit de la propriété de neutraliser les miasmes putrides. On l'emploie pour purifier l'air vicié des écuries, des étables et des ber-

geries. *Voyez* Fumigation. Il détruit les couleurs végétales et animales, même celle de l'encre. Sa combinaison avec diverses substances fournit des chlorures dont plusieurs sont employés dans la médecine vétérinaire.

ACIDE NITREUX. Il est formé des mêmes principes que l'acide nitrique, mais dans des proportions différentes; et comme l'indique sa terminaison, il contient moins d'oxigène. Il est composé de deux cents parties, en volume, de cette dernière substance, et de cent parties d'azote.

On prépare cet acide en distillant à froid de l'acide nitrique sur de la limaille de cuivre; on fait passer le gaz qui s'en dégage, à travers ce même acide qui est contenu dans un des flacons qui composent l'appareil de Woulf, ce qui le convertit en acide nitreux.

Cet acide n'est point employé comme médicament.

ACIDE NITRIQUE. L'azote est le radical de cet acide; il ne se trouve point à nu dans la nature, il faut le dégager de ses combinaisons. On le retire principalement du nitrate de potasse, qu'on décompose par l'intermède des terres argileuses ou de l'acide sulfurique. Le procédé, tant dans les manufactures en grand que dans les laboratoires, est le même que celui indiqué pour l'acide muriatique. On ne l'a point encore obtenu privé d'eau.

L'acide nitrique est liquide, incolore, transparent, d'une odeur forte et désagréable; il laisse échapper des vapeurs blanches caustiques. Il tient souvent en

dissolution de l'acide nitreux, qui lui donne une couleur jaunâtre, un peu d'acide muriatique, et même de l'acide sulfurique; on le purifie en y mêlant quelques gouttes de la dissolution du nitrate d'argent, ou en le distillant sur du nitrate de potasse. L'acide nitrique du commerce, appelé communément *eau forte, esprit de nitre*, n'est que de l'acide nitrique faible. Etendu dans une plus grande quantité d'eau, il forme l'eau seconde.

L'acide nitrique, d'après MM. Gay-Lussac et Davy, est un composé de deux cent cinquante parties d'oxigène et cent d'azote : c'est un des plus violens poisons; il tache la peau en jaune et désorganise presque subitement l'épiderme. Une chaleur de cent cinquante degrés le vaporise sans l'altérer. La chaleur rouge le décompose. Il est également susceptible d'être décomposé par les différens corps combustibles simples non métalliques, excepté l'azote : il n'a d'action ni sur le gaz oxigène, ni sur l'air; mais il agit fortement sur le bois et sur le charbon, plus fortement encore sur le phosphore, moins vivement sur le soufre. De tous les métaux, l'or, le platine, l'osmium et l'iridium, sont les seuls qu'il n'attaque point. Il cède avec une grande facilité son oxigène.

Pour l'usage médicinal et pharmaceutique, il faut choisir l'acide nitrique pur, marquant trente-cinq à trente-six degrés au pèse-acide de Beaumé. En cet état il dissout le mercure à parties égales. La chimie l'emploie comme réactif; c'est un des plus utiles et des plus puissans dont elle puisse faire usage.

Il sert, en pharmacie, à une infinité de préparations. Son union avec les bases salifiables produit un

grand nombre de sels, qu'on appelle *nitrates*. La médecine l'applique extérieurement comme rubéfiant et escarrotique. Quelques praticiens l'administrent avec succès, pour guérir le piétrin des moutons. Il est moins efficace que l'acide muriatique oxigéné pour désinfecter l'air et neutraliser les virus et miasmes contagieux. Il est employé comme caustique pour établir des cautères, détruire certaines excroissances et callosités, comme poireaux, crapauds, cors, cerises, etc. Etendu dans une grande quantité d'eau, il est diurétique et moins astringent que l'acide sulfurique.

ACIDE NITRIQUE ALCOOLISÉ (*Alcool nitrique dulcifié*). Combinaison immédiate d'une partie d'acide nitrique avec deux parties d'alcool.

Pr. Acide nitrique pur à 35 degrés. . . 4 part.
Alcool à 36 degrés. 8

Versez l'acide peu à peu sur l'alcool, dans un vaisseau de verre ou ballon; agitez le mélange sans interruption: il acquiert en vieillissant une odeur nitreuse, éthérée; il ne faut s'en servir qu'un mois après qu'il a été préparé.

L'alcool nitrique est peu en usage dans la médecine vétérinaire. Je crois cependant devoir l'indiquer comme un médicament utile contre les coliques venteuses, les indigestions, les inflammations et rétentions d'urine; il est carminatif, bon diurétique, calmant et antiputride. On peut l'administrer au cheval à la dose d'une once à une once et demie, et de deux onces au bœuf, dans les breuvages appro-

priés à la maladie. On l'emploie aussi pour aciduler les boissons.

ACIDE SULFUREUX. Le soufre se combine avec l'oxigène dans des proportions différentes, et se convertit, suivant le degré d'oxigénation, en acide faible et en acide puissant, ou, pour parler le langage de la chimie, en acide sulfureux et acide sulfurique. L'acide sulfureux est donc le résultat d'un premier degré d'oxigénation du soufre, qui en est le radical. On peut l'obtenir directement par la combustion lente du soufre sous une cloche de verre; mais le procédé le plus simple et le plus économique consiste à décomposer l'acide sulfurique par l'intermède du charbon, du sucre, de la gomme, du mercure, etc., à l'aide du calorique, et dans l'appareil de Woulf.

Le gaz acide sulfurique ayant beaucoup d'affinité avec l'eau, ce fluide s'en sature et forme l'acide sulfureux liquide.

L'acide sulfureux est un gaz permanent; sa saveur est forte et désagréable: son odeur pénétrante, semblable à celle du soufre qui brûle: il tue les insectes, irrite les membranes muqueuses, provoque la toux, resserre la poitrine et suffoque bientôt les animaux qui le respirent. Cet acide est peu en usage dans la médecine vétérinaire, on ne l'emploie que pour les fumigations. Il pourrait cependant devenir plus utile comme médicament actif. C'est aux praticiens à déterminer par des expériences ses propriétés curatives.

ACIDE SULFURIQUE, Les anciens chimistes lui

avaient donné le nom d'*acide vitriolique*, d'*huile de vitriol*, parce qu'ils le retiraient par la distillation des vitriols ou sulfates métalliques, et parce que, lorsqu'il est concentré, il est de consistance oléagineuse: de tous les acides, c'est celui que la chimie emploie le plus souvent comme réactif; la consommation qu'on en fait aujourd'hui dans les arts est immense; aussi on a singulièrement perfectionné les procédés par lesquels on l'obtient. On le compose de toutes pièces dans de nombreuses manufactures; le soufre en est le radical, et l'oxigène le principe acidifiant: le mode de fabrication le plus usité consiste à brûler un mélange, composé de huit parties de soufre et d'une partie de nitrate de potasse; l'opération se pratique dans des chambres doublées de lames de plomb : la dimension de ces chambres est plus ou moins grande, le sol en est légèrement incliné; le mélange est placé sur une plaque de fonte à rebords, on y met le feu après avoir couvert d'eau le plancher inférieur, et l'on ferme la porte. Pendant la combustion, il se dégage de l'acide sulfureux en abondance, qui, en se combinant avec l'oxigène de l'acide nitrique et celui de l'air qu'on laisse introduire momentanément dans la chambre, est converti en acide sulfurique. Quelques issues pratiquées convenablement laissent échapper l'azote et une portion de gaz nitreux ou deuto-oxide d'azote provenant de la décomposition de l'acide nitrique; on fait brûler de nouveaux mélanges semblables au premier et de la même manière, jusqu'à ce que l'acide uni à l'eau qui couvre le plancher de la chambre marque quarante à cinquante degrés à l'aréomètre de Beaumé.

En cet état, l'acide sulfurique n'est ni assez pur ni assez concentré pour être employé, soit dans les manufactures, soit dans les laboratoires; il contient de l'acide sulfureux, de l'acide nitrique, du nitrate de plomb et une surabondance d'eau; on le dégage de ces corps étrangers, et on lui enlève la majeure partie de l'eau, en le faisant chauffer d'abord dans des chaudières de plomb et ensuite dans des cornues de verre: il faut qu'il soit parvenu à soixante-six degrés pour être propre aux différens usages auxquels il est destiné; et même pour certaines opérations chimiques on le soumet à une dernière rectification.

L'acide sulfurique portant soixante-six degrés est liquide, incolore, transparent, sans odeur, très-acide et corrosif, pesant presque le double de l'eau ordinaire; en coulant, il forme, comme l'huile, des stries ou longs filets: il attire l'humidité de l'air, rougit la teinture de tournesol, désorganise lès matières animales et végétales, et les noircit. Un froid de dix à douze degrés le congèle; une chaleur de deux cents degrés le volatilise, il se décompose à une chaleur supérieure.

Les corps combustibles simples non métalliques n'ont point d'action sur l'acide sulfurique à la température ordinaire; à une température élevée, tous, excepté l'azote, le décomposent. Chauffé au degré d'ébullition, il oxide et dissout le mercure, l'argent, le fer et le zinc. Ces métaux lui enlèvent une portion de son oxigène, et le réduisent à l'état d'acide sulfureux; il n'attaque les autres métaux que lorsqu'ils ont été préalablement oxidés.

L'acide sulfurique est composé, d'après M. Gay-

Lussac, de cent parties en poids de soufre et cent trente-huit d'oxigène, abstraction faite de l'eau, qui y existe dans la proportion environ d'un cinquième; il se combine avec ce fluide en toute proportion et avec une grande avidité; il y a production de calorique au-dessus de la chaleur de l'eau bouillante. On peut le ramener à l'état de soufre en le privant de son oxigène, par l'intermède du carbone. De son union avec les bases salifiables résultent un grand nombre de sels neutres et acides, que l'on nomme sulfates. Il est extrêmement utile aux arts et à la chimie; il fait la base de l'acide sulfurique aqueux, de l'acide sulfurique alcoolisé, et sert à la préparation de l'éther sulfurique. La médecine l'administre aussi en nature comme médicament; appliqué à l'extérieur, il est rubéfiant, escarrotique; il sert à aciduler les gargarismes et à composer des boissons rafraîchissantes; il est astringent, convient dans les catharres chroniques, les hémorrhagies passives du conduit alimentaire. *Voyez* Acide, *Propriétés et usages.*

ACIDE SULFURIQUE ALCOOLISÉ ou EAU DE RABEL. Combinaison immédiate de l'acide sulfurique avec l'*alcool.*

Pr.	Acide sulfurique à 66 degrés. . . .	5 part.
	Alcool à 36 degrés.	12

Mettez l'alcool dans un matras ou ballon de verre; versez l'acide sulfurique par petites portions; agitez chaque fois le mélange. Il faut opérer dans un vaisseau ouvert, pour éviter la fracture. Au moment où le mélange s'opère, il y a émission de calorique; il

s'en dégage des vapeurs aqûeuses, et le fluide acquiert une odeur éthérée. Après qu'il est refroidi, on l'enferme dans un flacon bien bouché. L'*alcool* sulfurique, en cet état, est blanc; on le colore avec l'écorce de racine d'orcanette, ou avec la cochenille, si on veut lui donner la couleur rouge.

Propriétés et usages. L'alcool sulfurique, qu'on pourrait nommer aussi *alcool sulfurique dulcifié*, administré intérieurement, est astringent, tempérant et antiputride. On le donne aux animaux dans les breuvages ou les boissons, jusqu'à acidité supportable. Extérieurement il est styptique, détersif; il produit de bons effets dans les hémorrhagies passives. Il guérit en peu de temps le piétrin des moutons, maladie contagieuse et très-commune dans certains cantons.

ACIDE SULFURIQUE AQUEUX. C'est un simple mélange de deux parties d'eau distillée, avec une partie d'acide sulfurique. On met l'eau dans un matras, on verse peu à peu l'acide en remuant continuellement. Lorsque le mélange est refroidi, on le renferme dans un flacon.

Pendant la mixtion il y a dégagement de calorique, et le mélange acquiert une température uniforme. L'acide sulfurique aqueux, appelé communément *esprit de vitriol*, est employé intérieurement comme rafraîchissant, tonique, altérant, diurétique, antiputride et astringent. Il est préférable à l'acide acétique (vinaigre), pour aciduler les boissons ou breuvages; on en met jusqu'à une acidité supportable pour la dégustation.

ACIDE VITRIOLIQUE. *Voyez* Acide sulfurique.

ACIDIFICATION. Opération naturelle ou artificielle, par laquelle une substance combustible, simple ou composée, acquiert, en se combinant avec un corps comburant, la propriété de se transformer en acide. Par exemple, lorsque le vin, le cidre ou toute autre liqueur alcoolique, passent à la fermentation acide pour former de l'acide acétique, c'est une acidification. Tous les corps combustibles n'ayant pas la faculté de se combiner avec un corps comburant dans des proportions convenables pour former des acides, on les divise en deux classes : substances acidifiables, substances non acidifiables. Les substances acidifiées sont appelées *bases* ou *radicaux* des acides, et leur nom, ajouté au mot *acide*, sert à indiquer l'espèce d'acide que chacune concourt à former. Ainsi les acides sulfurique, carbonique, phosphorique, sont ceux qui ont pour base ou radical le soufre, le carbone, le phosphore. La même règle s'applique à tous les acides.

ACORE ODORANT. *Acorus calamus, Acorus verus, sive Calamus aromaticus officinarum*, Linné, classe 6 de l'hexandrie monogynie ; Juss., famille des joncs.

Caractères génériques. Fleurs très-serrées le long d'un épi cylindrique placé sur le côté de la tige; six étamines et un ovaire oblong, auquel succèdent des capsules à trois angles et à trois loges.

Caractères spécifiques. Les feuilles sont droites, et s'engaînent par le côté, comme celles d'iris : les fleurs

naissent sur un chaton moins élevé que les feuilles; elles sont composées d'un calice périgone, à six pièces courtes et persistantes, six étamines plus longues que le calice; l'ovaire change en une capsule obtuse à trois loges monospermes.

On trouve cette plante dans les fossés et sur le bord des eaux, en Belgique, en Alsace, en Bresse et dans le Piémont. Elle est vivace et fleurit à l'entrée de l'été. Ses feuilles, froissées entre les mains, exhalent une odeur agréable. Une variété de cette plante croît dans les Indes orientales; mais on ne trouve plus aujourd'hui de cette racine dans le commerce.

Partie employée : la racine. Elle est grosse comme le doigt, très-longue, cylindrique, noueuse, genouillée, spongieuse, un peu plus aplatie lorsqu'elle est sèche, offrant beaucoup d'enfoncement à la surface, garnie de petits filamens, de couleur brunâtre au dehors, rosée au dedans; son odeur est fade, sa saveur âcre et amère. Elle fournit à l'analyse chimique une huile volatile légère, de la gomme, une matière extractive, de la résine et beaucoup de ligneux.

Propriétés. Excitante, stomachique, cordiale et céphalique.

Mode d'administration. En poudre, à la dose de deux à trois onces, dans le son ou dans le miel, en forme d'opiat et en mastigadour. Elle fait partie de la thériaque, de la poudre cordiale et de plusieurs autres préparations officinales.

ADOUCISSANT. L'acception de ce terme est la même en médecine et en pharmacie que dans le langage ordinaire. C'est le nom collectif qu'on donne

aux différens médicamens et alimens dont la propriété principale ; la propriété la plus éminente, est d'apaiser les douleurs, de calmer les irritations ; on l'emploie également pour indiquer la qualité, l'action ou l'effet. On dit les *adoucissans ;* et en parlant d'une substance en particulier : elle est adoucissante, son application adoucit, elle adoucit.

Les adoucissans diffèrent peu des béchiques, des émolliens, des pectoraux, des calmans ; leur action et leurs effets sont de même nature. Il serait difficile, et on peut dire impossible, de reconnaître les caractères qui les distinguent : aussi on les considère généralement comme analogues, et on les comprend tous dans une seule classe.

Les substances gommeuses, sucrées, amylacées, grasses, huileuses, jouissent de la propriété adoucissante : la gomme arabique, la graine de lin et sa farine, la râcine de guimauve, le sucre, le miel, l'huile d'olives et d'amandes douces, celle de pavots, l'axonge ou graisse, le lait, le blanc de baleine, etc., sont celles dont on fait le plus communément usage en médecine ; on les administre tantôt seules, tantôt combinées avec d'autres, soit pour donner plus de force à leurs principes, soit pour en rendre l'application plus facile : on en compose des breuvages, des boissons, des opiats, des cataplasmes, des linimens, des onguens, des pommades, etc. L'eau et le miel en sont le véhicule le plus ordinaire.

AFFINITÉ. La matière est un composé de parties qui, par leur subtilité, échappent à nos sens ; on les appelle *molécules* ou *principes élémentaires.* Ces mo-

lécules ont une tendance réciproque à se réunir et à former, par leur accumulation, des corps ou masses plus ou moins considérables. Les chimistes donnent le nom d'*affinité* ou d'*attraction* à cette force ou puissance qui attire les principes élémentaires les uns vers les autres, et retient dans l'état d'union ceux qui sont déjà combinés. Mais ces principes sont de même nature ou de nature différente ; de là résultent deux sortes d'affinité : celle qui s'exerce entre des molécules de même nature est nommée *affinité* ou *attraction d'agrégation;* on désigne par le nom d'*affinité* ou d'*attraction de composition*, celle qui rapproche et combine les molécules de nature différente. Deux gouttes d'eau mises en contact se confondent l'une dans l'autre, et constituent un seul et même corps ; mais ce corps n'a point changé de nature, il n'a perdu ni le caractère ni la force des deux corps primitifs dont il est composé ; il conserve les mêmes propriétés et n'en acquiert pas de nouvelles ; il y a seulement augmentation de volume : c'est une *attraction d'agrégation.* Si vous réunissez au contraire du soufre et du mercure, vous aurez un corps nouveau, le cinabre, qui ne sera ni du soufre ni du mercure, qui même ne participera point des propriétés particulières à chacune de ces substances : c'est une *attraction* ou *affinité de composition.*

On peut dire que les affinités constituent la science chimique. C'est à raison des affinités que s'opèrent toutes compositions et décompositions. Celui qui travaille sans les connaître marche en aveugle ; les résultats qu'il obtient sont l'effet du hasard ; il ne peut ni se rendre compte des moyens, ni en déduire des

conséquences certaines. Mais cette partie de la science est trop vaste pour que nous entrions dans le détail des principes qui y ont du rapport. Ceux qui désirent l'approfondir doivent consulter les ouvrages des savans qui l'ont traitée dans toute son étendue.

AGARIC (*Agaricus*). Genre de champignon dont les espèces sont très-variées ; ce sont des excroissances fongueuses et mucilagineuses attachées par le côté sur le tronc et les grosses branches des vieux arbres, où ils prennent naissance et font leur accroissement. Linné a compris les agarics dans sa criptogamie; famille des champignons de Jussieu, et des apétales sans fleurs ni fruits, de Tournefort.

L'agaric blanc, fort en usage chez les anciens, se récolte en France, dans les Alpes, sur le larix ou mélèze; mais on a toujours préféré celui que l'on récolte dans le levant. Il est en morceaux plus ou moins ronds, de grosseur variable, d'un blanc sale, tirant sur le jaune à son intérieur, dur et friable dans sa cassure; la saveur de l'agaric est douce d'abord, puis amère, âcre et nauséabonde. Celui qui est le plus léger et le plus blanc doit être préféré pour l'usage médical; c'est un purgatif drastique : il est rarement employé aujourd'hui par les praticiens.

L'agaric de chêne (*Boletus igniarius*, *Agaricus quercûs*) est celui qui croît sur le tronc des vieux chênes, des noyers et des peupliers; il est souvent en gros morceaux épais, attachés par le côté, d'une consistance molasse et fibreuse; sa couleur est tanée et obscure. Ce fungus, avant d'être employé, subit différentes préparations : on le fait d'abord dégorger

dans l'eau, après on le fend ou on le coupe par tranches, on le bat fortement et longtemps sur un billot avec un maillet de bois pour l'étendre; cette opération lui donne de la souplesse et le rend doux au toucher.

Propriétés et usages. L'agaric de chêne, ainsi préparé, trempé dans une dissolution de poudre à fusil, forme ce qu'on appelle vulgairement amadou. La chirurgie l'emploie comme styptique, pour arrêter les hémorrhagies : appliqué immédiatement sur l'orifice d'une artère ou d'un vaisseau ouvert, et comprimé par un bandage, il les contracte et les force à se resserrer.

Dans plusieurs cas on trempe l'agaric dans l'alcool de Rabel ou dans une dissolution de sulfate d'alumine, ce qui, en augmentant sa stypticité, donne plus d'énergie à son action.

AIR ATMOSPHÉRIQUE. L'air a été pendant longtemps considéré comme un corps simple, un principe élémentaire. La chimie moderne a démontré qu'il était formé de deux substances principales (le gaz oxigène et le gaz azote) combinées dans la proportion de vingt-une parties du premier et soixante-dix-neuf parties du second, d'un atôme de gaz acide carbonique et d'une quantité d'eau en vapeur qui est variable, indépendamment du calorique et de la lumière.

On avait cru d'abord que des causes locales devaient nécessairement produire quelque variation dans les rapports entre les principes constitutifs; mais de nombreuses expériences comparatives, faites sur de l'air puisé dans des contrées plus ou moins

éloignées les unes des autres, et dans des régions plus ou moins élevées, ont prouvé l'erreur de cette opinion. Il est constaté, d'après ces expériences, citées par MM. Thénard et Sirey, que les proportions sont toujours les mêmes; que les variations, s'il en existe, ne sont point ou presque point sensibles. L'eau qu'on trouve mêlée avec l'air, n'en fait pas partie intégrante, son union n'est qu'accidentelle. Quelques substances avides d'oxigène ont la propriété de décomposer l'air atmosphérique : le phosphore et le gaz hydrogène jouissent de cette faculté.

L'air atmosphérique, lorsqu'il est en petite masse, est transparent, invisible, sans odeur, sans saveur, pesant, compressible, dilatable, élastique, extrêmement mobile, facilement pénétrable et très-subtil : il ne peut cependant traverser certains corps que traversent le calorique, la lumière, l'eau, et même d'autres fluides plus grossiers. On évalue à seize lieues l'épaisseur de la couche d'air qui environne la terre, ce qu'on appelle l'atmosphère. Le briquet pneumatique prouve évidemment que l'air est élastique et compressible.

L'air est, de tous les gaz, le plus abondant et le plus répandu; son action est immense, il participe à tous les phénomènes de la nature; ses propriétés et son influence, relativement à l'existence des corps, sont aussi intéressantes que variées. Le sujet est beau, mais vaste; le plan que nous avons adopté ne nous permet pas de le traiter. Il nous suffira d'ajouter que l'air est indispensable à la respiration, à la végétation et à la combustion. Sans air, les animaux et les végétaux ne peuvent exister en l'état de vie, et

les corps combustibles ne brûlent point. Les Anciens donnaient le nom d'*air* à tous les fluides aériformes; aujourd'hui que la nature de ces fluides est mieux connue, on les désigne par le nom de *gaz* : gaz acide carbonique, gaz azote, gaz oxigène, etc.

On appelle air vicié ou gâté celui dans lequel se trouvent mêlés accidentellement des gaz ou émanations putrides, qui, en altérant sa pureté, nuisent à la santé des animaux qui le respirent. On neutralise, on détruit ces corps étrangers par des moyens physiques et chimiques, dont l'emploi est aussi simple qu'utile; le premier consiste à établir des dispositions locales propres à renouveler l'air à volonté. Pour le second, *voyez* FUMIGATION.

ALAMBIC. Vaisseau destiné à distiller les liqueurs et à obtenir les principes volatils de certaines substances, particulièrement des végétaux. Il y en a de plusieurs espèces. L'alambic de cuivre est celui dont on fait le plus d'usage; on s'en sert dans tous les cas où les principes qu'on doit retirer n'ayant pas d'action sensible sur le métal, sont susceptibles de se volatiliser à un degré égal ou peu au-dessous de celui de l'eau bouillante. Il est composé de quatre pièces: la cucurbite, le chapiteau, le serpentin, le bain-marie. La première est ordinairement en cuivre étamé à son intérieur; les trois autres sont en étain.

La cucurbite est une chaudière cylindrique dans laquelle on met les matières à distiller, et qui reçoit l'action immédiate du feu; la partie supérieure, un peu évasée, forme un petit bourrelet appelé le bouillon, surmonté d'uu dord circulaire ou collet; elle

s'adapte à l'ouverture du fourneau, et s'y enfonce jusqu'au bourrelet. On introduit de l'eau ou autre liquide sans interrompre la distillation, au moyen d'un tuyau fixé au-dessous du collet. Pendant l'opération on tient cette ouverture fermée avec un bouchon de liége.

La forme du chapiteau est celle d'une calotte ou voûte surbaissée; il recouvre la cucurbite et s'ajuste très-exactement dans son collet. Un grand tuyau incliné qui sort du chapiteau, faisant avec le corps de l'alambic un angle d'environ soixante degrés, communique avec le serpentin et se lie à son bec supérieur.

Cette troisième pièce (le serpentin) n'est qu'un tuyau d'étain disposé en spirale; elle est établie à côté de l'alambic, dans une cuve pleine d'eau fraîche; on place sous son bec inférieur un ballon ou récipient.

C'est dans ce récipient que viennent se réunir les produits de la distillation. Le calorique les élève en vapeurs dans le chapiteau, ils retombent dans la rigole ou sont poussés vers le tuyau de communication, d'où ils passent dans le serpentin; pendant leur circulation, l'eau qui l'entoure les rafraîchit, les condense et les réduit à l'état fluide.

Cette distillation est celle qu'on nomme *à feu nu;* mais plusieurs matières doivent être distillées au bain-marie, ce qui donne lieu à faire usage de la quatrième partie. C'est un vaisseau exactement cylindrique, d'un diamètre moindre que celui de la cucurbite; on y met les matières à distiller. Ce vaisseau ne change rien aux dispositions de l'appareil, il plonge dans l'eau que contient la cucurbite, et porte uniquement sur

son collet par un rebord extérieur; il a lui-même un collet d'égale dimension, pour recevoir le chapiteau. Il n'y a aucune différence dans la manière d'opérer.

Les vapeurs, passant de l'alambic dans le serpentin, échauffent l'eau contenue dans la cuve, en commençant par la partie supérieure; il faut qu'elle soit renouvelée et entretenue dans l'état de fraîcheur convenable pour les condenser. Ce renouvellement peut se faire de plusieurs manières; la plus commode consiste à adapter à la partie extérieure de la cuve un tube qui, recevant de l'eau froide d'un réservoir plus élevé, l'introduit dans sa partie inférieure. L'eau chaude remonte et coule au dehors par un petit conduit disposé à cet effet; il s'opère ainsi un renouvellement successif et continuel, sans qu'il soit besoin de suspendre la distillation : on appelle ce mécanisme un *trop-plein*.

ALCALI ou ALKALI. Les alcalis étaient considérés par les chimistes comme des corps simples, et on ne comprenait sous ce nom collectif que trois différentes substances, l'ammoniaque, la soude, la potasse; mais M. Berthollet est parvenu à les décomposer : il a reconnu que l'ammoniaque était une combinaison d'azote et d'hydrogène. M. Dawy a dégagé, de la potasse et de la soude, deux métaux, qu'il a appelés, l'un potassium et l'autre sodium. Ces découvertes ont rendu incomplète et inexacte l'ancienne théorie sur les alcalis. Les caractères généraux qui servaient à les distinguer, n'avaient plus de spécialité. Le principe alcalin existait dans plusieurs autres substances, il a fallu le dé

terminer, et admettre au nombre des alcalis toutes celles qui le contenaient. Aujourd'hui on donne le nom d'alcali aux diverses substances composées solides, liquides, gazeuses, végétales et minérales, qui ont la propriété de verdir le sirop de violette et de rougir la couleur jaune du curcuma; qui, ayant une grande tendance à s'unir avec les acides, en détruisent en tout ou en partie les caractères, et forment différens sels.

Les alcalis ont une saveur urineuse, âcre, caustique; ils sont solubles dans l'eau froide. Ceux de potasse, de soude, servent à préparer la pierre à cautère; on les emploie, ainsi que l'ammoniaque, comme des caustiques. Ils exercent sur les tissus animaux une action plus ou moins énergique; ils les désorganisent et les détruisent pour la plupart: combinés avec les huiles, les graisses et les résines, ils forment des savons.

La soude et la potasse qu'on trouve dans le commerce, ne sont que des sous-carbonates alcalins; ils contiennent de l'acide carbonique et des sels dont il faut les dégager pour avoir des alcalis purs. Nous ne parlerons dans cet ouvrage que des alcalis dont la médecine vétérinaire fait usage, l'ammoniaque, la soude, la potasse. *Voyez* ces mots.

ALCALI CAUSTIQUE. *Voyez* Potasse caustique ou Pierre a cautère.

ALCALI MINÉRAL. *Voyez* Carbonate de soude.

ALCALI VÉGÉTAL. *Voyez* Carbonate de potasse.

ALCALI VOLATIL CONCRET. *Voyez* CARBONATE D'AMMONIAQUE.

ALCALI VOLATIL FLUOR. *Voyez* AMMONIAQUE LIQUIDE.

ALCOOL. (*Esprit de vin*). Liqueur blanche, transparente, plus fluide que l'eau, volatile, très-inflammable, d'une odeur douce, suave et aromatique, d'une saveur forte et brûlante, très-avide d'humidité, formée, suivant M. de Saussure, par la combinaison de 51,98 de carbonne, de 34,32 d'oxigène et de 13,70 d'hydrogène. L'alcool brûle avec flamme, sans répandre ni odeur ni fumée apparente; sa combustion produit de l'eau et de l'acide carbonique; il entre en ébullition à 78 degrés; il congèle l'albumine, conserve les matières animales, dissout les résines, les huiles volatiles, les baumes, le sucre, le camphre, le savon, plusieurs huiles grasses, etc. On le trouve tout formé dans le vin et autres fluides fermentés, tels que le cidre, la bière, le poiré et autres; il en constitue la partie la plus légère, la plus volatile: on le sépare des autres principes par la distillation.

Dans le commerce, on donne à l'alcool le nom d'*esprit de vin*, parce que c'est principalement de cette liqueur qu'on le retire; on en mesure la force à l'aide d'un instrument appelé *aréomètre* ou pèse-liqueur: plus l'alcool est spiritueux, plus l'instrument s'enfonce; les degrés sont indiqués sur la partie du tube qui surnage. L'alcool du commerce doit marquer 33 degrés; dans les laboratoires on le soumet à de plus fortes rectifications, qui le portent jusqu'à 40 et

45; mais c'est dans le premier état qu'il faut le considérer pour en apprécier la valeur et se régler dans les opérations pharmaceutiques ordinaires, et même dans l'usage médicinal et chirurgical. Nous ferons observer, à ce sujet, qu'il n'est pas indifférent, dans l'un et dans l'autre cas, d'employer de l'alcool à 30 ou 33 degrés; les produits et les effets sont loin d'être semblables.

L'alcool aqueux (eau-de-vie) ne diffère point, quant aux principes, de l'alcool proprement dit; mais il contient une plus grande quantité d'eau. C'est le produit d'une première ou deuxième distillation du vin à feu nu. Il marque sur l'aréomètre 18 à 22 degrés; on le soumet à une deuxième et même à une troisième distillation pour l'élever à 33, terme moyen de l'alcool.

Tous les vins ne fournissent pas la même quantité d'eau-de-vie. Ceux qu'on recueille dans quelques départemens méridionaux de la France en produisent jusqu'à un tiers de leur volume. On en retire beaucoup moins des vins du nord. La différence en qualité est aussi très-grande. En général, on peut dire que les vins les plus généreux sont ceux qui proviennent des raisins les plus sucrés, et que les meilleurs vins fournissent la meilleure eau-de-vie.

Propriétés médicales et usages. La pharmacie emploie l'alcool dans un grand nombre de compositions; il sert de véhicule pour les teintures, les eaux spiritueuses et aromatiques, les baumes, etc. Il se combine avec plusieurs acides végétaux et minéraux: les produits de ces combinaisons sont des acides alcoolisés: ils donnent aussi naissance à des éthers. La

chirurgie vétérinaire emploie aussi l'alcool, soit en nature ou affaibli par l'eau, pour laver et cicatriser les plaies récentes, raffermir, déterger et consolider les chairs des anciennes plaies; c'est en général un excellent résolutif, vulnéraire, rubéfiant, fortifiant, nerval et antiputride; il guérit promptement les brûlures, si on l'applique avant que les ampoules soient formées; il tue les insectes et vermines qui s'attachent aux corps des animaux; il entre dans les charges, les linimens, les lotions et les fomentations, etc.

Administré intérieurement, combiné avec d'autres substances qui lui servent de correctif, l'alcool est cordial, excitant, ranime les forces et donne plus d'activité à la circulation; mais son usage immodéré finit par épuiser les tempéramens les plus vigoureux et occasione des maladies sérieuses.

L'alcool était autrefois la seule substance dans laquelle on conservait les pièces d'anatomie; aujourd'hui quelques praticiens préfèrent le sulfate d'alumine dissous à froid dans l'eau jusqu'à parfaite saturation, ou une dissolution de muriate oxigéné de mercure (sublimé corrosif). Ces moyens sont beaucoup plus économiques.

ALCOOL AQUEUX *(Eau-de-vie)*. Premier produit de la distillation du vin. *Voyez* ALCOOL.

ALCOOL CAMPHRÉ. (Eau de-vie Camphrée.) Dissolution de camphre par l'alcool.

Pr. Alcool à 22 degrés. . . . . . 35 part.
Camphre sublimé. . . . . . . 1 part. 1/2

Réduisez le camphre en poudre dans un mortier, en y mêlant quelques gouttes d'alcool; délayez ensuite la masse pulvérisée, introduisez-la dans une bouteille, remuez jusqu'à parfaite dissolution. Le vase dans lequel on conserve l'alcool camphré doit être bien bouché.

L'alcool ne dissout bien le camphre que lorsqu'il est porté au moins à 20 degrés. Si on ajoute de l'eau à la dissolution, elle se trouble, le camphre se sépare, on peut le retirer sans qu'il ait perdu aucune de ses propriétés.

Propriétés et usages. L'alcool camphré, ou eau-de-vie camphrée, est un puissant résolutif, fortifiant et antiseptique; il s'emploie communément à l'extérieur dans les foulures, entorses, contusions, écarts, atteintes, luxations, etc.; il nettoie les plaies, ranime les chairs, prévient la putréfaction et la gangrène. Administré intérieurement, il est excitant, antiputride, et peut remplacer au besoin le camphre; on l'admet aussi dans les gargarismes, les collyres, les cataplasmes, etc. C'est un médicament très-utile et généralement employé.

ALCOOL DE LAVANDE. *(Eau-de-vie de lavande.)*

Pr. Alcool à 23 degrés. . . . . 32 part.
Huile volatile de lavande. 2

Mêlez. Cet alcool peut être employé au même usage que l'eau-de-vie camphrée pour l'extérieur.

ALCOOL DE RABEL. *Voyez* ACIDE SULFURIQUE ALCOOLISÉ.

ALCOOL DE SAVON.

Pr. Savon blanc du commerce	2	part.
Alcool à 22 degrés.	16	

Il faut couper le savon par petits morceaux, le faire dissoudre dans l'eau-de vie en agitant fortement, ensuite filtrer.

L'alcool de savon fait partie de quelques préparations magistrales externes : il entre dans les linimens fondans et résolutifs; il peut remplacer le savon en substance dans beaucoup de cas.

ALCOOL NITRIQUE. *Voyez* ACIDE NITRIQUE ALCOOLISÉ.

ALCOOL SULFURIQUE. *Voyez* ACIDE SULFURIQUE ALCOOLISÉ.

ALCOOL VULNÉRAIRE.

Pr. Espèces vulnéraires.	10	part.
Cordiales.	6	
Alcool à 22 degrés.	64	

On met les espèces dans le bain-marie d'un alambic, on verse l'alcool par dessus, on laisse infuser pendant vingt-quatre heures, et on procède ensuite à la distillation pour obtenir toute la liqueur spiritueuse. C'est l'*alcool vulnéraire*, qu'on nomme aussi *eau vulnéraire spiritueuse*; on la conserve dans un flacon bouché.

Cet alcool est excitant, cordial, tonique et résolutif : la dose pour le cheval est de 4 onces dans un breuvage fait avec le vin rouge. Extérieurement, il

est résolutif, dessicatif et fortifiant, propre pour les écorchures et pour consolider les plaies récentes. On l'applique sur les contusions, les luxations et foulures.

ALONGE. Tube de verre ou de métal, qui a la forme d'un fuseau, et qui, ajusté par ses extrémités à deux vaisseaux différens, établit entre eux une communication, et sert à faire passer de l'un à l'autre les vapeurs et les gaz.

ALOES (Extrait d'). Suc extractif résineux, de consistance solide, que fournissent plusieurs plantes à feuilles très épaisses et succulentes de l'hexandrie monogynie de Linné; famille des asphodèles, de Jussieu; des liliacées, de Tournefort.

Ces plantes, originaires d'Afrique, sont aujourd'hui cultivées en Amérique et dans quelques contrées méridionales de l'Europe; l'extraction du suc s'opère sur les lieux mêmes, et nous parvient par la voie du commerce; on en distingue plusieurs espèces, de qualités très-différentes : les trois principales sont connues sous les noms d'*aloës soccotrin* ou *succotrin*, d'*aloës hépatique* et d'*aloës caballin*. Cette différence en qualité paraît devoir être uniquement attribuée au procédé employé pour l'obtenir.

L'aloës soccotrin ou succotrin est le plus estimé; il nous est apporté du cap de Bonne-Espérance, en masse ou en gros morceaux; il est dur, cassant, friable, brillant dans sa cassure, semi-transparent, très-pur, d'une couleur jaune fauve; il est facile à réduire en poudre, et paraît alors d'un beau jaune doré, susceptible de brunir en vieillissant : son odeur

aromatique est assez agréable, sa saveur très-amère; il est soluble en totalité dans l'eau bouillante et dans l'alcool; mais l'eau froide ne le dissout qu'imparfaitement : il fournit à l'analyse de l'extractif, de la résine, un acide libre, de l'huile volatile et une matière colorante.

L'aloës hépatique est moins pur : on le trouve dans le commerce comme l'aloës succotrin, mais en morceaux plus petits, plus compactes, plus lourds; il est beaucoup moins friable; sa couleur est d'un rouge brun foncé, sa cassure terne, opaque; son odeur forte, peu agréable; sa saveur amère; on le réduit difficilement en poudre, et cette poudre, d'un jaune brun sale, est susceptible de se réunir et de se former en masse; il n'est pas complètement soluble dans l'eau bouillante ni dans l'alcool, il contient de l'albumine et point d'huile volatile.

L'aloës caballin est toujours altéré par le mélange de matières hétérogènes; sa couleur est terreuse, presque noire, sa consistance molle; on ne peut le conserver en poudre, et il est à-peu-près privé d'arome. Il fournit à l'analyse un extractif grossier.

L'aloës succotrin est d'un prix plus élevé que celui des deux autres; mais aussi ses propriétés médicamenteuses sont bien supérieures. L'aloës hépatique peut être utilement employé dans certaines circonstances maladives; mais l'aloës caballin mérite peu le nom de médicament, ses effets sont trop incertains; les praticiens ne doivent jamais en faire usage, il produit rarement les résultats qu'on se propose d'obtenir.

Propriétés et applications. De tous les purgatifs,

l'aloës est celui qui convient le mieux au tempérament du cheval et du bœuf; on l'administre au premier de ces animaux à la dose d'une à deux onces, et au second de trois onces à quatre. Pris à des doses moindres, et continué pendant un certain nombre de jours, il produit une sorte d'exaltation, stimule l'action de l'estomac, augmente les forces de ce viscère et facilite la digestion. Ses vertus excitantes, toniques, purgatives et vermifuges, sont bien constatées, il convient dans un très-grand nombre de cas. On le donne combiné avec d'autres substances, en breuvage, en opiat, en bol ou pilule. On trouve dans les divers articles de ces médicamens magistraux des exemples de formules qui font connaître les différentes manières dont cette substance peut être employée; il en est peu dont les effets soient moins variables, et c'est à ces sortes de médicamens que les praticiens doivent surtout s'attacher, leurs combinaisons, fondées sur l'expérience, ne sont plus de simples conjectures, lorsqu'ils sont à-peu-près certains d'obtenir dans l'économie animale les changemens que l'état maladif de l'individu leur paraît exiger.

On prépare avec l'aloës une teinture dont la médecine vétérinaire fait un fréquent usage; il entre aussi dans la composition de l'élixir contre les coliques, etc.

ALUN. *Voyez* Sulfate acide d'Alumine.

ALUN CALCINÉ. *Voyez* Sulfate d'Alumine calciné.

AMMONIAQUE CONCRET. *Voyez* Carbonate d'Ammoniaque.

AMMONIAQUE LIQUIDE (*Alcali volatil fluor*). Trois parties d'hydrogène, combinées avec une partie d'azote, constituent le gaz ammoniac, qui, combiné avec de l'eau, forme l'ammoniaque. C'est le seul produit connu résultant de la combinaison de l'hydrogène avec l'azote.

Cette substance était appelée autrefois alcali volatil; sa grande volatilité lui avait fait donner ce nom. Elle n'est pas propre à la respiration, son odeur est forte, piquante, mais pas trop désagréable; sa saveur est urineuse, âcre, très-caustique; elle verdit les couleurs bleues végétales, et se combine avec les acides et les huiles; mais elle ne contracte avec les acides qu'une union très-faible.

L'hydrogène et l'azote ne peuvent se combiner entre eux que lorsque l'un de ces gaz se trouve déjà en état de combinaison avec une autre substance solide ou liquide.

Le gaz ammoniac augmente le volume et diminue la pesanteur spécifique de l'eau, avec laquelle il se combine. L'eau peut dissoudre une quantité de gaz ammoniac égale à la moitié de son poids, et même un peu au-dessus. En cet état, le mélange donne 27 à 28 degrés à l'aréomètre de Baumé. L'ammoniaque destiné à l'usage médical doit donner de 21 à 22 degrés.

Il est indispensable d'adopter, pour tous les médicamens, dont l'action varie suivant le degré de concentration, un terme fixe et généralement convenu,

d'après lequel l'artiste se règle, détermine les doses et calcule les effets.

Propriétés et usages. La chimie fait un fréquent usage de l'ammoniaque comme réactif; c'est aussi un médicament très-pénétrant, caustique, stimulant, fondant, rubéfiant et escarrotique; il sert à cautériser les morsures des reptiles et des insectes venimeux. Combiné avec les huiles simples ou composées, il forme des linimens volatils ou savonneux très-résolutifs, qu'on emploie avec succès contre plusieurs maladies des muscles, des glandes lymphatiques engorgées, dans les douleurs de rhumatismes chroniques, la paralysie, les engorgemens laiteux et récens des mamelles, les tumeurs froides, les œdèmes, etc. *Voyez* LINIMENT VOLATIL. Administré intérieurement, l'ammoniaque agit comme poison irritant très-énergique; affaibli dans un breuvage adoucissant ou mucilagineux, à la dose de trois à six gros pour le cheval et d'une à deux onces pour le bœuf, c'est un puissant diaphorétique, stimulant, dans les phlegmasies cutanées, dans certaines paralysies, dans l'hydropisie rebelle. Quelquefois on le combine avec l'éther sulfurique; c'est un bon moyen contre les indigestions.

On retire l'ammoniaque liquide du muriate d'ammoniaque décomposé par la chaux; voici le procédé:

Pr. Muriate d'ammoniaque en poudre. . . 2 part.
Chaux vive effleurie à l'air. . . . . . . 2 et dem.

On mêle ces substances par portions et on les introduit dans une cornue de grès, lutée à l'extérieur; on place la cornue dans le laboratoire d'un fourneau

à réverbère, qu'on recouvre de son dôme; on ajuste au col de la cornue une alonge de verre, à cette alonge un ballon à deux tubulures, au ballon un tube courbé, et à ce tube les flacons de l'appareil de Woulf. On met dans le premier flacon une quantité d'eau distillée égale au quart en poids au muriate employé; dans le deuxième, parties égales; dans le troisième, un sixième; on lute toutes les jointures, et on procède à la distillation par un feu gradué, qu'on pousse vivement vers la fin.

L'air contenu dans les vaisseaux se dégage le premier; vient ensuite un peu d'ammoniaque liquide qui se condense dans le ballon; le gaz ammoniacal suit immédiatement et se rend dans le premier flacon; l'eau s'en sature, l'excédant passe dans le deuxième et s'y condense également. Lorsque le dégagement du gaz cesse, l'opération est terminée; on laisse tomber le feu et refroidir l'appareil; on délute, et *l'ammoniaque* du premier et du deuxième flacon est conservé pour l'usage. Le résidu qu'on trouve dans la cornue est un muriate calcaire avec excès de base, qui a besoin d'être purifié.

Il faut conserver l'ammoniaque liquide dans des flacons exactement bouchés.

ANALEPTIQUE. Ce mot n'indique ni une action médicale, ni un effet curatif, mais bien les substances propres à rétablir les forces épuisées: on pourrait le considérer comme synonyme de *nutritif*, avec cette différence, que le nutritif comprend toutes les espèces d'alimens dont se nourrissent les animaux, tandis qu'*analeptique* ne s'applique qu'aux alimens les

plus substantiels, les plus succulens, que l'on combine avec des astringens, des excitans et des cordiaux, et c'est cette combinaison qui leur donne la qualité *analeptique.* Ainsi, le fourrage fourni par les plantes de la famille des graminées, le trèfle, la jacée, le sainfoin, l'avoine, l'orge, le froment, les féverolles écrasées ou réduites en forme de gruau, la recoupette, le pain, la gélatine, les racines de carotte, etc., sont les alimens les plus substantiels pour les chevaux. Si on ajoute à ces alimens l'usage en petite quantité, soit de la poudre tonique, de la poudre cordiale, de la thériaque, de la canelle, de la gentiane, du quinquina, du vin, etc., ils deviendront ce qu'on appelle des *analeptiques.*

Les analeptiques n'ont point pour objet de guérir une maladie proprement dite, mais d'aider la nature, de relever les forces vitales affaiblies par suite d'une véritable maladie, d'un travail extraordinaire, d'une diète ou d'une privation de longue durée, ou enfin par la mauvaise qualité des alimens ordinaires.

ANALYSE. Cette expression, que toutes les sciences ont adoptée en modifiant plus ou moins son acception étymologique, signifie *dissolution, réduction, résolution* d'un corps dans ses parties les plus simples. Ce sens primitif est celui que la chimie lui a conservé dans l'application qu'elle en a faite. Analyser un corps, c'est, en langage chimique, le dissoudre, le réduire, le résoudre dans ses parties les plus simples. Cette opération est l'opposé de celle appelée *synthèse*, qui consiste à réunir ce que l'analyse a divisé, à reconstituer ce qu'elle a détruit;

l'une est la contre-épreuve de l'autre. Les indications fournies par l'analyse ne peuvent être considérées comme complètes, que lorsque la synthèse est parvenue à reproduire le corps, avec tous les caractères et propriétés qui lui appartiennent, dans son état naturel. On pourrait dire que l'analyse nous dévoile les procédés de la nature, et que par la synthèse nous les imitons. Toutes les opérations chimiques se rapportent à ces deux opérations générales, décomposer et recomposer.

Les résultats de l'analyse sont le plus souvent incomplets, et la reproduction synthétique ne s'opère que très rarement; mais les notions qu'elle nous fournit sur la nature des principes qui constituent les corps, quoique insuffisantes pour nous apprendre à les former de nouveau, ne sont pas moins du plus haut intérêt; les sciences et les arts en ont utilisé le plus grand nombre et en ont retiré des avantages inappréciables.

L'analyse n'a pu, jusqu'aujourd'hui, nous enseigner le moyen de recomposer les substances végétales, mais elle nous a fait connaître que ces substances étaient formées par la combinaison de l'oxigène avec l'hydrogène et le carbone; que quelques-unes seulement contenaient une petite quantité d'azote; que c'est de la proportion entre ces principes que résulte la différence qui distingue les genres et les espèces, et que l'azote donne à celles qui en contiennent, un caractère qui les rapproche des substances animales.

On peut procéder à la réduction des corps de différentes manières; on en compte quatre principales, qu'on appelle *modes :* la première (l'analyse

mécanique) consiste à diviser les corps à l'aide d'instrumens appropriés, tels que le pilon, le filtre, le mondoir, etc. Ce mode est moins une analyse qu'une préparation à l'analyse.

La décomposition qui a lieu naturellement, sans aucune intervention artificielle, comme dans la putréfaction, la fermentation, l'évaporation, etc., porte le nom d'*analyse spontanée*. La division des principes opérée d'après ce mode est la plus parfaite; mais il est impossible de retenir exactement tous les produits, et par conséquent d'en constater avec certitude les résultats.

L'analyse par le calorique est celle dans laquelle on soumet le corps à l'action immédiate ou médiate de la chaleur : ce troisième mode est le plus fréquemment employé; il comprend un très-grand nombre d'opérations plus ou moins usuelles, plus ou moins simples, plus ou moins compliquées, telles que la décoction, l'infusion, la solution, la distillation, la calcination, la combustion, la fusion, la sublimation, la vitrification, etc., etc.

Le quatrième mode (l'analyse par les réactifs) est celui qui conduit à la connaissance des principes qui constituent les composés, par l'action que ces principes exercent réciproquement les uns sur les autres. Cette action intime étant l'effet de la force d'attraction, n'est point la même entre tous les corps; elle doit être proportionnée au degré de force qui la produit, et présenter des caractères différens, selon que cette force est plus ou moins intense, plus ou moins vive. L'observateur attentif calcule toutes les circonstances de l'opération, combine les divers phéno-

mènes, et, remontant du connu à l'inconnu, détermine la nature des principes qui, par leur coopération, ont manifesté leur présence.

Il est constant que ce mode n'est pas toujours certain ; que les premiers résultats ne sont, assez souvent, que de simples probabilités, quelquefois même de fausses apparences ; que, pour s'assurer de leur vérité et confirmer leur exactitude, il faut renouveler les expériences, les multiplier, les varier en quelque sorte à l'infini. Mais il n'est pas moins incontestable que la chimie doit à l'analyse par les réactifs les immenses progrès qu'elle a faits dans le cours d'un demi-siècle ; qu'elle est la source de ses découvertes les plus brillantes et les plus utiles, et qu'enfin on ne saurait trop reconnaître les services de ceux qui se livrent à la pratique de cette partie de la science.

Les réactifs sont de deux sortes : ceux qu'on appelle *réactifs d'essai* n'exercent aucune action sensible ; mais, susceptibles d'être altérés par l'action de certains principes, ils servent à faire connaître, par l'espèce d'altération qu'ils éprouvent, la nature de ceux de ces principes que contient le corps avec lequel on les met en contact. Ainsi la couleur bleue végétale est changée en rouge par les acides, et en vert par les alcalis : cette altération indique invariablement la présence du principe qui l'a produit.

Les principaux réactifs d'essai sont les teintures de tournesol et de violette, le papier coloré avec le curcuma ou avec le bois de Fernambouc, etc.

Parmi les véritables réactifs, on distingue les alcalis purs, la potasse, la soude et l'ammoniaque. Ces

agens chimiques décomposent presque tous les sels à bases terreuses et métalliques.

La dissolution de potasse, versée en très-petite quantité sur une dissolution de muriate de mercure corrosif, précipite cette dernière substance en jaune clair, la potasse s'empare de l'acide, et l'oxide est mis à nu.

L'ammoniaque précipite l'acétate de cuivre en dissolution et décèle la moindre partie de ce métal partout où il le rencontre.

L'acide sulfurique décompose les sels neutres, déplace l'acide dont ils sont formés, et indique la présence du plomb et de la litharge; il démontre également les carbonates alcalins et terreux dissous dans l'eau; il décompose l'hydrogène sulfuré, dont il précipite le soufre.

Les oxides métalliques décomposent tous les hydro-sulfures en s'unissant au soufre.

L'alcool sépare les huiles volatiles des fixes, et les résines des gommes.

La noix de galle et sa teinture découvrent la présence du fer, qu'ils précipitent en noir.

Le tanin précipite l'albumine, la gélatine et le fer en dissolution.

Les hydro-sulfures annoncent la présence des métaux et de l'émétique; ils minéralisent le plomb, l'arsenic, l'antimoine et le mercure.

Une notice complète de tous les réactifs et des effets qui résultent de leur combinaison avec d'autres substances fournirait seule le sujet d'un ouvrage. Notre objet, en citant ce petit nombre d'exemples, a été de donner une légère idée des moyens dont la chimie fait usage pour analyser les corps et recon-

naître la nature des principes qui les constituent.

ANGÉLIQUE. *Angelica archangelica*, Linn., classe cinq de la pentandrie digynie; Juss., famille des ombellifères.

Caractères génériques. Ombelles grandes, hémisphériques, collerette générale ou involucre, trois à cinq folioles; pétales lancéolées, courbées au sommet; sytes horizontaux; fruit arrondi, ovoïde, onguleux et glabre. Chaque graine est creusée sur la face interne d'une strie convexe et porte au dehors cinq côtes sillonnées profondément. C'est l'angélique de Bohême et celle qui croît dans les pâturages des montagnes des Alpes, des Pyrénées et de l'Auvergne, et qu'on cultive aussi dans les jardins, qui est employée.

Caractères spécifiques. Tige épaisse, grosse, creuse, rameuse, un peu rougeâtre; elle s'élève à la hauteur d'un mètre; feuilles grandes, deux fois ailées; folioles ovales, dentées en scie, et la terminale lobée; fleurs verdâtres, disposées en larges ombelles terminales, à plusieurs rayons.

Parties employées. La racine. Elle est fusiforme, grosse, branchue, spongieuse, brune en dehors, blanche en dedans, d'une odeur agréable, assez forte et musquée; saveur chaude, douce d'abord et amère après.

Propriétés. Stimulante, carminative, sudorifique et cordiale.

Mode d'administration. On l'administre rarement seule; elle entre dans les poudres sudorifique et cordiale, dans la thériaque et quelques opiats composés. On peut en faire prendre au cheval depuis une once

jusqu'à trois onces, et même des doses plus fortes (1).

ANIS. *Pimpinella anisum*, Linn., classe cinq de la pentandrie digynie; Juss., famille des ombellifères.

Caractères génériques. Involucres, zéro; graines oblongues, convexes, légèrement striées; ombelles penchées avant la fleuraison, feuilles primatifides.

Caractères spécifiques. Tige d'un pied, rameuse, feuilles inférieures à trois folioles arrondies, un peu incisées; celles du milieu de la tige ailées, les supérieures divisées en découpures étroites; fleurs petites, blanches, terminales; collerettes de trois folioles linaires. Cette plante croît naturellement dans l'Italie, la Sicile, l'Égypte et les autres régions du Levant. On la cultive dans la ci-devant Touraine, mais sa semence est moins estimée.

Parties employées. La semence. Elle est menue, d'un vert grisâtre, plane intérieurement, convexe au dehors, et marquée de trois petites côtes ou nervures saillantes. Son odeur est agréable, sa saveur douce, mêlée d'une légère acrimonie. Elle contient deux sortes d'huile, dont l'une est verdâtre et cristallise à une faible température. Elle est volatile, on l'obtient par la distillation de la semence dans l'eau. Cette huile réside dans la pellicule externe qui enveloppe une amande, où se trouve contenue de l'huile fixe,

---

(1) On a beaucoup trop vanté la propriété de la racine d'*angélique*, en la considérant comme un spécifique contre l'épizootie charbonneuse, le claveau confluent, etc. Elle a sans doute quelque vertu médicale; mais elle est loin de remplir d'aussi pompeuses indications.

qu'on peut extraire par expression avec la volatile.

Propriétés. Excitante, stimulante, par conséquent stomachique, cordiale, carminative, diurétique, antispasmodique; on l'emploie dans les coliques causées par le dégagement des gaz, qui distendent les intestins.

Mode d'administration. En poudre, dans le son, mais plus particulièrement dans les opiats et les poudres composées. Dose, deux onces. Elle entre dans la poudre cordiale purgative, dans celle contre l'inappétence et dans la thériaque.

ANODIN. Il serait difficile d'indiquer les caractères positifs qui distinguent les médicamens anodins, des sédatifs et des narcotiques; ces trois classes, celle des calmans et des adoucissans, devraient peut-être n'en former qu'une seule; ils ne diffèrent entre eux ni par la nature de leur action, ni par les effets essentiels que produit leur application sur les organes animaux. Assoupir, adoucir, calmer, apaiser les douleurs, sont des propriétés communes aux uns et aux autres; l'unique différence qu'on puisse établir entre eux, c'est qu'ils jouissent de ces propriétés à des degrés plus ou moins élevés. En suivant la gradation dans laquelle on les place sous ce rapport, on trouve en première ligne les narcotiques: suivent les anodins, les calmans, les adoucissans et même les émolliens; mais les nuances sont si faibles, qu'on les confond le plus souvent, et que les mêmes substances, les mêmes compositions sont indiquées dans deux, trois et quatre classes.

Cependant, pour nous conformer à l'usage, nous

citerons, comme médicamens anodins, l'opium et ses diverses préparations, les capsules ou têtes de pavot somnifères, leur extrait ou opium indigène. La ciguë, la jusquiame, la belladone, le stramonium, la morelle et plusieurs autres plantes de la famille des solanées, que les praticiens appliquent sous forme de cataplasme, de bains, lotions, etc., sur les tumeurs douloureuses, les flegmons, les douleurs d'articulation, etc., sont aussi des médicamens anodins.

ANTIMOINE (*Antimonium, Stibium*). Métal solide, cassant, de couleur blanche bleuâtre, brillant, facile à réduire en poudre, d'une texture lamelleuse, susceptible de recevoir le poli, très-fusible, représentant à sa surface la configuration de la feuille de fougère. Les anciens appelaient l'antimoine, racine de métal, plomb sacré; il était regardé comme la base du grand œuvre, et il fut, dans tous les temps, l'objet de prédilection des alchimistes; frotté avec la main, il communique une odeur sensible.

Il y a des mines d'antimoine en France et dans plusieurs contrées de l'Europe : on le trouve rarement natif, c'est-à-dire en régule ou métal pur; il est quelquefois allié avec l'arsenic, communément minéralisé par le soufre ou à l'état d'oxide; on le dégage de ses combinaisons par une calcination lente et graduée; plus ordinairement on mêle ensemble quatre parties de sulfure d'antimoine, trois de tartre et une et demie de nitrate de potasse; on projette le mélange dans un creuset entouré de charbons ardens, on pousse à la fusion qu'on entretient pendant quelque temps, on coule ensuite la matière dans un mortier

de fer chauffé et légèrement graissé; on laisse refroidir. Le régule ou métal occupe le fond; on le dépouille, à coups de marteau, des scories qui le recouvrent. Cette opération se fait dans les laboratoires, mais il existe des manufactures où on la pratique en grand.

Les acides attaquent avec plus ou moins d'énergie l'antimoine; le sulfurique fait effervescence, il y a dégagement du gaz acide sulfureux. L'eau et le vin ont de l'action sur ce métal; ils deviennent purgatifs en séjournant dessus; l'antimoine est faiblement altéré par l'air. Il ne contracte point d'union avec les matières terreuses, il se combine avec l'arsenic.

Usages. On prépare, avec le régule d'antimoine, l'oxide d'antimoine blanc par le nitre, médicament usité dans la médecine vétérinaire : il est appelé *antimoine diaphorétique.* Les autres préparations antimoniales sont en grand nombre, mais elles se font avec le sulfure d'antimoine. *Voyez* ce mot.

ANTIMOINE CRU. *Voyez* SULFURE D'ANTIMOINE.

ANTIMOINE DIAPHORÉTIQUE. *Voyez* OXIDE D'ANTIMOINE BLANC PAR LE NITRE.

ANTIPSORIQUE. Nom des médicamens qu'on emploie à l'extérieur contre la gale; il y a des onguents, des pommades et des lotions antipsoriques.

APÉRITIF. *Voyez* DIURÉTIQUE.

APPAREIL. Différens vaisseaux, réunis pour con-

courir à une même opération, constituent ce qu'on appelle, en chimie et en pharmacie, un *appareil*; le nombre et la forme des vaisseaux varient suivant l'espèce d'opération et la nature des produits qu'on doit recueillir. L'alambic est un appareil distillatoire; il y a des appareils pour l'acide nitrique, pour l'acide muriatique oxigéné, pour la décomposition de l'eau, pour la formation de l'éther, etc., etc. L'appareil de Woulf étant employé dans un très grand nombre d'opérations, nous en donnerons la description.

Cet appareil, aussi simple qu'ingénieux, auquel on a donné le nom de *Woulf*, chimiste anglais qui l'a inventé, procure trois avantages également précieux : l'économie, l'excellence des produits, la sûreté de l'opération et de l'artiste. Il consiste en une cornue de verre, de porcelaine ou de grès, placée dans son fourneau, soit simple, soit à réverbère, soit au bain de sable.

Au bec de la cornue on adapte une alonge; à l'alonge un ballon à deux tubulures, et à la suite trois flacons. On distribue dans ces flacons un volume d'eau proportionné à la quantité et à la nature des gaz ou vapeurs que doit fournir la matière sur laquelle on opère; on ajoute à la tubulure du ballon un tube de verre recourbé, dont l'extrémité opposée plonge dans l'eau du premier flacon; un pareil tube, partant de la partie vide de ce flacon, plonge dans l'eau du second, et celui-ci est uni de même au troisième, qui reste ouvert. Toutes les jointures doivent être exactement lutées.

D'après cette disposition, les gaz ou vapeurs dégagés de la cornue sont obligés de traverser l'eau

contenue dans les flacons ; ces vapeurs étant plus ou moins miscibles dans ce fluide, on a calculé la quantité que chaque substance ou un mélange quelconque peuvent en fournir, et la quantité d'eau nécessaire pour les absorber. Comme le volume d'eau distribuée dans les flacons a été déterminé d'après ce calcul, il en résulte qu'elles s'y condensent en totalité et qu'il ne s'échappe du dernier flacon que celles qui ne sont point coërcibles.

Anciennement on pratiquait dans le ballon ou récipient une ouverture qu'on tenait fermée, mais qu'on ouvrait de temps en temps pour donner issue aux vapeurs surabondantes qui, sans cette précaution, auraient occasioné la fracture des vaisseaux. Leur dégagement, opéré sans gradation, produisait assez souvent des explosions ; elles entraînaient, en se dissipant, une partie des produits ; les plus essentiels étant les plus volatils, s'échappaient nécessairement les premiers ; enfin l'artiste était incommodé par des exhalaisons plus ou moins nuisibles, quelquefois mortelles. L'appareil de Woulf obvie à tous ces inconvéniens.

Dans certains cas, les vapeurs se dégagent en si grande quantité de la cornue, que l'eau ne peut les absorber assez promptement, et que la capacité des tubes est insuffisante pour leur donner passage d'un flacon à l'autre : il y a engorgement ; l'expansion des vapeurs, la pression qu'elles exercent sur le fluide, pourraient alors occasioner la fracture des vaisseaux, ou produire dans le ballon un reflux expansif que favorise le vide qui s'opère soit par la diminution du dégagement, soit par le ralentissement du calorique.

On prévient cet accident en faisant usage du tube dit *à la Welter;* l'eau qu'il contient n'oppose qu'une faible résistance; elle cède à l'impression, s'élève dans le tube, et l'espace s'agrandit momentanément. Ce mouvement oscillatoire donne aux vapeurs le temps de s'écouler ou de se condenser; mais comme ce tube est cher et sujet à être cassé, on y supplée par un tube ordinaire qui plonge dans l'eau du premier flacon, et dont l'extrémité opposée s'élève à quelques pouces au dessus du goulot: l'effet en est absolument le même.

ARGENT (*Argentum*). Le plus précieux des métaux après l'or, non moins connu par son emploi comme signe représentatif des valeurs, que par son utilité dans les arts. Sa couleur est blanche, brillante, éclatante, inaltérable par l'action de la lumière; il est difficilement oxidable, même par les procédés ordinaires de la calcination; sans goût, sans odeur ni saveur, très-ductile et malléable, susceptible de cristallisation; il se minéralise avec le soufre, s'allie avec le plomb, le cuivre, l'or, etc.; s'amalgame avec le mercure, dont il peut être séparé par la simple chaleur. Ses qualités le rendent propre à une infinité d'usages; on en fabrique un grand nombre d'ustensiles et autres objets de luxe et d'agrément.

L'argent le plus pur est celui qu'on appelle *argent de coupelle,* nom du vaisseau qui sert à le purifier. Ce vaisseau est formé avec du phosphate calcaire ou os calciné: l'opération consiste à faire fondre de l'argent avec une petite quantité de plomb; par l'effet d'une forte chaleur, le plomb s'oxide, s'évapore et s'absorbe dans la coupelle, entraînant avec lui les métaux et

autres corps étrangers qui se trouvaient mêlés avec l'argent. C'est dans cet état qu'il faut le réduire pour préparer le nitrate d'argent cristallisé (cristaux de lune) , et le nitrate d'argent fondu (pierre infernale), seuls médicamens que ce métal fournisse à la médecine et à la chirurgie vétérinaires. *Voyez* NITRATE D'ARGENT FONDU.

ARSENIC (*Arsenicum*). Métal pesant, très-fragile et acidifiable, de couleur gris-de-fer, très-volatil, brillant dans sa cassure, lorsqu'elle est récente ; d'un tissu communément graineux, quelquefois écailleux, communiquant à la main qui le frotte une odeur sensible. L'arsenic brûle avec une flamme bleue et répand une fumée blanche, d'une odeur alliacée, âcre, très-dangereuse à respirer : ces vapeurs sont de l'oxide blanc d'arsenic (acide arsénieux). Il existe des mines d'arsenic dans la Bohême, la Saxe et la Hongrie ; ce métal s'y rencontre ou natif, ou à l'état d'oxide , ou uni à d'autres métaux particulièrement le Cobalt, ou combiné avec le soufre ; on donne le nom de testacé à celui qui est natif ; il est disposé en lames rangées par assises. En grillant la mine de Cobalt arsenicale, il se sublime, à la partie supérieure des fourneaux, un oxide blanc, ayant l'apparence vitreuse, qui forme des couches épaisses, appliquées les unes sur les autres. C'est l'oxide d'arsenic blanc, acide arsénieux , appelé vulgairement arsenic , arsenic blanc, et qui est généralement employé. L'oxide d'arsenic blanc, complètement saturé d'oxigène, passe à l'état d'acide arsenique ; pour opérer cette saturation on se sert de l'acide nitrique ou de l'acide muriatique,

qui cèdent facilement une partie de leur oxigène.

Les substances connues dans le commerce sous les noms d'*orpiment*, *orpin*, *réalgar* ou *réalgal*, ne sont que des sulfures d'arsenic; leurs couleurs jaune et rouge proviennent uniquement de la plus ou moins grande quantité de soufre qu'elles contiennent. Le premier est formé, d'après M. Laugier, de cent parties de métal et de 64,56 de soufre, le second de cent parties d'arsenic et de 43,74 de soufre : ils sont employés dans la peinture et dans la confection de quelques vernis.

L'arsenic sert d'alliage à un grand nombre de métaux, qu'il rend plus fusibles; l'oxide blanc est employé dans la fabrication du verre et pour la teinture des toiles peintes. Les sulfures rouge et jaune entrent dans la composition des vernis et de la peinture à l'huile.

Propriétés. Toutes les préparations d'arsenic sont des poisons très-violens, d'autant plus dangereux, que leur effet est extrêmement prompt et qu'on ne connaît pas de moyens certains pour l'arrêter.

La chirurgie vétérinaire emploie l'oxide d'arsenic blanc à l'extérieur pour détruire certaines excroissances fongueuses qui surviennent aux vieilles plaies ou ulcères; on en forme aussi quelquefois des trochisques, qu'elle applique sur la partie où elle veut établir un engorgement par une vive et prompte irritation. L'arsenic est la base de l'eau phagédénique et de la poudre anticarcinomateuse; il entre aussi dans quelques onguens.

ARSENIC JAUNE. *Voyez* ARSENIC.

ARSENIC ROUGE. *Voyez* ARSENIC.

ASSA FŒTIDA ou *Asa fœtida*. Substance gommo-résineuse, concrète, produit immédiat du ferula assa-fœtida, plante de la pentandrie digynie de Linné, famille des ombellifères.

Cette plante croît sur les montagnes méridionales de la Perse : les habitans pratiquent au-dessus du collet de la racine, des incisions d'où découle un suc laiteux, de nature gommo-résineux, qui se dessèche en peu de jours et qu'on réunit ensuite en masses informes, de consistance ferme, de couleur fauve ou brune claire, parsemées de larmes roussâtres à l'extérieur, intérieurement d'un blanc sale que l'action de l'air et de la lumière fait passer promptement à la nuance du rose, du rouge vif, du violet et du brun.

L'odeur de l'assa-fœtida est forte et puante, assez semblable à celle de l'ail qui a déjà subi un commencement d'altération : sa saveur est âcre, piquante et amère; la chaleur le ramollit et fait développer son odeur. Il est souvent falsifié; on y mêle, dans le pays même, une pâte faite avec de la farine de fèves; on trouve aussi dans l'assa-fœtida de la terre, des pierres, et plus communément encore des débris des joncs dans lesquels il est enveloppé. Ces mélanges en altèrent la couleur, qui est d'un brun noir; son apparence devient plus pâteuse et son odeur plus puante. Il faut, en général, préférer celui qui contient une plus grande quantité de larmes, celui qui est sec, d'une couleur roussâtre ou fauve, d'une odeur forte, piquante, mais non fétide. Les Asiatiques em-

ploient cette gomme pour assaisonner leurs mets. Plusieurs chimistes ont analysé cette substance : d'après M. Pelletier, elle est composée de résine, 65 ; gomme 19,44 ; basserine 11,66 ; huile volatile 3,60 ; malate acide de chaux et perte 0,30 ; elle est soluble en totalité dans le vinaigre et encore mieux dans l'alcool faible.

Propriétés et usages. L'assa-fœtida est un médicament énergique qui est très-fréquemment employé dans la médecine vétérinaire : c'est un puissant excitant qui stimule l'estomac ; il est diaphorétique et convient beaucoup dans la maladie du farcin ; il est appétissant, incisif, fondant et vermifuge ; il calme les coliques spasmodiques, donne du ton aux viscères. La dose pour le cheval est de 4 gros à 2 onces, elle est double pour le bœuf.

Mode d'administration. On le donne généralement avec différentes poudres qu'on unit au miel pour former des pilules, bols ou opiats ; mêlé avec le sel marin, le lait, vinaigre, etc., on en prépare des mastigadours contre l'inappétence ; il entre dans la thériaque, dans la poudre contre la fourbure et dans beaucoup d'autres préparations. On l'administre aussi dans les lavemens contre les coliques ou pour détruire les vers intestinaux ; appliqué extérieurement en forme de topique ou de cataplasme, c'est un très-bon résolutif fortifiant. *Voyez* PILULES, POUDRES COMPOSÉES, OPIATS, LAVEMENS, etc.

ASTRINGENS. On comprend sous le nom d'astringens une classe de médicamens qui ont la propriété de resserrer et d'augmenter la ténacité des

organes; de faire acquérir plus d'énergie et de fermeté aux surfaces cutanées, muqueuses, ou au tissu vivant avec lequel on les met en contact; de réveiller la tonicité sur les parties relâchées ou affaiblies, d'arrêter les hémorrhagies passives, les écoulemens muqueux, chroniques, etc. Les astringens, proprement dits, sont des substances acides, salines ou tanantes; ils diffèrent peu des styptiques ou restrinctifs, on pourrait même dire qu'ils ne forment qu'une seule et même classe, puisque la nature de l'action qu'ils exercent et les effets qu'ils produisent sont analogues; mais on est convenu d'appeler styptiques les astringens chimiques qui jouissent de la propriété astringente au plus haut degré, et qu'on emploie plus particulièrement à l'extérieur.

Les principales substances astringentes sont : la noix de galle, l'écorce de tan, celle de grenade, le quinquina, la racine de bistorte, l'eau de Rabel, et en général toutes les préparations de fer. La poudre styptique, l'acide sulfurique plus ou moins concentré, les acétates de plomb liquide et de plomb cristallisé, les sulfates d'alumine, de zinc, sont ceux que l'on applique plus particulièrement à l'extérieur; alors les astringens sont antidyssenteriques et anti-hémorrhagiques.

AUNÉE OFFICINALE. *Inula helenium*, Linn., classe dix-neuf de la syngénésie polygamie superflue; Juss., famille des corymbifères, division des radiées.

Caractères génériques. Calice imbriqué d'céailles foliacées; demi-fleurons nombreux, toujours jaunes; anthères munies de deux soies à leur base. C'est

l'aunée officinale, appelée vulgairement *aunée* ou *énule campane (Enula campana)*, qui est employée.

Caractères spécifiques. Tige droite, épaisse, haute de quatre à cinq pieds, cannelée, velue. Les feuilles radicales sont pétiolées, très-amples, ovales, pointues, un peu dentées, vertes en dessus, ridées, blanchâtres et cotoneuses en dessous; les feuilles caulinaires moins grandes et embrassantes. Les fleurs sont toujours de couleur jaune et fort grandes; les écailles du calice sont larges et ovales. Cette plante est vivace; on la trouve communément en Flandre, aux environs de Paris, sur les montagnes de la Suisse et de l'Auvergne, etc. Les vaches, les moutons et les cochons, refusent de la manger.

Parties employées. La racine. Elle est brune en dehors lorsqu'elle est fraîche, et grisâtre lorsqu'elle est sèche, blanche en dedans, charnue, d'une odeur forte, d'une saveur amère, un peu âcre et aromatique. Elle fournit à l'analyse de l'extractif amer, une huile volatile concrète analogue au camphre, de l'albumine, une fécule particulière différente de l'amidon, nommée inuline.

Propriétés médicinales et usages. Stimulante, incisive, tonique, stomachique, diurétique et vermifuge. On l'administre dans les maladies atoniques, dans les catarrhes de la vessie et des bronches, dans la pousse humide et les indigestions dues à la faiblesse de l'estomac. On la mêle souvent avec d'autres amers.

Mode d'administration. Voyez POUDRE D'AUNÉE.

AXONGE. On donne particulièrement le nom d'axonge à la graisse de porc. *Voyez* GRAISSE.

AZOTE. Substance simple dont la combinaison avec le calorique forme le gaz azote, l'un des fluides élastiques qui entrent dans la composition de l'air. On n'en connaît point la nature, et la chimie n'a pu, jusqu'aujourd'hui, le considérer qu'à l'état de gaz.

Le gaz azote est plus léger que l'air atmosphérique et que le gaz oxigène; il se combine avec ce dernier en différentes proportions, et il en résulte plusieurs produits remarquables. De ce nombre sont l'acide nitrique, l'acide nitreux, le gaz nitreux (deutoxide d'azote), et le protoxide d'azote. Le premier est un composé de deux parties d'azote et de cinq parties d'oxigène; le second, de deux parties d'azote et de trois parties d'oxigène; le troisième, de deux parties d'azote et de deux d'oxigène; le quatrième, de deux parties d'azote et d'une partie d'oxigène. Cent cinquante parties d'hydrogène et cinquante parties d'azote constituent le gaz ammoniac.

On retire l'azote de l'air atmosphérique en absorbant l'oxigène par le sulfure de potasse dissous dans l'eau. On l'obtient aussi par la décomposition des substances animales et de l'acide nitrique, par la détonnation du nitre mêlé avec le charbon ou autres corps combustibles, et plus particulièrement encore du phosphore, qu'on enflamme dans une capsule de porcelaine placée sur l'eau et recouverte d'une cloche de verre.

Dans son état de pureté, le gaz azote est sans couleur, insipide et inodore; il ne rougit pas la teinture de tournesol et ne précipite point l'eau de chaux. Il paraît être un des principaux élémens qui entrent

dans la composition des matières animales et d'un grand nombre de substances végétales.

Une surabondance d'azote vicie l'air atmosphérique et le rend nuisible à la vie. On éprouve fréquemment cet accident dans les lieux habités par les animaux, lorsque la quantité d'air qui se renouvelle n'est point proportionnée à celle du gaz azote que fournit la respiration ou la décomposition des substances en putréfaction.

B.

BAIE. Fruit succulent, indéhiscent ou à péricarpe, mou et charnu, renfermant une ou plusieurs semences éparses dans une pulpe, tantôt sans apparence de loges, tantôt divisé en plusieurs cavités. Les petites baies réunies en grappe portent le nom de grains, on dit les grains de groseille, de cassis, de raisin, d'épine-vinette; les baies de laurier, de genièvre, de nerprun, de sureau, etc. Les fruits du citronnier, de l'oranger et du myrtil, sont aussi des baies.

La pharmacie vétérinaire fait usage des baies de genièvre, de laurier et de nerprun, des écorces de citron, d'orange et de grenade. *Voyez* ces mots.

BAIES DE GENIÈVRE. *Voyez* Genévrier.

BAIES DE LAURIER. *Voyez* Laurier.

BAIES DE NERPRUN. *Voyez* Nerprun.

BAIN. On entend généralement par *bain* le fluide

dans lequel on plonge et l'on fait reposer, pendant plus ou moins longtemps, un corps ou une partie malade. On les distingue en bains entiers ou généraux, et en bains partiels ou locaux.

C'est un moyen curatif fréquemment employé par la médecine humaine. On en fait aussi usage pour entretenir la propreté et conserver la santé. On nomme bains simples ou naturels, les bains de rivière, les bains domestiques froids ou chauds, les bains d'eaux thermales et les bains de vapeurs; on appelle bains composés, ceux dans lesquels on fait entrer, par infusion, décoction, dissolution, etc., des substances médicamenteuses, ou des fluides autres que l'eau pure. La médecine vétérinaire, par la difficulté qu'elle rencontre dans l'administration des bains généraux, ne fait usage que de ceux de rivière. Elle remplace les bains locaux par des fomentations et des lotions. *Voyez* ces mots.

En pharmacie et en chimie, le mot Bain indique un corps qui, placé dans un appareil, modère la trop grande activité du feu nu, et sert d'intermède pour transmettre la chaleur aux substances qu'on veut soumettre à son action. Le bain marie et le bain de sable sont les plus commodes et presque les seuls dont on fait usage.

BAIN MARIE. Le bain marie consiste à placer dans un vaisseau rempli d'eau un vase de moindre dimension, soutenu de manière qu'il ne se trouve en contact qu'avec le fluide. C'est un moyen assuré de transmettre à la matière contenue dans le vase une chaleur constamment égale à celle de l'eau bouil-

lante, qui reste toujours la même lorsqu'elle est parvenue à une pleine ébullition. On emploie ce mode pour extraire ou distiller quelques principes très-volatils, tels que l'alcool et l'aromate des plantes; il a l'avantage de fournir des produits qui ne sont point altérés par le feu, inconvénient qu'on éprouve assez souvent lorsqu'on opère à feu nu. On se sert aussi du bain marie pour communiquer la chaleur à des degrés inférieurs à celui de l'eau bouillante.

BAIN DE SABLE. Une capsule de terre ou de fer, dans laquelle on met du sable fin ou sablon, et qu'on ajuste sur un fourneau, constitue le bain de sable; il est moins embarrassant et exige moins d'appareil que le bain marie : aussi on en fait souvent usage dans les laboratoires pour les distillations, digestions, sublimations, etc., etc. On enfonce dans le sable le vase qui contient la matière sur laquelle on veut opérer; la chaleur peut être transmise à toute sorte de degrés; elle est égale et soutenue, elle se communique lentement, et les vaisseaux de verre qui casseraient par l'application immédiate du feu, chauffés graduellement, résistent à son action jusqu'à la fusion.

BAUMES. Le nom de baume était devenu une expression générique par laquelle on désignait une quantité de préparations pharmaceutiques, ainsi qu'un grand nombre de sucs résineux, liquides ou concrets, ayant une odeur balsamique ou simplement aromatique, retirée des végétaux, et jouissant chacun de propriétés particulières. La science, devenue plus

exacte, a déterminé la nature des baumes; il n'est plus permis aujourd'hui de les ignorer.

D'après la chimie moderne, on donne le nom de baumes à des substances végétales, liquides ou concrètes, d'une odeur aromatique, contenant un principe amer; ils sont ordinairement composés de résine, d'un acide concret appelé acide benzoïque, et souvent d'une huile essentielle; ils sont solubles dans l'alcool, dans l'éther et dans les huiles volatiles.

On connaît six espèces de baumes naturels : le baume du Pérou, le baume de tolu, le benjoin, le storax liquide, le storax solide ou calamite, et le liquidambar. Les baumes de Copahu, de Judée, de la Mecque, du Canada, etc., sont des sucs résineux aromatiques, des térébenthines. Les huiles essentielles proprement dites ou les substances qui en contiennent, ne fournissent pas des principes analogues aux baumes, elles ne donnent généralement que des résines et du camphre.

La médecine vétérinaire ne fait point usage des baumes naturels; ceux qu'elle emploie sont tous des composés pharmaceutiques dont nous allons parler séparément.

BAUME D'ARCOEUS. *Voyez* ONGUENT D'ARCOEUS.

BAUME DE SATURNE.

Pr.	Acétate de plomb cristallisé. . . .	8 part.
	Essence de térébenthine.	16
	Camphre.	1

Faites digérer l'essence sur le sel à une douce chaleur,

jusqu'à ce que l'huile ait pris une couleur rouge; laissez refroidir et ajoutez le camphre réduit en poudre.

Propriétés et usages. Il s'applique à l'extérieur pour nettoyer les ulcères et cicatriser les anciennes plaies.

BAUME NERVAL. *Voyez* ONGUENT NERVAL.

BAUME TRANQUILLE. Ce baume n'est véritablement qu'une huile narcotique composée : on en trouve la recette dans les dispensaires. Voici celle que je prépare dans ma pharmacie pour l'usage vétérinaire.

Pr. Feuilles récentes et mondées

de Morelle. . . .	3 part.
de Belladone. . .	de ch. 1
de Nicotiane. . .	
de Jusquiame. . .	
de pavot noir. . . .	
Huile d'olive.	4
Huile volatile ou Essence vulnéraire.	» 1/4

Les plantes doivent être employées au moment de leur plus grande vigueur; on les pile dans un mortier pour en former une pâte; on les mêle ensuite dans une bassine avec l'huile d'olive; on fait évaporer les trois quarts de l'humidité à un feu modéré : l'huile dissout la matière colorante et se combinant avec la partie narcotique des plantes, prend une belle couleur verte; on la laisse refroidir; on la passe à travers un linge avec expression, on laisse déposer, et on y ajoute l'essence vulnéraire, qu'on mêle très-exac-

tement. Il faut conserver cette huile dans un vase bouché.

Propriétés et usages. Le baume tranquille, ainsi préparé, mérite l'attention des praticiens. Il est résolutif, fortifiant, nerval, anodin et calmant : on l'emploie dans les foulures, les efforts, les douleurs d'articulation, etc. On y ajoute, pour le rendre plus actif, de l'ammoniaque, de l'alcool vulnéraire ou camphré, et même du camphre. On l'administre aussi en lavement, à la dose de quatre onces pour le cheval. Il est adoucissant, émollient, carminatif et anodin.

BAUME VULNÉRAIRE. Ce baume n'est qu'un simple mélange composé des substances suivantes :

Pr.	Huile rosat.	16 part.
	Térébenthine claire.	2
	Huile volatile ou essence vulnéraire.	2
	Alcool de savon.	8

On mêle toutes ces substances ensemble; on les conserve dans un vase, qu'il faut remuer chaque fois qu'on veut faire usage du baume.

Il est fortifiant et vulnéraire : on l'applique en forme de topique contre les foulures, les meurtrissures et le gonflement des tendons.

BÉCHIQUE. Ce terme, conformément à son étymologie, était autrefois appliqué exclusivement aux remèdes propres à calmer la toux et à faciliter les expectorations; on lui donne aujourd'hui une acception plus étendue. Il est devenu, dans l'usage général,

synonyme d'adoucissant et de pectoral, et on l'emploie assez communément pour désigner tout médicament qui jouit de la propriété d'adoucir, quelle que soit d'ailleurs la partie du corps où siége l'affection qu'on veut détruire. Mais comme dans plusieurs cas on combine des substances béchiques ou pectorales avec des substances incisives, on réunit les deux expressions et on leur donne le nom de *béchiques incisifs;* ce qui les distingue des béchiques ordinaires qui ne sont que des adoucissans, et qu'on appelle *béchiques adoucissans*, pour prévenir toute confusion. Ainsi les substances gommeuses amylacées et mucilagineuses, l'huile d'olives, d'amandes douces, le miel, le sucre, le lait, rappelés dans l'article *Adoucissant* (voyez ce mot), sont des béchiques adoucissans, ou simplement des béchiques. Les mêmes substances, combinées avec le kermès minéral, la gomme ammoniaque, le soufre sublimé, la poudre d'aunée, de réglisse, d'iris, de calamus, les oximels simples et scillitiques, sont des béchiques incisifs.

BELLADONE ou BELLE-DAME. *Atropa Belladona.* Linn., classe 8 de la Pentandrie monogynie; Juss., famille des solanées.

Caractères génériques. Calice en cloche, persistant, à cinq divisions; corolle en cloche, deux fois plus longue que le calice, à cinq lobes égaux; les filamens des étamines sont filiformes : baies polyspermes à deux loges; embryon presque circulaire, situé vers le milieu du périsperme.

Caractères spécifiques. La tige herbacée, haute de six à neuf décimètres, branchue vers le sommet,

grosse, épaisse, de couleur rougeâtre; feuilles alternes, ovales, pointues, grandes et entières, d'un vert foncé; fleurs solitaires, figurées en cloche, découpées en cinq parties et soutenues par un calice d'une seule pièce; pédoncule court et axillaire; baies noires en mûrissant, et semblables aux grains de raisin. Cette plante est vivace; on la trouve aux environs de Chantilly, dans les fossés, autour des forêts, et le long des murailles. On la cultive dans quelques jardins.

Parties employées. Les feuilles. Elles entrent dans les préparations de l'onguent de peuplier ou populeum, et du baume tranquille.

Propriétés. Toute la plante est narcotique, âcre et vireuse; les baies particulièrement sont mortelles. Elle fournit à l'analyse, d'après M. Vauquelin, une matière albumineuse, une matière animalisée, un principe soluble dans l'alcool, jouissant de la propriété stupéfiante de la belladone, de l'acide malique libre, beaucoup de nitrate de potasse, quelques autres sels, du fer et de la silice.

Les effets de cette plante narcotique sont peu sensibles sur les grands animaux tels que le bœuf et le cheval. *Voyez* nos observations, à l'article Opium.

BENJOIN *Styrax Benzoïnum.* On croit que l'arbre qui produit ce baume est une espèce d'alibousier, de la décandrie monogynie de Linné, famille des ébènacées; il croît particulièrement dans le royaume de Siam, aux îles de Java et Sumatra, et ne donne du benjoin qu'à l'âge de cinq ou six ans: on l'obtient par des incisions pratiquées à la couronne du tronc.

Le benjoin fournit à l'analyse de l'acide benzoïque et une résine en masse dure, sèche, friable, inflammable, qui répand dans sa combustion une odeur suave et pénétrante ; il est soluble dans l'alcool, et en petite partie dans l'eau ; il doit cette propriété à son acide volatil et pénétrant. Il se sublime en cristaux blancs, semblables à des paillettes luisantes.

On distingue dans le commerce deux espèces de benjoin : le plus estimé est en masse sèche, de couleur grise, parsemé de beaucoup de larmes blanches, on l'appelle *benjoin amygdaloïde;* la deuxième espèce, qu'on appelle *benjoin en sorte*, est aussi en masse ; mais il est de couleur rouge-brun, moins friable, plus compacte et d'une odeur moins agréable. Cette différence ne provient que de l'époque où chaque espèce a été récoltée. Il paraît vraisemblable que le *benjoin en sorte* est resté plus long-temps sur l'arbre et a été altéré par le contact de l'air et de la lumière; il fournit à l'analyse de la résine, de l'acide benzoïque, une substance analogue au baume du Pérou, un principe particulier aromatique et du ligneux.

Le benjoin est quelquefois employé intérieurement dans les maladies de poitrine ; il est balsamique, expectorant et incisif. On s'en sert aussi pour faire des fumigations ; mais ce moyen remplit rarement l'objet qu'on se propose. *Voyez* FUMIGATION.

BEURE D'ANTIMOINE. *Voyez* MURIATE D'ANTIMOINE SUBLIMÉ.

BISTORTE, *Polygonum Bistorta*, Linn., classe 8,

de l'octandrie trigynie; Juss., famille des polygonées.

Caractères génériques. Calice à cinq divisions profondes, colorées, cinq ou huit étamines, deux ou trois styles; stigmates en tête; une graine nue, triangulaire.

Caractères spécifiques. Bistorte renouée, tige d'un pied et demi de hauteur environ, droite, simple, glabre et rougeâtre; feuilles radicales fort grandes, lancéolées, un peu ondulées, courantes dans la partie supérieure de leur pétiole, glabres, vertes en dessus, et d'une couleur glauque en dessous; celles de la tige plus petites et embrassantes. Les fleurs, rougeâtres, terminales, sont disposées en un épi dense, barbu et imbriqué d'écailles luisantes. On trouve cette plante dans les prés, les pâturages montagneux.

Parties employées. La racine. Elle est courte, peu épaisse, ridée et rayée par anneaux, un peu aplatie, tordue deux et même trois fois, cassante, de texture ligneuse, garnie de quelques fibres. Sa couleur est brunâtre en dehors et rougeâtre en dedans, inodore, d'une saveur acerbe. Elle fournit à l'analyse du tanin, de l'acide gallique et de l'amidon. Cette plante plaît à tous les bestiaux, les chevaux seuls la refusent.

Propriétés et usages. La racine de bistorte réduite en poudre est administrée comme tonique et astringente, dans la dyssenterie, lorsque les chevaux se vident; elle convient également dans la pourriture des moutons; mais il faut seconder l'action de cette substance par l'oxide de fer, par la poudre ou l'extrait de gentiane, par celui de genièvre ou autres subs-

tances analogues. Cette poudre s'administre dans du son frisé, dans le miel à la dose de trois à quatre onces pour le cheval, et de quatre gros pour le mouton. *Voyez* les Poudres composées.

BLANC DE BALEINE, ADIPOCIRE. (*Sperma ceti.*) Cette substance, appelée improprement *sperme* ou *nature de baleine*, est une matière qui se rapproche des huiles, contenue en grande quantité entre les membranes du cerveau de plusieurs espèces de cachalot, et particulièrement du *physeter macrocephalus*, considéré généralement comme le mâle de la baleine, mais que plusieurs naturalistes croient être d'une autre espèce. Elle est en forme d'écailles luisantes, blanche, concrète, grasse, onctueuse, douce au toucher, demi-transparente.

Après avoir enlevé la membrane épaisse qui recouvre le cerveau de l'animal, on retire la matière qui en remplit la cavité; elle est remplacée par une autre que fournit un vaisseau de la grosseur de la cuisse d'un homme, qui y communique et se prolonge jusqu'à la queue. Cette matière est, à l'état de fluide, colorée par une substance muqueuse, extractive, rougeâtre; on la jette dans l'eau, où une partie se coagule comme de la cire; on la purifie en la faisant liquéfier et figer à différentes reprises; enfin, elle acquiert la blancheur qui lui est propre, par l'ébullition dans l'eau, à laquelle on a ajouté de la terre argileuse.

C'est principalement à Bayonne et à Saint-Jean de Luz qu'on s'occupe de la préparation du blanc de baleine. On doit le choisir très-blanc, demi-transparent;

l'odeur rance et la couleur jaune indiquent son altération : il faut le conserver dans un vase fermé, à l'abri du contact de la lumière.

Propriétés. Quelques praticiens l'emploient comme pectoral, adoucissant et calmant, dans la toux sèche, dans les maladies catarrhales des poumons et de la poitrine. On le mêle dans les opiats, combiné avec le miel, le kermès et les différentes poudres béchiques et incisives. La dose, pour le cheval, est de trente-deux à soixante-quatre grammes (une à deux onces).

BOISSON. Le fluide dont un animal s'abreuve de son propre mouvement s'appelle *boisson*. On désigne sous ce nom tout liquide introduit dans les voies digestives pour réparer la perte des fluides et favoriser la dissolution des alimens solides. La soif est le sentiment par lequel la nature annonce le besoin de boisson. L'eau commune est la boisson des animaux domestiques. La boisson dans laquelle on mêle des substances médicamenteuses porte le nom de boisson médicinale : l'eau miellée, l'eau nitrée, l'eau blanche, l'eau acidulée, etc., sont des boissons médicinales. Le nombre et la variété des substances qu'on admet dans une boisson ne détruisent point le caractère qui la distingue du breuvage; elle conserve le nom de boisson tant que l'animal la prend par lui-même et qu'il n'est pas nécessaire d'employer des moyens coërcitifs. On peut par conséquent rendre les boissons rafraîchissantes, toniques, nutritives, diurétiques, selon l'indication qu'on se propose de remplir.

BOL. *Voyez* PILULE.

BOULE DE MARS. *Voy.* TARTRATE DE POTASSE ET DE FER.

BOURGEONS DE PEUPLIER (*Gemma populi*). Les bourgeons sont le premier produit de la végétation; on leur donne aussi le nom de boutons ou de germes: ils naissent au sommet et le long des tiges; leur forme est ronde ou allongée. C'est le premier rudiment qui doit donner naissance à une fleur, une feuille ou un rameau, qui s'y trouve contenu en petit.

Les bourgeons de peuplier sont très-utiles dans la pharmacie vétérinaire; odorans, balsamiques et émolliens; ils fournissent à la graisse une résine d'un jaune verdâtre; ils font partie d'un onguent qui, préparé avec soin par un praticien exercé, scrupuleux sur le choix des substances et l'exactitude des opérations, réunit de grandes propriétés. *Voyez* ONGUENT POPULEUM. Il faut cueillir les bourgeons de peuplier immédiatement avant le développement de la feuille, au moment où ils sont parvenus à l'extrême degré de leur accroissement: ce point est très-essentiel à observer, plus tôt ou plus tard ils sont moins résineux et moins balsamiques; leur couleur est d'un vert jaunâtre, leur odeur forte est assez agréable; ils s'attachent facilement aux doigts; on les fait sécher au grand air et on les renferme dans un lieu sec.

Le peuplier qui fournit les bourgeons dont on fait usage est le *populus nigra*, Linn., classe vingt-deux de la diœcie octandrie; Juss., famille des amentacées.

BREUVAGE. Médicament liquide qu'on administre intérieurement aux animaux, à l'aide d'une bouteille, d'une corne, d'un entonnoir à breuvage qui s'adapte

à la tête du cheval en forme de bridon, ou de tout autre instrument convenable.

Les breuvages sont des médicamens magistraux internes, c'est-à-dire qu'ils se composent au moment même, sur la formule de l'artiste. On peut les distinguer en deux classes générales: *breuvages altérans*, *breuvages purgatifs*. Les premiers ont pour objet de produire un changement avantageux sur la constitution des organes, sans cependant exciter une évacuation sensible; par les seconds, l'on se propose, au contraire, de provoquer les évacuations; mais dans l'un et l'autre cas on a souvent plusieurs indications à remplir, différentes affections à combattre. L'animal est plus ou moins vigoureux, la maladie est simple ou compliquée, le danger pressant ou éloigné, etc. Le breuvage, quoique essentiellement purgatif ou altérant, doit donc nécessairement varier sous les rapports des moyens; l'artiste en détermine la composition d'après les symptômes qu'il a observés, et, suivant le besoin, le rend amer, antispasmodique, aromatico-vulnéraire, astringent, béchique, carminatif, cordial, dépuratif, diaphorétique, digestif, diurétique, fébrifuge, incisif, tempérant, vermifuge, purgatif, etc.

Voici un grand nombre de formules de breuvages de l'une et l'autre espèce; elles seront utiles aux praticiens, non-seulement comme exemples de composition, mais encore par l'application qu'ils pourront en faire dans beaucoup de cas, sauf les changemens que rendent nécessaires la nature et la force de l'individu malade ainsi que le caractère de la maladie; changemens qui appartiennent exclusivement à l'ar-

tiste chargé du traitement. Plusieurs de ces formules ne se trouvent pas dans les précédentes éditions de cet ouvrage; elles sont, ainsi que les changemens que j'ai cru devoir faire aux anciennes, le résultat de nouvelles observations confirmées par l'expérience.

BREUVAGE ADOUCISSANT.

Pr. Racine de guimauve.	de chaq. 64 gram.	2 onc.
——— de réglisse. .		
Miel.	128 gram.	4 onc.

Faites bouillir les racines, après les avoir coupées, dans un litre d'eau; passez, et ajoutez à la décoction le miel; faites prendre au cheval en une dose, et réitérez.

BREUVAGE ADOUCISSANT AVEC BLANC DE BALEINE.

Pr. Blanc de baleine.	4 gros.
Huile d'olive fine.	3 onces.
Miel blanc.	4
Eau, suffisante quantité pour un litre de breuvage.	

Après avoir fait fondre le blanc de baleine dans l'huile, on ajoute le miel, ensuite l'eau, par petites portions; le tout étant mêlé exactement, on administre à l'animal. Ce breuvage doit être réitéré deux fois dans le jour.

Si on veut rendre le breuvage incisif et fondant, on y ajoute quatre gros de kermès minéral. Pour le bœuf, il faut augmenter la dose de chaque article de moitié.

BREUVAGE ADOUCISSANT CALMANT.

Pr.	Têtes ou capsules de pavot blanc. .	6 têtes.
	Gomme arabique en poudre.	1 once.
	Huile d'olive pure.	3
	Miel blanc.	4

Il faut faire la décoction des têtes de pavot dans une suffisante quantité d'eau pour en avoir un litre, la passer et ajouter à la colature, à l'aide d'un mortier, la gomme, l'huile et le miel, administrer en une dose et réitérer.

On peut remplacer les têtes de pavot par deux gros d'extrait d'opium indigène ou quatre gros de teinture anodine.

BREUVAGE AMER.

Pr.	Espèces amères.	64 gram.	ou 2 onces.
	Extrait de gentiane. . .	16	ou 4 gros.

Faites bouillir les espèces pendant un demi-quart d'heure, dans une suffisante quantité d'eau pour avoir un litre de décoction; passez au tamis de crin et ajoutez dans la colature l'extrait de gentiane.

Administrez au cheval en une dose et réitérez.

BREUVAGE ANTISEPTIQUE.

Pr.	Quinquina concassé.	3 onces.
	Acétate d'ammoniaque.	4
	Camphre.	1 gros.
	Eau commune.	2 litres.

On fait la décoction du quinquina dans l'eau; on

passe, et lorsqu'elle est refroidie, on ajoute l'acétate et ensuite le camphre, qu'il faut diviser auparavant dans un jaune d'œuf ou dans un peu de miel. On administre ce breuvage au cheval en deux doses dans la même journée : il convient dans les atonies et les affections putrides et malignes.

BREUVAGE ANTISPASMODIQUE

Pr. Racine de valériane. . . } de chaque une once.
Têtes de pavot blanc. . }
Camphre purifié. . . . . 1 gros.
Huile empireumatique animal. . . . 2
Nitrate de potasse. 4
Éther sulfurique. . . . . 1 once.

Faites bouillir les têtes de pavot dans une suffisante quantité d'eau pour avoir un litre de décoction; ajoutez la valériane, que vous laisserez infuser une demi-heure ; passez, et ajoutez dans la colature le camphre et l'huile empyreumatique, après avoir divisé ces substances dans un mortier avec deux jaunes d'œuf, ensuite le nitrate de potasse et l'éther. Mêlez le tout bien exactement et administrez au cheval en une dose ou en deux, à une heure d'intervalle ; dans ce dernier cas, il faut que la décoction soit d'un litre et demi.

BREUVAGE AROMATIQUE AMER.

Pr. Fleurs de camomille romaine. . . 1 poignée.

Faites infuser dans un litre d'eau bouillante jusqu'à refroidissement, passez avec expression, ajoutez :

Extrait de gentiane. . . . . 1 once.

Administrez en une dose et réitérez.

BREUVAGE ASTRINGENT.

Pr. Espèces astringentes, 96 gram. ou 3 onces.

Faites bouillir pendant un quart d'heure dans suffisante quantité d'eau pour avoir un litre de décoction; passez.

Ajoutez : Vin rouge. . . . . 1 demi-litre.
Faites dissoudre Gomme arabique. 2 onces.
Ajoutez: Alcool de Rabel. . . . . . 6 gros.
Miel. . . . . 2 onces.

Administrez à l'animal, en deux doses, à plusieurs heures d'intervalle l'une de l'autre, et réitérez suivant l'état du malade.

BREUVAGE ASTRINGENT AVEC LA POUDRE.

Pr. Poudre astringente. . . . . . . 1 once 1/2
Miel 2
Eau commune. . . . . s. q.

Pour un litre de breuvage. Administrez et réitérez selon l'état du malade.

BREUVAGE BÉCHIQUE ADOUCISSANT.

Pr. Espèces béchiques adoucissantes. . 2 onces.

Faites une légère décoction dans un litre d'eau, passez; ajoutez à la colature :

Gomme arabique en poudre. . . . . 1 once.
Miel blanc. 4

Administrez au cheval, et réitérez deux ou trois fois par jour, suivant l'état du malade.

BREUVAGE BÉCHIQUE ADOUCISSANT AVEC LA POUDRE.

Pr. Poudre béchique adoucissante. . . . 2 onces.
Eau commune. . . . . , - . . . . . 1 litre.
Miel. . . . . 2 onces.

Mêlez : administrez au cheval, et réitérez.

BREUVAGE BÉCHIQUE CALMANT.

Ajoutez, dans un breuvage adoucissant ou béchique adoucissant, 4 gros d'extrait de pavot ou 4 gros de teinture anodine.

Administrez à l'animal en une dose et réitérez.

BREUVAGE BÉCHIQUE INCISIF.

Pr. Espèces béchiques incisives. . . . 2 onces.

Faites un litre de décoction, passez et ajoutez :

Oximel simple ou scillitique. . . . . 3 onces.

Administrez au cheval et réitérez dans le jour. On peut remplacer l'oximel par 4 gros de kermès minéral.

BREUVAGE BÉCHIQUE INCISIF AVEC LA POUDRE.

Pr. Poudre béchique incisive. . . . . . 2 onces.
Miel. 4
Eau commune. . . . . 1 litre.

Mêlez et administrez ; réitérez deux fois le jour. Il favorise l'expectoration, débarrasse les bronches du mucus dans les rhumes et catharres pulmonaires. Il est très-utile dans la gourme.

BREUVAGE CARMINATIF.

Pr. Espèces carminatives. . . . . 3 onces.
Eau bouillante. . . . . 1 l. 1/2

Faites infuser dans un vaisseau couvert, jusqu'à refroidissement; passez avec expression, et ajoutez à la colature:

Éther sulfurique. . . , ... 2 onces.

Administrez au cheval en deux doses, et au bœuf en une dose; réitérez, si l'état du malade paraît l'exiger.

BREUVAGE CORDIAL.

Pr. Espèces cordiales. . . . . 4 onces.

Faites infuser jusqu'à refroidissement dans un litre d'eau bouillante; passez et ajoutez à la colature:

Alcool vulnéraire ou eau cordiale. 2 onces.

Administrez au cheval en une dose. La dose pour le bœuf doit être double. On peut remplacer les espèces par 2 onces de poudre cordiale.

BREUVAGE CORDIAL ABSORBANT.

Pr. Electuaire cordial absorbant. . . . 2 onces.
Eau commune. . . . . , . 1 litre.

Mêlez et donnez à l'animal en une ou deux doses; dans ce dernier cas il faut augmenter la quantité de liquide.

BREUVAGE CORDIAL AU VIN.

Pr. Vin rouge bonne qualité. . . . . . . 1 litre.
Extrait de genièvre. . , ... 1 once.
Cannelle en poudre. . . . . 4 gros.

Mêlez et administrez en une dose.

BREUVAGE CORDIAL EXCITANT.

Pr. Vin rouge généreux. . . . . . . 1 litre 1/2.
Thériaque vétérinaire. . . . . . 3 onces.

Mêlez exactement; donnez au cheval en deux fois et au bœuf en une seule.

BREUVAGE CORDIAL THÉRIACAL.

Pr. Thériaque vétérinaire. .. } de chaque une once.
Extrait de genièvre. . . }
Alcool à 22 degrés. . . . . 2 onces.
Eau commune. . . . . 1 litre.

Mêlez et administrez en une dose.

La dose doit être double pour le bœuf.

Pour les propriétés de ces six derniers breuvages, *voyez* Cordial.

BREUVAGE DÉPURATIF FONDANT.

Pr. Bois de gayac râpé. . . . 64 gram. ou 2 onces.
——de sassafras. . . . . . 32 gram. 1 once.
Semence de lin. . . . . 8 gram. 4 gros.

Faites bouillir dans suffisante quantité d'eau pour obtenir un litre de décoction ; passez et ajoutez à la colature :

Muriate de mercure oxigéné (sublimé corrosif) . . . . 6 décigr. 12 grains.
Muriate d'ammoniaque (sel ammoniac).. . . . . 8 gram. 2 gros.

Faites dissoudre ces deux substances dans une petite quantité d'alcool, ajoutez peu à peu la décoction et mêlez exactement.

Ce breuvage doit être administré au cheval, le

matin à jeun; on le réitère plus ou moins longtemps, suivant l'état de la maladie et l'effet du médicament.

BREUVAGE DIAPHORÉTIQUE.

Pr. Thériaque vétérinaire. . . . . . . 3 onces.
Camphre purifié. . . . . 1 gros.
Sous-carbonate d'ammoniaque. . 1 once.
Vin rouge généreux. . . . . 1 litre 1/2

Réduisez le camphre en poudre dans un mortier, avec quelques gouttes d'alcool; ajoutez le carbonate d'ammoniaque réduit aussi en poudre; mêlez avec la thériaque et délayez le tout dans le vin. Le mélange étant bien exact, administrez au cheval en deux doses, à deux heures d'intervalle; au bœuf, en une dose.

BREUVAGE DIAPHORÉTIQUE AVEC L'ACÉTATE D'AMMONIAQUE.

Pr. Acétate d'ammoniaque. . . . 2 onces.
Thériaque. . . . . 1 once.
Eau commune. . . . . 1 litre.

Mêlez et administrez en une dose.

BREUVAGE DIAPHORÉTIQUE FONDANT.

Pr. Oxide d'antimoine par le nitre. 1 once.
Miel. . . . . 2 onces.
Infusion de fleurs de sureau. 1 litre.

Après avoir mêlé l'oxide et le miel dans l'infusion, on administre ce breuvage en une seule dose.

BREUVAGE DIGESTIF.

Pr. Vin blanc. . . . . 1 litre.
Miel. . . . . 2 onces.
Ether sulfurique. . . . . 2 onces.

Mêlez, et administrez en une dose. Réitérez une ou deux fois, suivant l'état du malade; la dose est double pour le bœuf.

BREUVAGE DIGESTIF AMMONIACAL.

Pr.	Ammoniaque liquide.	1 once.
	Ether sulfurique.	2 onces.
	Miel.	4 onces.
	Eau.	2 litres.

Mêlez, pour être administré au cheval en deux doses, et au bœuf en une seule.

BREUVAGE DIGESTIF AVEC L'ELIXIR CALMANT.

Pr.	Elixir calmant contre les coliques et les indigestions.	4 onces.
	Eau ou vin, suffisante quantité. . .	1 litre.

Mêlez, pour un *breuvage*, administrez au cheval en une dose; le double pour le bœuf (1).

BREUVAGE DIURÉTIQUE.

Pr.	Vin blanc.	de chaque 2 litres.
	Eau commune.	
	Nitrate de potasse.	3 onc.
	Miel.	4

Mêlez, et administrez au cheval ou au bœuf en deux ou trois doses dans la journée.

(1) Ces trois derniers breuvages sont employés avec beaucoup de succès contre les coliques et les indigestions.

BREUVAGE DIURÉTIQUE ADOUCISSANT.

Pr. Semence de lin . . . . 1 poig.
Eau. 2 litres.

Faites bouillir quelques minutes, passez, et ajoutez :
Nitrate de potasse. . . . . 2 onc.
Miel. 4
Extrait de pavot blanc. 1

Donnez au cheval en deux ou trois doses; la dose entière pour le bœuf, et réitérez.

BREUVAGE DIURÉTIQUE AVEC L'ACIDE NITRIQUE ALCOOLISÉ.

Pr. Acide nitrique alcoolisé. . . . . . 4 onc.
Vin blanc et eau commune, de chaque.. . . . . 2 lit. 1/2.

Mêlez, et administrez en trois doses dans la journée.

BREUVAGE DIURÉTIQUE FONDANT.

Pr. Vin blanc . . . . 1 litre.
Eau commune. 2
Muriate d'ammoniaque . . . . 2 onces.
Tartrate de potasse antimonié (émétique) . , ... 12 grains

Mêlez et administrez en deux doses, dans la journée, au cheval ainsi qu'au bœuf.

BREUVAGE DIURÉTIQUE TEMPÉRANT.

Pr. Nitrate de potasse purifié. . . . . . 2 onces.
Miel 6
Eau commune. . . . . 2 lit. 1/2
Mêlez et ajoutez acide sulfurique ordinaire. . . . . 1 once.

Administrez au cheval en trois doses avec intervalle, et en deux au bœuf.

Nota. Ces cinq derniers breuvages conviennent généralement dans les maladies inflammatoires, comme fièvre ardente, dysurie ou rétention d'urine, néphrite ou inflammation des reins et de la vessie, la présence des graviers, des glaires, calculs, etc. *Voyez* Diurétique.

BREUVAGE EXCITANT.

Pr.	Quinquina en poudre.	2 onces.
	Eau commune.	1 litre.
	Alcool camphré.	2 onces.

Mêlez et administrez au cheval, en une dose; réitérez.

BREUVAGE EXCITANT THÉRIACAL.

Pr.	Quinquina en poudre. . }	de chaque 1 once.
	Thériaque vétérinaire. . }	
	Acétate d'ammoniaque.	1 once.
	Vin rouge.	1 litre.

Mêlez et donnez à l'animal en une dose; réitérez, s'il y a lieu : pour le bœuf, il faut doubler la dose de chaque substance.

BREUVAGE FÉBRIFUGE.

Pr. Espèces fébrifuges. . . . . 4 onces.

Faites bouillir dans un litre et demi d'eau, jusqu'à réduction d'un tiers; passez avec expression; ajoutez à cette décoction :

Muriate d'ammoniaque (sel ammoniac). . 1 once

pour une dose de *breuvage* qu'il faut réitérer pendant plusieurs jours. On peut remplacer avec avantage les espèces fébrifuges par deux onces de bon quinquina.

BREUVAGE INCISIF AVEC LE KERMÈS.

Pr. Miel. . . . . 4 onces.
Oxide d'antimoine hydro-sulfuré (kermès). 1

Mêlez le miel avec le kermès dans un litre d'eau et administrez au cheval en une ou deux doses; réitérez.

BREUVAGE INCISIF AVEC OXIMEL.

Pr. Oximel simple. . . . . 8 onces.
Poudre de guimauve. . . } de chaque 2 onces.
——— d'aunée. . . . }
Eau commune. . . . . suffisante quantité.

Mêlez pour deux litres de breuvage. Administrez en deux fois au cheval, et en une seule au bœuf.

BREUVAGE INCISIF FONDANT.

Pr. Gomme ammoniaque. . } de chaque 1 once.
Sulfate de potasse. . . }
Kermès minéral. . . . . 6 gros.
Miel. . . . . 4 onces.
Eau commune. . . . . 1 lit. 1/2

Mêlez les poudres avec le miel, ajoutez l'eau peu à peu, remuez et administrez au cheval en deux fois dans la journée, et en une seule dose au bœuf.

BREUVAGE NÉPHRÉTIQUE.

Pr. Miel. . . . . 4 onces.
Savon blanc. 1
Essence térébenthine. . . . . 1 1/2.
Eau. . . . . 2 litres.

Mêlez et administrez au cheval en deux doses, au bœuf en une seule, réïtérez. Même indication que les breuvages diurétiques. *Voyez* ci-dessus.

BREUVAGE PURGATIF ACIDULÉ.

Pr. Tartrate acidule de potasse. . . . 2 onces.
Manne grasse. 4

Faites dissoudre la manne dans un litre d'eau, passez, ajoutez la crême de tartrate, remuez et administrez de suite au cheval, en une dose.

La dose des breuvages purgatifs doit être double pour le bœuf (1).

BREUVAGE PURGATIF AMER.

Pr. Espèces amères. . . . . 2 onces.
Feuilles de séné. 1
Sulfate de magnésie (sel d'epsum). 4

Faites la décoction des espèces et du séné dans un litre d'eau, à la fin ajoutez le sel, passez et administrez chaud en une dose.

BREUVAGE PURGATIF AVEC ALOÈS.

Pr. Aloès succotrin en poudre. . . . . 1 once.
Sulfate de magnésie. . . . . . . } de ch. 2 onc.
Miel. . . . . }

---

(1) Pour assurer l'effet des *breuvages purgatifs*, il faut que l'animal ait été préparé pendant quelques jours par des boissons et des lavemens.

Faites dissoudre le sel dans un litre d'eau tiède, ajoutez à cette dissolution l'aloès et le miel que vous aurez mêlés ensemble auparavant, et administrez au cheval en une dose.

BREUVAGE PURGATIF AVEC JALAP.

Pr.	Jalap en poudre.	12 gram.	3 gros.
	Aloès en poudre.	32 gram.	1 once.
	Anis en poudre.	16 gram.	1/2 once.
	Miel.	46 gram.	2 onces.

Mêlez toutes ces substances dans un litre d'eau tiède; faites prendre au cheval, le matin à jeun, après l'avoir préparé.

BREUVAGE PURGATIF AVEC RHUBARBE.

Pr.	Feuilles de séné.	4 gros.
	Rhubarbe indigène.	1 once.
	Sulfate de magnésie.	4 onces.

On fait une décoction du séné et de la rhubarbe dans un litre d'eau; on passe, et on fait dissoudre le sel dans la colature. Ce breuvage doit être administré au cheval en une dose.

BREUVAGE PURGATIF AVEC SÉNÉ ET ALOÈS.

Pr.	Séné et aloès en poudre, de chaq. .	1 once.
	Miel.	2 onces.
	Eau tiède.	1 litre.

Mêlez le séné avec l'aloès et le miel; ajoutez l'eau, et administrez à l'animal.

BREUVAGE PURGATIF AVEC SIROP DE NERPRUN.

Pr. Aloès succotrin en poudre. . . . . 1 once.
Sirop de nerprun. . . . . 4 onces.

Mêlez l'aloès et le sirop; délayez ensuite ces substances dans un litre d'eau tiède, et faites prendre au cheval, le matin, à jeun.

BREUVAGE PURGATIF ÉMÉTISÉ.

Pr. Sulfate de magnésie. . . . . 4 onces.
Tartrate de pot. antimonié (Emétique) 12 gr.
Miel. . . . . 2 onces.

Faites dissoudre dans un litre d'eau tiède, pour être administré au cheval, en une dose.

BREUVAGE PURGATIF MINORATIF.

Pr. pour un litre de breuvage,
Manne grasse. . . . . } de ch. 4 onc.
Sulfate de magnésie. . . . . . . }

Faites dissoudre ces substances dans l'eau; passez, et administrez au cheval en une dose.

BREUVAGE PURGATIF ORDINAIRE.

Pr. Aloès succotrin en poudre. . . . . . . 1 once.
Sulfate de magnésie. . . . . 2 onces.
Anis en poudre. . . . . 4 gros.
Eau. . . . . 1 litre.

Mêlez et administrez.

Voyez nos observations sur les breuvages purgatifs après la première formule.

BREUVAGE PURGATIF SUDORIFIQUE.

Pr. Espèces sudorifiques. . . . . 4 onc.
Feuilles ou grabeaux de séné. . . . . 1 onc.
Sulfate de magnésie (sel d'epsum). 3 onc.

Faites la décoction: ajoutez, vers la fin, le séné et le sel; passez et administrez à la dose d'un litre. Ces doses des breuvages purgatifs sont doubles pour le bœuf.

BREUVAGE SUDORIFIQUE.

Pr. Acétate d'ammoniaque (esprit de mindererus). . . . . 4 onc.
Infusion d'une once de fleur de sureau. . . . . 1 litre.
Vin blanc. . . . . 1/2 litre.

Mêlez pour donner à l'animal en deux doses, à une heure d'intervalle; au bœuf en une seule dose.

BREUVAGE SUDORIFIQUE avec SASSAFRAS.

Pr. Infusion de 4 onces de sassafras haché. 1 litre.
Vin rouge. . . . . 1/2 litre.
Acétate d'ammoniaque. . . . . 3 onc.
Miel. 2

Mêlez et administrez au cheval en deux doses; réitérez au besoin.

BREUVAGE TEMPÉRANT.

Pr. Orge mondé. . . . . 3 onc.
Racines de guimauve mondées. . . . 4

Faites bouillir les deux substances, jusqu'à ce que l'orge soit crevé, dans une suffisante quantité d'eau pour obtenir, à la colature, un litre de décoction :

Ajoutez : Oximel simple. . . . . 4 onces.

Administrez au cheval en une dose ; réitérez.

BREUVAGE TEMPÉRANT ACIDULÉ.

Pr. Même décoction que ci-dessus. . . . 2 litres.
Miel. . . . . 4 onc.

Acide sulfurique, suffisante quantité pour donner au breuvage un degré d'acidité supportable au goût ; administrez au cheval en deux doses ; réitérez.

BREUVAGE TEMPÉRANT NITRÉ.

Pr. Même décoction que ci-dessus. . . . 2 litres.
Miel. . . . . 4 onc.
Sel de nitre. . . . . 1 onc.

Mêlez et faites prendre au cheval, en deux doses ; réitérez.

BREUVAGE VERMIFUGE.

Pr. Espèces vermifuges. . . . . 4 onc.

Faites bouillir dans l'eau pour avoir un litre de décoction, passez ; faites dissoudre dans la colature :

Muriate de soude (sel marin). . . . . 2 onc.

Administrez au cheval en une dose ; réitérez plusieurs jours de suite (1).

---

(1) Une demi-heure avant d'administrer un *breuvage vermifuge*, il faut, si on veut en rendre l'effet plus certain, administrer un breuvage miellé ou sucré. *Voyez* VERMIFUGE.

BREUVAGE VERMIFUGE EMPIREUMATIQUE.

Pr. Huile empireumatique animale . . . 1 once.
Jaunes d'œuf. . . . . n° 2
Miel. . . . . 1 once.
Eau commune ou décoction vermif. . 1 litre.

Mêlez l'huile empireumatique avec les jaunes d'œuf; ajoutez le miel, délayez le tout dans l'eau ou la décoction, et administrez au cheval en une dose, le matin à jeun; réitérez pendant plusieurs jours de suite.

BREUVAGE VERMIFUGE AVEC LA POUDRE.

Pr. Poudre vermifuge composée. . . } de ch. 2 onc.
Miel. . . . . }

Mêlez dans un litre d'eau et faites prendre à l'animal aussitôt après avoir fait le mélange.

Les doses de tous les *breuvages* vermifuges sont doubles pour le bœuf.

BREUVAGE VULNÉRAIRE.

Pr. Espèces aromatico-vulnéraires. 2 poign. ou 2 onc.
Tartrate de fer ou boules de mars
écrasées. . . . . 4 gros.
Eau commune bouillante. . . . . 2 litres.

Faites infuser dans un vase couvert, jusqu'à refroidissement; passez avec expression et délayez dans la colature :

Deux onces térébenthine claire, divisées dans quatre jaunes d'œuf; ajoutez :

Alcool vulnéraire ou alcool camphré. . . 2 onces.

Mêlez bien exactement, et administrez au cheval en deux doses, à plusieurs heures d'intervalle.

BRYONE, COULEUVRÉE. *Bryonia, vitis alba sylvestris*, plante de la monœcie syngénésie de Linné; famille des Cucurbitacées, de Jussieu.

La Bryone, appelée également *vigne blanche* à cause de sa ressemblance avec cet arbrisseau, pousse des tiges très-menues, rameuses et un peu velues, qui s'élèvent fort haut en très-peu de temps. Ces tiges sarmenteuses sont garnies de vrilles qui s'attachent comme la vigne aux arbres; les feuilles, plus petites, sont blanchâtres, velues et rudes; les fleurs blanches; le fruit, qui est une petite baie, est disposé en grappe comme le raisin.

Partie employée. La racine. Elle est ordinairement fort grosse, et représente par sa forme la cuisse d'un enfant: si on la râpe et qu'on la soumette à la presse, elle fournit en abondance un suc d'une saveur amère, âcre et très-purgatif. Ce suc laisse déposer une fécule très-blanche qui, après avoir été lavée est analogue à l'amidon et ne participe nullement de la propriété de la plante.

Propriétés. La racine de Bryone administrée intérieurement est diurétique, drastique et vermifuge; mais ses propriétés n'ayant pas été constatées par l'expérience, elle est fort rarement employée par les praticiens.

Les chèvres mangent cette plante; mais les autres bestiaux n'y touchent point.

C

CALAMUS *Aromaticus*, *Voyez* ACORE ODORANT.

CALCINATION. Cette opération a pour objet de

priver certaines substances des principes aqueux et volatils qui entrent dans leur composition. Autrefois on n'appliquait ce nom qu'à la fabrication de la chaux vive. Elle consiste à soumettre le carbonate calcaire ou pierre à chaux à l'action d'un feu vif et long-temps soutenu. Il n'y a pas de combustion positive; le corps conserve sa forme; la matière devient fixe et plus simple; assez généralement elle acquiert de la causticité; ce dernier caractère n'est cependant ni essentiel, ni absolu. De toutes les terres, la pierre à chaux est la seule que la calcination rende caustique : il n'en est pas de même des carbonates alcalins.

Par la calcination on enlève aux os la gélatine, l'eau et la substance graisseuse; les sels perdent leur eau de cristallisation, la magnésie et la potasse, etc. l'acide carbonique et l'eau.

Il ne faut point confondre la calcination avec l'incinération et l'oxidation. Les végétaux sont facilement incinérables; les minéraux s'oxident plutôt qu'ils ne se calcinent.

CALMANS. On désigne sous ce nom les médicamens qui, par la nature de l'action qu'ils exercent sur les organes animaux, paraissent propres à assoupir les douleurs, à calmer les irritations fâcheuses, à ramener à son état naturel l'économie animale troublée par l'usage des remèdes trop âcres, trop irritans, ou par toute autre cause quelconque.

Considérés sous le rapport de leurs effets, les calmans rentrent, ainsi que les anodins, les tempérans, les carminatifs et les antispasmodiques, dans la classe

générale des adoucissans. L'application qu'on en fait est le seul caractère de distinction qu'on puisse indiquer; seulement on s'accorde à donner plus particulièrement la qualité de *calmans* aux préparations officinales et magistrales dans lesquelles on fait entrer l'opium.

Les principaux calmans sont les corps mucilagineux, huileux et gélatineux, tels que la racine de guimauve, les capsules de pavots, la farine de graîne de lin, la gélatine, les espèces émollientes et carminatives, le bouillon de tête de mouton, etc., qu'on administre en boissons, en breuvages, en lavemens, en cataplasmes, etc., combinés avec l'opium, le camphre, le nitre, la thériaque, la teinture anodine, l'éther sulfurique, l'assa-fœtida, etc.

Les lotions et les bains sont aussi des moyens calmans.

CALORIQUE. Les anciens considéraient la chaleur comme une modification des corps. Plus exacte dans ses observations, plus sévère dans ses principes, la chimie moderne n'a vu dans cette opinion qu'une hypothèse qui, dénuée de toute espèce de preuves, ne pouvait servir ni à former une théorie régulière, ni à expliquer les phénomènes les plus ordinaires.

On a donné aujourd'hui le nom de calorique à la cause inconnue de la chaleur: les physiciens pensent que c'est un fluide invisible, impondérable, éminemment élastique et d'une extrême subtilité; il entre dans la composition des corps, dont il est une des parties intégrantes. Considéré dans cet état, on l'appelle *calorique combiné*. On donne le nom de *calorique libre* à celui qui, dégagé de toute combinai-

son, ne contracte qu'une union accidentelle et passe successivement, suivant le degré d'affinité, d'un corps dans un autre. C'est en raison de la quantité de calorique combiné, que les corps, dans leur état habituel, ont plus ou moins de consistance, qu'ils sont solides, fluides ou gazeux; les changemens qu'ils éprouvent dans cet état sont l'effet du calorique libre qui les pénètre, et dont la force répulsive tend à éloigner leurs molécules intégrantes et à détruire la force de cohésion qui les unit : ainsi un métal naturellement solide, si on le chauffe, se dilate en tous sens; plus fortement chauffé, il devient fluide; enfin, si on lui communique une chaleur plus considérable, il se réduit en vapeurs. Il reprend son premier état lorsque le calorique libre qui l'avait pénétré s'en sépare et l'abandonne.

La théorie des thermomètres est fondée sur la dilatation des corps. On en construit avec des solides, avec des liquides et avec de l'air; les premiers, connus sous le nom de *périmètres*, servent à indiquer les hautes températures; ceux faits avec des liquides, (les thermomètres ordinaires), marquent les degrés des températures basses et moyennes; les thermomètres à l'air ne sont employés que pour reconnaître les variations les plus légères.

Il ne faut pas confondre le calorique combiné avec le calorique latent; tous les corps, lorsque leurs molécules s'éloignent (et c'est particulièrement pendant leur fusion que ce phénomène est remarquable), absorbent une quantité plus ou moins considérable de calorique, qui, n'élevant point leur température, est insensible au thermomètre : ce calorique est appelé latent; sa force expansive retient les molécules dans

leur état d'écartement et résiste à la force attractive qui tend à les rapprocher. Il existe dans les corps sans action apparente ; mais il n'en devient point partie intégrante, il est contenu et non combiné.

Le calorique spécifique est celui qui échauffe les corps, qui constitue leur température. Les corps de nature différente et ceux de même nature, mais sous des états différens, exigent, pour passer d'un degré à un autre, quoique sous un même poids, des quantités de calorique plus ou moins grandes : c'est ce qu'on appelle *capacité des corps pour le calorique*. La découverte est due à Black; elle a été depuis confirmée par les observations et les expériences des plus célèbres chimistes. Il en résulte que chaque corps contient une quantité de calorique spécifique qui lui est propre : c'est ainsi que lorsque deux corps sont en contact, le plus chaud cède du calorique au plus froid, jusqu'à ce que le degré de température soit le même dans tous les deux. On nomme ce changement : équilibre de calorique.

Il résulte de diverses expériences que le soleil lance des rayons de calorique qui sont séparés des rayons lumineux. On peut considérer cet astre comme le foyer où se forme ce fluide, du moins comme la source d'où il émane. On retire des corps le calorique par compression, percussion, frottement et combinaison; mais ce calorique n'est que le calorique latent qu'ils contiennent, et son dégagement n'en change pas la masse. C'est à l'aide de l'un ou de l'autre de ces moyens que l'homme se procure artificiellement les différens degrés de chaleur dont il a besoin. En brûlant du bois, du soufre, du charbon, etc., on ne

fait que combiner l'oxigène, l'un des principes de l'air, avec un corps combustible.

Le calorique est un agent indispensable pour un très grand nombre d'opérations chimiques et pharmaceutiques, telles que l'évaporation, la volatilisation, la sublimation, etc. On l'applique aux corps, tantôt médiatement, tantôt immédiatement.

CAMOMILLE ROMAINE, *Anthemis nobilis*, Linn., classe 19 de la syngénésie polygamie superflue; Juss., famille des corymbifères, division des radiées.

Caractères génériques. Calice imbriqué, évasé; écailles un peu membraneuses; fleurs radiées à fleurons hermaphrodites, demi-fleurons nombreux, lancéolés, femelles fertiles; réceptacles garnis de paillettes; semences couronnées d'un rebord presque entier.

Caractères spécifiques. Tiges herbacées grèles, faibles, quelques-unes penchées vers la terre, garnies de feuilles très-découpées, linaires, un peu velues, d'un vert clair; ses fleurs sont solitaires, terminales, doubles dans la variété cultivée, et très-blanches.

La camomille croît en France, dans les pâturages secs, au bord des bois sur les terrains sablonneux. On la cultive aussi beaucoup dans les jardins. Toute la plante a une odeur forte et aromatique, un goût très-amer: elle est vivace.

Parties employées. Tiges fleuries, et plus particulièrement les fleurs mondées.

Propriétés. Aromatique, amère, stomachique, vulnéraire, carminative, fébrifuge et très résolutive: elle fournit à l'analyse une huile volatile de couleur

bleue, du camphre, un principe gommo-résineux et du tanin.

Mode d'administration. En breuvage, lotion, fomentation, lavement et cataplasme. Elles font partie des espèces aromatico-vulnéraires et des espèces carminatives.

On remplace quelquefois la camomille par la matricaire officinale et par la matricaire camomille. Les propriétés sont analogues.

CAMPHRE (*Camphora*). Substance concrète, dure, friable, blanche, légère, demi-transparente, grasse au toucher, d'une odeur forte, pénétrante et désagréable; sa saveur est amère, âcre et piquante, elle produit dans la bouche une sensation de froid, qui paraît être l'effet de sa grande volatilité. Le camphre est très-inflammable et brûle sans laisser de résidu charbonneux, se volatilise et se sublime à la température ordinaire de l'atmosphère; il exige cinq à six fois son poids d'eau pour se dissoudre dans ce fluide, avec lequel elle se mêle néanmoins, par l'intermède du savon, d'un mucilage et du jaune d'œuf. L'alcool dissout au moins les trois quarts de son poids de camphre, qui se dissout également bien dans l'éther, les huiles volatiles et fixes, les acides acétique, nitrique, etc. Combiné avec l'oxigène il forme l'acide camphorique.

Le camphre est un produit immédiat des végétaux, il a beaucoup d'analogie avec les huiles volatiles et les résines; on le rencontre dans un très-grand nombre de plantes de la famille des Labiées et dans quelques ombellifères. Celui que nous apporte le commerce et dont la médecine fait usage, est extrait du *laurus camphora*,

arbre de l'ennéandrie monogynie de Linné, famille des Lauriers. Cet arbre croît dans les différentes contrées de l'Asie, dans les îles de Bornéo et de Sumatra, mais plus particulièrement au Japon et en Chine; toutes les parties de l'arbre contiennent du camphre: on en trouve de tout formé entre l'écorce et le bois; il suffit de séparer cette partie et de la laver dans l'eau pour l'obtenir; mais ce camphre, qu'on peut appeler naturel, ne suffirait pas à la consommation; on le retire en plus grande quantité par la distillation de toutes les parties de l'arbre qu'on hache en petits morceaux et qu'on fait bouillir dans un alambic avec de l'eau. Le camphre se sublime dans le chapiteau, que l'on a eu soin de garnir de cordes tressées avec de la paille de riz pour le retenir; dans cet état il est granulé, de couleur grise, chargé de quelques corps étrangers; on l'appelle camphre brut. On le purifie en Europe. Cette opération a été longtemps un secret connu seulement des Hollandais; mais aujourd'hui elle se pratique beaucoup en France: elle consiste à faire sublimer cette substance à une douce chaleur dans des matras de verre, après l'avoir mêlée avec une faible quantité de chaux vive en poudre. On le trouve dans le commerce en forme de pains creux semi-orbiculaires.

On obtient un camphre artificiel en saturant de gaz acide hydrochlorique l'essence de térébenthine. Il est plus léger que l'eau, en cristaux grenus, brillants et d'une odeur analogue à celle du camphre.

Analyse. Le camphre, d'après M. de Chaussure, est composé de 74,38 de carbone, 10,67 d'hydrogène, 14,61 d'oxigène, et 0,34 d'azote.

Propriétés médicales et usages. La médecine et la

chirurgie vétérinaire font un fréquent usage du camphre; administré intérieurement à la dose d'un demi-gros à deux gros, il est considéré comme calmant, antiputride, légèrement excitant et tonique. A une dose supérieure il devient échauffant et fortement irritant; il peut même dans certains cas déterminer une plegmasie de l'estomac. On le donne dans les maladies putrides, inflammatoires, les catharres pulmonaires, dans les atonies et quelques épizooties; on le combine généralement avec d'autres substances analogues à la maladie, telles que le nitre, le quinquina, l'opium et les poudres composées qu'on incorpore dans le miel pour leur donner la forme de bols ou d'opiat. On l'administre aussi sous forme liquide, dans les breuvages, les gargarismes et les lavemens; il faut auparavant le dissoudre dans une petite quantité d'huile, de jaune d'œuf, d'alcool ou dans un mucilage convenable. Appliqué à l'extérieur, le camphre est un puissant résolutif, fondant, nerval. Il produit des effets salutaires dans les douleurs de sciatique aiguë en excitant l'organe cutané et en provoquant une transpiration plus ou moins abondante: on le dissout pour cet usage dans les huiles grasses, le baume tranquille, l'alcool, l'éther sulfurique et acétique; on le mêle dans les linimens simples et composés, dans les topiques, les pommades, onguens et charges: il forme la base de l'alcool camphré, médicament très-usité; il entre dans la composition de la thériaque, de la pierre divine ou ophthalmique, de la poudre styptique, et dans beaucoup d'autres préparations pharmaceutiques.

Il faut choisir le camphre très-pur, blanc, semi-transparent, d'une odeur forte, dépouillé de tout corps

étranger; il faut le conserver dans un vase exactement fermé, à cause de sa volatilité.

CANNELLE, *Cinnamomum.* C'est l'écorce, dépouillée de son épiderme, des tiges ou branches d'un arbre de l'espèce du laurier qu'on cultive communément dans l'île de Ceylan; on le nomme *cannelier;* c'est le *laurus cinnamomum* de Linné : il est de la famille des lauriers.

Cet arbuste s'élève à peu près à la hauteur d'un saule ordinaire: il pousse de la racine beaucoup de rameaux ou rejetons; ses feuilles, semblables à celles du laurier franc, sont luisantes en dessus, un peu blanchâtres en dessous; elles ont trois et quelquefois cinq nervures longitudinales. Les fleurs sont dioïques, disposées en bouquets à l'extrémité des rameaux; elles ont une odeur agréable ; le bois est tendre et poreux.

On connaît dans le commerce trois espèces de cannelle: la fine, qu'on désigne exclusivement sous le nom de *cannelle de Ceylan;* elle est très-mince, roulée sur elle-même, d'un jaune clair tirant sur le rouge, d'une odeur douce et suave, d'une saveur d'abord sucrée, ensuite piquante et aromatique. Cette espèce de cannelle est tirée du jeune cannelier qui n'a que trois ou quatre ans. On incise les tiges longitudinalement; on en sépare d'abord l'épiderme, et on enlève ensuite la seconde écorce, que l'on expose à l'ardeur du soleil pour la faire sécher. La cannelle, en séchant, se roule sur elle-même.

La deuxième espèce, la cannelle de Chine, est plus épaisse, sa couleur plus foncée, son odeur plus

forte et moins agréable, sa saveur plus piquante et plus âcre. Les canneliers qui fournissent cette espèce sont plus âgés, et les tiges d'où on la retire sont plus fortes que celles de la première espèce; elle est moins estimée.

La troisième espèce est d'un usage moins commun; l'écorce en est épaisse, grosse et ligneuse; elle contient une plus grande quantité d'huile essentielle, mais elle est bien moins fine; son goût et son odeur ne sont pas, à beaucoup près, aussi agréables que ceux des précédentes espèces, elle rappelle un peu l'odeur de la punaise. Analysées par M. Vauquelin, elles lui ont fourni à peu près les mêmes principes dans les mêmes proportions : elles contiennent une huile volatile très-odorante, du tanin, du mucilage, une matière colorante, un peu d'acide et du ligneux.

La cannelle fine, dite de Ceylan, est sans doute préférable pour les usages domestiques et pour la médecine humaine; mais comme elle est d'un prix très-élevé, et que la finesse du goût et de l'odeur n'influe pas sensiblement sur ses vertus médicamenteuses, je pense que dans la pratique vétérinaire on peut employer utilement celle de Chine ou de la deuxième espèce.

Propriétés. La cannelle est un puissant tonique, stimulant, excitant, stomachique, chaud et carminatif; elle ranime les forces de l'estomac et facilite la digestion. On l'administre au cheval dans les opiats composés, dans le vin ou dans le son; on l'associe avec le quinquina, l'oxide de fer et les amers; la dose est de 4 gros jusqu'à 1 once. Elle fait partie des espèces cordiales; elle entre dans la thériaque,

dans la teinture anodine, la confection d'hyacinthe, et dans différentes poudres composées.

CANTHARIDES, *Meloe vesicatorius*, de Linné; Jussieu, famille des épispastiques. Insecte de l'ordre des coléoptères tétramères; elles naissent d'un vermisseau qui ressemble à la chenille. On en compte plusieurs espèces, ou plutôt on donne le nom de *cantharides* à différens insectes qui ne leur ressemblent que par la couleur. Les véritables cantharides, celles dont on fait exclusivement usage dans la pharmacie, sont à peu près de la grosseur des abeilles, mais un peu plus longues; leurs anthènes sont noires, filiformes, leurs élytres molles, longues et flexibles; leur couleur, d'un vert doré et brillant, est nuancée de bleu azuré et bronzé; leurs tarses sont d'un brun foncé. L'odeur forte et vireuse qui se répand au loin dans la campagne, sert à les faire découvrir; elles vivent en grandes familles, volent le plus souvent en troupes, et paraissent dans l'air comme un essaim; elles se reposent de préférence sur les lilas, les peupliers, les rosiers, les noyers, les troënes et les frênes, dont elles dévorent les feuilles. Pour se les procurer, on étend des toiles sous les arbres où elles se trouvent réunies; on les fait tomber en secouant ces arbres le matin, lorsqu'elles sont encore engourdies par l'effet de la rosée; on les enferme dans des sacs, et on les trempe dans le vinaigre, ou on les expose à la vapeur de cet acide pour les faire mourir. C'est dans le midi de la France et en Espagne qu'on ramasse la plus grande partie des *cantharides*. Elles se montrent depuis le mois de juin jusqu'au mois

de septembre; il nous en arrive beaucoup aussi du nord de l'Europe.

Il faut choisir les cantharides entières, bien nourries, récentes, bien sèches, d'une belle couleur, non piquées par les mites, altération assez commune; d'une odeur forte, mais exemptes de pourriture et de moisissure. On les réduit en poudre : cette opération exige des précautions pour que l'artiste n'en soit pas incommodé.

Propriétés. La poudre de cantharides est un précieux médicament, non moins utile que fréquemment employé; aucune substance connue ne peut remplacer sa vertu éminemment épispastique : appliquée sur le tissu cellulaire, après en avoir rasé le poil, elle produit de la chaleur, de la douleur, et une rougeur plus ou moins vive, l'épiderme se détache, se soulève et détermine des vésicules remplies d'un fluide séreux dont on entretient l'écoulement pendant plus ou moins de temps, suivant les circonstances maladives : prise à l'intérieur elle est délétère, même à très-petite dose. La propriété vésicante réside essentiellement dans la partie verte, combinée avec le principe acide volatil et huileux.

Il paraît constant, d'après des expériences récentes faites sur des animaux vivants, que la poudre de cantharides agit comme un poison irritant très-énergique; l'irritation locale se porte par sympathie sur le système nerveux, et spécialement sur la vessie et les organes génitaux.

Analyse. Les cantharides ont été plusieurs fois soumises à l'analyse; M. Robiquet, qui s'est particulièrement occupé de cet insecte, a reconnu qu'il contenait dans sa substance, 1° une huile verte,

fluide, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool; 2°. une matière noire, soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcool; 3°. une matière jaune visqueuse, soluble dans l'eau et dans l'alcool à la température ordinaire; 4°. une troisième matière blanche sous forme de petites lames cristallines, insoluble dans l'eau pure, mais soluble dans ce liquide lorsqu'il est mêlé à la matière jaune, soluble dans l'alcool bouillant dont elle se sépare sous forme de paillettes à la manière du blanc de baleine, soluble dans les huiles; 5°. une matière grasse insoluble dans l'alcool; 6°. du phosphate de chaux qui forme la base du squelette; 7°. du phosphate de magnésie; 8°. de l'acide acétique; 9°. de l'acide urique en plus grande quantité.

Usages. La poudre de cantharides forme la base des pommades et onguens épispastiques ou vésicatoires; on en prépare une teinture alcoolique (Eau-de-vie vésicante); elle entre dans les préparations antipsoriques, dans l'onguent chaud résolutif fondant, dans les charges et quelques topiques.

CARBONATE (Sous-Carbonate). L'acide carbonique combiné avec les substances salifiables produit un grand nombre de sels. Plusieurs de ces sels, quoique formés des mêmes principes, ont des propriétés différentes, selon que la base est plus ou moins saturée d'acide. Le nom de carbonate, qu'on donnait indistinctement à tous les sels provenans de la combinaison de l'acide carbonique, n'indiquait point ces différences, qu'il importe essentiellement d'apprécier en théorie comme en pratique. Le nom de carbonate est exclusivement réservé aux sels neutres; il fait

précéder ce nom de la préposition *sous*, pour désigner les sels de même nature, dont les bases ne sont pas suffisamment saturées d'acide. On appelle *carbonates acidules* ceux qui contiennent excès d'acide. Ainsi, il y a des sous-carbonates, des carbonates, et des carbonates acidules : c'est le même sel en trois états différens.

Les carbonates et les sous-carbonates sont très-répandus dans la nature; le plus commun est le carbonate calcaire, on peut le considérer comme formant à lui seul la presque totalité de la partie solide de la terre : on le rencontre en masses énormes sous les noms de *pierre calcaire*, de *pierre à chaux*, de *marbre*, de *craie*, etc.; il constitue l'albâtre, les coquillages, les stalactites, etc.; il entre dans la composition des terres végétales; les eaux de source en contiennent en dissolution des quantités plus ou moins considérables qu'elles déposent sous forme de concrétions terreuses ou calcaires. Il existe en outre des carbonates et sous-carbonates de fer, de cuivre, de zinc, de soude, de potasse, de baryte, de strontiane, etc.

Les carbonates et sous-carbonates se distinguent des autres sels par l'effervescence que produit leur union avec les différens acides, surtout lorsqu'ils sont étendus d'eau : tous sont susceptibles d'être décomposés par le calorique, à l'exception de celui de baryte qui, à raison de la grande affinité de l'acide carbonique avec sa base, résiste à son action. C'est en décomposant le carbonate de chaux par l'acide sulfurique qu'on se procure le gaz acide carbonique. *Voyez* ACIDE CARBONIQUE.

Les carbonates qu'on prépare dans les laboratoires, et dont la médecine fait usage, sont : le carbonate d'ammoniaque, le carbonate de magnésie, le carbonate de potasse, le carbonate de soude. Nous allons parler de chacun de ces sels en particulier.

CARBONATE D'AMMONIAQUE. C'est un sous-carbonate, connu autrefois sous le nom d'*alcali volatil concret*. On peut l'obtenir tout formé par la décomposition des substances animales à feu nu ; mais ce sous-carbonate conserve toujours une odeur empireumatique et une couleur rougeâtre dont on le débarrasse difficilement.

Le sous-carbonate d'ammoniaque, que la médecine emploie, est le résultat de la combinaison de l'acide carbonique avec l'ammoniaque. L'opération peut se faire de plusieurs manières ; voici le procédé le plus généralement employé :

Pr.	Muriate d'ammoniaque.	2 parties.
	Carbonate calcaire (craie blanche)	3 parties.

Réduisez ces deux substances en poudre séparément, passez au tamis de crin, faites bien sécher, et mêlez ensemble. Introduisez le mélange dans une cornue de grès, placez cette cornue dans un fourneau au bain de sable, adaptez à son col une grande allonge, et à la suite un ballon ou un vaisseau de terre, pour servir de récipient ; lutez les jointures, et procédez à la sublimation, par un feu très-modéré, que vous augmenterez graduellement : le carbonate vient se sublimer dans l'allonge et dans le récipient, qu'on refroidit avec des linges trempés dans l'eau la plus froide.

Les deux sels sont décomposés par la chaleur, et il y a transposition de l'acide de l'un sur la base de l'autre. L'opération est terminée, lorsqu'il ne se sublime plus rien : on laisse refroidir l'appareil, et on détache des parois des vaisseaux le sel, qu'on renferme dans un flacon exactement bouché. On trouve pour résidu, dans la cornue, du muriate de chaux ou chlorure de calcium, qui est très-déliquescent.

On peut, au lieu de carbonate calcaire, employer le carbonate de potasse ou de soude saturé : le résultat est le même, mais il est moins économique; c'est pour cela qu'on préfère le carbonate calcaire ou craie.

Le sous-carbonate d'ammoniaque est soluble dans deux parties d'eau; il cristallise en prismes à plusieurs faces; il est volatil à toute température; il conserve une odeur assez forte d'ammoniaque caustique; il est très-blanc, d'une saveur caustique, piquante et urineuse, décomposable par un très-grand nombre d'acides qui en déplacent l'acide carbonique.

Propriétés et usages. On emploie quelquefois le carbonate d'ammoniaque comme réactif. La médecine l'administre intérieurement comme un excitant très-énergique, dépuratif, fondant et diaphorétique; il exerce sur le système lymphatique une action puissante; il convient dans les affections ou engorgemens chroniques des viscères qui réclament des moyens énergiques, dans le farcin, la gale et autres maladies cutanées, les engorgemens glanduleux, la gourme difficile, etc. On l'emploie aussi dans certaines maladies épizootiques et dans tous les cas où il est utile de produire une transpiration sans affaiblir le malade. Sa

combinaison avec le vinaigre distillé fournit à la médecine l'acétate d'ammoniaque ou esprit de mindérerus, médicament très-utile dans les maladies charbonneuses.

On peut administrer le carbonate d'ammoniaque à la dose de 4 gros à 1 once pour le cheval, et de 2 onces pour le bœuf. On le mêle avec le miel dans les opiats composés, les bols et les breuvages. Je l'ai administré avec succès en mastigadour, combiné avec d'autres excitans, sur des chevaux qui présentaient des caractères de morve plus ou moins douteux.

CARBONATE DE CHAUX. *Voyez* CHAUX.

CARBONATE DE FER. *Voy.* OXIDE DE FER BRUN.

CARBONATE DE MAGNÉSIE. On l'appelle aussi magnésie blanche, magnésie crayeuse, terre magnésienne. C'est un sous-carbonate, produit par la décomposition du sulfate de magnésie (sel de sedlitz) par le sous-carbonate de potasse.

Si, après avoir fait dissoudre dans l'eau du sulfate de magnésie, on verse dans cette solution, chargée et filtrée, une solution semblable de sous-carbonate de potasse, il se forme du sulfate de potasse qui reste en dissolution dans la liqueur; le sous-carbonate de magnésie se précipite en poudre très-légère; on le lave à plusieurs reprises, on le filtre, on le divise par portions et on le fait sécher à l'air. Il faut opérer le mélange à chaud.

Pour obtenir la magnésie pure ou décarbonatée, on fait chauffer jusqu'au rouge, dans un vase de

terre, le sous-carbonate : l'acide carbonique se dégage de sa base, et la magnésie reste pure. Elle a acquis, par cette opération, de la légèreté et de la blancheur; en cet état, elle ne fait plus effervescence avec les acides, ne verdit point les couleurs bleues végétales, et n'est soluble que dans une quantité d'eau égale à deux mille fois son poids. On la préfère pour l'usage de la médecine, parce qu'elle est plus absorbante.

La médecine vétérinaire administre rarement ces deux substances; elles sont l'une et l'autre absorbantes; on en fait usage pour neutraliser les acides qui se rencontrent dans l'estomac.

CARBONATE DE POTASSE (*Sous carbonate de potassium*). Substance saline à laquelle on donne aussi les noms d'*alcali fixe végétal*, de *sel de tartre*, de *sel d'absinthe*, *tartre crayeux*, *sel fixe de tartre*, *etc.*, et que dans le commerce on appelle simplement *potasse*. C'est un produit de la combustion absolue des végétaux non maritimes : on brûle les plantes et les bois, on lessive les cendres, on fait évaporer jusqu'à siccité, et on calcine. On appelle plus particulièrement *sel de tartre*, le sel qu'on retire par la calcination du tartre brut et de la lie de vin. La meilleure potasse est celle qui provient du nitre fixé par le charbon.

Le carbonate de potasse du commerce contient toujours du sulfate et du muriate de potasse, qui en altèrent la qualité; on y trouve aussi des charbons, de la silice, et quelques oxides de fer et de manganèse.

Les tiges de tabac, de soleil, de maïs, l'absinthe, la fumeterre, les marrons d'Inde, sont les végétaux qui, par leur combustion, fournissent le plus abon-

damment de la potasse. Celle que nous procure le commerce se prépare dans les immenses fôrets de l'Amérique et du nord de l'Europe.

Indépendamment de la potasse caustique ou potasse rouge, on distingue six espèces de carbonate de potasse ; elles diffèrent les unes des autres par le degré de pureté; elles portent les noms des lieux d'où on les tire : *potasse blanche d'Amérique*, *potasse de Russie*, *potasse de Dantzic*, *potasse perlasse*, *potasse de Trèves*, *potasse des Vosges*, et la *potasse caustique d'Amérique*, dite *potasse rouge*. La première est la plus estimée à cause de sa pureté et de son degré de causticité. La potasse caustique se prépare également en France, on la préfère même à celle d'Amérique, parce qu'elle contient moins d'oxide de fer. Le procédé consiste à faire fondre dans de grandes marmites de fonte le sous-carbonate de potasse et de soude pour en dégager l'acide carbonique et décomposer les sulfates et muriates qu'il contient ; la couleur rouge qu'on y observe est factice.

Le sous-carbonate de potasse est un sel âcre, plus ou moins caustique, très-soluble dans l'eau, déliquescent, incristallisable, fusible, indécomposable par la plus forte chaleur, mais susceptible de se combiner avec une plus grande quantité d'acide, de s'en saturer même et de former un sel neutre cristallisable, d'une saveur amère, moins âcre que celle de la potasse.

Il est essentiel de ne pas confondre les différentes espèces de carbonate de potasse avec la potasse proprement dite, ou potasse caustique. L'action de cette dernière sur les substances animales est très-forte; elle les désorganise en les décomposant ; elle attire puis-

samment l'humidité de l'air. On la connaît sous le nom de *pierre à cautère*.

Le sous-carbonate de potasse ou potasse de commerce, est d'un très-grand usage dans les arts. Il sert à la fabrication du salpêtre ou nitre; il entre dans la composition du verre : combiné avec les huiles communes, il forme les savons verts ou mous; on l'emploie dans les lessives pour blanchir le linge, etc. Il fait partie de plusieurs préparations pharmaco-chimiques, et notamment du kermès, des sulfures, etc. La médecine l'admet rarement en nature dans ses prescriptions; on le remplace ordinairement par le carbonate de soude, qui est moins âcre et dans un état de combinaison moins variable.

CARBONATE DE SOUDE (*sous-carbonate de sodium*). Ce sel, produit par la combinaison de l'alcali marin avec l'acide carbonique, a porté successivement les noms d'*alcali marin* ou *minéral*, de *soude crayeuse*, *cristaux de soude*, *soude aérée*, *natron*, *etc.*

Il se forme naturellement dans quelques lacs de l'Égypte, de la Hongrie et de l'Amérique du sud. A la fin de l'été, après l'évaporation des eaux, on le trouve sur le sable en état d'efflorescence; on l'appelle *natron* : il n'est point pur; il contient une certaine quantité de sel marin non décomposé, et de sulfate de soude. Ce sel paraît être le résultat de la décomposition du muriate de soude par le carbonate de chaux ou de craie.

La médecine vétérinaire ne fait point usage du carbonate de soude, mais seulement du sous-carbonate, qu'on extrait de la soude du commerce, et

préférablement de celle dite d'*Alicante*, comme la plus pure et la plus riche en alcali. *Voyez* Soude. Le procédé est extrêmement simple; il consiste à réduire la soude en poudre, la lessiver à l'eau froide, filtrer, faire évaporer et cristalliser. La décomposition du muriate de soude ou sel marin, qu'on pratique aujourd'hui en grand, fournit au commerce une très-grande quantité de sel de soude, qui réunit le double avantage d'être plus pur et plus caustique.

Le sous-carbonate de soude combiné avec une plus grande quantité d'acide carbonique, passe à l'état neutre, et devient ainsi carbonate. *Voyez* Carbonate. Ce sel s'effleurit à l'air; la chaux et les acides le décomposent. Ces propriétés sont communes au carbonate et au sous-carbonate de potasse. Les arts en font un très-fréquent usage. Rendu caustique par le moyen de la chaux, et mêlé avec les huiles, il constitue le savon dit *de Marseille*; uni au soufre, il forme des sulfures et des hydro-sulfures.

La médecine vétérinaire emploie le sous-carbonate de soude dans les engorgemens chroniques des viscères de l'estomac, et dans les affections lymphatiques : on l'administre au cheval à la dose de 4 gros jusqu'à 1 once, et toujours mêlé avec d'autres substances. Il entre dans la composition de plusieurs médicamens magistraux et officinaux. On doit le préférer au carbonate de potasse, dont le degré de combinaison est toujours variable.

CARBONE. En l'état de nos connaissances, le carbone est considéré comme une substance simple, indécomposable : c'est la matière combustible du

charbon ; on ne le rencontre jamais pur dans la nature : il existe en grande quantité dans les composés organiques animaux et végétaux, particulièrement dans ces derniers, dont il forme presque exclusivement la base solide.

Le carbone qui provient du bois (le charbon) est généralement noir, poreux, facile à réduire en poudre; il est, de tous les corps de la nature, le plus fixe, le plus inaltérable. Renfermé dans des vaisseaux clos, il résiste à la plus forte chaleur de nos fourneaux, conserve son intensité, et ne diminue point de son poids; il laisse seulement échapper son hydrogène. Sa combustion dans le gaz oxigène répand beaucoup de chaleur et de lumière, et ne fournit pour résidu que du gaz acide carbonique.

Le diamant, le plus dur de tous les corps, n'est, d'après les connaissances actuelles, qu'un carbone pur cristallisé.

Le charbon composé de carbone, d'un atôme d'hydrogène et d'un peu de matières salines et terreuses, est généralement employé comme combustible ; mêlé avec le soufre et le nitre ou salpêtre, il constitue la poudre à canon ; sa propriété absorbante le rend propre à la désinfection et à préserver de la putridité les eaux et les viandes. On l'emploie avec succès pour décolorer et clarifier les liquides, épurer les eaux, purifier les miels et le sucre : celui qui provient des substances animales est préférable pour ces sortes d'opérations.

Le carbone se trouvant tout formé dans les végétaux, on l'obtient en le dégageant, par la distillation, des principes huileux et volatils avec lesquels il est

combiné, et par le lavage, des substances terreuses et salines. On lui donne le dernier degré de pureté en l'exposant, dans des vaisseaux, à un coup de feu violent.

CARMINATIF. Ce mot, suivant quelques étymologistes, signifie *enchantement*, et la médecine l'aurait adopté pour désigner une classe de médicamens qui, par une action non moins prompte qu'efficace, opèrent comme par enchantement. On les a postérieurement appelés *héroïques;* mais les médicamens de cette espèce sont en bien petit nombre, si toutefois il en existe : ce qu'il y a de certain, c'est que leur application produit rarement des effets aussi heureux. Les hommes de l'art doivent être en garde contre ces exagérations populaires qui peuvent les entraîner dans des erreurs plus ou moins graves; la marche de la nature est méthodique : ce n'est que dans des cas désespérés qu'il est permis de se livrer à des idées chimériques.

Les médicamens carminatifs sont administrés pour dissiper les flatuosités de l'estomac et faire sortir le gaz développé dans le canal digestif. La cause présumée qui produit ces sortes de gaz sert à déterminer sur le choix. Lorsque l'affection venteuse paraît provenir de la débilité du viscère digestif, on préfère les substances amères, toniques et aromatiques, telles que l'absinthe, la menthe, la gentiane, le quinquina, la thériaque, etc. On fait usage des boissons délayantes, acidulées ou mucilagineuses, lorsque la cause du mal est attribuée à une irritation inflammatoire du canal intestinal. On peut citer comme également conve-

nables dans l'un et l'autre cas, la fleur de camomille, la semence d'anis, de fenouil, de coriandre, la racine d'angélique, les espèces carminatives, l'éther sulfurique, le camphre, le nitre, l'essence d'anis, l'opium et les préparations dans lesquelles ces substances sont admises comme ingrédient principal. *Voy.* ESPÈCES CARMINATIVES.

CAROTTE (*Daucus Carota*). Plante de la pentandrie digynie de Linné, et de la famille des ombellifères, de Jussieu.

Cette plante croît très-communément dans le midi de la France; mais on la cultive plus particulièrement dans nos jardins, à cause de sa racine, comme plante potagère; c'est un légume des plus agréables et très-salubre.

La tige de la carotte s'élève à la hauteur de deux ou trois pieds; elle est creuse, rameuse, légèrement cannelée et garnie d'un poil un peu rude au toucher. Ses feuilles sont grandes, amples, découpées, étroites, deux ou trois fois ailées, d'une couleur verte, un peu velues en dessous. Ses sommités sont surmontées par des fleurs en ombelles, composées chacune de cinq pétales blancs et inégaux; elles fournissent des semences dont deux sont jointes ensemble et cannelées : elles sont aromatiques et carminatives.

La racine de la carotte est longue d'environ un pied, grosse, fusiforme, pivotante et charnue; sa couleur est d'un jaune rougeâtre, quelquefois pâle; sa saveur douce; elle contient beaucoup de matière sucrée avec un principe extractif.

Propriétés et usages. Tous les animaux herbivores

mangent la carotte et en sont même très-friands; la racine principalement fournit un aliment aussi sain que nourrissant; son usage, soit crue, soit cuite, engraisse en fort peu de temps le bœuf, le mouton, le cochon et même la volaille. Elle augmente la sécrétion du lait dans les vaches, les brebis et les chèvres, et le rend d'une très-bonne qualité. Les chevaux aiment également beaucoup la racine de carotte : elle les engraisse, les fortifie, leur donne de la vigueur, de la gaîté et un beau poil. Elle leur convient surtout dans l'état de maladie ou de convalescence, à la suite de longues maladies et de privations : on la coupe par morceaux, et on la mêle avec du son.

Comme médicament, la carotte est employée en forme de topique; on la râpe, et on applique la pulpe sur les tumeurs ou ulcères douloureux et même de mauvaise nature. Ce topique atténue les accidens de l'inflammation, calme l'irritation, et change même le caractère de la plaie. Dans beaucoup de cas, on ajoute à ce topique de la poudre de quinquina, de charbon de bois, du camphre, de l'alcool et autres substances, pour seconder son action. *Voyez* CATAPLASMES.

CATAPLASME. Ce mot ne désigne point un médicament spécial, ni même une classe de médicamens d'une nature déterminée, mais la forme d'un grand nombre de médicamens magistraux applicables à l'extérieur du corps animal, destinés à remplir des indications souvent très-différentes, et dont la composition est par conséquent très-variée. On emploie des cataplasmes pour fomenter, fortifier, exciter et rani-

mer une partie faible, pour adoucir et calmer les irritations et les inflammations, pour ramollir quelques duretés, dissoudre certaines excroissances, mûrir quelques tumeurs, etc. Ils peuvent être adoucissans, émolliens, maturatifs, anodins, rubéfians, calmans, antiseptiques, astringens, excitans, toniques, résolutifs, etc., etc. C'est l'artiste qui en prescrit la formule selon l'effet qu'il se propose d'obtenir. Leur consistance est molle, à-peu-près semblable à celle des opiats et des électuaires. Les farines de lin, de seigle, d'orge, de fenu-grec, de moutarde, la mie de pain, la poudre de pavot, les poudres aromatiques, émollientes, astringentes, en sont le plus ordinairement la base; on prend pour excipients ou véhicules, l'eau simple, le vin, le vinaigre, le lait, la décoction des espèces émollientes, des feuilles de mauve, de guimauve, de bouillon blanc, de morelle, de jusquiame, de pavots, l'infusion de fleurs de sureau, etc. : on y met comme accessoires et ingrédiens plus ou moins actifs, l'huile d'olive, de noix, de laurier, de camomille et d'hypericum, le baume tranquille, les alcools simple, vulnéraire et camphré, l'onguent nervin; d'althéa, de basilicum, de populeum, de laurier, etc., l'acétate de plomb liquide, le styrax liquide, la teinture anodine de Sydenham, la térébenthine, le jaune d'œuf, le vieux levain, etc., etc. Dans plusieurs cas, avant d'appliquer le cataplasme, on le saupoudre avec du muriate de soude (sel marin), du muriate d'ammoniaque, du sulfate d'alumine, du sulfate de fer, de la gomme ammoniaque, de la résine, des cantharides, du quinquina, de l'opium, du safran, etc.

Plusieurs praticiens négligent l'usage des cataplasmes, qu'ils remplacent par une décoction des espèces émollientes, dont ils imbibent des compresses qu'ils placent ensuite sur la partie malade; souvent ils appliquent les plantes mêmes après qu'elles sont cuites. Ces moyens ne remplissent pas toujours exactement l'indication; la décoction des plantes ne participe pas de la propriété émolliente au même degré que les cataplasmes; d'ailleurs elle se refroidit et se dessèche promptement, ce qui rallentit d'autant plus son effet. Le cataplasme, au contraire, concentre la chaleur et conserve son humidité jusqu'à ce qu'on le renouvelle; son action est plus intense et plus constante; il en résulte économie de temps et de dépense: double motif pour les employer de préférence, toutes les fois que le cas le requiert.

Voici des formules de différentes espèces de cataplasmes; elles pourront être utiles aux artistes, soit qu'elles leur paraissent de nature à être appliquées directement, d'après l'état des individus qu'ils sont appelés à traiter, soit comme exemples pour en disposer d'analogues.

CATAPLASME ADOUCISSANT CALMANT.

Pr. Mie de pain de froment. . . . . 4 poignées.
Farine de lin. . . . . 2 poig.
Décoction de dix têtes de pavot blanc. . . . . suffisante q.

Faites cuire en remuant continuellement jusqu'à la consistance d'une bouillie épaisse; alors ajoutez en retirant du feu:

Safran gâtinois en poudre. . . . . . 4 gros.

Mêlez exactement pour un cataplasme, qu'il faut appliquer chaud sur la partie malade.

CATAPLASME ANODIN.

Pr. Farine de lin. . . . . 4 poignées.
Poudre de têtes de pavot blanc. 2 poig.
Lait. . . . . s. q.

Faites le cataplasme, ajoutez, après l'avoir disposé sur l'appareil :

Thériaque. . . . . 2 onces.
Ou teinture anodine. . . . . 1 once.

Appliquez chaud.

CATAPLASME ANTI-SEPTIQUE.

Pr. Pulpe de carotte. . . . . 6 parties.
Quinquina en poudre. . . . . . . 2 p.
Eau-de-vie camphrée. . . . . . . 2 p.

Mêlez et appliquez sur une plaie cancéreuse, putride ou de mauvais caractère.

CATAPLASME CRU.

Pr. Carotte râpée. . . . . } de chaque 1 partie.
Feuilles de morelle noire. }
Alcool camphré. . . . . 1 partie.

Mêlez, pilez, réduisez en pâte et appliquez à froid sur la partie malade. C'est un bon résolutif calmant.

Même indication que ci-dessus.

CATAPLASME EMOLLIENT MATURATIF.

Pr. Poudre émolliente composée. . . 6 poignées.
Eau simple. . . . . suffis. quant.

Faites cuire jusqu'à consistance un peu ferme, ajoutez à la fin :

Onguent basilicum. . . . . 4 onces.

Mêlez exactement et appliquez sur les tumeurs, les abcès, les flegmons, etc.

CATAPLASME EMOLLIENT RÉSOLUTIF.

Pr. Farine de lin. . . . . } de chaq. 3 poig.
Poudre aromatico-vulnéraire. }
Eau végéto-minérale. . . suffisante quantité.

Faites cuire jusqu'à consistance ferme, ajoutez à la fin :

Térébenthine claire. . . . . 4 onces.

Mêlez exactement ; saupoudrez le cataplasme lorsqu'il sera placé sur l'appareil, avec muriate d'ammoniaque ou avec gomme ammoniaque en poudre 32 grammes. Appliquez.

CATAPLASME EMOLLIENT SIMPLE.

Pr. Poudre émolliente composée. . . 6 poignées.
Eau commune . . . . suffis. quant.

Faites cuire un instant, en remuant continuellement ; laissez refroidir au degré convenable et appliquez. Ce cataplasme peut se préparer également par le simple mélange de la poudre avec l'eau chaude, sans le faire cuire.

Propriétés. V. Emolients.

CATAPLASME EXCITANT.

Pr. Poudre aromatico-vulnéraire. . 4 poignées.
Résine en poudre. . . . . 2 onces.
Teinture de cantharides. . . . . 4 onces.
Vin rouge. . . . . s. q.

Mêlez et appliquez à froid.

CATAPLASME FORTIFIANT ASTRINGENT.

Pr. Poudre astringente. . . . . 4 poignées.
———Aromatico-vulnéraire. . 2
Sulfate d'alumine en poudre. } de chaq. 2 onc.
——— de fer en poudre. . . }
Vinaigre. . . . . suffis. quant.

Mêlez à froid et appliquez pour corroborer une partie faible et lui donner du ton.

CATAPLASME FORTIFIANT RÉSOLUTIF.

Pr. Poudre aromatico-vulnéraire. . . 4 poignées.
——— de semence de fenu-grec. } de ch. 1 p.
——— de moutarde. . . . . . }
Acétate de plomb liquide. . . . 4 onces.

Mêlez à froid et appliquez comme ci-dessus.

CATAPLASME IRRITANT ou RUBÉFIANT.

Pr. Poudre de moutarde. . . . . . 4 poignées.
——— d'euphorbe. . . . . } de ch. 1 once.
——— de cantharide. . . . }
Vinaigre. . . . . suffis. quantité.

Mêlez ces substances à froid et appliquez sur la partie où l'on veut produire une irritation locale (1).

CATAPLASME MATURATIF.

Pr. Oseille cuite dans l'eau et exprimée, 2 part.
Oignons de lis, cuits sous la cendre. . 1 p.
Vieux levain de froment. . . . . 1 p.
Onguent basilicum. . . . . 1/2 p.

---

(1) Ces trois derniers cataplasmes peuvent être aussi appelés topiques, attendu qu'ils se préparent à froid.

On commence par piler les oignons de lis dans un mortier, on ajoute après l'oseille, et ensuite le levain avec le basilicum. Si le cataplasme n'a pas la consistance convenable, qu'il soit trop mou, il faut y ajouter une suffisante quantité de farine de lin ou de poudre émolliente; appliquez sur les tumeurs et abcès pour favoriser une prompte suppuration.

CATAPLASME ANODIN.

Pr.	Farine de lin et tête de pavot en poudre.	de chaq. 4 poig.
	Décoction de jusquiame, de pavot blanc ou de morelle noire. . .	s. q.

On admet dans ce cataplasme la thériaque, la teinture anodine, l'extrait de pavot, etc., on l'applique avec avantage sur une partie douloureuse; par son action stupéfiante il diminue la sensibilité en affaiblissant les propriétés vitales.

CATAPLASME RÉSOLUTIF.

Pr.	Farine de lin.	4 poignées.
	Poudre de cigüe.	2 poig.
	Muriate d'ammoniaque.	4 onces.
	Vinaigre.	s. q.

Mêlez; c'est un bon fondant pour les glandes, les mamelles engorgées, les tumeurs et abcès.

CATAPLASME TONIQUE.

Pr.	Poudre aromatique.	1 poignée.
	——— de tan.	de cha. 2 poig.
	——— de bistorte.	
	——— de roses rouges. . . .	
	Acétate de plomb liquide.	4 onces.
	Eau commune.	s. q.

Mêlez; faites cuire un instant, laissez refroidir et appliquez. Les cataplasmes toniques agissent comme astringens. *Voyez* ce mot.

CAUSTIQUE. Brûler, je brûle. C'est l'*effet* que produisent, par leur action chimique, sur les corps animaux, les médicamens auxquels on donne ce nom: cet effet est analogue à celui du feu; ils détruisent la texture et le tissu de la peau, désorganisent les chairs; il se forme sur la partie une espèce de croûte qu'on appelle *escarre*, d'ou est venu *escarrotique*, expression dont on se sert également pour désigner les substances caustiques. La chirurgie ancienne employait communément le feu. Il est réellement le premier de tous les caustiques: les Orientaux n'en connaissent pas d'autre; ils cautérisent les plaies avec un fer chaud. La pratique vétérinaire en fait également usage dans un très-grand nombre de cas; c'est ce qu'on nomme *cautère caustique* ou *actuel*. Les cautérisations potentielles ou escarrotiques sont celles qui s'opèrent par l'action des substances âcres, corrosives et brûlantes, telles que la potasse (pierre à cautère), la soude caustique, et le nitrate d'argent fondu, (pierre infernale), les acides sulfurique, nitrique, muriatique, le sublimé corrosif, l'arsenic, etc. L'alun calciné, le sulfate de cuivre, le nitrate de mercure, la poudre anticarcinomateuse, etc., sont des cathérétiques moins violents, on s'en sert plus particulièrement pour consumer les chairs molles, baveuses, les bourgeons charnus et les excroissances qui surviennent dans les plaies; ils renouvellent la surface en lui donnant un autre mode de vitalité, qui détermine une prompte guérison. Les

caustiques sont également employés pour ouvrir certaines tumeurs indolentes, les abcès par congestion; on cautérise aussi les plaies occasionées par la morsure d'un animal enragé; c'est par ce moyen qu'on arrête la communuication du virus et ses progrès.

CÉRUSE. *Voyez* Oxide de Plomb blanc.

CHARBON. *Voyez* Carbone.

CHARGE. Médicament de consistance moyenne entre le cataplasme et l'embrocation ou liniment, destiné à être appliqué extérieurement sur une partie malade. La charge qu'on appelle *résolutive* et *fortifiante*, est d'un usage très-fréquent dans la chirurgie vétérinaire : elle se compose de différentes manières. En général, ce médicament doit avoir pour base la poix grasse, la térébenthine, le goudron, ou l'huile de laurier; on y ajoute l'huile volatile de lavande, de térébenthine, de romarin, de thym et de pétrole, l'alcool camphré, la teinture de cantharides, le savon vert, et souvent l'ammoniaque, suivant le degré d'action qu'on veut lui donner. Quelques personnes y font aussi entrer le miel; mais cette substance n'ayant aucune vertu analogue à l'objet qu'on se propose, ne fait qu'atténuer l'action du médicament; elle le rend d'ailleurs informe, parce que n'étant pas de même nature, sa combinaison est toujours imparfaite. Les linimens sont aussi des espèces de charges. *Voyez*, pour ces formules, articles Linimens.

La charge résolutive, fortifiante, s'emploie contre les écarts, foulures, entorses, meurtrissures, fai-

blesses de nerfs, d'articulations et de reins. Elle s'administre en friction, quelquefois sous forme de topique sur des étoupes : ces deux modes sont également bons; mais le premier est préférable, et c'est aussi celui qui est le plus usité : il faut avoir soin de bien frotter toute la partie malade.

CHAUX (*Oxide de calcium*). La chaux vive ou terre calcaire pure est une substance solide, blanche, caustique, qui présente tous les caractères des alcalis; on l'obtient de la décomposition par le feu d'une pierre généralement répandue dans la nature à l'état de sel, connue sous le nom de terre ou pierre calcaire, substance saline qui constitue la craie, les marbres et la pierre à chaux.

L'oxide de calcium verdit fortement la teinture de violettes et rougit la couleur de curcuma. Il a beaucoup de tendance à se combiner avec l'eau et avec l'acide carbonique; exposé à l'air il perd sa consistance et sa causticité et reprend son état habituel de carbonate : il faut, pour le conserver, le tenir dans des vaisseaux clos.

Tout le monde connaît le mode employé pour former la chaux vive du carbonate calcaire. Il suffit d'exposer cette dernière substance à une haute température : l'acide carbonique et l'eau passent à l'état gazeux, se dégagent, et l'oxide reste tout formé : l'appareil et le procédé sont les mêmes que pour le plâtre. Il est prouvé qu'en général, plus la matière qui fournit la chaux est dense, plus la qualité de cet oxide est supérieure. Dans les laboratoires on le retire du marbre blanc ou des écailles d'huitre qu'on

fait calciner; l'opération doit être soutenue jusqu'à ce que la chaux cesse de faire effervescence avec les acides : c'est à cette épreuve qu'on reconnaît sa pureté, elle jouit alors de toutes ses propriétés.

Les arts font une très grande consommation de la chaux vive; elle sert pour purifier la potasse et la soude du commerce. En privant ces deux substances de leur acide carbonique, elle les rend propres à entrer dans la composition des savons et à préparer la potasse caustique (pierre à cautère). On la mêle avec le sable, pour former les différens mortiers et mastics. La chimie en fait fréquemment usage comme réactif; elle l'emploie pour décomposer le muriate d'ammoniaque et obtenir l'ammoniaque liquide. Combinée avec l'huile d'olive, l'eau de chaux fournit un liniment ou savon calcaire très-utile pour les brûlures : l'oxide de chaux est la base des pommades dépilatoires.

CHIMIE. La chimie est une science qui a pour objet de connaître la nature, les principes et les propriétés des corps, de déterminer leur action réciproque, et plus particulièrement l'action intime des molécules qui les composent; pour faciliter l'étude de la chimie, Fourcroy a établi les divisions suivantes : chimie philosophique, météorologique, minérale, végétale, animale, pharmacologique, manufacturière et économique.

La physique considère les corps sous le rapport de leur étendue: elle mesure les dimensions, calcule leur pesanteur, leur mouvement, etc. L'histoire naturelle les examine dans leur intégrité, décrit leur forme et

leur couleur, indique leurs propriétés apparentes et sensibles, etc. La chimie pénètre dans l'intérieur même, sépare les parties constituantes, détruit le lien qui les tenait réunies, étudie le principe de cette force d'agrégation qui en faisait des masses plus ou moins considérables, détermine son intensité, et imitant les procédés de la nature, recompose ce qu'elle a décomposé, en forme de nouvelles combinaisons. Ces trois sciences se rapprochent sur plusieurs points; elles se prêtent un mutuel secours; mais elles diffèrent essentiellement par leur objet, leur marche et leurs résultats.

Les moyens qu'emploie la chimie pour parvenir à son but se réduisent à deux, savoir, l'analyse et la synthèse. L'analyse extrait, sépare, divise les substances simples qui entrent dans un composé; la synthèse réunit ces substances pour les rétablir dans leur état naturel. Ce que fournit l'analyse s'appelle *produit*. On nomme *résultats* les combinaisons opérées par la synthèse.

La pharmacie trouve dans la chimie des applications aussi utiles que fréquentes, pour la préparation des médicamens; la médecine et la chirurgie en retirent des notions non moins précieuses sur la manière dont les substances agissent, sur les changemens et les altérations qu'elles produisent dans l'économie animale, sur les moyens de modifier leur action, en les combinant les unes avec les autres, etc. Ces sciences ne doivent point cependant être confondues: elles ont chacune leur direction particulière. La chimie, considérée dans toute son étendue, comprend une infinité d'objets étrangers à la médecine, à la chirurgie et à

la pharmacie; les hommes voués par état à l'une ou à l'autre de ces sciences doivent, dans leurs études chimiques, s'arrêter là où les résultats cessent d'avoir un rapport direct avec l'art de guérir.

CHLORE. *Voyez* ACIDE MURIATIQUE OXIGÉNÉ.

CHLORE LIQUIDE. *Voyez* ACIDE MURIATIQUE.

CHLORURE. *Voyez* MURIATE.

CINABRE. *Voyez* SULFURE DE MERCURE ROUGE.

CIGUE (*Grande Ciguë*). *Conium maculatum*, Linné, classe 5 de la pentandrie digynie; Juss., famille des ombellifères.

Caractères génériques. Calice entier, pétales inégaux, graines courtes, convexes, cannelées, parsemées de tubercules; fleurs blanches, involucres, trois à cinq folioles. On confond quelquefois cette plante par son port avec le cerfeuil sauvage, qui est dépourvu d'involucre et dont les fruits sont lisses et allongés. Un caractère encore plus saillant, c'est que les tiges de la ciguë sont marquées de taches brunes ou purpurines, plus élevées, plus étroites et d'un vert plus foncé.

Caractères spécifiques. Tige herbacée, haute de 9 à 12 décimètres, lisse, luisante, épaisse, cylindrique, droite, creuse, branchue, rameuse, marquée de taches noirâtres; feuilles amples, trois fois ailées, à folioles pointues, pinnatifides, dentées, d'un vert foncé; fleurs blanches, en ombelles, très-ouvertes et terminales. Cette plante est bisannuelle; elle se trouve dans

les bois, sur les bords des haies et dans les terrains humides : son odeur est forte, vireuse et fétide, tandis que le cerfeuil a une odeur agréable.

Parties employées : les feuilles.

Propriétés. Vireuse, diurétique, résolutive et fondante. On s'en sert extérieurement en forme de topique. On mêle la poudre dans les cataplasmes qu'on applique sur les tumeurs cancéreuses ; ses effets sont semblables à ceux de la belle-dona et des autres plantes narcotiques.

Observations. Les expériences n'ont pas encore confirmé les propriétés antifarineuses, antidartreuses, antipsoriques, etc. qu'on attribue à cette plante ; il faut l'administrer à des doses très-fortes si on veut en obtenir quelques effets. Ce qu'il y a de certain, c'est que les chevaux et les bœufs ne touchent point à cette plante, qu'elle est mortelle pour eux aussi bien que pour l'homme ; les moutons et les chèvres en mangent impunément, et elle fournit même une nourriture agréable à ces derniers animaux.

CIRE (*Cera*). On a cru pendant long-temps que la cire était le pollen des fleurs que les abeilles recueillent pour construire leurs alvéoles ; des observations modernes ont fait connaître que cette opinion n'était qu'une erreur transmise d'âge en âge. Il a été constaté par expérience que des abeilles renfermées et nourries avec du sucre fournissaient de la cire de très-bonne qualité et en quantité égale à celle que fournissent les essaims qui volent dans les champs. Ainsi on ne doit plus considérer cette substance que comme un produit particulier dont la nature nous est inconnue.

La cire est un corps concret, dur, inflammable, qui se distingue des huiles et des graisses, avec lesquelles elle a une certaine analogie, par des caractères qui lui sont propres et qui n'appartiennent ni à l'une ni à l'autre de ces substances. Chauffée fortement dans des vaisseaux fermés, la cire donne pour produit du carbone, de l'oxigène, de l'hydrogène, de l'eau, de l'acide acétique empireumatique et une huile âcre; elle ne communique aucun principe à l'eau bouillante, elle est soluble en partie dans l'alcool et l'éther bouillants, dans les huiles fixes et volatiles chaudes; les acides concentrés l'altèrent; mêlée avec les alcalis, elle forme un savon; sa lumière, lorsqu'on la brûle, est douce et fixe. Elle ne donne par sa combustion que très-peu de charbon; elle exige, pour être liquéfiée, une température plus élevée que les graisses.

La cire jaune entre dans la composition de beaucoup d'onguens et d'emplâtres, c'est elle qui leur donne en partie la consistance; elle est balsamique et adoucissante; il faut la choisir dure, bien nette et bien sèche; on la colore quelquefois avec du curcuma ou du rocou. On la blanchit par l'action combinée de l'air et de l'eau, ou par un procédé plus facile et plus expéditif, en la lavant dans l'eau chargée de gaz acide muriatique oxigéné (chlore liquide).

CLARIFICATION. Opération par laquelle on enlève à un liquide les matières non solubles qui altèrent sa transparence et diminuent sa fluidité. On peut clarifier une liqueur en la laissant en repos dans le vase qui la contient : les substances solides se préci-

pitent au fond; on les sépare en versant par inclinaison; mais ce procédé exige beaucoup de temps et ne produit que difficilement une dépuration complète; ordinairement on fait usage de quelques intermèdes, tels que la colle de poisson, les blancs d'œuf (albumine), le charbon, l'alun, l'alcool, les acides, etc. On opère à froid ou à chaud. La coagulation par le feu est aussi un moyen de clarification. Ce mode n'est usité que pour les sucs des plantes dont on veut retirer la partie colorante verte. On clarifie les graisses et les huiles avec de l'amidon.

COLCOTHAR. *Voyez* Oxide de Fer rouge.

COLLYRE. On donne le nom de *collyres* à tous les médicamens externes employés pour guérir les maladies des yeux, et destinés à être appliqués sur l'œil ou sur la conjonctive. On en admet plusieurs espèces. On les distingue en collyres secs, en collyres liquides et en collyres gras; les premiers ne sont communément que des substances simples, réduites en poudre, qu'on souffle dans les yeux au moyen d'un chalumeau, d'un tuyau de plume ou d'un tube de verre. Le sucre cristallisé, la tuthie ou oxide gris de zinc, les sulfates de zinc, de cuivre, d'alumine, le muriate d'ammoniaque, l'iris, etc., soit séparément, soit mêlés ensemble et réduits en poudre très-fine, forment le plus souvent les collyres secs.

Les collyres gras sont l'onguent rosat ou le cérat mêlé avec la poudre de tuthie, l'oxide rouge de Mercure (précipité rouge), le sel de saturne, etc.

Les collyres liquides sont d'un usage plus fréquent;

on les prépare avec les mêmes substances que les collyres secs, mêlées dans l'eau simple, l'eau distillée de rose, l'infusion de sureau, de mélilot, etc. On y fait entrer aussi le safran oriental, l'ammoniaque cuivreux, l'acétate de plomb liquide et cristallisé, l'alcool simple et l'alcool vulnéraire. La dissolution de la pierre divine ou ophthalmique forme également des collyres. C'est à l'artiste à déterminer leur composition suivant la nature et le degré de la maladie. Voici différens exemples de collyres composés.

COLLYRE ASTRINGENT.

Pr.	Eau distillée de rose.	1 litre.
	Sulfate de zinc.	de chaq. 1/2 gros.
	d'alumine.	
	de cuivre.	
	Acétate de plomb cristallisé. . .	

Faites dissoudre ces sels dans l'eau, et ajoutez :

Alcool camphré. . . . . 2 gros.

Ce collyre s'emploie dans les ophthalmies chroniques et à la suite des ophthalmies aiguës ; il fortifie et resserre les vaisseaux capillaires de la conjonctive. On en applique des compresses sur l'œil malade ; il doit être employé froid.

COLLYRE AVEC LA PIERRE DIVINE.

Pr.	Pierre divine ou ophthalmique. . . .	4 gros.
	Eau commune.	1 livre.

Faites dissoudre la pierre divine dans l'eau, et appliquez des compresses sur l'œil malade. Ce collyre convient dans la rougeur, l'inflammation et l'engor-

gement des paupières; lorsqu'elles sécrètent une humeur muqueuse; on en introduit aussi des gouttes dans l'œil pour déterger les taies de la cornée.

COLLYRE DE LANFRANC.

Pr. Vin blanc. . . . . 9 hect. (1 liv. 12 onc.)
Eau distillé de rose. 3 hect. (9 onc.)
Sulfure jaune d'arsenic . . . 16 gram. (4 gros.)
Oxide vert de cuivre. . . . 8 gram. (2 gros.)
Myrrhe. . . . . } de chaq. 4 gram. (1 gros)
Aloès. . . . . }

Après avoir réduit ces quatre dernières substances en poudre fine, faites-en le mélange avec le vin et l'eau de rose dans un mortier de verre; enfermez le tout dans un flacon bouché, pour l'usage.

Il faut agiter ce collyre chaque fois que l'on veut s'en servir. Il est employé pour corroder les ulcères et aphtes qui surviennent particulièrement dans la bouche, pour nettoyer les plaies fongueuses, et dans des injections très-détersives. Lorsqu'on veut s'en servir pour les yeux, on ne doit l'employer que très-clair par gouttes et avec beaucoup de ménagement.

COLLYRE DÉTERSIF.

Pr. Sulfate de zinc. . . . . 1 gros.
Iris de Florence en poudre. . . . . 4 gros.
Eau de rose distillée . . . . . . 1 liv. 2 onc.

Mêlez ces trois substances ensemble, et appliquez des compresses sur l'œil malade. Ce collyre est employé avec succès contre les ophthalmies chroniques, (par atonie); on en introduit aussi quelques gouttes dans l'œil.

COLLYRE DÉTERSIF AVEC ALOES.

Pr. Teinture d'aloës. . . . . 1 once.
Eau de rose. . . . . 8 onces.

Mêlez pour l'usage.

Ce collyre déterge les croûtes farineuses et les petits ulcères des paupières.

COLLYRE ÉMOLLIENT.

Ce collyre se compose avec une infusion de fleurs de mauve, de semence de lin, de coing, de psylium ou d'une légère décoction de racine de guimauve. Il faut l'employer tiède; il convient dans les ophthalmies aiguës et douloureuses par suite d'une blessure ou d'une contusion. On peut ajouter à ces émolliens les narcotiques, tels que les têtes de pavot, etc.

On en applique des compresses sur l'œil malade, que l'on renouvelle souvent.

COLLYRE ÉMOLLIENT RÉSOLUTIF.

Pr. Infusion de fleurs de mauve et
de sureau. . . . . 1 liv.
Muriate d'ammoniaque. . . . . . . 2 gros.

Mêlez et appliquez des compresses sur l'œil.

COLLYRE EXCITANT.

Pr. Infusion de fleurs de sureau. . . . 8 onces.
Vin blanc. . . . . 4 onces.
Alcool camphré. . . . . 4 gros.

Mêlez et appliquez des compresses sur l'œil dans le cas de faiblesse de cet organe soit par suite de longues ophthalmies ou dans l'amaurose commençante.

COLLYRE FORTIFIANT.

Pr. Sulfate de zinc. . . . . 1/2 once.
Iris de Florence en poudre. . . . } de chaq.
Tuthie préparée. . . . . } 2 gros.
Alcool vulnéraire. . . . . 4 gros.
Eau commune . . . . 2 liv.

Mêlez les trois premières substances ensemble, et ensuite avec l'eau; ajoutez l'alcool, remuez la bouteille dans laquelle vous gardez le mélange, toutes les fois que vous voulez en faire usage.

Ce collyre est fortifiant et légèrement astringent, il convient dans le cas de faiblesse, de relâchement des paupières et d'inflammation chronique.

COLLYRE NARCOTIQUE.

Pr. décoction de têtes de pavot blanc et de laitue. . . . . 8 onces.
Faites infuser safran en feuilles . . . . 1/2 gros.

Passez et appliquez des compresses sur les yeux dans le cas d'ophthalmie douloureuse.

COLLYRE ou EAU CÉLESTE.

Pr. Sulfate de cuivre. . . . . 24 grains.
Eau distillée de roses . . . . 1 liv.

Faites dissoudre le sulfate dans l'eau, ajoutez quelques gouttes d'ammoniaque pour le précipiter, versez de l'ammoniaque en plus grande quantité sur ce même précipité, pour obtenir la dissolution : il faut que cette dissolution devienne claire et d'une couleur bleue.

Ce collyre est siccatif, il déterge les taies récentes;

on en introduit quelques gouttes dans l'œil, ou on le bassine plusieurs fois par jour.

COLLYRE ou POMMADE OPHTHALMIQUE.

Pr.	Beurre frais ou cérat blanc de galien.	1 once.
	Oxide gris de zinc (tuthie). . . .	1/2 gros.
	Oxide de mercure rouge	20 grains.
	Camphre . . . . , ...	6 grains.

Réduisez les deux oxides et le camphre en poudre très-fine dans un mortier de marbre ou de verre ; ajoutez peu à peu le beurre ou le cérat, toujours en triturant, pour obtenir une pommade très-homogène.

On introduit entre la paupière inférieure de l'œil une petite quantité de cette pommade, on laisse fermer l'œil et on le frotte légèrement avec le doigt.

Ce collyre déterge les petits ulcères des paupières et les taies qui surviennent sur la cornée de l'œil.

COLLYRE RÉSOLUTIF VULNÉRAIRE.

Pr.	Infusion légère de sureau.	5 hect.	(1 liv.)
	Alcool vulnéraire. . . .	24 gram.	(6 gros)
	Muriate d'ammoniaque.	4 gram.	(1 gros)
	Acétate de plomb cristallisé	2 gram.	(1/2 gros)

Mêlez toutes ces substances ensemble, et appliquez des compresses sur l'œil malade.

COLLYRE SEC OU IRRITANT.

Pr.	Sucre candi.	de chaq. 4 gros.
	Iris de Florence.	
	Oxide gris de zinc (tuthie). . . .	
	Muriate d'ammoniaque.	2 gros.

Mêlez exactement ces quatre substances réduites en poudre très-fine, et soufflez-en une pincée dans l'œil, au moyen d'un tuyau de plume, d'un chalumeau ou d'un tube de verre : réitérez pendant plusieurs jours de suite.

Les mêmes substances combinées avec le cérat ou l'onguent rosat forment un collyre mou, qu'on applique sur le bord des paupières. Ce mode est même préférable, lorsque l'animal est difficile au pansement. On emploie ce collyre pour détruire les tâches qui se forment sur la cornée.

COLOPHANE. *Voyez* Poix.

COLOQUINTE. (*Cucumis colocyntis*). C'est le fruit d'une plante de l'espèce des concombres, qui appartient à la monæcie digynie de Linné ; famille des cucurbitacées, de Jussieu.

Cette plante, dont il y a un grand nombre de variétés presque toutes cultivées, pousse des tiges grêles, velues, grimpantes, qui s'élèvent en s'accrochant aux arbres au moyen de vrilles situées aux aisselles des feuilles. Ses feuilles, portées sur de longues pétioles, sont larges, découpées profondément, velues, blanchâtres et rudes au toucher. Ses fleurs sont d'un jaune pâle, pédonculées, solitaires ou monoïques; il leur succède un fruit de la grosseur d'une orange, dont l'écorce est dure, unie et luisante, d'un jaune verdâtre. La coloquinte renferme une sorte de pulpe blanchâtre, parsemée de beaucoup de graines planes et allongées. C'est cette partie interne du fruit qui est employée. La plus estimée nous est apportée d'Alep. Il faut la

choisir bien blanche, légère, spongieuse, d'une saveur excessivement amère et âcre; elle contient de la résine, un principe amer et nauséabond, du mucilage et de l'albumine.

Propriétés. La coloquinte est un purgatif drastique des plus violents, une faible dose suffit quelquefois pour occasioner une abondante purgation accompagnée de colique. Elle est diurétique, authelmintique; le camphre est son antidote. Il convient généralement de mêler la coloquinte avec un correctif pour être administrée intérieurement. Elle est peu employée par les praticiens.

COMBINAISON. Opération naturelle ou artificielle qui, par la réunion de plusieurs substances dissemblables, produit un corps de nouvelle espèce, dont les qualités et les propriétés ne sont point les mêmes que celles des substances qui ont servi à le former. Il s'exerce, entre les molécules des substances composantes mises en contact, une action intime et réciproque qui en dénature les principes et donne naissance à un composé identique, d'un ordre particulier, plus ou moins différent, par ses caractères physiques et chimiques, des autres corps existans: cette action est le résultat de la force d'affinité ou d'attraction de composition.

On distingue les combinaisons en binaires, ternaires, etc., suivant le nombre de substances combinées. Ainsi l'eau, composée d'oxigène et d'hydrogène, est une combinaison binaire; les acides végétaux, formés d'hydrogène, de carbone et d'oxigène, sont des combinaisons ternaires, etc.

COMBUSTION. Action de brûler; combinaison de l'oxigène avec un corps combustible.

Dans cette opération, l'air atmosphérique se décompose; l'un des deux principes constitutifs (le gaz oxigène) se sépare, se précipite sur le corps combustible, qui, en se décomposant, absorbe l'oxigène et dégage le calorique dans lequel cette substance se trouvait en dissolution.

L'oxigène abandonne le calorique, parce qu'il a moins d'affinité avec lui qu'avec le corps combustible; mais cette prépondérance d'affinité n'existe point au degré de température ordinaire, il faut que l'approche d'un corps chaud détermine son action et lui imprime le premier mouvement.

Dans la combustion, il y a toujours dégagement de calorique: c'est ce qui la distingue essentiellement de l'oxigénation, qui n'est en effet, qu'une combustion, mais une combustion lente et sans émission sensible de calorique. La différence entre les produits est encore plus caractéristique: ceux de l'oxigénation sont des acides ou des oxides; l'incinération est le résultat de la combustion.

Dans la plupart des combustions, l'oxigène se fixe et se solidifie; le calorique qui le tenait à l'état de gaz, devenu libre, produit la chaleur: elle est d'autant plus vive, que la combustion est plus rapide, parceque, plus il y a d'oxigène absorbé, plus la masse du calorique dégagé est considérable. Le corps brûlé acquiert une augmentation de poids égale au poids de l'oxigène absorbé.

Sthaal avait adopté, sur la *combustion*, une théorie absolument opposée à celle qu'on vient d'exposer.

Suivant lui, c'est du corps en ignition que se dégage le principe inconnu, qu'il appelle *phlogistique*; ce dégagement constitue la combustion. Le corps perd la faculté de brûler, lorsque le phlogistique qu'il contenait se trouve épuisé, et le corps incombustible qui absorbe du phlogistique devient combustible.

Dans ce système, il faut supposer que le corps, en brûlant, diminue de poids, tandis que le fait contraire est positivement constaté; il brûlerait sans air, aussi bien que dans l'air, et il est démontré que l'air est l'agent indispensable de la combustion.

La théorie moderne a été découverte par Lavoisier; il l'a établie sur une multitude d'expériences aussi exactes qu'ingénieuses. Les découvertes ultérieures n'ont fait que la confirmer.

Les corps combustibles se divisent en simples et en composés; l'azote, l'hydrogène, le carbone, le soufre, le phosphore, le bore, le chlore, l'iode, le fluor et les métaux, sont les seuls combustibles simples ou indécomposés. Les combustibles composés sont ceux formés par la réunion de plusieurs combustibles simples, tels que les végétaux, les animaux, etc.

CONCASSER. Briser une substance quelconque, la réduire en morceaux de différentes grosseurs. On concasse les racines, les semences, les écorces, certains fruits, les gommes et généralement toutes les substances dures qui se laissent difficilement pénétrer par l'eau, le vin, l'alcool, etc.

CONCENTRATION. Elle a pour objet de rapprocher les molécules intégrantes d'un corps, en lui en-

levant les parties aqueuses qui tiennent ces molécules écartées; elle s'opère par la congélation, mais plus ordinairement et plus facilement en faisant dissiper l'eau à l'aide du calorique. *Voyez* Évaporation.

CONFECTION D'HYACINTHE. *Voy* Électuaire cordial et absorbant.

CONGÉLATION. Opération naturelle ou artificielle, par laquelle un corps fluide est converti en un corps solide; c'est l'effet de la privation du calorique. Plusieurs corps, passant de l'état fluide à l'état solide par la congélation, acquièrent des caractères et des propriétés particulières.

CORDIAL. Bon pour le cœur, qui va au cœur, qui fortifie. Ce mot n'explique que très-implicitement l'idée qu'on y attache; il rapporte au cœur une action et des effets qui, dans un très-grand nombre de cas, lui sont absolument étrangers. Les toniques les plus forts, les excitans et les stimulans, administrés à l'intérieur, sont réputés des cordiaux; ils corroborent, donnent du ton, en fortifiant l'action organique des divers systèmes de l'économie animale. Ces substances se renferment assez généralement dans la classe des amers, des aromatiques et des préparations ferrugineuses. Nous citerons pour exemple, et comme les plus employés, la poudre cordiale, la poudre tonique composée, différens breuvages, la thériaque, l'électuaire cordial et absorbant, l'extrait de genièvre, les alcools simples et aromatiques, le vin rouge généreux, enfin le camphre, la cannelle, le quinquina,

les racines de gentiane, d'aunée, etc. La forme d'administration la plus usitée est en poudre, en breuvage, en bol et en opiat, dont on varie la composition suivant l'état du sujet et la cause de la maladie. Nous en avons donné un grand nombre d'exemples dans nos formules; le titre en indique les modifications.

CORIANDRE CULTIVÉE. *Coriandrum sativum*, Linn., classe 5 de la pentandrie digynie; Juss., famille des ombellifères.

Caractères génériques. Calice à cinq dents; fleurs du centre très-petites, celles de la circonférence plus grandes; graines sphériques réunies; fleurs blanches, rarement purpurines; involucre nul ou à une feuille.

Caractères spécifiques. La tige du *coriandrum sativum* est glabre, rameuse, haute de six décimètres; les feuilles inférieures deux fois ailées, lobées; celles de la tige découpées en lanières très-étroites; les fleurs blanches, en ombelles et cinq rayons; les fruits, sphériques, chargés de stries légères. Cette plante est annuelle, commune aux environs de Paris, près d'Orléans, en Suisse, en Piémont. On la cultive dans plusieurs départemens.

Son nom vient du mot grec qui signifie *punaise*; ainsi nommée, parce que ses semences ont, avant leur maturité, l'odeur de cet insecte.

Parties employées : la semence. Elle contient une petite quantité d'huile volatile. Ses propriétés sont les mêmes que celles des huiles volatiles fournies par les autres plantes labiées et ombellifères.

Propriétés. La coriande est fort peu employée; elle est légèrement excitante, tonique, stomachique,

carminative et sédative. On l'administre dans les coliques venteuses; elle fait partie de la poudre cordiale.

Mode d'administation. Infusion aqueuse, breuvage, lavement. Dose, deux à quatre poignées.

CORNUE. Vaisseau distillatoire. C'est une espèce de bouteille dont le col long et recourbé diminue insensiblement, jusqu'à son extrémité qu'on nomme *bec*. La capacité ou corps de la cornue est sphérique ou oblong; cette dernière forme est préférable pour le plus grand nombre de distillations; on l'appelle *ventre*; la partie supérieure du ventre porte le nom de *voûte*. C'est au bec de la cornue qu'on adapte le récipient ou la suite de l'appareil qui y conduit. Le col doit faire, avec le ventre, un angle de 60 degrés; c'est l'inclinaison la plus favorable à la distillation.

Les cornues tubulées sont celles dont la voûte est percée par une ouverture circulaire que ferme très-exactement un bouchon ordinairement de verre; on fait usage de ces cornues lorsque, par la nature de l'opération, on a besoin d'y introduire de nouvelles matières après que l'appareil est monté; le cas est assez fréquent. Les cornues sont de verre, de porcelaine, de fer, de grès, de plomb; la distillation se fait à feu nu, au feu de réverbère ou au bain de sable. *Voyez* ALAMBIC, FOURNEAU A RÉVERBÈRE, BAIN DE SABLE.

On distille à la cornue les matières qui ne se volatilisent qu'à une chaleur supérieure à celle de l'eau bouillante, et celles qui exigent un feu moindre, mais gradué ou soutenu pendant plus ou moins long-temps au même degré.

CORROSIF. *Voyez* CAUSTIQUE.

CRÊME DE TARTRE. *Voyez* TARTRATE ACIDULE DE POTASSE.

CREUSET. Vaisseau de terre ou de métal dans lequel on renferme les matières fixes pour les fondre ou les calciner. La forme des creusets est le plus ordinairement celle du cône renversé; on en construit aussi de cylindriques. Leurs qualités essentielles sont de pouvoir supporter la plus grande chaleur du feu, et d'être inattaquables par l'action chimique des substances qu'ils doivent contenir. Ceux de platine réunissent à un plus haut degré cette double propriété. Parmi les creusets de terre qui se fabriquent dans différens pays, on préfère ceux qui nous viennent de la Hesse.

CRISTALLISATION. Les molécules d'un corps solide dissous dans un fluide ou par le moyen du calorique, tendent à se rapprocher aussitôt que la substance interposée qui les sépare oppose, en se dissipant, une moindre résistance à leur attraction réciproque : dans leur nouvelle réunion, elles affectent une forme régulière et constante. On appelle cette opération *cristallisation*, et l'on donne le nom de *cristaux* aux corps solides qui en résultent. La cristallisation exige différentes conditions essentielles : 1°. la dissolution du solide; 2°. la soustraction lente et progressive de la substance interposée; 3°. l'espace nécessaire pour que les molécules ne soient pas arrêtées ni dérangées dans leur mouvement; 4° le repos de la matière. C'est suivant que ces conditions sont plus ou

moins exactement remplies, que la cristallisation est plus ou moins régulière. La cristallisation des corps dissous à l'aide du calorique s'opère par le refroidissement lent et gradué; on emploie l'évaporation à une chaleur douce, et mieux encore l'évaporation spontanée à l'air libre, pour ceux qui ont été dissous dans un fluide. C'est particulièrement à l'égard des sels que se pratique la cristallisation; l'eau est le fluide ordinaire dont on se sert pour les dissoudre.

CRISTAL MINÉRAL. *Voyez* NITRATE DE POTASSE FONDU.

CROCUS. *Voyez* OXIDE D'ANTIMOINE DEMI-VITREUX.

CUCURBITE. Vaisseau qui sert à la distillation. C'est la partie de l'alambic dans laquelle on met les matières à distiller, et qui reçoit l'action immédiate du feu; on lui donnait autrefois une forme allongée, assez semblable à celle d'une citrouille, d'où lui est venu le nom de *cucurbite;* on l'appelle aussi *chaudière.* Ce vaisseau est ordinairement de cuivre étamé; on en fait d'étain, de verre et de grès. *Voy.* ALAMBIC.

CUIVRE (*Cuprum*). Métal très-oxidable, de couleur rouge, brillant dans sa cassure et sur son poli, dur, élastique, sonore, malléable, ductile; d'une odeur désagréable, qui se développe lorsqu'on le frotte ou qu'on le chauffe; d'une saveur moins styptique que celle du fer, mais nauséabonde et comme vireuse: on le trouve dans la nature à l'état natif, combiné avec l'oxigène ou le soufre, et à l'état de sel.

On connaît combien le cuivre est utile dans les

arts; il s'allie avec beaucoup d'autres métaux : le bronze, le laiton, l'airain, le similor, etc., sont autant de produits qui résultent de ses diverses combinaisons.

Les principales mines de cuivre qu'on exploite en Europe sont dans les pays du Nord, en Suède, en Danemarck, en Allemagne.

Les acides ont presque tous de l'action sur le *cuivre*, ils le dissolvent; il s'oxide par l'action combinée de l'air et de l'eau, et se recouvre d'une poussière verte : les huiles et les graisses l'attaquent facilement.

Le cuivre fournit à la pharmacie plusieurs médicamens utiles, tels que l'oxide de cuivre brut, dit vert-de-gris, l'acétate de cuivre, le sulfate de cuivre (vitriol bleu), etc. Il entre dans la préparation de la pierre divine ou ophthalmique, de l'eau styptique (eau d'Alibourg); l'oxide de cuivre brut forme la base de l'onguent égyptiac. Tous ces médicamens sont employés dans la pratique vétérinaire.

CUMIN OFFICINAL, *Cuminum cyminum*, Linn., classe 5 de la pentandrie digynie; Juss., famille des ombellifères.

Caractères génériques. Involucre, deux folioles longues et fines; graines petites, striées, glabres, couronnées par les dents du calice.

Caractères spécifiques. Tige de deux à trois décimètres, glabre, striée; feuilles alternes découpées, très-menues, comme celles du fenouil; folioles presque capillaires; fleurs petites, blanches ou purpurines; ombelles de quatre à cinq rayons. Cette plante est annuelle. On la cultive particulièrement à Malte.

Partie employée : la semence. Elle est oblongue, cannelée, de couleur grise.

Propriétés. Saveur âcre, très-aromatique, un peu amère. Elle contient de l'huile volatile. Vingt livres de cette semence en ont fourni à Beaumé 12 onces de couleur légèrement citrine. Elle est excitante, carminative, résolutive et appétissante. Les praticiens n'emploient point cette semence seule; elle entre dans quelques préparations pharmaceutiques; on la mêle avec l'avoine pour exciter l'appétit des chevaux.

D.

DÉCANTATION. L'objet de la décantation est, comme celui de la filtration, de séparer d'un fluide les parties concrètes qu'il contient. Lorsque la liqueur s'est éclaircie par le seul effet du repos, que les fèces ou la poudre se sont réunies au fond du vase, on la verse doucement, par inclinaison, dans un autre vase. C'est une opération fréquemment employée en pharmacie; on s'en sert, ou pour recueillir la matière éclaircie, ou pour retenir la matière précipitée: dans l'un et l'autre cas, la manière de procéder est la même.

DÉCOCTION. La décoction a pour objet d'extraire et de faire passer dans un menstrue fluide certains principes contenus dans les corps organiques animaux ou végétaux. Cette extraction s'opère par l'action même du menstrue maintenu à l'état d'ébullition pendant plus ou moins longtemps: l'eau est le menstrue ordinaire; on emploie aussi le vin. La décoction se fait à

l'air libre, c'est-à-dire dans des vaisseaux découverts; on obtient plus de principes extractifs que par l'infusion, mais on ne peut retenir les aromes: on ne doit point l'exercer sur les substances qui en sont pourvues, à moins qu'on ne soit pas dans l'intention de les conserver.

Il y a des règles générales à suivre dans la décoction; toutes ne sont pas applicables à l'art vétérinaire: il suffira de rappeler que certains corps, tels que les bois et les racines, doivent, avant d'être soumis à la décoction, avoir été coupés, hachés ou râpés. On concasse les écorces et les semences; on fait bouillir plus long-temps les substances sèches, dures, celles dont l'enveloppe se détache difficilement: dans les décoctions composées, on fait subir à celles-ci une première ébullition. On doit observer que la décoction produit, à l'égard de plusieurs substances, un développement et un rapprochement de principes, qui leur donnent une saveur qu'elles n'ont pas, ou qui n'est presque pas sensible dans leur état naturel.

Exemple d'une décoction composée.

Pr.	Racine de bardane.	de chaq. 2 onces.
	——— de squine.	
	Bois de Gayac.	
	——— de Sassafras.	
	Carbonate d'ammoniaque.	4 gros.
	Eau de rivière.	1 lit. 1/2

Coupez la squine et la bardane par petits morceaux, râpez le bois de gayac, hachez le sassafras; faites bouillir dans la quantité d'eau indiquée les trois premières substances, jusqu'à réduction du tiers; ajoutez

le sassafras, retirez du feu, couvrez le vaisseau; laissez infuser et refroidir; passez à travers une toile ou un tamis de crin, mettez le carbonate dans un mortier de verre ou de marbre, faites-le dissoudre avec le produit de la décoction, et vous aurez un breuvage sudorifique et dépuratif.

Autre exemple :

Pr.	Racine de guimauve coupée. . .	8 onces.
	Espèces émollientes.	4 poignées.
	Fleurs de sureau.	2 poignées.
	Alcool camphré.	2 décilitres.
	Muriate de soude (sel marin). .	2 onces.
	Eau commune.	6 litres.

On fait bouillir les racines de guimauve pendant un demi-quart d'heure, on ajoute les espèces émollientes, on continue l'ébullition pendant un même espace de temps, on retire du feu, on ajoute les fleurs de sureau, on laisse infuser jusqu'à refroidissement; on passe, on mêle le muriate, ensuite l'alcool, et on a quatre litres d'une décoction émolliente et résolutive.

DÉCRÉPITATION. Pétillement, bruit que produisent certains sels, notamment le sel marin, exposés à l'action immédiate du feu : c'est l'effet de la disgrégation des molécules. L'eau de cristallisation, dilatée par le calorique, détruit la force qui, en les réunissant, met obstacle à son expansion.

DÉPILATOIRE. *Voyez* PATE DÉPILATOIRE.

DÉPURATIF. De dépurer, rendre pur, on a fait

dépuratif, qui dépure, qui rend pur. Les anciens ont donné cette qualification à une classe de médicamens qui, par leur action, purifient le sang et les humeurs en atténuant et en provoquant l'évacuation des corps hétérogènes qui les altèrent, gênent ou retardent leur circulation dans les vaisseaux et les viscères. Plusieurs évacuans produisent cet effet et doivent être considérés comme dépuratifs. Ainsi les purgatifs, les diurétiques, les sudorifiques, sont de véritables dépuratifs; et quoiqu'on attribue plus particulièrement la propriété dépurative à quelques substances amères ou métalliques, telles que la gentiane, l'aunée, l'aloès, le sulfure d'antimoine, le crocus, le sublimé corrosif, le mercure doux, etc., il est permis de croire que la distinction est à peu près insignifiante, inutile et sans objet.

DÉPURATION. Purifier, rendre pur. La clarification et la filtration sont des moyens de dépuration; mais ce mot s'applique plus particulièrement aux sucs obtenus des végétaux par expression, qu'on laisse reposer pour opérer la séparation des fèces.

DÉSINFECTION. Opération par laquelle on purifie ou on désinfecte l'air ou tout autre corps chargé de miasmes putrides. Les moyens les plus généralement employés pour atteindre ce but, sont le chlore, les vapeurs de vinaigre, d'acide nitrique, d'acide sulfureux, et d'eau. *Voyez* FUMIGATION.

DÉSOXIGÉNATION. Opération inverse de l'oxigénation. On l'appelle aussi *désoxidation*, *revivifica-*

tion, réduction. Elle consiste à enlever l'oxigène des corps avec lesquels il était uni : désoxigéner un corps, c'est lui rendre la propriété combustible qu'il avait perdue en s'oxidant ; pour obtenir cet effet, il suffit de mettre en contact avec les corps brûlés une autre substance qui, ayant une plus grande affinité pour l'oxigène, la prive de ce principe. C'est ainsi que par le moyen du calorique on revivifie dans des vaisseaux fermés les oxides de mercure. On désoxigène les acides par l'intermède du charbon et autres substances végétales ; l'action de la lumière peut dans certains cas produire ce phénomène.

DESSICATIFS. Les médicamens auxquels on donne ce nom ne s'appliquent qu'à l'extérieur, sur les plaies et les ulcères, qu'ils ont la propriété de dessécher, et dont ils facilitent la cicatrisation en empêchant la sécrétion du pus qui se forme à leur surface. Quoiqu'on les divise en dessicatifs adoucissans et dessicatifs cicatrisans, il paraît que l'espèce d'action qu'ils exercent les uns et les autres est la même, et qu'ils ne diffèrent entre eux que par le degré de leur vertu dessicative. On considère comme dessicatifs adoucissans l'eau végéto-minérale, la pommade de saturne, l'onguent dessicatif, la teinture d'aloès, etc. ; et comme dessicatifs cicatrisans, l'eau de chaux, l'eau styptique, le sulfate de zinc, le sulfate d'alumine, l'eau de boule, l'eau de Rabel, la poix résine, etc.

DESSICATION. La dessication a pour objet d'enlever à un corps quelconque une partie ou la totalité de l'humidité qu'il contient. Elle s'exerce parti-

culièrement sur les végétaux, quelquefois sur les animaux et sur quelques produits pharmaceutiques. Il ne faut point confondre cette opération avec la calcination.

L'existence active des végétaux est momentanée; plusieurs ne croissent que dans certains climats; la dessication, en les conservant sans altérer leurs propriétés essentielles, procure le moyen de les transporter d'un lieu à un autre, et d'en faire usage pendant les quatre saisons de l'année.

Nous ne rappellerons point dans toute leur étendue les préceptes relatifs à la dessication; nous nous bornerons à quelques principes généraux, suffisans pour diriger les artistes dans le choix, la préparation et la conservation des substances employées dans la pratique ordinaire.

L'état des sujets, et l'époque où ils ont été récoltés, sont les deux principales considérations qui doivent déterminer le choix des végétaux qu'on se propose de conserver. Il faut rejeter la plante mal formée, qui, par l'effet d'un accident quelconque, n'a pas reçu de la nature une parfaite élaboration; prendre les plus fortes, les mieux nourries; elles réunissent, à un plus haut degré, l'odeur, la saveur et la couleur propres à l'espèce. Les végétaux qui proviennent des lieux où ils croissent naturellement, méritent la préférence sur ceux qu'on cultive dans les autres pays où ils ont été transplantés.

On cueille les plantes entières, lorsque les fleurs commencent à s'épanouir: c'est le moment de leur plus grande vigueur, celui où elles ont acquis tout l'accroissement dont elles sont susceptibles. Cette rè-

gle, quoique générale, admet cependant quelques exceptions: la mauve, par exemple, la guimauve, la mercuriale, la pariétaire, sont plus émollientes au moment de la pousse des tiges qu'à l'époque de leur maturité.

La première préparation consiste à monder très-exactement les végétaux, à en séparer les corps étrangers, à rejeter tout ce qui ne fait pas essentiellement partie de leur substance. On les place sur des claies, ou on les suspend; il ne faut pas leur donner une trop grande épaisseur; on les expose ensuite à la chaleur de l'atmosphère ou d'une étuve: cette chaleur est plus ou moins forte, suivant que l'espèce abandonne plus ou moins facilement son eau de végétation; il varie à un très-grand nombre de degrés: dans plusieurs cas elle doit être graduée. On retourne fréquemment les plantes, pour faciliter la circulation de l'air et présenter à son action successivement toutes les surfaces; on les secoue pour faire tomber la poussière et les vers qui peuvent s'y être attachés. En général, la dessication la plus prompte, conduite avec les précautions convenables, est la meilleure. Il y a une différence très-sensible entre les mêmes plantes bien ou mal séchées, et cette différence influe sur leurs propriétés. On juge de leur bonté par l'état de fraicheur, le brillant, la vivacité des couleurs et la pureté des odeurs.

Les végétaux, quoique desséchés avec soin, sont cependant susceptibles d'être altérés par la vicissitude de l'atmosphère: ils se ramollissent à une température humide; ils durcissent et deviennent cassans, même friables, dans les temps secs. Il est nécessaire de les

mettre à l'abri de ces variations: il faut également les garantir du contact de la lumière, qui détruit promptement leurs couleurs; on les renferme à cet effet, soit dans des tonneaux, soit dans des boîtes garnies de papier.

En observant les précautions indiquées, on peut conserver sans altération, pendant une année, les plantes de la nature de la mélisse, de la saponaire, etc.; et pendant deux ans, les aromatiques, telles que le thym, la sauge, la marjolaine et autres. On reconnaît que les plantes ne sont plus bonnes à garder, lorsqu'elles perdent leur couleur : c'est l'indication la plus certaine et la plus générale.

Les propriétés utiles des végétaux ne sont pas toujours communes à toutes les parties de la plante. Dans plusieurs elles se trouvent plus ou moins exclusivement inhérentes à l'une ou l'autre de ces parties, qu'on distingue au nombre de cinq, savoir : les racines, la tige, les feuilles, les fleurs et les fruits. La dessication ne s'exerce alors que sur la partie qu'on veut conserver; et quoique les principes établis puissent être considérés comme généraux, il est nécessaire d'ajouter quelques observations, spécialement applicables à chacune, traitée séparément.

Les racines doivent être arrachées de la terre vers la fin de l'automne ou au commencement de l'hiver, lorsque les tiges se dépouillent de leurs feuilles; celles récoltées au moment de la végétation renaissante contiennent une grande quantité de fluide aqueux non élaboré: leur substance est molle, grasse, pulpeuse; elles attirent fortement l'humidité, perdent considérablement de leur volume, et deviennent ridées.

On lave les racines pour enlever la terre qui y adhère ; on les monde de leurs filamens, on les frotte, on les brosse, quelques-unes même ont besoin d'être ratissées. On divise en longueur celles dont l'intérieur est ligneux ; on coupe les grosses par tranches ; on les met sur des claies ou on les enfile à une ficelle, et on les expose à une chaleur convenable. Une température de 10 à 15 degrés suffit pour les racines ligneuses, telles que celles de patience, de bistorte, etc. Elle doit être de 20 à 25 pour les racines succulentes, de la nature de l'aunée, de l'angélique : on l'élève graduellement jusqu'à 30 degrés, pour les racines mucilagineuses de guimauve, de bardanne, etc. On dépouille ces racines de leur épiderme, et l'on préfère, pour leur dessication, la chaleur d'une étuve à celle du soleil, parce que le contact de la lumière en ternit la blancheur.

La dessication des tiges solides et des écorces est beaucoup plus simple : il en est qu'il ne faut qu'exposer à l'air libre; d'autres exigent une température de 15 à 20 degrés. On donne le nom de *bois* aux tiges solides séparées de leurs racines.

Le procédé pour la dessication des fleurs est le même que pour celle des plantes entières; le degré de chaleur nécessaire varie en raison de la quantité d'eau de végétation qu'elles contiennent. On les recueille, en général, avant qu'elles soient épanouies : celles qui sont trop avancées ont moins d'odeur. Les roses rouges doivent être prises en boutons; les pavots rouges, après leur épanouisssement; on rejette les fleurs décolorées et celles qui sont tombées d'elles-mêmes; on les monde de leur calice : il en est un

grand nombre qu'on ne sépare point des sommités de la plante ; c'est ce qu'on appelle des *sommités fleuries*; telles sont les fleurs de menthe, de marjolaine, d'hysope, de petite centaurée, etc.

Parmi les fleurs, quelques-unes, telles que les fleurs de bouillon-blanc, de pêcher, dont le principe colorant est très-peu utile, peuvent être exposées indifféremment à la chaleur du soleil ou à celle d'une étuve. On enferme dans des sacs de papier les fleurs de camomille, de petite centaurée, de muguet, de mélilot, pour les préserver du contact de la lumière ; elles contiennent une très-petite quantité d'eau de végétation : il ne faut qu'une température de 12 à 15 degrés pour les faire sécher. On préfère pour les roses rouges la chaleur de l'étuve, qu'on élève progressivement jusqu'à 30 degrés : ces fleurs, exposées au soleil, perdent sensiblement de leur odeur et de leur couleur ; leur dessication à l'ombre, sans gradation, produit le même inconvénient.

La partie colorante des fleurs de violette, de pavots rouges, de mauve, etc., est facilement altérable, et leur principe aromatique adhère fortement à l'eau de végétation ; on les étale sur des tamis, et on les met dans une étuve à la température de 20 à 25 degrés.

La dessication des feuilles s'opère d'une manière exactement semblable à celle indiquée pour les plantes entières. On observera seulement qu'on ne peut faire sécher les feuilles de laitue, de poirée, et quelques autres ; c'est par la distillation que l'on retire et que l'on conserve leurs propriétés médicinales. Dans la pratique vétérinaire, on ne fait point usage des fruits

secs, et ceux employés dans la pharmacie sont presque tous exotiques.

DÉTERSIFS. Ce mot exprime l'action de nettoyer. On appelle ainsi certains médicamens qu'on applique sur les plaies et ulcères pour les mondifier, pour les déterger, pour atténuer et dissoudre les humeurs visqueuses qui, s'attachant aux parois, opposent un obstacle à l'action des médicamens curatifs, augmentent par leur séjour la masse des impuretés et retardent la cicatrisation. L'usage de cette espèce de médicamens est en quelque sorte un traitement préparatoire; ils disposent la partie affectée pour rendre plus prompte et plus efficace l'action des autres médicamens. Ils diffèrent peu des dessicatifs, et plusieurs substances peuvent, sans contradiction, être comprises dans l'une et l'autre classe.

Les principaux détersifs sont l'alun calciné, l'onguent égyptiac, le sulfate de cuivre, l'oxide brut de cuivre (vert-de-gris), la poudre anticarcinomateuse, etc.

DEUTO-CHLORURE DE MERCURE. *Voyez* MURIATE DE MERCURE OXIGÉNÉ.

DIAPHORÉTIQUE. D'après son étymologie, ce mot exprime l'action de faire évacuer les humeurs par les pores de la peau. Il peut être considéré comme synonyme de sudorifique. On observe cependant entre les deux expressions cette différence : les diaphorétiques excitent une transpiration insensible plus

abondante que la transpiration naturelle, mais moindre que la sueur. On peut sans inconvénient négliger, du moins dans la partie vétérinaire, cette distinction plus scientifique que pratique, et considérer comme ne formant qu'une seule et même classe les médicamens diaphorétiques et les médicamens sudorifiques. *Voyez* SUDORIFIQUE.

DIGESTIFS. La chirurgie donne le nom de digestifs à divers onguens et linimens qui, appliqués sur les plaies, hâtent ou préparent la suppuration. Ce sont, en général, des émolliens, l'onguent basilicum, celui de styrax, la térébenthine, les jaunes d'œufs, etc. *Voyez* ONGUENT DIGESTIF.

DIGESTION. La digestion n'est qu'une infusion prolongée; l'objet, dans l'une et l'autre opération, est d'obtenir certains principes solubles dans l'eau, et de les isoler des autres principes contenus dans la même substance. On fait ordinairement des digestions dans des vaisseaux fermés qu'on expose au soleil ou qu'on place au bain marie ou de sable, dont on entretient la chaleur à un degré toujours à peu près égal.

DISSOLUTION. Action qu'exercent réciproquement entre elles les parties intégrantes de deux corps de nature différente, d'où résultent la séparation de ces parties et la formation d'un nouveau composé dont les propriétés particulières ne participent point de celles qui appartiennent aux corps primitifs qui l'ont produit.

La dissolution est une véritable opération chimique : il y a décomposition et combinaison nouvelle; ainsi l'acide nitrique, en se décomposant, oxide le mercure, et cet oxide reste dissous dans l'acide. La dissolution diffère de la solution, en ce que celle-ci n'est que le résultat de l'écartement des parties d'un corps par l'interposition d'un fluide; le corps n'est point altéré dans ses principes; il conserve ses propriétés essentielles, et reprend même sa forme par la dissipation de la substance interposée. *Voyez* SOLUTION.

Pour que la dissolution puisse avoir lieu, il faut qu'au moins un des deux corps mis en contact soit fluide; les molécules ou parties intégrantes n'agissent point les unes sur les autres, si elles sont également dans l'état d'agrégation solide.

DISTILLATION. Opération de chimie par laquelle, à l'aide du calorique, on obtient séparément les principes fixes et volatils contenus dans un même corps.

Le mode de distillation peut varier, soit en raison des matières, soit par la forme des appareils, soit par l'espèce de combustible, soit enfin par le degré de chaleur égal ou supérieur à celui de l'eau bouillante; mais l'opération, considérée sous le rapport de l'action intime qui divise et sépare les principes, n'en est pas moins constamment la même. C'est à tort qu'on a voulu établir des différences : la *distillation* est une dans sa marche comme dans ses principes.

Quoique la distillation soit presque exclusivement du ressort des pharmaciens, qu'elle exige des vaisseaux et un appareil que les artistes sont rarement dans le cas de se procurer, je crois devoir cependant

en donner deux exemples, l'un simple et l'autre composé.

Exemple de distillation simple. On met dans la cucurbite d'un alambic de cuivre étamé une quantité d'eau quelconque; on place cette cucurbite sur son fourneau; on le couvre de son chapiteau, on ajuste le serpentin dans une cuve remplie d'eau froide; on pousse le feu jusqu'au degré d'ébullition; on l'entretient dans cet état, et la distillation s'opère. Il ne faut que renouveler par intervalles l'eau de la partie supérieure du serpentin, pour la maintenir toujours à peu près à la même température.

Les premiers produits de la distillation ne sont jamais parfaitement purs; on doit les rejeter. L'eau distillée est la seule qu'on puisse employer dans les expériences ou analyses chimiques, et dans la plus grande partie des préparations pharmaceutiques; elle ne conserve aucune odeur, et se trouve purgée de toute substance hétérogène. On retire en eau distillée les quatre cinquièmes de ce fluide mis en distillation.

Exemple de distillation composée. Nous prendrons pour exemple l'eau distillée de lavande. Mettez dans un alambic de cuivre étamé des sommités fleuries de lavande récemment cueillies; versez dessus une quantité d'eau suffisante pour les baigner entièrement; lutez les jointures qui séparent le chapiteau de la cucurbite et du bec du serpentin; remplissez d'eau froide la cuve dans laquelle il est plongé; adaptez à son bec inférieur un récipient pour recevoir les produits. Ces dispositions terminées, commencez la distillation par un feu très-modéré, que vous augmenterez graduellement

jusqu'à l'ébullition. Vous l'entretiendrez à ce degré pendant toute la durée de l'opération.

Les premiers produits sont ordinairement blancs et laiteux : au moment de l'ébullition, l'huile volatile passe avec l'eau, une partie surnage dans le récipient. Quelquefois l'eau devient claire et transparente; mais ce résultat n'est point constant, il dépend de la nature du végétal distillé, du degré de calorique, et de la quantité proportionnelle d'eau employée. Lorsqu'il ne passe plus d'huile volatile, et que l'on a retiré environ la moitié du fluide, l'opération est terminée; il ne reste plus qu'à séparer l'huile d'avec l'eau, qu'on conserve dans des flacons différens.

La décoction qui se trouve dans la cucurbite de l'alambic tient en dissolution les principes fixes ou extractifs de la plante; si on la passe pour en séparer les parties ligneuses, qu'on la fasse évaporer jusqu'à consistance de miel, on obtient ce qu'on appelle un extrait. *Voyez* ce mot.

Le procédé est le même pour la distillation des autres végétaux aromatiques ou herbacés; les eaux qui en proviennent participent en général de l'odeur des substances distillées.

La médecine vétérinaire fait peu usage des eaux distillées.

DISTILLATION SPIRITUEUSE ou ALCOOLIQUE. *Voyez* ALCOOL.

DIURÉTIQUES. Le cheval est d'un tempérament ardent, d'une constitution forte; on parvient difficile-

ment à le faire évacuer par l'anus. On lui administre les substances les plus âcres, les plus actives; mais ces remèdes sont si variables, si incertains, qu'on ne peut en calculer les effets, et par conséquent déterminer avec quelque assurance les doses que le sujet et l'état maladif paraît exiger; ils échauffent, ils tourmentent, ils fatiguent l'animal, et assez souvent on ne réussit pas à le purger; il faut d'ailleurs le préparer à l'avance par des lavemens et des boissons, qui prolongent d'autant le traitement, ce qui est cause qu'on les néglige assez généralement.

Les diurétiques n'entraînent aucun de ces inconvéniens, on les donne sans préliminaires; ils agissent sans produire la moindre irritation, l'évacuation s'opère sans efforts, sans secousses, sans trouble, insensiblement, par les voies urinaires. Le régime habituel n'est pas même dérangé; il n'existe pas de médicament vétérinaire plus utile et plus recommandable. Leurs propriétés fondantes et dépuratives sont précieuses, surtout dans les maladies de nature chronique, telles que le farcin, les eaux aux jambes, les engorgemens glanduleux, les dartres, la gale invétérée, les épanchemens laiteux, la gourme rentrée ou terminée, les plaies humorales, et autres maladies du même genre qui, ayant pour cause un vice interne, exigent un traitement méthodique et des évacuations successives.

Les pilules antifarcineuses, l'onguent dessicatif, l'eau styptique, l'onguent chaud-résolutif-fondant, l'onguent antipsorique, différens cataplasmes et les opérations chirurgicales, sont les moyens secondaires qu'on emploie concurremment avec les diurétiques.

Dans le traitement de ces maladies, on les administre, plus ou moins long-temps, suivant le degré et l'intensité du mal; il n'y a aucun danger d'en prolonger l'usage. Les diurétiques, les fondants, les purgatifs et les minoratifs, considérés sous le rapport de leurs effets, sont des médicamens analogues, ils constituent une classe générale à laquelle on donne le nom d'évacuant : ils diffèrent entre eux par le mode d'action, et surtout par la manière dont s'opèrent les évacuations qui en sont le résultat : les purgatifs font évacuer par l'anus, les diurétiques par les voies urinaires; l'action des premiers est plus intense, plus énergique, souvent pénible et quelquefois violente; celle des diurétiques est douce, lente et peu sensible; la nature de la maladie et la constitution du sujet sont les deux principales circonstances qui déterminent l'emploi de l'un ou de l'autre moyen. Nous croyons devoir faire observer que parmi les substances essentiellement purgatives et diurétiques, plusieurs, réunies avec méthode dans des proportions convenables, sont réciproquement susceptibles de concourir à produire l'effet principal qu'on se propose d'obtenir. Ces associations, comme nous l'avons déjà dit, sont fort souvent indispensables pour rendre plus certaine l'action des médicamens; on en trouve des exemples dans les différentes formules que nous avons données. *Voyez*. Breuvages, Bols, Opiats, Pilules, Poudres composées, etc.

Les principaux médicamens qui peuvent être employés comme diurétiques, fondans, purgatifs, etc., sont : le muriate d'ammoniaque, de soude et de chaux; le nitrate de potasse, les sous-carbonates al-

calins de potasse et de soude, les différens tartrates, sulfates, carbonates et oxides de fer, le sulfure d'antimoine, le tartrate antimonié, l'oxide d'antimoine par le nitre, l'oxide d'antimoine demi vitreux, l'oxide d'antimoine hydrosulfuré rouge ou kermès minéral, etc.; on combine avec ces produits les poudres de réglisse, d'aunée, de scille, de gratiole, de digitale, d'aloës, de résine, etc., et enfin le savon blanc, le miel, le vinaigre, les oximels simples et scillitiques, l'alcool muriatique, nitrique, etc. : ces diverses substances réunissent les propriétés diurétiques, fondantes et purgatives, et servent à composer des boissons, des breuvages, des poudres, des opiats et des bols, etc.; le mode d'administration, les doses et l'application appartiennent aux vétérinaires praticiens.

E.

EAU. Considérée dans son état le plus ordinaire, et purgée de toute substance hétérogène, l'eau est un fluide pesant, incompressible, transparent, élastique, inodore, sans couleur, sans saveur, cristallisable, susceptible de raréfaction, composée, d'après l'illustre Lavoisier, de quatre-vingt-cinq parties en poids d'oxigène, et de quinze parties d'hydrogène; d'après quelques autres chimistes, une livre d'eau contient oxigène treize onces cinq gros quarante-six grains; hydrogène, deux onces deux gros vingt-cinq grains.

L'eau couvre plus de la moitié du globe terrestre,

constitue les mers, les fleuves, les rivières, les lacs, etc. Elle fait partie intégrante de presque tous les corps; elle est la boisson commune, et l'on peut dire universelle des animaux, l'un des principes nutritifs des végétaux, l'agent indispensable à leur formation, le milieu dans lequel vivent une infinité d'êtres organisés. On l'appelle le grand dissolvant de la nature; tous les changemens, toutes les modifications qui s'opèrent à la surface et dans l'intérieur du globe, sont l'effet de son action tantôt lente, tantôt vive, tantôt graduée, et l'on est fondé à regarder sa composition et sa décomposition comme la cause principale du plus grand nombre des phénomènes atmosphériques.

Les anciens croyaient que l'eau était une substance simple, un élément : son analyse synthétique a détruit cette erreur. On la décompose par différens procédés et on la recompose par la combinaison de ses principes. C'est à l'immortel Lavoisier que nous devons cette heureuse découverte : elle a été pour la chimie une source de lumière. Ce qui se passe dans la décomposition et la recomposition de l'eau fournit l'explication d'un grand nombre de phénomènes chimiques et physiques, auparavant incompréhensibles.

L'eau terrestre n'est jamais parfaitement pure; l'eau de pluie même contient toujours quelques corps étrangers. Pour les usages ordinaires, on regarde comme bonne celle qui dissout le savon sans précipité, et qui, à l'aide du calorique, cuit facilement les légumes; mais pour certaines opérations de chimie, ces qualités sont insuffisantes. La pureté de l'eau est d'une rigueur extrême; elle influe singulièrement sur

les propriétés des médicamens et sur l'exactitude des mélanges : on n'emploie que de l'eau distillée.

Le résidu de la distillation de l'eau est un mélange de plusieurs sels, sulfates, nitrates, carbonates, et quelquefois des matières animales.

L'eau n'est point considérée comme un médicament, mais comme l'agent médical dont on fait le plus fréquemment usage; elle est employée comme dissolvant et comme véhicule : c'est l'intermède le plus ordinaire, elle en réunit les propriétés au plus haut degré.

L'eau passe de l'état liquide à l'état solide, par la privation d'une partie de son calorique : on la nomme *glace*. C'est une véritable cristallisation, elle augmente de volume, et sa pesanteur spécifique diminue dans la proportion de 8 à 9. C'est l'effet de l'air interposé qui se dilate, pendant le dégagement du calorique. La glace forme, aux deux pôles de la terre, des masses énormes, ou plutôt des montagnes qui paraissent subsister et même s'accroître depuis des siècles.

La médecine emploie la glace comme médicament externe et interne; la pharmacie en fait usage pour condenser les liquides trop volatils et conserver certaines préparations qui, pendant l'été, peuvent être altérées par la fermentation; on s'en sert aussi pour rafraîchir les boissons.

L'eau fluide est le terme moyen entre la glace et l'eau en vapeurs; soixante degrés de calorique de plus ou de moins lui font prendre l'un ou l'autre de ces deux états. L'eau réduite en vapeurs par l'augmentation du calorique devient plus légère et acquiert une

très-grande force expansive : elle peut faire mouvoir des masses énormes. C'est sur l'action de cette force qu'est fondé le mécanisme des pompes à feu. L'eau, vaporisée spontanément, est dissoute par l'air, ou, suivant le degré de température de l'atmosphère, se condense dans les régions supérieures, et constitue les nuages. La vapeur d'eau pénètre facilement les corps, dissout les sels, brûle ou oxide les métaux. Elle a aussi la propriété d'augmenter, en se décomposant, l'intensité de la flamme des huiles, graisses, charbons embrasés, etc. Ces combustibles, ayant pour l'oxigène une plus forte attraction que n'en a l'hydrogène, lui enlèvent ce principe, qui rend leur combustion plus rapide.

La décomposition de l'eau s'opère, comme on l'a dit, de plusieurs manières. On se sert ordinairement d'un canon de fusil ou d'un tube de porcelaine, dans lequel on introduit de la limaille de fer ou de zinc ; on fait passer ce canon ou tube à travers un fourneau ardent ; à son extrémité supérieure on adapte une cornue qui contient de l'eau distillée, et à l'extrémité opposée un récipient. On chauffe graduellement l'eau de la cornue, qu'on maintient au degré d'ébullition. Cette eau évaporée traverse le tube et s'y décompose. Son oxigène se fixe sur la limaille et l'oxide ; son hydrogène se réunit dans le récipient.

Le procédé pour recomposer l'eau est encore plus simple : réunissez par leurs becs deux cornues, dans l'une desquelles se trouvent deux parties en volume de gaz hydrogène, et dans l'autre une partie de gaz oxigène ; enflammez le gaz hydrogène à l'aide de l'étincelle électrique, et vous obtiendrez de l'eau qui,

exposée à l'air et clarifiée, sera de bonne qualité, si l'on a employé des gaz bien purs.

L'eau en état de neige et de glace contient encore du calorique. En passant de l'état fluide à l'état solide, elle se dilate, acquiert plus de volume, et sa pesanteur spécifique diminue. Ainsi la glace surnage, et l'eau qui se congèle brise le vase qui la contient, fait fendre les arbres et les rochers.

En broyant de la glace avec de l'acide nitrique concentré, on produit un froid de trente à trente-deux degrés. On n'obtient qu'un froid de huit à dix degrés par un mélange de sulfate de soude, de muriate d'ammoniaque et d'acide nitrique. Dans ces opérations il y a nécessairement un dégagement proportionnel de calorique, et, par l'effet contraire, il y a absorption, lorsque l'eau congelée redevient fluide. Il faut environ soixante degrés de calorique pour fondre une livre de glace.

On nomme *eaux minérales* celles dans lesquelles sont dissoutes des substances salines, gazeuses, des sulfures, des hydro-sulfures, etc. On en trouve de naturelles; l'art peut en former de semblables. La médecine humaine les emploie comme médicamens; mais la médecine vétérinaire n'a pu encore en retirer aucun avantage.

Propriétés et usages. L'eau ayant la propriété de se charger de différens gaz, de dissoudre un très-grand nombre de substances, et de prendre différens degrés de température, devient insalubre et occasione souvent des maladies. Les animaux domestiques sont généralement susceptibles d'en être affectés; pour prévenir ces accidens, il faut, autant que possible, don-

ner pour boisson aux bestiaux, et particulièrement au cheval, dont la constitution est délicate, de l'eau claire, fraîche, vive et légère, aérée, inodore, sans saveur particulière, et dont la température soit en rapport avec celle de l'atmosphère; préférer celle qui se renouvelle souvent par un cours non interrompu, qui dissout le savon sans grumeaux, bout facilement sur le feu sans se troubler ni former de dépôt, et cuit parfaitement les viandes et les légumes.

L'eau des puits jouit rarement de ces qualités; elle est ordinairement froide, lourde, pesante, parce qu'elle n'est point aérée et qu'elle tient souvent en dissolution du sulfate et du carbonate de chaux. Les eaux des puits de Paris sont généralement imprégnées de cette première substance saline, elles en contiennent de six à huit grammes par litre, ce qui donne au total environ 2 onces et demie à 3 onces pour un seau ou 12 litres d'eau, quantité ordinaire pour abreuver un cheval. L'eau des mares qui n'ont qu'une médiocre profondeur, et qui ne se renouvelle que difficilement, ainsi que celle des ruisseaux ou petites rivières qui n'ont pas un cours régulier et constant, est quelquefois chaude, trouble et décomposée; dans cet état elle acquiert souvent une saveur et une odeur plus ou moins forte, elle tient en suspension de la boue, et en dissolution des matières végétales et animales altérées et putréfiées.

Dans ces divers états d'insalubrité, l'eau affaiblit l'estomac des animaux, provoque quelquefois la soif au lieu de l'apaiser; elle est lourde, dérange les fonctions digestives, produit de fréquentes coliques, des indigestions, des affections de poitrine, l'inappé-

tence, le marasme, le dégoût, suspend la gourme, etc., etc.

On corrige ou on modifie autant que possible la mauvaise qualité de l'eau : celle des puits, par exemple, en l'exposant plusieurs heures à l'air et même au soleil pour la mettre à la température de l'atmosphère; on la bat ou on l'agite plus ou moins longtemps pour y introduire de l'air et la rendre plus légère. On laisse déposer et on filtre à travers un mélange de charbon réduit en poudre et de sable lavé celle des ruisseaux, des mares et petites rivières qui présentent quelque caractère d'insalubrité. On peut toujours ajouter avec avantage quelques poignées de son ou de farine dans l'eau que l'on donne aux animaux.

EAU CÉLESTE. *Voyez* Collyre Céleste.

EAU D'ALIBOURG. *Voyez* Eau styptique.

EAU DE RABEL. *Voyez* Acide sulfurique alcoolisé.

EAU DE ROSES.

Pr. Fleurs de roses pâles, dites à cent feuilles, récemment cueillies, 6 kil.

Mettez ces fleurs dans un alambic de cuivre étamé; versez par dessus une quantité d'eau suffisante pour qu'elles baignent entièrement; montez l'alambic comme nous avons dit à l'article Distillation composée. Procédez à la distillation pour obtenir quatre litres d'eau, que vous conserverez dans des bouteilles pleines, légèrement bouchées, et dans un lieu frais à l'abri du contact de la lumière.

L'eau de roses n'est employée que pour les maladies des yeux. Elle est tonique, fortifiante, résolutive, répercussive et légèrement astringente; elle calme l'inflammation, détruit les rougeurs et les engorgemens des paupières. On en bassine les yeux; on applique des compresses; elle entre aussi dans les collyres composés. *Voyez* Collyres.

EAU-DE VIE. *Voyez* Alcool.

EAU-DE-VIE CAMPHRÉE. *Voyez* Alcool camphré.

EAU-DE-VIE DE LAVANDE. *Voyez* Alcool de Lavande.

EAU-DE-VIE VÉSICANTE. *Voyez* Teinture de Cantharides.

EAU DISTILLÉE SIMPLE. *Voyez* Distillation.

EAU DIURÉTIQUE CAMPHRÉE.

Pr. Nitrate de potasse. . . . . 6 parties.
Camphre sublimé. . . . . 1/2 part.
Eau commune. . . . . 32 part.

On divise le camphre dans un mortier de marbre ou de verre avec quelques gouttes d'alcool; on ajoute ensuite le nitrate de potasse et l'eau par petites portions; on agite le mélange et on le filtre à travers un papier gris.

Cette liqueur est un bon diurétique antiphlogistique; elle convient dans les maladies aiguës, putrides et

inflammatoires. La dose pour le cheval est de 2 à 3 onces. On l'admet dans les breuvages.

EAU FORTE. *Voyez* Acide nitrique.

EAU PHAGÉDÉNIQUE.

Pr. Eau de chaux. . . . . 5 hect.
Sublimé corrosif. . . . . 1 gros.

Faites dissoudre le sel dans un mortier de verre; il se forme un précipité de couleur orangée; c'est un deutoxide de mercure tenu en suspension dans l'hydrochlorate de chaux dissous dans l'eau.

Cette eau ne s'administre point intérieurement; elle est employée à l'extérieur comme consomptif, pour déterger et cicatriser les vieux ulcères chancreux, détruire les excroissances fongueuses et autres qui surviennent aux anciennes plaies et à celles qui présentent un mauvais caractère. Il faut avoir soin d'agiter la liqueur avant de s'en servir.

EAU STYPTIQUE ou RESTRINCTIVE.

Pr. Poudre styptique. . . . 48 gram. 1 once 1/2
(*voy.* l'article.)
Alcool à 22 degrés. . . . 3 hect. 9 onces.
Eau commune. . . . . . . 1 kilogr. 2 liv.

Après avoir mêlé l'eau avec l'alcool, on fait dissoudre la poudre dans un mortier, et on filtre la dissolution, qu'on conserve pour l'usage.

L'eau styptique est d'un usage assez fréquent dans la chirurgie vétérinaire. Elle est vulnéraire, restrinctive, fortifiante, siccative et détersive. Elle convient

pour nettoyer et déterger les anciennes plaies. On l'emploie contre les eaux aux jambes; elle guérit les plaies simples, les écorchures, les crevasses, les melandres et autres plaies de cette nature. On applique des compresses sur la partie malade, ou on la bassine. Pour les eaux aux jambes, il ne faut pas négliger pendant le traitement l'usage des diurétiques.

. . . .

EAU VÉGÉTO-MINÉRALE, DE GOULARD.

Pr.	Acétate de plomb liquide.	2 part.
	Alcool à 22 degrés.	4 part.
	Eau commune ou eau de rivière. . .	32 p.

Mêlez ces trois substances ensemble dans un vaisseau convenable : il y a décomposition, la liqueur se trouble et blanchit; elle dépose une poudre blanche, qui est de l'hydrate de plomb insoluble; plus de l'hydrate calcaire, fourni par l'eau ordinaire. Si l'on se sert de l'eau distillée, le précipité est beaucoup moins sensible; il est fourni par l'oxide de plomb, qui ne peut plus être dissous par l'acide acétique étendu d'eau.

L'eau végéto-minérale est un médicament externe très en usage : elle est tempérante, siccative, résolutive, répercussive, et légèrement styptique. On l'administre seule, ou on la fait entrer dans les cataplasmes, les infusions, les décoctions, lotions et injections, etc. On l'emploie aussi comme collyre; mais dans ce cas il faut l'allonger de quatre parties d'eau pure ou d'infusion appropriée; c'est-à-dire qu'à une dose de 4 onces d'eau végéto-minérale on ajoute 16 onces d'eau ou d'infusion.

Ce médicament est très-utile et peu dispendieux.

EAU VULNÉRAIRE SPIRITUEUSE. *Voy.* ALCOOL VULNÉRAIRE.

EAU DE WAN-SVIETEN. *Voyez* SOLUTION DE MURIATE DE MERCURE OXIGÉNÉ.

ÉBULLITION. C'est une de ces opérations qui se pratiquent journellement pour les besoins habituels de la vie: on fait bouillir la viande, les légumes, etc. On peut la définir un mouvement plus ou moins accéléré d'un fluide quelconque, produit par l'action du calorique. Tous les fluides n'ont pas besoin d'un égal degré de chaleur pour entrer en ébullition; l'eau bout à 80 degrés du thermomètre de Réaumur, les liqueurs alcooliques à 60 degrés, etc. La pesanteur spécifique de l'air environnant influe sensiblement sur l'ébullition; la liqueur est plus ou moins promptement en ébullition, suivant que l'air est plus rare ou plus dense.

L'ébullition sert à combiner d'une manière plus intime les principes des substances, et en facilite l'extraction; en vaporisant les fluides, elle donne lieu à des produits qu'on ne pourrait obtenir par d'autres moyens.

ÉCORCE DE GRENADE (*Malicorium*). C'est l'écorce du fruit de grenadier; Linné, classe 12 de l'icosandrie monogynie; Jussieu, famille des myrthes.

Caractères génériques. Feuilles lancéolées, tige arborée.

Ce grand arbrisseau croît en pleine terre dans nos départemens méridionaux. On en distingue deux espèces principales : celui dont le fruit est doux, qu'on élève dans les lieux cultivés; et le sauvage, dont le fruit est aigre, et qui pousse un grand nombre de tiges. Le premier forme un arbre de 12 à 20 pieds de hauteur; son tronc et ses branches sont d'un gris rougeâtre; ses feuilles vertes et luisantes ont la forme de celles de l'olivier; les fleurs sont sans pédoncules, le calice est dur et coriace, les étamines d'une belle couleur rouge; le fruit est une pomme sphérique, grosse comme une orange; l'écorce en est grise, un peu rougeâtre, jaune intérieurement. Il contient un grand nombre de semences succulentes, rouges, divisées en cinq loges supérieures et quatre inférieures.

Les fleurs du grenadier dit Balauste, et plus encore l'écorce du fruit qu'on fait sécher, sont très-astringentes et contiennent de l'extractif tanin. L'écorce fait partie des espèces et poudres astringentes. *Voyez* ces mots.

ÉCORCE D'ORANGE, *Cortex-Citrus Aurantium.* C'est l'écorce du fruit d'un arbre qui croît en pleine terre dans les pays chauds, à Malte, en Italie, en Portugal, et dans plusieurs cantons de la ci-devant Provence. Cet arbre est vivace, assez grand et très-branchu. Il est de la polyadelphie icosandrie de Linné, famille des orangers. Les citrons, les cédrats, les bergamottes, etc. sont des variétés de l'oranger.

La médecine vétérinaire emploie l'écorce de ces fruits; elle contient beaucoup d'huile volatile, qu'on retire par la distillation : elle est aromatique, stomachique, tonique, fortifiante et cordiale. Elle fait partie

des espèces et de la poudre cordiale, de la thériaque et de quelques autres préparations.

Il faut choisir les écorces d'orange et de citron les plus nouvelles, bien séchées, ayant conservé leur couleur et leur odeur naturelle très-agréable.

EFFERVESCENCE. Mouvement excité dans un liquide par le dégagement du calorique ou le déplacement d'une substance qui s'échappe en l'état de fluide aériforme. C'est l'effet que les métaux produisent généralement lorsqu'on les fait dissoudre dans les acides, et c'est particulièrement à cette opération que s'applique le mot d'effervescence; le même effet se manifeste dans un grand nombre d'autres combinaisons.

EFFLORESCENCE. Certains sels, exposés à l'air libre, perdent leur eau de cristallisation, les molécules se séparent et ne tiennent entre elles par aucun principe d'agrégation; on les désigne, en cet état, par le mot d'*efflorescence*, et on donne le nom d'*efflorescens* aux sels qui sont susceptibles de passer à cet état. Les sels effleuris perdent leur transparence et ne présentent plus qu'une poudre fine de couleur blanche, sous forme de cristallisation. Ceux à base de soude, les carbonates, les sulfates et phosphates, sont les plus efflorescens.

ÉLECTUAIRES. Préparation officinale, de consistance molle, à peu près semblable à celle du miel, dans laquelle on réunit les vertus de différentes substances simples, telles que les pulpes, les extraits, les poudres, le miel, etc., soit pour modifier ou augmenter

leur action, soit pour conserver leurs propriétés, soit enfin pour en faciliter l'application. On comprend sous les dénominations d'*électuaires*, les opiats, les bols ou pilules; mais ces médicamens ne sont point exclusivement officinaux, et les bols sont d'une consistance plus solide.

On prépare, dans les pharmacies, un très-grand nombre d'électuaires; je donne ci-après les formules de ceux qui peuvent être employés utilement dans la médecine vétérinaire.

ÉLECTUAIRE CONTRE LA TOUX ET POUR FACILITER LA GOURME.

Pr.	Poudre béchique incisive.	10 parties.
	Kermès minéral.	2 p.
	Miel.	20 p.
	Vin rouge.	suffis. q.

Il faut faire liquéfier le miel dans une bassine à une douce chaleur, ensuite ajouter la poudre et le kermès par petites portions, toujours en remuant avec un pilon de bois, jusqu'à ce qu'elle soit en totalité combinée avec le miel; alors on ajoute dans le mélange une suffisante quantité de vin pour donner à l'électuaire la consistance convenable.

L'électuaire contre la toux est très-employé; un grand nombre de praticiens et de propriétaires en font usage; il remplace la poudre béchique incisive. C'est un très-bon adoucissant, calmant, béchique incisif et fondant; il fortifie; il calme la toux humorale et facilite la gourme des jeunes chevaux. Il s'administre à la dose de deux à quatre onces, divisé dans le son ou en forme de bol.

ELECTUAIRE CORDIAL EXCITANT ET CALMANT. *Voyez* THÉRIAQUE.

ELECTUARE CORDIAL ET ABSORBANT.

Terre sigilée.	de chaq. 3 part.
Pierre d'écrevisse préparée.	
Cannelle.	
Écorces d'orange.	
Feuilles de dictame. . . .	de chaq. 1/2 part.
Santal citrin.	
Safran oriental.	
Myrrhe.	
Miel blanc.	32 parties.

Après avoir réduit toutes les substances sèches en poudre, on fait liquéfier le miel à une douce chaleur, on le passe et on y incorpore la poudre pour former l'électuaire.

C'est un puissant stomachique, un bon cordial. Il neutralise les acides de l'estomac, et convient dans les dévoiemens. On le donne au cheval à la dose de deux onces, en forme d'opiat ou délayé dans le vin.

ELECTUAIRE FORTIFIANT ET ASTRINGENT.

Racine de bistorte.	de chaq. 1 part.
——— de gentiane.	
——— de consoude.	
Écorces de grenade.	
——— de cannelle.	
Roses rouges.	
Gomme arabique.	de chaq. 3 part.
Bol d'Arménie préparé. . . .	

Racine de galanga.	2 parties.
Extrait d'opium indigène	6
Miel dépuré.	48
Vin rouge, bonne qualité.	suffis. quant.

Ces substances doivent être choisies avec soin; il faut qu'elles soient bien sèches et non altérées : on les pèse, on les pulvérise ensemble, on passe la poudre au tamis de soie; on la mêle ensuite avec le miel, antérieurement liquéfié, sur un feu très-doux; on ajoute la quantité de vin nécessaire pour former un mélange de consistance molle; on opère ce mélange le plus exactement possible. Cet électuaire, en vieillissant, acquiert plus de solidité : les poudres absorbent de plus en plus l'humidité; il est antidysentérique et convient dans les dévoiemens et dysenteries; on l'administre au cheval, en breuvage, dans le son ou en substance. La dose est 3 à 4 onces.

ELIXIR CALMANT CONTRE LES COLIQUES ET INDIGESTIONS.

Pr. Aloès succotrin.	de chaq. 2 part.
Racine de gentiane.	
Rhubarbe indigène.	
Écorces d'orange.	
Safran gâtinois.	1/2 part.
Thériaque.	3 part.
Extrait de pavot ou opium indigène	2 part.
Ether sulfurique.	6 part.
Alcool à 22 degrés.	64 part.

Cet élixir, que je prépare depuis long-temps dans

ma pharmacie, est employé avec beaucoup de succès contre les coliques et indigestions.

Il est amer, antifébrile et antivermineux. Les praticiens et les propriétaires de chevaux ou de bœufs doivent toujours avoir à leur disposition un approvisionnement de cet élixir pour les cas de maladies violentes accidentelles. On l'administre dans un litre de breuvage (eau ou vin), à la dose de 4 à 6 onces.

ÉMÉTIQUE. *Voyez* TARTRATE DE POTASSE ANTIMONIÉ.

ÉMOLLIENS. L'effet des médicamens appelés *émolliens* est de même nature que celui que produisent les résolutifs et les anodins; ils rentrent, comme ces derniers, dans la classe des calmans et des adoucissans, dont ils ne diffèrent que par des modifications. On les applique à l'extérieur pour relâcher le tissu cellulaire et tous les organes sous-jacens, affaiblir la tonicité, modérer l'exaltation des propriétés vitales, ralentir le mouvement, calmer les éruptions et inflammations érysipélateuses, ramollir les tumeurs douloureuses et flegmoneuses et atténuer la trop forte contractilité des muscles, des tendons et des ligamens. On les administre à l'intérieur, sous forme de boissons et de lavemens, pour remplir les mêmes indications ou des indications analogues. Leur action douce, on pourrait dire insinuante, n'expose à aucun inconvénient; ils humectent, ils relâchent, ils disposent, ils préparent, ils facilitent l'action des résolutifs et des fondans, qu'ils doivent en général précéder dans les traitemens méthodiques, lorsque l'état de la maladie ne présente pas un danger pressant.

La classe des émolliens se compose de substances gommeuses, mucilagineuses, farineuses, amylacées et huileuses: celles qui contiennent du tanin, de l'extractif, de l'huile volatile, des principes âcres, styptiques ou stimulans, ne jouissent point de la propriété émolliente; ces caractères les distinguent invariablement. Ceux dont on fait le plus généralement usage sont les racines et feuilles de mauve et de guimauve, les feuilles de bouillon blanc, de pariétaire et de violier, la farine de graine de lin, d'orge et de fève, la poudre émolliente, etc., auxquelles on ajoute des graisses, de l'huile et des onguens. On les emploie en décoction ou en poudre, sous forme de cataplasmes: l'eau tiède, le miel et la décoction émolliente en sont les véhicules ordinaires; jamais le vin ni aucune liqueur alcoolique.

EMPLATRES. Médicamens externes qui ne diffèrent des onguens que par leur consistance; destinés à rester plus long-temps attachés sur la partie malade, on leur donne plus de solidité. On les divise en trois classes, savoir: ceux qui doivent leur consistance aux poudres, résines ou à la cire; ceux dans lesquels ces mêmes substances se trouvent combinées ou unies avec la partie colorante de certains végétaux; enfin les emplâtres à base métallique, c'est-à-dire composés avec les oxides de plomb. C'est à ces derniers seuls qu'appartient véritablement le nom d'emplâtres; les autres ne sont, en effet, que des onguens d'une consistance plus ferme.

On a cru pendant long-temps que les emplâtres à base métallique étaient dans un état savonneux par-

ticulier. Il est reconnu aujourd'hui que la saponisation des oxides métalliques par les huiles et les graisses était une erreur; ces composés n'ont aucun caractère des savons et paraissent même en être très-éloignés. Les oxides de plomb jouissent exclusivement de la propriété de donner aux emplâtres le degré de consistance qui les caractérise. La nature de l'huile produit également une différence constante : les huiles mucilagineuses de lin, de colsa, de navette, de pavot, etc., ne forment que des emplâtres mous, l'huile d'olive est la seule qui convienne pour ces sortes de préparations.

Quoique la chirurgie vétérinaire fasse rarement usage des emplâtres, je crois devoir donner, pour l'utilité des élèves, quelques exemples de ces compositions.

EMPLATRE AGGLUTINATIF ou COLANT.

Pr. Emplâtre simple. . . . . 8 part.
Poix blanche, de consistance molle . 2 p.
Résine élémi. . . . . 1 p.

Faites liquéfier à une douce chaleur, passez à travers une toile claire, laissez refroidir, et divisez en magdaléons.

L'emplâtre agglutinatif est employé pour réunir les lèvres des plaies sans sutures; il faut qu'il soit d'une consistance molle.

EMPLATRE DE DIACHILON GOMMÉ.

Pr. Emplâtre simple. . . . . 1 kilog.
Cire jaune. . . . . .
Poix résine. . . . . . } de chaq. 1 once 1/2.
Térébenthine. . . . .

Faites liquéfier en remuant à une douce chaleur, et lorsque le mélange est à demi refroidi ajoutez les substances ci-après, réduites en poudre fine :

Gomme-résine ammoniaque, bdellium, galbanum et sagapenum. . . . . de ch. 16 gram.

Cet emplâtre est fondant, maturatif et résolutif.

EMPLATRE SIMPLE ou DIAPALME.

Pr.	Oxide de plomb fondu réduit en poudre fine.	de chaq. 2 liv.
	Axonge de porc.	
	Huile d'olive pure.	
	Cire blanche.	9 onces.

On met l'axonge et l'huile dans une bassine dont la capacité soit égale à six fois le volume de ces deux substances réunies. Le fond du vase doit avoir la forme de la moitié d'une coquille d'œuf, c'est-à-dire allongé en rond.

On fait liquéfier l'axonge avec l'huile ; on ajoute après la litharge réduite en poudre très-fine, et environ trois demi-setiers d'eau ; on agite sans relâche le mélange avec une spatule de bois : on remplace l'eau qui s'évapore par une même quantité de ce fluide bouillant, qu'on verse successivement et par petites portions. Ces précautions de détail sont nécessaires à observer pour ne pas rallentir l'opération et prévenir la raréfaction des graisses, que la présence d'un corps froid déterminerait immanquablement.

L'emplâtre est parvenu au degré de cuisson convenable, 1°. lorsqu'il a acquis une couleur blanche ; 2°. lorsqu'on ne distingue plus aucune partie de la

litharge; 3°. lorsque les gouttes qu'on en verse dans l'eau froide se précipitent immédiatement; 4°. enfin lorsqu'on le malaxe facilement sans qu'il s'attache aux doigts. L'emplâtre étant réduit à cet état, on ajoute la cire; on laisse chauffer encore pendant un court intervalle, pour dissiper le plus possible l'humidité; on le retire ensuite, et lorsqu'il est refroidi on le malaxe dans l'eau froide pour le réduire en magdaléons.

L'emplâtre diapalme doit être très-blanc et d'une consistance ferme. Il durcit beaucoup en vieillissant.

ENCENS. *Voyez* OLIBAN.

ÉPISPASTIQUES. Les substances ou médicamens *épispastiques* sont ceux qui, appliqués sur la peau, y déterminent de la chaleur, de la douleur, de la rougeur et enfin une irritation plus ou moins vive suivie du détachement de l'épiderme soulevé par un amas de sérosité exaltée. L'épiderme se détache et se soulève en forme de vessie; on la perce, on l'enlève; il découle un fluide de couleur roussâtre, et les tégumens restent à découvert de manière à pouvoir établir une suppuration locale, qu'on entretient aussi long-temps que la nature de l'affection qu'on se propose de combattre paraît l'exiger. Ce moyen est le plus efficace pour dévier les humeurs qui, se portant en trop grande affluence sur un organe, l'obstruent, le fatiguent ou le gênent dans l'exercice de ses fonctions. On appelle aussi ces médicamens *vésicatoires*, sans doute à cause des vessies qui résultent de leur application. Ils sont fréquemment employés dans la pratique vétérinaire. On fait peu

usage de la moutarde, du raifort, de l'ail, on préfère les cantharides, qui jouissent éminemment de la propriété épispastique. *Voyez* Onguent épispastique ou vésicatoire.

ESCARROTIQUE. *Voyez* Caustique.

ESPÈCES. Réunion de plusieurs substances végétales mêlées ensemble sans intermède, après avoir subi séparément les préparations convenables. L'objet de ces mélanges n'est point de former des corps nouveaux; on n'associe que des substances qui, jouissant des mêmes propriétés et fournissant à l'analyse des principes analogues, ne peuvent agir les unes sur les autres. La nature du médicament ne change point, non plus que le mode d'action; mais les principes se trouvent entre eux dans des proportions différentes, et il en résulte une action plus intense, plus énergique; on obtient des effets que l'usage des substances simples ne saurait produire, ou qu'elles ne produiraient qu'après un laps de temps plus ou moins considérable. L'avantage est précieux, l'observation importante: on l'a dit ailleurs, le temps est tout dans la pratique vétérinaire. Quelques artistes ont trop de propension à prescrire comme médicamens des corps ou substances dont l'action sur l'économie animale est nulle, ou du moins incertaine et éloignée.

Indépendamment des effets médicinaux, les *espèces* présentent encore l'avantage de simplifier la matière médicale; elles réunissent en un seul médicament diverses substances que l'artiste vétérinaire est souvent dans l'impossibilité de se procurer, et auxquelles,

dans ses formules magistrales, il ne peut suppléer qu'imparfaitement et à plus de frais.

On fait avec les espèces des infusions et des décoctions qu'on administre en breuvages, lotions, injections, bains, lavemens, embrocations, etc., et qu'on peut employer aussi comme véhicules.

Dans les formules des différentes espèces qu'on trouve ci-après, on a admis les substances les moins chères, celles qu'on se procure avec le plus de facilité dans tous les lieux. On indique à la suite de chacune les corps médicamenteux qu'on peut, suivant les circonstances, ajouter dans les infusions et décoctions.

ESPÈCES AMÈRES.

Pr. Racines de gentiane. . . . . ——— de chicorée. . . . . ——— de patience. . . . . ——— de rhubarbe indig. .	de chaq. 3 part.
Somm. fleuries de centaurée. ——— de chamœdris. . . . ——— de camomille. . . . ——— d'absinthe.	de chaq. 1 part.

On coupe menu et on concasse les racines; on hache les plantes ou sommités, et on mêle le tout exactement. La dose est de cent vingt-huit grammes (4 onces) pour un litre de décoction. On peut, suivant l'urgence des cas et l'indication, ajouter à ce breuvage des fébrifuges, des sudorifiques, des cordiaux, des dépuratifs, des fondans, des purgatifs, etc. *Voyez* Breuvages.

ESPÈCES AROMATICO-VULNÉRAIRES.

Pr. Feuilles et sommités fleuries d'absinthe. .
——————— d'hyssope. . . . . . .
——————— de marrube blanc. .
——————— de marjolaine. . . .
——————— de mélisse. . . . . .
——————— de menthe. . . . . .
——————— de millefeuilles. . . .
——————— d'origan. . . . . . .
——————— de camomille. . . .
——————— de romarin. . . . .
——————— de petite sauge. . .
——————— de thym. . . . . . .
——————— d'hypericum. . . . .
——————— de lavande. . . . .
——————— de tanaisie. . . . . .

de chaque parties égales.

On cueille, on choisit, on prépare et on fait sécher ces plantes avec les soins et précautions indiqués à l'article Dessication, et on forme les *espèces aromatico-vulnéraires* en les mélangeant par parties égales en poids, après les avoir coupées légèrement. Il faut, pour les conserver sans altération, les tenir renfermées dans des boîtes de bois doublées de papier, à l'abri de l'humidité et du contact de la lumière.

L'infusion de ces espèces doit se faire à l'eau bouillante, dans un vaisseau couvert. La dose pour un breuvage est d'une forte poignée, ou quarante-huit grammes (une once et demie) par litre de fluide. On admet dans ces breuvages le miel, le vin, les alcools, la boule de mars, le camphre, la térébenthine, etc.

Ces deux dernières substances doivent avoir été auparavant divisées dans des jaunes d'œuf ou du miel. *Voyez* Breuvage.

L'infusion des espèces aromatico-vulnéraires s'emploie aussi à l'extérieur; la dose est double, et l'on peut ajouter le vin, les alcools simples et composés, l'acétate de plomb liquide ou cristallisé, le muriate de soude, le muriate d'ammoniaque, la boule de mars, le camphre, etc.

ESPÈCES ASTRINGENTES.

Pr. Racines de bistorte.	de chaq. 3 part.
——— de consoude. . . .	
——— de rapontic.	
Écorces de grenade.	
Fleurs de rose rouge. . . .	de chaq. 1 part.
———de sumac.	
Têtes de pavots blancs. . .	

Incisez et concassez toutes ces substances, que vous mêlerez ensuite exactement.

Les espèces astringentes s'emploient en décoction, pour breuvage, à la dose de soixante-quatre à quatre vingt-seize grammes (deux à trois onces) par litre de fluide. On peut ajouter l'électuaire fortifiant et astringent, la thériaque, le nitrate de potasse, la gomme arabique, l'alcool sulfurique (eau de Rabel), etc.

Pour l'usage extérieur, la dose des espèces astringentes est double; on peut y joindre de l'acétate de plomb liquide, de l'acétate de plomb cristallisé, du sulfate d'alumine, du sulfate de fer, de cuivre, de

zinc, l'alcool simple, l'alcool vulnéraire, l'acide sulfurique alcoolisé et autres médicamens auxquels la décoction sert de véhicule.

ESPÈCES BÉCHIQUES ADOUCISSANTES.

Pr. Fleurs sèches mondées.		
—— de guimauve.		
—— de mauve.	de chaq. 1 part.	
—— de pavots rouges. . .		
—— de tussilage.		
Têtes de pavots blancs. . .		
Racines de guimauve blanch.	de chaq. 2 part.	
——— de réglisse.		

Hachez les racines bien menu, écrasez les têtes de pavots, et mêlez le tout exactement.

Ces espèces s'emploient en légère décoction, à la dose d'une forte poignée pour un litre de liquide; elles servent pour breuvage, et on peut y faire entrer le miel, l'oximel simple, l'oximel scillitique, la teinture anodine, la gomme arabique, l'huile d'olive et le blanc de baleine. Ces deux dernières substances doivent être divisées auparavant dans des jaunes d'œufs ou dans le miel, etc. *Voyez* Breuvages.

ESPÈCES BÉCHIQUES INCISIVES.

Pr. Racines sèches de guimauve blanche. . .	
———————— de réglisse.	
———————— d'aunée.	de chaq. 2 part.
———————— d'iris de Florence. . . .	
Têtes de pavots.	

Oignons de scille.	de chaque, 1 partie.
Sommités fleuries d'hyssope.	
——————— de serpolet.	
Feuilles de sauge.	
Fleurs de tussillage.	
—— de pavots rouges.	
—— de mauve.	

Coupez, écrasez et mêlez exactement. La dose de ces espèces est d'une forte poignée (2 onces) par litre de breuvage. On peut y ajouter le miel, les oximels, le kermès minéral, le sulfate de potasse, la gomme arabique, la gomme ammoniaque, l'huile d'olive combinée avec les jaunes d'œufs ou le miel, etc.

ESPÈCES CARMINATIVES.

Pr. Fleurs de camomille rom.	de chaq. 1 part.
Espèces vulnéraires. . . .	
Semences d'angélique. . .	de chaq. 2 part.
———— d'anis.	
———— de coriandre. .	
———— de cumin. . . .	
———— de fenouil. . .	
Têtes de pavots blancs. . .	

On choisit ces substances bien sèches, et les plus récentes possible, on les mêle ensemble et on les fait infuser dans l'eau bouillante. La dose pour un litre de breuvage est de 48 grammes (1 once et demie). Cette infusion admet le miel, l'éther sulfurique, l'alcool vulnéraire, l'acide nitrique alcoolisé, l'huile volatile ou essence d'anis, la teinture anodine, etc. L'infusion des espèces carminatives s'administre aussi en lave-

mens; alors la dose est double, et on peut y ajouter le baume tranquille, l'huile d'olive, l'onguent populeum, etc. *Voyez* Breuvages, Lavemens.

ESPÈCES CORDIALES.

Pr. Baies de laurier.	de chaque, 5 parties.
—— de genièvre.	
Écorces de cannelle.	
—— de citron.	
—— d'orange.	
Racines d'aunée.	
—— d'angélique.	
—— d'acorus vrai (roseau aromatique).	
—— de gentiane.	
—— de galanga mineur.	
—— d'Iris de Florence.	
—— de rhubarbe indigène.	
—— de réglisse.	
Semences d'anis.	
—— de coriandre.	
—— de fenouil.	
Sommités fleuries et feuilles de basilic.	de chaque, 1 part.
—— d'absinthe majeure.	
—— de menthe.	
—— de romarin.	
—— de sauge mineure.	

On incise les racines bien menu, on les concasse grossièrement avec les écorces et les baies, on monde les plantes de leurs grosses tiges ligneuses, on les hache légèrement, et l'on fait du tout un mélange le plus exact possible. La dose des espèces cordiales est

de 128 grammes (4 onces) pour un litre de breuvage; on les fait infuser pendant deux ou trois heures dans l'eau bouillante, après les avoir bien concassées. On peut y ajouter, suivant l'indication, la thériaque, le vin, l'alcool simple, l'eau cordiale ou eau vulnéraire, la teinture de myrrhe, d'aloès, de safran, l'éther sulfurique, le miel, les oximels, etc. On les administre plus communément en poudre. *Voyez* POUDRE CORDIALE.

ESPÈCES ÉMOLLIENTES.

Pr. Feuilles sèches de guimauve.		de chaq. 2 part.
——— de mauve.		
——— de bouillon blanc. .		de chaq. 1 part.
——— de pariétaire. . . .		
——— de mercuriale. . . .		
——— de morelle.		

Mêlez exactement toutes ces substances.

On fait avec les espèces émollientes de fortes décoctions à la dose de deux à trois poignées par litres de fluide. Elles s'emploient en lotions, fomentations, bains, injections et lavemens. On ajoute souvent à ces derniers du miel, de l'huile de lin ou d'olive, de l'onguent populeum, des jaunes d'œufs, de la teinture anodine ou de l'extrait d'opium indigène. Ces mêmes substances réduites en poudre et mêlées avec la farine de lin forment la poudre émolliente composée pour cataplasmes.

ESPÈCES FÉBRIFUGES.

Pr.	Racines de gentiane.	4 parties.
	——— de bistorte	2
	——— d'aunée.	2
	Feuilles d'absinthe	1

Incisez et mêlez. La dose est de 128 grammes (4 onces) pour un litre de décoction. On les administre au cheval en breuvage ou en poudre, dans le son ou dans le miel, en bol ou en opiat.

Les espèces fébrifuges peuvent dans certains cas remplacer le quinquina lorsque le prix de ce dernier est trop élevé.

ESPÈCES SUDORIFIQUES.

Pr.	Bois de gayac râpé.	parties égales.
	—— de sassafras haché.	
	Racines coupées d'angélique.	
	———————— d'aunée.	
	———————— de bardane.	
	Fleurs de sureau.	

Mêlez ces substances par parties égales en poids. La dose, pour un litre de breuvage, est de 128 grammes (4 onces). On peut ajouter à la décoction, suivant l'indication, le miel, le sulfure d'antimoine en poudre fine, le kermès minéral, l'oxide d'antimoine par le nitre, l'ammoniaque liquide, le carbonate d'ammoniaque, le camphre dissous dans l'alcool, le vin rouge, l'acétate d'ammoniaque, la thériaque, l'alcool simple, l'alcool aromatique et d'autres substances purgatives.

ESPÈCES VERMIFUGES ou ANTHELMINTIQUES.

Pr. Racines de fougère mâle. .		
—— de rhubarbe indigène.	de chaq. 2 part.	
—— de gentiane.		
Sommités fleuries d'absinthe majeure. . .		de chaq. 1 partie.
—————— de sariette.		
—————— de tanaisie.		
Feuilles de sabine.		
Coraline de Corse.		

Il faut concasser les racines, hacher les plantes bien menu, et mélanger toutes ces substances. La dose, pour un litre de décoction, est de 128 gramm. (4 onces). On l'administre en breuvage et en lavement; suivant l'indication on peut ajouter du muriate de soude, de l'extrait de gentiane, du miel, de l'assa fetida, de l'aloès et de l'huile empireumatique mêlée auparavant avec des jaunes d'œufs. *Voyez* Breuvages, Lavemens.

ESPRIT. Le mot *esprit*, nom qu'on donnait autrefois à différens produits liquides qu'on obtenait par la distillation, n'est plus usité dans la pharmacie; on lui a substitué celui d'alcool, qui s'applique généralement à toutes les liqueurs spiritueuses. *Voyez* Alcool.

ESPRIT DE MINDÉRÉRUS. *Voyez* Acétate d'Ammoniaque liquide.

ESPRIT DE NITRE DULCIFIÉ. *Voyez* Acide nitrique alcoolisé.

ESPRIT DE VIN. *Voyez* Alcool.

ESPRIT DE VITRIOL. *Voyez* Acide sulfurique aqueux.

ESPRIT VOLATIL DE SEL AMMONIAC. *Voyez* Ammoniaque liquide.

ESSENCE. *Voyez* Huile.

ETHER. Les acides exercent sur l'alcool une action plus ou moins forte, d'après leur degré d'affinité et de concentration. Plusieurs le décomposent à l'aide du calorique; d'autres l'altèrent sensiblement: dans l'un et l'autre cas, il y a combinaison des deux substances, et les produits sont ce qu'on appelle des *éthers* ou des liqueurs éthérées. On compte aujourd'hui un grand nombre de produits de ce genre; mais les acides qui ont la propriété de former de véritables éthers sont: l'acide sulfurique, phosphorique, arsenique, muriatique, nitrique et fluorique. Les éthers produits par les trois premiers ne contiennent aucune portion de l'acide qui a servi à les former; celui-ci n'a fait qu'enlever à l'alcool une partie de son oxigène et de son hydrogène pour en composer de l'eau, de sorte que l'on peut établir que les éthers sont de l'alcool moins de l'oxigène et de l'hydrogène.

Les éthers sont généralement incolores, très-fluides, très-légers, très-volatils, très-inflammables, ayant chacun une odeur qui lui est particulière. L'éther et l'alcool se mêlent en toutes proportions; il faut quatre parties d'eau distillée pour en dissoudre une d'éther

L'éther sulfurique étant le seul dont la médecine vétérinaire fasse usage, nous allons décrire en détail la manière de le préparer.

ÉTHER SULFURIQUE. C'est le produit de la décomposition de l'alcool par l'acide sulfurique.

Pr.	Alcool de vin, rectifié à 36 degrés. .	9 kil.
	Acide sulfurique, conc. à 68 deg. . .	10

Placez dans un grand bain de sable une cornue de verre tubulée, qui s'enfonce jusqu'à son col, et dont la capacité excède d'environ un quart le volume des deux fluides réunis; adaptez au bec de cette cornue une alonge aussi de verre, et à la suite un serpentin de même matière ou, à défaut, d'étain; au bec inférieur du serpentin ajoutez un grand flacon ou récipient, enfin un second flacon contenant une petite quantité d'alcool. Etablissez entre les deux flacons une communication à l'aide d'un tube recourbé, dont l'extrémité plonge dans l'alcool que contient le dernier flacon; lutez exactement les jointures avec un enduit composé de deux parties de farine de lin, d'une partie de farine de froment et suffisante quantité de colle d'amidon.

L'appareil ainsi disposé, on introduit dans la cornue, au moyen d'un entonnoir de verre, premièrement l'alcool; on allume le feu dans le fourneau et on ajoute ensuite graduellement l'acide. Le mélange s'opère de lui-même; il y a émission de calorique à chaque projection d'acide; il se dégage des vapeurs blanches d'une odeur agréable. L'acide étant versé en totalité, on porte rapidement le mélange à l'ébullition; on le

maintient dans cet état jusqu'à ce qu'on ait obtenu, en éther, un peu plus du tiers de l'alcool employé, c'est-à dire environ 3 kilogrammes; alors on ajoute 8 kilogrammes de nouvel alcool.

Pour introduire cette seconde dose d'alcool, on se sert d'un entonnoir de verre, dont la tige, assez longue pour plonger jusqu'aux deux tiers de la liqueur, passe à travers un bouchon de liège, qu'on ajuste hermétiquement avec du lut à la tubulure de la cornue. L'ouverture inférieure de l'entonnoir doit être resserrée de manière à ne laisser échapper que la quantité d'alcool suffisante pour remplacer graduellement celui qui se consomme par la formation de l'éther.

L'alcool introduit de cette manière se combine rapidement avec le mélange, excite du mouvement, produit de la chaleur, favorise et augmente singulièrement le produit de l'éthérisation; il se trouve lui-même immédiatement converti en éther, qui s'écoule dans le récipient.

L'alcool étant entièrement versé, il faut, aussitôt que de légères vapeurs se manifestent dans l'intérieur de la cornue, changer le récipient et supprimer le feu; les deux fluides ne sont plus dans les proportions convenables (une partie au moins d'alcool sur deux d'acide); si on prolongeait l'opération, les produits deviendraient tout différens; on obtiendrait, au lieu d'éther, du gaz hydrogène carboné, et successivement de l'acide sulfureux volatil, de l'eau, de l'acide acétique, de l'acide carbonique, et enfin une huile particulière qui est très-âcre, et qu'on appelait autrefois *huile douce de vin*. Le résidu est de l'acide sulfurique combiné avec du carbone.

Au commencement de l'opération, l'éthérisation n'ayant eu lieu qu'après que le mélange est entré en ébullition à 76 degrés environ de calorique, il faut avoir attention de séparer le premier produit jusqu'à la concurrence du douzième environ de l'alcool employé. Ce premier produit n'est point de l'éther, mais un simple mélange sans caractère déterminé.

L'éther, préparé d'après ce procédé, quoiqu'assez pur, a cependant besoin d'être rectifié. On le distille à un feu très-ménagé, sur un mélange composé de deux parties de peroxide de manganèse en poudre très-fine, et d'une partie de carbonate de magnésie, formant ensemble le quarantième du poids de l'éther, ou sur un douzième de muriate calcaire très-sec; mais ce dernier ne sert qu'à dépouiller l'éther de l'alcool et de l'eau qu'il peut contenir. On ne retire qu'environ les deux tiers du produit; l'excédant est de l'alcool plus ou moins éthéré, qu'on peut employer dans une autre opération.

J'observerai qu'il n'est pas indifférent d'opérer sur des masses plus ou moins grandes; les produits ne sont en proportion, ni relativement à la quantité, ni relativement à la qualité; les phénomènes même varient. Les doses indiquées m'ont paru, jusqu'à présent, donner des résultats avantageux sous tous les rapports.

Quelques praticiens jugent de la qualité de l'éther par le degré d'impression qu'il produit sur l'organe de l'odorat, et rejettent, comme trop faible, celui qui n'a pas une odeur forte et piquante: ils se trom-

pent : l'odeur forte et piquante est souvent l'effet du gaz sulfureux; or, cet acide atténue, dénature même les propriétés médicinales de l'éther qui, dans son état de pureté, est incolore, fluide, léger, très-volatil, très-inflammable, d'une odeur douce, suave et agréable, d'une saveur chaude et piquante à cause de sa grande volatilité. Il dissout le phosphore, le soufre, les huiles fixes et volatiles, le camphre, les résines, etc. Il est soluble dans à-peu-près dix fois son poids d'eau et doit marquer 52 à 53 au pèse-liqueur.

Propriétés et usages. L'éther sulfurique est tonique, stimulant, antispasmodique et très-calmant; il facilite les sécrétions; c'est un médicament héroïque contre les indigestions et les coliques ou tranchées de l'estomac, venteuses, flatueuses, nerveuses et vermineuses. Il faut l'administrer au cheval et au bœuf à la dose de 1 à 3 onces, dans un breuvage aromatique, mucilagineux ou carminatif, ou même simplement dans du vin; il guérit les brûlures récentes comme par enchantement; sa vaporisation subite produit sur la partie brûlée une très-vive impression de froid, et enlève une partie du calorique. Il suffit de bassiner plusieurs fois légèrement, mais promptement, la partie brûlée. Un artiste vétérinaire doit toujours avoir à sa disposition un flacon d'éther; les indigestions et les coliques étant des maladies très-fréquentes dans les animaux, il faut des secours prompts et efficaces, il n'en est pas de préférables à l'éther sulfurique administré à forte dose.

ÉTHIOPS MARTIAL. *Voyez* Oxide de Fer noir.

ÉTHIOPS MINÉRAL. *Voyez* SULFURE DE MERCURE NOIR.

EUPHORBE (*Euphorbia officinarum*). Gomme résine de couleur blanchâtre, légèrement citrine, ordinairement en petites larmes globuleuses, creuses dans l'intérieur. L'arbrisseau qui la fournit croît dans les terres sablonneuses de l'Afrique; il est compris dans la dodécandrie dodécagynie de Linné, famille très-nombreuse des euphorbiacées. Son suc laiteux rendu concret par la chaleur est très-sec : il faut prendre des précautions pour le pulvériser. La poudre, extrêmement fine, d'une âcreté caustique et brûlante, pénètre dans la gorge et dans le canal nasal, et produit de violentes irritations accompagnées de douleurs et d'éternumens qui se prolongent fort longtemps.

L'euphorbe se dissout plus facilement dans l'eau que dans l'alcool; c'est un drastique très-violent, un dangereux hydragogue; il superpurge et enflamme l'estomac. On ne l'emploie point intérieurement; on le mêle dans les onguens ou pommades antipsoriques et vésicatoires : il est atténuant, résolutif et irritant.

ÉVACUANT. L'évacuation est l'action par laquelle on fait sortir du corps animal les matières sécrétées, exhalées ou excrémentielles, qui, soit à raison de leur surabondance, soit à cause de leur qualité, s'opposent au libre exercice des fonctions naturelles. On appelle *évacuant* tout médicament qui a la propriété de produire cet effet par un émonctoire quelconque. Ainsi ce mot, pris dans son acception générale, peut

s'appliquer aux émétiques, aux purgatifs, aux expectorans, aux hydragogues, aux diaphorétiques, aux diurétiques, aux sudorifiques, etc., parce que l'action de tous ces médicamens tend à ce but unique, d'entraîner au dehors, de faire évacuer. Le seul caractère de distinction qu'on puisse établir entre eux dérive du mode d'évacuation ou des voies par où elle s'opère. *Évacuant* constitue le genre; les autres sont des espèces ou variétés. Les émétiques, les purgatifs et les diurétiques sont ceux auxquels on donne plus particulièrement le nom d'*évacuans*. *Voyez* ces mots.

ÉVAPORATION. Opération par laquelle, à l'aide du calorique, on sépare des substances qui sont volatiles à différens degrés. Il faut que l'une des substances soit liquides; elles peuvent être l'une et l'autre en cet état. On fait chauffer les dissolutions salines, pour faire volatiliser l'eau et faciliter le rapprochement des molécules solides qu'elle tenait écartées, et qui, en se réunissant, reprennent la forme concrète. C'est le calorique qui, en se combinant avec les parties volatiles, les réduit à l'état de gaz aériforme, et les enlève. L'évaporation se pratique dans des vaisseaux ouverts; on la fait à toute sorte de température. Elle est d'un usage très-fréquent dans les fabriques et les ateliers. En pharmacie, on l'emploie pour concentrer les acides, rapprocher les substances salines et donner de la consistance à différentes préparations, telles que les sirops, les extraits, etc.

L'évaporation spontanée est celle qui s'opère d'une manière presque insensible par le seul contact de l'air,

sans addition de calorique. On lui donne le nom de *vaporisation*.

EXCITANT. *Voyez* STIMULANT.

EXPRESSION. Action par laquelle, en comprimant une substance, on retire le fluide qu'elle contient. On se sert particulièrement du mot *expression* pour désigner l'extraction des sucs aqueux ou huileux des végétaux, soit que la compression ait lieu à la main seulement, soit qu'elle s'opère à l'aide d'une presse ou de tout autre instrument; les produits sont immédiats. On pile, on triture ou on écrase les substances avant de les exprimer, pour en faire sortir le suc.

EXTRACTION. L'infusion, la décoction, la macération, etc., sont des moyens d'extraction. Ces différentes opérations ont pour objet de retirer certains principes immédiats des substances animales et végétales, à l'aide d'un véhicule fluide, qui sert en même temps d'excipient. Les acides, l'alcool, le vin, l'eau, sont les véhicules ordinaires; on opère à froid ou à chaud, suivant la nature des substances et des principes qu'on veut obtenir.

EXTRAITS. Produits pharmaceutiques retirés d'une substance animale ou végétale (les substances métalliques ne fournissent point d'extraits) par infusion, décoction ou expression, réduits ensuite à une consistance plus rapprochée par l'évaporation absolue

ou partielle du véhicule avec lequel ces produits se trouvent combinés.

On divise les extraits en quatre classes : 1° extraits gommeux mucilagineux ; 2° extraits gommo-résineux; 3° extraits gommo-résineux savonneux; 4° extraits résineux.

Les extraits ont des propriétés et des caractères généraux communs à tous; mais il en est de particuliers à chaque classe, qui servent à les distinguer et en déterminent l'emploi.

Les extraits gommeux mucilagineux, qu'on nomme simplement *mucilages*, sont des espèces de gommes végétales, fades, incolores, solubles dans l'eau, dont ils ne troublent point la transparence, mais insolubles dans l'alcool. Dans cette classe sont compris les mucilages de la graine de lin, de la racine de guimauve, de la semence de coing, de psylium, de lichen, de corne de cerf, les gélatines animales et les gommes.

Les extraits gommo-résineux participent de la gomme et de la résine; ils ne se dissolvent qu'en partie dans l'eau, dont ils troublent la transparence. Font partie de cette classe les extraits de quinquina de rhubarbe, de jalap, de genièvre, etc.

La qualité d'extrait appartient plus spécialement aux gommo-résineux savonneux qui forment la troisième classe. Solubles dans l'eau et dans l'alcool, ils ne troublent pas la transparence de ces fluides. Les extraits d'aloès, de safran, etc. sont dans cette classe.

Les résines composent la quatrième classe, sous le nom d'*extraits résineux*. Ces extraits, solubles dans l'alcool, ne peuvent être dissous par l'eau.

La manière d'obtenir les extraits varie suivant la nature de l'extractif et des substances qui les fournissent. On trouvera ci-après le mode employé pour ceux dont la pratique vétérinaire fait usage.

En général, on doit regarder un extrait comme suffisamment rapproché, lorsqu'étant chaud son humidité ne traverse pas le papier gris non collé. C'est jusqu'à ce point qu'il faut pousser la réduction.

EXTRAIT D'ABSINTHE. La médecine vétérinaire fait rarement usage de cette substance; elle mérite cependant de fixer son attention. C'est un puissant tonique, un vermifuge et stomachique très-chaud, qui pourrait être utile dans plusieurs cas.

L'extrait d'absinthe se prépare avec les feuilles de la plante qui porte ce nom. Le procédé pour l'obtenir est le même que celui décrit à l'article Extrait de Gentiane. *Voyez* cet article ci-après.

EXTRAIT D'ALOÈS. *Voyez* Aloès.

EXTRAIT DE GENIÈVRE. On le retire des baies de genièvre. Le procédé est le même que pour l'extrait de gentiane. J'observerai seulement qu'on obtient une plus grande quantité d'extrait, si on laisse macérer plus long-temps les baies. On peut faire l'infusion à froid et sans écraser les baies; le produit est alors moindre, mais très-supérieur en qualité : c'est un extrait sucré, privé de toute partie résineuse, et qui ne se grumèle point.

L'extrait de genièvre est un bon stomachique, fortifiant, cordial, légèrement diurétique et sudorifique.

La dose pour un cheval est d'une à trois onces. On l'administre seul ou combiné dans les opiats.

EXTRAIT DE GENTIANE. Prenez une quantité quelconque de racines de gentiane que vous couperez par morceaux minces; faites infuser dans l'eau chaude pendant environ vingt-quatre heures, passez l'infusion; faites infuser le marc dans une nouvelle eau chaude pendant douze heures, passez une seconde fois, mettez le marc à la presse, réunissez les deux infusions, clarifiez avec des blancs d'œufs; faites évaporer sur un feu modéré, jusqu'à réduction d'un tiers; retirez du feu, laissez déposer pendant quelques instans, refiltrez, et continuez l'opération au bain marie ou sur un feu très-doux, en remuant continuellement sur la fin avec une spatule de bois, jusqu'à ce que l'extrait ait acquis une consistance convenable.

Propriétés et usages. L'extrait de gentiane participe du principe amer de cette racine au plus haut degré; il est fondant, dépuratif, stomachique, vermifuge et fébrifuge. La dose pour un cheval est de quatre gros à deux onces. C'est un excellent médicament, facile à administrer et d'un prix médiocre. On le donne seul ou mêlé dans les opiats, bols et breuvages. Il remplace avantageusement la poudre de gentiane, surtout lorsque les circonstances exigent que ce médicament soit donné à fortes doses. Beaucoup de praticiens, depuis que je l'ai indiqué dans la première édition de cet ouvrage, l'emploient fréquemment.

EXTRAIT D'OPIUM. *Voyez* OPIUM.

EXTRAIT DE PAVOT BLANC ou OPIUM INDIGÈNE.

Quelque utile que soit l'opium, ou plutôt par cela même qu'il est éminemment utile, il serait à désirer qu'on pût le remplacer par quelque autre substance qui, plus commune et d'un prix moins élevé, rendît moins coûteux le traitement des maladies où l'application de ce médicament est jugée nécessaire. L'économie est d'une considération si importante dans la pratique vétérinaire, que les découvertes en ce genre ne sont pas d'un moindre intérêt que celles relatives aux progrès de l'art.

Il est reconnu que les propriétés de l'extrait de pavot blanc du pays, opium indigène, sont de même nature que celles de l'opium exotique : plus faibles, elles sont cependant assez prononcées pour qu'on puisse en déterminer les proportions relatives et en obtenir des résultats certains, en réglant les doses d'après ces proportions. Les essais qui ont été faits depuis le petit nombre d'années que l'usage de l'opium indigène a été introduit dans la pharmacie vétérinaire tendent à prouver que son action est à l'action de l'opium exotique comme deux sont à cinq : ainsi, pour produire des effets égaux dans des cas semblables, il faudrait employer deux fois et demie autant d'extrait de pavot que l'indication exige d'opium exotique. Je ne donne point ces rapports comme rigoureusement exacts ; mais je puis assurer que des expériences multipliées m'ont paru les confirmer. J'invite les artistes à faire eux-mêmes des essais ; je crois que l'objet mérite de fixer leur attention : l'économie serait encore assez considérable.

Pour préparer l'opium indigène, on prend une quantité quelconque de capsules de pavots blancs (*papaver somniferum*); on les écrase pour en séparer les semences, qui, simplement émulsives, ne participent point des propriétés de la capsule. On fait infuser les pavots pendant 24 heures dans suffisante quantité d'eau; on passe l'infusion avec expression; on la clarifie et on fait évaporer sur un feu modéré. Le produit refroidi doit avoir la consistance d'un extrait un peu solide.

Propriétés et usages. Voyez OPIUM.

EXTRAIT DE SATURNE. *Voyez* ACÉTATE DE PLOMB LIQUIDE.

F.

FALSIFICATION ou SOPHISTICATION. Ces mots sont synonymes: appliqués à la pharmacie ils désignent l'abus qui a pour objet d'imiter ou d'altérer certains médicamens avec des matières qui leur sont étrangères et toujours d'une moindre valeur. Ces moyens répréhensibles tendent à affaiblir, paralyser ou annuler leurs propriétés, à leur en donner quelquefois de contraires et par conséquent de nuisibles.

Les médicamens destinés à la médecine vétérinaire sont plus particulièrement sujets à cette sorte de commerce frauduleux. Les praticiens et les propriétaires doivent se méfier d'un pareil abus et n'employer que des médicamens préparés par de véritables pharmaciens.

FARINE DE LIN. On réduit la semence ou graine de lin en poudre, soit à l'aide du moulin, soit par l'action du pilon. Cette poudre, qu'on passe au tamis, sert communément à faire des cataplasmes; elle est la base de la poudre émolliente composée, qui est préférable pour cet usage. *Voyez* POUDRE ÉMOLLIENTE COMPOSÉE. Il faut choisir la farine de lin douce à la main, grasse et sans mélange.

FÉCULE. Matière pulvérulente, inodore, insipide, toujours blanche, insoluble dans l'eau froide, mais très-soluble dans l'eau bouillante, formant avec ce fluide des mucilages collans; elle est composée d'hydrogène, d'oxigène et de carbone. On la retire des végétaux; ceux qui en fournissent le plus abondamment sont en général les semences céréales, les marrons d'Inde, les racines d'arum, d'iris, d'aristoloche, d'orchis, etc., et surtout la pomme de terre. Elle paraît généralement identique, et ne participe pas des principes caractéristiques du végétal qui la contient; celle extraite des plantes vénéneuses n'est nullement nuisible à la vie animale. Le manioc et la cassave sont des poisons très-dangereux, et cependant la fécule de leurs racines sert de nourriture habituelle à une très-grande partie des habitans des îles d'Amérique: il suffit de la laver avec soin. Il en est de même de la fécule de bryone, de mandragore, de l'ellébore, des marrons d'Inde, etc.

On donne communément aux fécules produites par les céréales, tels que le bled et l'orge, le nom d'*amidon*. Pour les obtenir, on suit différens procédés; voici celui qu'on emploie ordinairement pour

la retirer des pommes de terre. On râpe cette racine; on la lave ensuite à grande eau dans un baquet; on passe à travers un tamis clair pour séparer le marc: l'eau entraîne la fécule; on laisse déposer, et on décante. On purifie ce produit en le lavant de nouveau une première et une seconde fois dans une eau très-claire; on fait égoutter et sécher après dans une étuve, à la température de 40 à 45 degrés au plus; la fécule bouillie pendant longtemps dans de l'eau légèrement acidulée par l'acide sulfurique, a la propriété de se transformer en matière sucrée, mais qu'on n'a pu encore faire cristalliser.

La matière verte qu'on extrait des sucs des végétaux, est d'une nature particulière, on la nomme chlorophile. Le mot fécule appartient uniquement à l'amidon nutritif des plantes.

La fécule de pomme de terre est nourrissante, pectorale et très-adoucissante. On l'administre en lavement dans le cas de dysenterie et d'irritation intestinale. *Voyez* LAVEMENT, ADOUCISSANT.

FENOUIL, *Anctum fœniculum*, Linn., classe 5 de la pentandrie digynie; Juss., famille des ombellifères.

Caractères génériques. Involucre nul, pétales jaunes roulées en dedans; graines oblongues, striées, convexes, marquées de cinq côtes; feuilles filiformes, odorantes si on les froisse dans les doigts.

Caractères spécifiques. Tiges nombreuses, rameuses, droites, cylindriques, cannelées, noueuses, de couleur verte, luisantes, remplies d'une moelle tendre, s'élevant à la hauteur d'un à deux mètres. Les feuilles sont amplexicaules, deux à trois fois ai-

lées, très-divisées; les folioles capillaires; la fleur jaune, à large ombelle terminale; toute la plante a une odeur douce, aromatique, une saveur âcre. On la cultive dans les jardins; elle croît abondamment et naturellement en Italie et dans tous les départemens méridionaux de la France : elle est vivace.

Parties employées : la semence. Elle est composée, oblongue, ovale, un peu arrondie, plane d'un côté, convexe de l'autre, marquée de cinq côtes.

Propriétés. Excitante, carminative, résolutive, stomachique et échauffante; elle contient, ainsi que toute la plante, de l'huile volatile. Quatre livres de semences sèches ont fourni à Beaumé deux onces d'huile très-odorante.

Mode d'administration. Les semences en poudre sont rarement administrées seules; elles entrent dans quelques poudres composées, dans les opiats, les poudres cordiales et autres préparations pharmaceutiques.

FENU-GREC, *Trigonella fœnum græcum;* plante de la diadelphie décandrie de Linné; Jussieu, famille des légumineuses.

Le fenu-grec est une plante cultivée; sa tige grèle, creuse en dedans, divisée par rameaux, s'élève à la hauteur d'environ un pied. Les feuilles, petites, oblongues et quelquefois plus larges que longues, dentelées, sont soutenues par un long pétiole; les fleurs sont légumineuses, elles produisent des gousses longues et pointues qui renferment des semences jaunes, rhomboïdes, d'une odeur aromatique assez agréable, de nature mucilagineuse, très-dures et très-difficiles à

être réduites en poudre. C'est la seule partie de la plante qui soit employée.

Propriétés et usages. On fait manger la semence de fenu-grec aux animaux; elle est digestive et très-nourrissante. Elle entre dans l'onguent d'althéa; la poudre est employée dans les cataplasmes résolutifs.

FER, Mars (*Ferrum*). Le plus généralement utile et le plus abondant de tous les métaux. Moins léger que l'étain, moins tenace que l'or, il est sonore, grenu et lamelleux, brillant dans sa cassure, très-élastique et très-ductile; il a une saveur astringente très-caractérisée, qui lui est particulière: sa couleur, d'un blanc livide, tire sur le gris.

Comme les autres métaux, on trouve le fer dans la terre, mais rarement natif; il est presque toujours minéralisé, soit avec le soufre dans les pyrites martiales, soit à l'état de sulfate dans le cuivre vert, soit en carbonate dans le carbure ou mines spathiques. Les ochres martiales jaunes et rouges, la sanguine, la plombagine, l'hématite, la terre d'ombre, etc., sont autant de combinaisons naturelles du fer avec différentes substances. L'acier n'est pas autre chose que le fer rendu plus parfait par sa combinaison avec le carbone à l'aide de la cémentation.

Le plomb et le cuivre contiennent des principes malfaisans nuisibles à la vie animale; en les employant dans les arts et aux usages domestiques, il est nécessaire de prendre des précautions pour en prévenir les effets: le fer ne présente aucun danger; il est, au contraire, très-salubre; on l'administre même en na-

ture, comme médicament, dans la médecine vétérinaire, sous le nom de *limaille*, pulvérisé ou porphyrisé. Il fournit aussi les oxides noir et rouge de fer, le sous-carbonate de fer, le sulfate de fer, le tartrate de potasse et de fer. *Voyez* ces préparations.

FERMENTATION. Mouvement intestin et spontané d'action et de réaction entre les principes qui constituent les corps organiques animaux et végétaux, d'où résulte la désorganisation de ces substances en les réduisant à des combinaisons plus simples et pouvant même les amener successivement à l'isolement absolu de leurs divers élémens. Les corps ne deviennent fermentables que lorsqu'ils sont privés de la vitalité, c'est-à-dire lorsque l'action de la nature a entièrement cessé. Suivant la qualité et la quantité des principes dont ils sont formés, leur fermentation est plus ou moins prompte plus ou moins vive. L'air atmosphérique et les degrés de la température, s'ils ne sont pas absolument indispensables pour déterminer la fermentation, sont au moins des moyens nécessaires qui facilitent, précipitent son action et en augmentent la force. Il n'en est pas de même de l'eau: sans ce fluide il ne peut y avoir de fermentation.

La fermentation est une : en établissant des distinctions on a pris l'effet pour la cause, on a considéré des produits qui diffèrent et doivent différer essentiellement, à raison de la nature des corps sur lesquels elle s'exerce; mais la puissance agissante et la manière dont s'opère la désorganisation sont constamment les mêmes. Les principes dont était composé le corps désorganisé se rapprochent et s'unissent suivant

leur degré d'affinité, et les nouvelles combinaisons participent plus ou moins de l'un ou de l'autre de ces principes, suivant qu'ils se trouvent plus ou moins abondans dans le corps fermenté. En général, dans la fermentation il y a émission de calorique, absorption d'oxigène et formation d'acide carbonique.

FILTRATION. La filtration est un moyen de purification très-fréquemment employé dans les laboratoires. On s'en sert pour enlever à un liquide les parties non dissoutes qui s'y trouvent contenues. On peut aussi, par la filtration, séparer deux liqueurs qui ne sont pas également fluides : le procédé consiste à faire passer le fluide à travers un tissu imperméable aux substances qu'on veut en soustraire. Ce tissu est ordinairement un morceau d'étoffe de laine étendu sur un châssis de bois et arrêté par les quatre angles à des pointes ou crochets de fer. La liqueur versée sur l'étoffe coule dans un vase placé au dessous; les matières solides restent déposées sur le fitre. Lorsqu'on veut obtenir une dépuration plus parfaite, on garnit le filtre d'une feuille de papier gris non collé. Si on n'a qu'une médiocre quantité de liqueur à filtrer, on emploie, pour soutenir le papier, un entonnoir de verre. Le sable, le charbon pilé, le verre en poudre, sont également des intermèdes utiles pour opérer la filtration.

FOIE D'ANTIMOINE. *Voyez* OXIDE D'ANTIMOINE DEMI-VITREUX.

FOIE DE SOUFRE. *Voyez* SULFURE DE POTASSE.

FOMENTATION. On peut définir la fomentation un bain local dans une liqueur simple ou composée. Elle diffère de la lotion en ce que cette dernière s'emploie simplement pour laver, tandis que la fomentation s'applique sur la partie, à l'aide de compresses imbibées qu'on renouvelle à mesure qu'elles se dessèchent. La fomentation s'emploie ordinairement chaude, elle se compose à peu près avec les mêmes ingrédiens et de la même manière que la lotion : l'usage seul en détermine le nom.

On peut cependant dire en général que la fomentation étant destinée à séjourner sur la partie, doit produire un plus grand effet que la lotion ou simple lavage. *Voyez* Lotion.

FORMULE. On appelle *formule* la nomenclature des substances destinées à former un médicament, suivie de la désignation des qualités et quantités, de l'intermède et de ses proportions, de la dose du médicament, quelquefois du mode de préparation et de la manière dont il doit être administré. Les formules ne comprennent pas toujours la totalité de ces rapports; dans certains cas, elles indiquent seulement le nom du médicament et la quantité. Il y a des formules officinales et des formules magistrales : le principe de distinction est le même que pour les médicamens. *Voyez* Médicament. Les premières sont constantes et servent généralement de règle pour la préparation des médicamens officinaux : les formules magistrales sont susceptibles d'une très-grande variété; c'est l'artiste qui en détermine la composition, suivant les circonstances et l'effet qu'il se propose de produire.

On considère ordinairement, dans les formules, quatre parties :

1°. La substance principale ou corps médicamenteux qui, par son action, est essentiellement destiné à opérer sur l'économie animale les changemens que nécessite l'état maladif. Elle porte le nom de *base :* ses propriétés doivent être prédominantes ; l'association des autres substances a pour objet de lui donner la forme convenable à son application, d'augmenter ou de modérer son action, mais sans en altérer le caractère. Elle est tantôt simple, tantôt composée ; c'est-à-dire que dans les formules on admet comme base un ou plusieurs corps médicamenteux, qui, ayant des propriétés analogues, agissent par des moyens similaires.

2°. L'adjuvant ou auxiliaire : on l'emploie pour aider l'action de la base, pour lui donner plus d'intensité, pour la rendre plus constante ; il doit avoir les mêmes vertus. Il serait souvent difficile d'assigner le véritable caractère qui différencie ces deux parties de la formule ; rarement on pourrait déterminer avec précision lequel des deux corps agit comme base ou comme adjuvant ; mais cette distinction étant purement de forme, il n'y a pas d'inconvénient à les confondre sous une même dénomination, et à les considérer comme constituant ensemble une base composée.

3°. Le correctif : il n'est pas nécessaire dans tous les cas ; on l'admet pour empêcher l'effet trop prompt et trop violent des substances actives, pour prévenir les irritations que pourrait occasioner leur âcreté, et encore pour masquer les saveurs ou odeurs désagréables et rebutantes. Le choix des correctifs exige la

plus grande attention : en modérant l'action de la base, ils ne doivent pas la dénaturer. L'observation est importante : il est reconnu que beaucoup de substances, qualifiées de correctif, n'agissent dans ce sens qu'en changeant le caractère essentiel du médicament.

4°. L'excipient : il donne aux médicamens la forme et la consistance ; il sert à diminuer le degré de concentration des corps médicamenteux. Les moyens sont différens, selon la nature et l'état de ces corps : ils doivent être appropriés à la base, à l'espèce et au siége de la maladie, au tempérament de l'individu et au mode de superposition. L'excipient remplit quelquefois les fonctions de correctif, de menstrue, de véhicule, d'intermède, et porte, selon les circonstances, l'un ou l'autre de ces noms.

C'est par les mesures pondériques qu'on doit exclusivement fixer la dose des médicamens et des substances qui entrent dans leur composition. Les mesures de capacité ne sont point exactes : elles déterminent le volume des corps ; mais ce volume, susceptible de variation, selon la température de l'atmosphère, n'est point dans un rapport constant avec l'état d'agrégation.

Il ne faut point surcharger les formules d'indications vagues ou inutiles : on commence par écrire en toutes lettres le mot *Prenez*, ou par abréviation *Pr.*; on désigne ensuite, sur la même ligne, le nom du corps médicamenteux, sa qualité et sa quantité. Si la base est composée de deux ou d'un plus grand nombre de substances, on les écrit successivement chacune sur des lignes séparées, de manière que les noms, les

15*

qualités et quantités, rangés en colonnes perpendiculaires, se trouvent placés immédiatement les uns au dessous des autres. Exemple :

Pr.	Aloès succotrin.	32 grammes.
	Jalap en poudre.	8

On observe un ordre semblable pour l'adjuvant, le correctif et l'excipient ou intermède; on ne prescrit point les proportions de ce dernier, lorsqu'elles sont déterminées par la forme que doit avoir le médicament; alors, au lieu de la quantité positive, on met ces mots : *quantité suffisante*, ou par abréviation, *q. s.*, et on ajoute sur la ligne inférieure, *faites suivant l'art*, ou *f. s. l.*, en indiquant à la suite le nom de la forme. On fait également usage de ce dernier énoncé pour le mode de préparation, lorsqu'il ne présente rien de particulier. Ainsi, en reprenant l'exemple précédent, on aura :

Pr.	Aloès succotrin en poudre.	32 gram. (1 onc.)
	Jalap en poudre.	16 gram. (1/2 onc.)
	Tartrate acidule de potasse.	32 gram. (1 onc.)
	Semence d'anis en poudre.	16 gram. (1 onc.)
	Miel.	q. s.

Mêlez ces substances dans un mortier, faites selon l'art cinq bols ou pilules.

Cette formule comprend toutes les indications nécessaires : *la base*, elle est composée de deux substances, aloès et jalap; *l'adjuvant*, tartrate acide de potasse; *le correctif*, semence d'anis; *l'excipient*, miel. Comme la quantité de ce dernier dépend absolument de la forme du médicament, on ne l'a point déterminée; et au lieu d'exprimer la quantité posi-

tive, on a mis, *quantité suffisante*; c'est-à-dire autant qu'il en faut pour donner au médicament la consistance pilulaire; la forme du médicament est désignée par les mots : *faites selon l'art cinq pilules.* On complètera la formule par la fixation de la dose, en écrivant sur une dernière ligne, *à administrer* en une ou plusieurs fois, le matin à jeun, etc.

On trouve, dans le cours de cet ouvrage, un grand nombre de formules, soit officinales, soit magistrales, dont le mode de préparation est expliqué dans le plus grand détail. *Voyez* Breuvage, Cataplasme, Lavement, Onguent, etc., etc. J'ajouterai que les formules doivent être écrites distinctement et d'une manière bien lisible, qu'il ne faut jamais indiquer les noms des substances par abréviation.

Ces notions sont sans doute suffisantes pour apprendre à distinguer les différentes parties d'une formule et à classer soi-même les objets dans l'ordre méthodiquement analogue à leur destination; mais l'art de formuler exige des connaissances plus étendues, connaissances également nécessaires à celui qui ordonne et à celui qui exécute. L'association des substances est soumise à des lois chimiques et de pratique dont l'exacte observance influe essentiellement sur l'action du médicament, et par conséquent sur ses effets thérapeutiques.

Ce n'est que par des expériences cliniques qu'on parvient à fixer la dose des médicamens, leur degré de concentration et la température à laquelle il faut les administrer : ils peuvent être appliqués à l'état solide, pulvérulent, mou, liquide, vaporeux ou gazeux; la disposition des organes, leur situation, l'es-

pèce de changement qu'on veut produire, déterminent la forme qu'on doit leur donner préférablement. Quelques corps médicamenteux sont naturellement dans l'état convenable pour être administrés; d'autres, en plus grand nombre, ont besoin d'éprouver des modifications; il en est qui ne sont pas susceptibles de prendre indistinctement toutes les formes. Les modifications s'opèrent par des moyens nommés *intermèdes pharmaceutiques*, ils varient suivant l'état naturel des corps, leur odeur, leur saveur, leur volume, leur pesanteur et leur pulvérisabilité. Les corps sont solubles ou insolubles à des degrés différens : les uns s'altèrent par le contact de la lumière, du calorique ou de l'air; les autres résistent à l'action de ces principes. Toutes ces circonstances exercent une influence plus ou moins marquée sur le médicament, et il n'en est point qui soient étrangères à l'art de formuler; on peut même dire qu'il consiste essentiellement dans la connaissance de ces rapports multipliés, et qu'une formule où ils ne sont point observés n'est qu'un acte d'empirisme qui ne mérite aucune confiance.

L'article *médicament* contient différentes notions qui ont un rapport direct avec l'art de formuler. *Voyez* MÉDICAMENT.

FORTIFIANT, qui fortifie, qui rend fort. L'administration des médicamens appelés *fortifians* n'a point pour objet d'exciter ou de stimuler, ni même d'augmenter les forces, mais de nourrir, de réparer, de rétablir la nature épuisée ou abattue par une action trop violente ou trop prolongée; ils ne sont point destinés à dégager, par des secousses, les moyens

comprimés, à procurer un changement subit dans l'économie animale, mais à soutenir, à relever les moyens naturels, devenus impuissans et incapables de remplir leurs fonctions. Leur effet n'est point instantané; ils agissent progressivement et d'une manière presque insensible. Ils constituent une classe générale, dans laquelle sont compris les restaurans, les analeptiques, les toniques, les nervins, les stomachiques et autres, qui ne diffèrent entre eux que par leur degré d'énergie, et qu'on n'a distingués en classes secondaires que pour indiquer les cas particuliers dans lesquels ils peuvent être employés avec plus de confiance.

FOUGÈRE MALE, *Polypodium filix mas*, Linn., classe vingt-quatre, de la cryptogamie; Juss., famille des fougères.

Caractères génériques. Fructification réunie en petits groupes sur l'une des surfaces des feuilles.

La *fougère mâle* est la seule des nombreuses espèces de fougères dont la racine soit employée comme médicament.

Caractères spécifiques. Feuilles radicales, grandes, larges, dures, longues de quatre à cinq décimètres, disposées en faisceau; leurs primules inférieures sont courtes; celles du milieu sont plus grandes, et les supérieures finissent en pointe au sommet de la feuille. Ces primules sont profondément primatifides, et ont des folioles obtuses, dentées, confluentes à leurs bases, et inclinées sur la nervure commune.

Parties employées : la racine. Elle représente la

forme d'un fuseau ; elle est composée de grosses fibres, réunies à une seule base. On sépare ces fibres, on les monde de quelques filamens qui y sont attachés, et on les fait sécher.

Propriétés. La racine de fougère mâle est amère, un peu astringente : elle possède éminemment la propriété anthelmintique ou vermifuge; elle fait partie des espèces et de la poudre de ce nom. On l'administre quelquefois seule au cheval, en poudre, à la dose de deux à quatre onces.

FOURNEAU. Principal instrument des laboratoires, celui dont on fait le plus d'usage. C'est un vaisseau destiné à contenir les matières combustibles, à concentrer et à communiquer la chaleur que procure leur combustion, aux substances sur lesquelles on opère. Il y a plusieurs espèces de fourneaux. On leur donne des formes et des noms différens, suivant la nature des opérations et le degré de chaleur dont on a besoin pour les pratiquer. Mais toutes les variétés peuvent se réduire à trois ou quatre, les autres ne sont que des modifications. Nous ne parlerons que du fourneau simple et du fourneau à réverbère ; ils sont seuls employés pour les travaux ordinaires des laboratoires pharmaceutiques.

Les fourneaux simples sont ordinairement établis dans une masse de maçonnerie construite en brique ; leur forme la plus avantageuse est celle d'un cône renversé, coupé par un plan horizontal. Une grille de fer le divise en deux parties ou cavités : l'une inférieure, qu'on nomme *cendrier*, reçoit les cendres qui

tombent de la cavité supérieure appelée *foyer ;* une ouverture latérale sert à les retirer, et donne entrée à l'air nécessaire pour opérer et entretenir la combustion. Les matières combustibles supportées par la grille occupent l'intérieur du foyer; on les introduit au moyen d'une porte pratiquée sur le côté. Les vases contenant les substances qu'on veut soumettre à l'action du feu, recouvrent la base du cône et s'y adaptent; des échancrures dans l'épaisseur du paroi du fourneau, facilitent l'aspiration. Ceux dans lesquels on brûle des combustibles autres que le charbon, sont pourvus d'une cheminée pour donner issue à la fumée.

Le fourneau simple, tel qu'il vient d'être décrit, est propre à une infinité d'opérations; on s'en sert généralement pour les évaporations, décoctions, infusions, sublimations, distillations à l'alambic, etc. On l'emploie pour calciner certaines substances et pour fondre les métaux, tels que le plomb, l'étain, le bismuth, etc., qui, pour entrer en fusion, n'exigent pas un très-haut degré de chaleur.

Les fourneaux à réverbère, comme le fourneau simple, sont composés d'un cendrier et d'un foyer; au dessus du foyer, une bande ou portion de cylindre de même diamètre constitue une troisième partie ou cavité appelée *laboratoire ;* la division est marquée par deux barres de fer assujéties horizontalement. On place la cornue à distillation dans le laboratoire, les deux barres de fer la supportent; une calotte sphérique ressemblant à un dôme surbaissé recouvre le laboratoire et s'y ajuste exactement; son sommet est percé d'un trou formant cheminée; une ouverture pratiquée moitié sur le bord du dôme, moitié sur

celui du laboratoire, donne passage au bec ou col de la cornue, auquel on adapte la suite de l'appareil qu'exige l'opération.

On se sert du fourneau à réverbère pour les distillations à la cornue; c'est son usage le plus ordinaire. On l'emploie aussi pour certaines calcinations. Le dôme a pour objet de concentrer la chaleur et de la réfléchir ou réverbérer sur la partie supérieure de la cornue, d'où est venu le nom de *réverbère*. Le fourneau à réverbère est communément portatif et construit en terre cuite; on fait aussi des fourneaux simples qu'on peut transporter d'un lieu à un autre.

FUMIGATION. Action de brûler quelque aromate pour en répandre la fumée, ou opération dont l'objet est le dégagement d'un gaz ou d'une vapeur propre à purifier l'air vicié d'un local quelconque. La médecine vétérinaire emploie les fumigations pour purifier les écuries, étables et bergeries : c'est un moyen de salubrité en général trop négligé. L'air vicié par la respiration, les sécrétions animales et les corps en putréfaction, occasione de nombreuses et fréquentes maladies qu'on préviendrait en les désinfectant par des fumigations. Dans le cas de contagion, c'est le préservatif le plus certain, et même un curatif pour les individus attaqués.

La combustion des substances végétales, telles que le genièvre, le benjoin, le tabac et autres, était autrefois la seule espèce de fumigation usitée; mais ces fumigations ne remplissent qu'imparfaitement l'objet qu'on se propose : plusieurs ne produisent aucun effet; quelques-unes en produisent un contraire, et

par conséquent nuisible. Il est aujourd'hui très-reconnu que les acides sulfureux, nitrique, acétique, l'ammoniaque, en raison de leurs affinités chimiques, ont la propriété de décomposer les miasmes infects produits par les émanations putrides. Le feu, l'eau réduite en vapeurs, l'éther, l'alcool simple et aromatique, sont encore des moyens de désinfection qu'on peut employer utilement. L'acide muriatique oxigéné est reconnu comme jouissant éminemment de la propriété désinfectante. On s'en sert de préférence pour les fumigations. On appelle aussi fumigation les vapeurs qu'on dirige sur quelques parties affectées du corps de l'animal : ces fumigations sont en général aqueuses ; on les rend émollientes, aromatiques, alcooliques, etc., par l'addition de quelques plantes analogues ou de l'alcool.

FUMIGATION AMMONIACALE ou ALCALINE.

Un mélange de quatre parties d'ammoniaque liquide sur huit à dix parties d'eau convient parfaitement pour désinfecter l'air vicié par le gaz acide carbonique qu'on rencontre dans les lieux bas, et surtout lorsqu'ils sont habités par des animaux. On arrose le local avec ce mélange ; l'ammoniaque, en se volatilisant, se combine avec le gaz carbonique et le neutralise.

L'eau de chaux répandue en plus grande quantité peut également produire le même effet, mais moins promptement.

FUMIGATION GUYTONIENNE.

Pr. Muriate de soude (sel marin). . . 1 liv. 1/2
Oxide de manganèse en poudre. . 3 onces.
Acide sulfurique concentré. 9

Cette dose est déterminée pour une écurie de vingt-cinq à cinquante chevaux; on la diminue et on l'augmente dans les mêmes proportions, suivant l'étendue du local. Après avoir fait sortir les animaux, on place au centre une terrine de grès vernissée; on y met le sel marin et l'oxide de manganèse mêlés ensemble; on verse par dessus l'acide sulfurique; on ferme les portes et les fenêtres, et on ne les rouvre que plusieurs heures après.

Si on place le vase qui contient le mélange sur des charbons ardens, l'opération est plus prompte et plus parfaite.

Le gaz acide muriatique oxigéné (chlore) qui se dégage dans cette opération est très-propre à se combiner aux vapeurs ammoniacales, hydrogénées et hydrocarburées, ainsi qu'à tous les miasmes qu'il neutralise et décompose.

Si on mêle dans cinq parties d'acide muriatique ordinaire une partie de peroxide de manganèse en poudre, il s'en dégage aussitôt une grande quantité de chlore ou gaz acide muriatique oxigéné, qui réunit les mêmes propriétés et produit les mêmes effets.

Les fumigations, dont l'utilité est aujourd'hui généralement reconnue, ont encore l'avantage d'être peu dispendieuses. On doit les réitérer à-peu près tous les trois mois, comme moyen préservatif et de salubrité, dans les écuries, étables et bergeries qui renferment une certaine quantité d'animaux.

FUMIGATION SULFUREUSE. On prend parties égales de nitrate de potasse et de soufre sublimé; on

fait un mélange qu'on projette par petites portions sur les charbons ardens.

FUSION. Opération par laquelle, à l'aide du calorique, on fait passer certaines substances de l'état solide à l'état liquide. La fusion est exactement analogue à la solution; dans l'une et dans l'autre, il y a écartement des molécules, produit par l'interposition d'un fluide; il n'en résulte point de décomposition : la substance dissoute et le dissolvant reprennent leur état naturel aussitôt qu'ils sont séparés; ils n'ont éprouvé aucune altération. Ainsi le sel dissous dans l'eau et le métal en fusion se reforment lorsque le fluide interposé cesse de s'opposer au rapprochement de leurs molécules; la seule différence consiste dans la nature du dissolvant, en sorte qu'on pourrait appeler la fusion une *solution par le feu;* mais généralement on la désigne par *fusion aqueuse* et par *fusion ignée.*

Toutes les substances ne sont point susceptibles d'entrer en fusion. On nomme *infusibles* ou *réfractaires* celles qui ne peuvent être fondues aux feux de nos fourneaux. Le phosphore, le soufre, les métaux, les résines, les graisses, la cire, certaines pierres, quelques sels, sont des substances fusibles.

La fusion s'opère dans des creusets d'argile, de grès, de platine, ou de terre de porcelaine. C'est par la fusion qu'on sépare certains métaux de leur gangue et des matières hétérogènes avec lesquelles ils sont mêlés dans les mines. La chimie emploie aussi la fusion comme un moyen de décomposition et de recomposition : elle est un préalable nécessaire à la vitrification.

G.

GALANGA OFFICINAL. Racine exotique qui nous arrive des Indes orientales. La plante qui la fournit est le *marantha galànga* de Linné, classe 1re de la monandrie monogynie; Juss., famille des basiliers.

On distingue deux sortes de racines de galanga qui sont de la même espèce; la forme noueuse, tubéreuse, genouillée, tortue, repliée et recourbée de distance en distance, aromatique, de saveur échauffante et âcre, est la même dans l'une et dans l'autre; mais elles diffèrent beaucoup par leur grosseur. Pour l'usage médicinal on préfère le petit galanga. Il a une odeur plus vive et plus aromatique; il est communément de la grosseur du petit doigt, dur, difficile à réduire en poudre, de couleur brune rougeâtre extérieurement et intérieurement.

Propriétés. Le galanga est un puissant excitant, fortifiant, digestif, stomachique, chaud, stimulant, et céphalique. On le donne dans les digestions laborieuses, les coliques venteuses, etc. La dose pour le cheval est de 16 à 32 grammes (4 gros à 1 once). On l'administre dans les poudres, les opiats, les breuvages, etc. Il fait partie de la thériaque, de la poudre cordiale et de quelques autres préparations.

GALBANUM. Substance gommo-résineuse appelée improprement *gomme*; elle est en masse ou en larmes: on préfère cette dernière, mais elle est rare; sa couleur, d'un jaune laiteux extérieurement, est blanchâtre à l'intérieur; elle a une odeur forte et désagréable;

sa saveur est âcre et amère : celle en masse est visqueuse, mollasse, gluante. Dans le commerce, on la confond quelquefois avec le sagapenum; ce dernier est d'une couleur moins jaune; il se distingue surtout par son odeur.

Le galbanum est le suc qui découle naturellement et sans incision du bubon galbanum, plante de la pentandrie digynie de Linné, famille des ombellifères. Elle croît dans différentes parties de l'Afrique; les habitans, pour accélérer l'exsudation, coupent les tiges près du collet de la racine, et les font égoutter. Le produit exposé au soleil s'épaissit et se durcit. Le galbanum fournit à l'analyse une résine, de la gomme et de l'huile volatile.

Propriétés. Il est stimulant, expectorant et résolutif; mais on l'emploie fort rarement à l'intérieur, on se sert plutôt de l'assa-fœtida comme ayant des propriétés plus déterminées; extérieurement il est résolutif, émollient et fondant. Il entre dans la composition de la thériaque, de l'électuaire fortifiant et astringent, et dans plusieurs baumes et emplâtres.

GALIPOT. *Voyez* Poix naturelle.

GARGARISMES. Les gargarismes sont des médicamens liquides qui servent à laver la bouche et la gorge du cheval. Leur usage n'est pas commun; ils sont cependant utiles dans beaucoup de cas, tels que dans l'angine, l'esquinancie, l'inflammation de la bouche et de la gorge. Leur composition varie suivant l'indication que l'on se propose de remplir; on les administre de deux manières : en forme d'injection avec

une petite seringue, ou par le moyen d'un linge fin et souple qu'on adapte au bout d'un bâton. Voici quelques exemples de gargarismes.

GARGARISME ADOUCISSANT.

Pr. Racine de guimauve conc. . . . . . 2 onces.
Figues grasses, coupées par morceaux . . . . 1 once.

Faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau pour une chopine de décoction; ajoutez une même quantité de lait.

GARGARISME APPÉTISSANT.

Pr. Vin rouge. . . . . 1 litre.
Assa fœtida. . . . . 2 onces.
Muriate de soude (sel marin). . . . 2 onces.

Faites dissoudre l'assa fœtida et le sel dans le vin; passez pour l'usage.

GARGARISME ASTRINGENT ET DÉTERSIF.

Pr. Orge brut. . . . . 1 poignée.
Écorce de grenade. . . . . 2 onces.
Roses rouges. . . . . 1 poignée.

Faites un litre de décoction, passez, ajoutez 4 onces de miel et suffisante quantité d'acide nitrique, pour donner au médicament une acidité supportable à la bouche; administrez : il déterge les aphtes qui viennent dans la bouche du cheval et du mouton.

GAYAC, *Gajacum officinale*, Linn., classe 10 de la décandrie monogynie; Juss., famille des rutacées.

Caractères. Calice à cinq feuilles, corolle à cinq

pétales ouverts, terminés par un onglet; dix étamines, fruit anguleux; trois ou cinq loges, une noix dans chacune.

Le gayac est un arbre grand comme le noyer; il croît dans toute la partie de l'Amérique située sous la zône torride, et spécialement dans les îles Antilles. Son bois très-dur, très-compacte, pesant, de couleur jaune pâle semé de brun et de noir, est recouvert d'une écorce qui se détache facilement.

Le bois et l'écorce de gayac contiennent beaucoup d'extractif âcre et de gomme-résine; celle-ci découle de l'écorce; on l'obtient également en faisant macérer le bois coupé dans l'alcool aqueux à 20 degrés. Si on emploie, pour cette opération, l'alcool rectifié à 36 degrés, le produit après l'évaporation est une résine pure.

La médecine vétérinaire emploie le bois de gayac comme médicament dépuratif, sudorifique et cordial; on l'administre seul, en décoction ou en poudre; il fait partie des espèces et de la poudre cordiale et sudorifique; il faut le choisir bien résineux et sans aubier.

Le bois, ou plutôt la râpure de gayac, est d'un prix très-modéré; on en fait un grand usage dans les arts.

GAZ. Dissolution d'une substance quelconque dans le calorique. Ce mot désigne, en général, le plus haut degré de saturation d'un corps par le calorique. Tous les corps existent dans la nature sous trois états : ils sont ou solides, ou liquides, ou fluides aériformes; la différence entre ces trois manières d'être dépend uniquement de la quantité de calorique que

la base constituante de chaque corps admet dans ses combinaisons.

Le calorique est, de toutes les substances, la plus légère, la plus divisée, la plus rare, la plus élastique ; en pénétrant les corps, il en écarte les molécules, s'établit entre elles, et diminue leur attraction réciproque, d'où résulte nécessairement une dilatation ou raréfaction. Mais le calorique n'a pas une égale tendance à s'unir avec tous les corps, et ceux-ci, par la nature de leur agrégation et la forme de leurs molécules, ne l'admettent pas en même proportion dans leurs combinaisons : de là les trois états ou manières d'être des corps; il en est peu, même parmi les plus solides, qui, par l'action, soit naturelle, soit artificielle, du calorique, ne puisse passer à l'état liquide, même à celui de fluide aériforme; mais ce changement n'étant qu'accidentel, ils sont rétablis dans leur état ordinaire par la cessation de la cause qui l'a produit. Les fluides aériformes, au contraire, doivent leur état gazeux à une véritable combinaison, et ne cessent d'être tels, que par l'effet d'une décomposition et d'une nouvelle combinaison, soit du calorique, soit de la base, avec une autre substance.

Il suit de ces observations, que tout gaz ou fluide aériforme est nécessairement élastique, qu'il est composé d'une ou plusieurs bases combinées avec le calorique ; qu'il est plus ou moins pesant, suivant la nature de sa base et la quantité de calorique qu'il admet dans sa combinaison.

Les substances qui, combinées avec le calorique, se rencontrent plus généralement dans l'état de gaz,

sont : l'oxigène, l'hydrogène, l'azote, l'acide carbonique, l'acide sulfureux, l'acide muriatique oxigéné, l'ammoniaque, le carbone et l'eau. *Voyez* ces mots.

GENÉVRIER COMMUN, *Juniperus communis*, Linn., classe 22 de la diœcie monadelphie; Juss., famille des conifères.

Caractères. Fleurs mâles en petits chatons ovoïdes ou sphériques; fleurs femelles en chatons globuleux; écailles en bouclier, anthères sessiles unilatérales, placées inférieurement sous les écailles; une baie.

Cet arbrisseau, qui croît dans les grandes forêts, sur les collines sèches et arides, reste ordinairement en buisson; sa tige est branchue, tortue et difforme, son écorce d'un brun rougeâtre, son bois dur, résineux et compacte. Il a les feuilles étroites, aiguës, roides, piquantes et concaves d'un côté. Les individus femelles présentent de petites baies sphériques, vertes d'abord, mais qui acquièrent une couleur noirâtre en mûrissant. Les moutons et les chevaux mangent la feuille de cet arbrisseau.

Parties employées. Les baies de genièvre sont très-aromatiques; elles contiennent de la résine, de l'huile volatile, du sucre et de l'extractif amer. Il faut les choisir bien mûres et bien nourries.

On prépare avec les baies de genièvre un extrait qui réunit différentes propriétés. *Voyez* EXTRAIT DE GENIÈVRE. On s'en sert aussi pour brûler et faire des fumigations odorantes: elles font partie de plusieurs préparations, telles que la thériaque, la poudre cordiale et celle contre la pourriture des moutons, etc.

Il croît dans les départemens méridionaux de la France un autre genévrier, qui est le *juniperus oxycedrus.* On brûle son bois pour en obtenir une huile brune empyreumatique d'une odeur forte et désagréable, connue dans la médecine vétérinaire sous le nom d'*huile de cade. Voyez* ce mot.

GENTIANE JAUNE, *Gentiana lutea*, Linné, classe 5 de la pentandrie digynie; Juss., famille des gentianées.

Caractères génériques. Corolle monopétale régulière, persistante; les étamines, au nombre de cinq, sont insérées sur le tube de la corolle; la capsule est à une loge et à deux valves; semences petites, attachées sur les bords rentrans ou sur les parois de la capsule.

Caractères spécifiques. C'est la plus grande espèce de ce genre; les tiges, droites, fermes, ligneuses et simples, s'élèvent à la hauteur de 3 à 4 pieds; les feuilles, grandes, ovales, nerveuses, sont presque semblables à celles du *verratrum album;* les supérieures, moins grandes, sont attachées deux à deux à chaque nœud de la tige. Les fleurs sont jaunes, grandes, divisées de sept à huit lanières allongées, verticillées et axillaires. Cette plante est vivace; elle croît dans les pâturages secs des montagnes d'Auvergne, du Dauphiné, de la Provence, dans la forêt du Morvan, etc. Les bestiaux n'y touchent pas.

Partie employée: la racine. Elle est longue, épaisse, charnue, spongieuse, branchue et annelée; sa couleur est brunâtre au dehors, jaune, et quelquefois blanchâtre intérieurement; sa saveur est très-amère. Cette racine, coupée par morceaux et mise dans l'eau, est susceptible de fermentation, et fournit par la dis-

tillation un alcool que les habitans de la Suisse, des Vosges et du Jura, préparent pour leur usage.

Analyse. La racine de gentiane fournit à l'analyse une matière végétale toute particulière qui se rapproche de la glu, une matière résineuse, unie à un peu d'huile qui donne son odeur à la gentiane; une substance extractive semblable à l'extrait de quinquina qui en fait la majeure partie et qui paraît être la portion la plus active de cette racine; de la gomme unie à une matière colorante; un sel à base de chaux qui a présenté le caractère d'un phosphate. Enfin cette racine ne contient ni amidon, ni inuline, ni matière analogue aux alcalis. (M. Henry.)

Propriétés. La racine de gentiane est généralement employée; c'est un très bon-amer, stomachique, tonique, appétissant, dépuratif et vermifuge.

Mode d'administration. En poudre, mêlée dans le son, dans le vin, dans les opiats ou en pilules. La dose pour le cheval et le bœuf est de 1 à 4 onces, et même davantage. On en continue l'usage pendant quelque temps. *Voyez* Poudre de Gentiane.

On administre aussi très-fréquemment la poudre de gentiane aux moutons; elle fait partie de plusieurs poudres composées. *Voyez* Poudres composées.

Quelques praticiens emploient de préférence l'extrait de gentiane au même usage que la poudre; il est plus facile à administrer, et on le donne proportionnellement à plus forte dose. *Voyez* Extrait de Gentiane.

GINGEMBRE OFFICINAL. Racine exotique qu'on cultive aux Antilles, d'où elle nous parvient sèche.

C'est l'*Amomum zinziber*, Linné, classe 1re de la monandrie monogynie; Juss., famille des basiliers.

Caractères. Calice extérieur à trois divisions, l'intérieur d'une seule pièce; une étamine, capsule à trois loges.

La racine de gingembre est de la grosseur du petit doigt, très-noueuse, ridée et un peu aplatie; sa couleur est grise, jaunâtre à l'extérieur, brune intérieurement; son odeur aromatique, assez agréable; sa saveur piquante et âcre comme celle du poivre. Elle pousse trois à quatre tiges rondes, rouges à leur base et verdâtres dans leur longueur. La plante est originaire de la Chine, de la côte de Malabar et de l'île de Ceylan.

Le gingembre, ou plus exactement la racine de gingembre, entre dans la composition de la thériaque, de la poudre cordiale, de celle contre l'inappétence et dans plusieurs mastigadours; c'est un bon excitant, stomachique, chaud, cordial, même irritant lorsqu'il est employé seul.

Les maquignons introduisent des morceaux de cette racine dans l'anus des chevaux pour leur faire dresser la queue et les agiter. Il en est qui emploient de préférence la racine de l'hellébore blanc, *veratrum album.*

GOMME *(Gummi).* Suc végétal, concret, mucilagineux, souvent transparent, sans saveur ni odeur, composé d'eau, de carbone et d'un peu d'hydrogène, infusible au feu, pétillant, et brûlant sans produire de flamme; insoluble dans l'alcool, dans les graisses et dans les huiles; mais soluble dans l'eau, dont

il ne trouble pas sensiblement la transparence, et formant dans ce fluide un corps muqueux, adoucissant, nutritif, émollient, relâchant et fermentatif, qui passe promptement à l'acidité.

Les gommes sont toutes de même nature, et ne diffèrent que par la plus ou moins grande quantité de mucilage qu'elles contiennent; mais beaucoup de substances désignées habituellement sous le nom de *gommes* n'en ont ni les caractères ni les propriétés : la gomme ammoniaque, la gomme gutte, la gomme élémi, etc., sont des gommes résines, ou simplement des résines, et non de véritables gommes. En conservant les dénominations consacrées par l'usage, nous aurons soin de faire connaître la classe à laquelle appartient chacune de ces substances d'après ses principes constitutifs. *Voyez* RÉSINE, GOMME-RÉSINE.

Les végétaux qui fournissent les véritables gommes sont en général ceux dont la tige ligneuse, blanche à l'intérieur, est facilement pénétrable; tels sont l'acacia, le tragacanthe, l'acajou, l'abricotier, le frêne, le prunier, etc. L'exsudation, soit naturelle, soit à l'aide d'incisions, a toujours lieu dans la saison chaude.

On compte parmi les principales gommes : la gomme arabique, la gomme adragant, la gomme d'acajou, la gomme de Bassora, la gomme de Sénégal, la gomme thurique, la gomme du pays. Nous parlerons en particulier de celles qui sont employées dans la pratique vétérinaire.

GOMME AMMONIAQUE (*Gummi ammoniacum*). C'est une gomme résine et non une véritable gomme : on ne connaît point l'arbre qui la produit; on le pré-

sume du genre des férules ou ombellifères; il croît dans la Lybie. La gomme ammoniaque est un suc concret, d'une odeur pénétrante, peu agréable, d'une saveur forte, amère et âcre; on en distingue deux espèces: l'une en larmes détachées, dure, sèche, difficile cependant à réduire en poudre, se ramollissant à la chaleur, jaunâtre au dehors, très-blanche à l'intérieur. l'autre en masse est de couleur brune, plus molle, moins blanche, et encore plus difficile à pulvériser; On préfère la première pour l'usage. La composition de la gomme ammoniaque, d'après M. Braconnat, est de gomme 18,4, résine 70,0, matière glutiforme ou bassorine, d'après M. Pelletier, 4,4; eau 6,0; perte 1,2, total 100 parties.

Propriétés et usages. La gomme ammoniaque administrée intérieurement est très-incisive, stimulante, expectorante et désobstruante; c'est un très-bon médicament lorsqu'il s'agit de stimuler l'appareil bronchique dans les catarrhes chroniques et l'asthme humide; la dose pour le cheval est de 16 à 32 grammes. On la donne en poudre mêlée dans les opiats; elle fait partie de la poudre béchique incisive; appliquée extérieurement, elle est résolutive, maturative et fondante, elle favorise la résolution des tumeurs indolentes.

GOMME ARABIQUE *(Gummi arabicum)*. Substance sèche, très-dure, fragile, blanche, quelquefois jaunâtre, souvent d'un rouge-brun, plus ou moins transparente, brillante dans sa cassure, d'un goût fade et sans odeur. Elle est en larmes ou en morceaux de différentes grosseurs. On préfère, pour l'usage médi-

cinal, la plus blanche, la plus transparente et la moins salie par le mélange des corps étrangers.

La gomme arabique est un suc végétal, épaissi par la chaleur; elle découle naturellement, ou par incision, d'un arbre ou arbrisseau épineux, vulgairement appelé *acacia de la haute Egypte et du Sénégal,* le *mimosa Senegalis* et le *mimosa nilotica* de Linné, famille des légumineuses. Il croît également sur les côtes d'Afrique et dans l'Arabie.

Propriétés. La gomme arabique est un excellent pectoral; elle est béchique, adoucissante, humectante et nourrissante, elle apaise les tranchées produites par des irritations dans l'estomac ou dans le canal intestinal, adoucit les épreintes, arrête les diarrhées et calme la toux quinteuse. On l'emploie dans une infusion pectorale, dans les breuvages adoucissans, dans les boissons, les gargarismes et les opiats. On l'administre au cheval, en poudre, mêlée avec la poudre de guimauve, de réglisse, le miel ou le son. La dose est depuis une jusqu'à deux onces, même plus. Elle entre dans la poudre béchique adoucissante, dans la poudre béchique incisive; on en fait des billots ou mastigadours avec le miel. *Voyez* ces divers articles.

GOMME DU PAYS. *Gummi nostras.* On comprend généralement sous cette désignation les sucs gommeux qui découlent naturellement ou par incision, du cerisier, du prunier, de l'abricotier, de l'amandier et autres arbres à noyaux, de l'icosandrie monogynie de Linné, famille des rosacées, cultivés en France et dans les différentes parties de l'Europe.

On ne fait point usage de ces gommes dans la pharmacie; elles ont des propriétés analogues, mais très inférieures à celles de la gomme arabique. En général leur consistance est molle, et il est très-difficile de les réduire en poudre, même après les avoir séchées à l'étuve. Elles sont plus ou moins colorées, toujours sales, mêlées de beaucoup de parties hétérogènes. Elles servent à la teinture des chapeaux et de plusieurs étoffes, et à la fabrication de l'encre.

GOMME ÉLÉMI (*Elemi*). Cette substance, appelée improprement *gomme*, est une résine pure, très-inflammable, d'un blanc jaunâtre tirant sur le vert, ferme à la surface, sans être parfaitement sèche, quelquefois molle et gluante, particulièrement dans son intérieur; ayant une odeur assez forte, qui se rapproche du fenouil. L'arbre qui la produit (*amyris elemifera*), appartient à l'octandrie monogynie de Linné, famille des térébinthacées.

La résine élémi n'est employée qu'à l'extérieur; elle est émolliente, résolutive et nervale; elle fait la base de l'onguent d'Arcæus, et entre dans quelques autres préparations officinales.

GOMME-RÉSINE. Les gommes résines sont, ainsi que les gommes, des produits des végétaux; elles exsudent du tronc de la racine ou des branches de l'arbre, naturellement ou par incision; c'est un suc laiteux qui acquiert de la consistance par l'effet de la chaleur atmosphérique et quelquefois artificielle; il participe de la gomme et de la résine dans des propor-

Le caractère particulier des gommes-résines est de n'être qu'imparfaitement solubles dans l'eau : la dissolution est laiteuse et laisse déposer une résine plus ou moins pure, qu'on peut obtenir séparément à l'aide de l'alcool ; mais elles se dissolvent complètement dans un menstrue aqueux spiritueux, notamment dans l'alcool aqueux ; presque toutes sont odorantes et inflammables à différens degrés.

Les gommes-résines nous arrivent par la voie du commerce, ou en larmes, ou agglomérées en masse ; il faut dans tous les cas préférer les premières.

Les principales gommes-résines sont la gomme ammoniaque, l'assa fetida, l'euphorbe, le galbanum, l'oliban, la myrrhe, le sagapenum, le bdellium, l'opoponax et la sarcocole, etc. Nous avons parlé en particulier des sept premières, les seules en usage dans la pharmacie vétérinaire. *Voyez* ces différens articles.

GOUDRON ou GOUDRAN, BRAI LIQUIDE *(pissa)*. Substance demi-liquide, d'un noir rougeâtre, collante, résineuse, grasse, d'une odeur empyreumatique, forte et d'une saveur âcre, produit artificiel retiré des vieux pins qui ne peuvent plus fournir du suc résineux.

Dans des fours construits pour cet usage, on entasse, en forme de cône renversé, les débris des vieux pins dépecés en petits morceaux ; on couvre ce cône avec du gazon et on met le feu sur toutes les faces. Pendant la combustion il découle une résine qui, par la disposition du four, se réunit dans un récipient. Cette substance, considérée comme un mélange de

résine, d'huile empyreumatique et de charbon, est ce qu'on appelle le *goudron*; on donne le nom d'*huile de poix* à une substance plus fluide qui nage à sa surface et qu'on recueille séparément.

Le goudron est rarement administré intérieurement par les praticiens vétérinaires; il est tonique, béchique, incisif, dépuratif et diaphorétique; on l'emploie plus souvent à l'extérieur; il est résolutif, fortifiant et nerval; il entre dans les charges fortifiantes.

GRAINE DE LIN. *Voyez* LIN.

GRAISSE (*Adeps*). Cette substance animale, formée de deux principes immédiats, la stéarine et l'élaine, contient de l'hydrogène, du carbone et de l'oxigène; elle est d'une consistance plus ou moins solide, suivant les proportions de ces principes et l'espèce des animaux qui la fournissent; généralement onctueuse, d'une saveur fade, d'une odeur plus ou moins agréable et quelquefois nulle; inflammable, susceptible de se liquéfier à une température de vingt degrés, et de se décomposer à une chaleur plus forte; soluble dans l'éther sulfurique et dans l'alcool, insoluble dans l'eau, elle peut dissoudre le camphre et les résines proprement dites et se combiner avec les huiles. On la trouve dans presque toutes les parties des animaux; celle des herbivores et des frugivores est plus solide que celle des carnivores. La graisse des moutons et des bœufs porte le nom de suif, celle des porcs s'appelle saindoux ou *axonge*. On fait en pharmacie un grand usage des graisses, particulièrement de cette dernière;

celle que fournit l'abdomen est préférable. On l'emploie dans les onguens, les pommades et les emplâtres; elle sert d'excipient à d'autres substances et leur donne de la consistance; il faut la choisir fraîche, blanche et sans odeur: ses qualités dépendent souvent de sa préparation. Autrefois on attribuait à certaines graisses des vertus particulières; on a reconnu l'illusion; aujourd'hui on ne les distingue qu'en raison de leur solidité et de leur pureté. Avant d'employer les graisses, il faut les dépouiller de leurs parties membraneuses; après avoir été fondues, elles doivent être exemptes d'humidité, blanches, fraiches et inodores; elles sont en général émollientes, adoucissantes et relâchantes.

GUIMAUVE ORDINAIRE, *Althæa officinalis*, Linn., classe 6 de la monadelphie polyandrie; Juss., famille des malvacées.

Caractères génériques. Calice extérieur à sept ou neuf divisions, l'intérieur cinq, plusieurs capsules monospermes disposées circulairement.

Caractères spécifiques. Plusieurs tiges simples, droites, rondes, creuses, moelleuses, un peu velues, qui s'élèvent à la hauteur de trois à quatre pieds; feuilles pétiolées, découpées, épaisses, douces au toucher, cotonneuses, grandes à peu près comme la main; fleurs d'un blanc rougeâtre; elles naissent dans les aisselles des feuilles, sur la partie moyenne et supérieure de la tige; racines quelquefois grosses d'environ deux pouces, longues, fibreuses, pulpeuses, un peu aromatiques, d'un gris jaunâtre à l'extérieur, très-blanches intérieurement.

La guimauve croît ordinairement dans les lieux hu-

mides ; on la cultive aussi beaucoup dans les champs et les jardins.

Parties employées : racines, feuilles et fleurs. On récolte les racines au printemps ou en automme ; on les monde de leurs filamens, on les lave, on les ratisse, pour en séparer l'épiderme jaunâtre ; on coupe les plus grosses longitudinalement pour les faire sécher à une température de vingt-cinq à trente degrés ; elles sont, en cet état, très-blanches.

Propriétés. La racine et les feuilles de guimauve possèdent au plus haut degré les propriétés émollientes et mucilagineuses ; on les emploie fréquemment en décoction, pour lotions, bains, cataplasmes et lavemens ; on réduit la racine en poudre, et on l'administre intérieurement en substance, mêlée dans le son, le miel, les opiats, etc. *Voyez* POUDRE DE GUIMAUVE.

Les feuilles de guimauve sont, comme la racine, émollientes, mais beaucoup moins mucilagineuses ; on doit les récolter au printemps, lorsque la tige croissante n'a pas encore acquis le caractère ligneux ; il faut les faire sécher avec soin. Elles font partie des espèces et de la poudre émolliente composée : les fleurs entrent dans les espèces adoucissantes, qu'on fait infuser pour composer des breuvages.

H.

HELLÉBORE, *Helleborus.* On distingue dans la pratique deux sortes d'hellébore, le blanc ou *verratrum*, le noir, *helleborus niger.* Quoique ces deux plantes se ressemblent par leurs propriétés médicinales, elles forment néanmoins deux espèces diffé-

rentes qui ont des caractères très-distincts; la tige, les feuilles, l'organisation de la fleur, la configuration et la couleur de la racine ne sont point semblables. Le célèbre Linné, les classe, la première dans sa polygynie monæcie, et la seconde dans la polyandrie polygynie. Nous ne parlerons que de l'hellébore noir, comme le plus commun, le plus généralement employé, et jouissant d'une action plus déterminée dans ses effets.

HELLÉBORE NOIR, *Helleborus niger*, Linné, classe treize de la polyandrie polygynie; Juss., famille des renonculacées.

Caractères génériques. Capsules polyspermes, calice à cinq fides, grand, presque toujours persistant; corolle pétiolée, deux lèvres beaucoup plus courtes que le calice.

Caractères spécifiques. Feuilles composées de huit à neuf digitations, d'un vert brun, lancéolées, pointues, dentées, larges de près d'un pouce, disposées en pédales.

L'*hellébore* croît sur les montagnes des Alpes, sur les Apennins, dans la ci-devant Provence. Il aime les terrains secs, pierreux et arides. Le mulet mange cette plante, les autres bestiaux la refusent, elle leur est très-nuisible; la semence fait périr les poules et autres oiseaux domestiques.

Parties employées : la racine. Elle est épaisse, charnue, noirâtre, noueuse, ridée, de la grosseur du pouce, et très-fibreuse.

Propriétés. Administrée intérieurement, elle est âcre, irritante, drastique, purgative et sudorifique.

En général, elle n'est employée qu'à l'extérieur; intérieurement, elle fatigue beaucoup l'animal et donne lieu à des accidens fâcheux. On passe la racine en séton, le plus souvent au poitrail du cheval, ou au fanon du bœuf et des moutons. Elle excite bientôt une irritation suivie d'une tuméfaction considérable, qui, traversée par une mèche, procure en peu de temps un foyer de suppuration. On en fait un usage fréquent dans les maladies épizootiques. La poudre d'hellébore entre dans quelques onguens antipsoriques.

HUILE. Corps gras, inflammable, volatile ou fixe; fluide, épais ou concret, considéré comme un des principes immédiats des végétaux, composé d'hydrogène, de carbone et d'oxigène. La diversité des proportions entre ces principes produit les différentes huiles : on les distingue en huile végétale et huile animale.

Les huiles végétales sont fixes ou volatiles. On appelle *fixes* ou *grasses* celles qui ne se volatilisent qu'à un degré de température supérieur à celui de l'eau bouillante; elles changent alors de nature; ce caractère est le plus distinctif. D'après les expériences de MM. Braconnat et Chevreul, la plupart de ces huiles renferment deux matières, l'une appelée suif, solide, blanche et inodore, et l'autre liquide. Solubles dans l'alcool, insolubles dans l'eau, les huiles végétales fixes ne se mêlent avec ce fluide que par l'intermède des alcalis; unies avec ces dernières substances, elles forment des savons. Parmi les huiles fixes il en est de solides, de fluides et de demi-fluides; on les obtient par la simple expression

des semences et fruits qui les contiennent; elles dissolvent le soufre, le phosphore, les résines et la gomme élastique; se combinent avec les graisses, les cires et les oxides de plomb; se chargent de l'arome et de l'huile volatile des plantes; s'enflamment et donnent, en brûlant, de l'acide carbonique et de l'eau.

Les huiles végétales fixes employées dans la pratique vétérinaire, sont l'huile de cade, l'huile de lin, l'huile d'olive et l'huile de pavot, improprement dite huile d'œillet. *Voyez* ces mots.

Les huiles volatiles étaient appelées autrefois *essences* ou *huiles essentielles:* elles sont fluides ou épaisses, très-odorantes, s'enflamment avec une extrême rapidité et par le simple contact de l'air atmosphérique, se volatilisent ou s'épaississent en forme de résine. Leur couleur est variable et leur saveur chaude et âcre. Plus légères que les huiles fixes, elles ne se mêlent avec l'eau que par l'intermède du sucre ou d'un mucilage; elles sont plus ou moins solubles dans l'alcool; leur combinaison avec les alcalis est aussi plus difficile, et elles ne forment que des savons imparfaits qu'on nomme *savonules.* Elles dissolvent le camphre, le soufre et le phosphore, s'unissent aux graisses, huiles, cires et résines, s'enflamment par l'acide nitrique concentré. Elles sont ou légères et fluides comme celles du thym, de rhue, de sabine, de romarin, de lavande, etc., ou pesantes comme celles de cannelle, de girofle, de myrthe, etc., ou concrètes, comme celles de rose, d'anis, d'aunée, de fenouil. On les retire des végétaux ou de l'une de leurs parties, telles que la racine, la fleur, l'écorce, la baie, la tige, le péricarpe, la

semence, etc., par la distillation; quelques-unes par la simple expression.

La médecine vétérinaire emploie comme médicament, l'huile vulnéraire, l'huile d'anis, l'huile de lavande, dite d'aspic, l'huile de thym, l'huile de romarin, l'huile de laurier et l'huile de térébenthine. *Voyez* ces mots. Il est d'autres huiles volatiles qui jouissent des mêmes propriétés et dont on pourrait également faire usage; mais leur prix trop élevé ne permet pas de les admettre dans la pratique ordinaire; celles que nous venons de rappeler peuvent d'ailleurs suffire à toutes les indications.

Les huiles animales dont on fait usage dans la pratique vétérinaire sont les graisses ou suifs, et l'huile empyreumatique. Les premières sont épaisses et fixes, l'huile empyreumatique est fluide et demi-volatile.

HUILE D'ANIS. Elle est volatile; on la retire de la semence d'anis *(pimpinella anisum)*, qui lui donne son nom; le mode de distillation est le même que celui décrit à l'article Eau de Lavande. On l'obtient aussi, mais moins abondamment, par expression. Dix livres de semence d'anis peuvent fournir jusqu'à 4 onces d'huile; sa couleur est verdâtre, son odeur agréable; elle est susceptible de cristallisation, caractère qui lui est particulier.

L'huile d'anis est carminative, on ne l'administre qu'intérieurement à la dose, pour le cheval, de 2 à 4 grammes, mêlée dans les breuvages, pilules et opiats. On l'emploie avec succès dans les coliques venteuses.

HUILE DE CADE. Le cade est un arbrisseau de l'espèce du genèvrier (*juniperus oxycedrus*); il croît communément dans les contrées méridionales de la France et en Espagne; c'est par la combustion de son bois qu'on obtient l'huile à laquelle il a donné le nom; le procédé diffère peu de celui employé pour extraire la poix noire. Cette huile sert particulièrement pour guérir la gale des moutons et des chèvres. Les bergers du pays en préparent, chacun proportionnellement à sa consommation; il n'en existe pas de manufacture en grand : aussi est-il très-difficile de trouver de la véritable huile de cade dans le commerce; ce n'est le plus souvent que de l'huile de poix. L'huile de cade est de même nature que toutes les huiles empyreumatiques végétales retirées par la décomposition, à un degré de feu supérieur à celui de l'eau bouillante; elle est noire, épaisse, d'une odeur presque semblable à celle du goudron, d'avec laquelle cependant l'expérience apprend à la distinguer. Quelques maréchaux emploient encore l'huile de cade contre la gale des chevaux. Relativement aux moutons, elle a à peu près le même inconvénient que l'huile empyreumatique animale; elle salit la laine, et l'empreinte est indélébile. On obtient aussi, par la distillation des baies, des feuilles et du bois de genèvrier, dans l'eau, une huile volatile légère très-fluide et peu colorée; cette huile est fort peu usitée.

HUILE DE LAURIER. C'est le produit immédiat des baies du laurier aromatique (*laurus nobilis*), connu sous le nom de *laurier franc* ou *laurier sauce;* il croît en Italie et dans nos départemens méridionaux.

On extrait l'huile à peu près de la même manière que l'huile d'olive, à l'aide de l'eau chaude, par l'expression et la compression des baies écrasées.

Propriétés et usages. L'huile de laurier est d'une couleur verte, pâle, tirant sur le jaune, d'une odeur assez agréable quoique forte; sa consistance est celle d'une graisse molle, souvent granulée : elle est fortifiante, nervale, émolliente et résolutive. On l'emploie avec succès dans les douleurs d'articulations et dans la fourbure; elle forme la base de l'onguent de scarabée et de celui de laurier, avec lequel plusieurs praticiens la confondent mal à propos; il faut la choisir très-aromatique et granulée; elle est fort sujette à être falsifiée.

HUILE DE LAVANDE. Cette huile volatile porte le nom de la plante (*lavandula spica*) qui la fournit. Cette plante croît sur les montagnes de la ci-devant Provence et du Languedoc, et c'est dans le pays même qu'on extrait l'huile; on l'obtient par la distillation de toutes les parties de la plante dans l'eau. Le procédé ne diffère point de celui indiqué à l'article EAU DISTILLÉE DE LAVANDE. Les parfumeurs du pays s'occupent particulièrement de ce commerce. Quarante livres de sommités fleuries produisent assez ordinairement une livre d'huile. Elle est volatile et très-susceptible d'être falsifiée, comme toutes les huiles volatiles; il faut la choisir claire, transparente, d'une odeur forte assez agréable, qui ne doit rien tenir de celle de la térébenthine.

L'huile volatile de lavande ne s'administre presque jamais intérieurement; elle est très-échauffante, et

même irritante ; on l'emploie à l'extérieur comme fortement stimulante, nervale, excitante, pénétrante et résolutive. La chirurgie vétérinaire en fait fréquemment usage : on l'applique avec beaucoup de succès en frictions sur les engorgemens froids, les maux de garrot, les articulations, les extrémités attaquées de fourbure, les mollettes et vessigons : elle entre dans la composition des charges fortifiantes, sert à préparer l'alcool de lavande et quelques linimens. Elle a moins d'âcreté que l'essence de térébenthine, et ne fait point tomber le poil de la partie sur laquelle on l'applique.

HUILE DE LIN. Cette huile, du genre des fixes, est adoucissante et émolliente ; on la fait entrer dans plusieurs compositions officinales et dans les lavemens. Elle est un produit immédiat retiré par expression de la semence du lin (*linum usitatissimum*) réduite en poudre. L'opération se fait presque toujours à chaud.

HUILE D'OLIVE. Cette huile fixe, très-claire, très-fluide, se cristallise facilement ; sa couleur est jaune clair, son goût doux et agréable, son odeur légèrement aromatique. On la retire des drupes ou fruits de l'olivier (*olea europea*) qu'on écrase et qu'on presse. On peut l'obtenir à froid et sans véhicule ; la quantité est moindre, mais la qualité supérieure. Communément, on humecte la pâte avec de l'eau bouillante.

L'huile d'olive sert de base à un grand nombre de préparations pharmaceutiques, spécialement aux savons solides et aux emplâtres métalliques. Elle a beau-

coup de tendance à se combiner avec l'oxigène. C'est par l'effet de cette propriété que ses produits acquièrent la consistance convenable. On la donne aussi en nature comme médicament; elle est préférable aux autres huiles connues dans le commerce sous les noms d'*huile de navette, de colsat*, etc. : celle de pavot, et mieux encore celle d'amande douce, peuvent seules la suppléer; mais le prix de cette dernière est trop élevé pour qu'on en fasse usage dans la médecine vétérinaire. On se sert d'huile d'œillet ou de pavot pour sophistiquer l'huile d'olive; par l'effet de ce mélange l'huile d'olive perd la propriété de cristalliser, et acquiert celle de mousser lorsqu'on l'agite.

Les huiles douces, et notamment celle d'olive, sont émollientes, adoucissantes, béchiques, relâchantes et savonneuses. On les combine avec les mucilages, les infusions pectorales, le miel, la gomme arabique, etc. On les administre en breuvage et en opiat contre les irritations, les coliques, et dans les cas d'empoisonnement. La dose est depuis un hectogramme jusqu'à cinq. On la fait entrer aussi dans les lavemens.

HUILE DE PÉTROLE. On la désigne sous différens noms, huile de Pierre, huile minérale, huile de Gabiau, Naphte. C'est un bitume qui coule à travers les pierres et les rochers, on le rencontre aussi quelquefois sur la surface de la terre. Il est liquide, gras, onctueux, de couleur plus ou moins noire, plus léger que l'eau, très-inflammable, d'une odeur forte et susceptible d'être distillé sans éprouver d'altération.

Le pétrole est considéré comme un produit de la

distillation naturelle du succin; il offre des variétés dans sa couleur et dans sa consistance; il est plus ou moins pur. Ces nuances proviennent des différentes sources qui l'ont produit. On trouve une de ces sources en France, près de la ville de Clermont en Auvergne, et une autre au village de Gabiau près Beziers; il y en a plusieurs dans la Sicile, en Italie et en Angleterre.

On purifie l'huile de pétrole par la distillation; cette opération la rend claire, transparente, d'un jaune rougeâtre et plus fluide que dans son état naturel: elle s'emploie en friction comme irritante et excitante dans le cas de paralysie; elle est aussi fortifiante, donne du ton aux muscles et aux nerfs affaiblis. Elle entre dans les charges composées.

HUILE DE ROMARIN. Cette huile a les mêmes propriétés que l'huile volatile de lavande; on l'emploie aux mêmes usages, mais moins fréquemment, parce qu'elle est d'un prix plus elevé. Le procédé pour l'obtenir est également le même. On la retire des sommités fleuries de l'arbrisseau qui lui donne son nom, *rosmarinus officinalis*.

HUILE DE VITRIOL. *Voyez* ACIDE SULFURIQUE.

HUILE D'ŒILLET. On la retire de la semence du pavot blanc (*papaver somniferum*, Linn.) qu'on écrase et qu'on exprime. C'est dans les départemens septentrionaux de la France qu'elle se prépare en abondance. Cette huile mucilagineuse, lorsque l'opération

a été faite à froid et avec soin, est douce, très-blanche et sans odeur. Elle brûle mal et donne de la fumée; on s'en sert pour falsifier l'huile d'olive, dont le prix est plus élevé. Elle ne peut être employée dans certaines compositions pharmaceutiques, tels que les savons et les emplâtres métalliques; son peu de tendance à s'unir avec l'oxigène est cause que ses produits n'acquièrent pas la consistance convenable. Comme médicament, elle peut, dans beaucoup de cas, remplacer l'huile d'olive. On l'emploie à la même dose; elle ne participe point des propriétés narcotiques et assoupissantes de la plante.

HUILE EMPYREUMATIQUE ANIMALE. C'est le troisième produit de la décomposition des substances animales, par l'analyse générale, à un degré de feu supérieur à celui de l'eau bouillante. L'opération se fait dans des vaisseaux fermés. Cette huile à demi volatile s'obtient sous trois états différens. La première est légère, assez fluide et peu colorée; la deuxième acquiert une couleur noirâtre et plus de consistance; la troisième est plus épaisse et beaucoup plus noire que les deux autres; ces huiles n'existent pas dans les corps organiques; mais elles se forment pendant leur décomposition: elles sont très-fétides, épaisses, noires et contiennent toujours une certaine quantité de sous-carbonate d'ammoniaque en dissolution.

Propriétés et usages. L'usage de l'huile empyreumatique est très-commun dans la pratique vétérinaire; c'est un puissant vermifuge et antispasmodique. On l'emploie aussi comme antipsorique, particulièrement dans la

gale des moutons. En général, on doit préférer pour l'usage celle qui provient du second produit, ou celle qui a été rectifiée.

La dose pour le cheval et le bœuf est de quatre gros jusqu'à deux onces dans un breuvage ou dans un opiat. Ce médicament, étant très-dégoûtant par son odeur et son extrême âcreté, doit toujours être combiné avec des correctifs. Beaucoup de praticiens, d'après mes observations, ont adopté la méthode de donner ce médicament en forme de pilules ou bols. *Voyez* PILULES, OPIATS et BREUVAGES.

L'huile empyreumatique se combine avec les alcalis purs ou caustiques, et forme un savon assez solide qui en facilite l'emploi; l'huile empyreumatique rectifiée avec l'essence de térébenthine est également employée par quelques praticiens. Cette opération consiste à distiller dans une cornue deux parties d'huile empyreumatique sur une partie d'essence; elle s'administre alors à l'intérieur et pour les mêmes causes. *Voyez* PILULES.

Employée en nature pour guérir la gale des moutons, l'huile empyreumatique a l'inconvénient très-grave d'être trop fluide et de tacher la laine: cette tache est indélébile. On n'a point à craindre un semblable inconvénient en s'en servant sous forme de savon ou de pommade. *Voyez* POMMADE ANTIPSORIQUE POUR LES MOUTONS.

HUILE ou ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE. Produit immédiat du galipot ou de la térébenthine commune, obtenu par la distillation. Dans cette opération, l'huile volatile passe dans le récipient, la colophane reste dans la chaudière de l'alambic. Deux

cent trente livres de térébenthine fournissent, par une seule distillation, environ soixante livres d'essence. Cette huile est incolore, très-fluide, légère, volatile, odorante, très-combustible, et susceptible de se résinifier par le contact de l'air et de la lumière; elle est plus âcre que celles de lavande, de romarin, de thym, etc. Elle n'est presque point soluble dans l'alcool, caractère qui la distingue des huiles volatiles ou essentielles proprement dites.

Propriétés et usages. L'huile volatile de térébenthine est très en usage dans la chirurgie vétérinaire; c'est le remède universel de beaucoup de maréchaux. Elle est irritante, résolutive, fortifiante, siccative, pénétrante et vulnéraire. On la fait entrer dans les charges et dans les topiques. On l'administre souvent seule pour cicatriser les plaies simples; elle entre dans la composition du savon de sartkey.

HUILE VOLATILE ou ESSENCE. *Voyez* Huile.

HUILE VULNÉRAIRE. Nous avons décrit le procédé pour obtenir cette huile par la distillation des espèces aromatico-vulnéraires, à l'article Eau distillée.

L'huile vulnéraire est volatile; elle a les mêmes propriétés que l'huile de lavande, de romarin et autres; elle entre dans la composition du baume tranquille, de l'onguent nerval, et dans quelques autres préparations.

HYDROCHLORATE. *Voyez* Muriate.

HYDROGÈNE, *gaz hydrogène, air inflammable.*

Substance présumée simple, dont la chimie n'a pu encore déterminer la nature. Elle existe comme principe constitutif dans un grand nombre de corps, et généralement dans tous les corps organiques, animaux et végétaux d'où on la retire plus ou moins abondamment, mais toujours en état de gaz, c'est-à-dire fondue dans le calorique; ce n'est qu'en cet état qu'on peut la considérer.

Le gaz hydrogène est un corps inflammable, d'une odeur puante, désagréable; quoique très combustible lui-même, il n'est point propre à la combustion : il donne en brûlant une flamme légère, de couleur bleue; il noircit les métaux blancs, verdit le sirop de violette, décompose plusieurs acides métalliques, dissout le carbone, le phosphore, le soufre, etc. : combiné avec l'oxigène, il forme de l'eau. Cette combinaison ne s'opère qu'à une haute température, à l'aide de l'étincelle électrique; il y a toujours dégagement de calorique et de lumière.

Ces caractères, quoique généralement exacts, sont cependant très-variables, parce que le gaz hydrogène, en se dégageant de ses combinaisons, entraîne constamment avec lui diverses substances hétérogènes qui altèrent sa pureté, et qui, suivant leur nature, modifient plus ou moins ses propriétés.

On donne au gaz hydrogène le nom de *gaz inflammable*; sa pesanteur spécifique est à celle de l'air atmosphérique comme 16 est à 1; c'est-à-dire qu'un volume de gaz hydrogène pèse à-peu-près seize fois moins qu'un pareil volume d'air; c'est sur cette différence de pesanteur qu'est fondée la théorie des aérostats. Le gaz hydrogène le plus pur est celui qu'on

obtient de la décomposition de l'eau. *Voyez*, à l'article Eau, la manière de procéder à cette décomposition. Il paraît que son odeur puante n'est point inhérente aux principes qui le composent, qu'on doit l'attribuer à l'eau qu'il tient en dissolution.

L'hydrogène, comme on l'a dit ci-dessus, combiné avec l'oxigène, forme de l'eau : ces deux principes, combinés avec le carbone, constituent la plupart des substances végétales; enfin les substances animales sont le résultat de cette combinaison ternaire avec l'azote. Les éclairs, le tonnerre, la grêle, et autres météores aqueux et ignés, sont regardés comme les effets de l'inflammation subite de l'hydrogène par l'étincelle électrique.

HYDRO-SULFURE D'ANTIMOINE SULFURÉ ROUGE. *Voyez* Kermès minéral.

HYSSOPE OFFICINALE, *Hyssopus officinalis*, Linné, classe 14 de la didynamie gymnospermie; Jussieu, famille des labiées.

Caractères génériques. Étamines beaucoup plus longues que la corolle, qui a deux lèvres, la supérieure petite, échancrée; l'inférieure à trois lobes.

Caractères spécifiques. Plante d'un pied et demi de hauteur, feuilles lancéolées, linaires, pointues, accompagnées de quelques bractées. Les épis des fleurs sont attachés d'un seul côté. Cette plante est cultivée dans les jardins; elle croît également dans les campagnes, où elle est assez commune.

Parties employées : les sommités fleuries.

Propriétés. Elle est âcre et aromatique, produit par la distillation de l'huile volatile légèrement ambrée. L'hyssope fait partie des espèces aromatico-vulnéraires. Ses propriétés sont toniques, béchiques et incisives.

I.

INCINÉRATION. Réduction en cendre des substances animales et végétales. C'est une véritable combustion des matières organiques opérée à l'air libre: les divers produits sont ceux qui entrent dans leur composition, et quelques autres qui se forment pendant cette opération. Ce sont, en général, des sels neutres, des sulfates et des sous-carbonates de soude, de potasse, etc., des carbonates et des phosphates calcaires. On confondait autrefois l'incinération avec la calcination; mais il y a des différences essentielles et caractéristiques entre un corps calciné et un corps incinéré. L'un est privé de ses principes aqueux et volatils, l'autre est un produit nécessaire de la combustion par le feu à l'air libre : c'est la réduction en cendre des corps organisés, détruits dans leur forme et dans leur agrégation.

INCISIF. Qui pénètre, qui atténue, qui divise, qui dissout. Ce mot servait autrefois à désigner une classe de médicamens dont la propriété essentielle et caractéristique consistait à augmenter la fluidité des humeurs épaissies; à accélérer leur circulation, c'était des atténuans moins énergiques que les fondans avec

lesquels on peut les confondre, et plus actifs que les apéritifs; quoi qu'il en soit, nous avons cru devoir conserver cette dénomination, jusqu'à ce que la science ait prononcé sur le caractère qui doit distinguer ces sortes de médicamens.

La classe des médicamens incisifs est très-nombreuse; les plus énergiques, ceux dont on fait particulièrement usage dans la médecine vétérinaire, sont le kermès, la poudre d'aunée, d'iris et de réglisse, l'oximel simple, l'oximel scillitique, la gomme ammoniaque, les hydrosulfates alcalins, le savon, la thériaque et les différentes poudres et breuvages incisifs. *Voyez* Poudre, Breuvage.

Les incisifs stimulent l'appareil bronchique dans les catarrhes bronchiques pulmonaires, chroniques, et l'asthme humide.

Il y a beaucoup d'analogie, du moins quant aux effets, entre les médicamens incisifs et ceux qu'on appelle dépuratifs, fondans, atténuans, résolutifs, diurétiques et incrassans. Aussi les mêmes substances sont indiquées comme appartenant à ces diverses classes, qu'on pourrait sans inconvénient confondre dans une seule, puisqu'il n'existe pas de caractère positif pour les distinguer.

INFUSION. Opération qui a pour objet d'extraire de certains corps, par le moyen d'un véhicule approprié, les substances les plus solubles et les plus volatiles. Les menstrues qui servent communément aux infusions, sont l'eau, le vin, l'acide acéteux et les alcools; les substances qu'on fait infuser sont, en général, les

racines tendres et aromatiques, les plantes, les feuilles, les fleurs, les écorces, etc. Elle doit avoir lieu dans des vaisseaux couverts.

L'infusion peut se faire à froid et à chaud, à des degrés différens, mais jamais au degré de l'ébullition ; c'est le caractère qui la distingue de la décoction. *Voyez* DÉCOCTION. On peut prolonger l'infusion pendant plus ou moins long-temps, suivant que les produits qu'on se propose d'obtenir sont plus ou moins intimement unis aux corps qui les contiennent; c'est d'après la même considération qu'on détermine la température du fluide employé comme excipient.

INJECTION. Médicament liquide destiné à être introduit, à l'aide d'une seringue, dans quelques cavités du corps : on peut le considérer comme un bain ou lotion interne qu'on applique le plus ordinairement dans les divers organes creux, tels que les fosses nasales, le canal de l'urètre, la tunique vaginale, le conduit auditif et quelquefois aussi dans une fistule, un ulcère fistuleux, etc. Les injections par l'anus portent le nom de *lavemens*. Voyez *ce mot*. On compose les injections de la même manière que les lotions, et on y fait entrer à peu près les mêmes substances. Voici des exemples de différentes injections.

INJECTION ASTRINGENTE.

Pr. Espèces astringentes. . . . . 4 onces.

Faites bouillir pendant un quart d'heure, dans une quantité d'eau commune suffisante pour avoir un litre de décoction; passez. Après la colature, ajoutez :

Miel. . . . . 4 onces.
Sulfate d'alumine (alun). . . . . . . 1 once.
Alcool de Rabel. . . . . 4 gros.

Mêlez, et employez.

INJECTION DÉTERSIVE.

Pr. Vin rouge. . . . . 20 part.
Alcool vulnéraire. . . . . . } de chaq. 4 part.
—— camphré. . . . . . . }
Teinture d'aloès. . . . . . }

Mêlez exactement et employez.

INJECTION ÉMOLLIENTE.

Pr. Espèces émollientes. . . . . 2 poignées.
Graines de lin. . . . . 1 once.
Eau commune. . . . . 1 litre.

Faites bouillir pendant un quart d'heure; passez au tamis.

INJECTION ÉMOLLIENTE ET ANODINE.

Pr. Espèces émollientes. . . . . 1 poignée.
Semences de lin. . . . . 1 once.
Têtes de pavots écrasées. . . . . 1 once.
Laudanum liquide. . . . . 4 gros.

Faites bouillir les trois premières substances pendant un quart d'heure, dans une quantité d'eau suffisante pour avoir un litre de décoction. Après la colature ajoutez le laudanum liquide, mêlez exactement.

INSTRUMENT. On appelle en général instrument

tout agent mécanique qui sert à faire quelque chose; les instrumens de pharmacie et de chirurgie sont en très-grand nombre; il en est d'un usage général, applicables et nécessaires à presque toutes les opérations, d'autres ne servent que dans quelques cas particuliers; on peut les diviser en cinq classes, savoir: les fourneaux, les vaisseaux, les instrumens de main, les instrumens mécaniques et les instrumens de physique. *Voyez* FOURNEAU, VAISSEAU.

Les instrumens de main sont ceux qui, supportés par la main qui en fait usage, n'agissent que dans la direction qu'elle leur imprime; plusieurs exigent de la dextérité et surtout une grande habitude de s'en servir. Les ciseaux, les couteaux simples, les couteaux à levier, les râpes, les limes, les spatules, les rouleaux, les pulpoirs, les pinces, etc. sont des instrumens de main.

On comprend parmi les instrumens mécaniques, les mortiers de toutes matières avec leurs pilons appropriés, les presses, les moulins, le porphyre et sa molette, les carrelets à pointes, les tamis simples de soie et de crin, ceux à tambour, etc. L'effet de ces instrumens est déterminé par la nature de leur construction; il est toujours essentiellement le même et ne varie que sous le rapport de la perfection.

Les instrumens de physique servent à déterminer les propriétés physiques des corps, telles que la pesanteur, la concentration, la température, etc.; de ce nombre sont les balances aérostatiques et hydrostatiques, les poids de marc et les poids décimaux, les pèse-liqueurs de toute espèce, les thermomètres, les baromètres, etc.

La plupart de ces instrumens, ainsi que la manière

de s'en servir, sont connus et employés aux usages ordinaires; leur description serait aussi fastidieuse qu'inutile, il ne sera parlé en particulier que des poids et mesures.

IRIS DE FLORENCE, *Iris-Florentina*, Linné, classe 3 de la triandrie monogynie; Juss., famille des Iris.

Caractères. Calice coloré, fleurs enveloppées avant leur épanouissement dans une spathe; six divisions profondes réunies en tube à la base; six étamines, trois droites, trois recourbées en dehors; anthères adhérentes au bord des filets.

Plante ou herbe vivace dont il existe une infinité d'espèces, à racines tubéreuses ou bulbeuses, feuilles simples engaînantes, radicales, à fleurs terminales. C'est la racine de l'iris connue sous le nom d'iris de Florence, qui est employée en médecine. Il croît dans les pays méridionaux de l'Europe; on le cultive particulièrement en Italie et dans la ci-devant Provence. Il est semblable à celui qu'on voit dans nos jardins, mais les feuilles sont un peu plus étroites.

La racine d'iris est de la grosseur du pouce: on la monde de son écorce et de ses filamens avant que de la faire sécher. Dans cet état elle est noueuse, charnue et géniculée. Il faut la choisir très-blanche, d'une odeur agréable, analogue à celle de la violette: son goût est âcre et piquant. On la réduit en poudre, et on l'administre au cheval comme béchique incisif. *Voyez* POUDRE D'IRIS. Elle fait partie de la thériaque, des poudres béchiques adoucissantes et incisives, des espèces et poudres cordiales.

J.

JALAP, *Convolvulus jalappa,* Linné, classe 5 de la pentandrie monogynie; Juss., famille des liserons.

Caractères. Calice à cinq divisions; corolle en cloche ou en entonnoir, cinq stigmates, un style; capsule à plusieurs loges.

Partie employée. La racine. Elle est grasse, orbiculaire, pesante, charnue, ridée, pivotante, ayant la forme d'un navet; elle est fendue en diverses portions ou rouelles. Son écorce est rugueuse, d'un gris foncé, et veinée; son odeur est nauséabonde, sa saveur âcre et astringente. Elle contient un extractif gommeux et beaucoup de résine; on nous l'apporte des Indes occidentales : elle croît aux environs de Xalappa.

La racine de jalap doit être choisie pesante, résineuse et exempte de vermoulure.

Propriétés. Le jalap est un hydragogue, qui purge cependant mal le cheval et le bœuf lorsqu'il est administré seul; il faut, en général, le combiner avec quelques autres substances, telles que l'aloès, le sulfate de magnésie, le séné, etc. Il produit un meilleur effet sur le cochon, le mouton, le bouc, le chien et le chat, qu'il purge très-bien. On l'administre au cheval à la dose de quatre gros à une once, et le double pour le bœuf.

JUSQUIAME NOIRE, *Hyosciamus niger,* Linné, classe 5 de la pentandrie monogynie; Juss., famille des solanées.

Caractères génériques. Calice à cinq lobes, corolle

infundibuliforme tubulée, limbe irrégulier; cinq étamines; capsules oblongues, obtuses, s'ouvrant horizontalement vers le sommet.

Caractères spécifiques. Tige de cinq décimètres, épaisse, rameuse, cotonneuse, douce au toucher, et visqueuse; feuilles alternes, grandes, molles, velues, profondément découpées et sinuées, amplexicaules; fleurs d'un jaune pâle, veinées de pourpre noirâtre.

Cette plante est annuelle; elle croît sur les bords des chemins, dans les lieux incultes, et fleurit au mois de juin. Elle porte les noms vulgaires de *jusquiame commune*, *hanebane*.

Propriétés. La jusquiame n'est jamais employée seule; les feuilles entrent dans la composition de l'onguent populeum et du baume tranquille. Toute la plante a une odeur forte et puante; elle est assoupissante et vénéneuse.

K.

KERMÈS MINÉRAL (*Hydrosulfure d'antimoine, sulfuré rouge*). C'est un oxide d'antimoine hydrosulfuré rouge brun. Cette substance est un produit de l'art; on l'obtient en combinant le sous-carbonate de soude ou de potasse avec le sulfure d'antimoine. L'opération est longue, pénible et difficile; malgré des expériences très-multipliées et pratiquées en grand, on n'est pas certain d'obtenir toujours les mêmes résultats; une infinité de circonstances qu'on ne peut ni prévoir ni prévenir, rendent ce travail plus ou moins avantageux. Il existe diverses méthodes pour la préparation du kermès; elles diffèrent entre elles

tant par la nature des substances employées, que par les doses et la manière d'opérer ; voici celle que prescrit le code pharmaceutique de Paris :

« *Pr.* Eau de pluie. . . . . 1,280.

» Faites-la bouillir pour en chasser l'air et dissolvez-y

» Sous-carbonate de soude. . . . . 128.

» Faites bouillir la liqueur pendant une demi-heure » en la remuant avec une spatule de bois et y mêlant

» Sulfure d'antimoine réduit en poudre très-fine, 6.

» Passez-la bouillante : placez sous le filtre un vase » contenant de l'eau tiède, dont l'air a été chassé par » l'ébullition. En tombant dans cette eau, la liqueur » laisse déposer une poudre d'un rouge foncé ; décantez » l'eau après qu'elle est refroidie et mettez-la à part ; » étendez la poudre sur une toile serrée, et lavez-la » avec de l'eau d'abord froide, ensuite chaude, mais » toujours privée d'air par l'ébullition, jusqu'à ce que » cette eau ne contracte plus de saveur ; alors soumettez- » la à l'action de la presse, pour en exprimer toute l'eau ; » faites-la promptement sécher à l'ombre et conservez- » la dans un vase inaccessible à la lumière. »

Au reste quel que soit le procédé employé, il se réduit toujours à combiner par la voie humide du sous-carbonate de soude ou de potasse avec du sulfure d'antimoine. Nous ferons observer que le kermès qu'on prépare par la fonte, doit être rejeté, étant toujours d'une qualité très-inférieure.

Dans cette opération il se forme d'abord un sulfure alcalin par la combinaison de la soude et de la potasse avec le soufre de l'antimoine ; l'eau étant décomposée par ce nouveau produit, l'oxigène s'unit à l'antimoine,

et l'hydrogène forme avec une partie de soufre de l'hydrogène sulfuré qui, combiné avec l'oxide d'antimoine, donne l'oxide d'antimoine hydrosulfuré ou kermès. La liqueur qui a servi à cette opération contient de l'hydrogène sulfuré de potasse qui retient le kermès à l'état de dissolution; mais cet oxide étant plus soluble à chaud qu'à froid, il se précipite par le refroidissement.

Après la précipitation du kermès, si on ajoute à la liqueur alcaline ou eau mère dans laquelle il était tenu en dissolution, de l'acide acétique ou de l'acide sulfurique affaiblis par l'eau, on obtient pour résultat de la décomposition de l'hydrosulfure de soude ou de potasse, un nouveau précipité de couleur orangée, connu sous le nom de soufre doré d'antimoine (oxide d'antimoine sulfuré orangé). Comme il jouit de propriétés inférieures à celles du kermès, il ne doit pas être employé pour le même usage.

Le kermès en poudre impalpable est d'une belle couleur rouge brun, léger et velouté; le contact de l'air le décolore et le transforme en sous-hydrosulfate sulfuré; il est insoluble dans l'eau : les hydro-sulfates de soude et de potasse le dissolvent bien à chaud; mais à froid, en très-petite quantité.

Analyse. D'après M. Thenard, le kermès contient, sur 100 parties, 20 d'hydrogène sulfuré, 4 de soufre et 72 d'oxide d'antimoine.

Le kermès était peu employé dans la médecine vétérinaire; toujours administré à des doses insuffisantes, il ne produisait que des effets incertains : dans la première édition de cet ouvrage j'avais fait connaître les excellentes propriétés de ce médicament; mais son

prix élevé ne permettait pas aux praticiens de le prescrire dans tous les cas où il aurait pu être utile ; et lors même qu'ils croyaient devoir l'ordonner, ils réduisaient plus ou moins les quantités pour ne pas occasioner de trop fortes dépenses aux propriétaires. Convaincu des avantages que pouvait procurer ce produit chimique, je me suis occupé de lever l'obstacle qui s'opposait à ce qu'il devînt d'un usage plus commun ; j'ai entrepris de le fabriquer en grand, de perfectionner les procédés, et j'ai réussi à l'obtenir avec moins de frais ; la diminution est considérable, et le kermès, aujourd'hui d'un prix très-modéré, est devenu l'un des médicamens que les artistes employent avec le plus de succès depuis qu'ils peuvent le donner à des doses convenables. L'expérience confirme de plus en plus son efficacité. D'ailleurs, comme nous l'avons dit, article *Médicament*, les médicamens les moins chers ne sont pas ceux qu'on achète à plus bas prix, ce sont ceux qui guérissent.

Propriétés et usages. Le kermès est un précieux médicament qui fournit aux praticiens exercés des moyens fort utiles contre plusieurs maladies. Il est diaphorétique, diurétique, expectorant, incisif, fondant, dépuratif et légèrement purgatif. Il convient dans la toux humorale, les catarrhes bronchiques, les péripneumonies, les affections de poitrine, la gourme difficile, etc.

On administre le kermès en breuvage, en opiat, en bol ou pillule, mêlé avec d'autres substances propres à seconder ses effets ; on le fait aussi quelque fois manger dans le miel ou dans le son frisé ; il entre

dans la composition de plusieurs poudres composées, de l'électuaire contre la toux, etc.

La dose du kermès pour le cheval est de deux à quatre gros, mais plus généralement d'une once, qu'on réitère plusieurs fois dans le jour, selon l'état du malade et la nature de la maladie ; on peut aussi dans certains cas augmenter cette dose jusqu'à deux onces.

L.

LAIT. Sécrétion animale, liquide, fournie par les glandes mammaires des femelles des mammifères. Cette substance récrémentielle est d'un blanc mat, opaque plus pesante que l'eau, d'une consistance plus ou moins épaisse, d'une saveur douce, sucrée, légèrement salée, d'une odeur particulière un peu aromatique; c'est une espèce d'émulsion animale dans laquelle le beurre et le caséum se trouvent suspendus. Le lait contient de l'eau, une matière caseuse (fromage), une huile concrète (beurre), du serum (petit-lait), et du sucre (sel de lait), dans lequel se trouvent combinés des muriates et carbonates de soude, de potasse, de chaux et d'ammoniaque, des phosphates et des hydrochlorates avec un principe extractif. La proportion de ces principes n'est pas la même dans le lait des animaux d'espèces différentes; celui des ruminans est plus caseux, celui des solipèdes plus séreux; le lait de femme est en général plus sucré. La qualité des alimens, la température de l'atmosphère et la constitution des individus produisent aussi quelquefois des altérations accidentelles dans le lait des animaux de même espèce.

Si on laisse en repos le lait nouvellement trait, la partie butireuse, appelée communément *crême*, plus légère que les autres, se réunit et surnage; le sucre ou sel reste en dissolution dans la partie caseuse et le serum. On sépare ces deux dernières en les faisant coaguler au moyen d'un acide ou de quelque autre substance : on emploie ordinairement pour cette opération, après qu'il a passé à la fermentation acide, le lait trouvé dans l'estomac des jeunes veaux, agneaux et chevreaux qui n'ont point encore pris des alimens solides : c'est ce qu'on appelle *de la présure.*

Le lait est susceptible de la fermentation vineuse, et peut fournir, par la distillation, une liqueur alcoolique. Le serum passe égalcment à la fermentation acide, et forme de l'acide acétique.

Le lait est la première et la plus naturelle nourriture des jeunes animaux de la classe des mammifères. Ce n'est qu'après un temps plus ou moins long que leur estomac acquiert la faculté de digérer des alimens solides.

Comme médicament, le lait est un très-bon béchique humectant, adoucissant, tempérant et nutritif; il calme la toux et convient dans toutes les affections et irritations de poitrine; il entre dans les cataplasmes émolliens et anodins : il est également utile dans le cas d'empoisonnement, soit qu'il agisse comme adoucissant ou qu'il décompose certains poisons. On le donne aussi fort souvent en lavement. Le serum est une boisson rafraîchissante et humectante que les animaux aiment beaucoup : on le nomme *lait de beurre;* clarifié avec des blancs d'œufs, il constitue le petit-lait.

LAUDANUM LIQUIDE. *Voyez* TEINTURE ANODINE.

LAURIER FRANC, *Laurus nobilis*, Lin., classe 9 de l'ennéandrie monogynie; Juss., famille des lauriers.

Caractères. Corolle à six pétales, trois tubercules autour de l'ovaire, terminés chacun par deux loges; neuf étamines et plus; anthères attachées sur le bord des filets; deux bandes à la base de chaque filet du rang intérieur; un style, un stigmate, un drupe; tige ligneuse.

Cet arbre croît dans les lieux secs et chauds, en Italie, en Espagne, et dans nos départemens méridionaux.

La baie de laurier est de la grosseur d'une petite cerise ordinaire : son enveloppe est dure, d'une couleur noirâtre; elle a une odeur aromatique qui n'est pas désagréable, et contient beaucoup d'huile verte, connue dans le commerce sous le nom d'*huile épaisse de laurier*. On retire cette huile par ébullition dans l'eau et par expression après avoir écrasé les baies.

Propriétés et usages. Les baies de laurier entrent dans la poudre contre l'inappétence; la poudre cordiale, et dans quelques préparations officinales. Elles sont balsamiques, toniques, fortifiantes et très échauffantes. On ne les administre jamais seules; elles contiennent de l'acide prussique.

LAVANDE, *Lavandula spica*, Linné, classe 14 de la didynamie gymnospermie; Juss., famille des labiées.

Caractères génériques. Calice obscurément denté, muni d'une bractée; corolle redressée, aplatie, lèvre supérieure plane; étamines renfermées dans le

tube de la corolle, plus long que le calice; fleurs en épis terminaux interrompus à la base.

Herbe ou sous-arbrisseau dont il y a deux espèces; nous ne décrirons que la lavande commune ou l'aspic des Provençaux, qui est le plus en usage.

Caractères spécifiques. Souche ligneuse qui se divise en rameaux nombreux, droits, grèles, menus, ligneux et cannelés, s'élevant à trois pieds environ; feuilles étroites, linaires, lancéolées et entières, d'un vert blanchâtre; bractées ovales, acuminées, de la longueur du calice; les fleurs petites, de couleur bleue, naissent en forme d'épis au sommet de la tige.

Cet arbuste croît abondamment sur les montagnes de la ci-devant Provence, du Languedoc et du Dauphiné, etc. On le cultive aussi dans les jardins.

Parties employées : feuilles et sommités fleuries.

Propriétés. Excitante, elle agit principalement sur le système nerveux. Elle fournit de l'extractif amer, et abondamment de l'huile volatile camphrée, qui est très-utile dans la chirurgie vétérinaire. *Voyez* HUILE VOLATILE D'ASPIC OU DE LAVANDE.

Mode d'administration. Infusion aqueuse, eau et alcool distillés. Vingt livres de fleurs de lavande, récoltées dans le midi de la France, peuvent fournir, par la distillation, depuis huit jusqu'à dix onces d'huile volatile légèrement citrine. Une même quantité de tiges ne fournit pas une demi-once d'essence.

Les pigeons aiment l'odeur de cette plante et l'huile sert d'appât pour les poissons.

LAVEMENT. Le lavement est une véritable injection liquide; mais ce mot s'applique exclusivement

au remède qu'on injecte dans le rectum par la voie de l'anus. Les lavemens sont des médicamens magistraux très-usités dans la pratique vétérinaire. Il en est de simples et de composés. L'artiste en détermine la formule, suivant l'effet qu'il se propose de produire; il les rend émolliens, irritans, calmans, purgatifs, etc. On trouvera ci-après plusieurs exemples dont l'application sera facile. Leurs propriétés sont indiquées par les titres qui les distinguent.

LAVEMENT ADOUCISSANT.

Pr. Graines de lin. . . . . 2 onces.
Fécules de pomme de terre, ou, à son défaut, amidon de froment. . . . 2 onces.

Faites bouillir pendant un demi-quart d'heure la graine de lin dans suffisante quantité d'eau, passez la décoction au tamis de crin, remettez sur le feu; ajoutez, en remuant, la fécule délayée auparavant dans un verre d'eau froide; faites bouillir pendant quelques secondes, retirez du feu, laissez refroidir convenablement et administrez.

LAVEMENT ADOUCISSANT CALMANT.

Pr. Graines de lin. . . . . 2 onces.
Têtes de pavots blancs écrasées. . . 2 onces.

Faites bouillir pendant un demi-quart d'heure les têtes de pavots séparément, ajoutez la graine de lin, et continuez l'ébullition pendant le même espace de temps; passez au tamis de crin, laissez refroidir au degré convenable et administrez.

LAVEMENT ASTRINGENT. Faites bouillir pen-

dant un quart d'heure, dans suffisante quantité d'eau, six onces espèces astringentes, passez et administrez.

LAVEMENT ASTRINGENT ADOUCISSANT.

Même décoction que pour le précédent; ajoutez, après avoir passé, miel, six onces, et administrez tiède.

LAVEMENT ASTRINGENT CALMANT.

Pr.	Espèces astringentes.	4 onces.
	Espèces émollientes.	2 poign.
	Têtes de pavots blancs.	6 têtes.

Faites la décoction de ces trois substances réunies, dans suffisante quantité d'eau; passez, et administrez tiède.

LAVEMENT CARMINATIF.

Pr.	Fleurs de camomille romaine.	de ch. 1 poig.
	—— de mélilot.	
	Semences de fenouil.	de ch. 1 onc.
	Têtes de pavots blancs, 6 têt.	

Faites bouillir les têtes de pavots dans suffisante quantité d'eau, retirez du feu, ajoutez les fleurs et les semences; laissez infuser un quart d'heure, passez et administrez tiède.

LAVEMENT ÉMOLLIENT.

Pr.	Espèces émollientes. . .	3 poignées.
	Graines de lin.	1 once.
	Eau.	suffisante quantité.

Faites la décoction, passez et administrez.

LAVEMENT ÉMOLLIENT ADOUCISSANT.

Dans une décoction de trois poignées d'espèces émollientes, ajoutez, après l'avoir passée, onguent populeum quatre onces; laissez refroidir avant d'administrer.

LAVEMENT ÉMOLLIENT CALMANT.

Pr. Espèces émollientes. . . . . . . 3 poignées.
Têtes de pavots blancs. . . . . . 6 têtes.
Baume tranquille ou huile d'olive. 4 onces.

Faites bouillir les espèces et les têtes de pavots; passez la décoction au tamis de crin, et au moment d'administrer ajoutez l'huile ou le baume dans la seringue.

LAVEMENT ÉMOLLIENT SÉDATIF.

Pr. Espèces émollientes. . . . . . . 2 poignées.
Têtes de pavots blancs. . . . . . 6 têtes.

Faites la décoction, passez et ajoutez dans la colature :

Onguent populeum. . . . . 2 onces.
Laudanum liquide (teinture anodine)
de Sydenham. . . . . 1 once.

On peut remplacer ce dernier article par huit grammes (deux gros) d'opium dissous dans la décoction.

LAVEMENT FÉBRIFUGE ANTIPUTRIDE.

Pr. Quinquina concassé. . . . . 4 onces.
Têtes de pavots blancs. . . . . . . 6 têtes.

Faites bouillir ces deux substances dans suffisante quantité d'eau, passez la décoction, et administrez en une dose.

Suivant l'exigence du cas, on peut ajouter deux gros de camphre dissous dans deux jaunes d'œuf.

LAVEMENT IRRITANT.

Pr. Savon vert du commerce. . . . . 4 onces.
Muriate de soude (sel marin). . . . 4 onces.

Faites dissoudre le sel dans l'eau chaude; délayez le savon, et administrez en une ou deux doses.

LAVEMENT NUTRITIF.

Pr. Lait de vache. . . . . suffis. quant.
Fécule de pomme de terre, ou à défaut, amidon de froment. 1 once.
Jaunes d'œuf. . . . . n°. 6.

Faites chauffer le lait; lorsqu'il sera prêt à bouillir, ajoutez la fécule délayée auparavant dans un verre d'eau ou de lait froid; laissez bouillir un instant, pendant lequel vous remuerez le fluide; retirez du feu, et lorsque le lait sera refroidi convenablement, vous délayerez les jaunes d'œuf.

LAVEMENT PURGATIF ÉMOLLIENT.

Pr. Espèces émollientes. . . . . 2 poig.
Grabeaux ou feuilles de séné. . . . 2 onces.
Miel. . . . . 4 onces.

Faites bouillir les espèces et le séné pendant un

quart d'heure, ajoutez à la fin le miel; passez au tamis de crin et administrez (1).

LAVEMENT PURGATIF FORTIFIANT.

Pr. Grabeaux ou feuilles de séné. . . . 2 onces.
Rhubarbe indigène concassée. . . . 1 once.

Faites la décoction; après la colature, ajoutez :
Quinquina en poudre. . . . . . . 1 once.

LAVEMENT PURGATIF IRRITANT.

Pr. Grabeaux ou feuilles de séné. } de chaq. 2 onc.
Feuilles de nicotiane (tabac) }
Muriate de soude (sel marin). . . . 4 onces.
Tartrate de potasse antimonié,
(émétique). . . . . 1 gros.

Faites bouillir pendant un demi-quart d'heure les deux premières substances dans suffisante quantité d'eau; passez, et faites dissoudre le sel marin et l'émétique; administrez en une ou deux doses.

LAVEMENT TEMPÉRANT ACIDULÉ.

Pr. Son de froment. . . . . 2 poign.
Semences de lin. . . . . 1 poign.

Faites la décoction, passez au tamis de crin. Après la colature ajoutez :

Acide acétique (vinaigre). . } de chaq. 4 onc.
Miel. . . . . }

---

(1) Les grabeaux de séné participent des mêmes propriétés purgatives que les feuilles, et leur prix est bien moins élevé.

LAVEMENT TEMPÉRANT MIELLÉ.

Pr. Feuilles de laitue. . . . . ⎫
——— de poirée. . . . . ⎬ de chaq. 2 poignées.
——— d'oseille. . . . . ⎭

Faites bouillir pendant un demi quart-d'heure, passez, et ajoutez

Miel. . . . . 4 onces.

LAVEMENT TEMPÉRANT NITRÉ.

Même décoction que dessus; remplacez le miel par le nitrate de potasse, à la dose de deux onces.

LAVEMENT VERMIFUGE.

Pr. Espèces vermifuges. . . . . 4 onces.
Savon vert. 2
Huile empyreumatique. 1

Faites la décoction des espèces; après l'avoir passée vous mêlerez l'huile et le savon, que vous aurez antérieurement combinés ensemble; administrez en une ou deux fois (1).

LAXATIF. Ce mot peut être considéré comme synonyme de *minoratif*; il sert à désigner une classe de médicamens simples ou composés qui ont la propriété de purger doucement par les selles. Ils rentrent dans la classe générale des évacuans; leur action se borne au canal intestinal, et l'évacuation qu'ils produisent s'opère sans secousse et sans contraction;

(1) Une demi-heure avant que de donner ce lavement, il est convenable d'en administrer un, composé de quatre onces de miel.

c'est ce qui les distingue des purgatifs ordinaires ou forts, tels que les hydragogues, dont l'effet est le résultat d'un ébranlement plus ou moins violent de diverses parties de l'organisation animale. Les anciens donnaient à cette espèce de médicamens le nom de *eccoprotique*, qui signifie *excrément*, *matière fécale*. Il n'est plus aujourd'hui en usage. Le miel, la crême de tartre, la casse, le sel d'Epsom, la manne, etc., sont des purgatifs laxatifs ou minoratifs. On les administre en breuvages et en lavemens. *Voyez* ces mots.

LIMAILLE DE FER. *Voyez* Fer.

LIN CULTIVÉ, *Linum usitatissimum*, Linné, classe 5 de la pentandrie pentagynie; Juss., famille des caryophillées.

Caractères génériques. Calice à cinq divisions profondes; corolle à cinq pétales arrondies au sommet; cinq étamines, cinq styles, capsule sphérique, cinq valves, dix loges; graines planes.

Caractères spécifiques. Tige simple, mince, cylindrique, lisse et rameuse; elle s'élève à cinq ou six pieds de hauteur. Ses feuilles alternes sont étroites, pointues, lancéolées, linaires, vertes et oblongues.

Parties employées: la semence. Elle est ovale, comprimée, plus pointue à une extrémité qu'à l'autre, lisse, luisante, de couleur rouge-brun, douce au toucher; elle contient une grande quantité de mucilage et une huile fade qu'on obtient par expression, après l'avoir réduite en poudre.

Propriétés et usages. La semence ou graine de lin sert généralement à préparer des décoctions mucila-

gineuses ou émollientes, très-adoucissantes et calmantes, qui sont employées avantageusement dans les lotions, lavements, breuvages, collyres, etc. Réduite en poudre, la semence de lin est connue sous le nom de farine de lin; elle forme la base la plus ordinaire, et on pourrait même dire générale, des cataplasmes émollients simples et composés. *Voyez* CATAPLASMES. Elle fait aussi partie pour les 4/5e de la poudre émolliente composée. On en extrait une huile fade, mucilagineuse et siccative, qui est également employée. *Voyez* HUILE DE LIN. Le résidu de cette huile, que l'on appelle gâteau ou pâte, sert à engraisser la volaille et certains bestiaux.

LINIMENT. Médicament externe destiné à oindre les parties malades, composé ordinairement avec des huiles, des onguens, des baumes, des savons, etc., dans lequel, pour l'animer, on fait entrer, suivant la nature et la gravité de l'affection, le camphre, les poudres et des liqueurs alcooliques. Il doit avoir plus de consistance que l'huile, mais moins que l'onguent. On détermine les doses des substances de manière qu'il soit toujours onctueux; c'est pourquoi on en exclut assez généralement la cire, qui lui donne trop de consistance.

Le mot de *liniment* signifie *onction;* c'est le mode d'administration qui donne le nom au médicament, et sous ce rapport les embrocations et les charges peuvent être considérées comme des linimens, puisqu'elles sont appliquées de la même manière.

Formules de Linimens.

LINIMENT ADOUCISSANT CALMANT.

Pr.	Onguent populeum.	2 parties.
	d'althéa.	1 partie.
	Baume tranquille.	2 parties.
	Teinture anodine ou laudanum liquide.	1 partie.

Mêlez exactement ces substances réunies dans un mortier, et employez.

LINIMENT ALCALIN. Agitez fortement dans une bouteille un mélange formé de 16 parties d'eau de chaux, de 4 parties d'huile d'olive et de 1 partie d'ammoniaque liquide, et vous aurez un savon calcaire ammoniacal très-utile contre les brûlures.

LINIMENT ANTIPSORIQUE.

Pr.	Savon vert du commerce.	12 parties.
	Sulfure de potasse en poudre. . .	3 parties.

Mêlez exactement dans un mortier.

Ce liniment s'emploie contre la gale des chiens.

LINIMENT FORTIFIANT IRRITANT.

Pr.	Onguent nervin.	4 part.
	Alcool de cantharides.	1 p.
	Huile volatile de lavande.	1 p.

Mêlez dans un mortier pour l'usage.

LINIMENT FORTIFIANT RÉSOLUTIF.

Pr. Huile de laurier pure. . . . . 16 part.
Savon vert. . . . . 6 p.
Camphre. . . . . 1 p.
Huile volatile de lavande. . } de chaq. 1 part.
Ammoniaque liquide. . . . }

On mêle le savon et le camphre avec l'huile de laurier dans un mortier de marbre, on y ajoute l'ammoniaque liquide et l'huile de lavande, et on complète la combinaison.

LINIMENT IRRITANT.

Pr. Huile d'olive. . . . . . , ... 3 onces.
Camphre. . . . . 1/2 onc.
Teinture de cantharides. . . . . . 2 onces.
Acide acétique concentré. . . . . . 1 once.

Mêlez pour l'usage.

LIIMENT RÉSOLUTIF.

Pr. Huile volatile de thym. . . . . 5 part.
Acide muriatique. . . . . 3 p.

Mêlez.

LINIMENT SAVONNEUX CAMPHRÉ.

Pr. Savon vert. . . . . 4 part.
Alcool. . . . . 2 p.
Camphre. . . . . 12 p.

Faites dissoudre le camphre dans l'alcool, mêlez ensuite dans le savon.

LINIMENT VOLATIL OU AMMONIACAL.

Pr. Huile d'olive. . . . . 10 part.
Ammoniaque liquide à 22 degrés. . . 4 p.

Mêlez, en agitant fortement dans une bouteille que vous conserverez après bien bouchée.

C'est un véritable savon ammoniacal, résolutif, fondant. On en fait usage contre les maux de garrot, les tumeurs froides et indolentes. On l'emploie aussi avec succès contre les boutons charbonneux survenus à la suite de l'inoculation du claveau.

LIQUÉFACTION. La liquéfaction est, comme la fusion, une solution par le calorique, qui, en écartant les molécules d'un corps, le fait passer de l'état solide à l'état fluide, sans en altérer les principes. L'opération et les effets sont les mêmes; mais on se sert plus particulièrement du mot *liquéfaction* pour désigner la solution des substances qui n'exigent, pour devenir fluides, qu'une chaleur de 15 à 30 degrés; ainsi on dit *liquéfier le beurre, la cire, la graisse*, etc. L'expression de *fusion* s'applique aux métaux et autres corps qui n'acquièrent la fluidité que par l'action d'un feu supérieur.

LITHARGE. *Voyez* OXIDE DE PLOMB FONDU.

LIXIVATION. La lixivation est un des moyens d'analyse que la chimie emploie le plus fréquemment; elle a pour objet de séparer d'une substance quelconque les parties salines qu'elle contient; elle se pratique à froid ou à chaud, suivant la nature de la

substance. L'eau est l'intermède dont on se sert le plus ordinairement; on fait aussi quelquefois usage de l'alcool. On délaie les matières dans le fluide, on filtre, et le produit de la filtration s'appelle *lessive :* on procède ensuite à l'évaporation, et on obtient ainsi isolément les sels. Dans les travaux en grand, on fait passer l'eau à travers les matières; on la soutire par un robinet placé à la partie inférieure du cuvier; on renouvelle l'opération à plusieurs reprises, jusqu'à ce que l'eau sorte presque pure : on réunit les différens produits, et on fait évaporer. Dans plusieurs cas, on rend les lessives caustiques par l'intermède de la chaux.

LOTION. La lotion, considérée sous le rapport pharmaceutique, indique une opération par laquelle, à l'aide d'un véhicule fluide, on enlève à une substance quelconque, animale, végétale ou minérale, les corps étrangers qui peuvent atténuer ses propriétés ou nuire à sa conservation : c'est ce qu'on appelle *lavage.* On lave le kermès, le soufre sublimé, la magnésie, les fécules, etc.

Sous le rapport médicinal ou thérapeutique, la lotion est aussi un lavage : les bains sont des lotions; mais on entend plus particulièrement par ce mot un remède liquide employé à déterger les plaies et blessures, ramollir et fondre les engorgemens, diviser et répercuter les tumeurs, prévenir l'extravasation du sang dans les contusions, etc. L'eau et le vin en sont les véhicules, et suivant la nature de l'affection, on rend la lotion astringente, émolliente, antidartreuse, antipsoriqne, fondante,

détersive, styptique, etc. Voici des exemples de différentes lotions composées, elles sont soumises aux mêmes observations que les breuvages. *Voyez* cet article.

LOTION ANTIDARTREUSE.

Pr. Muriate oxigéné de merc. (sublimé corrosif). . .	} de chaq. 1 gros.	
Oxide de cuivre brut. . .		
Eau distillée.		1 litre.

Il faut faire cette dissolution dans un mortier de verre. Comme l'oxide de cuivre se précipite, il faut avoir soin de remuer la liqueur avant que de s'en servir.

On bassine avec cette lotion les parties de l'animal qui sont affectées de dartres tuberculeuses. On peut en activer ou affaiblir l'effet en diminuant ou augmentant la dose de l'eau distillée.

LOTION ANTIPSORIQUE.

Pr. Feuilles de nicotiane (tabac). . . .	2 part.
Muriate de soude (sel marin). . .	3 part.
Savon vert.	2 part.
Eau commune.	32 part.

Faites la décoction de la nicotiane; faites dissoudre le sel, délayez le savon, passez, et employez.

LOTION ANTIPSORIQUE HYDROSULFURÉE.

Pr. Sulfure de potasse.	2 onces.
Eau commune.	1 litre.
Acide sulfurique.	1 gros.

Faites dissoudre le sulfure dans l'eau, et ajoutez l'acide.

LOTION ANTIPSORIQUE SAVONNEUSE.

Pr. Sulfure de potasse. . . . . 4 onces.
Savon vert . . . . 1 liv.
Eau commune. . . . . 8 litres.

On fait dissoudre le sulfure et le savon dans l'eau pour l'usage (1).

LOTION ASTRINGENTE.

Pr. Espèces astringentes. . . . . 1 liv.

Faites bouillir pendant un quart d'heure ces espèces dans cinq litres d'eau, passez au tamis, et ajoutez :
Acétate de plomb liquide (extrait de Sat.) 4 onces.

LOTION ÉMOLLIENTE.

Pr. Espèces émollientes. . . . . . . 6 poignées.
Semences de lin. . . . . 2 onces.
Têtes de pavots. . . . . 12 têtes.
Eau commune. . . . . 5 litres.

Faites bouillir jusqu'à réduction d'un cinquième, et passez à travers le tamis de crin.

LOTION FONDANTE ET CICATRISANTE.

Pr. Eau commune. . . . . 2 litres.
Muriate de soude. . . . . 4 onces.
Alcool à 22 degrés. . . . . 1/2 litre.

Faites dissoudre le sel dans l'eau, ajoutez l'alcool pour l'usage.

---

(1) Ces trois lotions sont employées avec succès contre les dartres, la gale des chevaux, et notamment celle des chiens : on lave une ou deux fois par jour les parties affectées et on purge en même temps.

LOTION FORTIFIANTE AROMATIQUE.

Pr. Espèces aromatiques. . . . . . 4 poignées.
Eau. . . . . 3 litres.

Faites infuser dans un vaisseau couvert jusqu'à refroidissement, passez et ajoutez :

Alcool à 22 degrés. . . . . 1/2 litre.

Mêlez pour l'usage.

LOTION STYPTIQUE.

Pr. Poudre styptique composée. . . . . 3 onces.
Alcool aqueux, eau-de-vie. . . . 8 onces.
Eau commune. . . . . 2 litres.

Mêlez l'alcool avec l'eau, faites dissoudre la poudre, passez pour l'usage.

LOTION SAVONNEUSE.

Pr. Savon vert ou blanc. . . . . 4 onces.
Eau commune. . . . . 2 litres.
Alcool simple ou alcool vulnéraire. 1 liv.

Faites dissoudre le savon dans l'eau, ajoutez l'alcool, et employez.

LOTION RÉSOLUTIVE VULNÉRAIRE.

Pr. Eau commune. . . . . 4 litres.
Alcool vulnéraire. . . . . 1/2 litre.
Acétate de plomb liquide. . . . . . 6 onces.
Muriate d'ammoniaque. . . . . . . 2 onces.

Mêlez pour l'usage.

LUMIÈRE. *Voyez* CALORIQUE.

LUT. Les vaisseaux, de grès ou de verre, employés dans les opérations chimiques, résistent difficilement à l'action immédiate du feu, ils cassent très-souvent : pour prévenir cet inconvénient, non moins dangereux sous le rapport de la santé, que préjudiciable sous celui de la dépense, on enduit les vaisseaux d'une enveloppe qui les garantit de l'impression directe du feu ; la matière qui forme cette enveloppe s'appelle *lut*.

On compose les luts de différentes manières : ceux qui m'ont paru jusqu'à présent réunir le plus d'avantages, sont : un mélange de cinq parties de terre argileuse ou terre à four, avec une partie de muriate calcaire. On peut remplacer ce dernier par du muriate de soude. Un mélange de trois parties de terre argileuse, d'une partie de plombagine ou carbure de fer, avec un peu de bourre, forme également un très-bon lut. On humecte ces substances, on les pétrit, on leur donne la consistance d'une pâte molle, qu'on étend avec la main sur le contour de la cornue. Ces sortes de luts résistent assez ordinairement à l'action du feu sans se déformer ; il ne faut s'en servir qu'après qu'ils sont secs.

Il n'est pas moins indispensable de luter avec soin les jointures qui réunissent les différentes parties des appareils, pour empêcher l'expansion des produits : le lut qu'on prépare avec la chaux éteinte et les blancs d'œufs durcit fortement, et le plus souvent on ne peut l'enlever sans casser les vaisseaux. Le lut composé avec deux parties de farine de lin et une partie de farine de froment, mêlées ensemble et réduites, à l'aide de la colle de farine ou d'amidon, à la consistance d'une pâte solide, produit le même effet, et se

détache, après l'opération, sans difficulté. On assujétit ce lut avec des bandes de vessie mouillées et du fil.

M.

MACÉRATION. La macération ne diffère en rien de l'infusion et de la digestion, sinon qu'elle s'opère toujours à froid; elle consiste à laisser tremper une matière solide, soit animale, soit végétale, dans un liquide qui, par son action, facilite l'extraction de certains principes. On prépare par la macération les vins médicinaux, les teintures alcooliques, les vinaigres aromatiques. En chimie, la macération est employée comme un moyen de réaction, pour déterminer la nature des corps. Les substances organiques se décomposent par l'effet d'une longue macération.

MAGNÉSIE. *Voyez* CARBONATE DE MAGNÉSIE.

MANGANÈSE. *Voyez* OXIDE DE MANGANÈSE.

MANIGUETTE ou GRAINE DE PARADIS, *Amomum melequetta,* Linné. Semence anguleuse, rougeâtre, d'une saveur âcre, brûlante, aromatique, de la grosseur de la semence de violette, ayant les mêmes qualités que le poivre. La plante qui fournit cette semence est de la famille des basiliers, elle croît à Madagascar.

Propriétés. La semence d'amome ou maniguette est un puissant stomachique chaud, excitant, cordial,

carminatif et appétissant. On ne l'administre jamais seule, on la combine toujours avec d'autres substances. Elle entre dans la poudre cordiale, dans la thériaque vétérinaire, et quelquefois dans les mastigadours.

MARRUBE BLANC, *Marrubium vulgare*, Linn., classe 14 de la didynamie gymnospermie; Juss., famille des labiées.

On distingue deux espèces principales de *marrube*, le blanc et le noir : on fait particulièrement usage du premier. Cette plante pousse un grand nombre de tiges d'environ un pied de haut, carrées, branchues, creuses en dedans, rameuses, couvertes de duvet, de couleur rougeâtre, garnies de feuilles opposées deux à deux, arrondies, pétiolées, ridées, dentelées à leur bord, velues et blanchâtres; ses fleurs, petites, blanches, sont rangées par étage le long de la tige.

Propriétés et usages. Le marrube contient de l'huile volatile, qui a une odeur forte et aromatique; la plante est vulnéraire, incisive, stomachique et vermifuge; elle fait partie des espèces aromatico-vulnéraires et cordiales. On la trouve dans les lieux incultes, sur le bord des chemins, le long des haies, au pied des murailles. Les bestiaux ne touchent point à cette plante, elle est par conséquent nuisible ou au moins inutile dans les pâturages.

MASTIC *(Mastiche)*. Suc résineux qui découle du lentisque, *pistacia lentiscus*, arbre de la diœcie pentandrie de Linné, famille des térébinthacées. Le commerce le retire de différentes contrées du Levant;

le meilleur vient de l'île de Chio, mais il est très-rare. On préfère celui qui est en petites larmes, cassant, d'un blanc jaunâtre, transparent, d'une odeur légèrement aromatique, mais agréable.

Le lentisque de nos provinces méridionales ne fournit point de mastic.

Propriétés. Il est astringent, styptique, fortifiant; administré intérieurement en poudre ou en mastigadour, il resserre et raffermit les fibres de l'estomac et facilite la digestion. La dose pour le cheval est depuis 16 jusqu'à 32 grammes. Il entre dans les topiques, dans plusieurs onguens et emplâtres, et dans les mastigadours.

MASTIGADOUR. Le mot mastigadour est dérivé de mastication, action de mâcher; il n'indique point un remède particulier, mais la manière d'administrer certains médicamens propres à exciter la sécrétion de la salive ou à calmer quelques irritations dans les parties intérieures de la bouche. C'est la nature des substances dont on fait usage qui en détermine l'effet. Les mastigadours irritans et excitans se composent avec les poudres de racines de pyrètre, de gingembre, de galanga, le poivre long, l'assa fœtida, le muriate de soude, le carbonate d'ammoniaque, etc., etc. On emploie pour les mastigadours adoucissans, la poudre de guimauve, de réglisse, le miel, etc. On renferme ces substances dans une enveloppe de toile roulée en forme de nouet ou de bourrelet, qu'on suspend dans la bouche du cheval, au moyen d'une ligature qui se rattache au-dessus de la tête. Il ne faut pas que le mastigadour monte plus haut que vers la moitié de

la bouche, afin que le cheval ait la faculté de le remuer avec la langue, ce qui occasione la mastication et provoque la salivation ou la succion.

Voici plusieurs exemples de mastigadours dont l'utilité est reconnue.

MASTIGADOUR ADOUCISSANT.

Pr. Poudre de guimauve. . . .
——— de réglisse. . . . .
——— de gomme arabique.
Miel. . . . .
} de chaq. 1 once.

Mêlez les quatre substances et renfermez-les dans une toile comme il est dit ci-dessus. Donnez à sucer au cheval plusieurs fois dans le jour pendant une heure.

MASTIGADOUR APPÉTISSANT.

Pr. Assa fetida larmeleux. . .
Muriate de soude (sel mar.)
Mastic en poudre. . . . .
Galanga en poudre. . . .
} de chaq. 1 once.

Mêlez, enfermez dans une toile et donnez à mâcher au cheval, pendant une heure, tous les matins.

MASTIGADOUR DÉPURATIF FONDANT ou PRÉSERVATIF.

Pr. Assa fetida larmeleux. .
Sous-carbonate d'ammon.
(alcali volatil concret).
Poudre de galanga. . . .
} de chaq. 1 once.
Sulfure rouge de mercure (cinnabre). 1 onc. 1/2

Renfermez ces substances, après les avoir réduites

en poudre, dans une double toile claire, pour former le mastigadour. Il faut l'administrer au cheval le matin à jeun pendant un quart d'heure les deux premiers jours, une demi-heure les trois jours suivans, et ensuite une heure, jusqu'à ce qu'il soit épuisé. Il doit durer dix à douze jours. On donne tous les soirs au cheval une prise de poudre diurétique fondante; on graisse les glandes de la ganache avec l'onguent chaud résolutif fondant, qu'on recouvre avec une peau d'agneau. Il faut, pendant ce traitement, tenir le cheval dans un régime fortifiant.

J'ai souvent employé moi-même, avec succès, ce traitement sur des chevaux glandés et qui avaient été déclarés suspects. Beaucoup de praticiens en ont obtenu aussi de bons effets.

MASTIGADOUR INCRASSANT.

Pr. Poudre de réglisse. . . . . } de chaq. 1 once.
——— de gingembre. . . }
Nitrate de potasse. . . . . }

Mêlez ces substances ensemble et formez le mastigadour, que vous administrez au cheval pendant une heure, deux fois dans la journée.

MASTIGADOUR TEMPÉRANT.

Pr. Poudre de guimauve. . . . } de chaq. 1 once.
——— de réglisse. . . . . }
Tartrate acide de potasse. . . . . . 3 onces.

Mêlez, préparez et administrez comme le précédent.

MATRICAIRE OFFICINALE, *Matricaria par-*

thenium, Linné, classe 19 de la syngénésie polygamie superflue, famille des corymbifères.

Caractères génériques. Calice imbriqué, écailles très-nombreuses, fleurs radiées, réceptacle nu; semences petites, oblongues, sans aigrettes.

Caractères spécifiques. Tiges rameuses, fermes, droites, cannelées, formant un buisson. Feuilles alternes, composées de feuilles pinnatifides dont les divisions sont incisées et un peu obtuses, d'un vert jaunâtre; couronne blanche.

Elle croît dans les terrains incultes et pierreux. Elle est vivace et fleurit au mois de juin.

Propriétés. Amère, tonique, stomachique, carminative, vulnéraire et anthelmintique. Elle fournit, comme la camomille, un peu d'huile volatile. Elle s'emploie au même usage; mais ses propriétés sont un peu moins déterminées. Les vaches, les chèvres et les moutons mangent cette plante, les chevaux et les cochons la refusent.

On trouve une autre espèce de matricaire qui est aussi quelquefois employée, c'est la matricaire camomille, *matricaria chamomilla*. Elle jouit des mêmes propriétés que la précédente.

MAUVE SAUVAGE, *Malva sylvestris*, Linné, classe 16 de la monadelphie polyandrie; Juss., famille des malvacées.

Caractères. Calice double, l'extérieur 3 feuilles, rarement plus ou moins; l'intérieur 5 divisions; plusieurs petites capsules en forme d'oreilles réunies circulairement.

Les deux espèces de mauve dont on fait usage en

médecine, sont la grande et la petite mauve. Cette plante pousse plusieurs tiges droites, herbacées, rondes, moelleuses, un peu rougeâtres; quelques unes s'élèvent perpendiculairement à la hauteur d'environ un pied et demi, les autres sont couchées à terre. Ses feuilles, presque rondes, velues, molles, de couleur verte, pétiolées, sont dentelées sur leur contour; ses fleurs purpurines, découpées en cinq parties, soutenues par un long pédicule, grêles, velues, formées en cloches, sortent des aisselles des feuilles.

La petite *mauve* ne diffère de la grande que par la dimension de ses parties, qui sont toutes moindres; ses tiges sont plus généralement horizontales, ses feuilles plus rondes. L'une et l'autre croissent abondamment dans les terrains incultes, le long des chemins; on la trouve communément dans les cimetières. On la cultive rarement dans les champs et les jardins.

Propriétés et usages. Les feuilles de mauve contiennent beaucoup moins de mucilage que la racine; il faut avoir soin de les récolter au commencement du printemps, avant que les tiges ligneuses aient acquis toute leur croissance; c'est le moment où elles réunissent à un plus haut degré la propriété émolliente; on les emploie comme les feuilles de guimauve, en décoction, pour lavemens, lotions et fomentations; elles font partie des espèces émollientes. Réduites en poudre, on les mêle avec la farine de graine de lin; ce mélange constitue la poudre émolliente composée pour les cataplasmes. *Voyez* CATAPLASMES et POUDRE ÉMOLLIENTE COMPOSÉE.

MÉDICAMENT. On désigne sous le nom de *médi-*

cament, tout corps qui, appliqué médiatement ou immédiatement sur les organes vivans, peut opérer dans l'état de ces organes un changement plus ou moins avantageux à l'exercice de leurs fonctions. Les corps médicamenteux sont ceux qui, disposés convenablement, forment ou servent à former des médicamens.

L'expérience, l'observation et l'analogie sont les trois grands moyens à l'aide desquels on est parvenu à reconnaître et constater l'action des médicamens; le mode en est tantôt prompt et intense, tantôt lent et gradué; les uns l'exercent sur l'ensemble de l'organisme, les autres sur les parties avec lesquelles on les met en contact. Un petit nombre paraît affecter spécifiquement certains organes particuliers; l'augmentation, la diminution ou l'annihilation des propriétés vitales en est le résultat. La forme, la pesanteur, l'état d'agrégation, la saveur, l'odeur, la température, la composition chimique, le degré de concentration, la quantité, la durée de l'application, sont autant de causes qui concourent à l'action des médicamens; elle peut encore être modifiée par la disposition et la situation des organes.

On conçoit, d'après ces principes, combien il importe d'étudier avec soin les différences particulières que présentent les médicamens. C'est une vérité généralement reconnue : la médecine ne réussit à exercer une influence dans la marche des maladies, qu'en modifiant les propriétés vitales; cette modification peut s'opérer de plusieurs manières et à des degrés très-variés; les effets sont nuls, salutaires ou nuisibles, suivant l'espèce et la nature des changemens qui

la déterminent. Pour lui donner le caractère qu'exige l'état actuel des propriétés vitales, il est évident qu'il faut connaître et diriger avec précision l'action des médicamens, soit sur la totalité de l'organisation, soit sur un ou plusieurs organes, indépendamment des circonstances hygiéniques et atmosphériques qui, dans un très-grand nombre de cas, y concourent puissamment, l'augmentent ou l'atténuent, l'excitent ou la retardent.

Ces observations sont d'autant plus importantes que les vétérinaires ont pendant longtemps négligé cette partie de la science : uniquement attentifs à considérer les symptômes de la maladie, ils ne s'occupaient qu'accidentellement de l'action médicale, de la nature et de la qualité des médicamens; beaucoup même n'apprenaient à les distinguer que par l'usage et l'habitude. La cupidité et la mauvaise foi abusaient de ces dispositions : les médicamens destinés aux animaux étaient devenus l'objet de la plus odieuse spéculation; on les altérait, on les sophistiquait de mille manières; aux substances médicamenteuses on substituait des corps inertes, sans valeur et sans propriétés, quelquefois ayant des propriétés contraires. Dans la manipulation, on ne se proposait que de masquer la fraude, d'abréger l'opération, de la rendre moins dispendieuse. Le praticien, journellement trompé dans ses conjectures, attribuait à la fausseté de sa théorie ce qui n'était que l'effet de la nullité des agens; il adoptait de nouvelles méthodes, et les résultats étaient également variables, également incertains; il n'existait point alors de matière médicale vétérinaire, les ouvrages publiés sous ce titre ne présentaient sur l'ac-

tion des médicamens, sur leur nature, leur qualité, leur préparation et les proportions relatives des substances dont ils se composent, que des notions vagues, incertaines, le plus souvent fausses. Ce n'est point sur l'expérience que les auteurs établissaient leurs principes, ils ne raisonnaient que par hypothèse; ils supposaient qu'un médicament qui agit sur le corps humain doit également agir sur le corps des animaux et produire les mêmes effets ou du moins des effets analogues; ils n'avaient pas considéré que si l'organisation des animaux les rapproche de celle de l'homme sous le rapport général de la conformation physique, elle en diffère par un très grand nombre de dispositions particulières, et essentiellement par le degré de sensibilité du système nerveux; que l'imagination, dont la puissante influence sur l'homme ne peut être révoquée en doute est nulle chez les animaux; que des modifications multipliées résultent de la nature et de la variété des alimens, du régime habituel, du genre de travail, etc. Toutes ces circonstances sont aujourd'hui appréciées; on est convaincu des avantages que procurent les connaissances en matière médicale, elles ne sont pas moins utiles que les connaissances anatomiques, physiologiques, nosographiques, etc. La nécessité d'étudier cette partie de la science est démontrée, elle en est le complément indispensable; les autres la précèdent: elles indiquent le but; mais c'est elle qui propose et fournit le moyen de l'atteindre.

Le nombre des substances médicamenteuses est considérable; elles diffèrent plus ou moins entre elles par leur caractère physique et chimique; on peut les con-

sidérer comme autant de sujets particuliers qui, au moyen des préparations ou opérations pharmaceutiques, sont susceptibles d'être convertis en médicamens. On distingue deux sortes de médicamens, les simples et les composés; on appelle simples, ceux qui ne sont formés que d'une seule substance, soit qu'on emploie cette substance dans l'état où la nature nous la présente, soit qu'elle ait subi quelques légères préparations pour en faciliter l'application ou pour la conserver. Les racines qu'on monde de leurs filamens, qu'on fait sécher, qu'on pulvérise, ne sortent point de la classe des médicamens simples, parce que ces opérations préliminaires n'altèrent pas leurs principes essentiels, qu'il n'y a ni addition, ni soustraction. Il en est de même des cantharides, soumises d'abord à la vapeur du vinaigre, ensuite séchées et pulvérisées; du sulfate d'alumine, qu'on prive de son eau de cristallisation en le calcinant, etc.

Les médicamens composés participent de l'union de plusieurs substances simples; leur mélange ou leur combinaison donne à leur propriété un plus haut degré d'action, ou leur fait acquérir des propriétés nouvelles : les électuaires, les poudres composées, les onguens, les espèces, les charges, les breuvages, etc., sont des médicamens composés. On les distingue en officinaux et magistraux : les premiers se confectionnent d'avance dans les laboratoires, d'après des formules constantes et des principes généraux qui constituent la science pharmaceutique; on les trouve toujours prêts chez le pharmacien, pour en faire usage dans toutes les saisons; plusieurs ne peuvent être préparés qu'à des époques déterminées. Les médicamens

magistraux se composent au moment même du besoin, sur la prescription de l'artiste; il indique dans sa formule l'espèce, la qualité et la quantité des substances, selon l'effet qu'il se propose de produire. Ces médicamens, plus ou moins susceptibles de s'altérer, sont généralement destinés à être employés immédiatement.

La division des médicamens en médicamens internes et en médicamens externes, est uniquement établie sur le mode d'administration: ceux qu'on introduit dans le corps animal par le canal alimentaire, par le rectum ou par le canal nasal, sont des médicamens internes; on appelle externes, ceux qu'on applique sur les surfaces apparentes. Quelques-uns se composent des mêmes ingrédiens, et diffèrent peu par la forme; mais toutes les substances ne peuvent pas indistinctement être admises dans les unes et les autres. Les breuvages, les lavemens, les pilules, etc., sont des médicamens internes; les onguens, les lotions, les linimens, les cataplasmes, etc., sont des médicamens externes.

On donne aussi aux médicamens des noms tirés de leurs effets secondaires ou thérapeutiques. Ces noms forment autant de classes auxquelles se rapportent toutes les substances médicales; on les emploie comme termes collectifs pour désigner la classe entière dont ils indiquent la propriété principale et prédominante, ou comme qualificatifs, pour faire connaître la propriété essentielle d'un médicament. Ainsi on dit: *les adoucissans*, *les astringens*, *les diurétiques*, *les purgatifs*, etc.; et en parlant d'une substance dont on veut exprimer la propriété: elle est *adoucissante*, *as-*

tringente, *diurétique*, *purgative*, etc. Sans doute ces expressions ont été trop multipliées ; quelques-unes ne présentent pas de caractère véritablement distinctif. Certains médicamens appartiennent également à plusieurs classes, et semblent par conséquent annoncés comme pouvant remplir des indications différentes, ce qui serait contraire aux vrais principes. Cependant on doit dire que la division est utile, elle simplifie l'étude de la science et facilite la pratique; on observera seulement qu'il ne faut pas prendre ces dénominations dans un sens absolu, que la plupart n'expriment que des modifications, et que les effets qu'elles supposent sont toujours relatifs. Il en est de même de la classification des médicamens, d'après leur mode d'action sur les organes: cette action n'est point invariable; plusieurs circonstances peuvent la modifier, même la changer; suivant l'influence de ces circonstances, un médicament qualifié de purgatif produit quelquefois le vomissement, et réciproquement un vomitif opère la purgation. C'est le mode d'action le plus général qui a déterminé la classification.

Il est constant que, dans plusieurs cas, la réunion de deux ou d'un plus grand nombre de substances donne naissance à un nouveau corps dont les propriétés et qualités ne sont point les mêmes que celles des substances qui ont servi à le former: l'oxide de mercure, par exemple, combiné avec l'acide muriatique oxigéné, produit le sublimé corrosif, qui n'est ni du mercure ni de l'acide muriatique, et dont les propriétés ne participent ni des propriétés de l'un ni des propriétés de l'autre. L'eau composée d'oxigène et d'hydrogène ne présente aucun des caractères propres

à ces deux gaz; mais toutes les substances ne se comportent pas entre elles de la même manière, leur réunion ne détermine pas toujours une combinaison; la forme change, mais les principes constitutifs conservent leur caractère, la composition moléculaire n'est point altérée. C'est donc une grande erreur de croire qu'il suffit de mêler diverses substances médicamenteuses pour obtenir un médicament nouveau; que la différence en nombre et en quantité occasione une différence essentielle dans le mode d'action. Quelle serait, dans cette hypothèse, l'étendue du code médical? L'imagination même ne pourrait en concevoir l'immensité! et ce qui serait plus inconcevable encore, il faudrait supposer que l'économie animale est susceptible d'éprouver une aussi grande variété de changemens organiques.

La chimie nous démontre que tous les produits des végétaux, si multipliés et si différens en apparence, peuvent cependant se rapporter à l'huile fixe ou volatile, au baume, au camphre, à la résine, à l'extractif, etc. Les moyens d'action se trouvent donc réduits à un petit nombre, et ne donnent par conséquent qu'une somme déterminée de combinaisons. Unissez deux à deux, trois à trois, etc., les sujets d'une même famille, c'est-à-dire ceux composés de principes analogues: ces principes n'agissant pas les uns sur les autres, le médicament n'a point changé de nature, quoiqu'il ait changé de forme. L'association n'a point opéré de combinaison entre les principes actifs; mais on les a réunis dans des proportions différentes, et l'action du médicament est devenue ainsi plus énergique, plus intense et plus constante. La

poudre de sauge et la poudre cordiale, par exemple, ne constituent pas deux médicamens différens; l'une et l'autre fournissent à l'analyse de l'huile volatile et un extractif amer : le mode d'action est semblable, les changemens immédiats qui résultent de leur application sont analogues ; mais la poudre cordiale produira ces changemens dans un temps bien moins long que la poudre de sauge, et avancera d'autant la guérison; avantage qui, dans la pratique vétérinaire, ne saurait être trop considéré, parce que le temps est tout. Les animaux domestiques n'ont qu'une valeur relative ; cette valeur, calculée d'après l'espèce et la durée des services que l'homme en retire, diminue progressivement; chaque jour qu'ils cessent d'être utiles est une perte réelle pour le propriétaire.

Les médicamens doivent être comparatifs, c'est-à-dire qu'il faut employer les substances médicamenteuses dans un état bien déterminé, et autant que possible analogue à la nature de chacune; que leur préparation, leur association, leur mélange, leur combinaison, s'opèrent d'une manière constamment uniforme; que les proportions soient rigoureusement les mêmes. Toutes ces circonstances influent plus ou moins sur la force ou le degré d'action qu'ils exercent, et par suite, sur l'étendue des effets qui en sont les résultats. Rien n'est indifférent, rien ne doit être arbitraire. L'artiste, après avoir apprécié les symptômes morbifiques, calcule l'espèce de changement qu'exige l'état individuel et maladif; mais si le médicament dont il fait usage n'est point tel qu'il le suppose, s'il n'a pas les qualités convenables, si ces qualités sont moindres ou surabondantes, le changement n'aura pas lieu,

ou il sera insuffisant, ou il sera nuisible. Dans le premier cas, la maladie continuera son cours sans interruption; dans le second, les modifications ne pourront en arrêter les progrès; dans le troisième, il aura favorisé ses développemens, et rendu plus intense le principe qui l'occasione.

Prévenir, pallier et guérir, tel est le but de la médecine vétérinaire comme de la médecine humaine; l'une et l'autre y parviennent en modifiant les propriétés vitales à l'aide des changemens immédiats opérés sur les organes vivans. Les instrumens dont elles font usage (les corps médicamenteux) sont de même nature; mais l'organisation des sujets sur lesquels elles les appliquent n'étant point exactement conforme, ils doivent être appropriés de manière différente.

C'est la pharmacie qui prépare les médicamens: elle purifie, elle dispose, elle conserve les corps médicamenteux; elle divise, elle extrait, elle combine leurs principes actifs, elle leur donne la forme convenable. L'histoire naturelle nous apprend quels sont les corps qui peuvent devenir des médicamens; elle en décrit les caractères, indique leurs propriétés physiques, le lieu qui les produit, le moyen de se les procurer; elle s'occupe de tout ce qui est relatif à leur existence, les classe par ordre, distingue les genres et les espèces. La chimie les considère dans leur composition intime, détermine la nature de leurs molécules, le degré de leur force attractive, l'action qu'elles exercent les unes à l'égard des autres, l'altération qu'elles éprouvent dans leur contact avec des substances étrangères; elle fait connaître les nouveaux corps qui résultent de leur combinaison, le mode d'opération

le plus avantageux, les intermèdes qu'on doit employer. Cessciences ont chacune leur objet particulier : elles ne constituent point l'art de guérir, mais elles s'en rapprochent par des rapports si essentiels, qu'il est impossible de les en séparer. Si l'artiste n'a pas besoin de les suivre dans toute leur étendue, il est des principes généraux qui lui sont indispensables, et sans lesquels l'usage qu'il fait des médicamens est un véritable empirisme, un acte hasardé, une tentative que le succès même n'autorise à rendre usuelle qu'après des expériences multipliées.

La forme des médicamens doit être appropriée à la disposition des organes, à leur situation, au mode d'administration, et à l'espèce d'impression qu'on veut produire. On peut fixer le nombre de ces formes à six, savoir : les solides, les pulvérulens, les mous, les liquides, les vaporeux, et les gazeux. Quelques corps médicamenteux se trouvent naturellement dans l'état convenable à leur application ; d'autres, en plus grand nombre, exigent diverses modifications ; il en est qui ne sont pas susceptibles de prendre indistinctement toutes les formes. Les procédés pour changer l'état des corps varient ainsi que les intermèdes, et il n'est pas indifférent d'employer les uns ou les autres. En parlant des substances en particulier, j'ai indiqué les formes sous lesquelles on les administre le plus ordinairement dans la pratique ; il ne sera pas inutile d'ajouter ici quelques observations générales sur cet objet.

Les propriétés chimiques et physiques des corps médicamenteux, la nature de leurs principes constitutifs, l'espèce et la qualité de ceux de ces principes

qu'il importe de conserver, la force d'agrégation, la pesanteur, la pulvérisabilité, la miscibilité, le degré de solubilité, l'altérabilité, sont autant de circonstances qui influent sur les formes qu'il convient de donner aux médicamens, sur les moyens qu'on peut employer, sur les intermèdes dont on fait usage.

La pratique vétérinaire applique, dans leur état solide, le nitrate d'argent fondu, la potasse caustique, le muriate de mercure corrosif, le muriate oxigéné d'antimoine, le sulfate de cuivre, les racines d'hellébore et quelques autres plantes irritantes; elle ne s'en sert qu'à l'extérieur, comme escarrotiques, pour brûler les chairs, établir des cautères et des sétons.

La quantité des substances qu'on administre à l'état pulvérulent est beaucoup plus considérable; de ce nombre sont : le sulfure d'antimoine, l'oxide d'antimoine demi-vitreux, le muriate de mercure doux, le sulfure de mercure, l'oxide de fer brun, le nitrate de potasse, le sulfate de potasse, le tartrate de potasse antimonié, le tartrate acide de potasse, etc., etc.; les racines de gentiane, d'iris, d'aunée, de réglisse, de guimauve, etc.; les poudres composées béchiques, cordiales, diurétiques, fébrifuges, vermifuges, etc. C'est par la pilation, la trituration, la porphyrisation et la précipitation (*voyez* ces mots) qu'on réduit les corps solides en poudre; quelques-uns exigent en outre l'addition de certains intermèdes, tels que l'eau pour le sulfure de mercure, le muriate de mercure doux, les terres bolaires et absorbantes; l'alcool pour le camphre, etc. On rend aussi pulvérulens différens corps mous, même liquides, comme les huiles volatiles, l'opium, les sucs gommo-résineux,

plusieurs extraits, etc., en les soumettant à l'action du pilon et de la molette, mêlés avec des intermèdes convenables.

Les médicamens pulvérulens ne sont pas toujours administrés dans cet état, le plus souvent cette première transformation n'est qu'une opération préparatoire, une disposition nécessaire pour leur donner la forme molle, liquide, etc. C'est avec les mêmes substances indiquées comme médicamens pulvérulens, que se composent les électuaires, les cataplasmes, les pilules, les onguens, les boissons médicinales, les breuvages, etc.

La consistance de la cire, et celle d'un mucilage épais, sont les deux extrêmes qui distinguent les médicamens mous, des médicamens solides ou pulvérulens, et des médicamens liquides. Quelques substances, le miel et les graisses, par exemple, ont naturellement cette forme : les sucs épaissis, les extraits et les pulpes sont bien aussi des produits naturels, mais ils n'existent en cet état que par l'effet des préparations artificielles qu'on leur fait subir. La plupart des autres médicamens mous sont des mélanges ou des compositions, et le corps médicamenteux ne doit la consistance qui le range dans cette classe, qu'aux intermèdes avec lesquels il est uni ou combiné : de ce genre sont les électuaires, les pilules, les pommades, les onguens, etc., dans lesquels entrent comme intermèdes, comme excipiens, quelquefois comme principes actifs, l'axonge, le suif, la cire, l'huile, le miel, l'eau, le vin, l'alcool, etc.

La classe des médicamens liquides est plus nombreuse et plus variée qu'aucune des autres. Indépen-

damment des sucs qu'on retire des végétaux par la seule compression, il est peu de corps médicamenteux qui, soumis à la macération, à la digestion, à l'infusion, à la décoction ou à la distillation (*voyez* ces mots), ne fournissent quelques principes : le produit de ces opérations est une solution partielle ou complète ; on parvient même, à l'aide de la suspension ou condensation, à donner la forme liquide à certains corps entièrement insolubles. Les médicamens liquides sont appliqués de plusieurs manières et portent des noms différens, selon le mode d'application : on les appelle *bains*, *lotions*, *fomentations*, *collyres*, *gargarismes*, *breuvages*, *boissons*, *lavemens*, etc.

De tous les intermèdes liquides, l'eau est celui qui en réunit le caractère au plus haut degré ; on l'emploie comme dissolvant et comme véhicule ; elle se prête à tous les procédés. Il faut la choisir très-pure : les alcalis, la chaux, les phosphates, les carbonates, beaucoup de sels métalliques qui s'altèrent dans l'eau de rivière et dans l'eau de pluie, n'éprouvent aucune décomposition dans l'eau distillée : on doit, dans tous les cas, préférer cette dernière. L'eau dissout à froid le muqueux, l'extractif, le sucré, le tanin, l'albumine et la gélatine des substances animales et végétales ; et à chaud, l'amidon, l'extractif oxigéné, et le tanin oxigéné.

On obtient également la solution de l'extractif, de l'extractif oxigéné, du tanin et du sucré, par l'alcool. Cet intermède est en outre le dissolvant particulier de la résine, du camphre, de l'huile volatile, de l'acide gallique, de l'acide benzoïque, de l'éther, de

l'alcali caustique, de la plupart des sels déliquescens et des sels métalliques, substances qui résistent à l'action de l'eau, ou que l'eau ne dissout que dans de très-petites proportions. Il est essentiel d'observer 1°. que l'alcool se charge plus ou moins des principes solubles, suivant qu'il est plus ou moins concentré, en sorte que les produits des mêmes opérations peuvent être très-différens, s'il n'a pas été employé dans le même état; 2°. les propriétés médicales des solutions alcooliques partielles ou complètes ne sont pas toujours celles des corps médicamenteux, beaucoup doivent leur action principale à l'alcool.

L'huile fixe, le vin, l'acide acétique et l'éther sont aussi des intermèdes pour la solution; mais l'huile et l'acide acétique n'ont, comme dissolvans, aucune propriété particulière : l'huile ne dissout que l'huile volatile, les résines, le camphre, le phosphore et le soufre; elle laisse intacts les autres principes, et elle a l'inconvénient de rancir facilement, ce qui altère les produits : l'acide acétique est trop variable dans son état de concentration : on ne doit faire usage que très-rarement de ces deux intermèdes. Le vin est plus communément employé comme véhicule que comme dissolvant.

L'éther, jouissant par lui-même d'une action médicale, influe nécessairement sur celle des corps médicamenteux qu'il dissout. Les solutions éthérées donnent des produits qu'on doit regarder comme des médicamens particuliers, des combinaisons nouvelles, souvent sans rapport avec les substances qui ont servi à les former. Ce n'est que lorsque le corps médicamenteux n'est soluble dans aucun intermède li-

quide, et qu'il ne peut être appliqué sous forme molle, qu'on fait usage de la solution dans l'éther.

Les corps médicamenteux que la médecine vétérinaire applique sous forme vaporeuse sont l'alcool simple, l'alcool aromatique, les plantes aromatiques, les plantes narcotiques et les plantes émollientes. On réduit les deux premières à l'état vaporeux, à l'aide du calorique; les végétaux ont besoin de l'intermède de l'eau, qui, le plus souvent, est employée sans addition, et constitue à elle seule le médicament. Suivant les circonstances, on met tout le corps de l'animal en contact avec les vapeurs; d'autres fois on les dirige sur une partie au moyen d'un entonnoir ou de tout autre instrument approprié.

On administre sous forme gazeuse le gaz acide muriatique, le gaz acide muriatique oxigéné, le gaz nitreux, le gaz sulfureux, le gaz ammoniacal et le gaz oxigène. On applique ces substances sur la partie malade, soit en les dégageant immédiatement des corps qui les contiennent, ou de l'eau dans laquelle on les a concentrées, soit en comprimant extérieurement le vase élastique dans lequel on les a renfermées : mais ces sortes de médicamens sont encore très-peu usités dans la pratique ordinaire, on les emploie seulement comme préservatifs pour purifier les étables et bergeries. *Voyez* FUMIGATIONS.

Quelle que soit la forme d'un médicament, trois circonstances influent principalement sur les effets immédiats qui résultent de son application; ces circonstances sont la dose, le degré de concentration et la température. On appelle *dose* la quantité du médicament qu'on administre en une seule fois : on la dé-

termine par les mesures pondériques; tout autre mode est défectueux. La dose est susceptible de variation, selon le tempérament, la situation des organes et l'espèce de maladie. C'est par des expériences cliniques qu'on parvient à la fixer de la manière la plus avantageuse. Tous les médicamens n'exigent pas à cet égard la même précision; il en est qui n'exercent pas une action plus intense, quoique la dose en soit plus considérable : l'inutilité de l'augmentation est, dans ce cas, le seul inconvénient; mais beaucoup de médicamens produisent des effets très-différens : s'ils sont appliqués à trop forte dose, ils peuvent devenir délétères. C'est surtout lorsqu'on les administre intérieurement, lorsqu'ils agissent sur des organes essentiels à la vie, et dont on ne peut les séparer à volonté, que l'exactitude la plus rigoureuse est indispensable.

La détermination des degrés de concentration n'est pas moins importante, elle influe sur la nature même de l'action qu'exerce le médicament : les changemens immédiats et les effets secondaires prennent divers caractères, selon qu'il est plus ou moins concentré, c'est-à-dire selon que les molécules intégrantes se trouvant plus ou moins rapprochées, il en contient, sous un même volume, une quantité plus ou moins grande. On se sert de l'aréomètre ou pèse-liqueur pour mesurer la concentration des fluides; cet instrument marque leur rapport de pesanteur avec l'eau distillée. La concentration des solides est plus difficile à reconnaître; dans la pratique, on se contente de l'indiquer par le degré de mollesse et de dureté, par l'état de fraîcheur, de siccité, de cristallisation, d'efflorescence, de déliquescence, de calcination, etc.

On augmente la concentration des corps par la dessication, la calcination, l'évaporation, la distillation, etc.; on la diminue en les mêlant, savoir: les liquides avec l'eau distillée, le vin, l'acide acétique, l'alcool, l'huile fixe, l'éther sulfurique, etc.; les mols avec le miel, les mucilages, l'axonge, la cire, etc.; les pulvérulens, avec l'amidon, la farine de froment, le son, la poudre de réglisse, la guimauve; et autres. C'est par des expériences cliniques que se détermine le degré de concentration qui convient à chaque médicament: quelques-uns n'agissent que lorsqu'ils sont bien concentrés; d'autres doivent être très-étendus. Il en est peu qui puissent être administrés indifféremment à des degrés variés.

L'influence de la température est moins générale; mais quoique souvent indifférente, il est, dans beaucoup de cas, utile et même nécessaire de la déterminer. L'odeur et la saveur de certaines substances se développent par la chaleur; l'éther, susceptible de se volatiliser, ne peut être administré à une température élevée; l'eau tiède excite le vomissement; l'eau froide est tonique, etc. Il est des organes sur lesquels les médicamens produisent une impression différente, selon le degré de température. C'est à l'aide du thermomètre qu'on mesure la température des corps.

Parmi les médicamens, plusieurs ont des propriétés analogues et peuvent remplir les mêmes indications; il faut alors employer de préférence ceux qui, étant d'une nature moins variable, jouissent d'une action médicale plus constante; qui, susceptibles de se dissoudre dans les intermèdes ordinaires, prennent aisé-

ment toutes les formes et sont plus faciles à administrer; ceux qui, plus rarement sophistiqués, s'altèrent moins par le contact de la lumière, de la chaleur et de l'air; ceux surtout dont l'action plus restreinte ne s'étend pas sur des organes éloignés, et dont l'excès de dose ne peut produire des effets nuisibles qui compliquent la maladie, et qu'on est obligé ensuite de combattre par d'autres moyens.

Dans les mélanges, on doit éviter de mettre en contact des principes qui s'altèrent les uns les autres; ainsi les acides sont altérés par les alcalis, par les oxides métalliques, par un grand nombre de sels, particulièrement par les sels avec excès de base; les acides concentrés, par les substances animales et végétales; les alcalis, par les acides, par les sels acides, par les sels métalliques, par le soufre, par l'hydrogène sulfuré, par plusieurs acides; les acides et les alcalis altèrent les végétaux, etc., etc. Enfin, dans les cas mêmes où les substances qu'on réunit ne sont pas altérables les unes par les autres, il faut prendre garde de ne point entraver l'action des principes médicamenteux par l'addition d'une trop grande quantité d'ingrédiens inertes.

Tant de soins et d'attentions paraîtront sans doute superflus à certains vétérinaires qui, sous prétexte d'économie, pensent qu'on doit, dans la pratique, employer de préférence les médicamens de qualité inférieure, parce qu'ils sont moins chers, ou les administrer à petites doses, pour diminuer proportionnellement les frais du traitement: l'erreur est évidente; c'est le résultat d'un faux calcul. Admettons, ce qui est incontestable, que les médicamens sont

les instrumens de la médecine, que sans leur secours la science devient purement spéculative; considérons ensuite l'objet que se propose l'homme de l'art : il veut amener une crise salutaire, produire un changement dans l'économie animale; si les moyens dont il fait usage sont impuissans par leur nature ou par leur qualité, s'ils sont trop faibles en raison de la quantité, il n'obtiendra point le changement qu'il sollicite; l'état maladif continuera; il faudra recommencer : la première dépense est inutile, une seconde, une troisième, le seront également : si le même esprit, prétendu économique, détermine le choix et la dose du médicament, les frais seront doubles, triples, et il n'aura pas guéri, et peut-être les progrès du mal auront rendu inutile tout secours ultérieur.

Les médicamens les plus économiques sont ceux qui opèrent le plus sûrement et le plus promptement; c'est la nature et la qualité qu'il faut considérer; celui qui n'agit pas est toujours trop cher, puisqu'il devient inutile, qu'il ne sert qu'à faire perdre le temps, et le plus souvent à rendre la maladie incurable. D'ailleurs, ce n'est point la valeur intrinsèque des substances qu'il faut prendre pour base du calcul, mais la valeur relative, en raison composée du degré d'action : quatre, et même six livres de miel administrées successivement à un cheval (ce remède est cependant bon et très-usité) ne produiront pas l'effet d'une livre de miel dans laquelle on aura mêlé une prise de poudre béchique incisive; béchique adoucissante, ou quatre gros de kermès, etc. Plusieurs breuvages soi-disant économiques ne remplaceront pas, dans les indigestions et certaines coliques, un seul breuvage

simple, auquel on ajoute une once d'éther sulfurique. La dépense sera cependant bien moindre dans l'un et l'autre cas, la guérison plus sûre et plus prompte. Il serait facile de démontrer, par un semblable rapprochement, que l'usage des poudres diurétique, cordiale, vermifuge, béchique incisive, de la thériaque, de l'onguent antisporique, etc., n'est pas, à beaucoup près, aussi coûteux que celui de tous ces corps inertes par lesquels on prétend les suppléer.

Ces vérités sont à la portée de tout le monde, il ne faut que savoir compter. Aussi beaucoup de praticiens en relation avec moi, convaincus par mes observations, ne regardent plus comme des médicamens trop chers l'éther, le kermès minéral, les préparations mercurielles, et autres substances véritablement médicamenteuses, parce qu'elles agissent à la dose de deux gros, quatre gros, une once, et que leur action est certaine.

Le même raisonnement est applicable à beaucoup d'autres médicamens; c'est cette considération qui m'a déterminé à former un certain nombre d'espèces et à combiner diverses préparations dont les recettes officinales ou magistrales sont d'une grande utilité aux artistes, soit pour simplifier leurs formules, soit pour obtenir des effets moins variables que ceux que procurent les mêmes substances employées isolément.

Je crois devoir terminer cet article important par une courte observation sur ce qu'on appelle la médecine expectante, que l'esprit d'imitation et peut-être le désespoir de l'impuissance ont essayé d'introduire dans la pratique vétérinaire. Ce système, dans la médecine humaine, est fondé sur une vérité

incontestable, l'influence que le moral de l'homme exerce sur son physique : il est certain que les sentimens et les passions sont des moyens qui, habilement dirigés, ont produit dans plusieurs cas des changemens heureux, des crises salutaires, et par la suite la guérison de quelques maladies du genre chronique; mais cette influence existe-t-elle dans les animaux? avons-nous sur leurs facultés intellectuelles et sensitives des notions, je ne dirai pas exactes, mais seulement probables? Nous ignorons même s'ils sont susceptibles d'être affectés par le souvenir du passé, par la considération de leur situation présente, par la crainte et l'espérance de l'avenir. D'ailleurs, quels seraient les avantages de cette médecine expectante, en supposant qu'elle pût réussir quelquefois? Ces cures miraculeuses deviendraient le plus souvent onéreuses aux propriétaires, le rétablissement de l'animal ne l'indemniserait pas toujours des frais de nourriture et des soins pénibles qu'il aurait fallu lui prodiguer pendant un temps nécessairement très-long. Je l'ai dit précédemment l'intérêt que nous prenons à la con servation des animaux domestiques n'est point un intérêt d'affection, mais le résultat d'un calcul comparatif; ils n'ont qu'une valeur relative déterminée par l'étendue des services qu'ils peuvent rendre; chaque jour qu'ils passent sans travailler est une perte dont le montant est à déduire.

MÉLISSE OFFICINALE, *Melissa officinalis*, Linn., classe 14 de la didynamie gymnospermie; Juss., famille des labiées.

Caractères génériques. Calice oblong, scarieux,

lèvre supérieure plane, 3 dents, l'inférieure deux fides; corolle tubulée; deux lèvres, la supérieure voûtée, échancrée, l'inférieure à trois lobes; lobe moyen en cœur renversé.

Caractères spécifiques. Tiges hautes de 6 décimètres, carrées, dures, rameuses et presque glabres; feuilles pétiolées, ovales, un peu en cœur, les inférieures crénelées dans leur contour, d'un vert luisant tirant un peu sur le noir, leur surface intérieure plus pâle, couverte de poils comme le reste de la plante; les pétioles canaliculés en dessus; les fleurs petites, blanches ou d'un rouge pâle, unilatérales, tournées en dehors et rassemblées aux aisselles des feuilles à l'extrémité d'un pédoncule court, solitaire, presque nul, muni de petites bractées.

Cette plante est vivace, on la trouve dans les environs de Paris, sur les bords des haies; mais elle est plus commune dans le midi de la France. On la cultive beaucoup dans les jardins.

Noms vulgaires. Mélisse citronnelle, herbe de citron, parce que son odeur approche sensiblement de celle de ce fruit.

Parties employées : feuilles et sommités, un peu avant la fleuraison.

Propriétés. Excitante, cordiale, stomachique, carminative et nervine. Sa saveur est chaude, amère et un peu âcre. Elle contient une très-petite quantité d'huile volatile et de l'extractif simple.

Mode d'administration. Infusion, breuvage; généralement peu employée; elle fait partie des espèces aromatico-vulnéraires.

MENSTRUE. Ce mot est synonyme de *dissolvant;* il désigne le fluide dont on se sert pour dissoudre une substance plus ou moins solide, ou pour en extraire quelques principes.

On distingue plusieurs espèces de menstrues : les *menstrues* aqueux sont, l'eau naturelle et l'eau distillée; ils dissolvent les substances salines, sucrées, gommeuses, et quelques principes extractifs des végétaux et animaux.

Les menstrues spiritueux, tels que les alcools, dissolvent les savons, les résines, et plus ou moins les matières huileuses.

Les menstrues huileux dissolvent les résines, les graisses et la cire, les acides ont la propriété de dissoudre les métaux en se décomposant.

MENTHE POIVRÉE, *Mentha piperita*, Linné, classe 14 de la didynamie gymnospermie; Juss., famille des labiées.

Caractères génériques. Corolle presque régulière, un peu plus longue que le calice; étamines écartées.

Ce genre, nombreux en espèces, est divisé en trois sections. Première, fleurs en épis terminaux; deuxième, fleurs en têtes; troisième, fleurs axillaires. Ces séparations sont nécessaires dans les familles très-composées comme les labiées.

Caractères spécifiques. Cette espèce est voisine du *mentha viridis,* menthe verte. Elle s'en distingue par ses feuilles pétiolées, plus ovales et arrondies à leurs bases; par ses étamines, plus courtes que la corolle; par ses épis, moins grêles, plus obtus au sommet, et par son calice strié. Son odeur est plus agréable que

celle des autres menthes; sa saveur, un peu âcre et piquante, est suivie, après la première impression, d'une douce fraîcheur assez semblable à celle que produit l'éther. C'est l'effet de la nature de l'huile volatile qu'elle contient abondamment.

La menthe poivrée se cultive dans les jardins pour l'usage de la pharmacie; elle est vivace.

Partie employée : tige fleurie.

Propriétés. Elle excite le système nerveux, est stomachique, cordiale, vulnéraire et appétissante. Elle contient beaucoup d'huile volatile camphrée.

Pour l'usage vétérinaire, la menthe poivrée doit être préférée : elle peut cependant être remplacée par le baume des jardins, *mentha gentilis*, par la menthe verte, *mentha viridis*, la menthe cultivée, *mentha sativa*, la menthe pouliot, *mentha pulegium*, la menthe crépue, *mentha crispus*. Les chevaux, les chèvres et les moutons mangent la plupart des menthes, les vaches les refusent.

Mode d'administration. Infusion aqueuse ou vineuse. Les différentes menthes font partie des espèces aromatico-vulnéraires, de la poudre et de l'eau cordiales.

MERCURE (*Hydrargyrum*). Le plus pesant de tous les métaux, après l'or et le platine; le seul qui, à la température ordinaire de l'atmosphère, conserve sa fluidité. Sa couleur est blanche, brillante, argentine; il réfléchit les rayons de la lumière par son opacité; il a beaucoup de tendance à s'unir avec le calorique; inaltérable par l'action de ce principe, il bouillonne dans les vaisseaux fermés, à la manière des liquides, à 330 degrés de température, sans s'altérer;

volatil, facilement oxidable, susceptible de condensation et d'une grande raréfaction, il acquiert la qualité malléable en se solidifiant à une température de 40 degrés environ de froid. Il a beaucoup d'affinité pour l'or, l'argent, l'étain, le plomb, le bismuth, etc., et forme, en se combinant avec ces différentes substances, ce qu'on appelle des amalgames.

Le mercure se trouve dans la terre, sous cinq états, savoir: en l'état natif, en l'état sulfuré rouge-brun, en l'état concret ou salin de muriate et de sulfate, en l'état d'amagalme avec d'autres métaux, et plus communément minéralisé par le soufre. Les procédés pour l'extraire et le dégager de ses combinaisons varient suivant ces divers états.

Le mercure qu'on trouve dans le commerce est quelquefois falsifié, soit avec du plomb, soit avec du bismuth, soit avec de l'étain; on reconnaît la falsification par la couleur terne que lui donnent ces substances, et par l'aplatissement des globules qui s'allongent. On purifie le mercure par la distillation. L'air a peu d'action sur lui; mais cette action, aidée du calorique, le change en poudre, qu'on appelle *précipité per se*. Les acides le dissolvent plus ou moins: le sulfurique ne l'attaque qu'autant qu'il est chaud et concentré; le nitrique, au contraire, agit sur lui à chaud comme à froid; il y a, dans l'un et l'autre cas, dégagement de gaz. Le mercure se divise dans les gommes, les graisses et quelques acides végétaux.

Propriétés et usages. Le mercure fournit à la médecine vétérinaire plusieurs médicamens très-précieux: combiné avec le soufre, il forme les sulfures de mercure noir et rouge; il sert à préparer l'oxide jaune,

l'oxide rouge et le sulfate de *mercure*, le muriate de mercure oxigéné et le muriate de *mercure* sublimé; combiné avec la graisse, il forme la pommade ou onguent mercuriel double; il entre aussi dans l'onguent antipsorique et dans beaucoup d'autres compositions officinales et magistrales; c'est une substance médicamenteuse des plus utiles à la médecine.

MERCURE DOUX. *Voyez* MURIATE DE MERCURE SUBLIMÉ.

MERCURIALE ANNUELLE, *Mercurialis annua*, Linn., classe 22 de la diœcie ennéandrie; Juss., famille des euphorbiacées.

Caractères. Plante herbacée, tiges branchues, hautes d'un pied environ, anguleuses, lisses, noueuses, luisantes, rameuses, genouillées; feuilles opposées, oblongues, pointues, dentelées à leurs bords, vertes, luisantes, de saveur nitreuse; racine tendre, fibreuse. Les fleurs pédonculées sortent des aisselles des feuilles. On l'appelle mercuriale femelle; la mercuriale mâle en diffère par ses fleurs ramassées en forme d'épis.

Propriétés. L'une et l'autre, laxatives et émollientes, font partie des espèces de ce nom; on les emploie aussi pour lavemens et fomentations; on en prépare le miel mercurial.

MÉTAL. Corps combustible, simple, élastique, brillant, sonore, opaque, dilatable, plus ou moins ductile, plus ou moins dense, oxidable, même acidifiable, bon conducteur de calorique, fusible, sus

ceptible de recevoir un beau poli et de former des sels par sa combinaison avec les acides.

Ces caractères appartiennent généralement aux métaux; mais tous ne les réunissent pas au même degré : plusieurs en ont de particuliers, et il existe entre eux des différences, soit physiques, soit chimiques, qui servent à les distinguer et à déterminer l'espèce d'emploi qu'on peut en faire pour l'usage domestique et pour l'usage médicinal. L'or est jaune, le cuivre rouge, l'argent blanc, le plomb gris, etc. Les tissus sont lamineux, fibreux ou graineux; leur pesanteur spécifique varie dans le rapport extrême d'un à vingt-deux environ, qui est celui du potassium au platine; le fer, l'étain, le plomb et le cuivre, ont une odeur et une saveur désagréables : les uns sont fusibles au-dessous de la chaleur rouge, d'autres n'entrent en fusion qu'à une chaleur supérieure; leur force d'attraction pour l'oxigène est inégale, pour se saturer de cette substance, ils en absorbent des quantités plus ou moins considérables, etc. etc.

On trouve ordinairement les métaux profondément enfouis dans la terre, quelquefois cependant très-rapprochés de sa surface; rarement on les rencontre natifs, c'est-à-dire dégagés de toute substance hétérogène; ils sont assez souvent en l'état d'oxide ou en état de sel, plus souvent encore combinés avec des corps étrangers, tels que le soufre et l'arsenic, appelés par les naturalistes, *minéralisateurs*. L'industrie de l'homme parvient à les réduire à cette pureté métallique qui les rend si utiles et d'un usage presque universel dans les arts et dans le commerce.

Le métal, dans l'état où on le retire de la terre,

porte le nom de *minerai*; on donne celui de *mine* à la masse de minerai réunie dans l'intérieur, et par extension, aux excavations pratiquées pour l'extraire. La gangue est la partie pierreuse ou terreuse qui enveloppe le minerai et qui reste attachée aux morceaux qu'on enlève.

Les anciens ne connaissaient que sept métaux, on en compte aujourd'hui trente-huit; sur ce nombre, six n'ont pu être encore ramenés à l'état purement métallique; leur existence est présumée par analogie: on les considère comme des métaux, parce qu'ils se trouvent dans des états dont la conformité avec les oxides métalliques est à peu près constante.

On avait distribué les métaux en cinq ordres ou sections, savoir: 1° métaux ductiles, malléables, difficilement oxidables; 2° métaux malléables, ductiles, oxidables; 3° métaux demi ductiles, oxidables; 4° métaux cassans, oxidables; 5° métaux cassans, acidifiables.

Cette classification était évidemment vicieuse: d'abord, elle ne présente, dans son objet, aucun but d'utilité pour la science; en second lieu, les caractères distinctifs, trop multipliés et vaguement indiqués, ne sont, en effet, que des nuances les uns des autres; enfin, plusieurs de ces caractères n'appartiennent qu'indirectement à la chimie, et exigent, pour être reconnus et constatés, des opérations qui ne se pratiquent que dans les ateliers des arts et manufactures.

Le système adopté par M. Thénard, dans son *Traité de Chimie élémentaire*, me paraît réunir tous les avantages qui manquaient au précédent: on peut dire qu'il est dans la science et pour la science; sa simplicité seule serait un motif suffisant pour l'admettre géné-

ralement. Il est fondé sur un principe unique; et ce principe, l'affinité des métaux pour l'oxigène, est éminemment chimique.

M. Thénard établit sept sections, qu'il distingue et compose de la manière suivante :

Affinité des corps combustibles pour l'oxigène:

Première section. — Substances non métalliques : l'hydrogène, le carbone, le bore, le phosphore, le soufre, le sélénium, l'iode, le chlore, l'azote et le fluor.

Deuxième section. — Substances métalliques qui, par l'effet de leur extrême affinité pour l'oxigène, n'ont pu encore être réduits : le silicium, le zirconium, l'aluminium, l'yttrium, le glucinium et le magnesium.

Troisième section. — Substances métalliques qui ont la propriété d'absorber le gaz oxigène à la température la plus élevée, et de décomposer l'eau à la température ordinaire : le calcium, le strontium, le barium, le sodium et le potassium.

Quatrième section. — Substances métalliques qui, ayant la propriété d'absorber le gaz oxigène à la température la plus élevée, ne décomposent l'eau qu'à l'aide de la chaleur rouge : le manganèse, le zinc, le fer et l'étain.

Cinquième section. — Substances métalliques qui peuvent absorber le gaz oxigène à la température la plus élevée, mais qui ne décomposent l'eau ni à froid ni à chaud : l'arsenic, le molybdène, le chrôme, le tungstène, le columbium, l'antimoine, l'urane, le serium, le cobalt, le titane, le bismuth, le cuivre et le tellure.

Sixième section. — Substances métalliques qui n'absorbent le gaz oxigène qu'à un certain degré de chaleur, et qui ne peuvent opérer la décomposition de l'eau : le nikel, le plomb, le mercure, l'osmium.

Septième section. — Substances métalliques qui ne peuvent absorber l'oxigène ni décomposer l'eau à aucune température : l'argent, le palladium, le rhodium, le platine, l'or et l'iridium.

L'eau a de l'action sur les métaux, elle les oxide : les acides ont la propriété de dissoudre, en se décomposant, les oxides métalliques. Quelques acides peuvent dissoudre les métaux non oxidés : dans ce cas, l'oxidation est l'effet de la décomposition de l'acide, et précède toujours la dissolution. L'union des acides avec les oxides métalliques exige une proportion déterminée d'oxigène; elle cesse aussitôt que cette proportion n'existe plus.

Les métaux entrent dans la composition d'un grand nombre de médicamens, on en retire différens produits; leurs propriétés sont indiquées dans l'article particulier relatif au métal qui les fournit. Nous n'avons parlé que de ceux employés dans la pharmacie vétérinaire.

MIEL *(Mel)*. Substance concrète, de consistance molle, de nature mucoso-sucrée, fermentative; principe immédiat des végétaux, que l'abeille domestique, insecte hyménoptère, nous fournit par ses utiles travaux, et qu'à l'aide de sa trompe elle retire des feuilles, des fleurs, des fruits et de la sève de certains arbres, plantes et arbrisseaux. Cette substance subit dans l'estomac de l'insecte une élaboration particulière,

d'où résulte l'addition d'un nouveau principe, par conséquent, un composé nouveau. Ainsi, le miel peut être considéré comme un corps sucré, combiné avec les acides acétique et malique, la cire et un mucilage animalisé. Distillé à feu nu, il donne de l'acide acétique, une huile et du caramel; l'acide nitrique le change en acide oxalique; si on le fait fermenter, étendu dans une suffisante quantité d'eau, on obtient de l'hydromel vineux.

Les abeilles déposent le miel dans des alvéoles ou cellules de cire; il est destiné à leur servir de nourriture pendant l'hiver; l'homme profite de leur industrieuse prévoyance, et leur enlève une partie du fruit de leur travail. Le procédé est simple et trop généralement connu pour qu'il soit nécessaire de le décrire. On coupe les rayons de la ruche, on les place sur des claies d'osier, et il en découle naturellement un miel demi-fluide, qu'on appelle *miel vierge;* il acquiert progressivement plus de consistance; les gâteaux chauffés et comprimés en procurent une nouvelle quantité, mais il est de qualité inférieure.

Le plus beau miel est celui dit de Mahon, blanc, dur, d'un goût très-agréable, il participe de l'odeur de la rose. Le miel de Narbonne tient le premier rang après celui de Mahon; il a l'arome du romarin. La province de Gâtinois en fournit abondamment de toutes les nuances, depuis le blanc jusqu'au citron brun; il est en général très-pur, de bonne qualité et facile à clarifier; il s'en fait une grande consommation pour l'usage domestique.

Dans la pratique vétérinaire on emploie communément les miels du Languedoc, de la Provence, de la

Champagne, de la Touraine, de la Normandie, de la Picardie, etc.; ils varient en consistance et en couleur, suivant le canton qui les produit : la manière de les extraire influe sur leur qualité. Il faut les choisir fermes, de la couleur la moins foncée, d'un goût et d'une odeur agréables; on préfère les plus nouveaux, on rejette ceux qui, tombés en sirop, ont perdu leur consistance naturelle : cet état est presque toujours l'effet d'une fermentation qui en altère les principes. Le miel de Bretagne est le moins estimé; mou, souvent demi-fluide, d'un goût âcre, d'une odeur forte, souvent désagréable, il contient beaucoup de pollen. Les chevaux refusent quelquefois de le manger; il est très-fermentatif, et on parvient difficilement à le clarifier.

Propriétés et usages. Quoique le miel soit adoucissant, béchique, pectoral et nourrissant, ses propriétés sont trop peu énergiques pour que son action sur les organes des animaux puisse être d'un grand secours dans la médecine vétérinaire, cette action est presque nulle; mais il est très-utile comme moyen auxiliaire; il sert d'excipient et de véhicule à beaucoup de substances médicamenteuses qu'il serait extrêmement difficile, on peut même dire impossible d'administrer sans cet intermède, dont les chevaux sont assez friands. On mêle le miel avec les poudres simples et composées, on le délaie dans les boissons, on l'admet dans les lavemens, les breuvages; il entre dans la préparation des oximels et du miel mercuriel; il est l'intermède ordinaire des bols, pilules, opiats, électuaires, etc.

MILLEPERTUIS OFFICINAL, *Hypericum perfo-*

ratum, Linn., classe 18 de la polyadelphie polyandrie; Juss., famille des hypéricées.

Caractères. Tiges hautes d'un pied et demi, rondes, rougeâtres, rameuses et fermes; feuilles oblongues, ponctueuses, luisantes, nerveuses, opposées, sans pétioles, sortant des nœuds de la tige; elles semblent percées de petits trous, qui ne sont que des vésicules remplies d'une liqueur transparente. Les fleurs naissent aux sommités des tiges; elles sont jaunes et très-nombreuses, disposées en roses.

Cette plante croît dans les bois et dans les lieux incultes.

Propriétés. Les sommités fleuries sont vulnéraires, apéritives, balsamiques et détersives; elles font partie des espèces vulnéraires; elles entrent dans la composition de la thériaque et dans plusieurs autres préparations pharmaceutiques. On en retire par infusion une huile qui porte le nom d'huile d'*hypericum* ou de *millepertuis*.

MINORATIF. *Voyez* LAXATIF ET PURGATIF.

MINIUM. *Voyez* OXIDE DE PLOMB FONDU.

MIXTION. Mélange de plusieurs substances simples qui, par leur réunion, forment un seul corps, auquel on donne alors le nom de *composé*. La mixtion diffère essentiellement de la combinaison, en ce que les molécules des corps ne sont qu'interposées, elles ne se pénètrent point, les principes conservent les caractères et les qualités qui leur sont propres; dans la combinaison, au contraire, il y a agrégation in-

time, production nouvelle, les propriétés du composé sont différentes de celles qui appartiennent aux corps composans. Par l'effet d'une fermentation intestine et des affinités chimiques, les mixtions, du moins en grande partie, deviennent, avec le temps, de véritables combinaisons.

MONDER. Opération mécanique par laquelle on sépare d'un corps les parties qui sont inutiles ou qui ont été altérées, ou qui ne jouissent qu'à un faible degré des propriétés convenables à l'objet qu'on se propose de remplir. On monde les racines de leurs filamens chevelus, certaines fleurs de leurs calices, le séné de ses grabeaux, etc.

MORELLE NOIRE, *Solanum nigrum*, Linn., classe 5 de la pentandrie monogynie; Juss., famille des solanées. Elle renferme un très-grand nombre d'espèces.

Caractères génériques. Calice à cinq divisions, non vésiculeux; corolle en roue, limbe ouvert, plissé; anthères rapprochées, oblongues, s'ouvrant au sommet par deux pores; la baie à deux ou plusieurs loges; périsperme sensible; embryon roulé en spirale.

Caractères spécifiques. Tige glabre, étalée, de deux à trois décimètres; feuilles ovales, pointues, dentées et anguleuses vers la base; les fleurs naissent, en petites grappes latérales, pendantes: elles sont petites, de couleur blanche. Les baies, d'abord rouges, deviennent noires à leur maturité.

La morelle noire est annuelle; elle croît le long des

murs des villages et des jardins, dans les lieux ombragés et cultivés; c'est une plante très commune, qu'on a souvent de la peine à détruire.

Partie employée : les feuilles. Elles forment la base de l'onguent populeum qu'on devrait peut-être appeler *onguent de morelle composé ;* elles entrent aussi dans la composition du baume tranquille, et font partie des espèces émollientes et de la poudre émolliente composée.

Propriétés. La morelle est narcotique, son odeur vireuse; prise intérieurement, c'est un poison assoupissant : les bestiaux ne touchent jamais à cette plante.

MUCILAGE ou MUQUEUX. Ces deux expressions sont synonymes; on les emploie indifféremment, l'une ou l'autre, pour désigner une substance gommeuse, extraite des végétaux, soit naturellement, soit par des procédés artificiels. Cette substance incolore, sans odeur et sans saveur, est de consistance solide, épaisse ou fluide; elle se dissout dans l'eau, dont elle ne trouble point la transparence ; très-peu soluble dans l'huile, elle est absolument insoluble dans l'alcool.

On comprend parmi les corps muqueux solides, la gomme arabique, la gomme adragant, etc. ; le muqueux fluide et le muqueux demi-solide sont ceux qu'on retire de la racine de guimauve, des oignons de lis, des semences de lin, de coings, de psilium, de fenu-grec, etc.

Combiné avec les acides minéraux, le muqueux ou mucilage forme de l'acide acétique; sa combinaison avec l'acide nitrique produit de l'acide oxalique ; il passe promptement à la fermentation acéteuse; ex-

posé à l'action du calorique, il se boursoufle, brûle difficilement, exhale pendant sa combustion une odeur acide, et laisse pour résidu une masse charbonneuse; distillé à la cornue, il fournit du phlegme empyreumatique acide, une petite quantité d'huile, de l'acide carbonique et du gaz hydrogène carboné. Il décompose l'acide sulfurique concentré, dont il enlève l'oxigène, et forme, avec cet acide, du carbone, de l'eau et de l'acide acéteux.

Le muqueux est adoucissant, humectant, pectoral et nutritif; il est difficile à digérer, lorsqu'il n'est pas combiné avec le miel ou le sucre. Appliqué extérieurement, il est émollient et adoucissant. Il entre dans les collyres, les lotions, les cataplasmes et les lavemens.

MURIATE (*Chlorure et Hydrochlorate*). Nom générique de tous les sels produits par la combinaison de l'acide muriatique avec les différentes bases salifiables. Ces sels ont plusieurs caractères distinctifs : l'adhésion de l'acide muriatique avec les bases salifiables est plus forte que celle des autres acides avec les mêmes bases; les muriates, excepté ceux d'alumine et de magnésie, sont tous cristallisables, déliquescens, solubles dans l'eau; leur saveur est salée, mêlée d'amertume; ils entrent en fusion par l'action du calorique, et se volatilisent, sans se décomposer, en vapeurs blanches. Combinés avec les acides sulfurique et nitrique, ils font effervescence et sont décomposés : ils existent abondamment dans la nature, quelques-uns sous forme solide, mais plus communément en solution dans l'eau : on les trouve aussi dans les substances animales et végétales.

Nous ne parlerons que des chlorures ou hydrochlorates d'ammoniaque, d'antimoine, de mercure, de soude et de chaux.

MURIATE D'AMMONIAQUE (*Hydrochlorate d'ammoniaque*). Ce sel, connu sous le nom de sel ammoniac, est une combinaison de l'acide muriatique ou hydrochlorique avec l'ammoniaque. On le fabriquait autrefois exclusivement en Emmonie, pays situé en Egypte; ce n'est que depuis très-peu de temps qu'on connaît le procédé par lequel on l'obtenait. On faisait sublimer dans de grands matras la suie des cheminées produite par la combustion de la fiente des chameaux, que les habitans du pays brûlent pour leur usage ordinaire, après l'avoir mêlée avec de la paille hachée et fait sécher. Baumé est le premier qui ait réussi à préparer ce sel en France; il s'en est établi après lui des manufactures en grand qui alimentent assez le commerce pour fournir à la consommation de ce sel utile à la pharmacie et très employé dans les arts.

On distille à feu nu, dans de grandes cornues construites en briques ou en fonte, des substances animales et particulièrement des os; leur décomposition fournit plusieurs produits: de l'huile empyreumatique animale et des eaux ammoniacales mêlées de carbonate d'ammoniaque. On sépare l'huile, on filtre l'eau à travers du plâtre, où il se forme du carbonate calcaire et du sulfate d'ammoniaque; on fait bouillir ensuite avec du muriate de soude, et par la double décomposition qui s'opère, on obtient du sulfate de soude qu'on fait cristalliser, et du muriate d'ammoniaque qu'on sublime dans de grands matras de terre.

Le muriate d'ammoniaque est volatil à une haute température; sa couleur est d'un blanc sale : il est très-difficile à réduire en poudre. Il se dissout dans quatre parties d'eau froide et à parties égales dans l'eau bouillante; il produit beaucoup de froid en se dissolvant, il contient environ quarante-trois parties d'acide, vingt-cinq d'ammoniaque et cinquante-deux d'eau. Sa saveur est âcre, piquante et urineuse.

Propriétés médicales et usages. Le muriate d'ammoniaque est employé en nature comme substance azotée, c'est un très-bon fondant, diurétique et sudorifique : on l'administre avec beaucoup de succès dans les engorgemens chroniques des glandes lymphatiques, dans les éruptions cutanées, lentes ou rebelles, les affections tuberculeuses, le farcin, etc. La dose pour le cheval est de trois gros à une once; on l'administre aussi extérieurement, soit en poudre, soit dissous dans l'eau, en lotion ou fomentation, sur les tumeurs ou engorgemens froids des articulations. Il ranime les ulcères chroniques et sanieux. On en extrait l'ammoniaque liquide et le carbonate d'ammoniaque; il entre dans la composition de plusieurs poudres, lotions, collyres, etc.

MURIATE D'ANTIMOINE SUBLIMÉ (*Chlorure d'antimoine*). C'est un deuto-muriate d'antimoine, on l'appelait autrefois Beurre d'antimoine. On l'obtient en chauffant fortement dans une cornue de verre un mélange de quarante-cinq parties d'antimoine pur et cent vingt de muriate de mercure oxigéné. Si on fait bouillir une partie d'acide nitrique, quatre parties d'acide hydrochlorique et une partie d'antimoine pur,



on obtient également du chlorure d'antimoine; ce sel est en morceaux gris et d'un blanc sale, luisant, demi-transparent, graisseux au toucher, cristallisable, attirant puissamment l'humidité de l'air, volatil et excessivement caustique; il paraît être formé de cent parties d'antimoine et de quatre-vingts de chlore.

Propriétés et usages. Le chlorure d'antimoine est encore employé par quelques praticiens dans la chirurgie vétérinaire; il sert à cautériser les plaies profondes, étroites et sinueuses, particulièrement celles qui résultent de la morsure des animaux enragés et des reptiles venimeux; pour cautériser et ronger les chairs fongueuses et les pustules malignes. Il est rarement employé sous forme liquide, étant alors moins commode et moins actif.

MURIATE DE CHAUX ou MURIATE CALCAIRE. C'est un chlorure de calcium, combinaison de l'acide muriatique avec la terre calcaire. On trouve ce sel tout formé dans les eaux de la mer et des fontaines salées. On l'obtient aussi de la décomposition du carbonate calcaire par l'acide muriatique. Après la préparation de l'ammoniaque par la chaux, on a un résidu salin qui n'est pas autre chose que du muriate calcaire: il suffit de le lessiver et de le faire évaporer jusqu'à siccité. Ce sel, très-déliquescent, se dissout dans l'alcool; c'est par cet intermède qu'on l'obtient très-pur: sa saveur est âcre et très-amère. Il est peu employé en médecine; il mériterait cependant de fixer l'attention des praticiens.

Propriétés et usages. C'est un puissant fondant, excitant et altérant, très-actif. On pourrait l'utiliser

davantage dans la maladie du farcin, dans les engorgemens glanduleux, et dans tous les cas où l'on a besoin de diviser et de fondre les humeurs lymphatiques.

Il entre dans la composition des pilules antifarcineuses, dont beaucoup de praticiens font usage, en suivant, pour le traitement de ces sortes de maladies, la méthode que j'ai indiquée à l'article PILULES ANTI-FARCINEUSES.

MURIATE DE MERCURE SUBLIMÉ (*Mercure doux*). C'est un proto-chlorure de mercure.

Pr. Mercure très-pur. . . . . . ⎫
Muriate de merc. oxigéné ⎬ de ch. part. égal.
(sublimé corrosif). . . . ⎭

Réduisez le muriate en poudre fine dans un mortier de verre ou de marbre, versez dessus un peu d'eau distillée pour prévenir la volatilisation, qui incommoderait l'artiste; ajoutez le mercure, continuez à triturer jusqu'à ce que le métal soit parfaitement éteint; introduisez le mélange dans un ballon ou matras de verre, que vous remplirez à demi, placez ce matras dans un bain de sable, et procédez à la sublimation par un feu gradué, que vous soutiendrez jusqu'à ce que toute la matière soit sublimée. Laissez refroidir, cassez le vaisseau, et retirez le produit.

Cette première opération n'est pas suffisante, le muriate contient encore des portions de sublimé qui n'ont pas été combinées: on réduit de nouveau en poudre, on fait sublimer une seconde fois, ensuite on porphyrise avec de l'eau pour le réduire en poudre impalpable, on lave à l'eau bouillante, et on fait sécher à l'ombre.

On peut préparer le muriate de mercure doux par un procédé plus simple : on fait dissoudre du nitrate de mercure cristallisé, dans de l'eau distillée ; on le précipite avec une dissolution claire de muriate de soude, on lave à grande eau, on filtre, on fait sécher et on sublime. Le mercure doux obtenu par ce procédé s'appelait autrefois *précipité blanc*.

Le mercure doux, sublimé cinq à six fois, portait autrefois le nom de *panacée mercurielle*.

Propriétés et usages. Le muriate de mercure sublimé, le sublimé doux, la panacée mercurielle et le précipité blanc, sont absolument le même médicament. C'est un puissant fondant, dépuratif, vermifuge et purgatif. Il fait partie de plusieurs poudres composées et des pilules antifarcineuses. On peut l'administrer au cheval depuis un gros jusqu'à quatre. On l'emploie avec succès dans le traitement du farcin et des maladies psoriques.

MURIATE DE MERCURE OXIGÉNÉ (*Sublimé corrosif*). C'est un deuto-chlorure de mercure.

Il existe différens procédés pour préparer ce sel : on peut l'obtenir par la voix sèche et par la voie humide : tous ont pour objet de combiner d'une manière plus ou moins directe l'acide muriatique oxigéné (ou l'acide chlorique) avec le mercure.

Pr. Sulfate, acide de mercure non lavé. . . . . 5 parties.
Muriate de soude décrépité (sel marin). . . . . 5 parties.
Oxide de manganèse noir. . . . 4 part. 1/2.

On réduit ces substances en poudre séparément,

on les mêle ensemble, on les introduit dans un matras ou ballon à fond plat, assez grand pour qu'il reste un tiers de vide; on place ce matras dans un bain de sable, et on le ferme en appliquant sur l'ouverture un petit pot renversé. On chauffe légèrement, on élève successivement la chaleur à un très haut degré, et on la maintient douze à quinze heures dans cet état. Il faut avoir soin de ne laisser entre la capsule et le matras qu'une couche de sable mince. Le matras doit être recouvert jusqu'à la hauteur du mélange.

Le sublimé corrosif est un sel blanc très-pesant, inaltérable à l'air; sa saveur, extrêmement âcre, laisse sur la langue une impression styptique et métallique très-désagréable; c'est le plus actif et le plus violent des composés salins. Poison terrible à la dose de quelques grains, il est cependant devenu pour la médecine humaine un remède héroïque contre les maladies syphilitiques. Il est soluble dans l'alcool et dans 20 parties d'eau à la température ordinaire; l'eau bouillante en dissout trois fois son poids; il cristallise par le refroidissement en belles aiguilles longues, brillantes et satinées. L'action du calorique le volatilise et le décompose facilement; il est altérable par la présence du tanin, de l'extractif, des infusions acerbes, par le lait, le vin et différens sels alcalins et terreux.

Propriétés et usages. On emploie fréquemment le sublimé dans la chirurgie et la médecine vétérinaire; mais il exige des soins et des connaissances. Les animaux carnivores sont très-sensibles à son action; les herbivores le sont bien moins. Cette observation est essentielle pour en déterminer les doses. Il ne faut que quelques grains de sublimé pour faire périr un chien,

tandis que plusieurs gros administrés à un cheval n'ont produit que de faibles effets. La chirurgie vétérinaire emploie souvent le sublimé pour établir des cautères aux bœufs et aux chevaux, ainsi que dans l'opération de la castration; dans les javarts son application est préférable au feu et à tout autre moyen connu. Quelques praticiens l'administrent intérieurement dans la maladie du farcin; il paraît préférable de le donner en substance et en poudre, mêlé dans le son. Je l'ai vu administrer avec succès à la dose de 50 jusqu'à 72 grains (1 gros), et continuer pendant quinze à vingt jours. On prépare avec ce sel la dissolution du muriate de mercure oxigéné. *Voyez* ces mots.

MURIATE DE SOUDE *(Sel marin ordinaire, Sel de cuisine)*. C'est un chlorure de sodium. Il est le produit de la combinaison de l'acide muriatique avec la soude. C'est un des corps les plus abondans et les plus utiles de la nature; il existe en masses immenses dans l'intérieur et sur la surface de la terre; on l'appelle dans cet état *sel fossile* ou *mine de sel gemme.* Les eaux de la mer, des lacs, des étangs et des sources salées doivent leur goût amer et salé à une forte dissolution de muriate de soude. On l'obtient par l'évaporation naturelle et artificielle de ces eaux. Il est à peu près aussi soluble dans l'eau froide que dans l'eau chaude; c'est pourquoi il cristallise par évaporation, et non par refroidissement, comme font presque tous les autres sels. Les cristaux de sel marin sont en cubes, et décrépitent au feu; ils ont la propriété d'attirer l'humidité de l'atmosphère à cause du muriate

calcaire qui se trouve toujours combiné avec ce sel.

On le purifie, on le blanchit par dissolution, filtration et évaporation.

Le chlorure de sodium a une saveur franche, salée, qui plaît aux hommes et à presque tous les animaux ; il est généralement employé pour assaisonner les alimens et préserver les viandes de la putridité ; il s'empare de leur humidité, les durcit et les dessèche : il faut pour cet usage employer le sel dans son état ordinaire; celui qui est purifié ne produit pas le même effet.

Propriétés et usages. On donne le sel marin aux animaux pour aiguiser leur appétit. Il est très-salutaire. Il convient parfaitement aux bêtes à cornes dont les maladies graves sont constamment compliquées d'un dérangement notable des fonctions digestives. Le sel est très propre à prévenir ce trouble ; on ne peut trop insister sur son usage : il est fondant, apéritif, résolutif et vermifuge. On s'en sert dans beaucoup d'opérations de pharmacie et de chimie ; il entre dans la préparation d'un grand nombre de médicamens. Il fournit par sa décomposition l'acide muriatique ou hydro-chlorique.

MYRRHE (*Myrrha*). L'arbre qui produit la myrrhe n'est point connu, on sait seulement qu'il croît dans l'Arabie et dans l'Ethiopie ; elle nous est apportée par le commerce, en morceaux de différentes grosseurs ou en petits grains. Cette substance gommo-résineuse fournit de l'huile volatile et de l'extractif simple ; sa saveur est amère, un peu âcre ; son odeur forte, mais assez agréable lorsqu'on la brûle. Il résulte de son

analyse qu'elle contient à peu près un tiers de résine et deux tiers de gomme. Celle de bonne qualité est peu friable.

La myrrhe entre dans la composition de la thériaque et des parfums.

N.

NERPRUN PURGATIF. Bourg-épine. *Rhamnus catharticus*, Linn., classe 5 de la pentandrie monogynie; Juss., famille des nerpruns.

Caractères. Calice, quatre ou cinq divisions; corolle, quatre ou cinq pétales; un style, une baie, une ou plusieurs graines.

Cet arbrisseau croît préférablement dans les lieux incultes et humides, dans les forêts, sur les bords des ruisseaux et le long des haies; ses baies noires sont moins grosses que celles du laurier; le suc, d'un rouge très-foncé, après avoir été fermenté comme le suc du raisin, sert à préparer un extrait et un sirop très-employés dans la médecine vétérinaire. *Voyez* ce mot. Les chèvres, les moutons et les chevaux mangent les feuilles de cet arbre, les vaches n'en veulent point.

NICOTIANE, TABAC, *Nicotiana*, *Tabacum*, Linn., classe 5 de la pentandrie monogynie; Juss., famille des solanées.

Caractères génériques. Calice en tube, cinq divisions; corolle infundibuliforme, irrégulière; capsule ovoïde, deux valves, deux loges; graines nombreuses.

Caractères spécifiques. On distingue trois espèces

de nicotiane; c'est la grande qui est officinale. Sa tige, de la grosseur du pouce, ronde, velue, remplie d'une moelle blanche, s'élève jusqu'à six pieds de hauteur; ses feuilles lancéolées sont grandes, ovales, sessiles, velues, un peu pointues, nerveuses, entières et glutineuses, de couleur vert-pâle, d'un gout âcre et brûlant; les fleurs monopétales, découpées en cinq parties, de couleur purpurine et terminales, naissent divisées en plusieurs rameaux au sommet des tiges.

Cette plante originaire d'Amérique a été introduite en France en 1559, elle est cultivée très-en grand en Europe à cause de son utilité; les feuilles séchées et réduites en poudre, constituent le tabac, dont l'usage est si généralement répandu.

Propriétés. Toute la plante a une odeur forte et une saveur âcre; les feuilles sont détersives, résolutives, vulnéraires, errhines et drastico-cathartiques. Elles sont particulièrement employées dans les lavemens stimulans, irritans et purgatifs. On fait usage de la décoction mêlée avec du sel marin, comme antipsorique, pour résoudre les pustules de certaines gales, et comme pédiculaire, pour détruire les poux qui infectent souvent les animaux; elles entrent aussi dans la composition du baume tranquille.

NITRATE. La combinaison de l'acide nitrique avec les bases salifiables et les oxides métalliques produit des sels qui, d'après les principes de la nomenclature générale, prennent le nom de *nitrates*. La plupart de ces sels existent tout formés dans la nature; les autres sont fabriqués par l'art. En général, ils sont solubles dans l'eau, et cristallisables par refroidisse-

ment; leur saveur est fraîche, piquante, âcre, et même caustique; ils sont très-combustibles: plusieurs brûlent avec détonnation; décomposés à une chaleur plus ou moins élevée par l'acide sulfurique à froid, et muriatique à chaud, ils donnent pour produit de l'oxigène et du gaz azote.

On compte en chimie un assez grand nombre de nitrates. Nous ne parlerons que de ceux en usage dans la médecine vétérinaire, savoir, le nitrate d'argent fondu, le nitrate de mercure et le nitrate de potasse.

NITRATE D'ARGENT FONDU. (Pierre infernale). C'est un deuto-nitrate d'argent. L'acide nitrique à trente-trois degrés dissout, à l'aide du calorique, l'argent pur, dit *de coupelle*; il se dégage du deutoxide d'azote. Cette dissolution, saturée et évaporée dans une capsule de verre ou de porcelaine, donne par le refroidissement des cristaux en lames minces, larges, incolores, inaltérables à l'air, solubles dans l'eau, âcres, et très-caustiques. Ces cristaux servent à préparer le nitrate d'argent fondu, connu sous le nom de Pierre infernale.

On met une quantité quelconque de nitrate d'argent cristallisé dans un creuset d'argent, de porcelaine ou de grès, qu'on place sur un feu très-doux; on fait fondre la matière: cette première fusion s'appelle fusion aqueuse; elle se tuméfie; l'eau de cristallisation du nitrate s'évapore, la matière devient plus épaisse, et prend bientôt après le caractère de fusion ignée. On la maintient un instant dans cet état, ensuite on la coule dans une lingotière cylindrique; on renferme les cylindres dans un flacon bouché à l'émeri, et très-sec.

Propriétés et usages. Le nitrate d'argent fondu (pierre infernale) est cathérétique et escarrotique. On s'en sert pour détruire les chairs mortes, baveuses, pour ranimer les ulcères indolens et faciliter la cicatrisation des plaies; elle tache la peau en violet, ou plutôt en noir foncé, et cette couleur ne disparaît que par le renouvellement de l'épiderme.

NITRATE DE MERCURE LIQUIDE ou EAU MERCURIELLE. Pour préparer ce proto-nitrate, on fait dissoudre du mercure très-pur dans une égale quantité d'acide nitrique; on laisse cristalliser et ensuite égoutter les cristaux; on les lave dans de l'eau distillée, on les fait sécher, et on les enferme dans un vaisseau de verre.

Le nitrate de mercure est escarrotique; il détruit par son action l'épiderme de la peau et la noircit. Il sert à préparer l'oxide rouge de mercure et le précipité blanc ou proto-nitrate de mercure.

NITRATE DE POTASSE (Nitre). C'est un deuto-nitrate de potasse, formé par la combinaison de l'acide nitrique avec la potasse. Produit naturel extrêmement répandu; on l'extrait en grande quantité des vieux platras et terres salpêtrées qui proviennent des lieux bas, humides, caves, souterrains, écuries, bergeries, etc. On rencontre le nitre sous différens états, combiné avec d'autres sels, tels que les nitrates et muriates de chaux de magnésie et de soude, etc. On le trouve également dans certains végétaux, tels que la pariétaire, la bourrache, le soleil, le tabac, etc.

Le nitrate de potasse que fournit le commerce se prépare dans des ateliers en grand; on lessive les terres et vieux platras qui le contiennent; on ajoute dans les lessives de la potasse pour décomposer les nitrates et muriates calcaires; on rapproche la dissolution; on clarifie, on fait évaporer de nouveau, et ensuite cristalliser. Pendant l'ébullition, le muriate de soude se cristallise; on enlève les cristaux à mesure qu'ils se forment : les différens sels à base calcaire restent dans les eaux-mères.

Cette première opération donne du nitrate de potasse qui n'est point propre à l'usage de la médecine; on l'appelle en cet état *salpêtre*. Les pharmaciens le soumettent à une seconde et troisième opération pour l'avoir parfaitement pur; il est alors très-blanc, d'une saveur fraîche, un peu piquante et amère; il cristallise facilement; ses cristaux sont de longs prismes à six pans terminés par des sommets driesdes; ils ne sont jamais que demi-transparens et ne contiennent pas d'eau de cristallisation. Le nitre exposé au feu se fond, et forme ce qu'on appelle en pharmacie *cristal minéral;* il est décomposable par la chaleur rouge, et fuse sans pétiller. Le soufre, le charbon, les métaux et plusieurs autres matières combustibles le décomposent à l'aide du calorique. Beaucoup d'acides ont la même propriété, notamment le sulfurique.

Propriétés et usages. Le nitrate de potasse est un sel très-employé dans les arts, dans la chimie et la médecine. Il est la base principale de la poudre à canon. On en retire l'acide nitrique; il entre dans la composition de beaucoup de poudres composées, bols, breuvages, opiats, lavemens, etc. Administré

en substance dans le son ou dans l'eau en breuvage, c'est un puissant diurétique, tempérant, rafraîchissant, calmant et antiputride. La dose pour le cheval et le bœuf est de 4 gros à 2 onces, et même plus pour ce dernier.

NITRATE DE POTASSE FONDU. C'est du nitrate de potasse très-pur qui a été fondu dans un creuset. On le coule dans une bassine pour le réduire en petits morceaux plats et minces; on l'appelle *cristal minéral*. On l'administre de la même manière et à la même dose que le nitrate de potasse.

NOIX VOMIQUE (*Strichnos, nux vomica*). On appelle ainsi le fruit du vomiquier, arbre de la pentandrie monogynie, de la famille des apocynées, qui croît aux Indes orientales; chaque fruit contient quinze semences, qui sont dures, cornées, orbiculaires, ombiliquées, comme soyeuses, de couleur grise, et d'une saveur très-âcre et très-amère.

Les expériences faites sur la propriété de la noix vomique contre plusieurs maladies n'ont produit aucun effet satisfaisant; elle possède la propriété anthelmintique, et son usage prolongé prouve seulement qu'elle stimule fortement l'estomac et procure beaucoup d'appétit aux chevaux. C'est un poison dangereux pour les oiseaux, pour certains quadrupèdes et même pour l'homme : son extrait alcoolique particulièrement attaque fortement le système nerveux et musculaire, il occasione des mouvemens convulsifs, l'épilepsie et la mort. La noix vomique a moins d'action sur les animaux herbivores que sur

les carnivores : quelques grains suffisent pour faire périr un rat, une souris, une poule, un canard, un corbeau ; un gros empoisonne un chien, un renard, etc. ; il en faut deux à trois onces pour tuer une chèvre, un bouc, un bœuf, un cheval, etc.

Plusieurs analyses chimiques sur la noix vomique ayant été faites par des chimistes distingués, nous faisons connaître en peu de mots le résultat de celle de MM. Pelletier et Caventou, comme la plus complète. Ces chimistes ont reconnu que cette semence contenait les mêmes principes que la fève de St-Ignace, à quelques différences près, sur la quantité des produits ; que la partie amère et active était due entièrement à un principe alcalin ; que ce même principe qui se trouve combiné avec un acide et une matière colorante grasse, est un alcali qui jouit de toutes les propriétés distinctives et caractéristiques des bases salifiables, ayant la faculté de s'unir aux différens acides, de les saturer et de former de véritables sels neutres, solubles, transparens et cristallisables, etc. ; qu'enfin la noix vomique est composée 1°. d'igasurate, de strychnine, d'un peu de cire, d'une huile concrète, d'une matière colorante jaune, de gomme, d'amidon, de bassorine et de fibre végétal.

O.

OFFICINAL. Qualification par laquelle on distingue les médicamens que le pharmacien tient préparés dans sa pharmacie, d'avec ceux qui se composent d'après l'ordonnance de l'artiste. On donne à ces derniers le nom de *magistraux*. Les extraits, les on-

guens, les sels, les électuaires, etc., etc., sont des médicamens officinaux; les breuvages, les pilules, les cataplasmes, les opiats, etc., etc., sont des médicamens magistraux.

OLIBAN ou ENCENS (*Thus*). Substance résineuse, dure, sèche, d'un jaune blanchâtre, demi-transparente, d'un goût âcre et amer, d'une odeur faible, facilement inflammable, exhalant dans sa combustion une vapeur très-aromatique : c'est le suc concrété qui découle, par exsudation naturelle, du tronc d'un arbre, sur le caractère duquel les naturalistes n'ont pas des notions bien certaines, mais qu'on présume être le *juniperus thurifera* de la diœcie monadelphie de Linné, famille des conifères. Il croît dans l'Arabie; plusieurs disent dans l'Éthyopie : il paraît même qu'on le trouve dans différentes contrées de l'Afrique.

L'oliban nous arrive par le commerce, partie en armes arrondies et oblongues, de la grosseur d'une noisette, partie en masses plus ou moins fortes; ce dernier est de qualité inférieure, moins pur et plus foncé en couleur : l'état de la température, au moment où on le récolte, produit cette différence. C'est très-improprement qu'on le distingue par les noms d'*encens mâle* et d'*encens femelle*. L'encens est fortifiant et astringent; il entre dans la composition de la thériaque, du baume de commandeur, de plusieurs onguens et emplâtres. Quelques praticiens s'en servent pour faire des fumigations. Il est en général peu employé.

ONGUENT. Médicament de consistance molle, destiné à être appliqué extérieurement, participant de l'union de la cire, des graisses et résines qui en forment la base, avec des huiles fixes et volatiles, certaines poudres, quelques oxides métalliques, l'arome et la partie colorante des végétaux. Les onguens ne sont point de simples mélanges, les principales substances se trouvent dans un état de combinaison; ils ne diffèrent pas essentiellement des cérats, pommades, linimens, charges et emplâtres; souvent, dans la pratique, on les confond sous une même dénomination: l'onguent proprement dit est plus solide que la charge et le liniment, mais moins que l'emplâtre.

La chirurgie vétérinaire fait un grand usage des onguens; le nombre en est considérable, mais plusieurs ont des propriétés analogues; ceux dont je donne la formule et le mode de composition peuvent suffire pour toutes les indications.

On trouve dans les ouvrages pharmaceutiques des recettes pour la composition des onguens; quelques-unes, quoique généralement adoptées, m'ont paru susceptibles d'être modifiées, soit sous le rapport des substances et de leurs proportions, soit sous le rapport de la manipulation. Ces modifications, dont l'expérience m'a prouvé les avantages, ont pour objet, comme je l'ai observé généralement à l'article MÉDICAMENT, de rendre les préparations plus directement applicables à la pratique vétérinaire. Les autres formules sont le résultat de mes expériences, elles n'étaient point connues dans la pratique.

ONGUENT ANODIN.

Pr. Onguent populeum. . . .		
——— d'Althea.	de ch. part. égale.	
——— de laurier. . . .		
——— rosat.		

Mêlez exactement.

Propriétés et usages. Cet onguent est émollient et adoucissant; il convient pour calmer les douleurs ou irritations des muscles, des tendons et des articulations.

ONGUENT ANTIPSORIQUE ou CONTRE LA GALE.

Pr. Mercure cru.	6 parties.
Soufre sublimé.	6 parties.
Cantharides en poudre.	2 parties.
Axonge de porc ou graisse. . . .	30 parties.

On éteint le mercure avec une petite portion d'axonge et de soufre; on fait chauffer les cantharides dans une partie de la graisse; on mêle ensuite successivement le restant du soufre, de l'axonge et le mercure éteint, pour former un composé selon les règles de l'art.

Propriétés et usages. De tous les remèdes mis en usage pour le traitement de la gale et du roux vieux, et ils sont en grand nombre, il n'en est aucun dont les effets soient aussi certains que ceux produits par cet onguent. Depuis longtemps je le prépare d'après le procédé indiqué. Il faut avoir soin, avant d'appliquer l'onguent, de bien nettoyer la partie affectée, il faut la bouchonner fortement, la laver avec une dé-

coction émolliente, quelquefois même avec de l'eau de lessive ou une dissolution de savon vert dans l'eau: on la graisse une fois par jour avec l'onguent.

En disant que l'effet de l'onguent antipsorique est constant, je ne prétends pas qu'il suffise toujours pour guérir la gale invétérée ou compliquée : il est reconnu qu'il est des cas où il faut nécessairement seconder l'action des médicamens extérieurs par des moyens internes: il n'en existe pas de plus convenable que le crocus et surtout les diurétiques. *Voyez* DIURÉTIQUE, POUDRE DIURÉTIQUE.

L'onguent antipsorique peut, dans certains cas, suivant la gravité de la maladie et l'état du sujet malade, avoir une action trop forte ou trop faible; on diminue cette action en y ajoutant une petite quantité de graisse: on l'augmente au contraire par l'addition d'une once d'essence de térébenthine par livre d'onguent.

ONGUENT ANTIPSORIQUE POUR LES CHIENS.

Pr.	Sulfure de potasse.	5 parties.
	Savon vert.	4 parties.
	Onguent mercuriel double. . . .	4 parties.
	Axonge ou graisse.	24 parties.

Mêlez ces diverses substances pour former un onguent d'après les règles de l'art.

Propriétés et usages. Les chiens sont sujets à deux sortes de gale: la gale rouge, la rogne ou roux vieux. Après avoir brossé et lavé plusieurs fois la partie affectée de l'animal, on la graisse une fois par jour avec

l'onguent. Il faut, pendant ce traitement, le tenir muselé pour l'empêcher de se lécher; le nourrir avec de la soupe, ne pas lui donner de viande, et lui faire prendre tous les deux ou trois jours du sirop de nerprun, à la dose de deux gros à une once selon la force de l'animal.

ONGUENT ANTIPSORIQUE POUR LES MOUTONS. *Voyez* POMMADE ANTIPSORIQUE.

ONGUENT BASILICUM OU SUPPURATIF.

Pr.	Poix noire.	10 parties.
	Colophane.	8 parties.
	Cire jaune.	8 parties.
	Suif.	2 parties.
	Huile d'olives.	35 parties.

On écrase les poix; on les met dans une bassine pour les faire fondre sur un feu très-doux, en les remuant avec une spatule; on ajoute l'huile par petites portions, ensuite le suif et la cire coupée par morceaux; on fait liquéfier, et on coule l'onguent à travers une toile claire : on l'enferme dans un vase pour l'usage.

Propriétés et usages. L'onguent basilicum est fréquemment employé dans la chirurgie vétérinaire; c'est un excellent maturatif, suppuratif et digestif; il excite la suppuration des plaies, des sétons et des ulcères : on le fait aussi entrer dans les cataplasmes.

ONGUENT CAUSTIQUE.

Pr. Huile épaisse de laurier pure. . . 20 parties.
Muriate de mercure oxigéné. . . 2 parties.
Acide arsénieux. . . . . 2 parties.
Oxide de cuivre brut. . . . . . . 3 parties.
Sulfure de mercure rouge. . . . 1 partie.

Réduisez ces quatre dernières substances en poudre très-fine avant que de les incorporer dans l'huile.

Propriétés et usages. Cet onguent mondificatif nettoie les vieilles plaies, déterge les ulcères fongueux, et s'emploie pour détruire diverses excroissances qui surviennent sur la peau, comme poireaux, cerises, crapeaux, cors, oignons, verrues, etc. On l'applique soit avant, soit après l'opération, lorsqu'elle est jugée convenable.

ONGUENT CHAUD RÉSOLUTIF FONDANT.

Pr. Onguent vésicatoire, préparé d'après ma formule. . . . . . . 16 parties.
Onguent mercuriel double. . . 8 parties.
Savonule de potasse. . . . . . . 4 parties.
Huile de laurier pure. . . . . . . 5 parties.
Cire jaune. . . . . 3 parties.

Faites fondre la cire sur un feu très-doux, ajoutez les autres substances, retirez le vase du feu, remuez le mélange jusqu'à ce qu'il ait acquis la consistance de l'onguent.

Propriétés et usages. Cet onguent doit être employé concurremment avec les diurétiques fondans; il convient particulièrement dans les engorgemens des glandes sous la ganache, pour fondre les boutons de far-

cin, les tumeurs froides indolentes du garot et des extrémités, ainsi que les différentes grosseurs ou tumeurs molles, phlegmoneuses, séreuses et froides, qu'on désigne sous les noms de vésigons, avives, loupes, molettes, suros, capelets, éparvins, courbes, jardons, etc. On en frictionne la partie malade une ou deux fois par jour, et on la recouvre avec un bandage de laine. Il faut souvent, dans ces divers cas, faire précéder l'usage des résolutifs par l'application des émolliens, comme moyen préparatoire. Ce traitement est très-usité aujourd'hui.

ONGUENT CONTRE LE PIÉTIN DES MOUTONS.

Pr.	Oxide de cuivre brut.	2 parties.
	Sulfate d'alumine calciné.	1 partie.
	Muriate d'ammoniaque.	1 partie.
	Camphre.	1/2 partie.
	Onguent populeum.	8 parties.

On réduit les quatre premières substances en poudre fine, et on les incorpore dans l'onguent.

Usage. Après avoir nettoyé l'ulcère, on le recouvre avec une petite quantité de cet onguent.

ONGUENT D'ALTHÆA.

Pr.	Huile d'olive.	de chaq. 4 part.
	—— de lin.	
	Semen. de fenu grec concass.	de chaq. 2 part.
	Cire jaune coupée.	
	Poix résine écrasée. . . .	de chaq. 2 part.
	Térébenthine claire. . . .	

Mêlez les huiles avec les semences de fenu grec, faites chauffer légèrement; laissez macérer pendant environ deux heures, ajoutez la cire et la poix résine, faites dissoudre, retirez du feu; versez la térébenthine, passez à travers une toile, laissez déposer un instant renfermez pour l'usage.

Dans les recettes ordinaires, on fait entrer dans l'onguent d'althea une huile de mucilage, composée avec la racine de guimauve, les semences de lin et de fenu-grec : de ces trois substances, le fenu-grec seul contient des parties solubles dans les corps gras, l'arome et la matière colorante; la semence de lin et la racine de guimauve ne fournissent qu'un mucilage qui, n'étant point miscible, se sépare en grumeaux pendant l'opération, et qui, s'il reste dans l'*onguent*, en facilite l'altération.

L'onguent d'althæa est émollient, nerval, résolutif et adoucissant, il ramollit les tumeurs; on en graisse la peau pour adoucir ou calmer certaines irritations dans le tissu cutané, dans les muscles ou les nerfs.

ONGUENT D'ARCÆUS.

Pr.	Suif de mouton.	4 part.
	Térébenthine claire.	de chaq. 3 part.
	Résine élémi.	
	Axonge de porc.	2 part.

Faites liquéfier le tout ensemble à une douce chaleur, et laissez refroidir. Cet onguent consolide les plaies, fortifie les nerfs; il convient dans les meurtrissures. Il entre dans les digestifs. Il est peu employé.

ONGUENT DE LAURIER.

Pr.	Huile de laurier pure.	4 part.
	Axonge de porc.	3 part.
	Suif de mouton.	2 part.

Plantes qui servent au populeum, suffisante quantité pour fournir à l'onguent une couleur verte.

On fait fondre dans une bassine l'axonge; on la colore avec la matière verte, pour suppléer à celle de l'huile de laurier, qui est trop faible; on ajoute l'huile, on fait liquéfier à un degré de chaleur très-modéré. On passe ensuite l'onguent à travers une toile, et on le conserve dans un vase fermé.

La bonté de cet onguent dépend spécialement de la qualité de l'huile; on doit la choisir avec le plus grand soin : celle qu'on ne retire pas des lieux où on la fabrique est très-souvent falsifiée. *Voyez* HUILE DE LAURIER.

Propriétés et usages. L'onguent de laurier, ainsi préparé, est résolutif, émollient et pénétrant; il fortifie les nerfs, les articulations et les muscles : il calme les douleurs dans ces diverses parties. Il est très-employé.

ONGUENT DE PEUPLIER (*Populeum*).

Pr.	Bourgeons secs de peuplier noir. . .	6 part.
	Feuilles récentes de pavot. .	de chaq. 2 part.
	———— de jusquiame noire.	de chaq. 2 part.
	———— de bardane. . . .	de chaq. 2 part.
	———— de belladone. . .	de chaq. 2 part.
	———— de morelle noire.	10 part.
	Axonge ou graisse de porc préparée. .	36 part.

Nota. Lorsque l'on emploie le peuplier vert, on met quinze parties au lieu de six.

Il faut se procurer les plantes à l'époque de leur

plus grande vigueur. Après les avoir séparées de leurs tiges, on les pile jusqu'à ce qu'elles soient réduites en pâte; on les met alors dans une bassine avec la graisse liquéfiée; on fait évaporer sur un feu modéré, en agitant, par intervalle, le mélange avec une spatule, pour empêcher que les plantes ne s'attachent au fond de la bassine, et pour faciliter l'action de la graisse sur la partie colorante. On ajoute les germes du peuplier, lorsque l'évaporation a enlevé les deux tiers de l'humidité; il faut avoir soin de les humecter légèrement: on continue à chauffer pendant quelques instans, ensuite on laisse macérer pendant deux à trois heures; enfin on retire la bassine du feu, on passe l'onguent à travers une toile, et on met le résidu à la presse. On mêle le produit obtenu par la filtration à celui provenant de la pression; on laisse déposer quelques heures et on verse l'onguent, par inclinaison, dans le vase destiné à le recevoir.

Le populeum, ainsi préparé, réunit toutes les propriétés particulières à cet onguent: sa couleur est verte; il conserve l'arome du peuplier et des autres plantes qui entrent dans sa composition: mais il est très-susceptible d'être falsifié, et certains marchands de drogues en ont toujours qu'ils destinent à l'usage vétérinaire: c'est simplement un mélange des graisses communes, colorées avec des substances dont les propriétés diffèrent plus ou moins de celles qui font la base de cet onguent.

Propriétés et usages. L'onguent de peuplier est un médicament très-connu et généralement employé. Bien préparé et de bonne qualité, il est anodin, émollient et adoucissant. Il calme les douleurs, les inflam-

mations et irritations des tissus cellulaires, nerveux, musculaires, etc.; il nourrit la peau, guérit les crevasses et fait pousser le poil: on en graisse les parties sur lesquelles on a appliqué le feu. On le fait aussi entrer dans les cataplasmes, dans différentes pommades et onguens composés et dans les lavemens pour calmer certaines irritations ou douleurs intestinales.

ONGUENT DE PIED. Chacun le compose à sa manière: les moyens économiques sont ceux que l'on préfère, sans trop s'embarraser de la qualité et des effets. C'est une combinaison d'huile d'olive, de cire, d'axonge, de graisse de veau, de térébenthine et de miel. On fait fondre ces substances dans une bassine, on les passe à travers une toile, et on enferme l'onguent dans un pot pour l'usage.

Le miel peut, sans inconvénient, être supprimé de cette composition; cette substance, ne se mêlant point avec les autres, rend l'onguent défectueux sans en augmenter les propriétés.

Propriétés et usages. L'onguent de pied entretient la corne du cheval, et particulièrement la couronne, dans l'état de souplesse convenable; il la nourrit, prévient et guérit les crevasses, soit qu'elles viennent d'une cause naturelle ou de l'action alternative de la trop grande sécheresse et de l'humidité sur cette partie. Celui que je prépare dans ma pharmacie est divisé en magdaléons d'une livre.

ONGUENT DE SCARABÉE. Cet onguent, dont Solleysel fait le plus grand éloge dans sa pratique, est presque devenu hors d'usage; ses vertus ne sont

cependant point imaginaires, mais il est du nombre de ces compositions qui, dénaturées par la cupidité et l'ignorance, ont entièrement perdu leur caractère primitif et ne conservent que leur nom originaire.

Comme il est difficile de se procurer de véritables pro-scarabées, coléoptères à élytres mous, qui exsudent une huile jaunâtre et corrosive, on emploie le scarabée stercoraire, le bousier ou escarbot à élytres durs et cornés, qui sont sans propriétés médicinales, *voyez* Scarabée; en sorte que ce prétendu onguent n'est que de l'huile de laurier, souvent même de mauvaise qualité.

Pr.	Pro-scarabées récens.	4 parties.
	Huile épaisse de laurier pure. . .	8 part.
	Suif de mouton.	2 part.

On nettoie, on lave, on écrase les pro-scarabées; on fait liquéfier l'huile de laurier et le suif sur un feu modéré, on mêle le tout ensemble. Ce mélange, renfermé dans un vaisseau de terre ou d'étain couvert, doit rester pendant deux, et même trois jours, exposé à une douce chaleur; on le remue par intervalle, on le passe ensuite avec expression, et après l'avoir laissé déposer un instant, on verse l'onguent par inclinaison, dans le vase destiné à le conserver.

Si on emploie les pro-scarabées secs, la dose est de moitié, et il faut les réduire en poudre fine, avant de les mêler avec l'huile et le suif.

Propriétés et usages. L'onguent de scarabée, ainsi préparé, est un excellent résolutif, stimulant et rubéfiant, légèrement épispastique; Solleysel le regarde comme spécifique pour les eaux aux jambes, les mo-

lettes et vessigons, pour fondre les boutons de farcin. On en frotte les parties malades une ou deux fois par jour; beaucoup de praticiens font encore usage de cet onguent.

ONGUENT DESSICATIF ASTRINGENT.

Pr. Oxide de cuivre brut. . . . } de chaq. 4 part.
Sulfate de zinc. . . . . }
——— d'alumine calciné. . . . 1 part. 1/2.
Camphre . . . . 1 part.
Onguent populeum. . . . . 30 part.

Il faut réduire les quatre premières substances en poudre très-fine, les mêler ensuite avec l'onguent, qu'on a fait ramollir sur le feu.

Propriétés et usages. Cet onguent est astringent et sicatif: il nettoie, déterge et cicatrise les plaies humides et baveuses, les poireaux, crevasses, arestes, peignes, mules, traversières, mélandres, etc., qu'on désigne généralement par le nom d'eaux aux jambes, et pour lesquelles on l'emploie concurremment avec les diurétiques qu'on administre intérieurement. *Voyez* DIURÉTIQUE, POUDRE DIURÉTIQUE.

ONGUENT DÉTERSIF, dit ONGUENT BRUN.

Pr. Onguent basilicum. . . . . 8 parties.
Oxide de mercure rouge. . . . . . 1 part.

Réduisez l'oxide de mercure en poudre très-fine, et mêlez exactement avec l'onguent.

Propriétés et usages. Il ronge les chairs baveuses, déterge les ulcères, nettoie les plaies et facilite la suppuration. On peut augmenter ou diminuer son action détersive en modifiant la dose de l'oxide.

ONGUENT DIGESTIF ANIMÉ.

Pr. Onguent d'Arcæus. . . . . } de chaq. 3 part.
Styrax liquide. . . . .
Térébenthine claire. . . . .
Alcool de cantharides. . . . . 2 part.

Mêlez exactement ces substances. On peut, suivant l'état de la maladie, remplacer l'alcool de cantharides par celui d'aloès ou par l'alcool camphré.

Propriétés et usages. On emploie cet onguent pour mûrir les plaies, déterminer et entretenir la suppuration.

ONGUENT DIGESTIF SIMPLE.

Pr. Térébenthine claire. . . . . 1 once.
Jaunes d'œufs. 2
Huile d'olive. . . . . suffis. quant.

Mêlez ces substances. On emploie cet onguent de la même manière et pour les mêmes indications que l'onguent digestif animé.

ONGUENT DU BOUVIER. } *Voy.* ONGUENT DESSICATIF ASTRINGENT.
——— DU COCHER.

ONGUENT DU DUC.

Pr. Axonge de porc. . . . . 4 parties.
Soufre sublimé. 1
Écorce de la racine d'orcanette . . s. q.

Cet onguent est antipsorique; il est rarement employé aujourd'hui par les praticiens.

ONGUENT ÉGYPTIAC.

Ce n'est pas véritablement un onguent, mais une

combinaison d'acide acétique et d'oxide de cuivre dans le miel; voici la manière de faire cette préparation:

Pr. Oxide de cuivre brut (vert de gris) 4 parties.
Oxide blanc d'arsenic. . . . . 1 part.
Acide acétique (vinaigre). . . . . 4 part.
Miel de consistance ferme. . . . . 8 part.

Mettez dans une bassine de cuivre l'oxide réduit en poudre et l'acide acétique, faites bouillir un instant, pour faciliter la dissolution; ajoutez le miel en remuant continuellement avec une spatule de bois jusqu'à ce que le mélange cesse de se boursoufler.

Dans cette opération, l'acide acétique dissout d'abord l'oxide de cuivre, et forme un acétate de cuivre; le principe muqueux et l'extractif du miel se carbonisent en partie par l'action du calorique; l'acétate de cuivre, décomposé à son tour par le carbone, s'unit avec une partie de l'oxigène de l'oxide et forme de l'acide carbonique; le cuivre, ramené à l'état d'oxide marron-brun, imprime cette couleur au produit.

On reconnaît que l'onguent est cuit au degré convenable, lorsque laissant refroidir une petite quantité, qu'on sépare pour essai, elle prend une consistance mielleuse un peu ferme.

Propriétés et usages. Cet onguent est un excellent détersif; il nettoie les ulcères fongueux, ronge les chairs baveuses; on l'emploie pour la guérison des vieilles plaies, des javars, des ulcères putrides et gangréneux qu'il déterge et dont il arrête les progrès.

ONGUENT FONDANT.

Pr. Huile de laurier. . . . . . } de chaq. 4 part.
Térébenthine. . . . . . . }
Muriate de merc. oxigéné (sublimé corr.) 1 part.

Il faut réduire le sublimé en poudre très-fine, le mêler avec la térébenthine et l'huile de laurier.

Propriétés et usages. Cet onguent est particulièrement employé pour fondre les boutons de farcin; il s'administre comme l'onguent chaud, résolutif, fondant.

ONGUENT (LES QUATRE).

Pr.	Onguent populeum.	de ch. 1 part.
	——— d'althæa.	
	——— de laurier.	
	——— de basilicum.	

Mêlez pour former un seul onguent. Il est adoucissant, émollient et fondant. C'est une préparation ancienne qui est encore employée par quelques maréchaux.

ONGUENT MERCURIEL DOUBLE.

Mettez le mercure dans une chaudière de fer, ajoutez autant d'onces d'onguent anciennement préparé que vous avez de livres de ce métal : commencez à mélanger avec le cinquième de la graisse; triturez avec un pilon de bois jusqu'à parfaite extinction du mercure. Pour s'assurer que le mercure est parfaitement éteint, on prend une très-petite quantité du mélange, et on l'étend fortement sur du papier gris : si à l'aide d'une loupe il n'apparaît plus aucun globule de mercure, la combinaison est complète. Alors on fait liquéfier le reste de l'axonge, qu'on verse graduellement dans la chaudière, on triture encore pendant un certain temps, et l'opération est terminée : on renferme l'onguent dans un pot pour l'usage.

Lorsqu'on opère sur des grandes quantités, l'extinction du mercure exige un travail très-long; pour la faciliter, j'emploie l'onguent mercuriel ancien : ce moyen abrège l'opération, et la nature du médicament n'en est pas altérée. On a proposé, pour faciliter l'extinction du mercure, différens moyens qui remplissent plus ou moins avantageusement cette indication. L'huile d'œuf, indiquée par M. Planche, paraît être préférable à l'huile d'amande douce; le soufre et le sulfure de potasse altèrent sensiblement la couleur qui caractérise cet onguent lorsqu'il est bien préparé.

Le mercure se trouve dans l'onguent mercuriel, partie en état métallique extrêmement divisé, et partie à l'état d'oxide par suite de sa combinaison avec l'oxigène. Cette opinion n'est peut-être pas généralement adoptée; mais elle est la plus probable, d'après les nombreuses expériences qui ont été faites à ce sujet.

Propriétés et usages. L'onguent mercuriel double est un fondant; il est atténuant, résolutif, divisant, antipsorique et antidartreux; on s'en sert extérieurement pour fondre les tumeurs et engorgemens. Dans le dernier cas, il convient, avant de l'appliquer, de faire usage des émolliens comme moyens préparatoires. On l'administre dans plusieurs cas intérieurement; il fait partie de l'onguent chaud, et entre dans la composition des pilules antifarcineuses.

ONGUENT NERVAL. On l'appelle également *baume*.

Pr.	Onguent d'althæa.	de chaq. 16 part.
	Huile épaisse de laurier. .	
	Styrax liquide.	4 parties.
	Cire jaune.	10 parties.
	Huile volatile de lavande. .	de ch. 1 part. 1/2.
	——————— de romarin. .	
	——————— de thym. . .	
	——————— de sauge. . .	
	Camphre réduit en poudre.	1 part.

Coupez la cire par petits morceaux, mettez-la dans une bassine avec l'onguent d'althæa, l'huile de laurier et le styrax; faites liquéfier à un feu très-doux, passez le mélange à travers un linge, laissez refroidir aux deux tiers; ajoutez les huiles ou essences, après les avoir mêlées avec le camphre en poudre. Il faut remuer le mélange avec une spatule jusqu'à ce que l'onguent ait pris de la consistance.

Propriétés et usages. L'onguent nerval fortifie les nerfs, donne du ton et de la force aux muscles : on l'emploie avec succès dans les faiblesses, les douleurs d'articulations, les foulures, les atrophies des membres, et pour ranimer la contractilité musculaire.

ONGUENT DE SATURNE. *Voyez* POMMADE DE SATURNE.

ONGUENT ROSAT.

Pr.	Axonge de porc.	12 part.
	Roses pâles récentes avec leurs calices.	6 part.
	Roses rouges sèches mondées. . . .	1 part.

On contuse légèrement les roses pâles dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, on les met avec les roses rouges et l'axonge dans un bain marie qu'on tient à l'eau bouillante pendant cinq à six heures; on coule à travers une toile, on exprime, et on laisse figer. On sépare l'onguent des féces et de l'eau qui se sont précipitées, on le fait fondre une deuxième fois, et on y ajoute une petite quantité d'écorce de racine d'orcanette, qui lui communique une couleur rose-foncée. Cet onguent est très-adoucissant, légèrement sicatif et résolutif dans les inflammations : il n'est pas généralement employé.

ONGUENT VÉSICATOIRE.

Pr.	Poix noire.	4 parties.
	——— résine.	4 parties.
	Cire jaune.	3 parties.
	Huile d'olive.	12 parties.
	Cantharides en poudre.	6 parties.
	Euphorbe en poudre fine.	2 parties.

Ecrasez les poix, coupez la cire en petits morceaux, faites fondre dans une bassine, ajoutez l'huile d'après le mode indiqué pour l'onguent basilicum; passez à travers une toile claire ou un tamis de crin; mettez les cantharides et l'euphorbe dans la bassine, humectez légèrement avec très-peu d'eau, ajoutez la moitié à-peu près du mélange liquéfié; chauffez pour faire évaporer la plus grande partie de l'humidité; ajoutez sur la fin le reste du mélange; faites chauffer encore un instant, retirez du feu, laissez refroidir.

Il faut avoir attention de remuer l'onguent jusqu'à

ce qu'il ait acquis assez de consistance pour retenir en suspension les poudres, qui, sans cette précaution, se précipiteraient au fond de la bassine.

Le mode de préparation que j'indique n'est point conforme à celui qu'on trouve dans les dispensaires; l'expérience m'avait prouvé, avant l'impression de la première édition de cet ouvrage, qu'il était préférable à tous les autres. Je ne l'ai adopté qu'après que les praticiens lui ont reconnu un degré de supériorité.

Propriétés et usages. L'onguent vésicatoire est un médicament extrêmement utile dans la médecine vétérinaire; son application sur une partie extérieure du corps, après en avoir rasé le poil, produit une irritation sur la peau, qui détermine bientôt une sécrétion séreuse plus ou moins abondante; l'épiderme se détache, se soulève et forme une ampoule qu'on enlève. On panse cette plaie avec le même onguent mêlé avec du basilicum ou du populeum dans la proportion d'un huitième, pour entretenir plus ou moins longtemps la suppuration de cet émonctoire. L'onguent vésicatoire est encore employé pour déterminer, entretenir ou augmenter la suppuration des sétons. C'est un des meilleurs résolutifs fondans dans les engorgemens des glandes et les tumeurs froides; il fait partie de l'onguent chaud et de quelques topiques.

OPIAT. Les anciens avaient consacré le mot d'*opiat* aux médicamens de consistance molle, participant de l'union de poudres simples ou composées, d'extraits, de pulpes, de conserves, de miel ou de sirop, et dans la préparation desquels il entrait de l'opium. Aujourd'hui on donne le nom d'*électuaires*, *confections* et

opiats, à ces mêmes médicamens, avec ou sans opium. On distingue seulement les électuaires et les confections, des opiats, en ce que les premiers sont des médicamens officinaux, et que les opiats sont magistraux, c'est-à-dire qu'ils se préparent d'après la formule du médecin ou de l'artiste, pour être employés au moment même. Voici quelques exemples :

OPIAT ASTRINGENT.

Pr. Poudre astringente composée . . . 1 livre.
Miel . . . . 2 liv.
Eau, suffisante quantité, pour donner la consistance nécessaire : la dose est de. . 4 onces.

OPIAT BÉCHIQUE ADOUCISSANT.

Pr. Poudre de guimauve. . . . } de chaq. 4 onces.
——— de réglisse. . . . . }
Extrait de pavot. . . . . 2 onces.
Huile d'amandes douces ou d'olive. 4 onces.
Miel bonne qualité. . . . . 1 liv.

Mêlez pour un opiat.

Administrez au cheval à la dose de quatre à six onces deux fois par jour. Cet opiat calme et adoucit la toux quinteuse, humecte la poitrine et facilite l'expectoration.

OPIAT BÉCHIQUE INCISIF.

Pr. Poudre de guimauve. . . . } de chaq. 4 onces.
——— de réglisse. . . . . }
——— d'aunée. . . . . . } de chaq. 2 onces.
Soufre sublimé. . . . . . }
Kermès minéral. . . . . . . 2 onces.
Miel. . . . . 1 livre 8 onces.

Mêlez ces différentes substances pour former un opiat qu'on fait prendre à l'animal en quatre ou six prises, selon l'état de la maladie, dans l'espace de deux ou trois ou quatre jours. Même indication que ci-dessus dans les catarrhes aigus, la pousse et la gourme difficile.

OPIAT CORDIAL.

Pr. Poudre cordiale	de chaq. 4 onces.	
Miel.		
Vin rouge.	suffis. quant.	

Mêlez pour administrer au cheval en deux ou trois doses dans la journée.

OPIAT EXCITANT.

Pr. Quinquina en poudre.	4 onces.
Cannelle en poudre.	1 onc.
Gingembre en poudre.	1 onc.
Camphre.	6 gros.
Miel.	1 livre.

Divisez le camphre dans deux jaunes d'œuf, combinez avec le miel, mêlez ensuite les poudres.

On administre cet opiat à l'animal, en trois ou quatre doses, dans la journée. L'artiste détermine le mode et les intervalles, d'après l'état du malade.

OPIAT FÉBRIFUGE.

Pr. Poudre de quinquina.	8 onces.
———— d'absinthe.	4 onc.
———— d'aunée.	4 onc.
Muriate d'ammoniaque.	1 onc. 1/2
Miel.	suffisante quantité.

Mêlez et administrez au cheval en quatre ou six doses, dans deux jours.

OPIAT INCISIF AVEC KERMÈS.

Pr.	Miel.	1 liv.
	Kermès minéral.	2 onc.
	Poudre de réglisse.	2 onc.

Mêlez exactement.

On peut ajouter à cet opiat une once d'extrait d'opium indigène, ou la même quantité de laudanum liquide. On l'administre au cheval en quatre doses dans la journée. Il est employé contre la toux, les catarrhes humides et les affections de poitrine.

OPIAT POUR LA GOURME. *Voyez* Électuaire.

OPIAT TONIQUE,

Pr.	Extrait de gentiane	1 once.
	Poudre de quinquina.	2 onc.
	— de cannelle.	1 onc.
	— de noix vomique.	4 gros.
	Oxide de fer brun.	2 onc.
	Miel.	1 liv.

Mêlez et administrez au cheval en quatre ou six doses, deux par jour.

OPIUM. Suc gommo-résineux qu'on obtient du pavot blanc (*papaver somniferum*) au moyen d'incisions pratiquées sur la tige et la capsule de cette plante avant la maturité. Ce suc laiteux, concrété par la chaleur de l'atmosphère, acquiert la consistance d'un

extrait qui est très-pur ; on l'appelle en cet état *extrait d'opium :* mais ce produit est si peu considérable qu'il est permis de croire que dans le pays d'où nous vient cette substance, on emploie, pour l'obtenir, un autre procédé; que l'extrait d'opium que le commerce nous apporte de la Perse, de Thèbes en Egypte, de la Natolie, etc., est le résultat de l'infusion ou de la décoction de la plante, rapprochée par l'évaporation. On trouve l'opium dans le commerce en forme de petits pains orbiculaires roulés sur des fleurs de lapathum, et enveloppés ensuite dans des feuilles de la plante : sa couleur est d'un brun rougeâtre; son odeur particulière, vireuse; sa saveur âcre, amère, chaude et nauséabonde; il se ramollit par l'action de la main, se dissout facilement dans l'eau, mais non pas en totalité; il est généralement altéré par des débris fibreux de la plante et autres matières hétérogènes : les pharmaciens le purifient avant de l'employer. Il faut choisir les morceaux d'opium d'une médiocre grosseur, très-secs, les plus compactes, les plus durs et ceux qui contiennent le moins de corps étrangers.

Analyse. Les savantes recherches de MM. Lesturné, Robiquet et Derosnes, ont fait connaître dans l'opium l'existence de la morphine, de l'acide méconique, d'un autre acide, d'un principe cristallisable nommé narcotine, matière analogue au cahouchoux, du mucus, d'une fécule, d'une résine, d'une huile fixe, d'une matière végéto-animale, et des débris fibreux de la plante.

Propriétés et usages. Les propriétés particulières d

l'opium sont d'assoupir les douleurs et d'engourdir le système nerveux cérébral. C'est un puissant narcotique, stupéfiant, béchique, calmant et quelquefois diaphorétique; à forte dose il devient stimulant, excitant et cordial. On l'administre dans la toux quinteuse par irritation, dans différentes coliques ou affections douloureuses de l'estomac, du colon et de l'abdomen; il s'emploie aussi dans le vertige, le tétanos, le dévoiement, le flux dysentérique et les superpurgations. On l'applique sous toutes les formes; il est susceptible d'être admis soit comme agent principal, soit comme agent auxiliaire dans presque toutes les prescriptions magistrales, breuvages, pilules, opiats, lavemens, injections, lotions, linimens, etc. On le mêle avec les béchiques et les adoucissans; on le combine avec les diurétiques et les sudorifiques; il entre dans la composition de la thériaque et de la poudre béchique incisive; il fait la base de la teinture anodine ou laudanum liquide.

La dose pour le cheval est de 2 à 4 gros, qu'on réitère dans la journée; on peut en donner jusqu'à une once à la fois sans inconvénient.

Dans la médecine humaine, l'usage de l'opium exige des précautions; il doit être employé avec sagesse et discernement : son action narcotique peut, dans certaines circonstances, devenir nuisible et même délétère; il faut en calculer les effets et prendre des mesures pour prévenir les accidens. La médecine vétérinaire n'a point à se prémunir contre un semblable danger; le cheval, le bœuf, et en général les animaux herbivores sont bien moins sensibles à cette ac-

tion narcotique; leur système nerveux, beaucoup moins irritable, n'en est que très-faiblement affecté, et on n'a point à craindre qu'il en résulte des accidens graves.

Le prix de l'opium, souvent très-élevé, ne permet pas toujours de l'employer à cause des frais qu'il occasione : voulant obvier à cet inconvénient, quelques expériences m'ont prouvé que dans beaucoup de cas il pouvait être remplacé par l'extrait de pavot blanc. *Voyez* cet article.

OPIUM INDIGÈNE. *Voyez* EXTRAIT DE PAVOT BLANC.

ORIGAN COMMUN, *Origanum vulgare*; Linné, classe 14 de la didynamie gymnospermie; Juss., famille des labiées.

Caractères génériques. La corolle et le tube comprimés; le limbe à deux lèvres, la supérieure échancrée, l'inférieure à trois lobes entières ; bractées ovales et colorées.

Caractères spécifiques. Tiges nombreuses, droites, velues, dures, rougeâtres, carrées et tuméfiées à leurs extrémités; feuilles pétiolées, ovales, arrondies, entières, velues en dessous; les plus grandes ressemblent à celles du calament, les plus petites à celles de la marjolaine; fleurs petites, agglomérées, paniculées, de couleur incarnat ou rouge blanchâtre; épis arrondis et terminaux ; bractées colorées en violet, étamines plus longues que la corolle. Cette plante est vivace, elle croît sur les montagnes, dans les lieux secs, sablonneux et pierreux. Son odeur, très-aromatique, est agréable. Elle fournit de l'huile volatile.

Parties employées: sommités fleuries.

Propriétés. Elle fait partie des espèces aromatico-vulnéraires; elle est stimulante, nervale et résolutive. Elle peut être remplacée par la marjolaine (*origanum majorana*) et par le calament (*melissa calamintha*), qui ne sont que des variétés de cette plante.

ORPIN ou ORPIMENT. C'est le sulfure jaune d'arsenic. *Voyez* Arsenic.

OXIDATION. Combinaison de l'oxigène avec un corps combustible simple ou composé, opérée lentement et sans dégagement sensible de calorique ni de lumière. On appelle *oxides* les corps oxidés; et pour en déterminer l'espèce, on ajoute le nom de la substance oxidée: ainsi, l'oxide résultant de la combinaison de l'oxigène avec le plomb, par exemple, est un oxide de plomb: il en est de même de tous les autres; on dit un *oxide de fer*, un *oxide de cuivre*, etc. L'oxidation des corps peut avoir lieu de trois manières principales: par le contact de l'air à l'aide du calorique, par la décomposition de l'eau, et par celle des acides.

L'oxidation produit différentes altérations dans l'état et dans les propriétés des corps: en général, les métaux, en s'oxidant, perdent leur éclat naturel et changent plus ou moins de forme et de couleur. Ces altérations varient selon le degré d'oxidation, c'est-à-dire selon que la quantité d'oxigène combiné est plus ou moins considérable; en sorte que le même corps, par l'effet de l'oxidation, peut passer successivement par deux, trois et quatre états. La langue chimique manquait de termes techniques pour exprimer les dé-

grés d'oxidation ; on les indiquait par la couleur de l'oxide. Ce mode d'énonciation, qui ne présentait à l'esprit qu'une idée vague et confuse de l'état de la substance oxidée, ne s'accordait pas avec cette exactitude et cette précision que le perfectionnement de la science a rendues nécessaires. On obvie aujourd'hui à cet inconvénient, en faisant précéder le mot *oxide* des noms numériques grecs *proto*, *deuto*, *trito*, *pero*, qui signifient *premier*, *deuxième*, etc.; ainsi on dit, *prot-oxide*, premier degré d'oxidation; *deut-oxide*, second degré; *trit-oxide*, troisième degré; et *per-oxide*, degré supérieur.

On peut, dit M. Thénard, donner des noms insignificatifs aux corps simples, sans qu'il en résulte d'inconvéniens, pourvu que ces noms soient courts et se prêtent à la formation des noms composés. Mais il est très-important de donner aux corps composés des noms qui rappellent leurs principes constituans. C'est ce qu'ont très-bien senti les fondateurs de la nomenclature française, qui est aujourd'hui généralement adoptée par tous les savans.

OXIDE. Corps combustible, en état de combinaison avec l'oxigène. *Voyez* Oxidation.

Les oxides sont presque tous insipides et insolubles dans l'eau; ils n'ont point d'action sur la teinture de tournesol; plusieurs, au contraire, rendent à cette teinture, rougie par les acides, sa couleur primitive; quelques-uns verdissent la couleur de la violette. Les oxides non métalliques à radical simple sont susceptibles, excepté l'hydrogène, de passer à l'état acide; mais aucun ne peut produire des sels. Les métaux,

en s'oxidant, perdent généralement leur éclat métallique, et même leur conformation ; ils prennent l'apparence d'une poudre terreuse. Les substances végétales et animales sont également altérées par l'oxidation.

Les oxides ne tiennent pas également à l'oxigène avec lequel ils sont en combinaison. Il en est qué le seul contact de la lumière peut revivifier et rétablir dans leur état naturel ; il faut nécessairement, pour les conserver en état d'oxide, les renfermer dans des vases opaques ; d'autres, au contraire, ne peuvent être dégagés que par l'action du calorique. Quelques-uns ont une attraction si forte pour l'oxigène, qu'on ne parvient à le leur enlever qu'à l'aide des réactifs.

Ces courtes notions nous paraissent suffisantes pour donner une idée assez exacte des oxides en général : nous ne nous étendrons pas davantage sur un sujet aussi vaste, et dans l'histoire particulière des oxides nous nous bornerons à ceux qui, employés comme médicamens dans la médecine vétérinaire, doivent particulièrement devenir l'objet de l'attention des élèves et des praticiens.

OXIDE D'ANTIMOINE PAR LE NITRE. C'est un per-oxide d'antimoine et de potassium ; on l'appelle aussi *antimoine diaphorétique*.

Pr. Antimoine métal (régule d'antim.). 1 part.
Nitrate de potasse. . . . . 2 part.

Mêlez ces deux substances après les avoir réduites séparément en poudre, projetez le mélange par portion dans un creuset que vous aurez fait rougir au feu : à chaque projection il s'opère une déflagration. Lorsque toute la poudre aura été projetée, augmentez

le feu pour réduire la matière en une espèce de fusion pâteuse; arrivé à ce point, retirez le creuset, laissez refroidir, et réduisez l'oxide en poudre grossière que vous renfermerez dans un flacon bouché. Dans cette opération, une partie de l'oxigène du nitrate de potasse se porte sur l'antimoine et l'oxide, le gaz nitreux se dégage, et la base du nitrate, la potasse, reste unie dans le creuset avec l'oxide d'antimoine et une portion de nitrate de potasse échappée à la déflagration. C'est en cet état qu'il est employé dans la pratique vétérinaire.

On obtient le même oxide en combinant trois parties de nitre avec une partie de sulfure d'antimoine; mais dans ce cas, le produit contient un peu de sulfate de potasse, formé par le soufre uni à la potasse du nitre.

Si on veut avoir de l'oxide d'antimoine pur, il faut, après qu'il a été réduit en poudre, le laver à froid jusqu'à ce que l'eau qui en découle soit absolument insipide; l'oxide d'antimoine étant insoluble dans l'eau, s'arrête sur le filtre; on l'en retire, on le porphyrise, et on le divise en trochisques pour le faire sécher.

Propriétés et usages. L'oxide d'antimoine blanc non lavé est, comme on voit, combiné avec l'alcali fixe, base du nitrate de potasse: en cet état, il est diaphorétique, fondant, incisif. On l'administre au cheval à la dose de quatre gros à une once, dans les poudres simples ou composées, et dans les breuvages et opiats.

OXIDE D'ANTIMOINE HYDROSULFURÉ ROUGE. *Voyez* KERMÈS.

OXIDE D'ANTIMOINE DEMI-VITREUX (*Crocus metallorum*). Le sulfure d'antimoine oxidé au premier degré, prot-oxide, mis en fusion, prend le caractère d'une matière demi-vitreuse; on lui donne, en cet état, le nom d'*oxide d'antimoine sulfuré demi-vitreux*. Autrefois on l'appelait *crocus* ou *foie d'antimoine*; et lorsqu'il avait été pulvérisé et lavé, *safran des métaux*.

Pour opérer cette oxidation, on prend du sulfure d'antimoine réduit en poudre, on le met dans une chaudière de fer, on chauffe modérément pendant assez long temps, ayant soin de remuer constamment avec une spatule. Une partie du soufre se sublime; il se dégage en même temps un peu d'acide sulfureux; la matière acquiert une couleur grise cendrée; on la met alors dans un creuset, on la pousse à la fonte par un feu très-vif, on la coule dans un mortier de fer, on la laisse refroidir, et on la réduit en poudre pour l'usage.

On peut également préparer cet oxide, en mêlant ensemble parties égales de sulfure d'antimoine et de nitrate de potasse; on projette le mélange dans un creuset, pour faire déflagrer le nitrate; on pousse ensuite à la fusion en augmentant le calorique. Ce procédé est plus dispendieux.

Propriétés et usages. Cet oxide diaphorétique, fondant, vermifuge et purgatif, est très en usage dans la pratique vétérinaire; on l'administre au cheval à la dose d'une à deux onces. On en prépare le vin émétique.

OXIDE D'ANTIMOINE SULFURÉ VITREUX.

C'est un prot-oxide : on le nomme communément *verre d'antimoine.* L'opération pour préparer cet oxide est la même que celle décrite à l'article ANTIMOINE DEMI-VITREUX; seulement elle doit être continuée jusqu'à ce que la matière, à l'aide du calorique bien ménagé, ait acquis la couleur gris-blanc. On la pousse alors à la fonte dans un creuset, et on la coule sur un marbre graissé. En cet état, elle est demi-transparente, d'une couleur hyacinthe; elle passe à l'état vitreux en se refroidissant. C'est une combinaison d'oxide d'antimoine et de soufre.

Cet oxide n'est point employé en nature dans la médecine, il sert à faire le tartrate de potasse antimonié (émétique). *Voyez* ce mot.

OXIDE D'ARSENIC BLANC. *Voyez* ARSENIC.

OXIDE DE CUIVRE VERT. *Voyez* ACÉTATE DE CUIVRE BRUT.

OXIDE DE FER BRUN (*Safran de mars apéritif*). C'est un deuto-carbonate de fer; il est, comme l'oxide de fer rouge à l'état de deutoxide, composé de 50 parties d'oxigène et 100 de métal. On le prépare en exposant de la limaille de fer très-pur soit à la rosée, soit dans un lieu humide, ou plus simplement en faisant sécher lentement, et à plusieurs reprises, de la limaille de fer humectée. Ainsi ce deut-oxide n'est que de la rouille de fer qu'on lave et qu'on fait sécher après l'avoir porphyrisée. Si on l'expose dans un creuset à un feu vif et soutenu, il perd son acide carbonique, prend une couleur rouge plus marquée, et acquiert la propriété astringente.

Le safran de mars apéritif est employé dans la pratique vétérinaire comme tonique, fortifiant, apéritif et légèrement astringent. On l'administre dans les mêmes cas que l'oxide de fer noir ; il est d'un prix inférieur et jouit des mêmes propriétés.

On le donne au cheval, mêlé avec les poudres, à la dose d'une à deux onces. Il entre dans différentes préparations magistrales et officinales.

OXIDE DE FER NOIR. Ce deut-oxide, connu sous le nom d'*éthiops martial*, contient, d'après M. Gay Lussac, 100 parties de métal et 37,5 d'oxigène. Le fer du commerce est extrait en grande partie de ce prot-oxide. On le prépare de plusieurs manières dans les laboratoires; voici les procédés les plus communément employés.

Premier procédé.—Réduisez en poudre très-fine de la limaille de fer, légèrement humectée, ajoutez une petite quantité d'huile d'olive; introduisez la matière dans une cornue de grès, faites chauffer jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de vapeurs; laissez refroidir l'appareil, lavez le résidu dans beaucoup d'eau, faites sécher promptement, et porphyrisez.

Deuxième procédé.—Faites calciner dans un creuset couvert ou dans une cornue de terre un mélange composé d'une partie de limaille de fer et de trois parties de trit-oxide (oxide de fer rouge brun), et vous obtiendrez un oxide au 2[e] degré, contenant, comme le précédent, 100 parties de fer et 37 d'oxigène.

Troisième procédé.—On triture de la limaille de fer très pure dans un mortier, on la place après dans une terrine de grès, on la lave et l'on fait égout-

ter l'eau; ensuite le vase étant reposé, on remue par intervalle cette limaille avec une spatule de fer, et on a soin de l'entretenir toujours humide; après quelques jours on sépare par le moyen du lavage l'oxide noir qui s'est déjà formé en assez grande quantité, on le lave et on le fait sécher promptement. Ce procédé, qui paraît préférable aux deux autres, appartient à M. Guibout.

Propriétés et usages. L'oxide de fer noir (éthiops minéral) est, comme toutes les préparations de fer, tonique et apéritif; les praticiens en font usage dans les maladies occasionées par l'affaiblissement des organes, dans les hydropisies essentielles, les hémorrhagies et les affections vermineuses.

La dose pour le cheval est d'une à deux onces; on la réitère pendant plus ou moins long-temps, selon que l'état du malade paraît l'exiger.

OXIDE DE FER ROUGE (*colcothar*). Ce trit-oxide, de couleur rouge-violet, est indécomposable par la chaleur; il n'a point d'action sur le gaz oxigène; il existe dans la nature sous différentes formes, en masse, en couche, souvent mêlé avec les terres, l'argile et la silice; il contient 100 parties de fer et environ 50 d'oxigène, et n'est point attiré par l'aimant.

On prépare le trit-oxide de fer de plusieurs manières :

1°. En calcinant du sulfate de fer dans un creuset, à l'air libre; l'eau de cristallisation s'évapore, l'acide sulfurique cède au fer une partie de son oxigène, l'autre se dégage à l'état d'acide sulfureux.

2°. La limaille de fer, calcinée dans un creuset, s'oxide et acquiert, en passant à l'état de trit-oxide,

la couleur rouge. Plus on prolonge la calcination, plus cette couleur devient intense.

3°. Par la calcination des écailles ou paillettes qui se détachent du fer battu à chaud.

4°. Par la calcination de la rouille de fer, etc.

En général, dans toutes ces opérations, l'éclat et la beauté de la couleur dépendent de la durée et de la force de la chaleur.

Propriétés et usages. L'oxide de fer rouge, qu'on nomme aussi *safran de mars astringent*, est bien moins employé dans la pratique vétérinaire qu'il ne l'était autrefois; on s'en sert comme astringent et styptique pour arrêter les hémorrhagies des vaisseaux capillaires : rarement on l'administre intérieurement.

OXIDE DE MERCURE JAUNE (*turbith minéral ou précipité jaune*). C'est un deut-oxide de mercure jaune sulfaté.

L'acide sulfurique concentré se combine, à l'aide du calorique, avec le mercure, et forme un sous-deuto-sulfate acide de mercure; le sulfate acide, dissous dans une grande quantité d'eau distillée, chaude, fournit un précipité d'une belle couleur jaune, c'est le deut-oxide de mercure jaune sulfaté, qui est insoluble, et se précipite au fond de la liqueur; on filtre pour l'obtenir, ensuite on le fait sécher; c'est le seul sous-sulfate dont on fasse usage en médecine.

Propriétés et usages. Le précipité de mercure jaune ou turbith minéral s'administre aux chiens dans la maladie qui les attaque pendant leur jeunesse. C'est un médicament très-énergique : il provoque un prompt vomissement, très-salutaire à ces animaux. La dose

est de deux à dix grains, suivant l'espèce et la force de l'animal. On le lui administre enveloppé dans un morceau de beurre ou de viande; si la maladie persiste, on continue le traitement par l'usage des pilules canines. *Voyez* cet article.

OXIDE DE MERCURE ROUGE (*précipité rouge*). C'est un deut-oxide de mercure par l'acide nitrique. Le mercure ne fournit que deux oxides, dont l'un à l'état de deut-oxide, et l'autre de protoxide. Nous ne parlerons que du premier, l'autre est sans usage. Le deut-oxide de mercure, vulgairement connu sous le nom de *précipité rouge*, contient 100 parties de métal et 8 d'oxigène; il n'a point d'action sur le gaz oxigène ni sur l'air; on l'obtient en traitant le mercure par l'acide nitrique.

On place dans un bain de sable, qui les recouvre jusqu'au col, de grandes fioles à médecine, ou des matras de verre remplis à demi de mercure très-pur et d'acide nitrique à trente-huit degrés, partie égale; on met le bain sur un fourneau, on laisse opérer la dissolution à froid; lorsqu'elle est à-peu-près terminée, on chauffe légèrement. La matière acquiert d'abord une couleur jaune et une consistance solide; alors on pousse le feu jusqu'à ce que la masse ait pris une belle couleur rouge, et qu'il ne se dégage plus de vapeurs nitreuses; on laisse refroidir, on casse les vaisseaux, et on retire l'oxide qui est formé en petits cristaux réunis. Quelquefois la couche supérieure n'est point parvenue au degré d'oxigénation convenable, et conserve encore une teinte jaunâtre; il faut

avoir soin de la séparer pour la calciner de nouveau, en ajoutant un peu d'acide nitrique.

Il est indispensable d'employer l'acide au degré de concentration indiqué; s'il était trop faible, les deux principes ne se trouvant plus en proportion, une partie du mercure ne serait point attaquée et conserverait son état métallique.

Dans cette opération l'acide nitrique est décomposé; le gaz oxigène, ou du moins une partie, se combine avec le métal et l'oxide, tandis que le gaz acide nitreux (deut-oxide d'azote), n'étant point retenu par le mercure, se dégage et s'échappe.

Lorsque l'oxidation du mercure a lieu par la seule action combinée de l'air et du calorique, opération extrêmement longue et plus curieuse qu'utile, on donne au deut-oxide qu'elle produit le nom de *précipité per se*. C'est ainsi que l'appelaient les anciens chimistes.

Propriétés et usages. Le deut-oxide de mercure est employé pour détruire les carnosités qui se forment dans les ulcères, et pour ronger les chairs baveuses. C'est un puissant caustique, escarrotique; on ne l'administre point intérieurement, on le mêle dans quelques onguens, et notamment dans le basilicum, avec lequel il forme l'onguent brun.

OXIDE DE PLOMB FONDU (*litharge*). Le plomb entre en fusion à une faible chaleur : en cet état, le simple contact de l'air suffit pour le réduire en une poudre grisâtre; soumise à une chaleur plus forte, cette poudre devient jaune; l'action prolon-

gée du calorique lui fait prendre une couleur rouge-jaunâtre; si on l'étend en couches minces dans un four et qu'on l'humecte, la couleur rouge-jaunâtre se change en rouge-brun; enfin, à l'aide d'un feu plus violent et soutenu, on le fait passer à l'état vitreux.

Quoique ces nuances soient bien marquées, quoique dans les usages auxquels on emploie les préparations de plomb, on les distingue avec soin et qu'on leur attribue des propriétés particulières, elles ne sont point considérées, en théorie, comme formant chacune un oxide différent. On ne reconnaît que trois oxides de plomb, savoir :

Le prot-oxide. Jaune, sans action sur le gaz oxigène, ni sur l'air, à la température ordinaire; on l'obtient en calcinant le plomb; il cristallise en lame jaune, et contient 100 parties de plomb et 7,7 d'oxigène.

Le deut-oxide. Rouge jaunâtre, se comportant avec le gaz oxigène et avec l'air de la même manière que le prot-oxide; il n'existe point dans la nature, on le prépare en calcinant le plomb dans un fourneau à réverbère; on le connaît dans le commerce sous le nom de *minium;* il est composé de 100 parties de plomb et de 11,1 d'oxigène.

Le trit-oxide. Couleur puce, sans action sur le gaz oxigène et sur l'air, n'existe pas non plus dans la nature; on le retire du deut-oxide traité par l'acide nitrique. Il est formé de 100 parties de plomb et de 15,4 d'oxigène. Cet oxide est sans usage.

Le prot-oxide de plomb est appelé communément *massicot;* lorsqu'il est cristallisé, on lui donne le nom de *litharge.* Il n'est employé dans la pharmacie qu'en

cet état, et ne peut être remplacé dans la composition des pommades, onguens et emplâtres, auxquels il donne de la consistance; il forme avec le vinaigre les acétates de plomb liquide et cristallisé.

Toutes les dissolutions de plomb se précipitent en blanc par la potasse; le précipité est un hydrate.

C'est l'opération de l'affinage de l'or et de l'argent qui fournit particulièrement la litharge; on l'obtient également en grande quantité dans l'exploitation des mines de plomb qui contiennent de l'argent.

Le blanc de plomb ou céruse est un sous-proto-carbonate de plomb. Le plomb exposé à la vapeur du vinaigre, s'oxide et donne une matière blanche qu'on appelle *blanc de plomb.*

Cette matière, plus ou moins altérée par un mélange de craie, porte dans le commerce le nom de *céruse.*

Cet oxide participe des mêmes propriétés médicinales que les autres oxides de plomb; mais il est encore plus particulièrement employé dans les arts, sous le nom de *céruse.* On peut aussi avec cet oxide préparer les différens acétates.

OXIDE DE PLOMB ROUGE. *Voyez* OXIDE DE PLOMB FONDU.

OXIGÉNATION. Combinaison de l'oxigène avec un corps combustible. Il faut, pour qu'il y ait oxigénation, que la combinaison soit constante, c'est-à-dire que l'oxigène se fixe dans le corps avec lequel il entre en combinaison. Dans la combustion, la désorganisation du corps combustible est aussi l'effet de la

combinaison de l'oxigène; mais si ce corps contient beaucoup de carbone, le gaz oxigène qui a servi à la combustion s'unit à ce principe, forme de l'acide carbonique, et s'échappe en l'état de gaz : il n'y a point alors d'oxigénation, ou du moins l'oxigénation n'est que momentanée.

Si l'oxigénation est abondante, la substance oxigénée change de nature et devient un acide; si elle est faible et qu'elle s'opère lentement, il en résulte une oxidation.

C'est principalement sur les phénomènes de la combustion, de l'oxidation, de l'acidification ou oxigénation, qu'est fondée la nouvelle théorie chimique. *Voyez* Oxidation.

OXIGÈNE. Substance invisible, inodore, pesante, sans odeur et sans saveur, dont on n'a pu encore reconnaître la nature; elle se rencontre presque dans tous les corps, mais toujours combinée avec le calorique à l'état de gaz ou fluide élastique; la chimie a fait jusqu'à présent de vains efforts pour la dégager et la retenir isolément.

Le gaz oxigène fut découvert simultanément en 1774, par Priestley et Schéele; les uns l'appelèrent *air déphlogistiqué;* les autres, *air de feu, air vital;* on lui a donné postérieurement le nom plus caractéristique d'oxigène, c'est-à-dire j'*engendre acide*, parce qu'on l'avait considéré comme le principe général de l'acidité.

Mais des découvertes récentes tendent à prouver qu'il ne jouit pas exclusivement de cette propriété, qu'il n'est pas l'unique corps comburant; que le sou-

fre, le chlore, l'iode, l'azote et le fluor, en se combinant entre eux ou avec certains autres corps combustibles, produisent aussi des acides ; en sorte que l'oxigène ne peut plus être regardé comme formant à lui seul une classe distinctive parmi les corps simples, et que cette classe doit comprendre également ceux que nous venons de citer, puisqu'ils partagent le caractère essentiel sur lequel était établie la distinction.

L'oxigène existe comme partie constituante dans l'air, dans l'eau, et dans presque tous les composés connus, même dans les terres regardées comme simples. Les corps organiques et non organiques sont également sensibles à son action ; en se combinant avec eux en différentes proportions, il les modifie, change leurs propriétés, leur fait acquérir des qualités nouvelles, les convertit en d'autres corps. Il n'est pas moins indispensable à la vie animale qu'à la vie végétale; le phénomène de la combustion n'est que l'effet de l'absorption de l'oxigène par les corps combustibles; l'acidité est le résultat de sa combinaison avec les substances acidifiables; il est le moyen d'union entre les métaux et les acides : enfin, on peut dire que l'étude de tous les corps simples et composés se rattache essentiellement à la connaissance des propriétés de l'oxigène.

Soumis à une pression forte et subite, le gaz oxigène s'échauffe et devient lumineux. Il est peu de substances dont on ne puisse le retirer : les plantes en fournissent, la lumière solaire suffit pour le dégager; mais on l'obtient plus abondamment par la distillation de certains oxides métalliques. Le peroxide de manganèse (oxide de manganèse du com-

merce) est celui qu'on emploie de préférence; l'opération est simple : on introduit ce per-oxide dans une cornue de grès, et on place cette cornue dans un fourneau à réverbère, avec l'appareil de la cuve pneumatique; à l'aide d'un feu très-élevé on dégage une quantité considérable de gaz oxigène; l'air atmosphérique contenu dans les vaisseaux est entraîné par les premiers produits; il faut les séparer, le gaz qui arrive ensuite est très-pur. D'un kilogramme de per-oxide de manganèse on peut obtenir environ cinquante litres de gaz oxigène; après l'opération, le per-oxide est réduit à l'état de deut-oxide, sans être décomposé.

OXYMEL. Mélange de miel et d'acide acétique (vinaigre) cuit et rapproché jusqu'à consistance de sirop. Il y a deux espèces d'oxymel, le simple et le scyllitique: la médecine vétérinaire fait usage de l'un et de l'autre, mais plus souvent du premier.

OXYMEL SIMPLE.

Pr. Miel blanc. . . . . 2 parties.
Vinaigre rouge. . . . . 1 partie.

Faites bouillir ces deux substances dans un vase de terre vernissé, en ayant soin d'enlever l'écume qui se forme à la surface; passez, faites évaporer sur un feu modéré jusqu'à ce que la liqueur ait acquis la consistance de sirop; il doit, lorsqu'il est refroidi, marquer trente-quatre degrés.

L'oxymel simple est tempérant, calmant, béchique, incisif et diurétique; il convient dans les catarrhes, la toux et l'asthme humide; il détache les

fluides visqueux de la poitrine. On l'administre au cheval en breuvage, à la dose de quatre onces; on le combine aussi dans les opiats.

L'oxymel scyllitique ne diffère de l'oxymel simple que par l'espèce de vinaigre qui entre dans sa composition : pour l'oxymel simple, on emploie le vinaigre ordinaire; pour l'oxymel scyllitique, le vinaigre scyllitique; les proportions des substances, le procédé, le mode d'administration, sont les mêmes; ils jouissent aussi des mêmes propriétés; mais le scyllitique les possède à un plus haut degré. Il doit cet avantage à l'oignon de scylle.

P.

PATE DÉPILATOIRE. La pâte dépilatoire n'est point un médicament, mais un moyen propre à déterminer la chute des poils, et qui peut être utile sous plusieurs rapports.

Pr.	Sulfure d'arsenic jaune. . . .	2 parties.
	Chaux vive.	16 parties.
	Amidon..	12 parties.
	Eau de chaux.	suffis. quantité.

Il faut pulvériser chacune de ces substances séparément sur le porphyre, ensuite les mêler ensemble pour en former, avec de l'eau de chaux, une pâte de consistance molle, qu'on conserve dans un pot.

On frotte avec cette pâte la partie dont on veut faire tomber le poil; un moment après on la lave avec de l'eau. Le poil tombé se renouvelle peu de temps après.

PAVOT BLANC CULTIVÉ. *Papaver somniferum*, Linné, classe 8 de la polyandrie monogynie; Juss., famille des pavots.

Caractères génériques. Calice caduc à deux feuilles, corolle de quatre pétales, capsule à une loge, substigmate persistant.

Caractères spécifiques. Tige herbacée, droite, épaisse, cylindrique, lisse, noueuse, qui s'élève à la hauteur d'environ quatre pieds; feuilles amplexicaules, alternes, d'un vert glauque, incisées, dentées plus ou moins profondément, selon qu'elles s'éloignent plus ou moins de la racine; fleurs blanches, légèrement purpurines, avec une tache brune à l'onglet des pétales, grandes, disposées en roses. On donne au fruit le nom de *tête de pavot*. C'est une capsule ovale, à peu près grosse comme une orange, couronnée d'un chapiteau, verte, pâle d'abord, d'un blanc-jaunâtre après la maturité. L'intérieur est garni de feuillets ou lames minces, attachés aux parois et rangés en longueur; les semences menues, rondes, contenues en très-grand nombre dans cette capsule, sont émulsives. Le *pavot blanc* est cultivé dans les champs et dans nos jardins.

Propriétés et usages. Les feuilles vertes de pavot blanc sont légèrement aromatiques; elles entrent dans la composition du populeum et du baume tranquille. Les capsules, ou têtes, jouissent, à un plus haut degré que les feuilles, des propriétés assoupissantes, narcotiques et sudorifiques: elles sont fréquemment employées en décoction pour bain, lotion, breuvage, cataplasmes et lavemens, dans les coliques, tranchées ou épreintes, les superpurgations et toutes les fois

qu'il est nécessaire d'engourdir, de calmer et d'adoucir une douleur ou irritation, soit interne, soit externe; on associe les têtes de pavots avec les émolliens, les adoucissans, les sudorifiques et les tempérans; elles entrent dans beaucoup de formules officinales et magistrales. On en prépare l'extrait de pavot indigène. *Voyez* ce mot. En général nous ne saurions trop recommander ce médicament comme l'un de ceux dont les propriétés sont les mieux déterminées. Les semences que l'on trouve dans les capsules sont émulsives, elles fournissent par expression, après avoir été réduites en pâte, une huile blanche mucilagineuse, fort douce et qui ne participe point de la nature de la plante : on l'appelle dans le commerce, huile d'œillet ou de pavot. *Voyez* ce mot.

PECTORAL. *Voyez* Béchique et Adoucissant.

PÉTROLE. *Voyez* Huile de Pétrole.

PHARMACIE. Les nombreuses productions de la nature diffèrent entre elles, non seulement par leur forme et leur contexture, mais encore par les principes qui les constituent. L'homme a reconnu que plusieurs de ces productions avaient la propriété d'opérer sur son organisation des changemens plus ou moins salutaires, et qu'elles pouvaient être employées efficacement, soit pour la maintenir dans son état habituel, soit pour la rétablir lorsqu'elle éprouve des altérations; il s'est dès-lors occupé à reconnaître leur caractère distinctif et à constater leurs vertus, soit permanentes, soit passagères.

Mais ces productions ne sont pas généralement répandues sur toute la surface du globe; la plus grande partie des végétaux naît et périt dans le court espace d'une saison; le moment où ils réunissent au plus haut degré les propriétés qui leur sont particulières est en quelque sorte éphémère; les avantages qu'on pouvait en retirer étaient par conséquent éventuels et réservés exclusivement aux habitans du territoire, souvent très-circonscrit, sur lequel ils croissent.

L'art et l'industrie ont pourvu à ces inconvéniens. On a examiné quel était dans chaque substance le principe de son action, et on a cherché le moyen de conserver ce principe dans toute sa force, pour pouvoir en faire usage dans tous les temps, et rendre cet usage général, en les transportant d'un lieu à un autre.

On a observé également que les propriétés de certaines substances étaient susceptibles de se perfectionner en leur faisant subir diverses préparations préalables; enfin, que différens principes réunis pouvaient acquérir un plus haut degré d'action, ou produire une action de nouvelle espèce, non moins utile que celle qui est inhérente à chacun d'eux considéré séparément.

C'est dans l'ensemble de ces connaissances, et dans la pratique des opérations qui en sont le résultat, que consiste la *pharmacie* : elle est en même temps une science et un art; son objet est de connaître et choisir les substances naturelles qui ont des propriétés médicinales, de leur faire subir les préparations nécessaires pour les conserver, et de former, en les mêlant ou combinant, des médicamens composés. Ainsi la *pharmacie* se divise en quatre parties principales :

la première tient à l'histoire naturelle; mais celle-ci n'examine dans les corps que les caractères physiques qui peuvent servir à les distinguer les uns des autres, elle en détermine et spécifie la forme, la couleur, la saveur, l'odeur, etc. La *pharmacie* ne s'arrête pas à ces notions; elle analyse les corps dans leur composition même, cherche à découvrir les principes qui les constituent, la force d'agrégation qui les tient réunis, et leur action réciproque. Ces aperçus lui fournissent des moyens, soit pour isoler ces principes et les employer séparément, soit pour modifier ou augmenter leurs propriétés, soit pour former d'autres combinaisons.

Il existe une très-grande variété entre les substances de même nature: toutes n'ont pas les mêmes vertus, ne sont pas également pures; leurs principes constitutifs peuvent être plus ou moins parfaitement élaborés, leur combinaison plus ou moins exacte. Le climat, la culture, leur extraction, la manière de les conserver et de les transporter, influent essentiellement sur leurs qualités; susceptibles d'être altérées par le défaut de soins, elles le sont plus communément par la cupidité qui les sophistique, qui substitue aux véritables produits des mélanges artificiels auxquels elle donne une ressemblance apparente. Ce n'est point assez de les connaître, il faut encore apprendre à distinguer celles qui réunissent à un plus haut degré les propriétés qui appartiennent à l'espèce. Cette seconde partie de la pharmacie, qui consiste dans le choix des médicamens, n'est ni moins importante, ni moins difficile que la première; elle exige un grand nombre de connaissances historiques, physiques et naturelles,

un long usage pratique, et une extrême finesse dans les sensations.

Les substances naturelles, avant d'être employées, doivent subir une ou plusieurs opérations; c'est ce qu'on appelle *préparation.* Cette troisième partie de la pratique pharmaceutique a pour objet de les débarrasser des corps qui peuvent nuire à leur conservation, de rendre leur usage plus facile et moins dégoûtant, de donner à leurs propriétés toute la force d'action dont elles sont susceptibles, enfin de les disposer pour les rendre propres à former des composés. L'attention, les soins, le travail de l'artiste, doivent ici s'étendre jusqu'aux détails les plus minutieux : rien ne doit être négligé; c'est de la préparation que dépend presque toujours la qualité des médicamens. On ne peut établir de règle générale; chaque substance, suivant sa nature, sa pureté, sa forme, sa consistance et sa texture, demande un mode particulier. On monde, on incise, on râpe, on lave, etc., les végétaux; on sépare les tiges, les fleurs, les feuilles, les racines; on grille, on lime, on triture, on porphyrise les minéraux; on scie, on râpe les cornes et les bois; on purifie les graisses. *Voyez* Dessication.

La mixtion des substances simples pour en former des composés exige une parfaite connaissance des principes qui les constituent, de leurs affinités ou attractions, et des nouvelles propriétés qu'elles acquièrent par leur combinaison; c'est la chimie appliquée à la pharmacie : l'analyse en est la base, les affinités en sont les moyens. En observant les procédés de la nature on parvient à les imiter, du moins en quelques points.

La théorie de la science ne suffit pas pour faire un pharmacien, il faut qu'il y joigne la pratique des opérations, qu'il se familiarise avec les fourneaux, les vaisseaux et les instrumens; qu'il acquière l'habitude d'observer et d'agir. L'adresse et la dextérité ne sont pas moins nécessaires que l'intelligence et l'étude. Quelque détaillés que puissent être les procédés, avec quelque attention qu'on les exécute, on ne réussira pas, du moins on n'obtiendra que des résultats imparfaits, si l'on n'a pas appris par l'usage ce qu'on appelle la manière d'opérer (*modus faciendi*). La théorie et la pratique sont également indispensables; elles se prêtent un secours mutuel, elles ne peuvent rien produire l'une sans l'autre.

PIERRE A CAUTÈRE. C'est le carbonate de potasse ou de soude rendu caustique par la chaux, qui le prive de son acide carbonique; on l'appelle communément *pierre à cautère.* Voici le procédé pour le réduire à cet état :

Pr. Carbonate de potasse du com. } parties égales.
Chaux vive. . . . . }

Mettez ces deux substances dans une chaudière de fer, avec suffisante quantité d'eau, faites bouillir environ trois quarts d'heure, passez la lessive à travers un papier gris, faites évaporer dans la même marmite jusqu'à siccité; versez la matière dans un creuset, poussez à la fonte; soutenez-la dans cet état pendant un demi-quart d'heure; coulez sur un marbre ou sur une plaque de métal chauffée et légèrement graissée. Aussitôt que la potasse, en se refroidissant, aura pris de la solidité, vous la casserez par petits mor-

ceaux, et vous la renfermerez dans un flacon bien sec et exactement bouché.

Par cette opération, la potasse n'a point acquis le degré de parfaite simplicité dont elle est susceptible, et qui lui est nécessaire pour servir à d'autres opérations plus délicates.

La potasse caustique ou pierre à cautère, qu'il ne faut pas confondre avec le carbonate de potasse ou potasse carbonatée (l'alcali des anciens), ne doit s'employer qu'à l'extérieur, pour brûler les chairs et établir des cautères.

PIERRE DIVINE ou OPHTHALMIQUE.

Pr.	Sulfate de cuivre.	de chaq. partie égale.
	Sulfate d'alumine.	
	Sulfate de zinc.	
	Nitrate de potasse.	

Faites liquéfier ces sels au feu dans un vaisseau de terre, ajoutez camphre pulvérisé un 24e de partie.

Coulez de suite la masse sur un marbre légèrement chauffé et graissé; coupez le mélange, avant qu'il soit refroidi, par petits morceaux, que vous conserverez dans un vase bouché.

Ce médicament convient dans les maladies des yeux, telles que rougeurs, inflammations et engorgemens des paupières, lorsqu'elles secrètent une humeur muqueuse et pour déterger les taies de la cornée. On en fait dissoudre 4 gros dans un demi-litre d'eau très-pure, pour en former un collyre.

PIERRE INFERNALE. *Voyez* NITRATE D'ARGENT FONDU.

PILULE ou BOL. Les pilules ne sont point des médicamens particuliers, ce mot indique seulement la forme ronde ou ovale qu'on donne à une ou plusieurs substances réunies, pour les administrer plus facilement aux malades. Les pilules sont de véritables électuaires opiatiques, d'une consistance assez solide pour pouvoir être roulées et les faire avaler sans qu'elles se divisent; leur composition peut varier à l'infini; en général on y fait entrer les matières sèches réduites en poudre, les extraits, les gommes, les résines, les savons, les sels, les miels, les sirops, les pulpes, les sucs gommeux, les mucilages, etc.

On distingue les pilules en magistrales et officinales: les dernières sont confectionnées par les pharmaciens, d'après des formules générales; les autres se préparent d'après l'ordonnance de l'artiste, suivant la nature de la maladie et l'état du malade; leurs propriétés ne sont point par conséquent spéciales, mais elles dépendent des substances qu'on y admet. Les pilules sont altérantes, purgatives, etc. On trouvera ci-après des formules pour différentes espèces de pilules; les doses, et il en est de même de toutes celles que j'indique sans aucune explication, sont déterminées pour un cheval de taille et de force ordinaire. Les pilules sont soumises aux mêmes observations que les breuvages. *Voyez* cet article.

PILULES ANTIFARCINEUSES.

Pr. Assa fœtida larmeleux. . . . . . . 3 onces.
Sulfure de mercure (cinnabre). . . 2 onc.
Muriate calcaire ou de chaux. . . . 3 gros.
Poudre de galanga. . . . . 1 onc.
Onguent mercuriel double. . . . . 2 onc.

Mêlez et pilez fortement ces substances dans un mortier, pour en former une masse que vous diviserez en six pilules ou bols; roulez dans la poudre de réglisse.

PILULES ANTIFARCINEUSES AVEC LE MERCURE DOUX.

Pr. Assa fœtida larmeleux. . . . . . . 4 onc.
Muriate de mercure doux. . . . . 1 onc. 1/2
Poudre de galanga. . . . . 1 onc.
Onguent mercuriel double. . . . . 2 onc.

Mêlez, et formez six pilules comme les précédentes.

En général les artistes vétérinaires, pour le traitement de certaines maladies, telles que le farcin, la gale invétérée, les eaux aux jambes, les tumeurs et les engorgemens glanduleux, se reposent avec trop de confiance sur les moyens de la chirurgie; ces moyens ne sont, le plus souvent, que des palliatifs. Ils font disparaître les accidens qui se manifestent au dehors; mais le principe intérieur, dont ils ne sont que les effets, subsiste, et les symptômes du mal ne tardent pas à se montrer de nouveau; la guérison n'est complète que lorsque la cause est détruite.

On fait usage avec succès, dans ces maladies, des pilules antifarcineuses; la dose indiquée suffit ordi

nairement; on donne au cheval une pilule tous les deux jours, le matin à jeun; les jours intermédiaires, celui quiprécède et celui qui finit, on lui administre une prise de poudre diurétique fondante. Le traitement dure par conséquent quinze jours; le régime et les médicamens extérieurs ne doivent pas être négligés; mais en général il ne faut les considérer que comme des moyens secondaires.

On emploie efficacement comme remèdes extérieurs, l'onguent chaud résolutif fondant, l'onguent dessicatif astringent, l'onguent antipsorique, etc.; si la maladie résiste au traitement prescrit, on continue pendant quelques jours l'usage de la poudre fondante. Assez souvent cette dernière substance, secondée par les moyens extérieurs, suffit seule.

PILULES BÉCHIQUES ADOUCISSANTES.

Pr.	Blanc de baleine.	de chaq. 1 once.
	Gomme arabique.	
	Fleurs de soufre.	
	Extrait de pavot.	4 gros.

Mêlez avec suffisante quantité de miel pour former six pilules.

Administrez au cheval en deux fois dans la journée.

PILULES CANINES.

Pr.	Oxide de mercure jaune.	4 parties.
	Extrait d'hellébore noir. . .	de chaq. 2 part.
	——— de quinquina. . . .	
	Poudre de valériane sauvage.	s. q.

pour former une masse pilulaire qu'il faut diviser par

pilules de trois grains. L'usage plus ou moins continué de ces pilules, prévient la maladie des jeunes chiens et soulage ceux qui en sont affectés. On les administre dans une boulette de beurre ou de viande : la dose est depuis une jusqu'à trois onces, selon l'espèce, l'âge et la force de l'animal.

PILULES CANINES VERMIFUGES.

Pr.	Savon empyreumatique.	32 parties.
	Poudre de fougère mâle.	20 part.
	Muriate de mercure doux sublimé.	4 part.

Il faut mêler bien exactement ces trois substances et diviser la masse en pilules d'un demi gros chaque. La dose pour le chien est depuis une demi pilule jusqu'à deux pilules, qu'il faut réitérer tous les matins à jeun pendant six à huit jours.

PILULES CONTRE L'INAPPÉTENCE.

Pr.	Assa fœtida larmeleux. . .	de chaq. part. ég.
	Crocus en poudre.	
	Baies de laurier.	
	Aloès succotrin.	
	Extrait de gentiane.	s. q.

Mêlez pour former une masse de consistance solide qu'il faut diviser par pilules du poids d'une once et demie. On administrera une pilule au cheval tous les matins à jeun pendant six à huit jours.

PILULES DIURÉTIQUES TEMPÉRANTES.

Pr. Nitrate de potasse. . . . . 1 once.
Résine en poudre. . . . . 1 once.
Camphre. . . . . 2 gros.
Cinnabre en poudre. . . . . 4 gros.
Miel. . . . . s. q. pour former quatre bols.

Administrez dans la journée.

PILULES EXCITANTES.

Pr. Poudre de gingembre. . . . . 1 onc.
—— de cannelle. . . . . 2 onc.
—— de galanga. . . . . 1 onc.
—— de gérofle . . . . 1 onc.
—— d'écorce d'oranger. . . . . . . 2 onc.

Thériaque vétérinaire s. q. pour faire dix pilules ou bols. Dose, deux par jour.

PILULES FONDANTES PURGATIVES.

Pr. Extrait de gratiole. . . . .
——— d'aloès. . . . . .
——— de gentiane. . . .
Jalap en poudre. . . . . .
} de chaq. 1 once.
Muriate de mercure doux. . . . . . 4 gros.
Miel. . . . . suffis. quantité.

Mêlez pour former six ou huit bols. Administrez au cheval, en trois ou quatre jours, le matin à jeûn.

PILULES PURGATIVES ORDINAIRES.

Pr. Aloès succotrin en poudre. . . . 1 once 1/2.
Tartrate acide de potasse. . . . 1 once.
Anis en poudre. . . . . 4 gros.
Miel. . . . . suffis. quant.

Formez quatre ou cinq bols ou pilules, que vous roulerez dans la poudre de réglisse. On les administre le matin à jeûn au cheval, après l'avoir préparé pendant quelques jours par l'usage des boissons et des lavemens; la dose pour le bœuf est double.

PILULES PURGATIVES AVEC RHUBARBE.

Pr. Rhubarbe indigène en poudre. 4 gros.
Aloès succotrin en poudre. . . 1 once.
Sulfate de magnésie. . . . . . 1 once.
Sirop de nerprun. . . . . . . suffis. quant.

Mêlez dans le mortier pour former une masse pilulaire, divisez en quatre ou cinq bols, roulez dans la poudre de réglisse, et administrez comme dessus, après avoir préparé le cheval.

PILULES PURGATIVES AVEC SELS ET MANNE.

Pr. Sulfate de magnésie (sel d'epsom). 2 onces.
Tartrate de potasse antimonié (émétique). . . . . 10 grains.
Manne grasse. . . . . 4 onces.
Poudre de séné. . . . . suff. quant.

Faites cinq bols; administrez le matin, à jeûn, comme dessus.

PILULES PURGATIVES MERCURIELLES.

Pr. Aloès succotrin en poudre. . . . 1 once.
Séné en poudre. . . . . 4 gros.
Muriate de mercure doux. . . . . 1 gros.
Miel. . . . . suffis. quant.

Mêlez et divisez la masse en cinq pilules ; administrez au cheval le matin, à jeûn, comme ci-dessus.

PILULES PURGATIVES SAVONNEUSES.

Pr. Poudre d'aloès succotrin. . . . . . . 1 once.
Poudre de jalap. . . . . 4 gros.
Savon blanc, *dit* de Marseille. . . . 1 once.
Miel. . . . . suffis. quant.

Divisez cette masse en quatre ou cinq pilules, et administrez au cheval comme ci-dessus.

PILULES PURGATIVES VERMIFUGES.

Pr. Aloès succotrin en poudre. ⎫
Rhubarbe indigène. . . . . ⎬ de chaq. 2 onc.
Sulfure de mercure noir. . ⎭
Sirop de nerprun. . . . . suffis. quant.

Mêlez pour former huit bols; administrez au cheval en trois ou quatre jours sans intervalle.

PILULES VERMIFUGES EMPYREUMATIQUES.

Pr. Poudre vermifuge composée. . . 1 once 1/2.
Huile empyreumatique rectif. ⎫ de chaq. 4 gros.
Gentiane en poudre. . . . . ⎭
Miel. . . . . suffis. quant.

Formez quatre bols, administrez au cheval le matin à jeûn, et réitérez plusieurs jours de suite.

PILULES VERMIFUGES AVEC LE SAVON EMPYREUMATIQUE.

Pr.	Savon empyreumatique. . . .	4 onces.
	Aloès en poudre.	1 once.
	Muriate de mercure doux subl.	2 gros.
	Racine de fougère mâle en poudre.	suffis. quant.

Mêlez très-exactement pour former quatre ou six pilules, pour en administrer une au cheval tous les matins à jeûn pendant quatre jours.

PILULES VERMIFUGES MERCURIELLES.

Pr.	Poudre vermifuge composée. . . .	4 onces.
	——— d'aloès succotrin. .	de chaq. 1 once.
	——— de gentiane. . . .	
	Onguent mercuriel double. . . .	2 onces.

Mêlez et pilez fortement ces substances dans un mortier, pour former la masse pilulaire; divisez en six pilules pour en administrer deux, chaque matin, pendant trois jours de suite.

PIN, SAPIN *(Pinus sylvestris, Pinus picea)*. Arbre de la monœcie monadelphie de Linné; famille des conifères, de Jussieu. Il en existe différentes espèces qui croissent également dans les quatre parties du monde. Il est trop généralement connu pour qu'il soit nécessaire d'en donner la description. On en retire un très-grand nombre de produits utiles dans l'usage domestique et dans les arts; plusieurs sont employés dans la médecine et dans la pharmacie vétérinaires. On distingue parmi ces derniers: 1°. le ga-

lipot ou barras, appelé aussi poix naturelle, poix blanche, poix jaune; 2°. la poix noire ou poix navale; 3°. la poix grasse ou poix de Bourgogne; 4°. la poix résine ou résine du pin; 5°. la poix sèche ou colophane; 6°. la térébenthine; 7°. le goudron ou braie liquide; 9°. l'essence ou huile volatile de térébenthine. *Voyez* ces mots.

PLOMB *(Plumbum)*. Métal pesant, tendre, flexible, très-malléable, sans élasticité, de couleur gris-blanc tirant sur le bleu, ayant, comme quelques autres métaux, une odeur et une saveur particulières; très-oxidable par la chaleur et facile à entrer en fusion.

Le plomb est très-mou, on le lime et on le coupe facilement; il fond au feu avant de rougir; il est le moins ductile, le moins élastique, le moins sonore, le moins tenace de tous les métaux, mais le plus lourd après l'or, le platine et le mercure. On le trouve dans les mines, à l'état d'oxide, de sel neutre, uni à l'acide de chrone, allié à l'argent combiné avec l'oxide d'arsenic, plus ordinairement avec le soufre.

La pratique vétérinaire n'emploie pas le plomb en substance, mais elle applique à l'extérieur plusieurs de ses produits; de ce nombre sont : l'oxide de plomb demi-vitreux, l'oxide de plomb rouge, les acétates de plomb liquide et cristallisé. *Voyez* ces deux derniers et Oxide de Plomb.

POIDS. Les mesures de capacité servent à faire connaître le volume des corps, mais elles n'indiquent point leur degré de concentration. Ce mode d'appréciation est inexact : appliqué à l'usage médicinal et

pharmaceutique, il peut, dans certains cas, entraîner de graves inconvéniens, devenir même dangereux. En général, c'est par les mesures pondériques qu'on doit déterminer la dose des médicamens et la quantité des substances qui entrent dans les compositions.

Le poids exclusivement en usage dans la médecine et la pharmacie françaises est le poids de Paris, dit *poids de marc*. La livre en est l'unité fondamentale; on la divise en 16 parties, qu'on appelle *onces;* l'once est subdivisée en 8 gros, le gros en 3 scrupules, le scrupule en 24 grains. En remontant du dernier terme au premier, on trouve que 24 grains égalent un scrupule; 72 grains ou 3 scrupules égalent 1 gros; 576 grains, ou 24 scrupules, ou 8 gros, égalent 1 once; 9216 grains, ou 384 scrupules, ou 128 gros, ou 16 onces, égalent 1 livre.

Dans les ouvrages de médecine et de pharmacie, et dans les formules magistrales, la livre est désignée par ce caractère. . . . . ℔j.

L'once. . . . . ℥j.

Le gros, qu'on nomme aussi *dragme*. . . . . ʒj.

Le scrupule ou 24 grains. . . . . ℈j.

Le grain. . . . . g̃ j.

On emploie ce signe. . . . . ß j.

pour indiquer la moitié de la quantité exprimée par le caractère qui précède; il signifie 1/2. On écrit ℔ ß, pour dire ½ livre ou 8 onces, et ℔j ß, pour dire 1 liv. et 1/2 ou 24 onces. Il en est de même à l'égard des autres caractères: ℥ ß, ½ once ou 4 gros, ℥ j ß, 1 once et ½ ou 12 gros.

Un nouveau système pondérique a été établi en France, il est devenu le poids légal, tout autre mode d'appréciation est prohibé: on le nomme *poids déci-*

mal. Les médecins et les pharmaciens sont seuls autorisés à conserver les dénominations anciennes et à continuer de faire usage du poids de marc. L'exception est motivée sur l'extrême précision qu'exige l'art de guérir, tant dans l'application des médicamens que dans leur confection officinale; on a craint d'exposer la vie des hommes aux erreurs de l'inexpérience, aux faux calculs d'une nouvelle pratique; mais cette tolérance ne peut être que momentanée, et il est du devoir des jeunes élèves d'étudier les principes du nouveau système; ces principes sont extrêmement simples, l'esprit le plus ordinaire peut les comprendre, et quelques jours d'habitude suffisent pour en rendre l'usage familier. Nous n'entreprendrons pas de les développer, la matière a été traitée à fond dans différens ouvrages spéciaux. Nous ajouterons seulement, pour l'intelligence des termes employés dans le cours de celui-ci, que ce nouveau système a pour unité le gramme, que ce gramme se divise en dix parties qu'on appelle *décigrammes*, et que ce décigramme se divise également en dix parties auxquelles on donne le nom de *centigrammes*, c'est-à-dire centième partie du gramme.

Pour les quantités supérieures au gramme, on a le décagramme, composé de dix grammes, et l'hectogramme, composé de dix décagrammes ou cent grammes, qui, multiplié à son tour par dix, donne le kilogramme.

La table suivante indique les rapports de ces nouveaux *poids* avec les anciens, et contrairement des anciens avec les nouveaux. Nous y joignons à la suite le rapport comparatif des mesures de capacité.

Tableau comparatif des anciens poids pharmaceutiques avec les poids décimaux.

Poids anciens.			Poids nouveaux.	
2 livres.	32 onces.	℔ ij.	1 kilogramme.	1,000 grammes.
1 livre.	16 onces.	℔ j.	5 hectogram.	500 *idem.*
1/2 livre.	8 onces.	℔ ß.		250 *idem.*
1 once.	8 gros.	℥ j.		32 *idem.*
1/2 once.	4 gros.	℥ ß.		16 *idem.*
1 gros.	72 grains.	ʒ j.		4 *idem.*
1/2 gros.	36 grains.	ʒ ß.		2 *idem.*
1 scrupu.	24 grains.	℈ j.		1 *idem* 1/3.
2 grains.		gr. ij.		1 décigram.
1 grain.		gr. j.		1/2 décigram.

Rapport des Mesures de capacité en termes ronds.

1 pinte.	℔ jj.	1 litre.	
1 chopine.	℔ j.	1/2 litre.	
1/2 septier.	℔ ß.	1/4 litre.	
1 poisson.	℥ jv	1/8 litre.	ou 128 grammes.
Une cuillerée à bouche.	ʒ ij.		8 grammes.
Une goutte.	g. j.		1/2 décigrammes.

POIX GRASSE, POIX DE BOURGOGNE *(Pix)*. Le galipot ou poix naturelle, fondu avec de la térébenthine commune et ses résidus, passé à travers des filtres de paille, forme ce qu'on appelle la *poix grasse* ou poix de Bourgogne : elle ne diffère pas essentiellement du galipot; elle contient les mêmes principes et possède les mêmes propriétés ; elle est aussi plus généralement employée dans la pratique vétérinaire, parce que la fusion et la filtration la dépouillent entièrement de corps étrangers, et la rendent plus pure, plus molle, sans altérer ses qualités; elle fait partie des charges et de plusieurs compositions pharmaceu-

tiques; on l'applique extérieurement comme un excellent maturatif, fondant, résolutif et fortifiant.

POIX JAUNE, BARRAX *(Pix)*. Ces expressions sont identiques, elles servent à désigner la même substance.

Une partie du suc résineux qui découle du pin est recueillie et conservée dans son état fluide; c'est la térébenthine : une autre partie se concrète sur le tronc et les branches; c'est la poix naturelle ou *galipot* : ces deux substances sont parfaitement analogues; seulement le galipot contient moins d'huile volatile ou essence : c'est par la dissipation d'une partie de ce principe qu'il a perdu sa fluidité. On le détache de l'arbre avec un instrument de fer. Il est d'abord blanc, mais l'action de la lumière le rend jaunâtre. Il est toujours plus ou moins mêlé de copeaux et de débris de bois que l'instrument a enlevés. Il faut choisir le plus nouveau, le plus net, le plus blanc, préférer celui qui est d'une consistance mollasse, dont l'odeur douce n'est pas désagréable.

La poix naturelle ou galipot est un composé d'huile volatile et de résine. C'est un bon maturatif, nerval; elle entre dans la composition de quelques onguens, des emplâtres et des charges.

POIX NATURELLE, POIX BLANCHE, GALIPOT.

POIX NOIRE, DITE POIX NAVALE *(Pix navalis)*. Elle est un produit de l'art. On fait chauffer dans un four les filtres de paille qui ont servi à purifier le galipot et la térébenthine, les matières hétérogènes qu'ils

ont retenues, et tous les morceaux de pins et sapins qu'on a détachés en pratiquant les incisions sur l'arbre; la matière résineuse dont ces corps sont imprégnés se liquéfie, coule sur l'aire du four, et se réunit, par un canal disposé à cet effet, dans une cuve à demi remplie d'eau; elle est alors de couleur noirâtre, et laisse surnager une liqueur huileuse, qu'on nomme *huile de poix;* on enlève cette huile: ce qui reste est mis dans une chaudière de fonte; on le fait bouillir, il acquiert plus de consistance, et sa couleur devient complètement noire; on coule la poix dans des moules ou barils, et on la laisse refroidir.

On trouve dans le commerce une autre espèce de poix noire; c'est un mélange de résines inférieures noirci avec du noir de fumée; elle est d'un noir sale, terne dans sa cassure, d'une consistance molle et grasse, et contient une grande quantité de substances gommeuses extractives, insolubles dans les corps gras.

La poix noire est digestive, très maturative, fortifiante et résolutive; elle entre dans la composition des onguens basilicum, épispastique et autres.

POIX-RÉSINE, RÉSINE DE PIN *(Resina pinea)*. La poix résine est, ainsi que la poix noire, un produit de l'art; elle se prépare avec la poix naturelle. On chauffe le galipot à petit feu dans une chaudière; on remue constamment pendant l'opération, pour empêcher la matière de se brûler et de noircir; l'huile ou essence se volatilise. Pour en séparer les matières hétérogènes, on fait passer la résine, avant qu'elle soit refroidie, à travers un filtre de paille. La résine a acquis une légère couleur brune-noirâtre; on lui fait

prendre la couleur jaune en la combinant avec une petite quantité d'eau chaude et l'agitant fortement.

La poix-résine doit être exactement dépouillée de tout corps étranger, sèche, friable, de couleur jaune. On la falsifie souvent en y mêlant du sable, qui n'altère point sa qualité, mais qui en augmente le poids. On emploie la poix-résine intérieurement : elle est balsamique, diurétique; elle entre dans la composition de beaucoup d'onguens, emplâtres, charges, etc. Réduite en poudre, on en saupoudre les plaies récentes pour arrêter les hémorrhagies et faciliter la cicatrice.

POIX SÈCHE, COLOPHANE, ORCANSON. Résidu de la térébenthine dont on a retiré l'huile volatile ou essentielle par la distillation : c'est une résine sèche, friable, plus ou moins transparente; elle ne diffère pas essentiellement de la poix-résine, seulement sa couleur est en général plus noire : on pourrait la jaunir à l'aide de l'eau bouillante et de l'agitation. La colophane entre dans la composition de l'onguent styrax et de quelques emplâtres.

POMMADE ANTIPSORIQUE CONTRE LA GALE DES MOUTONS. Les moutons sont fréquemment attaqués de la maladie connue sous le nom de *gale*, maladie d'autant plus dangereuse qu'elle est contagieuse, et qu'il est souvent très-difficile d'en détruire le germe, si on néglige d'y porter remède dès le moment qu'elle se manifeste. On emploie communément, pour guérir la gale des moutons, l'huile de cade, l'huile de poix et l'huile empyreumatique animale, etc. Ces antipso-

riques réussissent assez généralement, mais leur usage à l'extérieur entraîne différens inconvéniens plus ou moins graves : 1° ces substances, d'une nature fluide, s'étendent beaucoup au-delà de la partie sur laquelle on les applique; 2° elles dessèchent la peau par leur principe âcre, volatile et ammoniacal; 3° elles nuisent plus ou moins à la reproduction de la toison; 4° leur odeur est très désagréable, principalement celle de l'huile empyreumatique; elles impriment sur la laine des taches indélébiles qui en détériorent la qualité. On prévient ces inconvéniens en donnant à ces diverses substances la forme d'une pommade; cette pommade conserve au même degré les propriétés antipsoriques, elle nourrit la peau, entretient la souplesse et ne tache point la laine. Lorsqu'une bête est fortement affectée de la gale, il convient de prolonger le traitement, c'est à dire de ne frotter qu'une partie du corps chaque jour; il n'est pas moins essentiel de séparer les bêtes malades de celles qui sont en traitement, et celles qui sont guéries de ces dernières.

POMMADE ANTIPSORIQUE POUR LES CHIENS. *Voyez* ONGUENT.

POMMADE DE SATURNE.

Pr. Onguent populeum . . . . 16 parties.
Acétate de plomb liquide (extrait de saturne). . . . . 5 part.

Mêlez exactement à froid.

Cette pommade est émolliente, résolutive, adoucissante et sicative, elle calme les inflammations et

irritations superficielles, dessèche les plaies simples contuses, les écorchures et nerfférures.

PORPHYRISATION. Opération mécanique par laquelle on divise les molécules d'une substance solide pour la réduire en poudre très-fine, en la broyant entre deux corps durs et polis. Cette opération se pratique fréquemment en pharmacie et en chimie. On porphyrise un grand nombre de substances, telles que les sels, les oxides métalliques, les métaux, les terres, les coraux, les phosphates calcaires, etc. La porphyrisation se fait le plus souvent à sec; quelquefois on humecte le corps qu'on porphyrise, avec une petite quantité d'eau, pour en faciliter la division.

L'instrument consiste en une table de porphyre sur laquelle on promène un morceau de la même pierre, appelé *molette*; c'est un cône dont la base présente une surface exactement polie.

POTASSE. *Voyez* Carbonate de Potasse.

POTASSE CAUSTIQUE. *Voyez* Pierre à cautère.

POUDRE. Produit de la division d'un corps en parties plus ou moins subtiles, opérée par l'action mécanique du pilon, de la molette, du moulin, de la râpe ou autre instrument convenable. Toutes les substances, soit animales, soit végétales, soit minérales, peuvent être réduites en poudre: on régularise la finesse des poudres au moyen de la tamisation. Elles sont simples ou composées, suivant qu'elles proviennent de la pulvérisation d'une ou de plusieurs substances. Ainsi les

poudres de réglisse, de guimauve, de gentiane, de sabine, de cantharides, etc. etc., sont des poudres simples; les poudres cordiales, béchiques, émollientes, toniques, purgatives, etc., sont des poudres composées. On pourrait considérer les poudres comme des corps formés par le rapprochement d'un grand nombre de corps en contact les uns avec les autres, mais sans principe d'union et sans force d'agrégation.

La médecine vétérinaire fait un grand usage des poudres de toute espèce; elle les administre intérieurement en opiats, pilules ou bols, électuaires, breuvages, mêlées avec du son, de l'avoine, du miel, etc. etc.; à l'extérieur, elle les applique sur les plaies, en fait des cataplasmes, des collyres secs, des collyres humides, etc.

Nous allons d'abord faire connaître les poudres simples.

POUDRE D'AUNÉE. Cette poudre aromatique et amère, est cordiale, incisive, fortifiante, appétissante, et très-stomachique: on la donne en opiat et en bol; on la fait manger au cheval, en substance, mêlée avec le son, le miel, l'avoine, etc. On la donne aussi en breuvage dans le vin; elle fait partie des poudres et opiats composés. La dose pour le cheval est d'une à deux onces; elle est double pour le bœuf.

POUDRE DE GALANGA. Le galanga est de la famille des balisiers; sa racine résineuse, de couleur rougeâtre, d'une odeur aromatique, d'un goût piquant un peu amer, réduite en poudre, est un stomachique chaud, digestif, carminatif et céphalique.

On l'administre rarement seule, mais on la mêle avec d'autres substances, à la dose d'une once. Elle fait partie de la poudre cordiale, de la thériaque, des pilules antifarcineuses, et de plusieurs autres compositions. *Voyez* GALANGA.

POUDRE DE GAYAC. Il faut choisir le bois de gayac très-dur et très-résineux : on le râpe avant de le pulvériser. Cette poudre est légèrement cordiale, dépurative et sudorifique; elle fait partie des espèces et de la poudre de ce nom. On l'administre rarement seule; la dose est de quatre onces. On la donne aussi en décoction dans les breuvages. *Voyez* GAYAC.

POUDRE DE GENTIANE. C'est la racine de la grande gentiane mondée et bien séchée, qu'on réduit en poudre et qu'on passe au tamis. Elle est très-employée dans la médecine vétérinaire, elle fait partie de beaucoup de poudres composées; on l'administre aussi seule, dans le son mouillé ou le miel, à la dose, pour le cheval, d'une à quatre onces; pour le bœuf, de quatre à huit onces, et de quatre gros pour le mouton.

Ce médicament est un très-bon amer fondant, dépuratif, stomachique, appétissant, fébrifuge et vermifuge. *Voyez* GENTIANE. Le prix modéré de cette poudre permet qu'on en continue l'usage plus ou moins longtemps.

POUDRE DE GUIMAUVE. Racine de la plante de guimauve réduite en poudre. Il faut, avant de pulvériser la racine de guimauve, qu'elle soit exactement

mondée de ses filamens, ratissée et séchée; si elle a été bien préparée, la poudre est blanche et d'une odeur assez agréable. C'est un médicament très-utile et fréquemment employé. On l'administre au cheval mêlée dans du son mouillé ou dans le miel, à la dose d'une à quatre onces. Cette poudre mucilagineuse est très-émolliente, béchique, adoucissante, humectante et légèrement incisive. On l'administre quelquefois seule, mais plus souvent en opiat combiné avec d'autres poudres. *Voyez* Guimauve.

POUDRE DE LIN. *Voyez* Farine de Lin.

POUDRE D'IRIS. La racine d'iris de Florence nous vient d'Italie, mondée et séchée; on doit préférer celle dont la couleur est blanche et dont l'arome agréable approche de l'odeur de la violette.

La poudre d'iris est béchique, incisive; on la fait entrer dans les opiats et dans les poudres composées. On l'administre seule, à la dose d'une à deux onces. *Voyez* Iris.

POUDRE DE QUINQUINA. Nous faisons connaître à l'article Quinquina les propriétés de cette substance; nous ajouterons que, d'après de nouvelles expériences, nous sommes persuadé que, dans le plus grand nombre de cas, il est impossible de la remplacer par d'autres qu'on suppose avoir des propriétés analogues. Nous ne saurions trop recommander l'usage de ce médicament dans les atonies causées par maladie, abstinence, fatigue, travaux forcés, évacuations trop abondantes,

superpurgations, etc.; dans les épizooties, la maladie des chiens, la pourriture des moutons : il est excitant, astringent, antifébrile, antiputride et antiseptique.

La poudre de quinquina n'est que le quinquina, ou plutôt l'écorce du quinquina réduite en partie plus ou moins fine par l'action du pilon; on l'administre souvent seule, mais on l'associe aussi avec d'autres substances aromatiques ou amères, telles que la poudre d'aunée, de calamus, de gentiane, de cannelle, et avec le camphre; le mode d'administration est le même que pour les autres poudres, mêlée dans le son, en opiat, en bol, en breuvage dans le vin, etc.; la dose pour le cheval et le bœuf est depuis une once jusqu'à quatre. Elle fait la base de la poudre excitante et de l'une de celles contre la pourriture des moutons : c'est sous forme de sirop ou d'extrait qu'on administre ordinairement le quinquina aux chiens.

La poudre de quinquina n'est pas seulement employée à l'intérieur, on s'en sert pour saupoudrer les plaies de mauvais caractère; elle nettoie, déterge, prévient et arrête les progrès de la gangrène : pour remplir cette dernière indication, on la combine avec le camphre et le charbon, on la mêle dans le vin et dans les décoctions aromatiques. *Voyez* le formulaire.

La poudre de quinquina doit être d'un goût amer très-prononcé, qui n'est cependant pas celui de la gentiane; il est suivi d'astriction et d'une odeur particulière, légèrement aromatique, qui approche de celle du moisi. La couleur n'est point un caractère qui puisse diriger dans le choix; on en trouve de bonne qualité sous différentes nuances, en gris, jaune, rouge, orange, etc. *Voyez* QUINQUINA.

POUDRE DE RÉGLISSE. La racine de réglisse est généralement connue, nous en parlons à l'article Réglisse : réduite en poudre, on l'emploie comme un médicament pectoral, humectant, béchique, adoucissant et légèrement incisif. On l'administre en nature, mêlée avec du son, mais plus particulièrement dans le miel, à la dose, pour le cheval, d'une à deux onces, et de quatre onces pour le bœuf; elle entre dans la composition des électuaires, opiats, poudres composées, etc. C'est une très-bonne substance médicamenteuse, fréquemment employée dans la médecine vétérinaire; il faut la choisir de couleur jaune, d'un goût doux, qui n'est cependant pas celui du sucre, et sans mélange.

POUDRE DE SABINE. Elle est le produit des feuilles de la sabine, qu'on pulvérise; la couleur doit être verte, l'odeur forte et désagréable. On l'emploie extérieurement pour déterger les plaies et détruire les chairs fongueuses; intérieurement comme stimulante, emménagogue, diurétique, anthelmintique et appétissante, à la dose de deux à quatre gros, mêlée avec d'autres substances. Elle fait partie de la poudre vermifuge. *Voyez* Sabine.

POUDRE DE SÉNÉ. On fait entrer la poudre de séné comme purgatif dans les opiats et les bols; c'est la feuille du séné qu'on réduit en poudre et qu'on passe au tamis.

POUDRES COMPOSÉES.

On trouvera de nombreux changemens dans les

formules de ces poudres; l'expérience nous a fourni de nouvelles indications, et nous ne les publions qu'après en avoir constaté les effets. Plusieurs de ces formules n'existaient pas dans les éditions précédentes.

POUDRE ABSORBANTE.

Pr. Corne de cerf calcinée, porphyrisée et lavée. . . . . 10 parties.
Sous-carbonate de soude. } de chaq. 1 partie.
Rhubarbe indigène. . . . }
Extrait de pavot ou opium indigène. 1 partie.

On réduit les trois premières substances en poudre séparément; on les mêle, et on y divise l'extrait de pavot pour former une seule et même poudre; on l'administre au cheval à la dose de deux onces dans les toux d'irritations chroniques ou prolongées par suite d'un embarras gastrique dans le principal organe de la digestion.

POUDRE ADOUCISSANTE ET PECTORALE.

Pr. Poudre de réglisse. . . . . 4 parties.
——— de guimauve. . . . . . . 2 parties.
——— de têtes de pavot blanc. . 1 partie.

Mêlez ces poudres ensemble, et vous aurez une poudre composée, pectorale, adoucissante et humectante: on l'administre au cheval dans le son ou dans le miel, à la dose de deux onces, contre la toux sèche ou par irritation.

POUDRE ADOUCISSANTE ET TEMPÉRANTE.

Pr. Poudre ci-dessus. . . . . 8 parties.
Ajoutez nitrate de potasse. . . . 2 parties.

Mêlez et administrez à la dose de deux onces; même indication que ci-dessus.

POUDRE ADOUCISSANTE INCISIVE.

Pr. Poudre de réglisse. . . . . 10 parties.
——— de guimauve. . . . . . . 6 parties.
——— d'aunée. . . . . 4 parties.
Oxide d'antimoine hydrosulfuré (kermès minéral). . . . . . . 4 parties.

Mêlez et passez au tamis. Cette poudre s'administre au cheval à la dose de deux onces. Elle facilite, comme les précédentes, l'expectoration dans la toux humide.

POUDRE AMÈRE.

Pr. Poudre de gentiane. . . . . 12 parties.
——— d'absinthe. . . . .
——— d'aunée. . . . . . } de chaq. 2 part.
——— d'aloès succotrin. .

Mêlez exactement pour ne former qu'une seule poudre; administrez comme ci-dessus, à la dose de deux onces. Cette poudre est tonique et fortifiante; elle convient pour rétablir l'organe de l'estomac débilité par suite d'indigestion, de longues maladies ou de toute autre cause.

POUDRE ANTICARCINOMATEUSE.

Pr. Sulfure de mercure rouge (cinnabre). 5 part.
Cendre de vieux cuirs. . . . . 1 part.
Sang de dragon. . . . . 1 p. 1/2
Oxide d'arsenic blanc. . . . . 2 part.

Réduisez ces substances en poudre fine sur le porphyre, et formez, en les mêlant très-exactement, une seule poudre.

On emploie cette poudre escarrotique dans les vieilles plaies et ulcères cancéreux de mauvais caractère, les maux de garot, etc. En mêlant cette poudre avec un peu d'eau, on obtient une pâte liquide dont on enduit l'ulcère à l'aide d'un petit pinceau fin; on la recouvre avec des étoupes très fines; le pansement continué pendant environ six à huit jours, la partie se gonfle, se tuméfie, avec accompagnement de douleurs; bientôt l'escarre tombe, et la plaie prend un caractère simple, qu'on guérit par les moyens ordinaires.

POUDRE ANTISPASMODIQUE.

Pr. Racine de valériane en poudre. } de ch. 5 part.
Nitrate de potasse. . . . . . . }
Sulfure de mercure rouge (cinnabre). 1 part.
Opium brut. . . . . 1/2 part.
Camphre purifié. . . . . 1/2 part.

Réduisez ces substances en poudre, et passez au tamis. La dose pour le cheval est d'une à deux onces; elle s'administre dans le miel, le son, ou en breuvage dans l'eau miellée.

POUDRE ASTRINGENTE.

Pr. Espèces astringentes. . . . . 8 part.
Bol d'arménie. . . . . 1 part.
Sang-dragon. . . . . 1 part.
Sulfate d'alumine (alun). . . . . . 1 part.

Après qu'on a pilé ces substances séparément, on les passe au tamis, on les mêle ensuite ensemble pour former une poudre qui a la propriété astringente, et qu'on administre au cheval dans le miel ou dans le son mouillé, à la dose d'une à deux onces; elle arrête ou diminue les évacuations trop abondantes en resserrant les vaisseaux trop relâchés; elle est anti-dysentérique.

POUDRE BÉCHIQUE ADOUCISSANTE.

Pr.	Poudre de réglisse.	12 part.
	——— de guimauve.	8 part.
	——— de gomme arabique.	4 part.
	——— d'iris de Florence.	4 part.
	Soufre sublimé.	8 part.
	Extrait de pavot ou opium indigène.	5 part.

Mêlez exactement et passez au tamis. Cette poudre pectorale, adoucissante, légèrement incisive, humecte la poitrine et calme la toux; on l'administre dans le son ou l'avoine, et mieux encore dans le miel. La dose pour le cheval est de deux onces. Elle est très-employée.

POUDRE BÉCHIQUE INCISIVE.

Pr.	Racine de guimauve. . . . ——— de réglisse. . . .	de chaq. 12 part.
	——— d'Iris de Florence. ——— d'Aunée.	de chaq. 5 parties.
	——— de Galanga. . . Gomme ammoniaque. . .	de chaq. 2 part.

Soufre sublimé et lavé.	10 part.
Sulfate de potasse.	6 part.
Extrait de pavot ou opium indigène. .	6 part.
Kermès minéral.	8 part.

On réunit les racines, la gomme et le sulfate de potasse, on les pulvérise ensemble, et on les passe au tamis; ensuite on y mêle très-exactement le soufre, l'extrait de pavot et le kermès.

Cette poudre est très-employée contre la toux, les catarrhes, le rhume, et surtout pour faciliter la pousse ou la gourme des jeunes chevaux. Elle fait la base de l'électuaire de ce nom. La dose pour le cheval est de deux onces, pour le bœuf elle est double. On l'administre dans le son, dans l'avoine et mieux encore dans le miel, en forme d'opiat; on donne au malade, pendant le traitement, de l'eau miellée légèrement nitrée.

POUDRE CONTRE LA FOURBURE.

Pr. Poudre cordiale.	10 part.
Assa-fœtida.	2 part.
Sulfure rouge de mercure.	1 part.
Oxide d'antimoine demi-vitreux (crocus).	3 part.

Mêlez et réduisez toutes ces substances en poudre; passez au tamis de crin.

La dose pour le cheval est de deux onces. On l'administre pendant plusieurs jours consécutifs, le matin à jeun, dans le son, l'avoine, le miel ou le vin. Le traitement exige d'autres soins extérieurs qu'il ne faut pas négliger.

POUDRE CONTRE L'INAPPÉTENCE.

Pr.	Poudre cordiale.	10 part.
	Racine de gentiane.	6 part.
	Assa fœtida.	2 part.
	Tartrate acidule de potasse.	6 part.
	Oxide d'antimoine demi-vitreux (crocus).	4 part.

Mêlez ces substances, pulvérisez et passez au tamis de crin fin. On administre cette poudre, comme les autres, dans le son, l'avoine ou le miel; la dose pour le cheval est de deux onces. Elle est généralement employée.

POUDRE CORDIALE. De tous les médicamens vétérinaires, il n'en est point dont l'usage ait été plus général et plus constant que la poudre cordiale; aussi a-t-elle été spécialement l'objet des spéculations du charlatanisme; chacun l'a préparée à sa manière; on a substitué aux substances essentielles, des substances inertes et de moindre valeur, combinées sans connaissance et sans proportion. Ces mélanges, composés seulement de plantes aromatiques, sont plutôt échauffans et irritans que cordiaux. Le cheval est herbivore, les végétaux dont il se nourrit sont plus ou moins aromatiques : quel changement peuvent produire dans son économie des substances qui constituent en partie sa nourriture habituelle? On peut comparer la poudre cordiale à la thériaque; elle participe des propriétés d'un grand nombre de substances qui, par la combinaison de leurs principes, produisent des effets que ces substances ne pourraient produire, employées isolément ou réunies en moindre quantité.

Voici la formule d'après laquelle je prépare, dans ma pharmacie, la poudre cordiale :

Pr. Baies de laurier. . . . . . . —— de genièvre. . . . . . Écorce d'orange ou de citron. Racine d'aunée. . . . . . —— de réglisse. . . . . . . —— de gentiane. . . . . . Bois de gayac râpé. . . . . Cannelle.	de chaq. 6 part.
Racine d'angélique. . . . . —— d'acorus calamus. . —— de galanga. . . . . —— d'iris de Florence. —— de rhubarbe indigène. —— de valériane. . . . —— de gingembre. . . .	de chaq. 4 part.
Semences de fenouil. . . . —— de coriandre. . . . —— d'anis vert. . . . . —— d'amomum, ou maniguette.	de chaq. 3 part.
Feuilles ou sommités fleuries d'absinthe. . . . . —— de menthe poivrée. —— de romarin. . . . . —— de sauge. . . . . . —— de scordium. . . .	de chaq. 4 part.
Oxide de fer brun.	10 parties.
Alcool à 32 degrés.	6

On choisit toutes ces substances de bonne qualité; après les avoir mêlées ensemble, on les réduit en poudre qu'on passe au tamis; on ajoute ensuite l'alcool, qu'on a soin de combiner très-exactement. On renferme cette poudre ainsi préparée dans un vase couvert, elle ne doit être employée qu'un mois après; ce temps est nécessaire pour rendre la combinaison des principes plus intime.

La poudre cordiale convient beaucoup au tempérament du cheval, elle est excitante, fortifiante, tonique, incisive et appétissante; elle ranime les forces vitales et facilite la gourme; on l'administre aux chevaux fatigués, faibles, dégoûtés et convalescens, à la dose de deux onces, dans le son, l'avoine, le miel, et plus avantageusement encore dans le vin. Pour le bœuf, la dose est de 4 onces; 4 gros pour le mouton.

On trouve, dans ma pharmacie, cette poudre divisée par prises et par livres, comme toutes les autres poudres composées.

POUDRE DIURÉTIQUE, FONDANTE, DÉPURATIVE.

Nous avons indiqué, article Diurétiques, les propriétés des médicamens de ce genre, les principales substances qu'on peut faire entrer dans leur composition, les maladies dans lesquelles il convient plus particulièrement d'en faire usage, et les différentes formes qu'on doit leur donner suivant l'espèce de maladie, les circonstances qui l'ont précédée et les caractères qui l'accompagnent. De tous les médicamens connus les diurétiques sont les plus utiles à la

médecine vétérinaire : ils présentent plusieurs avantages également précieux : il est prouvé par l'expérience qu'ils sont moins variables dans leurs effets ; ils purgent le cheval sans secousses et ne le fatiguent pas, ils n'exigent aucune préparation préliminaire, l'animal continue sans inconvénient son travail habituel, et l'usage peut en être prolongé sans inconvénient pendant tout le temps que dure l'état maladif, avantages très-précieux pour les traitemens méthodiques. Leur administration, surtout en poudre, est aussi simple que facile, cette forme est préférable dans le plus grand nombre de cas, c'est celle qui est le plus généralement adoptée par les praticiens. On la fait manger dans le son frisé ou dans le miel, on en compose des bols, des breuvages etc. *Voyez* DIURÉTIQUES.

POUDRE DU LIEUTENANT.

Cette poudre composée n'est presque plus d'usage; on lui attribuait les mêmes propriétés qu'à la poudre cordiale, mais à des degrés inférieurs.

POUDRE ÉMOLLIENTE. Cette poudre est le produit des espèces émollientes. *Voyez* ESPÈCES ÉMOLLIENTES. Les cataplasmes composés avec la seule farine de lin sont très-gluans et très-gras; ils coulent fort souvent en les appliquant; on ne les fixe qu'avec peine; ils transmettent plus difficilement l'humidité, durcissent beaucoup trop sur la partie. On prévient ces inconvéniens en admettant dans les cataplasmes, avec quatre parties de farine de graine de lin, une partie de poudre émolliente, qui prend, après le

mélange, le nom de poudre émolliente composée. Les praticiens ayant reconnu un double avantage dans ces cataplasmes, tant pour l'application que pour les effets, l'usage en est devenu d'autant plus habituel, que le prix en est modéré.

POUDRE EXCITANTE.

Pr.	Poudre de quinquina.	16 parties.
	——— de cannelle.	4 parties.
	——— d'acorus calamus. . . .	6 parties.
	Camphre pulvérisé.	1/2 partie.

On mêle ces quatre substances pour en former une seule poudre, qui est excitante et fortifiante; elle ranime les propriétés vitales affaiblies ou diminuées par l'âge, les fatigues, les travaux forcés, l'abstinence, les maladies, les évacuations abondantes, etc.

La dose pour le cheval est d'une à deux onces, et de trois à quatre pour le bœuf. On l'administre dans le son, dans le miel ou en breuvage dans le vin; on la réitère plusieurs fois dans le jour, selon l'état du malade.

POUDRE PURGATIVE ACIDULÉE.

Pr.	Aloès succotrin en poudre. . . .	16 parties.
	Jalap en poudre.	6
	Tartrate acidule de potasse. . . .	8
	Anis en poudre.	4

On mêle ces substances et on les administre au cheval, après l'avoir bien préparé pendant plusieurs jours par l'usage des boissons et des lavemens, à la dose

de trois onces pour une médecine, dans le son mouillé, dans le miel, ou en breuvage dans un litre d'eau miellée; pour le bœuf, la dose est double.

POUDRE PURGATIVE AMÈRE.

Pr. Racine de gentiane. . . . . 1 once.
Sulfate de magnésie (sel d'epsom). . 3 onc.
Tartrate de potasse antimonié. . . . 10 gr.

Mêlez et administrez comme la poudre purgative acidulée.

POUDRE PURGATIVE AVEC LE RICIN.

Pr. Semence de ricin. . . 20 semences ou 1 gros.
Poudre de réglisse. . . . . 1 onc.

Écrasez et divisez les semences dans la poudre de réglisse. Faites prendre au cheval dans le son, ou mêlez avec le miel pour deux bols.

La dose pour le bœuf est de 60 semences ou 3 gros.

POUDRE PURGATIVE ORDINAIRE.

Pr. Aloès succotrin en poudre. . . . 10 parties.
Sulfate de magnésie. 8
Anis en poudre. 3

Mêlez ces trois substances et administrez au cheval après qu'il a été bien préparé comme il est dit ci-dessus; la dose est de deux à trois onces dans le son, en breuvage, ou dans le miel sous forme de bol; pour le bœuf la dose est de quatre onces.

POUDRE PURGATIVE VERMIFUGE.

Pr. Poudre de séné.	8	parties.
——— d'aloès succotrin.	8	
——— de semences d'anis. . . .	2	
Muriate de mercure doux.	2	

Mêlez et administrez comme ci-dessus, à la dose de deux onces. Elle est double pour le bœuf.

POUDRE STYPTIQUE ou RESTRINCTIVE.

Pr. Sulfate d'alumine.	de chaq. 8 part.
——— de fer.	
——— de zinc.	
——— de cuivre.	
Muriate d'ammoniaque.	4 part.
Camphre en poudre.	de chaq. 1 part.
Safran en poudre.	

On réduit les sulfates et le muriate en poudre, on les fait sécher pour dissiper une grande partie de l'eau de cristallisation; on y ajoute ensuite le camphre et le safran, qu'on mêle exactement.

On fait dissoudre une once et demie de cette poudre dans un litre d'eau avec un quart d'alcool (eau-de-vie). Pour l'usage de cette eau, *voyez* Eau styptique ou d'Alibour.

POUDRE SUDORIFIQUE.

Pr. Espèces aromatiques.	3 part.
——— cordiales.	2
Sulfure d'antimoine. . . .	de chaq. 2 part.
Bois de gayac.	

Racine d'angélique. . . . . }
Bois de sassafras. . . . . . } de chaq. 2 part.
Fleurs de sureau. . . . . . }

Mêlez toutes ces substances, réduisez en poudre, passez au tamis de crin fin. La dose pour le cheval est de 2 onces. On l'administre dans le son, l'avoine ou le miel. Cette poudre anciennement connue dans la pratique et à laquelle j'ai cru devoir faire de grands changemens, est encore employée dans certaines maladies où il faut provoquer ou augmenter l'évacuation des fluides par les vaisseaux sécrétoires de la peau.

POUDRE TEMPÉRANTE.

Pr. Nitrate de potasse. . . . . } de chaq. 8 part.
Tartrate acidule de potasse. }
Sulfure rouge de mercure (cinnabre). 2 part.
Poudre de réglisse. . . . . 10 part.

Pulvérisez ces substances, mêlez exactement et administrez en breuvage à la dose d'une once à deux onces, dans une décoction d'orge, dans l'eau miellée, l'eau blanche ou le son mouillé. Elle convient pour calmer les irritations, modérer l'activité de la circulation dans les maladies inflammatoires, les fièvres ardentes, les rétentions d'urine et les chaleurs d'entrailles.

POUDRE TEMPÉRANTE ADOUCISSANTE.

Pr. Gomme arabique en poudre. }
Poudre de guimauve. . . . } de chaq. 3 part.
——— de réglisse. . . . . }
Nitrate de potasse. . . . . . } de chaq. 2 part.
Tartrate acide de potasse. . }

Mêlez exactement ces substances, administrez au cheval à la dose de deux onces, et de quatre onces pour le bœuf, dans l'eau miellée, dans l'eau d'orge ou dans le son légèrement mouillé. Même indication que la poudre tempérante.

POUDRE TONIQUE AVEC LA RHUBARBE.

Pr. Baies de genièvre. . . . . 4 parties.
Quinquina en poudre. . . . . 2 parties.
Rhubarbe indigène en poudre. . . 1 partie.
Farine de froment. . . . . 2 parties.

On forme avec ces substances une poudre qui, ayant des propriétés analogues aux propriétés de la précédente, mais moins déterminées s'administre dans les mêmes cas, de la même manière et à la même dose.

POUDRE TONIQUE CONTRE LA POURRITURE DES MOUTONS.

Pr. Baies de genièvre. . . . . 6 part.
Racine de gentiane. . . . . 10 part.
Quinquina. . . . . 5 part.
Farine de froment. . . . . 6 part.
Oxide de fer brun. . . . . 3 part.

Il faut réduire ces substances en poudre et les passer au tamis de crin fin.

La dose de cette poudre est d'une pincée qu'on mêle dans une poignée de son et qu'on fait manger tous les matins au mouton; on augmente cette dose, tous les deux jours, jusqu'à quatre pincées ou une demi-once, qu'on continue pendant tout le temps que dure le traitement.

POUDRE TONIQUE ET CORDIALE.

Pr. Poudre cordiale. . . . . 4 part.
Muriate de soude (sel marin). . . . 1 part.

Mêlez. Cette poudre est antiputride, appétissante et vermifuge ; elle s'administre comme celles ci-dessus.

POUDRE TONIQUE ORDINAIRE.

Pr. Poudre de gentiane. . . . } de ch. 10 part.
——— de quinquina. . . . }
——— d'écorce d'orange. . . . . . 4 part.
Oxide de fer brun. . . . . 4 part.
Muriate d'ammoniaque. . . . . 2 part.
Noix vomique en poudre fine. . 1 part. 1/2

Mêlez ces substances très-exactement pour former une seule poudre. La dose pour le cheval est de deux onces ; administrez dans le son frisé.

Cette poudre convient généralement au tempérament du cheval ; son usage produit un principe d'excitation dans l'économie animale, qui ranime les propriétés vitales en augmentant le ton des parties solides. C'est un moyen très-utile dans les différens cas d'atonie, de faiblesse, d'épuisement, de marasme, de cachexie ou de dépérissement.

POUDRE VERMIFUGE. Les maladies vermineuses sont très-communes dans les animaux; on emploie pour les guérir des moyens plus ou moins incertains dans leurs effets, et la plupart d'une nature désagréable et dégoûtante pour les chevaux et les moutons. La poudre vermifuge que je compose dans ma phar-

macie réunit tous les avantages qu'on peut attendre de ce médicament lorsqu'il est préparé avec soin ; en voici la recette :

Pr. Soufre sublimé.		6 part.
Mercure cru.		2 part.
Poudre de racine de fougère mâle.	de chaq. 2 part.	
——— de rhubarbe indig.		
——— de tanaisie. . . . , .		
——— de gentiane.		
——— d'absinthe.	de ch. 1/2 part.	
——— de sabine.		
——— d'aloès succotrin. .		
Semences de ricin.		1/2 part.

On combine le soufre avec le mercure pour former un sulfure de mercure, d'après le procédé ordinaire : on ajoute ensuite les autres substances, réduites séparément en poudre.

Cette poudre est très-employée ; elle s'administre au cheval à la dose de deux onces, mêlée dans le son ; on en fait aussi des bols avec le miel ; il faut la réitérer plusieurs jours de suite. On la combine quelquefois avec l'huile ou le savon empyreumatique. Elle fait la base de différens bols ou pilules. *Voyez* ces mots.

Nous avons déjà eu occasion d'observer, au sujet des médicamens vermifuges, combien il était avantageux de les faire précéder, une demi-heure d'avance, par l'administration d'un breuvage miellé ou sucré.

POUDRE VERMIFUGE POUR LES MOUTONS.

Pr. Coralline de Corse. . . . . } de chaq. 4 part.
Racine de fougère mâle. . . }
Sommités fleuries de tanaisie. }
Rhubarbe indigène. . . . . 2 part.
Muriate de mercure doux. . . . . . . 1/2 part.

On réduit les quatre premières substances en poudre grossière, dans laquelle on mêle très-exactement le mercure doux.

La dose est d'une forte pincée (deux à trois gros); on la fait manger au mouton le matin à jeun, mêlée dans une poignée de son. On continue ce traitement pendant plusieurs jours.

PRÉCIPITATION.

Si l'on ajoute à une substance dissoute dans un liquide, une deuxième substance, qui ait plus de force d'attraction pour le liquide, celle-ci s'en empare et contraint l'autre à se précipiter sous la forme pulvéruleuse, floconneuse ou en masse solide. Il peut y avoir dans la précipitation formation d'un ou de plusieurs corps nouveaux par la décomposition réciproque de plusieurs substances; enfin si on mêle ensemble dans un fluide, trois, quatre ou un plus grand nombre de substances, l'action devient plus compliquée et les résultats peuvent varier en proportion.

PRÉCIPITÉ JAUNE. *Voyez* OXIDE DE MERCURE JAUNE.

PRÉCIPITÉ ROUGE. *Voyez* OXIDE DE MERCURE ROUGE.

PRÉPARATION. On donne généralement le nom de *préparations* aux médicamens formés par le mélange ou la combinaison de différentes substances, et dans ce sens on distingue les préparations en officinales et magistrales; mais ce mot est plus spécialement employé à désigner l'opération préliminaire par laquelle on dispose les substances naturelles, soit pour les administrer seules, soit pour les faire entrer dans les compositions. La préparation a pour objet d'en séparer tous les corps étrangers qui pourraient nuire à leur conservation, et les parties qui, n'ayant aucune vertu, atténuent l'action des principes médicamenteux et rendent leur application plus difficile. Le mode de préparation varie suivant la nature des substances; dans tous les cas, il exige des soins et un travail qu'on doit porter jusqu'aux détails les plus minutieux; il influe essentiellement sur l'effet des médicamens simples et sur la perfection des médicamens composés. *Voyez* PHARMACIE.

PULPATION. Opération mécanique par laquelle on sépare la partie charnue d'un végétal de la partie fibreuse. On ramollit les végétaux, soit par la coction, soit par l'addition d'un peu d'eau, ou on les concasse, ou on les râpe; ensuite, au moyen d'une spatule qu'on nomme *pulpoir*, on détache la matière charnue et pulpeuse, qu'on fait passer à travers un tamis de crin.

PULVÉRISATION. La pulvérisation, la tritura-

tion et la porphyrisation sont trois opérations parfaitement analogues relativement à l'objet qu'on se propose : on a pour but, dans l'une et dans l'autre, de diviser, de séparer les molécules d'un corps, et de les réduire en particules plus ou moins fines; il n'y a de différence que dans le mode d'exécution déterminé par la nature des substances. On donne plus particulièrement le nom de *pulvérisation* à la division qui s'opère par l'effet du pilon, dans un mortier de pierre, de marbre, de fer ou de verre. Plusieurs corps, avant d'être pulvérisés, exigent quelques préparations préliminaires. Les bois, les racines, principalement celles de réglisse et de guimauve, etc., doivent être coupés en tranches très-minces, avant de les soumettre à l'action du pilon; lorsque les gommes ne sont pas parfaitement sèches, on chauffe, avant de les pulvériser, le mortier et le pilon, pour dissiper autant que possible leur humidité, qui en rendrait très-difficile la division; on scie le gayac, on lime le fer, on râpe la noix vomique pour les disposer à la pulvérisation.

PURGATIF. Purger un corps, c'est le nettoyer, le rendre pur, en séparer tout ce qui ne fait pas partie de son essence. La médecine a adopté ce mot pour exprimer l'action des médicamens évacuans; mais on appelle spécialement *purgatifs* ceux qui font évacuer par les selles. Le nombre des substances purgatives est considérable; mais les unes et les autres ne doivent pas être employées indistinctement dans tous les cas qui exigent des évacuations. Parmi les purgatifs il en est de doux, qu'on appelle *benins*, *laxatifs*, *minoratifs*; de modérés et de violens,

on nomme ces derniers drastiques; leur emploi exige une grande sagesse et beaucoup de circonspection; ils peuvent occasioner des dérangemens plus ou moins dangereux; il faut qu'ils soient bien manifestement indiqués et le malade bien préparé.

Les purgatifs les plus ordinaires dans la médecine vétérinaire sont l'aloès, le jalap, le sulfate de magnésie, le sulfate de soude, la semence de ricin, la coloquinte, la crême de tartre, la rhubarbe, le séné, etc., qui, combinés de différentes manières avec d'autres substances convenables, forment des bols, des breuvages, des poudres purgatives, etc.

PURIFICATION. Purifier un corps, c'est le séparer de toute matière étrangère : ainsi le triage, la lotion, la mondification, etc., sont des moyens de purification, mais ils ne suffisent pas toujours. Plusieurs corps sont susceptibles de s'unir d'une manière plus ou moins intime avec des substances qui n'en forment point partie intégrante, et qui nuisent à leurs propriétés, ou les altèrent; de simples opérations mécaniques ne parviennent pas à les séparer. Un grand nombre de corps, dans les trois règnes de la nature, ont besoin de subir une purification avant d'être employés comme médicamens. On purifie le mercure, les sels, les sucs gommeux, les sucs sucrés, les huiles, le soufre, le sulfure d'antimoine, le camphre, etc., etc. Les procédés varient presqu'à l'infini, en raison de la diversité des substances; il faut, pour être purifiées, qu'elles soient d'une consistance molle ou fluide, ou qu'elles puissent être amenées à l'un de ces deux états, soit à l'aide du calorique, soit à l'aide

d'un dissolvant. On fait fondre le sucre et les sels dans l'eau, on filtre la dissolution, on évapore le fluide, et on les obtient plus purs par la cristallisation ; on purifie le sulfure d'antimoine, le soufre, le camphre, etc., par l'action immédiate du calorique, les gommes résines par l'action combinée du calorique, du vin, de l'alcool, etc.

PUTRÉFACTION. Action spontanée, qui, détruisant la force d'adhérence dans les corps organiques animaux et végétaux privés des fonctions vitales, opère la décomposition de ces corps ; elle paraît être de même nature que la fermentation ; une chaleur de 15 à 25 degrés et l'humidité en sont les deux principaux agens ; on l'arrête, ou du moins on modifie ses effets par le froid et par la dessication ; on emploie aussi différens ingrédiens, tels que l'alcool, le muriate de soude, quelques substances salines, les acides, le tanin, etc.

Il résulte de la putréfaction une véritable analyse : les parties intégrantes se disjoignent, les principes constitutifs se volatilisent, et concourent, par de nouvelles agrégations, à former de nouveaux corps.

La chair animale, pourvue de son humidité naturelle, passe très-promptement à l'état de putréfaction : en se décomposant, elle s'affaisse et diminue de volume, sans augmentation sensible de chaleur. Les substances végétales, au contraire, s'échauffent progressivement, et le calorique qui s'en dégage, lorsqu'elles sont réunies en grandes masses, est quelquefois si considérable, qu'elles peuvent s'enflammer spontanément : les exemples de ce phénomène ne sont pas

rares; il est constaté que des incendies qui ont consumé des meules de foin et de paille, des tas de fumier et des amas de tourbe, n'avaient pas eu d'autre cause.

Les produits les plus ordinaires de la putréfaction sont analogues à la nature des substances putréfiées; mais il en est de communs à toutes les substances: elle donne généralement des odeurs fétides et cadavéreuses, de l'eau, du gaz hydrogène carboné, de l'ammoniaque, de l'acide carbonique et de l'acide acétique.

Q.

QUINQUINA (*Cortex peruviana*), écorce qui nous est fournie par différens arbres ou arbustes des forêts de l'Amérique méridionale, particulièrement des provinces de Quito, de la Nouvelle-Grenade, etc. Ils sont compris dans la pentandrie monogynie de Linné, et de la famille des rubiacées de Jussieu.

On compte un grand nombre d'espèces de quinquina, mais toutes ne jouissent pas des mêmes propriétés; elles sont généralement connues sous les noms d'écorce du Pérou, de kina-kina, de quinquina. Nous ne parlerons que des trois espèces les plus usitées comme réunissant des propriétés supérieures.

Le quinquina gris de Losca est celui qui a été le premier connu en Europe; c'est le *quinquina officinalis* de Linné; il est fourni par un arbre qui croît au Pérou. Son écorce, dont il existe différentes variétés, est mince, très-roulée, de grosseur médiocre. Sa couleur cendrée en dehors, tachetée par une espèce de mousse ou lichen, est d'un fauve-clair en

dedans. La cassure nette, assez résineuse, ne laisse pas apercevoir de parties ligneuses; elle a une odeur qui se rapproche faiblement du moisi; sa saveur est astringente et amère; les marchands y mêlent souvent d'autres écorces, qui n'ont aucune qualité analogue, quoique semblables en apparence.

QUINQUINA ORANGÉ ou JAUNE-FAUVE. C'est l'écorce du *chinchona lancifolia* de Mutis; on trouve cet arbre au Pérou et particulièrement à Santa-Fé. On en distingue trois ou quatre variétés: l'écorce assez large, rugueuse, essentiellement fauve à l'intérieur, est recouverte d'un épiderme brun: il a une odeur aromatique, il est très-amer et très-tonique, mais moins résineux que le précédent. Les qualités de ce quinquina sont très-variables, il est difficile d'indiquer des signes positifs pour les reconnaître; c'est par l'habitude qu'on apprend à apprécier la quantité de principe amer astringent qu'il contient.

Le quinquina jaune, dit *royal*, est très-estimé; l'écorce est épaisse, large, peu roulée et peu fibreuse; il est d'un jaune foncé à l'intérieur; sa saveur astringente, très-amère. Il contient plus de quinine que les autres espèces.

Le quinquina jaune bâtard ne doit point être confondu avec les espèces précédentes: il est peu amer et ne contient point de résine; l'écorce est grosse, très-épaisse, ligneuse et non roulée.

QUINQUINA ROUGE. C'est l'espèce qu'on préfère aujourd'hui; il est très-recherché, et communément d'un prix élevé. Il est fourni par le *chinchona*

magnifolia ou le *chinchona oblongifolia.* Son écorce est grosse, épaisse, fibreuse, d'un rouge brun-fauve, épiderme rugueux, crevassé en divers sens. Ce quinquina contient du tanin; il est très-amer et astringent.

Le quinquina dit *nova* est une écorce de médiocre grosseur, droite, ligneuse, longue, souvent aplatie; l'épiderme est cendré, lisse, luisant; l'intérieur, d'un rouge pâle; l'odeur nauséeuse; la saveur, légèrement âcre, fade, peu astringente, n'a presque point d'amertume. C'est la qualité la plus inférieure. Il doit être rejeté de l'usage de la médecine.

Le quinquina contient, d'après l'analyse, un principe astringent reconnu pour être de la nature du tanin, un alcali qui est la quinine découverte par MM. Pelletier et Caventon, un acide quinique reconnu par M. Vauquelin, un principe amer, une substance résineuse, une matière gélatineuse, une matière colorante, un sel à base calcaire et du ligneux. C'est de la proportion entre ces principes constitutifs que résulte sa qualité.

Le quinquina est un des médicamens les plus précieux et les plus recommandables que nous fournisse la matière médicale. Son usage devient chaque jour plus commun. Je puis affirmer, par des expériences faites sur les animaux domestiques, qu'aucun médicament connu ne peut le remplacer; ses propriétés toniques, excitantes, stimulantes, astringentes, antiputrides, et éminemment fébrifuges, sont autant de moyens qu'il offre aux praticiens qui savent l'employer convenablement.

Le quinquina s'administre à l'intérieur à la dose d'une à quatre onces pour le cheval et le bœuf, et de

deux gros pour le mouton; on le donne à l'animal en poudre dans le son frisé, en opiat dans le miel, en breuvage infusé dans l'eau, et mieux dans le vin. On le donne aussi en lavemens, c'est un puissant moyen contre les atonies produites par suite de maladies, de fatigues, de mauvaise nourriture. Il ranime les forces vitales et donne du ton aux parties solides, procure de l'appétit au malade par l'effet d'une excitation générale dans toutes les fonctions organiques. Il convient également dans les coliques coliquatives et gangréneuses, après avoir fait usage des évacuans minoratifs, dans les dysenteries, la péripneumonie, la fièvre maligne et la pourriture du bœuf et du mouton.

Appliqué à l'extérieur, le quinquina est reconnu propre à déterger les plaies, à fortifier les parties solides, corriger la putridité dans la gangrène et dans les plaies de mauvais caractère.

Dans ces divers cas, on associe fort souvent le quinquina au camphre, à l'aunée, au calamus, à la gentiane, aux amers aromatiques, et aux préparations ferrugineuses. *Voyez* à cet effet les BREUVAGES, POUDRES COMPOSÉES, OPIATS, LAVEMENS, etc.

R.

RAFRAICHISSANT. Il s'excite souvent dans les corps animaux vivans une chaleur plus forte, plus vive, plus ardente que celle qui leur est propre dans l'état habituel ou de santé: on a donné le nom de *rafraîchissans* aux médicamens propres à modérer cette température du corps et à calmer la soif; on les

appelle aussi *tempérans :* l'une et l'autre qualification leur convient également. Ceux dont on fait particulièrement usage dans la médecine vétérinaire sont le nitrate de potasse, la crême de tartre, l'acide acétique, l'acide sulfurique, et plusieurs acides minéraux, qu'on mêle dans l'eau froide en quantité suffisante pour donner à ce fluide un degré d'acidité supportable à la bouche.

Le lait de beurre ou le petit lait, l'eau blanchie par le son, la farine de froment et d'orge, l'eau miellée, la poudre tempérante, sont aussi des remèdes rafraîchissans. On range dans la même classe différentes plantes ou les sucs des plantes de la famille des chicorées, telles que la chicorée proprement dite et la laitue. Le pourpier, la poirée, l'oseille, etc., sont également des plantes rafraîchissantes. On unit quelquefois les rafraîchissans avec les apéritifs, les émolliens, les diurétiques, les narcotiques, etc. On forme des composés qui sont administrés en breuvages ou en lavemens.

RECTIFICATION. La rectification est une espèce de purification : elle a pour objet d'enlever à un fluide toute substance qui lui est étrangère, de le rendre plus identique, plus léger, plus incolore. C'est par la distillation réitérée que s'opère la rectification. On rectifie l'alcool simple et composé, l'éther, et généralement tous les produits obtenus par l'analyse des substances végétales et animales, ou leur décomposition, à l'aide du calorique élevé à un degré supérieur à celui de l'eau bouillante.

RÉGLISSE, *Glycyrrhiza glabra*, Linn., class. 17 de la diadelphie décandrie; Juss., famille des légumineuses.

Caractères. Légumes glabres, stipules nulles, folioles impaires pétiolées.

Partie employée : la racine. Elle est filamenteuse, traçante, longue de cinq à six pieds, grosse comme le doigt, de couleur grise-cendrée, jaune en dedans lorsqu'elle est sèche; d'un goût doux, sucré, mucilagineux, qui n'est cependant pas de même nature que le goût du sucre ordinaire.

La réglisse croît en Italie et en Espagne, elle se multiplie très-facilement; on en cultive beaucoup dans le département de Maine-et-Loire, mais elle paraît contenir un peu moins de principe extractif sucré.

La racine de réglisse, réduite en poudre, est fréquemment employée dans la médecine vétérinaire. C'est un médicament très-utile. *Voyez* POUDRE DE RÉGLISSE.

D'après M. Robiquet, la réglisse fournit à l'analyse une fécule amylacée, une matière sucrée qui n'est point analogue au sucre, une substance cristalline nouvelle, une huile résineuse qui est âcre, de l'acide phosphorique et de l'acide malique combiné à la chaux et à la magnésie, et le ligneux du végétal.

RÉGULE D'ANTIMOINE. *Voyez* ANTIMOINE.

RELACHANT. L'idée qu'on attache à ce mot dans le langage médical est vague, il exprime généralement l'action de relâcher ou de diminuer la tension

et l'éréthisme des organes ; c'est l'effet que produisent différens médicamens compris dans d'autres classes ; mais il n'indique point un caractère distinctif, une classe particulière. Les adoucissans, les émolliens, les mucilagineux, les huileux, les purgatifs minoratifs, les laxatifs, etc., relâchent plus ou moins. Beaucoup d'autres substances sont également relâchantes.

RÉSINE *(Resina)*. Les résines ou baumes naturels sont, comme les gommes-résines, des produits immédiats des végétaux et composés d'oxigène, d'hydrogène et de carbone ; elles découlent des arbres ou arbrisseaux, soit naturellement, soit au moyen d'incisions pratiquées à cet effet, dans le temps convenable, aux tiges, au tronc ou aux branches. Il y en a de deux sortes ; quelques-unes conservent leur état mou et fluide, les autres se concrètent par l'action de l'air atmosphérique, et acquièrent une consistance solide. Les premières ont quelques caractères des huiles volatiles, mais elles en diffèrent en ce qu'elles sont très-peu solubles dans l'alcool ; elles sont gluantes, tenaces et comme grasses. La térébenthine est la seule des résines liquides qui soit employée dans la pratique vétérinaire. Les résines solides sont d'un usage plus commun. *Voyez* ENCENS *ou* OLIBAN, MASTIC, SANG DE DRAGON, POIX, GOMME ÉLÉMI, GOMME GUTTE, etc. Les résines solides sont friables, solubles dans l'alcool, dans l'éther, dans les huiles fixes et volatiles, et dans les graisses, mais insolubles dans l'eau ; en général, inflammables, aromatiques ; elles s'amollissent par la chaleur. Les baumes naturels

sont des résines combinées avec l'acide benzoïque.

RÉSOLUTIF. On pourrait, en prenant ce terme dans toute l'étendue de sa signification, considérer comme rentrant dans la classe des médicamens résolutifs, les émolliens, les apéritifs, les fondans, les incisifs, et même les purgatifs; mais l'usage a restreint cette signification, et on ne donne le nom de résolutifs qu'aux médicamens qui, appliqués à l'extérieur, jouissent de la propriété d'atténuer, de résoudre, de fondre, de dissoudre les phlégmons, tumeurs et engorgemens, formés sur une partie quelconque du corps animal. Leur action est analogue à celle des émolliens et des fondans, qui ne sont réellement que des résolutifs faibles, doux, on peut dire préparatoires, dont l'application doit précéder, dans le plus grand nombre de cas, l'application des résolutifs plus énergiques. La chirurgie vétérinaire emploie, comme médicamens résolutifs, les espèces aromatiques vulnéraires, l'alcool à des degrés plus ou moins élevés, suivant la nature de l'affection, l'alcool vulnéraire, l'alcool camphré, l'eau de boule de mars, les différentes préparations de fer, l'eau végéto-minérale, le sel ammoniac, le sel marin, la gomme ammoniaque, les huiles volatiles, les poix, etc. On les combine avec d'autres substances, soit pour modifier leur action, soit pour leur donner la forme convenable. On compose des charges résolutives, des collyres, des onguens, des lotions, des cataplasmes. *Voyez* ces mots. Le siége de la maladie détermine laquelle de ces formes est préférable.

RESTAURANT. On peut appliquer à la classe des

médicamens qu'on nomme *restaurans*, ce qui a été dit aux articles Cordial, Fortifiant, et autres; c'est la même action, le même effet, ou plutôt ce sont les mêmes médicamens qu'on a distingués sans indiquer aucun caractère qui motive cette distinction. Relever, ranimer, rétablir les forces affaiblies, soit par suite de maladie, soit par une fatigue excessive, soit par un relâchement climatérique ou accidentel, est le but qu'on se propose d'atteindre en les employant; le degré d'énergie, la cause présumée du mal, la constitution organique du sujet, en déterminent le choix et le mode d'application.

REVIVIFICATION, *réduction*. Opération par laquelle, en enlevant à un métal oxidé ou dissous dans un acide, l'oxigène qui lui avait fait perdre son état et son agrégation métallique, on le rétablit dans son état naturel: c'est l'inverse de l'oxigénation; on lui donne aussi le nom de *désoxigénation*. L'application du calorique, ou d'un corps combustible pour lequel l'oxigène a plus d'attraction que pour le métal, produit sa revivification; il redevient corps combustible.

RHUBARBE PALMÉE, (*Rheum palmatum*), Linn., classe 9 de l'ennéandrie tryginie; Juss., famille des polygonées.

Caractères spécifiques. Calice coloré, six divisions profondes; étamines, neuf; trois styles, une graine triangulaire. On en distingue cinq espèces qui appartiennent au même genre.

Partie employée: la racine. Elle est fort grosse,

longue et charnue; ce n'est qu'après cinq à six ans de culture qu'on la récolte : elle exige de grands soins pour la faire sécher et l'obtenir d'une belle qualité : dans cet état, elle est d'un jaune foncé à l'extérieur, et présente dans sa cassure une couleur jaune tirant sur le rouge, marbré par des veines blanches; sa saveur est légèrement amère et astringente; elle fournit à l'eau, ainsi qu'à l'alcool, une teinture très-chargée, qui rougit par la présence de l'alcali : elle contient un principe extractif très-abondant, une petite quantité de résine et de l'oxalate de chaux. Nous devons à M. Henri, pharmacien, un excellent mémoire sur l'analyse comparée des différentes rhubarbes. Voyez *Bulletin de Pharmacie*, février et mars 1814.

La rhubarbe la plus estimée est celle qui nous arrive de la Moscovie par la voie du commerce; ce qui lui a fait donner le nom de rhubarbe de Moscovie.

Ce n'est que depuis environ vingt ans que le *rheum palmatum* est cultivé en France, et ce n'est que depuis cette époque qu'on en connaît la véritable espèce.

On s'occupe plus particulièrement de cette culture du côté de l'Orient : cette ville nous fournit presque toute la rhubarbe connue dans le commerce sous le nom de *rhubarbe indigène*. Ses propriétés chimiques e médicinales étant constatées, nous croyons pouvoir la classer au nombre des médicamens vétérinaires, attendu que son prix est modéré.

Propriétés. Tonique, stomachique, amère, cordiale, digestive, vermifuge, légèrement purgative. On l'administre rarement seule; elle fait partie de différentes poudres composées; on l'admet dans les opiats. La dose pour le cheval est d'une à deux onces.

RICIN ORDINAIRE. (*Ricinus communis*). Grande et belle plante herbacée, qui a la forme d'un petit arbre; elle appartient à la monœcie monadelphie de Linné, famille des euphorbacées.

Elle est originaire d'Afrique et d'Amérique; on la cultive dans nos jardins à cause de sa beauté; aujourd'hui elle prospère dans le midi de la France, où on la cultive en grand, pour obtenir son huile, dite de *palma-christi*, qui ne diffère en rien pour la qualité de celle qu'on tirait exclusivement de l'Amérique. Ses tiges rougeâtres, herbacées, rameuses, cylindriques, fistuleuses et luisantes, s'élèvent à la hauteur de quatre à cinq pieds; ses feuilles, attachées à la tige, sont grandes, alternes, palmées, dentelées en scie, portées sur de longs pétioles. Son fruit est composé de trois capsules réunies, renfermant chacune une semence oblongue, grosse comme un grain de café arrondi, de couleur livide, luisante, tachée en dehors. Cette semence renferme une substance médullaire, blanche, de nature émulsive: après l'avoir séparée de son péricarpe, on en retire par expression une huile appelée de *palma-christi*: elle est beaucoup moins purgative et moins irritante que la semence elle-même.

La semence de ricin est très-âcre, drastique et vermifuge; elle purge le cheval à la dose d'un à deux gros, et le bœuf à celle de quatre gros. Il faut l'écraser, et en former une pâte avec du miel, qu'on administre sous forme de bol.

ROMARIN OFFICINAL, *Rosmarinus officinalis*, Linn., classe 2 de la diandrie monogynie; Juss., famille des labiées.

Caractères génériques. Lèvre supérieure bifide, deux étamines, filets argués, une dent latérale.

Caractères spécifiques. Arbrisseau qui croît naturellement dans les pays chauds, en Espagne, en Italie, dans le ci-devant Languedoc et la Provence. On le cultive à Paris dans les jardins. Il pousse beaucoup de rameaux longs, grêles, cendrés, garnis de petites feuilles roides, dures, entières, roulées sur les bords, d'un vert brun en-dessus, blanches et un peu cotonneuses en-dessous. Ses fleurs sont petites, d'un bleu pâle, coupées en deux lèvres par le haut; elles ont, ainsi que les feuilles, une odeur forte, aromatique, très-agréable; leur saveur est très-âcre.

Parties employées. Feuilles et sommités fleuries.

Propriétés. Stimulantes, nervales et cordiales. Elles contiennent de l'huile volatile camphrée, qu'on obtient par la distillation: vingt-quatre livres de feuilles de romarin récentes ont rendu, à Beaumé, une once d'huile volatile, d'une couleur ambrée; cette quantité n'est pas en proportion avec celle que produit cette plante, récoltée dans le midi de la France. *Voyez* HUILE VOLATILE DE ROMARIN.

Mode d'administration. En infusion dans l'eau, le vin et l'alcool, pour bain, lotion et breuvage. Elles entrent dans la composition des espèces aromatico-vulnéraires et cordiales.

ROSEAU AROMATIQUE. *Voyez* ACORE ODORANT.

ROSIER A CENT FEUILLES, *Rosa centifolia*, Linn., class. 12 de l'icosandrie polygynie; Juss., famille des rosiers.

Caractères. Calice urcéolé, 5 fides charnus, resserré au col; plusieurs semences hérissées.

Le rosier est un arbrisseau généralement connu. La pharmacie vétérinaire fait usage des fleurs de roses pâles dites *à cent feuilles*, et des roses rouges. Elle retire par la distillation des premières une eau aromatique très-agréable, qui participe légèrement du principe astringent de la fleur, et une petite quantité d'huile volatile. Cette eau est très-estimée pour certaines maladies des yeux. *Voyez* Eau de Rose. On en prépare aussi l'onguent rosat.

Les roses rouges *(rosa gallica)*, ou roses de Provins, sont presque inodores; on les recueille en boutons, avant leur épanouissement, et on les fait sécher, après les avoir mondées de leur calice; elles sont plus astringentes que les roses pâles, et contiennent de l'acide gallique : on les emploie intérieurement et extérieurement; elles font partie des espèces et poudres astringentes composées, et de quelques autres préparations.

RUE PUANTE, *Ruta graveolens*, Linn., classe 10 de la décandrie monogynie, famille des rutacées.

Caractères. Calice à quatre divisions profondes, corolle à quatres pétales concaves; huit étamines, un style, capsule polysperme, quatre lobes, quatre loges.

Plante amère, d'une odeur très forte et très-désagréable. On en distingue deux espèces principales que quelques botanistes regardent comme de simples variétés; celle qu'on préfère pour l'usage médicinal est la rue cultivée, dite *des jardins*. C'est un arbrisseau de deux à trois pieds de hauteur; sa tige, forte,

ligneuse, rameuse, est recouverte d'une écorce blanchâtre lorsqu'elle est jeune; ses feuilles, rangées sur une côte terminée par une seule feuille, sont petites, oblongues, lisses, épaisses, découpées, charnues, de couleur vert-grisâtre; ses fleurs, d'un jaune pâle, naissent au sommet des branches.

Propriétés. Alexitaire, anthelmintique, résolutive, carminative et vulnéraire; on la fait infuser dans le vinaigre et le vin : administrée intérieurement et à forte dose, elle provoque l'avortement.

La rue sauvage croît communément dans nos départemens méridionaux, sur les montagnes et terrains pierreux exposés au soleil; ses propriétés médicinales sont les mêmes que celles de la rue cultivée; elles contiennent l'une et l'autre une huile volatile, âcre, fétide, irritante, qui jouit des mêmes propriétés que la plante.

S.

SABINE GENÉVRIER, *Juniperus Sabina.* Linn., classe 12 de la diœcie monadelphie; Juss., famille des conifères.

Caractères. Chatons écaillés, corolle nulle, trois étamines.

Arbrisseau dont il y a une espèce qu'on cultive dans les jardins; elle ne porte point de fruit et n'est d'aucun usage en médecine. La véritable sabine croît sur les montagnes, dans les bois et lieux incultes; elle est plus grosse que la sabine des jardins; son bois est rougeâtre intérieurement, son écorce roussâtre. Ses feuilles, semblables à celles du cyprès, ont une sa-

veur amère, fort aromatique, résineuse, qui n'est pas agréable; ses fruits sont des baies rondes, noires après leur maturité, assez semblables à celles du genévrier; les fleurs ont la forme des chatons.

Parties employées. Les feuilles.

Propriétés. Prises intérieurement et à petite dose, les feuilles de sabine sont stimulantes, emménagogues, diurétiques, vermifuges et appétissantes; à forte dose elles deviennent dangereuses et peuvent provoquer l'avortement. On s'en sert extérieurement pour consumer les chairs et nettoyer certaines plaies; elles font partie de la poudre vermifuge composée et de la poudre contre l'inappétence; on en retire, par distillation, une huile essentielle, qui est quelquefois employée à la dose d'un 1/2 gros jusqu'à 1 gros.

SAFRAN CULTIVÉ *(Crocus sativus).* Plante à racine tubéreuse et tuniquée, de la triandrie monogynie de Linné, famille des iris.

Le safran employé dans la médecine et dans les arts nous venait autrefois des pays orientaux; on le cultive aujourd'hui en France, et on ne connaît plus d'autre safran dans le commerce que le safran indigène; la ci-devant province du Gâtinais et le comtat d'Avignon s'occupent particulièrement de cette culture. La plante se multiplie par caïeux; elle fleurit en automne. Du milieu de cinq ou huit feuilles très-étroites, d'un vert foncé, longues d'environ un demi-pied, s'élève une tige très-courte, surmontée d'une fleur en lis, de couleur bleue mêlée de rouge, dont le pistil se divise en trois filets ou stigmates. Ces trois filets constituent ce qu'on appelle *la fleur de safran;*

ils sont d'une belle couleur rouge, l'odeur est forte et agréable; il faut les choisir sans mélange de filets jaunes et de safranum, dit *safran bâtard*, ni humides, ni trop secs.

Propriétés. Le safran contient une grande quantité de matière colorante, de nature extracto-savonneuse, soluble dans l'eau et dans l'alcool : administré intérieurement, il est cordial et anodin; il entre dans la composition de l'eau styptique (eau d'Alibourg), de la thériaque, du laudanum liquide (teinture anodine), on en fait une teinture alcoolique. Son prix, toujours élevé, ne permet pas de l'admettre dans beaucoup de médicamens vétérinaires.

SAFRAN DE MARS APÉRITIF. *Voyez* OXIDE DE FER BRUN.

SAGAPENUM *(Ferula)*. . . . . Gomme-résine; suc épaissi et durci au soleil, qui découle d'une plante inconnue; il nous est apporté de l'Orient. Cette substance larmeleuse, sèche et friable, est jaune au dehors, blanchâtre en dedans; sa saveur est âcre et amère; son odeur alliacée a beaucoup d'analogie avec celle de l'assa-fœtida.

Le sagapenum est un purgatif; il entre dans la composition de la thériaque : appliqué à l'extérieur, il est nerval, maturatif et résolutif. On l'emploie rarement.

SANG DRAGON *(Sanguis draconis)*. Résine sèche, dure, de couleur rouge-brun, facile à réduire en poudre, prenant en cet état une couleur plus claire, sans goût et sans odeur, excepté lorsqu'on la brûle.

Il y en a de plusieurs sortes, celui en larmes détachées est très-rare; le plus estimé et le plus en usage nous est fourni par le commerce, en petites masses ovales, de la grosseur d'un œuf de pigeon, souvent moindres, enveloppées dans des feuilles de roseau; on en trouve en forme de galettes rondes, de deux à trois pouces de diamètre, et encore en masses confuses; ces deux derniers sont moins estimés, la couleur en est moins vive, et l'odeur qu'ils répandent par la combustion est moins agréable. On distingue quatre sortes d'arbres d'où découle le sang-dragon; ils croissent dans différens pays, aux îles Canaries, à la côte de Coromandel, à Java, etc.; on les nomme *Calamus draco, L.*; *Calamus rotang, L.*; *Terocarpus draco,* et le Dracon *arbor sanguifera.*

Le sang-dragon administré intérieurement est astringent, on en fait usage dans les hémorraghies. On l'emploie à l'extérieur comme styptique, astringent et dessicatif; il entre dans la poudre anticarcinomateuse, dite du frère Cosme. Il contient beaucoup de tanin.

SAUGE OFFICINALE ou PETITE SAUGE, *Salvia officinalis*, Linné, classe 2 de la diandrie monogynie; Juss., famille des labiées.

Caractères génériques. Deux étamines portées et articulées latéralement sur un pédicule.

Caractères spécifiques. Tige ligneuse, ferme, blanchâtre, un peu velue, haute d'un pied ou environ, feuilles oblongues, crénelées, elliptiques, finement ridées, rudes, épaisses, cotonneuses, de couleur grise cendrée; calice souvent coloré à 5 dents aiguës;

les fleurs en forme d'épis naissent au sommet des rameaux. Cette espèce croît naturellement sur les montagnes sèches et arides du midi de la France, dans la ci-devant Provence. On la cultive aussi dans les jardins; mais il faut préférer celle des montagnes. Les chèvres et les moutons mangent cette plante, les vaches et les chevaux la refusent.

Parties employées. Feuilles et sommités fleuries.

Propriétés. C'est un puissant tonique, stomachique, cordial et vulnéraire; elle convient dans les atonies locales, l'incontinence des urines, lorsque l'animal se vide; elle est aromatique, contient de l'extractif amer et une huile volatile un peu citrine.

Mode d'administration. Quelquefois en poudre mêlée dans le son ou en forme d'opiat; en infusion dans l'eau, dans le vin ou dans l'alcool aqueux, pour lotion, fomentation et breuvage. Elle fait partie des espèces aromatico-vulnéraires et des espèces cordiales.

SAVON, *Sapo.* Les bases alcalines salifiables ont beaucoup de tendance à s'unir avec les huiles fixes animales et végétales: on appelle *savon,* le produit résultant de ces sortes de combinaisons. On distingue plusieurs espèces de savons; leur différence provient de la nature de l'alcali et de la qualité des huiles ou corps gras qui entrent dans leur composition; le mode de préparation donne également lieu à diverses modifications. On divise généralement les savons en savons mous et en savons solides: les premiers sont verts, ils se composent avec du sous-carbonate de potasse, et des huiles de noix, de navet, de lin, de colzat, de poisson, de graisse commune, etc. Le savon solide

est blanc ou marbré; on lui donne le nom de *savon de Marseille,* parce que c'est dans cette ville qu'on le fabrique presque exclusivement : l'huile d'olive est la seule qui entre dans sa préparation. On mêle ensemble quatre parties de soude en poudre et une de chaux vive; on verse sur ce mélange une quantité d'eau double en poids; on laisse filtrer, on renouvelle une seconde et une troisième fois cette opération; on met dans une très-grande chaudière de cuivre le produit de la troisième lessive avec de l'huile d'olive dans une proportion déterminée; on fait évaporer l'eau sur un feu modéré, on ajoute successivement pendant l'ébullition les produits de la deuxième et de la première lessive, et on continue l'évaporation jusqu'à ce que la matière soit parvenue à un certain degré de combinaison que la pratique seule apprend à connaître; on la coule alors dans des moules, et elle devient solide en se refroidissant.

Le bon savon a une saveur douce, une odeur agréable, se dissout parfaitement dans l'eau et n'attire point l'humidité de l'air.

On compose aussi dans la pharmacie un savon très-blanc qui acquiert beaucoup de solidité en vieillissant; le procédé est à peu près le même : on fait rapprocher la lessive avant de la combiner avec l'huile; cette combinaison s'opère à froid. On emploie l'huile d'amande douce au lieu de l'huile d'olive. Il s'appelle *savon médicinal.*

L'ammoniac ou alcali volatil forme avec les huiles simples et composées, des savons liquides, nommés *savon ammoniacal. Voyez* LINIMENT.

Propriétés et usages. On fait un usage assez fré-

quent des savons dans la médecine. Le savon blanc est un remède souverain contre les poisons acides et minéraux; il convient dans les concrétions bilieuses des reins et de la vessie, il neutralise les acides qui se rencontrent dans les premières voies. Il fait partie de quelques pilules ou bols; il se dissout dans l'alcool et constitue ce qu'on nomme *alcool* ou *essence de savon*. On emploie les savons mous à l'extérieur; ils servent à préparer les bains, les linimens, les lotions, les fomentations, les injections, etc.; les savons sont fondans, résolutifs, diurétiques et fortifians.

SAVONULE DE POTASSE (*Savon de starkey*).

Pr.	Alcali caustique sec.	20 parties.
	Térébenthine fine.	8
	Huile volatile de térébenthine. .	24
	———————— de lavande.	8

Après avoir mêlé ensemble les trois dernières substances, on réduit l'alcali caustique en poudre fine, en le triturant dans un mortier de fonte ou de marbre qu'on a chauffé modérément; on verse le mélange par petites portions, en continuant à triturer sans interruption, jusqu'à ce que le savon ait acquis la consistance d'une pommade et que les essences ne s'en séparent plus; on le renferme dans un pot pour l'usage.

Propriétés et usages. Le savon de starkey, appliqué extérieurement, est un puissant stimulant, résolutif, fondant; il convient dans les tumeurs froides et engorgemens glanduleux; il fait partie de l'onguent chaud. On l'administre aussi intérieurement comme balsamique, résolutif et diurétique; c'est un bon cor-

rectif contre l'effet des purgatifs violens, de l'opium et des plantes vénéneuses : il faut le donner dans ce cas à petite dose et dans un breuvage adoucissant ou mucilagineux.

SAVON EMPYREUMATIQUE. *Voyez* HUILE EMPYREUMATIQUE.

SCARABÉE, PRO-SCARABÉE, ESCARBOT ONCTUEUX, *Meloë pro-scarabœus, Meloë majalis*, Linn. Cet insecte de la famille des méloës, long d'un pouce et quelquefois d'un pouce et demi, gros comme le doigt, diffère du genre des escarbots; sa couleur noire-bleuâtre est nuancée par des segmens cuivrés, verts et jaunes; la tête et le col sont d'un pourpre foncé ou violet; il n'a point d'ailes; des étuis couvrent la moitié de son corps, ses antennes sont inégales; il est mollasse; lorsqu'on le touche, il produit une impression froide, et laisse échapper de ses articulations, particulièrement des jambes, une huile grasse, onctueuse, de couleur jaune, d'un goût âcre, d'une odeur fétide. Il a six pattes et marche très-lentement, il ne se montre que dans le mois de mai, rarement en avril; on le trouve le matin après le lever du soleil, le long des chemins, dans les prés humides, dans les bois et dans les terres labourées. Les vers, les herbes tendres et principalement les feuilles de violier forment sa nourriture.

Il ne faut point confondre ce pro-scarabée avec le scarabée stercoraire, dit *escarbot commun*, grand bousier, grand pilulaire, fouille-merde, *scarabœus stercorarius*, insecte volant qui vit sur le fumier, dont

il fait des boules dans lesquelles il dépose ses œufs; celui-ci n'a aucune propriété médicinale. Toute la famille des vésicans, insectes coléoptères, sont rubéfians, acides, mais ils sont moins actifs que les cantharides.

C'est avec le pro-scarabée, l'escarbot onctueux, le véritable *Meloë pro-scarabœus*, qu'on prépare l'onguent de scarabée, si justement recommandé par Solleysel. *Voyez* ONGUENT DE SCARABÉE.

SCILLE MARITIME, *Scilla maritima*, Linné, classe six de l'hexandrie monogynie; Juss., famille des asphodèles.

Caractères. Calice coloré à six divisions très-profondes, six étamines, toutes à filets également aplatis; style, capsules à trois loges.

La scille est une plante dont les feuilles sont de la longueur d'un pied environ, larges presque comme la main, radicales, simples, très-entières, vertes, charnues et visqueuses. La tige sortant du milieu des feuilles, s'élève à la hauteur de deux à trois pieds; elle est droite, porte plusieurs fleurs à six pétales, blanches, disposées en lys: elle croît dans les lieux sablonneux, sur les bords de la mer, en Espagne, en Portugal et dans la ci-devant Normandie.

L'oignon que fournit cette plante est une bulbe très-grosse, rougeâtre, formée de tuniques épaisses, charnues, appliquées les unes contre les autres. Il y en a une deuxième espèce, qui est blanche et plus petite; on n'en fait point usage. On nous apporte les oignons de scille fraîchement arrachés de terre; leur dessication est lente, l'eau de végétation s'échappe avec

peine; pour la faciliter, on les coupe transversalement, et on les expose à une température de vingt-cinq à trente degrés. On les conserve dans un lieu sec.

Propriétés et usages. L'oignon de scille est un puissant diurétique, fondant, très-incisif; il fait partie des poudres béchiques et incisives; il sert à composer le vinaigre scillitique; il entre dans la thériaque. Il faut qu'il soit bien sec, sans taches noires, d'un brun rouge et léger : il contient de l'extractif amer et de l'amidon.

SEL. Nom générique d'un ordre de composés formés par la combinaison des acides avec certaines substances terreuses, alcalines ou métalliques. Dans ces combinaisons, l'acide est considéré comme principe salifiant; et on appelle *base salifiable* la substance combinée.

Les métaux n'entrent en combinaison avec les acides qu'après avoir été oxidés; ainsi, les bases salifiables métalliques sont toutes des oxides aux premier, deuxième ou troisième degrés, c'est-à-dire des per-oxides, des deut-oxides ou des trit-oxides; quelques-unes s'unissent aux acides sous ces trois états, d'autres sous deux, le plus grand nombre sous un seul.

La quantité respective des principes constitutifs n'est point la même dans tous les sels; ils contiennent plus ou moins de l'un ou de l'autre. C'est sur cette différence dans les proportions qu'est fondée leur division en *sels neutres*, *sels avec excès d'acide*, *sels avec excès de base*; division qu'on pourrait réduire à deux classes, *sels parfaits*, *sels imparfaits*.

Tous les sels, excepté quelques borates, fluates et

muriates, sont à l'état solide; la sapidité, l'incombustibilité, la solubilité dans l'eau, l'odeur, la saveur, la couleur, la pesanteur spécifique, la forme des cristaux, etc., sont les principaux caractères qui servent à les distinguer; il en existe un grand nombre de tout formés dans la nature; il n'en est point que l'art ne puisse composer.

Quelques chimistes divisent les sels en genres et en espèces, en prenant pour base la nature des acides; d'autres, au contraire, établissent des divisions semblables sur la nature des bases; mais le nombre des sels est si considérable et le rapport des attractions est encore si vaguement déterminé, que ces divisions ne peuvent être considérées que comme des essais de classification utiles seulement pour ceux qui s'occupent d'approfondir la science; chaque jour des découvertes nouvelles nécessitent des changemens que le simple praticien ne saurait suivre, et dont il ne retirerait d'ailleurs aucun avantage pour l'exercice de son art.

Les sels employés dans la pharmacie vétérinaire sont les sous-carbonates de potasse et de soude; les carbonates d'ammoniaque, de magnésie, de potasse et de soude; les muriates calcaire, de soude et de mercure oxigéné; les nitrates d'argent fondu, de mercure et de potasse; les sulfates d'alumine, de cuivre, de fer, de magnésie, de soude et de zinc; le sulfure de potasse; les tartrates acides de potasse, d'antimoine et de fer potassé. *Voyez* ces mots.

SEL AMMONIAC. *Voyez* MURIATE D'AMMONIAQUE.

SEL DE DUOBUS. *Voyez* SULFATE DE POTASSE.

SEL DE GLAUBER. *Voyez* SULFATE DE SOUDE.

SEL D'EPSOM. *Voyez* SULFATE DE MAGNÉSIE.

SEL DE NITRE. *Voyez* NITRATE DE POTASSE.

SEL DE SATURNE. *Voyez* ACÉTATE DE PLOMB CRISTALLISÉ.

SEL DE SEDLITZ. *Voyez* SULFATE DE MAGNÉSIE.

SEL DE SOUDE. *Voyez* CARBONATE DE SOUDE.

SEL DE TARTRE. *Voyez* CARBONATE DE POTASSE.

SEL MARIN. *Voyez* MURIATE DE SOUDE.

SÉNÉ, *Cassia senna*, Linné, classe 10 de la décandrie monogynie; Juss., famille des légumineuses.

Le séné, généralement employé par la médecine comme purgatif, est la feuille d'un arbuste. Le fruit porte le nom de *follicule;* dans la pratique vétérinaire on ne connaît que la feuille. On en distingue plusieurs sortes : celui dit du Levant ou de la Palthe, *cassia senna*, est préférable. Ses feuilles ovales, obtuses, larges, assez minces, inégales, sont terminées par une pointe. Leur couleur est d'un vert jaunâtre, leur saveur amère, nauséabonde, leur odeur faible et un peu vireuse. On les choisit ordinairement entières, mêlées le moins possible de bûchettes ou pétioles, exemptes de moisissure. Les pétioles ou bûchettes, et plus particulièrement encore les grabeaux de séné,

jouissent également de la propriété purgative; on peut, pour l'usage vétérinaire, les substituer aux feuilles; le prix en est moins élevé. Le séné donne à l'eau une teinture chargée; on le fait bouillir pendant un très-court espace de temps; l'ébullition prolongée développe un principe qui se rapproche des résines, et qui nuit à son action purgative.

Employé en décoction ou infusion pour breuvages purgatifs, la dose est d'une à deux onces, combiné avec d'autres purgatifs; elle est double pour lavemens. On l'administre aussi en poudre, dans les opiats ou pilules purgatives, à la même dose. Il entre dans différentes préparations officinales vétérinaires. Le séné dit de Tripoli et celui de Moka sont moins estimés que le séné de la Palthe; les feuilles du premier, plus pâles, plus allongées, donnent une faible teinture à l'eau, et leur vertu purgative est moindre; la qualité du second est encore inférieure, les feuilles sont presque doubles en longueur.

Le séné, administré seul, purge très-difficilement; mais il active beaucoup l'aloès lorsqu'il est combiné avec ce purgatif.

SIROP. Dissolution de sucre ou de miel dans l'eau, destinée à conserver certains principes médicamenteux retirés des substances animales, végétales, même minérales, par décoction, infusion, distillation, fermentation, expression ou percussion. C'est un véritable excipient; il doit généralement marquer 31 degrés au pèse-sirop lorsqu'il est chaud, et 33 ou 34 étant froid; mais le moyen le plus exact est la pesanteur spécifique : une bouteille qui contient une

once d'eau, doit peser dix gros et demi, lorsqu'elle est remplie de sirop froid; on fait rapprocher le sirop à l'aide du calorique, jusqu'à ce qu'il ait acquis cette consistance. Ses propriétés sont analogues à la nature des substances qu'on y admet; on le clarifie avec les blancs d'œufs.

Les sirops sont peu en usage dans la médecine vétérinaire : les seuls qu'elle emploie sont les sirops de quinquina, de nerprun, et les oximels.

SIROP DE NERPRUN.

Pr.	Suc de baies de nerprun fermenté.	de chaq. partie égale.
	Sucre brut.	

On fait dissoudre le sucre dans le suc de nerprun; on clarifie, et on fait évaporer jusqu'à consistance de sirop bien cuit.

Le suc de nerprun doit être extrait des baies bien mûres, et avoir fermenté à la manière des sucs vineux. Ces deux dispositions sont également indispensables; elles influant sensiblement sur les qualités physiques et les propriétés médicinales du sirop; sa couleur est d'un brun noir; il est amer; c'est un très-bon purgatif hydragogue : on l'administre rarement aux chevaux, mais communément aux chiens, quelquefois aux chats. La dose varie proportionnellement à leur grosseur et à leur force; elle peut être depuis 4 jusqu'à 6 onces pour le cheval; on le mêle avec d'autres purgatifs; elle est de 4 gros à 2 onces pour le chien, on le lui fait avaler tout pur, ou mieux encore mêlé avec une partie d'eau ou de lait.

SIROP DE QUINQUINA. Ce sirop se prépare avec une forte décoction aqueuse de deux parties de quinquina concassé, et de seize parties de sucre; on le clarifie avec des blancs d'œufs, et on le fait cuire à consistance requise.

Le sirop de quinquina n'est employé que pour les chiens; c'est un remède contre la maladie qui les attaque pendant leur jeunesse; des expériences faites à l'école d'Alfort par M. le professeur Dupuy, confirment l'efficacité de ce remède. La dose est d'une à deux cuillerées à bouche qu'on fait avaler chaque jour à l'animal; on continue ce traitement plus ou moins long-temps, selon l'état de la maladie.

SOLUTION. Opération par laquelle, à l'aide d'un liquide, on divise, on écarte les molécules d'un corps solide qui passe à l'état de fluidité, sans que sa nature ni celle du liquide soient altérées. On confond quelquefois dans la pratique la solution avec la dissolution : la différence est cependant bien grande : par la dissolution, le fluide et le solide éprouvent diverses altérations, absorbent et perdent réciproquement quelques principes, il y a décomposition et combinaison nouvelles. Les métaux dissous dans les acides forment une dissolution, en se chargeant d'une partie de l'oxigène que contient le dissolvant, ils cessent d'être à l'état métallique; dans la solution, au contraire, le fluide n'est qu'interposé, il n'y a pas de changement entre les parties constituantes, on peut rétablir à volonté les deux corps tels qu'ils étaient auparavant. Les sucres et les sels dissous dans l'eau, dans le vin ou dans l'alcool, les résines dans l'alcool, ne sont que des so-

lutions, il ne s'exerce aucune action intime, chaque substance conserve ses principes et ses propriétés.

SOLUTION DE MURIATE DE MERCURE OXIGÉNÉ ou SUBLIMÉ CORROSIF.

Pr. Muriate de mercure oxigéné. . 1 gros et demi.
Muriate d'ammoniaque. . . . . . . 2 gros.
Alcool. . . . . 4 onc.

Triturez le muriate dans un mortier de verre avec un pilon de même matière, ajoutez environ une once d'alcool, ensuite suffisante quantité d'eau pour opérer la dissolution parfaite; mêlez cette dissolution avec le reste de l'eau, remuez bien le tout ensemble, et conservez pour l'usage.

Ce médicament, administré dans un breuvage simple, dans une décoction mucilagineuse, ou mêlé dans le son, à la dose de 4 onces par jour, et continué pendant 6 à 8 jours, a été recommandé dans les maladies cutanées, du farcin, et même de la morve; mais l'expérience n'a pas toujours justifié ces indications. Il réunit les propriétés tonique, excitante et appétissante, il stimule fortement l'estomac, procure de l'appétit, ranime les forces du cheval dans le marasme et la consomption. Nous donnons quelques autres observations sur l'effet de ce médicament, ainsi que sur le moyen le plus avantageux de l'administrer, dans l'article MURIATE DE MERCURE OXIGÉNÉ.

SOUFRE (*Sulphur*). Dans l'état actuel des connaissances chimiques, le soufre n'ayant pu encore être décomposé, on doit le considérer comme un

corps simple. Cette substance, non métallique, volatile au feu, très-répandue dans la nature, est solide, sèche, fragile, très-combustible, électrique par frottement, soluble dans les corps gras, insoluble dans l'eau, fusible à différens degrés de température, prenant la forme cristalline en se refroidissant; elle a une saveur particulière, extrêmement faible, mais sensible, surtout lorsqu'il n'a pas été lavé; sa couleur est d'un beau jaune citron; l'action de la lumière l'altère et la rend pâle; elle devient gris blanc si on la lave. Pendant sa combustion, elle exhale une vapeur suffoquante qui est du gaz acide sulfureux volatil; la flamme, bleue d'abord, blanchit progressivement à mesure qu'elle se sature d'oxigène.

Beaucoup de plantes, notamment la patience et le cochléaria, contiennent du soufre; on en trouve dans le sang, les œufs, l'urine, etc., et dans tous les corps animaux et végétaux en putréfaction; plusieurs courans d'eau en charient, soit en poudre, soit cristallisé, soit combiné avec l'hydrogène; on le rencontre à l'état de sublimation aux environs des volcans, et à l'état de sulfure, natif ou combiné avec les métaux dans l'intérieur de la terre.

La Saxe, la Bohême et la Solfatare fournissent la plus grande partie du soufre qui se consomme en France. Après avoir écrasé le minerai, on en remplit des tuyaux de terre qui sont placés dans un fourneau; la chaleur fait fondre le soufre, et il coule dans des récipiens. Ce premier produit entraîne beaucoup de matières hétérogènes : on le fait liquéfier de nouveau dans des chaudières de fer; on les maintient pendant quelques instans en cet état; les matières hétérogènes

se précipitent, et la substance, versée dans des moules, prend, en se refroidissant, la forme cylindrique. C'est ce qu'on appelle *soufre en canon.*

Pour l'usage pharmaceutique on le purifie une seconde fois; l'opération se pratique en grand dans des chambres disposées à cet effet. Dans les laboratoires, on se sert d'un appareil nommé *alludel*, qui se compose de plusieurs pots de terre réunis ensemble: le soufre, volatilisé par la chaleur, s'attache aux corps froids qui l'environnent; dans cet état, il est en poudre très-fine, légère, d'une belle couleur jaune, quelquefois imprégné d'un peu d'acide sulfurique formé par l'oxigène de l'air contenu dans les vaisseaux. C'est la fleur de soufre, ou soufre sublimé, qu'il faut avoir soin de laver dans l'eau pour l'administrer intérieurement.

Propriétés et usages. Le soufre est très-employé dans les arts : c'est par sa combustion et sa combinaison avec l'oxigène qu'on obtient l'acide sulfurique; combiné avec la potasse, il donne le sulfure de potasse ou foie de soufre; il fait partie de plusieurs préparations chimiques et pharmaceutiques; il entre dans la poudre béchique incisive. La médecine vétérinaire l'administre en nature, dans un grand nombre de cas, comme béchique, incisif, diaphorétique, dépuratif et vermifuge, mêlé avec les poudres de guimauve et de réglisse, le son, et en opiats. La dose pour le cheval est d'une à quatre onces. Extérieurement on le fait entrer dans les onguens et pommades antipsoriques.

STAPHYSAIGRE (*Delphinium Staphysagria*). Plante de la polyandrie trigynie de Linné, famille des

renonculacées. On l'appelle dans quelques endroits *herbe aux poux, herbe à la pituite;* elle croît dans les pays chauds, la Dalmatie, la Provence et le Languedoc; on nous apporte sèche sa semence, la seule partie dont la médecine fasse usage. Cette semence, grosse comme un petit pois, est de forme triangulaire, ridée, rude, noirâtre en dehors, jaunâtre en dedans, d'un goût âcre, amer, désagréable; les semences renfermées dans le même fruit sont étroitement unies ensemble. La tige de la plante, droite, ronde, velue, rameuse, s'élève à la hauteur d'environ quinze pouces; les feuilles, portées sur de longs pétioles ressemblent aux feuilles du platane; elles sont grandes, larges, profondément découpées; les fleurs naissent aux sommités et aux aisselles des feuilles, leur couleur est bleue.

On doit choisir la semence de staphysaigre nouvelle, entière et nette; elle est très-irritante, purgative, anthelmintique et pédiculaire. On ne l'emploie qu'extérieurement : ses propriétés pourraient être utiles à la médecine vétérinaire; mais il serait nécessaire d'en constater les effets par des expériences sûres et variées.

STIMULANT. Les médicamens auxquels on donne ce nom ne diffèrent point des cordiaux de la première espèce : leur action vive et prompte excite et ranime les facultés engourdies ou comprimées par une force accidentelle supérieure aux forces naturelles; ils n'augmentent point la masse des moyens, ils en sollicitent l'emploi, ils provoquent un effort pour surmonter l'obstacle et rétablir le mouvement. Ce sont les mêmes

indications que remplissent les cordiaux, ou plutôt ce sont les mêmes substances, les mêmes médicamens, qui constituent l'une et l'autre classe, et qu'on ne distingue point dans l'application. *Voy.* CORDIAL.

Les stimulans ou excitans, appliqués à l'extérieur, stimulent les fibres et développent les propriétés vitales, accélèrent le mouvement des petits vaisseaux, augmentent la circulation capillaire. Ils sont, comme les émolliens, tantôt maturatifs et résolutifs, en produisant le même effet immédiat.

On appelle aussi *stimulans* ou *adjuvans*, certaines substances énergiques qu'on unit à d'autres, pour donner plus de force à leurs propriétés et en rendre l'action plus intense ou plus générale.

STYRAX LIQUIDE (*Liquidambar*). On ne s'accorde point sur l'origine de cette espèce de baume : quelques naturalistes prétendent qu'on l'obtient par la décoction des jeunes rameaux d'un arbre assez semblable au platane, qui se nomme *copalme* et qui croît dans l'île de Cobras. On a cru fort longtemps que c'était un composé de storax, d'huile, de vin, etc. D'autres, enfin, assurent qu'il découle du Liquidambar styraciflua : c'est une résine molle, visqueuse, de couleur gris-verdâtre, d'une odeur forte, peu agréable; on nous l'apporte de Smyrne. Il faut choisir le styrax liquide, bien net, exempt de tout mélange.

Propriétés et usages. Le styrax liquide ne s'emploie pas intérieurement. Il entre dans la composition de plusieurs onguens; on l'admet dans les charges. C'est un puissant résolutif, fortifiant, nerval et vulnéraire. Il est particulièrement utile dans les engorgemens des

articulations, les nerfferrures, les efforts récens, les entorses et distensions des parties; il agit en même temps comme moyen contentif, avec les bandages qu'on applique dans ces divers cas.

STYPTIQUE. *Voyez* ASTRINGENT.

SUBLIMATION. Opération par laquelle, à l'aide du calorique, on réduit en vapeurs certains corps solides; les molécules, divisées et en quelque sorte dissoutes dans le calorique, s'élèvent sous forme sèche, se condensent, et reprennent leur état d'agrégation, lorsqu'elles sont arrivées à une température plus froide. On appelait autrefois cette opération une distillation sèche, et l'on donnait aux matières ainsi sublimées le nom de *fleurs*. Elle se pratique dans des vases de verre ou de terre, d'une capacité au moins double du volume de la matière qu'on veut faire sublimer. La sublimation a pour objet de purifier certaines substances, ou de combiner certains corps qui ne peuvent l'être que dans l'état d'une extrême division. On obtient, par la sublimation, le muriate de mercure oxigéné, le sulfure de mercure, le muriate et le carbonate d'ammoniaque, le muriate de mercure doux, l'acide benzoïque, le soufre sublimé, etc.

SUBLIMÉ CORROSIF. *Voyez* MURIATE DE MERCURE OXIGÉNÉ.

SUDORIFIQUE. On appelle *sudorifiques* les médicamens qui jouissent de la propriété de provoquer et d'augmenter l'évacuation des fluides par les vaisseaux

sécrétoires de la peau. Les principaux sudorifiques employés dans la médecine vétérinaire, sont le carbonate d'ammoniaque, l'ammoniaque liquide, la poudre sudorifique, les racines d'ellébore et d'angélique, les fleurs de sureau, les bois de gayac et de sassafras, la thériaque dans le vin, etc.

SULFATE. L'acide sulfurique, combiné avec les différentes bases salifiables, terreuses, alcalines et métalliques, produit des sels qui, d'après les principes de la nomenclature chimique, portent le nom de sulfates. Quelques-uns de ces sels sont naturels, les autres sont le produit de l'art; ils sont concentrés avec excès de base ou avec excès d'acide, suivant le degré de saturation. Les uns sont décomposables et les autres indécomposables par la chaleur. Les premiers donnent, étant chauffés, de l'acide sulfurique ou de l'acide sulfureux, plus de l'oxigène. Les derniers, traités par le charbon, forment des sulfures. Les sulfates neutres, en général, contiennent trois fois autant d'oxigène que de base. Il en est de solubles et d'insolubles.

La médecine vétérinaire fait usage des sulfates d'alumine, de cuivre, de fer, de magnésie, de mercure jaune, de potasse, de soude et de zinc. *Voyez* ces mots.

SULFATE ACIDE D'ALUMINE ET DE POTASSE. (*Alun.*) On connaît plusieurs espèces de sulfate acide d'alumine; celui qu'on emploie dans les arts et dans la médecine est un sulfate d'aluminium et de potassium avec excès d'acide sulfurique, formé par

la combinaison de cet acide avec l'alumine et un peu de potasse, remplacé quelquefois par de l'ammoniaque; ce qui constitue dans ce cas un sel triple.

On trouve rarement l'alun tout formé dans la nature; mais il y a beaucoup de sous-sulfate d'alumine et de potasse aux environs des volcans; il constitue des collines entières à Piombino et près de Civita-Vecchia.

On prépare aujourd'hui beaucoup d'alun dans les laboratoires en grand; on l'extrait aussi par lixivation du minéral qui a été décomposé, soit par l'action naturelle de l'air, soit à l'aide de la chaleur artificielle; les produits de la lessive, rapprochés convenablement, se cristallisent par l'effet du refroidissement. On le trouve dans le commerce en grosse masse confuse.

Le sulfate acide d'alumine a une saveur douceâtre et astringente, rougissant les couleurs bleues végétales; il est solide, incolore, transparent, s'effleurit légèrement à l'air; sa couleur blanche, brillante dans la cassure, devient terne à l'extérieur. L'eau bouillante en dissout une quantité supérieure à son poids. Il est composé, d'après M. Berzelinck, de sulfate d'alumine 36,85, de sulfate de potasse 18,15, et d'eau 45.

Propriétés et usages. L'alun est une matière extrêmement utile dans les arts; la médecine l'emploie rarement pour l'intérieur, à cause de son action styptique qui se porte sur les membranes muqueuses; il est cependant indiqué contre les hémorrhagies passives, les catarrhes utérins, chroniques, et les diarrhées chroniques. Extérieurement, il arrête les hé-

morrhagies des vaisseaux capillaires; on trempe de la charpie ou des linges dans de l'eau alumineuse, qu'on applique dessus. L'alun entre dans la poudre et l'eau styptique, dans la pierre divine ou ophthalmique, dans les lotions, les collyres, etc.; on en prépare l'alun calciné. *Voyez* ces mots.

Depuis quelque temps on a reconnu que les pièces d'anatomie se conservaient parfaitement dans une dissolution saturée à froid de sulfate acide d'alumine. Ce moyen réunit en outre l'avantage d'être très-économique.

SULFATE ACIDE D'ALUMINE CALCINÉ. Le sulfate d'alumine perd facilement son eau de cristallisation par l'effet de la chaleur; il se gonfle, se raréfie, et se réduit en une matière blanche, légère et friable, qu'on nomme *alun calciné* : pour l'amener à cet état, on le met en petite quantité dans un vase de terre, et on le chauffe jusqu'à ce qu'il ait acquis les caractères indiqués. Cette opération lui fait perdre à-peu-près la moitié de son poids; il doit être très-blanc, très-léger, et friable sous les doigts.

On se sert de l'alun calciné pour cicatriser les vieilles plaies et consumer les chairs fongueuses; il est escarrotique et astringent. La chirurgie vétérinaire l'emploie très-fréquemment.

SULFATE ACIDE DE MERCURE (*Sous deuto-sulfate de mercure*). On le prépare avec cinq parties d'acide sulfurique à 66 degrés et 4 parties de mercure, dans une cornue ou un matras de verre, jusqu'à

ce qu'il ne reste plus d'acide; il se dégage pendant l'opération beaucoup d'acide sulfureux volatil: on trouve au fond du vase une masse blanche pulvérulente qui est du sulfate acide de mercure. Ce sel sert à préparer le sublimé corrosif et l'oxide de mercure jaune sulfaté.

SULFATE DE CUIVRE BLEU. C'est un deuto-sulfate acide, sel à base métallique, produit de la combinaison de l'acide sulfurique avec le cuivre: on l'appelle dans le commerce, *vitriol bleu* ou *vitriol de Chypre*, *coupe-rose bleue*, etc.

Il existe des manufactures où on le fabrique en grand, par deux procédés également usités: on calcine les pyrites naturelles de cuivre, et on les expose à l'air pour les faire effleurir. Le sel se développe, on lessive, on fait évaporer et cristalliser. Le deuxième procédé diffère peu du précédent: on forme artificiellement la pyrite de cuivre, en combinant immédiatement ce métal avec le soufre; on la traite ensuite pour en retirer le sel de la même manière que la pyrite naturelle.

On peut aussi composer le sulfate de cuivre dans les laboratoires, en combinant le cuivre avec l'acide sulfurique; mais le moyen n'est pas économique.

Le sulfate de cuivre contient beaucoup d'eau de cristallisation, il la perd facilement à un faible degré de calorique, même par le simple contact de l'air. Sa couleur est bleue, sa saveur fortement styptique; il est décomposable par beaucoup de substances; l'ammoniaque le précipite; ce précipité blanchâtre, dis-

sous par une nouvelle addition d'ammoniaque, produit une liqueur claire, transparente, d'un beau bleu; c'est *l'eau céleste. Voyez* ce mot.

Le sulfate de cuivre est employé comme cathérétique, caustique, pour consumer les chairs baveuses, pour déterger les ulcères et les chancres; il est très-styptique; il entre dans plusieurs préparations pharmaceutiques; on s'en sert dans les arts.

SULFATE DE FER VERT (*proto-sulfate*). L'acide sulfurique a beaucoup de tendance à s'unir avec le fer; de cette réunion résulte une cristallisation en forme de rhombe de couleur verte.

Ce sel portait autrefois le nom de *couperose verte*, *vitriol vert*, *de fer*, *de mars*, etc. L'eau de cristallisation qu'il contient forme plus de la moitié de son poids; il la perd à une faible chaleur, même par le simple contact de l'air atmosphérique; dans cet état les cristaux se couvrent de taches jaunes en absorbant une petite quantité d'oxigène. Soumis à un plus haut degré de calorique, il se convertit en sulfate de fer calciné, de couleur grisâtre : si on le chauffe plus longtemps, il se combine avec une plus grande quantité d'oxigène, et forme un trit-oxide ou oxide de fer rouge : dans cette décomposition il y a dégagement de gaz acide sulfureux, et le produit est une liqueur très-acide.

Le sulfate de fer est décomposable par le carbonate de potasse, par l'ammoniaque, par l'eau de chaux, etc. La première de ces substances produit un précipité brunâtre; la deuxième un précipité bleu : le précipité par l'eau de chaux est jaunâtre. La noix de galle, le

sumac, le quinquina, et beaucoup d'autres substances végétales qui contiennent le principe tanin, précipitent le sulfate de fer en noir : c'est le moyen dont on se sert pour faire de l'encre.

On extrait le sulfate de fer des pyrites martiales qu'on trouve en abondance dans les mines de fer. Le procédé est à-peu-près le même que pour le sulfate de cuivre : on peut aussi le composer dans les laboratoires; mais il revient plus cher que celui du commerce, qu'on purifie pour l'usage médicinal, parce qu'il contient quelquefois du cuivre.

Propriétés et usages. Le sulfate de fer est un très-bon médicament; on l'emploie intérieurement et extérieurement comme apéritif, tonique, fortifiant et astringent; on l'administre au cheval depuis deux jusqu'à quatre gros. Extérieurement, il est styptique et restrinctif. On l'associe avec les amers et les aromatiques, tels que l'aunée, la gentiane, le genièvre, le quinquina, etc.; il entre dans la composition de la thériaque, des poudres cordiales, styptiques, et contre la pourriture des moutons; on l'administre souvent à ces derniers animaux, mêlé dans le fourrage, après avoir été dissous dans l'eau, à la dose de deux à quatre onces de sulfate par seau de ce liquide.

SULFATE DE MAGNÉSIE (*sulfate de magnesium*). Ce sel est très-abondant; on le retire de plusieurs fontaines d'eaux minérales, qui lui ont donné successivement leurs noms : ainsi on l'a appelé *sel d'epsom, sel d'epsom d'Angleterre, sel de Sedltz, sel d'Egra, sel cathartique amer*, etc.

Pendant longtemps ce sel nous a été fourni par

l'Angleterre; mais aujourd'hui presque tout le sulfate de magnésie qui se trouve dans le commerce est le produit de l'art; on exploite des mines qui contiennent des principes constituans de ce sel, et on l'obtient par les procédés ordinaires.

Le sulfate de magnésie est cristallisé en petites écailles blanches qui ne s'effleurissent point à l'air; sa saveur est très-amère, surtout lorsqu'il contient du muriate de chaux qui le rend déliquescent; il est soluble dans les deux tiers de son poids d'eau bouillante, et à la température ordinaire, dans une quantité d'eau égale à son poids; il cristallise en prismes à quatre pans, terminés par des pyramides à quatre faces. Celui qu'on trouve dans le commerce n'est souvent que du sulfate de soude dont la cristallisation a été dérangée, et qu'on retire des eaux des fontaines salées situées en Lorraine et dans le ci-devant Languedoc : celui-ci, étant exposé au contact de l'air, s'effleurit, propriété que n'a pas le sulfate de magnésie.

Propriétés et usages. Le sulfate de magnésie est décomposé par la potasse et la soude, qui en précipitent la magnésie; ses propriétés pour l'usage vétérinaire sont les mêmes que celles du sulfate de soude. C'est un excellent purgatif minoratif qu'on peut administrer au cheval à la dose de quatre à six onces, combiné avec d'autres substances, telles que l'aloès, etc. *Voyez* Breuvages purgatifs.

SULFATE DE MERCURE JAUNE. *Voyez* Oxide jaune de Mercure.

SULFATE DE POTASSE (*Deuto-sulfate de po-*

tassium). L'acide sulfurique étendu d'eau s'unit avec le sous-deuto-carbonate de potassium et produit le sel appelé communément *sel de duobus*, *tartre vitriolé*, *arcanum duplicatum*. Pour préparer ce sel, on verse de l'acide sulfurique affaibli dans une dissolution aqueuse de carbonate de potasse : il s'opère un grand dégagement d'acide carbonique, et beaucoup de mouvement dans le fluide; on continue à verser de l'acide sulfurique jusqu'à parfaite neutralisation; c'est-à-dire jusqu'à ce que la liqueur ne change plus les couleurs bleues végétales en rouge ni en vert; on en fait l'essai sur quelques gouttes de sirop de violette, de teinture de tournesol, ou sur un morceau de papier bleu; alors on évapore jusqu'à pellicule, on filtre et on laisse cristalliser. Il est nécessaire d'employer une grande quantité d'eau dans cette opération, parce que le sulfate de potasse étant peu soluble, il se précipiterait en se formant et ne pourrait cristalliser; pour obtenir de beaux cristaux il faut faire l'évaporation à l'air libre ou à une très-douce chaleur.

Ce procédé est le plus usité, on pourrait en employer un grand nombre d'autres; l'acide sulfurique, ayant beaucoup d'affinité avec la potasse, se combine avec elle, de quelque manière qu'ils se rencontrent. Ce sel se trouve tout formé dans les végétaux ligneux.

Le sulfate de potasse est un sel blanc, amer, soluble dans seize fois son poids d'eau froide et dans cinq d'eau bouillante; il cristallise en prismes à six ou à quatre pans très-courts; il n'est point altérable par le contact de l'air. L'usage en est assez fréquent dans la médecine vétérinaire; c'est un très-bon fondant,

incisif, diurétique, apéritif et légèrement purgatif. On l'administre au cheval à la dose de quatre gros à deux onces, dans les opiats ou mêlé dans les poudres béchique et incisive, le miel, la gomme ammoniaque, le kermès, etc.

SULFATE DE SOUDE (*deuto-sulfate de sodium*). Ce sel est très-répandu dans la nature; on le retire de plusieurs fontaines d'eau salée, principalement de celles de la ci-devant Lorraine et du Languedoc; il se trouve combiné avec une petite quantité de sulfate de magnésie, de muriate calcaire et de muriate de soude. On l'appelait autrefois *sel de Glauber,* il porte encore le même nom dans le commerce; c'est une combinaison de l'acide sulfurique avec la soude : on peut l'obtenir artificiellement, en décomposant le muriate de soude par l'acide sulfurique, ou en combinant ce dernier immédiatement avec le carbonate de soude. Le sulfate de soude est très-efflloresent, il laisse échapper, même à l'air libre, son eau de cristallisation, qui forme plus de la moitié de son poids; il se dissout dans trois fois son poids d'eau à la température ordinaire, et dans un peu moins que son poids d'eau bouillante. Sa saveur est amère et fraîche; ses cristaux sont de longs prismes à six pans, cannelés, de forme pyramidale; leur couleur est blanche et transparente. Les fabricans, pour lui donner l'apparence du sulfate de magnésie, dérangent cet ordre de cristallisation en interrompant la marche de la nature pendant l'opération.

Le sulfate de soude est un excellent fondant, purgatif minoratif; on pourrait en faire un plus grand

usage dans la médecine vétérinaire : mêlé avec les purgatifs irritans, il produit de très bons effets, et il est d'un prix médiocre. On l'administre seul au cheval, à la dose de quatre à six onces. Il fait partie de plusieurs préparations. *Voyez* Breuvages purgatifs.

SULFATE DE ZINC. L'acide sulfurique dissout le zinc, même à froid; la combinaison s'opère avec effervescence, et il y a dégagement de gaz hydrogène; en faisant évaporer la dissolution, on obtient du sulfate de zinc, appelé autrefois *vitriol blanc, couperose blanche*. Celui qu'on trouve dans le commerce se fabrique en grand dans quelques provinces de l'Allemagne, avec la mine de zinc qu'on nomme *blende;* on la grille, on lessive et on fait évaporer pour concentrer la matière saline qui, par le refroidissement, cristallise en grosses masses blanches.

Le sulfate de zinc est âcre, styptique, blanc et en masse; il contient souvent du sulfate de fer, quelquefois du sulfate de cuivre. Il est peu altérable par l'action de l'air, lorsqu'il est parfaitement pur.

On l'emploie à l'extérieur, dans les collyres, contre les engorgemens et les plaies; il fait partie de la poudre et de l'eau styptique ou eau d'Alibourg.

SULFURE. Combinaison naturelle ou artificielle du soufre avec une substance terreuse, alcaline ou minérale. Les produits de ces combinaisons sont solides, cassans, inodores, et, à l'exception de ceux de soude et de potasse, insipides. Quelques-uns, tels que ceux d'arsenic et de mercure, se volatilisent à un certain degré de chaleur; et parmi les fixes, il en est

qu'on peut décomposer, du moins en partie, à l'aide du calorique.

Le sulfure d'antimoine, ceux jaune et rouge d'arsenic, sont les résultats d'une combinaison naturelle : on prépare dans les laboratoires les sulfures alcalins ou hydrogénés de potasse et de soude, et les sulfures noir et rouge de mercure. Les autres sulfures ne sont point employés dans la pharmacie vétérinaire.

SULFURE D'ANTIMOINE, ANTIMOINE CRU (*sulfur antimonii*). C'est l'antimoine minéralisé par le soufre : demi-métal lourd, cassant, facilement oxidable, de couleur gris-noirâtre, présentant dans sa cassure une cristallisation assez régulière, en prismes allongés. Il existe des mines de sulfure d'antimoine dans différentes parties de l'Europe; le plus beau est celui qu'on retire de la ci-devant province d'Auvergne.

Pour dégager le sulfure d'antimoine de sa gangue, on fait fondre le minerai dans des pots de terre disposés de manière que la substance mise en fusion coule dans d'autres pots placés au-dessous, tandis que la gangue se précipite et reste au fond des pots supérieurs : il se trouve dans le commerce ainsi purifié; les morceaux plus ou moins considérables conservent la forme des pots dans lesquels ils ont été coulés.

Le sulfure d'antimoine est fondant, dépuratif, diaphorétique et désobstruant; la médecine vétérinaire l'administre en nature, mêlé avec du son : la dose pour le cheval est d'une once, que l'on continue plus ou moins longtemps. Il convient dans les maladies de la peau, tels que dartres, gale, farcin, etc.; mais

son action est faible, elle a besoin d'être secondée par des médicamens plus énergiques.

Le sulfure d'antimoine est très-utile dans la médecine et en chimie; il fournit un grand nombre de produits pharmaceutiques, et entre dans plusieurs préparations : celles dont la médecine vétérinaire fait usage, sont l'oxide d'antimoine par le nitre, l'oxide d'antimoine demi-vitreux, le muriate ou chlorure d'antimoine, le kermès minéral, le tartrate de potasse antimonié.

SULFURE D'ARSENIC JAUNE. *Voyez* ARSENIC.

SULFURE D'ARSENIC ROUGE. *Voyez* ARSENIC.

SULFURE DE MERCURE NOIR. Ce sulfure s'appelle communément *éthiops minéral* ou *de mercure*. On le prépare en triturant dans un mortier de marbre ou dans une marmite de fer, avec un pilon de bois, une partie de mercure très-pur et deux parties de soufre sublimé qu'on humecte légèrement avec quelques gouttes d'eau. L'opération est longue, il faut que le mercure soit parfaitement éteint, et que le mélange ait acquis une couleur noire. En vieillissant, la combinaison devient plus intime. la couleur passe au noir foncé.

Pour abréger l'opération, M. Destouches recommande d'humecter le mélange avec un dixième de sulfure de potasse, dissous dans une quantité d'eau égale en poids; il faut dans ce cas laver le sulfure après qu'il a été préparé dans une quantité d'eau distillée, ensuite le faire sécher avant de le renfermer.

Propriétés et usages. Le sulfure de mercure noir s'administre intérieurement : il est antipsorique, diaphorétique, fondant; il convient dans les maladies vermineuses, dans le farcin, la gale et les engorgemens glanduleux. On l'administre au cheval à la dose de quatre gros à une once. Il fait partie de la poudre vermifuge composée.

SULFURE DE MERCURE ROUGE, CINNABRE. Combinaison immédiate d'une partie de soufre sublimé avec quatre parties de mercure coulant. Cette combinaison s'opère à l'aide du calorique; le produit porte, dans le commerce, le nom de *cinnabre*, et lorsqu'il est pulvérisé et lavé, celui de *vermillon*. Pour l'obtenir, on fait liquéfier le soufre dans un creuset, on ajoute le mercure, en le passant à travers une peau de mouton blanche ou une toile serrée, il tombe en forme de pluie. Il faut agiter le mélange, sans discontinuer, avec une baguette de verre; on le maintient sur le feu, toujours en l'agitant, jusqu'à ce qu'il s'en élève une flamme violette; alors, pour empêcher la combustion du soufre, on couvre et on retire le creuset. Lorsque la matière est refroidie, on la réduit en poudre dans un mortier de marbre; la trituration doit être continuée jusqu'à ce que les globules de mercure aient entièrement disparu. On la fait ensuite sublimer dans des matras; il faut un feu très-vif et soutenu au même degré pendant tout le temps de l'opération. Le sulfure de mercure se sublime en aiguilles d'un rouge brun, brillant; leur direction est verticale. On le pulvérise, on le broie sur le porphyre avec une petite quantité d'eau; il en résulte

une pâte liquide; on délaie cette pâte dans une plus grande masse de fluide, et on décante: la poudre la plus subtile est entraînée; on la laisse précipiter, on retire l'eau, et on fait sécher. Le sulfure, en cet état, est d'une belle couleur rouge, et prend le nom de *vermillon*. Celui qu'on trouve dans le commerce est quelquefois falsifié; on y mêle souvent de l'oxide de plomb rouge ou minium. Pour reconnaître cette altération très-dangereuse, il faut en faire bouillir une petite quantité dans du vinaigre: l'oxide de plomb se combine avec cet acide, et forme un acétate de plomb qui peut être précipité par un réactif.

Propriétés et usages. Le sulfure de mercure rouge préparé s'administre, comme fondant et désobstruant, dans les maladies cutanées, le farcin, la gale, etc.; il fait partie de la poudre anticarcinomateuse, et entre dans la composition des pilules antifarcineuses. On peut l'administrer au cheval, intérieurement, jusqu'à la dose d'une once. C'est un médicament actif, qui est souvent employé par les praticiens.

SULFURE DE POTASSE *(Foie de soufre)*. C'est un deuto-sulfure de potassium, produit par la combinaison immédiate du soufre avec la potasse. On peut également employer la soude pour cette préparation. On prend deux parties de sous-carbonate de potasse très-sec et une partie de soufre en canon, réduit en poudre, qu'on mêle ensemble; on introduit ce mélange dans un vaisseau de verre à fond plat, on chauffe jusqu'à ce qu'il soit liquéfié.

On le coule sur un marbre, ou sur une plaque de fonte chauffée; lorsqu'il a acquis de la consistance,

on le coupe par morceaux et on l'enferme dans un flacon bien sec et exactement bouché.

Le sulfure de potasse est solide, très-dur et fragile, de couleur brune, rougeâtre, d'une saveur âcre, caustique et amère; il attire l'humidité de l'air et se dissout facilement dans l'eau; il prend alors une couleur verte, et répand une odeur très fétide, assez semblable à celle des œufs pourris; une portion de l'eau se décompose, cède de son oxigène au soufre, tandis que l'hydrogène se dégage, et emportant avec lui du soufre, forme de l'hydrosulfate sulfuré de potasse.

Si, au lieu de potasse ou de soude, on prend de la chaux vive, on forme du sulfure de chaux; dans ce cas, il faut employer un tiers de moins de soufre que de chaux. On peut également former ces sulfures par la voie humide, en faisant bouillir les substances constituantes dans l'eau pure.

Ces différens foies de soufre, alcalins ou terreux, sont employés comme réactifs pour reconnaître la présence des oxides métalliques. Ils servent également pour obtenir du gaz hydrogène sulfuré, qui se dégage en très-grande quantité par leur combinaison avec un acide. On nomme *magistère* ou *hydrate de soufre,* le soufre qui se précipite.

Propriétés et usages. Le sulfure de potasse ou de soude est employé avec succès à l'extérieur comme fondant, antipsorique et antidartreux. C'est un remède souverain contre la gale des chiens. *Voyez* BAINS, LOTIONS, POMMADES ET INJECTIONS. Administré intérieurement, il est excitant et agit spécialement sur la peau : mais à une dose trop forte c'est un poison des plus violens.

SUPPURATIF. Les médicamens suppuratifs et maturatifs sont employés pour seconder et hâter l'opération par laquelle la nature convertit en pus et rejette au dehors des principes viciés, des humeurs morbifiques, dont le séjour prolongé altérerait l'organe sur lequel ils reposent. Il existe cependant entre eux une différence, non pas peut-être dans le mode d'action, mais dans l'effet immédiat qu'ils produisent. Les maturatifs disposent, préparent et réunissent; les suppuratifs attirent, dégorgent et nettoyent. Leur application est par conséquent successive; l'action des maturatifs précède celle des suppuratifs. Quelques substances produisent l'un et l'autre effet. Les émolliens sont des véritables maturatifs. *Voyez* ce mot. On applique comme suppuratif l'onguent basilicum, l'onguent digestif simple et composé, l'onguent de styrax et d'althea, les jaunes d'œufs, la térébenthine, etc.

SUREAU, *Sambucus nigra*, Linn., classe 5 de la pentandrie tryginie; Juss., famille des chèvre-feuilles.

Caractères. Calice à 5 dents, corolle en roue; 4 divisions très-profondes, 4 étamines, 1 style, 1 stigmate; baie monosperme.

Le sureau est un arbrisseau qui croît le long des haies, sur les bords des ruisseaux; ses branches sont longues et flexibles; le bois en est peu épais, l'intérieur est rempli d'une moelle blanche; l'écorce est verte, celle du tronc est grisâtre, rude et crevassée. Les feuilles vertes, avec une impaire, unies, dentelées, attachées par cinq ou six le long d'un côté, ont une odeur assez forte, peu agréable. Les fleurs, disposées en ombelles amples et larges, naissent au

sommet des branches; elles sont très-odorantes, de couleur blanche. Le fruit est une baie de la grosseur de celle du genévrier, qui, d'abord verte, devient noire en mûrissant. Les bestiaux, excepté le mouton, ne touchent point au sureau : les baies sont un poison pour les poules; mais les autres oiseaux les mangent. Quelques personnes assurent que l'odeur du sureau fait fuir les charançons des greniers à bled où cet insecte produit de grands dommages.

Propriétés et usages. La médecine vétérinaire fait usage des fleurs de sureau ; elles sont employées intérieurement en infusion dans l'eau ou dans le vin, comme carminatives et diaphorétiques; à l'extérieur comme émollientes et résolutives, dans les collyres et lotions composées; elles font partie de la poudre sudorifique composée et de quelques préparations officinales.

SYNTHÈSE. Second moyen général de la chimie, opération inverse de l'analyse, dont elle est la contre-épreuve. Cette dernière a pour objet, en détruisant les corps, en les divisant dans leurs parties les plus simples, de connaître les principes qui les constituent, et les procédés que suit la nature pour les réunir, pour en former des masses plus ou moins considérables. Par la synthèse, au contraire, on se propose de rétablir les corps dans leur état primitif en combinant les mêmes principes que l'analyse a fournis; mais quoique non moins fréquemment pratiquée que l'analyse, ses résultats ne présentent pas un aussi grand nombre de variétés; les chimistes ne réussissent pas toujours à reproduire les corps détruits; ils ne peuvent que favoriser l'ac-

tion de la force attractive, qui tend à combiner entre eux les principes élémentaires ; mais leurs efforts sont souvent infructueux pour amener cette combinaison.

Tous les corps de la nature sont des composés formés par la combinaison, en diverses proportions, de plusieurs corps simples, ou plus exactement de plusieurs corps indécomposés. Ainsi, les matières végétales sont le résultat d'une combinaison d'oxigène, d'hydrogène et de carbone; les mêmes principes combinés avec l'azote, et quelquefois le phosphore et le soufre, constituent les matières animales. Les sels, les acides sont également des produits de semblables combinaisons.

T.

TABAC. *Voyez* NICOTIANE.

TAMISATION. Moyen mécanique, suite et complément de la pulvérisation. De quelque manière qu'on procède pour réduire un corps en poudre, on n'obtient jamais que des particules de différentes grosseurs, on les rend plus uniformes possible, en les faisant passer à travers un tissu de soie ou de crin dont les mailles égales entre elles sont plus ou moins serrées. Les parties dont le volume excède la dimension des mailles restent au-dessus, et on les remet sous le pilon. Il y a deux espèces de tamis, l'un simple, qu'on emploie pour les poudres peu volatiles et peu précieuses ; c'est un tissu attaché à un cerceau de bois de cinq à six pouces de hauteur. Le tamis composé est formé d'un

tamis simple auquel on adapte un couvercle et un fond, pour recevoir les matières et en empêcher la dispersion. Ce tamis s'appelle *tambour*.

TANAISIE ORDINAIRE (*Tanacetum vulgare*), Linné, classe dix-neuf de la syngénésie polygamie superflue; famille des composées.

Caractères génériques. Calice évasé, hémisphérique, embriqué; fleurs à cinq tubes; celles de la circonférence femelles; feuilles à trois lobes, réceptacle nu; semences couronnées par un rebord membraneux.

Caractères spécifiques. Tiges droites, hautes de plus de trois pieds, rondes, rayées, légèrement velues; feuilles alternes, longues, grandes, d'un vert foncé, deux fois ailées et très-découpées; fleurs terminales en gros bouquets arrondis, composés de plusieurs fleurons évasés, soutenues par un calice écailleux. Leur couleur est d'un beau jaune doré.

Cette plante croît communément dans les terrains pierreux, le long des prés et des rivières.

Parties employées: feuilles et sommités fleuries.

Propriétés: Cette plante est considérée comme tonique, vulnéraire, stomachique et principalement vermifuge. Elle fournit de l'extractif amer et de l'huile volatile.

Mode d'administration. Infusion, décoction, poudre et breuvage. La dose en poudre est depuis deux à quatre onces.

La fleur de tanaisie fait partie de la poudre vermifuge composée, qui est très-en usage, et les sommités, des espèces aromatico-vulnéraires.

TARTRATE. Combinaison de l'acide tartarique

avec une base salifiable. Nous ne parlerons que des tartrates employés dans la médecine vétérinaire, savoir : le tartrate acide de potasse, le tartrate de potasse antimonié, et le tartrate de fer.

TARTRATE ACIDULE DE POTASSE (*Crême de tartre*). Ce sel existe tout formé dans le raisin ; il cristallise naturellement dans le vin en forme de petites aiguilles ; ces cristaux, mêlés avec une petite quantité de tartrate de chaux, se réunissent sur les parois des tonneaux, où ils forment des incrustations salines qui ont quelquefois un pouce d'épaisseur. Les vins du midi de la France, très-chargés de parties extractives et salines, en fournissent abondamment. Dans l'état où on le retire des tonneaux, on l'appelle tartre *cru* ; il est blanc ou rouge ; cette différence de couleur provient du vin qui l'a produit. Le tartre rouge ne diffère du blanc que par une petite quantité de matière colorante que les molécules salines ont entraînée avec elles dans leurs réunions.

La crême de tartre, ou tartrate acidule de potasse, n'est autre chose que du tartre purifié ; l'opération se pratique en grand : on réduit la matière en poudre, on la fait dissoudre dans l'eau bouillante jusqu'à saturation et on la laisse cristalliser. Comme cette première purification n'est pas suffisante pour donner à ce sel le degré de blancheur convenable, on dissout une seconde fois ces mêmes cristaux dans une nouvelle quantité d'eau, on ajoute une petite quantité de terre argileuse, qui s'empare de la partie colorante : on évapore la dissolution jusqu'à pellicule, et en se refroidissant elle forme des cristaux qui, étant exposés à

l'air pour être séchés, acquièrent un nouveau degré de blancheur.

Le tartrate acidule de potasse n'est soluble que dans soixante parties d'eau à la température ordinaire; il acquiert une plus grande solubilité par son union avec un cinquième de son poids de borax, ou un huitième d'acide boracique.

Propriétés et usages. La crême de tartre est employée dans la médecine vétérinaire comme diurétique, tempérante et purgative. Elle s'administre au cheval à la dose d'une jusqu'à quatre onces, dans les breuvages, les opiats, les pilules et poudres composées.

TARTRATE DE POTASSE ANTIMONIÉ. *(Tartre stibié, émétique).* C'est un deuto-tartrate de potassium et d'antimoine.

Pr.	Oxide d'antimoine sulfuré vitreux.	8 part.
	Tartrate acidule de potasse.	20 part.

Réduisez ces substances séparément en poudre impalpable au moyen du porphyre, formez en un mélange très-exact que vous projetterez par portions dans cent parties d'eau bouillante très pure, continuez l'ébullition encore une demi heure; faites réduire la matière jusqu'à siccité dans un vase de porcelaine. Dissolvez le résidu dans une suffisante quantité d'eau bouillante, faites évaporer de nouveau jusqu'à ce que la liqueur soit parvenue à vingt degrés de l'aréomètre : retirez le vase du feu et laissez cristalliser.

On obtient encore ce sel en mêlant ensemble partie égale de sous-sulfate d'antimoine lavé et de crême de tartre; on projette ce mélange dans une suffisante

quantité d'eau distillée, bouillante; on fait évaporer, et lorsque la liqueur porte vingt degrés à l'aréomètre, elle fournit par le refroidissement des cristaux très-purs et très-blancs; mais l'expérience a prouvé que le premier procédé est plus avantageux.

L'émétique est incolore, très-blanc; il s'effleurit à l'air, sa saveur est nauséabonde, légèrement métallique et âcre; il rougit la teinture de tournesol: il est soluble dans le double de son poids d'eau bouillante, et cristallise en tétraèdres réguliers, ou en octaèdres allongés. Il est composé, d'après l'analyse faite par M. Thénard, de tartrate de potasse 34, tartrate d'antimoine 54, eau 8, perte 4,100.

La médecine vétérinaire emploie l'émétique comme fondant, diurétique et purgatif; il entre dans plusieurs compositions officinales; on l'administre au cheval à la dose de douze à vingt grains; il convient particulièrement à la suite des indigestions.

TARTRATE DE POTASSE ET DE FER SOLIDE (*Boule de mars*).

Pr. Limaille de fer en poudre. . . . . 1 partie.
Tartre rouge en poudre. . . . . . 2 parties.

On mêle ces deux substances et on forme une pâte de consistance molle avec suffisante quantité d'eau-de-vie à 18 ou 20 degrés; on l'abandonne à l'air libre pendant environ huit jours dans un lieu chaud, en ayant soin de remuer le mélange plusieurs fois dans la journée.

Lorsque l'eau-de-vie est absorbée, on en ajoute une nouvelle quantité, qu'on renouvelle ainsi jusqu'à trois

fois ; après on en forme des boules du poids d'une à deux onces, qu'on fait sécher à l'air libre.

Le tartrate de fer (boule de mars) est particulièrement destiné pour l'usage extérieur ; on en dissout dans l'eau, ou mieux encore dans l'alcool faible, une suffisante quantité pour colorer cette liqueur. C'est un excellent vulnéraire, un très-bon résolutif, qui convient parfaitement dans les meurtrissures, les plaies simples, les luxations et les hémorrhagies. On le fait prendre aussi intérieurement comme toutes les préparations de fer.

TEINTURE ANODINE ou VIN D'OPIUM COMPOSÉ, LAUDANUM LIQUIDE.

Pr. Opium brut. . . . . 4 onces.
Safran gatinois. . . . . 2 onces.
Cannelle. . . . . } de chaq. 2 gros.
Gérofles. . . . . }
Vin d'Espagne. . . . . 2 livres.

Ecrasez bien l'opium, concassez le safran, le gérofle et la cannelle; mêlez le tout ensemble dans un vaisseau convenable; ajoutez le vin, couvrez le vase, et laissez en macération, soit au soleil, soit dans une étuve modérément chauffée, pendant plusieurs jours, ayant soin d'agiter le mélange par intervalle. Après cette époque passez avec expression, et filtrez la liqueur à travers le papier gris.

Cette formule est conforme à celles décrites dans les dispensaires pour la médecine humaine.

La teinture anodine, qu'on nomme aussi *vin d'opium*, inventée par le célèbre Sydenham, est un ex-

cellent calmant employé dans les douleurs, les coliques, les dévoiemens, dysenteries, superpurgations, et comme adoucissant dans les breuvages, les lavemens, les cataplasmes, les linimens, etc. La dose pour le cheval et le bœuf, d'après la nature de la maladie et l'état du malade, est de 4 gros à 1 once 1/2 : les praticiens la remplacent souvent par la teinture d'opium indigène dont le prix est moins élevé. *Voyez* ce mot.

TEINTURE D'ALOÈS.

Pr.	Aloès succotrin en poudre.	6 parties.
	Alcool à 20 degrés.	32 parties.

On introduit les deux substances dans un vase dont la capacité surpasse d'environ un tiers la masse du mélange; on l'agite par intervalle, et lorsque la dissolution est achevée, on la filtre à travers un papier non collé.

Propriétés et usages. La teinture d'aloès est d'un usage commun dans la chirurgie vétérinaire : elle cicatrise et consolide les plaies récentes; elle est anti-putride, déterge, nettoie et fortifie les chairs dans les ulcères baveux, favorise l'exfoliation des parties osseuses et tendineuses. On la mêle aussi dans les digestifs pour les animer. Administrée à l'intérieur, elle a les mêmes propriétés que l'aloès; elle est amère, stomachique, vermifuge, fondante et purgative, suivant la dose à laquelle on la donne à l'animal.

TEINTURE D'ALOÈS CAMPHRÉ.

Pr.	Teinture d'aloès.	1 kilogramme.
	Camphre.	16 grammes.

On fait dissoudre le camphre dans la teinture d'aloès à l'aide d'un mortier; elle est employée au même usage que l'alcool d'aloès ordinaire; elle a plus d'activité.

TEINTURE DE CANTHARIDES.

On la nomme aussi *eau-de-vie vésicante.*

Pr.	Cantharides en poudre fine. . .	4 parties.
	Euphorbe en poudre.	1 partie.
	Alcool à vingt-deux degrés. . . .	24 parties.

On mêle ces trois substances dans un vaisseau de grandeur convenable : il doit rester environ un tiers de vide ; on le bouche légèrement; on l'expose pendant plusieurs jours à une température de vingt à vingt-un degrés; on l'agite par intervalle.

Propriétés et usages. Quelques praticiens emploient cette teinture sans être filtrée. C'est un médicament très-irritant, il ne doit être administré qu'à l'extérieur; à petite dose, il est résolutif, très-pénétrant, fondant et fortifiant; à une dose supérieure, il devient rubéfiant et épispastique. On en frictionne les parties malades avec des étoupes; il convient dans les écarts et foulures, les douleurs sciatiques et rhumatismales, les affections chroniques, les tuméfactions, et les engorgemens froids, durs et insensibles.

TEINTURE D'OPIUM INDIGÈNE.

Pr.	Extrait de pavot blanc.	12 parties.
	Cannelle. . . . . }	de ch. 6 part.
	Gérofle. . . . . }	
	Vin généreux.	36 part.
	Alcool ordinaire.	4 part.

Il faut réduire la cannelle et les gérofles en poudre, les faire infuser plusieurs jours dans le vin, ajouter ensuite l'extrait et filtrer.

La dose de cette teinture est d'une à deux onces pour remplacer la teinture d'opium exotique ou laudanum liquide.

TÉRÉBENTHINE (*Terebenthina*). Poix ou résine qui découle naturellement, mais qu'on retire plus abondamment par incision, des pins ou sapins et mélèzes, arbres de la monœcie monadelphie de Linné, famille desconifères.

C'est dans les pays méridionaux de la France, et principalement dans les Landes, aux environs de Bordeaux et de Bayonne, qu'on récolte la térébenthine. Au pied de l'arbre incisé, les cultivateurs font un trou dans lequel le suc coule et se réunit en masse; ils l'enlèvent et le transportent dans de grands réservoirs disposés convenablement. En cet état la térébenthine est épaisse, de couleur blanche, laiteuse, mêlée avec différens corps étrangers. On la fait liquéfier dans des chaudières, et on la passe à travers des filtres de paille posés sur un récipient. Pendant les fortes chaleurs d'été, la térébenthine brute, exposée aux rayons du soleil, acquiert le degré de fluidité nécessaire pour être filtrée.

La térébenthine dite de *Chio*, de Strasbourg et de Venise, est plus belle que la térébenthine de nos départemens méridionaux; mais ses propriétés médicinales sont absolument les mêmes. Ainsi il n'y a pas de motif qui doive la faire employer de préférence dans la pratique vétérinaire. La térébenthine indi-

gène est d'un prix moins élevé et produit autant d'effet. Il faut la choisir pure, bien purgée de corps étrangers, fluide, mais d'une consistance épaisse, transparente, d'un jaune-clair, d'une odeur douce et suave; sa saveur est âcre et amère; elle contient environ un cinquième d'essence ou huile essentielle.

Propriétés et usages. La térébenthine est un médicament utile dont on fait fréquemment usage. Elle est employée extérieurement comme balsamique, vulnéraire, résolutive et fortifiante; intérieurement, elle est diurétique, vulnéraire, béchique et balsamique. On l'administre aussi en lavement.

La térébenthine entre dans la composition de plusieurs emplâtres et onguens, dans la thériaque et les charges; on en forme aussi des digestifs.

TEINTURE DE TARTRATE DE POTASSE ET DE FER. *Voyez* TARTRATE DE POTASSE ET DE FER.

TEMPÉRANT. *Voyez* RAFRAICHISSANT.

THÉRIAQUE. La thériaque est l'un des plus anciens médicamens officinaux. Le grand nombre de substances qui entrent dans sa composition facilite singulièrement sa falsification : aussi aucun remède n'a autant excité la cupidité des empiriques, des marchands de drogues, colporteurs forains et charlatans. C'est principalement sur la thériaque destinée aux animaux qu'ils ont exercé leur art; dans des pharmacopées, d'ailleurs très estimables, on trouve des recettes de thériaques dans lesquelles on ne fait entrer que cinq à six substances, ce n'est point là de la thériaque; en disant c'est assez bon pour des chevaux,

on trompe le propriétaire, et l'on rend inefficaces les soins et les connaissances de l'artiste.

Voici la formule de la thériaque que je prépare dans ma pharmacie pour l'usage vétérinaire.

Pr. Baies de laurier.	de chaq. 4 part.
—— de genièvre.	
Écorces de citrons.	
——— d'oranges.	
——— de cannelle.	
Gomme arabique.	
Racines d'aunée.	de chaq. 3 part.
——— d'angélique.	
——— d'acorus vrai. . . .	
——— de gentiane.	
——— de galanga mineur.	
——— d'iris de Florence. .	
———de rhubarbe indigène.	
——— de gingembre. . . .	
——— de valériane. . . .	
Oignons de scille.	
Semences d'amome ou maniguette.	3 part.
——— de fenouil.	de chaq. 4 part.
——— d'anis.	
——— de coriandre. . . .	
Feuilles et sommités fleuries d'absinthe.	de chaq. 3 part.
——— de menthe poivrée.	
——— de romarin.	
——— de scordium. . . .	
Fleurs de roses rouges. . .	

Proto-sulfate de fer.	4 parties.
Galbanum.	de chaq. 1 part.
Myrrhe.	de chaq. 1 part.
Oliban ou encens en larmes.	de chaq. 1 part.
Suc de réglisse.	de chaq. 1 part.
Girofles.	de chaq. 1 part.
Camphre réduit en poudre séparément.	de chaq. 1 part.
Térébenthine fine.	8 parties.
Extrait de genièvre.	12
—— de pavot ou opium indigène	8

Miel blanc, deux fois le total de la poudre.

Vin rouge de bonne qualité, suffisante quantité pour donner à l'électuaire la consistance requise.

Toutes ces substances doivent être choisies d'une très-bonne qualité : on les nettoie, on les monde de tous corps étrangers; on les réunit, on les mêle et on les pile ensemble, non compris la térébenthine, l'extrait de genièvre, l'opium et le miel. La poudre étant passée au tamis de soie, on fait liquéfier le miel dans une bassine; on ajoute successivement l'extrait de genièvre, l'extrait d'opium, le camphre et la térébenthine, ensuite la poudre par petites portions; on remue fortement le mélange avec un pilon de bois, jusqu'à ce que toute la poudre soit exactement combinée avec le miel; alors on verse du vin en suffisante quantité pour donner à l'électuaire la consistance convenable. On doit renfermer la thériaque dans un vase de faïence ou de terre, pour la laisser fermenter;

la combinaison se perfectionne, et elle acquiert, en vieillissant, des qualités supérieures.

La thériaque préparée d'après cette formule convient parfaitement au tempérament du cheval : c'est un excellent cordial, stomachique chaud, fortifiant, excitant, légèrement sudorifique, incisif et calmant. On l'emploie aussi contre les épizooties, les piqûres des animaux venimeux, pour faciliter l'évacuation de la gourme, pour arrêter le flux de ventre, calmer la toux violente et tuer les vers; elle échauffe et fortifie.

La dose pour le cheval est d'une à deux onces, et de quatre pour le bœuf. On l'administre en bol ou opiat, mais particulièrement en breuvage, délayée dans une infusion ou dans le vin. On l'applique également en topique confortatif.

Quoique l'un des plus anciens médicamens connus, la thériaque n'a point perdu sa célébrité; il est peu de compositions dont les propriétés soient moins contestées, et nombre de praticiens ont soin d'en conserver toujours une petite provision dans leurs pharmacies.

THYM ORDINAIRE (*Thymus vulgaris*). Plante de la dydinamie gymnospermie de Linné; famille des labiées de Jussieu.

Le thym est un très-petit arbrisseau vivace, qu'on cultive communément dans les jardins pour former des bordures; il croît naturellement et en abondance dans les départemens méridionaux de la France, où il acquiert à un bien plus haut degré les propriétés essentielles qu'il fournit à la médecine.

Cet arbrisseau s'élève à la hauteur d'environ un pied; il est garni de nombreux rameaux grêles, et dont la tige est ligneuse et relevée; les feuilles, opposées, sont entières, ovales, très-menues, étroites et blanchâtres. Les fleurs, labiées, purpurines, naissent en forme d'épis à la partie moyenne et supérieure des tiges; la racine est ligneuse; toute la plante jouit d'une odeur fort aromatique, très-agréable. Par la distillation elle fournit une assez grande quantité d'huile volatile.

Propriétés et usages. Le thym ou plutôt les sommités fleuries font partie des espèces aromatico-vulnéraires, elles entrent dans plusieurs préparations pharmaceutiques; son huile volatile est estimée par beaucoup de praticiens qui en font un grand usage. Elle contient du camphre.

TONIQUE. Propriété reconnue à certains médicamens, de produire sur le système organique de l'économie animale un principe d'excitation qui augmente le ton général des parties solides; plusieurs substances astringentes, cordiales et excitantes, administrées séparément ou combinées ensemble, jouissent de cette propriété. *Voyez* Poudre tonique.

V.

VAISSEAU. On comprend sous le nom de *vaisseau* tout ustensile propre à contenir des matières soit solides, soit fluides : il y en a de plusieurs espèces dans les laboratoires, on les distingue en vaisseaux opé-

ratoires, en vaisseaux de communication, et en récipiens.

C'est dans les vaisseaux opératoires que se font les opérations. Les anciens chimistes ou plutôt les alchimistes les avaient multipliés à l'infini; ils leur donnaient des formes plus ou moins singulières. Ceux dont on fait usage aujourd'hui sont simples et en petit nombre; on a parlé des principaux dans des articles particuliers à chacun d'eux. *Voyez* ALAMBIC, CORNUE, CREUSETS, etc. etc.

Les vaisseaux de communication sont les allonges et les ballons: on les adapte d'un côté aux vaisseaux opératoires, leur extrémité opposée aboutit dans le récipient; ils servent de canal pour conduire les produits de l'opération qui, pendant leur passage, acquièrent la température convenable, et, suivant leur nature, se purifient ou se condensent.

On emploie aussi des ballons pour mettre en contact deux substances qu'on y fait arriver de deux points différens; on leur donne alors le nom de *vaisseaux de rencontre* ou *à double tubulure.*

On appelle *récipient* tous les vaisseaux destinés à recevoir ou à conserver, soit les produits des opérations, soit les substances naturelles fluides ou solides; les ballons, les bocaux de verre, les flacons, les bouteilles, les pots de faïence, de grès, les boîtes, etc, sont des récipiens.

VALÉRIANE OFFICINALE, *Valeriana officinalis*, Linn., classe 3 de la triandrie monogynie; Juss., famille des dipsacées.

Caractères. Calice très-petit, corolle infundibuli-

forme à 5 divisions, tube terminé inférieurement par un éperon ou une bosse.

La racine est la partie de cette plante dont la médecine fait usage; on préfère celle de la grande valériane ou valériane franche, qu'on cultive dans les jardins et qui croît naturellement dans les Alpes et sur les hautes montagnes. Ses tiges, d'environ trois pieds de hauteur, sont rondes, creuses, cannelées, rameuses et simples jusqu'au sommet, d'où partent des branches trois par trois. Les feuilles, opposées, longues, ailées et obtuses, garnissent la tige d'espace en espace; les unes sont entières, les autres découpées profondément; les fleurs, disposées en ombelle, naissent aux sommités des tiges et des rameaux, leur couleur est blanchâtre, tirant sur le purpurin; elles ont une odeur suave, analogue à celle du jasmin.

Propriétés et usages. La racine, grosse comme le pouce, de couleur jaune, d'une odeur forte, ridée, attachée à la terre par quantité de fibres, contient de l'huile volatile. Elle est employée dans la pratique vétérinaire comme vermifuge, antispasmodique et diaphorétique. On l'administre en poudre, dans les opiats, à la dose d'une once; elle entre aussi dans plusieurs formules magistrales.

VAPORISATION. C'est l'évaporation opérée par le seul contact de l'air atmosphérique. *Voyez* ÉVAPORATION.

VERMIFUGE. Les animaux éprouvent fréquemment, ainsi que les hommes, des maladies occasionées par les vers; les médicamens dont la médecine

fait usage soit pour les faire périr, soit pour les entraîner hors du corps, sont appelés *vermifuges* ou anthelmintiques; on ne met aucune différence entre ces deux expressions. Cette classe de médicamens est très-nombreuse; on les administre en poudre, en bols, en breuvages, en lavemens, tantôt simples, tantôt composés; la poudre vermifuge composée, le sulfure noir et rouge de mercure, le mercure doux, l'huile et le savon empyreumatique, l'absinthe, la tanaisie, les racines de fougère et de gentiane, l'aloès, etc., combinés de diverses manières, suivant les circonstances maladives, dans des véhicules analogues aux indications qu'on se propose de remplir, sont les principales substances qu'emploie la pratique vétérinaire dans les maladies attribuées à la présence des vers. Il est utile et très-utile de faire précéder leur administration par l'usage du miel, du sucre ou de la mélasse, donnés une demi-heure à l'avance en breuvages ou en lavemens. Ce moyen préparatoire, que nous ne saurions trop recommander, rend l'action des vermifuges plus certaine et en assure l'effet.

VERRE D'ANTIMOINE. *Voy.* OXIDE D'ANTIMOINE VITREUX.

VERT-DE-GRIS. *Voyez* OXIDE DE CUIVRE BRUT.

VIN, *Vinum* Suc végétal liquide qui a subi la fermentation spiritueuse. Tous les végétaux qui contiennent des principes mucoso-sucrés sont susceptibles de fermenter et de fournir une liqueur sapide, piquante, alcoolique, d'un goût plus ou moins agréa-

ble, d'un arome plus ou moins sensible. Cette liqueur, quel que soit le végétal dont elle a été extraite, peut être comprise sous le nom de *vin*; mais on est convenu de donner particulièrement, et même exclusivement, ce nom, à celle qui provient du suc des raisins, fruit qui croît abondamment en France et dans toute la partie méridionale de l'Europe.

On distingue les vins par la couleur, la saveur, le parfum et la force du principe alcoolique; il y en a de blancs, de rouges, de mousseux, de sucrés, etc. Celui qu'on appelle *vin doux* n'est pas du vin, mais simplement du suc de raisins non fermenté.

On trouve dans le vin de l'alcool qu'on en retire par la distillation, des substances extractives, du sucre non décomposé, une matière colorante extracto-résineuse, un arome particulier à chaque espèce de vin, du tartrate ou sous-tartrate de potasse, de l'acide carbonique, de l'acide malique et de l'acide acétique. C'est de la différence dans la proportion de ces élémens que résulte la qualité du vin.

La médecine vétérinaire fait fréquemment usage du vin comme cordial, fortifiant et excitant. Il entretient les forces vitales, les ranime lorsqu'elles sont abattues par la fatigue ou par un travail forcé; facilite la transpiration insensible; on l'associe avec les amers et autres cordiaux; il constitue les vins médicinaux, et sert de base à plusieurs médicamens magistraux, notamment aux breuvages; il entre dans la thériaque, dans l'électuaire contre la toux, etc.

VIN MÉDICINAL. On appelle *vin médicinal*, le

vin ordinaire dans lequel on a ajouté des principes médicamenteux quelconques, tirés de substances qui ont été soumises à son action. Les vins médicinaux sont de véritables teintures, puisque ce véhicule sert en même temps d'agent pour l'extraction des principes, et de récipient pour les conserver. On composait autrefois les vins médicinaux par la fermentation : on a reconnu la défectuosité de cette pratique; l'arome des substances se dissipait pendant l'opération, et ce produit est souvent très-essentiel à retenir. On prépare aujourd'hui les vins médicinaux par macération : ce procédé les assimile plus particulièrement encore aux teintures. La pratique vétérinaire fait usage du vin aromatique, du vin émétique et de quelques autres qu'on prépare au besoin.

VIN AROMATIQUE.

Pr.	Espèces aromatico-vulnéraires.	4 poignées.
	Vin rouge, bonne qualité. . .	2 litres.
	Alcool vulnéraire.	120 grammes.

Mêlez l'alcool avec le vin; faites macérer, quatre ou cinq jours, dans un vaisseau fermé; agitez le mélange par intervalles; passez à travers un linge, ou mieux encore à travers un papier gris.

Ce vin est employé pour faire des fomentations ; il fortifie les parties faibles. On le donne aussi en breuvage. C'est un bon diaphorétique, cordial et excitant.

VIN ÉMÉTIQUE.

Pr.	Oxide d'antimoine demi-vitreux. .	1 once.
	Vin blanc de bonne qualité. . . .	1 litre.

On réduit l'oxide en poudre très-fine sur le porphyre; on le mêle avec le vin, dans un vaisseau fermé qu'on agite par intervalles.

On ne doit faire usage de ce vin que quinze jours après qu'il a été préparé; on peut l'administrer au cheval intérieurement à la dose de quatre onces, en continuant tous les deux jours pendant quelque temps. C'est un purgatif diaphorétique, fondant, qu'on peut employer dans la maladie du farcin. On l'administre aussi en lavement. Il est stimulant, il convient dans la paralysie et autres affections où il faut ranimer par de fortes secousses. La dose est de huit onces.

VINAIGRE. *Voyez* Acide acétique.

VITRIFICATION. Résultat d'une combinaison opérée par la fusion; le produit est un corps transparent ou demi-transparent; il faut un très-grand feu pour obtenir la vitrification; toutes les substances ne sont point vitrifiables.

VITRIOL BLANC. *Voyez* Sulfate de Zinc.

VITRIOL BLEU. *Voyez* Sulfate de Cuivre.

VITRIOL VERT. *Voyez* Sulfate de Fer.

VULNÉRAIRE. On donne le nom de *vulnéraires* aux différens médicamens employés pour guérir les plaies et ulcères; on les appelle aussi *traumatiques;* quelques-uns sont administrés intérieurement, mais le plus grand nombre s'applique exclusivement à l'ex-

térieur. La pratique vétérinaire fait particulièrement usage des espèces aromatico-vulnéraires, de l'alcool vulnéraire, de l'eau de boule de mars, de l'eau rouge vulnéraire et de plusieurs autres substances presque toutes fournies par le règne végétal.

VULNÉRAIRES. *Voyez* ESPÈCES AROMATICO-VULNÉRAIRES.

Z.

ZINC, *Zincum*, métal brillant, lamelleux, très-malléable, peu ductile, volatil, de couleur blanche bleuâtre, difficile à réduire en poudre. On ne le trouve jamais pur dans les mines : il est tantôt sous forme d'oxide, tantôt à l'état salin, et constitue, dans ces diverses combinaisons, la marcassite, la calamine, le carbonate de zinc spathique, la mine de zinc vitreuse, et le sulfate de zinc; on l'appelle blende, lorsqu'il est à l'état de sulfure. La mine de plomb qui contient de la blende est exploitée de préférence pour en extraire le métal, l'opération est plus facile et plus lucrative : on fait griller le minerai, le plomb se fond et le zinc se sublime en oxide; cet oxide mêlé avec du charbon est mis en fusion et on le coule en saumon.

Le zinc fournit à la médecine un oxide gris connu sous le nom de *tuthie*, il se sublime et s'attache aux fourneaux, lorsqu'on fait fondre les blendes. La préparation la plus employée est le sulfate de zinc (vitriol blanc); il fait partie de l'eau styptique (eau d'Alibourg), de l'onguent dessicatif astringent : il

entre dans les collyres et dans plusieurs autres médicamens vétérinaires.

En général, les produits qu'on retire du zinc sont astringens, dessicatifs, fortifians et résolutifs ; on ne les administre point intérieurement.

FIN.

TABLEAU

Des principales maladies internes et externes qui affectent les animaux domestiques, avec l'indication des médicamens les plus employés dans le traitement de ces maladies.

(Le motif et l'objet de ce tableau sont indiqués dans la Préface.)

(Le motif et l'objet de ce tableau sont indiqués dans la Préface.)

ABCÈS. Collection de pus dans une cavité plus ou moins profonde, avec ou sans tumeur; il est chaud, aigu, froid ou chronique.

Cataplasme émollient, émollient maturatif, anodin.	Ponction, bouton de feu sur l'abcès froid.
Lotion émolliente, résolutive.	Diurétiques fondants.
Injection détersive dans la plaie.	Purgatifs minoratifs.
Onguent basilicum, digestif.	

ANASARQUE. Hydropisie qui se manifeste dans le tissu cellulaire, et particulièrement le tissu cellulaire sous-cutané.

Frictions sèches, avec alcool camphré, teinture de cantharides.	Diurétiques fondans.
Scarification.	Purgatifs minoratifs.
Vésicatoire, séton.	Poudre amère, tonique, cordiale.
	Sulfure d'antimoine, crocus.

ANGINE, ESQUINANCIE. Inflammation de la membrane muqueuse; on la distingue en pharyngée, laryngée, trachéale, œsophagienne et bronchique, simple, composée ou gangréneuse.

Boisson mucilagineuse, gommée, miellée, nitrée, acidulée.	Onguent anodin, populeum, vésicatoire.
Lavement tempérant, émollient, laxatif.	Gargarisme adoucissant, incrassant, astringent.
Saignée réitérée.	Mastigadour adoucissant, tempérant.
Fumigation aqueuse, émolliente, aromatique.	Trachéotomie.
Cataplasme émollient, anodin, résolutif, maturatif, irritant.	

APHTE. *Voyez* CHANCRE DU MOUTON.

ARÈTE, GRAPPE. Excroissance ou croûte molle, quelquefois dure, qui affecte le paturon et les environs du boulet.

Cataplasme émollient.
Onguent dessicatif astringent.
Pommade de Saturne.
Lotion styptique.
Bain émollient, sulfureux.
Diurétiques fondants.
Purgatifs minoratifs.
Séton.

ATONIE. Débilité, faiblesse, flaccidité ou défaut de ton des divers organes de la vie.

Poudre tonique, cordiale, excitante, amère.
Poudre de quinquina, de gentiane.
Thériaque, vin amer.

ATTEINTE. Contusion ou meurtrissure du tendon féru, nerfféru, au paturon, au talon et au sabot : cette dernière s'appelle *encornée*.

Cataplasme émollient, émollient résolutif.
Alcool camphré, de boule de mars.
Eau styptique, végéto-minérale.
Lotion résolutive vulnéraire.
Onguent dessicatif, populeum.
Pommade de Saturne.

AVANT-CŒUR, ANTI-CŒUR. Tumeur quelquefois charbonneuse, située au poitrail du cheval et au fanon du bœuf.

Cataplasme émollient, maturatif, résolutif, antiseptique.
Lotion résolutive.
Onguent résolutif fondant.
Alcool camphré.
Teinture d'aloès, d'aloès camphrée.
Cautérisation, le feu.

AVIVES. Tuméfaction ou engorgement des glandes parotides avec ou sans inflammation; elles se terminent souvent en abcès.

Boisson blanche nitrée.
Saignée.
Cataplasme émollient.
Résolutif anodin.
Liniment résolutif.
Onguent résolutif fondant, de laurier, populeum, basilicum.
Teinture d'aloès, d'aloès camphrée.

BLEIME. Meurtrissure accidentelle ou spontanée qui vient à la sole du pied du cheval et du bœuf par suite de contusion ou compression.

Cataplasme émollient résolutif.
Alcool camphré, de boule de mars, vulnéraire.
Lotion styptique.
Eau végéto-minérale.

BLESSURE. *Voyez* PLAIE.

BOURGEON CHARNU, chairs qui surmontent, ou

excroissances qui s'élèvent à la surface des plaies en suppuration et des ulcères.

Onguent égyptiac, dessicatif astringent, détersif.
Sulfate de cuivre.
Pierre infernale.
Eau phagédénique.
Alun calciné.
Poudre de sabine.

CACHEXIE. Marasme, dépérissement général de l'économie animale, qui s'observe dans les maladies chroniques et en marque le degré le plus avancé.

Analeptiques.
Gargarisme appétissant.
Poudre tonique, cordiale, excitante, amère.
Poudre de quinquina.
Thériaque.
Purgatifs diurétiques.

CALLOSITÉ, DURILLON, COR. Engorgement, épaississement et endurcissement de la peau, causés par des compressions ou des frottemens plus ou moins continués.

Cataplasme émollient.
Onguent résolutif fondant, d'althæa, mercuriel double, populeum.
Opération.
Le feu immédiat.

CAPELET. Tumeur mobile ou espèce de loupe, souvent indolente, peu sensible, qui prend naissance sous les tégumens situés vers la pointe de l'os du jarret.

Onguent résolutif fondant, vésicatoire.
Liniment résolutif, irritant.
Le feu médiat.

CATARRHE. Phlegmasie des membranes muqueuses, accompagnée d'écoulement de mucosités plus ou moins abondant. Il est aigu ou chronique.

Boisson blanche miellée.
Fumigation émolliente.
Poudre béchique incisive, adoucissante.
Electuaire contre la toux.
Breuvage béchique adoucissant, adoucissant calmant, incisif.
Kermès minéral.
Poudre de réglisse, de guimauve, d'aunée.
Oxymel.
Vésicatoire.
Saignée.

CATARRHE NASAL, CORYZA, MORFONDURE. Inflammation de la membrane muqueuse des fosses nasales et des sinus.

Purgatifs diurétiques.
Fumigation, fomentation et lotion émolliente.
Vésicatoire.
Séton.
Saignée.

CAUTÈRE. Désorganisation d'une partie vivante

par l'application du feu immédiat ou d'un autre agent, comme la potasse caustique ou pierre à cautère.

CHANCRE. Aphte des moutons. Tubercules blanchâtres ou ulcères superficiels, arrondis, qui affectent les lèvres et la membrane muqueuse de la bouche et du nez des brebis, des agneaux et des veaux.

Lotion émolliente autour du nez et de la bouche, *idem* avec acide nitrique ou muriatique, à la dose de deux onces par litre d'eau commune, *idem* avec vinaigre surard.	Farine d'orge dans les boissons, addition de sel marin, de sel ammoniac ou de sel de nitre. Poudre tonique des moutons, de quinquina, de gentiane dans le son.

CLAVEAU, CLAVELÉE. Maladie éruptive et contagieuse, particulière aux bêtes à laine. Elle a de l'analogie avec la petite-vérole de l'homme.

Boisson blanche avec farine de froment et sel ammoniac, tonique.	Liniment volatil. Inoculation.

CLOU DE RUE. Corps étranger qui pénètre dans la sole de la corne. On distingue le simple, le grave et l'incurable.

Baume vulnéraire. Teinture d'aloès, d'aloès camphrée. Essence de thym.	Essence de lavande. Huile de pétrole noire. Opération, pansement.

COLIQUE, TRANCHÉES. Douleur aiguë qui a son siége dans l'estomac, l'abdomen, le tube intestinal, et plus ordinairement dans le colon.

Boisson blanche gommée. Elixir calmant. Ether sulfurique. Breuvage adoucissant, calmant, digestif, digestif ammoniacal.	Lavement émollient, émollient calmant, émollient sédatif. Saignée.

COLIQUE NÉPHRÉTIQUE. Phlegmasie des reins occasionée par l'arrêt de la transpiration ou la présence de quelques calculs.

Boisson nitrée avec la graine de lin, blanche, acidulée. Breuvage néphrétique, tempérant, diurétique.	Breuvage diurétique avec alcool nitrique, adoucissant. Lavement adoucissant, calmant, émollient, sédatif.

COLIQUE STERCORALE. Irritation causée par des matières excrémentitielles durcies et accumulées dans le colon, ou dans le repli pelvien ou du bassin.

Boisson miellée avec tartrate acide de potasse.
Elixir calmant.
Breuvage purgatif minoratif.

Lavement émollient calmant, purgatif émollient, purgatif, irritant.

COLIQUE FLATUEUSE. Irritation de la membrane muqueuse, accompagnée de dégagement de fluides élastiques qui distendent outre mesure les intestins.

Boisson blanche miellée.
Éther sulfurique.
Breuvage carminatif, digestif ammoniacal.

Breuvage purgatif minoratif.
Lavement carminatif, émollient, *id.* sédatif, *id.* calmant.

COLIQUE VERMINEUSE. Douleur abdominale ou intestinale causée par la présence des vers dans les intestins. *Voyez* MALADIES VERMINEUSES.

CONSTIPATION. Resserrement, retard ou suspension des évacuations alvines.

Boisson miellée et acidulée avec crême de tartre.
Breuvage purgatif acidulé, émétisé.

Lavement émollient, irritant, purgatif irritant.

CONTUSION, coup, meurtrissure. Lésion sans déchirement et sans solution de continuité apparente.

Alcool camphré, de boule de mars.
Lotion résolutive, styptique.

Eau végéto-minérale.
Cataplasme émollient, résolutif.
Saignée.

COR. *Voyez* CALLOSITÉ.

COURBE. Tumeur qui se durcit et prend le caractère osseux. Elle survient sur la partie postérieure en dedans du jarret. *Voyez* EXOSTOSE.

CRAPAUD. Excroissance spongieuse qui exhale une humeur âcre et fétide; elle se forme sur le talon et la fourchette du pied du cheval, du bœuf et du mouton.

Onguent égyptiac, caustique, dessicatif astringent.
Alun calciné.

Teinture d'aloès, d'aloès camphrée.
Diurétiques fondans.
Pansement méthodique.

CREVASSES. Gerçure ou fente d'où suinte une

humeur souvent fétide qui se manifeste dans les plis du paturon.

Cataplasme émollient.
Onguent dessicatif astringent.
Eau ou lotion styptique.
Poudre diurétique fondante.
Purgatifs minoratifs.

DÉMANGEAISON. Irritation ou sensation incommode qui a son siége sur la peau, et qui fatigue l'animal.

Boisson blanche nitrée.
Lotion émolliente, avec sulfure de potasse.
Lotion avec eau végéto-minérale.
Poudre diurétique fondante.

DIARRHÉE, DÉVOIEMENT. Evacuation alvine immodérée, plus ou moins liquide, occasionée par une irritation superficielle de la membrane muqueuse des intestins.

Boisson blanche, avec farine de froment, acidulée.
Poudre tonique avec rhubarbe.
Opiat astringent.
Électuaire fortifiant.
Quinquina en poudre.
Lavement adoucissant, nutritif, émollient sédatif, avec le quinquina, astringent.

DURILLON. *Voyez* CALLOSITÉ.

DYSENTERIE, FLUX DYSENTERIQUE. Inflammation de la membrane muqueuse, caractérisée par des douleurs dans l'intestin rectum, avec ténesme et évacuation de mucosités sanguinolentes. Elle est aiguë ou chronique. *Voyez* DIARRHÉE.

EAUX AUX JAMBES. Dénomination vulgaire conservée par les maréchaux, pour désigner une collection de maladies de la peau, comme dartre, crevasse, ulcération, etc., causées par un suintement de sérosité, et diverses autres affections qui surviennent aux jambes des chevaux, mulets, ânes, etc.

Onguent dessicatif astringent, de scarabée, de Saturne.
Lotion styptique, résolutive, vulnéraire.
Poudre diurétique fondante.
Purgatifs minoratifs.
Cataplasme émollient résolutif.
Bain.

ÉCART. Distension violente exercée sur le bras, qui tend à l'éloigner de la poitrine, suivie de douleur et d'une claudication particulière, dont le plus haut degré est nommé Entre-ouverture.

Saignée.
Charge résolutive fortifiante.
Liniment résolutif, fortifiant, irritant, fortifiant résolutif.
Alcool de savon avec essence de thym, de lavande, de térébenthine.
Séton, feu médiat.

EFFORT. Distension des ligamens des articulations des membres ou invertébraux.

Onguent nerval.
Alcool camphré.
Styrax liquide.
Liniment fortifiant résolutif.
Liniment fortifiant irritant, savonneux, camphré.
Alcool de lavande.
Cautérisation.

ENTORSE. *Voyez* ÉCART.

ÉPARVIN. Tumeur osseuse, qui a son siége à la région supérieure latérale interne de l'os du canon de la jambe postérieure. *Voyez* EXOSTOSE.

ÉPISTAXIS. Pissement de sang, tranchées rouges des maréchaux. *Voyez* HÉMORRHAGIE.

ESQUINANCIE. *Voyez* ANGINE.

EXOSTOSE. Tumeur dure, osseuse, qui se forme à la surface des os. Le suros, le jardon, l'éparvin, la courbe, etc., sont de même nature.

Onguent fondant, chaud résolutif fondant, vésicatoire, mercuriel double.
Pointe de feu médiate.
Essence de thym.
Teinture de cantharides.

FARCIN. Maladie considérée comme éruptive, caractérisée par des boutons ou tumeurs situés le long des trajets des vaisseaux veineux, en forme de chapelets et quelquefois de nœuds.

Régime fortifiant.
Pilules antifarcineuses avec poudre diurétique fondante.
Sulfure de mercure rouge.
Muriate de mercure sublimé.
Purgatif minoratif.
Onguent résolutif fondant, fondant, mercuriel double, de scarabée, vésicatoire.
Liniment résolutif.
Cautérisation.

FIC. *Voyez* CRAPAUD.

FIÉVRE. Série de phénomènes morbides sans lésions locales apparentes, et qui varie par beaucoup de causes.

Boisson miellée, nitrée, acidulée. Breuvage amer, purgatif amer, fébrifuge. Poudre amère, purgative amère.	Poudre de quinquina. Lavement émollient, fébrifuge, purgatif.

FLUXION PÉRIODIQUE, CHEVAL LUNATIQUE, LA LUNE. Maladie qui se manifeste par accès plus ou moins éloignés, accompagnée de tous les phénomènes de l'ophthalmie, avec trouble de l'humeur aqueuse. Elle attaque particulièrement les chevaux élevés dans les lieux bas et humides.

Poudres de quinquina et de gentiane à forte dose, diurétique. Purgatifs minoratifs. Sulfate de soude.	Collyre émollient, *id.* résolutif, narcotique, avec eau végéto-minérale, sec avec cérat. Pommade ophthalmique.

FORME. Tumeur sensible, dure, osseuse, située à la partie inférieure du paturon près de la couronne. *Voyez* Exostose.

FOURBURE. Inflammation du réseau réticulaire et vasculaire qui entoure l'os du sabot du cheval et du bœuf, caractérisée par une attitude et une marche faciles à reconnaître.

Boisson blanche. Poudre contre la fourbure, cordiale, tonique. Bain de pied aromatique, avec sel marin.	Cataplasme émollient avec eau végéto-minérale. Saignée réitérée. Lavemens émolliens réitérés.

FRACTURE. Solution de continuité d'un ou de plusieurs os.

Topique ou ciroëne avec styrax liquide et bandage contentif.

FONGUS, FONGOSITÉ. Excroissances spongieuses en forme de champignon, qui s'élèvent sur la peau ou dans les plaies de mauvais caractère.

Onguent égyptiac, brun, caustique. Poudre anticarcinomateuse.	Sublimé corrosif. Pierre infernale. Alun calciné.

FURONCLE. *Voyez* Javart.

GALE. Affection cutanée et contagieuse qui paraît produite par un insecte du genre des acares. Les animaux domestiques y sont très-sujets. Il y en a de deux espèces, sèche et humide.

GALE DU CHEVAL.

Onguent antipsorique.
Lotion antipsorique.
Sulfure de potasse.
Poudre diurétique fondante.
Sulfure d'antimoine.
Crocus.
Boisson blanche nitrée.

GALE DU CHIEN.

Lotion emolliente.
Onguent antipsorique pour les chiens.
Lotion antipsorique savonneuse.
Lotion avec sulfure de potasse.
Sirop de nerprun.
Bols avec soufre et kermès.

GALE DU MOUTON.

Pommade antipsorique.
Savon empyreumatique.

GANGRÈNE. Mort partielle ou privation de la vie d'un tissu ou d'un organe.

Poudre anticarcinomateuse.
Cataplasme antiseptique, cru.
Quinquina en poudre.
Lotion avec quinquina, camphrée.
Styrax liquide.
Vinaigre camphré.

GLANDE, CHEVAL GLANDÉ. Tuméfaction ou engorgement des glandes de la ganache.

Onguent résolutif fondant, vésicatoire, mercuriel, laurier, populeum.
Poudre diurétique fondante.
Purgatifs minoratifs.
Régime fortifiant.

GOURME. Maladie catarrhale avec toux, écoulement d'humeur par le nez et engorgement des glandes; on la compare à la petite-vérole de l'homme; elle affecte particulièrement les chevaux des pays tempérés.

Boisson miellée.
Poudre béchique incisive, adoucissante, cordiale.
Electuaire contre la toux.
Kermès minéral et miel.
Poudre de réglisse, de guimauve, d'iris.
Fumigation émolliente.

GRAPPE. *Voyez* Arète.

HÉMORRHAGIE. Exhalation sanguine, active ou passive; perte de sang, ouverture des vaisseaux.

Boisson blanche gommeuse, avec alcool de rabel, nitrée.
Lotion styptique, astringente.
Alcool de boule de mars.
Solution d'alun.
Alcool de rabel.
Poudre de mastic, d'oliban d'oxide de fer rouge.
Saignée.

HYDROPHOBIE. Aversion pour l'eau et pour tous les liquides en général, symptôme qui se manifeste dans la rage canine. *Voyez* RAGE.

INDIGESTION. Mauvaise digestion des alimens entraînés ou expulsés de l'estomac sans avoir subi l'élaboration convenable.

Boisson blanche nitrée.
Elixir calmant.
Ether sulfurique.
Breuvage digestif.
Breuvage digestif ammoniacal.
Lavemens réitérés.
Purgatifs minoratifs.

INAPPÉTENCE. Manque d'appétit ou défaut d'action de l'organe digestif.

Poudre contre l'inappétence, diurétique, tonique.
Poudre cordiale, amère, purgative.

JARDON. Ossification située à la partie latérale externe et supérieure de l'os du canon. *Voy.* EXOSTOSE.

JAVARD. Tumeur phlegmoneuse; on en distingue trois espèces, qui ont un siége différent : le cutané ou furoncle; l'encorné, situé au dessous de la corne du sabot; le cartilagineux, qui attaque le cartilage de l'os du sabot.

Muriate de mercure sublimé.
Potasse caustique.
Onguent caustique, égyptiac.
Alun calciné.
Oxide de cuivre brut.
Sulfate de cuivre.
Opération.
Cataplasmes émollients.

LUXATION. Déplacement des os de leurs articulations.

Réduction de la partie.
Cataplasme émollient.
Lotion d'alcool camphré.
Lotion d'alcool de boule de mars.
Topique avec styrax liquide et bandage contentif.

MALADIE DES CHIENS. Affection considérée comme catarrhale, qui est particulière à ces animaux et encore peu connue dans sa nature.

Fumigation émolliente dans le nez.
Pilules canines.
Sulfate jaune de mercure.
Sirop de nerprun, de quinquina.
Éther sulfurique.
Lavement émollient.
Séton.

MALADIE VERMINEUSE. Très-commune dans les animaux; elle est due au développement de vers

dans le canal alimentaire, dans les bronches, les intestins et les divers tissus du poumon, du foie, des reins, etc.

Poudres, Pilules, Breuvages, Lavements } vermifuges. Huile, Savon } empyreumatiques.	Muriate de mercure sublimé. Sulfure de mercure. Poudre purgative vermifuge d'absinthe, de sabine, de fougère, de tanaisie.

MALADIE VERMINEUSE DES CHIENS.

Pilules canines vermifuges, canines, avec savon empyreumatique.	Huile de ricin. Sirop de nerprun. Mercure doux.

MALANDRE. Ulcération longitudinale qui survient au pli du genou du cheval. On la nomme râpe, lorsqu'elle est en travers.

Onguent dessicatif astringent, de scarabée. Pommade de Saturne.	Lotion émolliente, styptique. Diurétiques fondants. Purgatifs laxatifs.

MEURTRISSURE. *Voyez* Contusion.

MOLETTE. Tumeur synoviale qui se manifeste en dedans et en dehors du boulet.

Onguent chaud résolutif fondant, de scarabée, mercuriel, dessicatif astringent. Liniment résolutif, fortifiant irritant.	Bouton de feu médiat. Diurétiques fondants. Purgatifs minoratifs. Cautérisation.

MORFONDURE. Toux, rhume, catarrhe nasal et bronchique. *Voyez* Catarrhe.

MORVE, *Morbus*, la maladie. Nom donné à une affection aiguë ou chronique de la membrane muqueuse des fosses nasales, accompagnée d'écoulement ou flux par une ou par les deux narines (qu'on appelle aussi Jettage), de tuméfaction avec production de tubercules qui dégénèrent en ulcères ou chancres, et engorgement des ganglions lymphatiques sous-linguaux ou glandes de la ganache. On la confond souvent dans son premier état avec les ca-

tarrhes, la morfondure, la gourme et la fausse gourme. *Voyez* l'ouvrage de M. le professeur Dupuy, qui a pour titre : *De l'Affection tuberculeuse vulgairement appelée Morve.* Paris, 1817.

Moyens les plus généralement employés :

Régime fortifiant ou tempérant.	Injection adoucissante, résolutive, détersive.
Poudre tonique, cordiale, diurétique fondante, béchique incisive.	Onguent chaud résolutif fondant, mercuriel double, vésicatoire, fondant, populeum.
Kermès et miel.	Fumigation émolliente, aromatique, alcoolique, camphrée.
Mastigadour dépuratif fondant.	

MULE TRAVERSIÈRE. Tumeur qui se forme sur le boulet des chevaux. *Voyez* MOLETTE.

NÉPHRITE. Maladie inflammatoire des reins; elle est aiguë ou chronique et causée par la présence de calculs.

Boisson blanche nitrée, acidulée.	Fomentation émolliente.
Breuvage diurétique tempérant, fondant, néphrétique.	Cataplasmes.
Lavement émollient, tempérant.	Saignée.

OPHTHALMIE. Maladie des yeux, inflammation de la membrane muqueuse de l'œil, et autres affections des parties qui composent cet organe. Elle est chronique ou aiguë. *Voyez* COLLYRE et les formules.

OSSELET. *Voyez* SUROS.

PARALYSIE. Diminution partielle ou privation totale de mouvement volontaire, avec relâchement ou tremblement des parties affectées. Les jeunes chiens sont très-sujets à la paralysie des parties postérieures.

Purgatifs.	Liniment irritant, fortifiant irritant.
Noix vomique.	Teinture de cantharides.
Vésicatoire.	Bain aromatique, sulfureux.
Cataplasme irritant.	

PEIGNE. Humeur âcre qui se manifeste sur la couronne, le paturon, et même sur le boulet, s'attache, en se desséchant, sur le cuir et le poil, et forme une croûte jaune comme farineuse.

Onguent dessicatif astringent.	Eau ou lotion styptique.
Pommade de Saturne.	Diurétiques fondants.

PÉRIPNEUMONIE, PNEUMONIE, FLUXION DE POITRINE. On désigne ainsi les inflammations du tissu pulmonaire.

Boisson émolliente avec oxymel.	Cataplasme émollient irritant.
Breuvage tempérant acidulé, béchique adoucissant, calmant.	Vésicatoire, séton.
Fumigation émolliente.	Saignée.
	Sinapisme.

PHLEGMON. Tumeur inflammatoire qui affecte le tissu cellulaire.

Boisson adoucissante nitrée.	Onguent vésicatoire.
Cataplasme émollient, anodin, maturatif.	Opération.

PIÉTAIN DE MOUTON. Maladie inflammatoire suivie d'ulcération, qui affecte la partie interne de l'onglon de l'animal.

Onguent contre le piétain, dessicatif, astringent, caustique.	Acide muriatique, nitrique.
Sulfate de cuivre.	Alcool de rabel.
	Opération.

PLAIE. Solution de continuité simple, récente, superficielle.

Eau ou lotion styptique, résolutive, végéto-minérale.	Pommade de Saturne.
Alcool de boule de mars, vulnéraire.	Onguent populeum.
	Emplâtre agglutinatif.

PLAIE CONTUSE.

Cataplasme émollient, résolutif.	Alcool camphré.
Lotion résolutive vulnéraire.	Onguent basilicum, digestif simple, *id.* animé, dessicatif.
Teinture d'aloës, *id.* camphrée.	

PLAIE PROFONDE ou COMPLIQUÉE.

Lotion styptique, résolutive, vulnéraire.	Pommade de Saturne.
Teinture d'aloës.	Onguent basilicum, digestif, dessicatif.
Alcool camphré.	

PLEURÉSIE. Inflammation de la plèvre; elle est aiguë ou chronique. *Voyez* PÉRIPNEUMONIE.

Boisson blanche acidulée, nitrée.	Miel et kermès.
Cataplasme émollient, résolutif.	Vésicatoire, séton.
Topique avec poudre de moutarde.	Saignée.
	Fumigations.

POIREAUX. Excroissances variqueuses qui se

développent sur différentes parties du tissu cutané, principalement aux jambes.

Onguent caustique, égyptiac, dessicatif.
Muriate de mercure corrosif.
Acide nitrique.
Chlorure d'antimoine.
Opération.

POURRITURE DU MOUTON. Maladie grave qui se caractérise par la désorganisation du foie, avec développement de vers, nommés distomes ou fascioles, dans les canaux biliaires. Affection cachectique.

Poudre tonique contre la pourriture, vermifuge, de quinquina, de gentiane.
Sel marin, ammoniac.
Sulfate de fer.
Oxide de fer brun.
Boule de mars.

POUSSE. Maladie reconnue incurable, considérée comme l'asthme, offrant cependant de grandes différences par un contre-temps dans l'inspiration et l'expiration.

Opiat béchique, *id.* incisif.
Miel.
Fleurs de soufre.
Kermès minéral.
Poudre d'aunée, de guimauve, de réglisse, d'iris.
Crocus.
Régime.

POUX, VERMINE. Maladie particulière qui fait maigrir les animaux.

Onguent mercuriel simple.
Lotion saline, alcoolique.
Lotion avec décoction de staphysaigre, de tabac.

QUEUE DE RAT. Tumeur allongée, de nature dartreuse, qui se forme le long des tendons des jambes des chevaux.

Onguent dessicatif astringent, détersif, mercuriel, brun.
Pommade de Saturne.
Poudre diurétique fondante.
Seton.

RAGE. Maladie très-fréquente et peu connue, quelquefois spontanée, plus souvent communiquée par la morsure ou la bave d'un chien enragé: elle se manifeste par accès, souvent avec horreur de l'eau, fureur, envie de mordre, convulsions suivies de la mort.

Cautérisation prompte et profonde de la plaie au delà de la morsure par le feu immédiat, les caustiques secs ou liquides, tels que la pierre à cautère, le chlorure d'antimoine, l'acide nitrique, muriatique.

Vésicatoire sur la plaie. Emplâtre de thériaque.	Breuvage avec acétate d'ammoniaque. Saignée.

RÉTENTION D'URINE, DYSURIE. Difficulté d'uriner, souvent avec sentiment de chaleur et de douleur.

Boisson mucilagineuse miellée, nitrée, émétisée. Breuvage adoucissant calmant, diurétique, diurétique adoucissant.	Breuvage diurétique fondant, diurétique tempérant, diurétique avec acide nitrique. Lavement émollient, calmant, tempérant.

RHUME. *Voyez* CATARRHE.

ROUX VIEUX, ROGNE. Sorte de gale humide qui se manifeste principalement sur l'encolure des chevaux entiers; il s'en détache des écailles qui mettent à découvert de petits ulcères.

Lotion émolliente. Onguent antipsorique. Lotion antidartreuse, antipsorique, *id.* hydrosulfurée.	Lotion antipsorique savonneuse. Boisson blanche nitrée. Poudre diurétique fondante. Purgatifs minoratifs.

SEIME. Crevasses ou fentes longitudinales qui se forment à la corne du pied du cheval; en pince, en quartier ou en talon.

Onguent de pied. Cataplasme émollient avec onguent populéum.	Opération. Pansement.

SOLE BATTUE ou FOULÉE. Contusion occasionée par les branches du fer ou par un corps étranger qui se place entre le fer et la sole.

Cataplasme émollient résolutif. Alcool de boule de mars, camphré.	Eau végéto-minérale. Onguent populeum. Opération, pansement.

SOLE ÉCHAUFFÉE ou BRULÉE. Affection causée par le feu appliqué trop chaud ou qui a séjourné trop longtemps sur la sole.

Cataplasme émollient. Eau végéto-minérale. Onguent populeum.	Pommade de Saturne. Opération.

SQUIRRE. Tumeur dure, indolente, insensible et sans chaleur, qui dégénère en cancer.

Onguent résolutif fondant, fondant, vésicatoire. Poudre anticarcinomateuse.	Agent caustique. Opération.

SUROS. Excroissance osseuse sur le canon. *Voyez* Exostose.

TAUPE. Contusion qui a son siége à la nuque avec fistules dans différentes directions. *Voyez* Contusion, Plaie contuse, Abcès.

TÉTANOS. Spasme ou contraction permanente, générale ou partielle, des muscles.

Boisson blanche acidulée, nitrée.
Breuvage antispasmodique, aromatique amer, diaphorétique, purgatif amer.
Lavement émollient sedatif, tempérant.
Assa-fœtida.
Extrait d'opium indigène.
Teinture anodine.
Saignée.

TOUX. *Voyez* Catarrhe.

TRANCHÉES. Coliques très-aiguës. *Voy.* Coliques.

TUMEUR. Désignation comprenant un grand nombre d'affections d'une nature très différente, comme abcès, loupe, cancer, exostose, etc. *Voyez* ces mots.

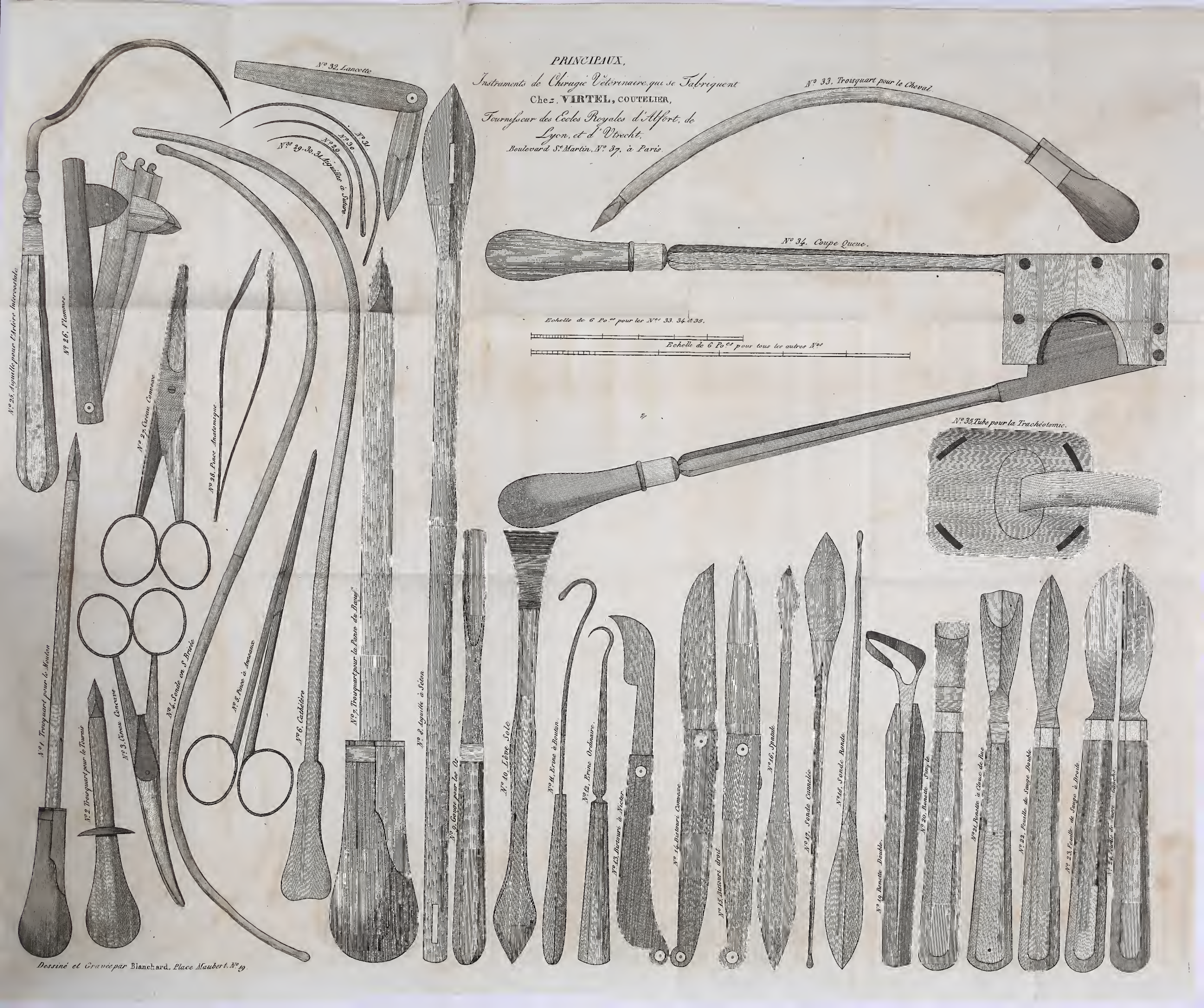
VERS. Animaux invertébrés, sans cartilage ni vaisseaux sanguins, qui existent dans l'intérieur du corps. *Voyez* Maladie vermineuse.

VESSIGON. Tumeur synoviale située sur les faces du jarret.

Onguent fondant, résolutif fondant, scarabée, vésicatoire, de laurier.
Teinture de cantharides.
Cautérisation.
Ponction.

FIN DU TABLEAU.

IMPRIMERIE DE GUEFFIER, RUE GUÉNÉGAUD, N°. 31.


PRINCIPAUX,
Instruments de Chirugie Vétérinaire, qui se Fabriquent
Chez, VIRTEL, COUTELIER,
Fournisseur des Ecoles Royales d'Alfort, de Lyon, et d'Utrecht,
Boulevard St. Martin, No. 37, à Paris.
No 1. Trois-quart pour le Mouton
No 2. Trois-quart pour le Tournis
No 3. Ciseau Concave
No 4. Sonde en S Brisée
No 5. Pince à Anneaux
No 6. Cathétère
No 7. Trois-quart pour la Panse du Bœuf
No 8. Aiguille à Séton
No 9. Gouge pour les Os
No 10. Lève Sole
No 11. Erine à Bouton
No 12. Erine Ordinaire
No 13. Bistouri à Nicter
No 14. Bistouri Convexe
No 15. Bistouri droit
No 16. Spatule
No 17. Sonde Cannelée
No 18. Sonde Ronde
No 19. Renette Double
No 20. Renette
No 21. Renette à Cloux de Rue
No 22. Feuille de Sauge Double
No 23. Feuille de Sauge à Droite
No 25. Aiguille pour l'Artère Intercostale
No 26. Flammes
No 27. Ciseau Convexe
No 28. Pince Anatomique
Nos 29. 30. 31. Aiguilles à Suture
No 32. Lancette
No 33. Troisquart pour le Cheval
No 34. Coupe Queue
No 35. Tube pour la Trachéotomie
Echelle de 6 Poces pour les Nos 33. 34. et 35.
Echelle de 6 Poces pour tous les autres Nos
Dessiné et Gravée par Blanchard, Place Maubert, No 19.

